



Voix et voies de la politique.

Marine De Lassalle

► **To cite this version:**

Marine De Lassalle. Voix et voies de la politique. : Pour une sociologie des rapports socio-individués à la politique et des transformations du capital culturel .. Science politique. Université de Nantes, 2013. <tel-01325621>

HAL Id: tel-01325621

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01325621>

Submitted on 2 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Nantes

Voix et voies de la politique

Pour une sociologie des rapports socio-individués à la politique
et des transformations du capital culturel

par Marine de Lassalle

Mémoire d'Habilitation à diriger des recherches (1^{er} volume)

Jury :

Annie Collovald, Professeure de sociologie (Université de Nantes/IUF-CENS) - Garante

Philippe Coulangeon, Directeur de recherche (CNRS-OSC) - Examineur

Sophie Duchesne, Directrice de recherche (CNRS-ISP) - Rapportrice

Daniel Gaxie, Professeur de science politique (Université Paris I/CESSP) - Examineur

Patrick Lehingue, Professeur de science politique (Université de Picardie/CURAPP) - Rapporteur

Anne-Catherine Wagner, Professeure de sociologie (Université Paris I, CSE) - Rapportrice

Soutenance, le 2 octobre 2013

INTRODUCTION

Depuis le référendum sur les accords de Maastricht (1992), mais plus encore celui sur le Traité Constitutionnel en Europe (2005) qui ont vu émerger et se consolider le thème du « dissensus contraignant¹ » de très nombreux travaux, enquêtes, sondages, en France, dans les autres États membres ou « en Europe² », scrutent le rapport à l'Europe des citoyens ordinaires et alimentent les commentaires, éditoriaux, blogs, et autres « billets » des professionnels de la politique et des médias. Ceux-ci se clivent en deux grandes thématiques, l'une indexée à l'offre, l'autre à la demande (d'Europe). La première est plutôt focalisée sur l'absence d'offre d'Europe : Europe de la distance, Europe invisible, Europe confisquée par les élites, défaut d'incarnation de cette nouvelle « communauté imaginée³ », voire, dans la conjoncture actuelle, impuissance ou impéritie face aux réponses à apporter aux crises économiques et financières auxquelles sont confrontés les États membres, et au nom desquelles ils se confrontent. La seconde est plutôt articulée par l'absence de demande d'Europe, et insiste sur l'indifférence, la méconnaissance, la critique ou le rejet citoyens – montée en puissance des euroscepticisms, résurgences des nationalismes, croissances des populismes, fermeture et xénophobie, refus de la modernité, rejet sans fondements, irresponsabilité, etc.⁴

On retrouve une polarisation à peu près similaire dans le monde « savant » qui prend l'Europe comme objet principal d'investigation. À l'un de ces pôles on trouve des interrogations focalisées sur les difficultés à constituer un « espace public⁵ » européen, ou à en assurer la visibilité. Pour certains, ces difficultés sont imputables aux jeux institutionnels communautaires⁶, et, plus généralement, à la « carence [des institutions] en matière de représentation emblématique et symbolique⁷ ». Pour d'autres, la responsabilité

1. Hooghe L., Marks G., « A Post Functionalist Theory of European Integration: from Permissive Consensus to Constraining Dissensus », *British Journal of Political Science*, 39, 2008, p. 1-23. Le « dissensus contraignant » entend pointer la montée des adresses critiques à l'Europe enregistrées lors des élections européennes ou des consultations référendaires, comme la polarisation des opinions publiques européennes. Il remplace la notion de « consensus permissif » apparue dans les années 1970 qui soulignait l'acceptation globale du projet européen lorsque celle-ci avait une matérialité et une visibilité très faibles pour la très grande partie des « européens » et était, de fait, relativement soustraite au regard et au contrôle de ces derniers. Cf. Lindberg L.N., Scheingold S. A., *Europe's Would be Polity*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1970.

2. On désigne par-là l'espace particulier des institutions européennes, matérialisé par les frontières du « quartier Schuman », à Bruxelles, qui abrite les principales institutions.

3. Anderson, B. *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, 1983 (Traduction française, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996).

4. Pour une série de déclinaisons de ces thématiques, on renvoie le lecteur à l'article de P. Lehingue « Le Non français au traité constitutionnel européen (mai 2005) – Sur deux lectures “polaires” du scrutin », Actes de la recherche en sciences sociales, 166-167, 2007, p. 123-139 qui ne sont pas sans rappeler les disqualifications sociales plus généralement associées au « populaire », Cf. Collovald A., *Le “Populisme du FN”. Un dangereux contresens*, Bellecombes-en-Bauges, Editions du Croquant, 2004.

5. On peut sur ce point renvoyer à l'œuvre de J.-M. Ferry, spécialiste d'Habermas, et ayant essentiellement travaillé sur les questions européennes. Pour ses ouvrages les plus récents voir *L'Europe interdite*, Paris, Éditions de Passy, 2012 ; *Europe, la voie kantienne. Essai sur l'identité postnationale*, Paris, Cerf, 2005 ; *La Question de l'État Européen*, Paris, Gallimard, 2000.

6. Pour une sociologie politique des acteurs de ces jeux interinstitutionnels, on renvoie à l'ouvrage dirigé par Georgakakis D., *Le champ de l'eurocratie*, Paris, Economica, 2012. Pour une illustration de la thèse citée, voir par exemple Costa O., *Le Parlement européen, assemblée délibérante*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2001.

7. Bourgeois G., Yèche H., dir., *Signes, couleurs, et images de l'Europe*, Rennes, PUR, 2012 ; Foret F., *Légitimer l'Europe, Pouvoir et symbolique à l'ère de la gouvernance*, Paris, Presses de Sciences-po, 2008.

incombe plutôt aux États membres et à leurs gouvernements, préoccupés par des questions de maintien de souveraineté ou enclins à se défausser d'un certain nombre de difficultés en les imputant à « Bruxelles »¹. L'une ou l'autre, ou les deux hypothèses qui ne sont aucunement exclusives, contribuent à expliquer la structuration spécifique d'un espace de la médiation, et les obstacles qu'il rencontre à « passer » ou « faire passer » l'Europe dans les sociétés européennes². À l'autre pôle, ce sont les entraves que connaissent l'émergence d'une citoyenneté européenne³ ou d'un sentiment d'identification à cette communauté « imaginée » qui sont observées. Les analyses pointent tour à tour : le défaut d'incarnation politique dans des organisations spécifiques, et la dépendance citoyenne à des partis politiques qui continuent d'être structurés dans un cadre national ; la faiblesse des identités européennes⁴, notamment sondées sous l'angle de la consolidation de « valeurs »⁵ éponymes, ou encore le « divorce » entre perceptions élitaires⁶, « populaires » ou ordinaires, clivage qui met l'accent sur un prisme utilitariste – qu'il soit directement importé de modèles économiques⁷ ou davantage pensé à partir d'une définition plus large des intérêts sociaux⁸ –, ou un prisme cognitif qui articule haut degré d'alphabétisation communautaire et europhilie⁹, et, à l'inverse, incompetence et europhobie.

1. Schmitt V., *Democracy in Europe: The EU and National Politics*, Oxford, Oxford University Press, 2007.

2. Pour un état des analyses et des réflexions sur les médiations de l'Europe au sens large (médiations politiques, politique de communication, diffusions médiatiques, dissémination par des intermédiaires de toute nature comme les associations pro-européennes, les bureaux d'informations spécialisés, les administrations spécialisées, etc.), on renvoie le lecteur vers l'ouvrage de Aldrin Ph., Hubé N., Ollivier-Yaniv C., Utard J.-M., dir., *Les médiations de l'Europe politique. Acteurs et interactions des affaires publiques européennes*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg (Actes du colloque « Les médiations de l'Europe politique », Strasbourg mai 2011), à paraître en 2013.

3. Strudel S., « Citoyennetés », in Belot C., Magnette P., Saurugger S., dir., *Science politique de l'Union européenne*, Paris, Economica, 2008, p. 175-195.

4. Pour une synthèse et une mise en perspective de ce débat, voir Duchesne S. « L'identité européenne, entre science politique et science fiction. », *Politique européenne*, 30, 2010, p. 7-16, et plus généralement l'ensemble du numéro consacré à cette question.

5. Belot C., « Les logiques sociologiques de soutien au processus d'intégration européenne : éléments d'interprétation », *Revue Internationale de Politique Comparée*, 9(1), 2002, p. 11-29 ; Belot C., Bouillaud Ch., « Vers une communauté européenne de citoyens ? Pour une approche par les sentiments », *Politique européenne*, 26, 2008, p. 5-29 ; Belot C., Cautrès B., « Être Français : force et diversité du sentiment d'appartenance nationale », in Bréchon P., Galland O., dir., *L'individualisation des valeurs*, Paris, Armand Colin, 2010, p.197-212.

6. Costa O., Magnette P., dir., *Une Europe des élites ? Réflexions sur la fracture démocratique de l'Union européenne*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 2007.

7. Gabel M., Palmer H.D., « Understanding Variation in Public Support for European Integration », *European Journal of Political Research*, 27, 1995, p. 3-9 : « Our statistical results reveal that an individual's level of support is positively related to her nation's security and trade interests in EC membership and her personal potential to benefit from liberalized markets for goods, labour, and money. »

8. Fliegstein N., *Euroclash. The EU, European Identity, and the Future of Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2008 : « Those who are most likely to have interactions with their counterparts in other societies are well educated, often holding jobs as managers or professionals, people who are more wealthy, and young people. Being part of Europe mostly involves the middle and upper middle classes who have the opportunities and resources to travel. Young people are more European because they are likely to travel and spend time living in other countries. » (p. 4).

9. « La possession de compétences à l'égard d'abstractions politiques intensifie la probabilité d'adopter une perspective politique cosmopolite plutôt que locale. Ainsi, ceux qui font preuve de hauts niveaux d'information et de conscience politiques sont relativement aptes à s'identifier à l'Europe en général, plutôt qu'à la province ou à la nation dans laquelle ils vivent. Toutes choses considérées par ailleurs, ceux dont la perspective est cosmopolite ont tendance à soutenir l'intégration européenne » (Ingelhart R., Rabier J.- R., « Europe Elects a Parliament: Cognitive Mobilization, Political Mobilization and Pro-European Attitudes as Influences on Voter Turnout », *Government and Opposition*, 14(4), 1979, p. 484, cité et traduit par C. Belot, « Les logiques sociologiques », art. cité, p.16 et s.). Cette perspective est actualisée par des travaux plus récents. On en trouve par exemple une reprise dans un article de Diez Medrano J., Gutiérrez P., « Nested Identities: National and European Identity in Spain », *Ethnic and racial studies*, 24(5), 2001, p. 753-778 : « In the article we also validate Inglehart's and Deutsch's cognitive mobilization hypothesis, according to which more educated individuals are more capable to identify with imagined communities such

Au-delà de points de vue différents sur l'objet, les controverses publiques comme les productions académiques me paraissent avoir deux caractéristiques communes. La première réside dans la source pérenne de leur savoir, creusée dans le programme des Eurobaromètres, soit un programme de sondages destinés à donner à voir et à connaître l'opinion publique des européens¹ (OPE) sur l'Europe, et qui alimente en données abondantes les commentateurs depuis le lancement du programme au début des années 1970. La seconde tient à l'objet, une Europe « hors sol », désencastrée des sociétés et des mondes sociaux dans lesquels elle se matérialise. C'est cette double autonomisation à laquelle ces travaux procèdent qui fait problème. À l'autonomisation de l'Europe comme réalité institutionnelle *sui generis*, notion largement répandue et qui permet de la considérer en soi, répond l'autonomisation des citoyens qui lui font face, réduits à des pourcentages désincarnés et déréalisés, assez régulièrement unis par la seule variable de leur nationalité.

Pour le dire vite et brutalement, ces travaux sur, ou réalisés à partir de, l'OPE condensent et concentrent un très grand nombre d'apories concernant la fabrication, la production ou l'expression des opinions des européens sur l'Europe. Dans un certain nombre de cas, ils constituent même une régression par rapport aux progrès et apports de connaissances sur l'opinion que plusieurs décennies de débats et de controverses ont permis de réaliser. Ils ne permettent en tous cas, ni tout à fait de comprendre, ni de réellement expliquer ce que sont les rapports (politiques) à l'Europe des citoyens ordinaires².

C'est à partir de ce constat qu'a été initiée l'enquête Concorde. Cette enquête comparée collective³ (2005-2009), dirigée par Daniel Gaxie, financée par l'ANR, et conclue par un ouvrage traduit en anglais et en allemand⁴, avait pour ambition de comprendre et d'expliquer les représentations des citoyens ordinaires (au sens de *profanes*) vis-à-vis de « l'Europe⁵ ». Fondée sur un matériau empirique constitué grâce à la réalisation de plus de 600 entretiens semi-directifs (en France, en Allemagne et en Italie pour l'essentiel, mais aussi en Pologne et en République Tchèque⁶) avec des « proches de proches », cette enquête de sociologie politique fédérait des chercheurs qui entendaient discuter le monopole épistémologique, méthodologique et analytique de « l'opinion publique européenne ». L'ambition commune qui était la nôtre – et qui recouvrait partiellement celles d'autres chercheurs à la même époque⁷ – était alors de produire des résultats de

as Europe than are less educated ones because of the former's greater capacity for abstraction » (« Unpacking European identity », *Politique européenne*, 30, 2010, p. 45-66, p. 51).

¹. Aldrin Ph., « L'invention de l'opinion publique européenne. Genèse intellectuelle et politique de l'Eurobaromètre (1950-1973) », *Politix*, 89, 2010, p. 79-101 ; « Les Eurobaromètres, entre science et politique. Retour sur la fabrique officielle de l'« opinion publique européenne » », in Gaxie D., Hubé N., Lassalle M. de, Rowell J., dir., *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe*, Paris, Economica, 2011, p. 27-47.

². Favell A., « European Identity and European Citizenship in Three "Eurocities": A Sociological Approach to the European Union », *Politique européenne*, 30, 2010, p. 187-224.

³. L'enquête initiée avec le Centre Marc Bloch de Berlin et l'Université de Turin s'est encore enrichie de la participation de chercheurs polonais et tchèques.

⁴. Gaxie D., Hubé N., Lassalle M. de, Rowell J., dir., *L'Europe des Européens, op. cit.* ; Gaxie D., Hubé N., Rowell J., eds, *Perceptions of Europe – A Comparative Sociology of European Attitudes*, ECPR Press, 2011 ; Gaxie D., Hubé N., Lassalle M. de, Rowell J., Hg., *Das Europa der Europäer – Über die Wahrnehmungen eines politischen Raums*, Transcript, 2011.

⁵. Aucun sens institutionnel, politique, géographique, ou autre n'était ici donné a priori de « l'Europe » dans la mesure où l'un des objectifs de l'enquête était précisément d'établir les significations variées que pouvait recouvrir ce terme pour différents enquêtés, comme de comprendre et d'expliquer cette diversité.

⁶. Plus de 300 entretiens ont été réalisés en France, environ 130 en Allemagne, 80 en Italie, 60 en Pologne et 30 en République Tchèque.

⁷. Duchesne S., Haegel F., Frazer E., Van Ingelgom V., Garcia G., Frogner A.-P., « Europe between Integration and Globalisation Social Differences and National Frames in the Analysis of Focus Groups Conducted in France,

recherche fondés sur l'analyse d'un matériau qualitatif et désindexé tant de la mesure institutionnelle des « représentations de l'Europe » que des usages directement politiques ou normatifs qu'elle pouvait susciter. Elle renvoyait à une particularité de la science politique française par rapport à ses homologues européennes consistant à être, en tous cas pour un certain nombre de politistes, une sociologie du politique impliquant, par exemple, le partage d'un cadre épistémologique privilégiant l'analyse du politique par le social¹ et « *visant principalement à tenir compte des propriétés [sociales²] des acteurs pour mieux expliquer leur rapport au politique (statut socio-économique, héritage familial, socialisation primaire et secondaire, trajectoires et ruptures affectives, disposition de genre, etc.)*. Entendue ainsi, l'analyse des rapports ordinaires au politique « *suppose donc la capacité à saisir ses sources, ses supports et ses stabilisateurs tels qu'ils sont disséminés dans la complexe combinaison des expériences multidimensionnelles que les acteurs ont du monde social³* ».

Dans cette perspective⁴, nous étions conduits, d'une part, à interroger les « rapports ordinaires » à l'Europe, c'est-à-dire ceux entretenus par des acteurs dépourvus d'attaches avec l'espace politique spécialisé, et, d'autre part, à saisir ces rapports dans des contextes « ordinaires » dans lesquels ne sont pas établis de rapports « plus finalisés ou plus formalisés au politique »⁵ (élections, référendum, mobilisations, etc.). Au-delà de sa prétention à interroger des citoyens « ordinaires », l'enquête Concorde s'est en effet déroulée dans des circonstances qui l'étaient tout autant. Réalisés en 2006 et 2007, c'est-à-dire un ou deux ans après le référendum français sur le TCE, dans une période vierge de scrutin européen, et au cours de laquelle l'Europe n'est pas non plus un enjeu saillant de la campagne présidentielle de 2007, les entretiens ont été menés dans une conjoncture politique « européenne » pour le moins atone. Cette situation s'avère être une chance, dans la mesure où elle permet précisément de s'interroger sur des rapports ordinaires, dans un autre sens encore, à la politique, c'est-à-dire « *des rapports au politique sans débouchés spécifiques* »⁶. Elle constitue de fait un « cas d'école » relativement inédit, les rapports ordinaires au politique étant le plus souvent – en tous cas en science politique –, examinés dans des conjonctures qui le sont moins.

Les discussions et les débats que cette entreprise collective a suscités, ainsi que les questions qu'elle a ouvertes, n'ont pu complètement trouver leurs réponses définitives dans l'ouvrage que nous avons publié en commun. Pour le dire rapidement ici, c'est d'une

Francophone Belgium and the United Kingdom », *Politique européenne*, 30, 2010, p. 67-105 ; Duchesne S., Frazer E., Haegel F., Van Ingelgom V., *Citizens' Reactions to European Integration Compared – Overlooking Europe*, London, Palgrave Macmillan, 2013. On trouvera dans ce dernier ouvrage une mise en perspective du tournant qualitatif des « études européennes » sur ces questions, p. 15 et s.

¹. Pour une synthèse, voir Braconnier C., *Une autre sociologie du vote. Les électeurs dans leurs contextes : bilan critique et perspectives*, Paris, LGDJ, 2010.

². La citation dit « extra-politique », et c'est peut être là une nuance clivante en sociologie politique. Dans la mesure où ces propriétés sociales ne sont pas dénuées de relations avec le politique voire qu'à l'inverse celui-ci, comme nous y reviendrons longuement, contribue à les produire, le terme d'extra-politique paraît problématique. Nous avons préféré le remplacer dans la citation, et nous y reviendrons dans la première partie de ce mémoire.

³. Lefebvre P., « Les rapports ordinaires à la politique », in Cohen A., Lacroix B., Riutort P., dir., *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2009, p. 374-388, p. 378.

⁴. Gaxie D., « Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales », *Revue française de science politique*, 52(2-3), 2002, p. 145-178.

⁵. Il faut ici préciser toutefois que certains entretiens réalisés au début de 2007 portent la trace de la mobilisation pour la campagne présidentielle à venir.

⁶. Lehingue P., « Le Non français... », art. cité, p. 383.

part la portion congrue que nous avons accordés à l'Europe¹, et, d'autre part, l'accent mis pour l'essentiel sur l'échelle compétence/incompétence pour rendre compte des perceptions de l'Europe, qui m'ont finalement semblé faire écran à un certain nombre de questionnements, et qui ont justifié de remettre l'ouvrage sur le métier.

Un des objectifs poursuivis ici sera alors de réinvestir l'Europe comme un objet de politique « ordinaire », c'est-à-dire « *moins comme un objet en soi, que comme un outil d'analyse de problèmes ou d'enjeux de science politique plus généraux*² », tout en prenant en compte ses spécificités propres, et en les transformant en questionnements susceptibles d'interroger plus largement les « rapports au politique ». Pour le dire autrement, s'il me semble – et je tenterai de le montrer tout au long de ce travail – que la sociologie de l'opinion sur l'Europe ne peut à aucun titre s'affranchir ou être affranchie de la sociologie des opinions politiques « en général », dans le même temps, l'Europe impulse des effets propres, sur lesquels il convient de revenir, dans la mesure où ils sont précisément susceptibles d'enrichir la sociologie des opinions politiques « en général ». C'est dire d'emblée que les rapports à l'Europe m'intéressent moins *en soi*, que dans la mesure où ils m'apparaissent être heuristiques pour penser les rapports au politique en général. Pour tenter de résumer rapidement la voie qui sera la mienne, il s'agira, d'une part, de mettre au jour, comprendre et expliquer des rapports à la politique qui ne sont pas uniquement mesurés à l'aune de la compétence – cette notion me semble empêcher de revenir à la construction socio-historicisée de relations entre des mondes sociaux et le monde de la politique, et aux rapports au politique spécifiques et partiellement autonomes qui en sont issus. Il s'agira, d'autre part, parce que la question de la compétence politique comme compétence culturelle est un « fait de domination », de la réengager comme tel afin d'interroger plus précisément les transformations actuelles de la domination.

Depuis la création de ses principales institutions, l'Europe a acquis de plus en plus de « matérialité » dans les sociétés européennes, ne serait-ce que du fait d'une monnaie unique. Depuis l'élection du Parlement Européen au suffrage universel direct en 1979, les invitations faites aux citoyens à se prononcer sur la construction européenne se sont faites plus fréquentes, notamment en France. Les références à l'Europe sont devenues quotidiennes dans les médias et un certain nombre de dispositifs ou de politiques publiques (des dispositifs ERASMUS à la PAC, par exemple) – lorsqu'ils sont perçus – sont plus ou moins clairement imputés à cette réalité institutionnelle. Mais si l'Europe gagne en existence, la matérialité qu'elle acquiert (ou non) au sein des univers sociaux tient à la façon dont l'Europe intéresse et concerne (ou non) ces mondes sociaux et l'existence des individus qui les habitent³. Elle peut prendre un caractère très tangible (« *L'Europe, c'est une évidence !* ») ou, à l'inverse, rester une expérience purement fictive (« *L'Europe euh... qu'est ce que j'ai sous la main ?* »). Cette matérialité finalement très instable, même si elle est

1. S. Duchesne a, d'une certaine manière, raison de pointer qu'à « *défait de creuser (les expériences (de l'Europe) pour le plus grand nombre, l'analyse de l'ancrage social des opinions sur l'Europe (réalisée par l'équipe Concorde) revient assez largement à refaire la sociologie des opinions politiques en général, de la capacité à produire politiquement des opinions.* » (Duchesne S., « Recension de l'ouvrage L'Europe des européens », *Revue internationale de politique comparée*, 18(4), 2011, p. 119-124, p. 123 pour la citation). Mais comme j'y reviendrais plus tard, pour certains membres de l'équipe Concorde, l'enjeu était avant tout de discuter dans l'espace des études européennes à partir d'une sociologie de l'opinion bien connue en France, mais beaucoup moins développée à cette échelle « transnationalisée » de discussions et de débats scientifiques.

2. Georgakakis D., « La sociologie historique et politique de l'Union européenne : un point de vue d'ensemble et quelques contre-points », *Politique européenne*, 25(2), 2008, p. 53-85, p. 67.

3. Lassalle M. de, « Les Mondes de l'Europe. Appropriations multiformes d'un processus d'institutionnalisation à distance », in Gaxie D. et al, *L'Europe des européens*, *op. cit.*

socialement structurée, s'oppose *a priori* au caractère assez palpable que peut revêtir « l'État », même si ce caractère concret de l'État varie évidemment selon la diversité des expériences que peuvent en faire des groupes sociaux distincts dans des contextes variés¹.

Cette labilité dans l'espace social, est par ailleurs redoublée de fluctuations temporelles. Processus politique récent, l'Europe intéresse différemment des générations successives. Elle est un événement politique pour certaines (en lien par exemple avec la promotion de l'Europe de la Paix), mais revêt un aspect beaucoup plus banal pour celles qui sont nées avec l'Europe, et plus vraisemblablement encore, après. Là encore, elle s'oppose à un État dont le caractère naturalisé et *taken for granted* résulte de l'ancienneté de son institutionnalisation. Or, dès lors qu'on ne cherche pas à opposer ces deux réalités institutionnelles, mais au contraire à les imbriquer afin de saisir des rapports au politique et à l'Europe, ou des rapports à l'Europe, considérés comme indissociables de rapports plus généraux au politique, cette diversité spatiale et temporelle de l'Europe, finalement assez banale en ce qui la concerne, ouvre la voie à des interrogations fécondes sur les rapports ordinaires à la politique et à l'État².

Examiner l'imbrication de l'Europe dans des rapports plus généraux au politique conduit, en effet, à s'interroger sur la façon dont l'État ou plus généralement le politique a diversement performé des mondes sociaux³ ; à repérer la période temporelle durant laquelle l'action de l'État (ou de certains de ses « segments ») a contribué à « faire » ces groupes sociaux et, ainsi, à construire ou à « plier » des rapports au politique spécifiques qui, bien que se transformant évidemment au cours du temps, ont conservé des traces rémanentes de leurs origines. L'Europe, dès lors que l'on s'interdit de l'autonomiser, invite alors, pour le dire d'un mot, à repérer des rapports affinitaires entre des modes d'existence sociale et des formes de vie politique dans lesquels elle s'inscrit, prend sens, ou qu'elle contribue à transformer. La première mise en perspective réalisée dans ce mémoire visera à en rendre compte. Elle nous conduira à porter une attention plus grande à divers rapports au politique et à des rapports au politique qui ne sont pas redevables d'un type d'explication exclusivement structuré par l'opposition « compétence/incompétence ». C'est que ces rapports renvoient, en effet, à une polarisation de l'espace social que les sociologues du politique ont scrutée de façon prioritaire (en fait, en interrogeant finement l'un et en fantasmant pour partie l'autre⁴). La logique de rupture avec le sens commun scientifique et démocratique, comme la portée critique de l'analyse qui avait pour objet de mettre au jour les fondements des inégalités sociales du rapport à la politique, y conduisaient. Mais la diffusion un peu routinière de ces notions a aussi favorisé leur « naturalisation » et leur transformation en « attributs », comme on peut le lire sous la plume de certains analystes des rapports à l'Europe, prêtant par exemple aux citoyens compétents des « capacités d'abstraction » ou un « esprit d'innovation » qui deviennent les variables « indépendantes » des « attitudes » plus ou moins europhiles ou europhobes. Mon interrogation veut au contraire, en saisissant une diversité de rapports au politique,

¹. Siblot Y., *Faire valoir ses droits au quotidien. Les services publics dans les quartiers populaires*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2006.

². On y reviendra longuement mais on entendra ici comme rapport à l'Europe (à l'État, à la politique) la relation entre un soi socialement situé et l'Europe (l'État, la politique).

³. Lacroix B., « Ordre politique et Ordre social. Objectivisme, objectivation et analyse politique », in Grawitz M., Leca J., *Traité de science politique*, Paris, PUF, tome 3, 1985. ; P. Bourdieu, *Sur l'État, Cours au Collège de France 1989-1992*, Paris, Seuil, 2012.

⁴. Mariot N., « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté », *Politix*, 92, 2010, p. 165-194., p. 172 et s.

documenter *différentes* formes de distances, d'indifférences ou d'adhésions à l'Europe, qui dépendent pour l'essentiel des formes de distances, d'indifférences ou d'adhésions au politique et que l'Europe contribue (ou non) à décaler ou à reconfigurer.

Je tenterai alors de réfléchir à la façon de saisir des rapports socio-individualisés au politique et à l'Europe. Je procéderai en particulier en remobilisant toute une série d'enquêtes et de travaux liés au renouveau, empirique et théorique, des rapports « contextualisés » au politique¹, ou de l'analyse contextualisée des rapports au politique, qui privilégient les entourages immédiats et les groupes primaires. Montrés comme essentiels à la constitution de ces rapports et à leur compréhension plus réalistes, ils permettent en outre de restituer mieux, de façon plus fine et plus complète, ce qui fait et explique les variations individuelles. Pour ses utilisateurs, l'analyse contextuelle (des rapports au politique) est complémentaire de l'analyse sociologique des « variables lourdes » « *qui du fait de la taille souvent réduite des échantillons à partir desquels elle raisonne et faute de mettre en œuvre des variables plus fines, n'est plus toujours en mesure de donner accès à l'ensemble des déterminants sociaux (des rapports au politique) et conclut donc parfois trop hâtivement à leur disparition*² ». En outre, au-delà du rôle joué par les propriétés sociales incorporées des individus dans leurs rapports au politique, elle établit ce qui peut être imputé aux groupes, aux entourages, aux milieux, aux microenvironnements dans lesquels ces agents évoluent « *et qui constituent des "configurations de stimuli" susceptibles de jouer un rôle dans l'actualisation ou la neutralisation des prédispositions*³ ». Pour le dire encore rapidement ici, les entourages et les groupes primaires composés d'autrui significatifs constituent l'échelle d'appréhension pertinente des rapports socio-individualisés au politique, permettant à la fois de prendre en compte les effets des mondes sociaux d'appartenance ou de références et les expériences socialisatrices auxquelles ils donnent accès, tout autant que les variations individuelles procédant de la pluralisation de ces mondes sociaux et des différentes trajectoires sociales et ruptures biographiques vécues à l'échelle individuelle⁴.

La diversité des matérialisations par lesquelles l'Europe se donne à voir dans les mondes sociaux, a ouvert la voie à une deuxième interrogation liée à un autre constat : comme objet politique incertain et doté de matérialités multiples, le « rapport à l'Europe » pouvait être approprié de manières diverses, et ne produisait pas toujours, par exemple, les effets d'intimidation, de censure ou d'auto-exclusion que le politique est censé provoquer dans les milieux sociaux peu politisés. Dans le même temps, en tant qu'objet institutionnel plus lointain, l'Europe produisait dans le monde des citoyens « politisés » des effets de découplage entre compétence statutaire et compétence technique, comme en témoignent les entretiens réalisés avec des citoyens politisés se trouvant dans l'incapacité d'opiner à propos de l'Europe. Cette étonnante découverte, associée comme je l'ai évoqué précédemment à une attention plus grande portée à la diversité des rapports à la politique

¹. Buton F., Lemerrier C., Mariot N., « The Household Effect on Electoral Participation. A Contextual Analysis of Voter Signatures from a French Polling Station (1982–2007) », *Electoral Studies*, 31(2), 2012, p. 434-447 ; Agrikoliansky E., Heurtaux J., Le Grignou B., dir., *Paris en campagne. Les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissements parisiens*, Belcombès-en-Bauge, Éditions du Croquant, 2011 ; Braconnier, *Une autre sociologie du vote...*, *op. cit.* Comme on peut le constater ce renouvellement a principalement concerné les analyses de l'acte électoral. C'est à une sorte de généralisation aux « rapports au politique » que j'entends procéder dans ce mémoire.

². Braconnier C., « À plusieurs voix. Ce que les entretiens collectifs *in situ* peuvent apporter à la sociologie des votes », *Revue française de sociologie*, 53(1), 2012, p. 61-93, p. 61 pour la citation.

³. *Ibid.*, p. 62.

⁴. Ceci fait référence aux travaux de B. Lahire et notamment *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998 et *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*, Paris, Seuil, 2012.

et des rapports à l'Europe, m'a conduite à rouvrir la question de la compétence politique pour analyser, de façon rapidement formulée, ce que l'Europe fait à la compétence politique. Qu'est-ce-que l'Europe fait à la compétence politique « technique » – indexée à l'offre politique et donc à un champ politique encore nationalement constitué ? Cette compétence politique définie comme « *la maîtrise d'un principe proprement politique de construction de l'espace politique, fourni par l'une des idéologies manipulées par les agents du champ politique à un moment donné de son fonctionnement*¹ » ne se transforme-t-elle pas au cours du temps et au fil des générations de citoyens « politisés » ? Plus généralement, les effets de moindre intimidation observés n'obligent-ils pas à réévaluer le caractère « légitime » de la compétence politique (cette fois entendue au sens statutaire du terme) ? La compétence politique est-elle toujours une compétence (aussi/autant) « légitime » ? Le rapport à la légitimité de la compétence politique de ceux qui sont décrits comme « incompetents » est-il toujours un rapport honteux et dominé ? Et sinon pourquoi ? En quoi, et pour le dire autrement, et plus généralement, les transformations de la compétence sont-elles des indicateurs des reconfigurations plus larges affectant l'ensemble des rapports de domination ?

Il m'a semblé alors important de revenir dans un premier temps sur la compétence supposée (plutôt que réellement documentée) des citoyens politisés en m'intéressant à leurs « pratiques » de la compétence politique. Une façon de décaler quelque peu l'interrogation a, en effet, consisté à interroger la compétence politique comme une « pratique culturelle ». D'une part, parce que cela permet de déployer complètement les liens entre compétence politique et capital culturel² ; d'autre part, parce que cela permet de travailler avec des hypothèses mises en œuvre pour penser les transformations des pratiques culturelles³, qui ne sont pas sans relations avec les transformations plus générales des rapports de domination,⁴ et qui affectent également les pratiques de la compétence politique. Cette dimension de mon travail, en même temps qu'elle autorisera des réponses critiques à la question des rapports cognitifs à l'Europe formalisés au sein des « études européennes », permettra plus généralement de réactualiser les questionnements sur la compétence politique telle qu'ils ont été posés par la sociologie politique.

Pour répondre à l'ensemble de ces questionnements rapidement énoncés ici, je m'appuierai sur le corpus d'entretiens réalisés en France recueilli dans le cadre de l'enquête Concorde. Ce matériau permet en effet d'accéder à des « descriptions⁵ » d'un échantillon sinon parfaitement représentatif, du moins très diversifié socialement puisque

1. Gaxie D., *Le Cens caché*, Paris, Seuil, 1978, p. 82.

2. Alors que les liens entre l'un et l'autre sont un des résultats les plus solides des travaux sur ces questions, les politistes, occupés par les questions politiques, ne se sont pas interrogés sur les effets de la transformation du capital culturel ou scolaire dont se préoccupent les sociologues de la culture ou de l'éducation, conservant d'une certaine manière les formes du capital culturel dans une sorte d'état antérieur, celui des années 1970, pour aller vite.

3. On reviendra notamment sur certaines des hypothèses travaillées par Ph. Coulangeon dans *Les métamorphoses de la distinction. Inégalités culturelles dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Grasset, 2011.

4. Voir à ce titre par exemple les numéros *d'Actes de la recherche en sciences sociales* coordonnés par A.-C. Wagner, « Classes sociales et modes de domination (I)/ Le pouvoir économique », 190, 2011 et D. Serre, « Classes sociales et modes de domination (II)/Légitimités culturelles », 191-192, 2012.

5. Nous emploierons le terme de « descriptions » pour ne pas employer ceux d'attitudes, d'opinions ou de représentations dans la mesure où ces notions, quoique différentes, présupposent toujours un « déjà-là » que le dispositif d'enquête ne ferait qu'exhumer ou mettre à jour. L'emploi du terme de description (de soi, de son univers social, du monde social, de la politique, etc.) nous semble plus à même d'éviter ces présupposés et les problèmes épistémologiques qu'ils posent.

la consigne consistant à interroger des « proches de proches » a permis d'atteindre une partie de ceux qui « échappent » d'habitude à ce type de sollicitation. Cet échantillon diversifié¹ facilite en outre l'adoption d'une perspective relationnelle et l'analyse de « descriptions » relatives à des univers et des groupes sociaux, et à leurs interrelations avec d'autres univers sociaux, sinon avec « le » monde social. Même si le matériau recueilli est moins riche et ne permet pas des interprétations aussi approfondies que celles conquises à partir d'enquêtes ethnographiques portant sur des groupes sociaux particuliers², l'enquête par entretiens ici réalisée se justifie par cette plus-value « relationnelle ». Par ailleurs, si l'échantillon n'a pas la représentativité requise des enquêtes quantitatives, ces dernières, le plus souvent articulées à des questionnaires à items fermés ou préformés, n'ouvrent, en aucun cas, sur la richesse des descriptions offertes par la passation d'entretiens longs.

Le choix de fonder mon analyse sur des entretiens français pourrait se justifier pour des raisons de propriétés intellectuelles (les entretiens réalisés ailleurs qu'en France appartiennent aux laboratoires qui se sont chargés de les recueillir) ou plus généralement de compétences linguistiques (je ne parle ni allemand, ni italien, encore moins polonais ou tchèque). Mais c'est avant tout épistémologiquement que ce choix est fondé. Si les études européennes sur l'opinion et plus généralement les rapports à l'Europe ont parfois aussi peu à nous apprendre, c'est parce que l'impératif de comparaison qui les sous-tend, prend le pas sur la nécessité de la contextualisation. Or, il importe, me semble-t-il, de contextualiser avant de comparer ou plus encore de contextualiser pour pouvoir comparer, chacune des perspectives mises en œuvre ici réalisant une forme de contextualisation particulière.

Il faut dire un mot enfin de la façon dont j'utiliserai ces entretiens. Ce mémoire portera essentiellement sur la pratique qui est directement donnée à observer, c'est-à-dire la pratique d'une parole en « public » ou, pour le dire autrement, sur le fait de parler (publiquement) de politique (et de l'Europe), et sur les façons d'en parler. À savoir des « paroles » (ou leur retranscription) sur la politique et l'Europe, recueillies par le biais d'entretiens sollicités, soit au cours d'une situation où « *il y a lieu de parler*³ » – un entretien enregistré, commandité par un organisme officiel (un laboratoire de science politique) – et une situation où cette parole est publique⁴. Si, là encore, à la suite de nombreux chercheurs, il ne me semble pas possible de déduire de ces paroles des attitudes profondes ou d'en induire des comportements⁵, il me semble également nécessaire, dans la poursuite

1. Si les deux pôles extrêmes de l'espace social sont comme d'habitude dans des enquêtes par entretiens fortement sous-représentés, voire quasiment absents concernant les fractions les plus hautes de l'espace social (cf. en revanche l'enquête internationale (INTUNE) sur les représentations des « élites » à laquelle participent, entre autres, D. Gaxie et N. Hubé), la méthode a toutefois permis une diversification réelle des enquêtés de notre échantillon sur laquelle nous reviendrons dans le premier chapitre.

2. Braconnier C., Dormagen J.-Y., *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation en milieu populaire*, Paris, Gallimard, 2007 ; Rehany N., *Les gars du coin, enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La découverte, 2010. ; Mischi J., Rehany N., « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix*, 83, 2008 ; Retière J.-N., *Identités ouvrières, Histories sociales d'un fief ouvrier en Bretagne. 1909-1990*, Paris, L'Harmattan, 1994, pour n'en citer que quelques-unes.

3. Bourdieu P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

4. Mauger G., « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, 6, 1991, p. 125-143.

5. Pour une synthèse de cette question, on renvoie à l'article de Mariot N. « Pourquoi il n'existe pas... », art. cité.

du travail réalisé avec Philippe Aldrin, de prendre plus au sérieux encore le « statut » du matériau recueilli lors d'une enquête par « entretiens »¹.

Ainsi, mes questionnements ne porteront-ils pas pour l'essentiel sur l'explication d'actions ou des modalités de participation politique (vote, encartement, participation à des manifestations, boycott, suivi des campagnes, militantisme, etc.), ni sur l'analyse d'attitudes politiques (positionnement sur un axe droite/gauche ou eurocritique/europhile, points de vue soutenus sur des enjeux, préférences partisans déclarées, jugements de valeur), même si, bien évidemment, le lecteur rencontrera tout au long de cette recherche des énoncés sur les « pratiques » et sur des « attitudes ». Il s'agira pour moi, au travers de la pratique de la « parole politique », d'analyser ce qui s'énonce – de façons variables et socialement différenciées – de la relation (du rapport) entretenue entre le « soi » et le « politique » comme de réfléchir à ce que parler (ou prendre la parole) politique veut dire, c'est-à-dire ici ce que l'on fait – éventuellement spécifiquement ou de spécifique – lorsque l'on parle publiquement de politique et d'Europe.

¹. Aldrin Ph., Lassalle M. de, « Façons de parler d'Europe », in D. Gaxie et al., dir., *L'Europe des européens, op. cit.*, p. 149-174 et « Ce que faire parler d'Europe veut dire. Remarques méthodologiques sur la relation d'entretien et le parler politique dans une enquête sur le rapport ordinaire à l'Europe politique », à paraître en 2013.

Pour le dire d'une phrase avant d'y revenir, les trois chapitres qui suivent entendent proposer une *casuistique* de rapports au politique qui permette de rendre compte du caractère affinitaire entre des « modes d'existence sociale » et des « formes de vie politique » (chapitre 1), et ce faisant, de comprendre et d'expliquer *les* rapports diversifiés à l'Europe qui y sont « imbriqués » (chapitre 2) avant que de revenir sur quelques questions que posent la saisie individuelle de ces rapports (chapitre 3).

Ces chapitres entendent articuler une compréhension de ces rapports qui ne soit pas essentiellement¹ déterminée par le politique et ses constructions : la citoyenneté, l'espace public, voire le champ politique comme espace partiellement autonomisé. En effet, ces modes de construction ne font pas toujours cas des diverses formes d'ancrages sociaux – et par-delà des mondes sociaux – dans lesquels sont inscrites ces relations, ni de la cohérence que ces ancrages confèrent à ces rapports². Mais ils visent également à montrer que les catégories grâce auxquelles les enquêtés s'identifient, et à partir desquelles ils se positionnent vis-à-vis de la politique, sont politiquement ou institutionnellement construites. En bref, ces chapitres entendent proposer une compréhension des rapports au politique et à l'Europe qui prennent en compte la double dimension politique et sociale³ qui caractérise les dispositions au politique.

Je reviendrais dans le premier temps de cette introduction sur la façon dont j'ai construit cette casuistique (1), avant de justifier les raisons pour laquelle elle me semble pertinente, ou les raisons pour lesquelles j'ai privilégié une pensée par « cas » plutôt que d'autres modélisations typologiques (2).

1. La construction d'une casuistique

1.1. L'auto identification comme premier indicateur du rapport au politique.

Pour construire des modes d'intelligibilité de rapports ordinaires au politique j'ai choisi de partir de *l'identification*⁴ ou plutôt de « l'auto-identification⁵ » (ou « auto-compréhension »), termes empruntés à Rogers Brubaker. S'identifier, ainsi qu'il le définit, renvoie à une

¹. Comme ils le sont dans la majorité des travaux sur les « rapports » à l'Europe, dans un nombre important de travaux français sur les attitudes politiques et, d'une certaine manière, dans les travaux sur la compétence Cf. *infra* chapitre 1.

². Grignon C., Passeron J.-C., *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Seuil, 1989, p. 21.

³. Telle qu'elles sont incluses dans la définition que propose Jacques Lagroye du processus de politisation, entendu comme « *requalification des activités sociales les plus diverses, requalification qui résulte d'un accord pratique entre des agents sociaux enclins, pour de multiples raisons, à transgresser ou à remettre en cause la différenciation d'espace d'activités* », Lagroye J., « Les processus de politisation », in Lagroye J., dir., *La Politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 359-372, p. 360-361.

⁴. Terme qui, plutôt que présupposer l'existence d'identités substantielles, permet d'une part de mettre l'accent sur le processus d'identification, et d'autre part de souligner la dimension situationnelle et contextuelle de celui-ci. Cf. Brubaker R., « Au-delà de l'"identité" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 139, 2001, p. 66-85. Cf. également les travaux de W. Gamson et de K. Cramer Walsh qui accordent une dimension centrale à cette question de l'identification dans le parler politique. Cramer Walsh K., *Talking about Politics. Informal Groups and Social Identity in American Life*, Chicago, University of Chicago Press, 2004 ; Gamson W., *Talking politics...*, *op. cit.*

⁵. Quoique plus précis, ce terme est particulièrement inélégant. Je proposerais donc de conserver celui d'identification comme synonyme d'auto-identification et de spécifier autrement les autres formes d'identifications

« *subjectivité située* »¹ : « *La conception que l'on a de qui on est, de sa localisation dans l'espace social et de la manière (en fonction des deux premières) dont on est préparé à l'action.* » En tant que terme dispositionnel, poursuit Brubaker, cette notion se rattache au « sens pratique » au sens que lui donne Pierre Bourdieu², « *à la représentation à la fois cognitive et affective que les gens ont d'eux-mêmes et du monde social dans lequel ils évoluent* »³. J'entendrai donc ici par le « soi », les formes identitaires multiples – singulière, ou collective, relationnelle ou catégorielle⁴ – investies par les enquêtés lorsqu'ils sont incités à répondre à la sollicitation implicite qui leur est faite (tenir un point de vue sur la politique et sur l'Europe), et par lesquelles ils indiquent, en les *redimensionnant* à soi, comment ils sont disposés à l'Europe et plus largement au politique.

Une des premières raisons qui m'a fait privilégier cette entrée, c'est que l'identification peut être considérée comme une « action politique » que « chacun »⁵ – dans la mesure elle ne présuppose pas de compétence spécialisée – est susceptible de réaliser lorsqu'il est sollicité pour répondre à un entretien sur le politique. Au-delà de savoir si toute forme d'identification est toujours politique (ce qui n'est pas notre propos), il est certain que la façon dont on s'identifie lorsqu'on est sollicité pour répondre à un entretien qui porte sur « la politique » – au cours desquels sont abordés nombre de questions relatives à l'Europe et à la politique et au travers desquelles les enquêtés sont amenés à dire ce qu'ils perçoivent, ce qu'ils pensent, ce qu'ils observent, ce qu'ils attendent, ce qu'ils aiment et n'aiment pas de l'Europe et de la politique – est une « action » politique⁶ ou à laquelle on peut conférer un sens politique. Ainsi, alors que les « pratiques » politiques sont difficilement observables⁷ et que les auto-déclarations sur les pratiques sont sujettes à caution, la pratique de l'auto-identification est directement donnée à observer dans le cadre même de l'entretien, et susceptible d'être réalisée par chaque enquêté. Cet indicateur de l'identification permet ainsi de substituer à l'épreuve de la compétence politique – qui mesure les probabilités sociales d'accès des enquêtés à l'univers ou au territoire de la politique « légitime », *i.e.* au champ politique – une épreuve portant sur la capacité à s'identifier et à se situer dans le monde social et à y faire valoir des « intérêts expressifs »⁸.

¹. « Il existe des manières de mener une action individuelle et collective gouvernées par des conceptions particulariste du « moi » et sa localisation sociale plutôt que par des intérêts supposés universels et structurellement déterminés » (*ibid.*, p. 77).

². Bourdieu P., *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980.

³. Brubaker R., « Au-delà de l'« identité » », art. cité, p. 77.

⁴. À la suite de Craig Calhoun, R. Brubaker distingue les identifications catégorielles (race, appartenance ethnique, sexe, orientation sexuelle, et professions) des identifications relationnelles qui s'effectuent en fonction de la position dans un réseau relationnel (parenté, amitié, etc.). Comme on le verra, s'il est évident que l'identification catégorielle – notamment constitué à partir du statut socio professionnel – a acquis une importance de plus en plus grande dans nos configurations modernes, et a fortiori lorsqu'il est question de se « situer » vis-à-vis du politique, les formes d'identifications relationnelles perdurent. Elles ne se distribuent pas au hasard et sont à l'inverse constitutives de « territoires du soi » et de modes d'existences sociaux et donc de rapports au politique spécifiques, ou plus souvent contribuent à les constituer. Cf. Brubaker R., « Au-delà de l'« identité » », art. cité, p. 75.

⁵. Même si tout le monde ne parvient pas à s'identifier, on y reviendra plus loin.

⁶. On se permet de renvoyer au « cadre de l'entretien » tel que nous l'avons travaillé et analysé dans les deux papiers que nous avons consacré à cette question avec Ph. Aldrin, voir chapitre préliminaire.

⁷. Mariot N., « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté », art. cité.

⁸. Dans *Ce que parler veut dire*, Bourdieu définit notamment les intérêts expressifs comme des « intérêts politiques (au sens large) », pour préciser dans l'article consacré à la représentation politique (et au champ politique) : « La frontière entre ce qui est politiquement dicible ou indicible, pensable ou impensable, pour une classe de profanes se détermine dans la relation entre les intérêts expressifs de cette classe et la capacité d'expression de ces intérêts que lui assure sa position dans les rapports de production culturelle et, par là, politique. » (Bourdieu P., *Ce que parler veut dire*, *op. cit.*, p. 168, et « La représentation politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 36-37, 1981, p. 3-24, part. p. 3-4).

L'objection qui pourra être faite est que, ce faisant, on s'interdit de mesurer les chances (au sens wébérien du terme) que ces intérêts soient « pris en compte » par le champ politique et y soient traduits, tenus et exprimés. Si cela est exact, il apparaît d'une part que cette inégalité des « chances » a déjà été très abondamment et très empiriquement documentée. D'autre part que la casuistique que je vais présenter, intègre cette dimension et permet de la prendre en compte, même si la perspective que je propose n'est pas exclusivement articulée par la question de la compétence. Enfin, que l'accent mis sur « les chances » formalisées à partir de la compétence a occulté une compréhension fine (au sens du tamis utilisé) des formes de rapports au politique, minimisant d'autres questionnements qu'il m'importe de traiter ici, de façon complémentaire. Par ailleurs si la perspective que je mets en œuvre se décale de celle mise en œuvre par la sociologie politique de la compétence, elle n'oblitére pas une perspective fondée sur l'inégalité des capacités. Je testerai ainsi l'hypothèse selon laquelle la réussite ou l'échec consistant à tenir un point de vue partageable sur l'Europe politique est moins le fait d'une compétence proprement *technique* ou cognitive que d'une compétence *situationnelle*, et que ceux qui échouent dans l'épreuve à laquelle ils sont soumis, sont ceux qui, pour des raisons tout à la fois sociales et politiques et/ou biographiques, ne parviennent pas à s'identifier et à se situer, ou à « produire une vue à partir d'un point », qui reste pour eux « indéterminé », moins par défaut de vue parfois, que par défaut de point¹.

À partir de cet indicateur de l'identification, j'ai privilégié une première définition de la politique comme « sens du classement » : « *À partir du moment où sont distingués, voire ordonnés des catégories et des collectifs et que ceux-ci servent de support à des systèmes d'appartenance, de solidarité et d'opposition, on entre dans le domaine du politique*². » Cette appréhension large du politique ainsi « préalablement » définie me servira de plus petit dénominateur commun sachant qu'ensuite et précisément le « politique » – ce qui est défini ou perçu comme tel, l'appréhension du politique comme espace spécialisé, de la même façon que les attentes ou la distance à son endroit, autant de dimensions incluses dans les « rapports entre le soi et le politique » – est perçu et défini de façon variable, en fonction des mondes sociaux. Ce sont ces rapports variés qu'il m'importe de comprendre, au sens de les « *prendre comme ils sont, en offrant les instruments pour les appréhender comme nécessaires, pour les nécessiter, en les rapportant méthodiquement aux causes et aux raisons d'être ce qu'ils sont*³ », c'est-à-dire en remontant précisément aux « mondes sociaux » dans lesquels ils sont inscrits et produits, dans lesquels ils prennent tout à la fois sens (commun) et signification (sociologique). Mais, ce faisant, cette définition permet également de rendre compte de ce que les enquêtés font (éventuellement) de spécifique lorsqu'ils parlent de « politique », puisque par le biais du politique ainsi entendu, ils affirment ce qu'ils « sont » et ce « à quoi ils tiennent », la valeur cardinale au fondement de l'estime de soi et de celle du groupe ou du milieu dont ils se font éventuellement les « porte-parole »⁴ éphémères et provisoires lors de l'entretien : « *Ce que les individus et les groupes investissent dans le sens particulier qu'ils donnent aux systèmes de classement communs par l'usage qu'ils en font, c'est infiniment plus que leur intérêt*⁵ au

¹. Mobilisée ici sur un mode « collectif », cette perspective sera remobilisée au chapitre 3 dans une perspective socio-individuelle.

². Haegel F., Lavabre M.-C., *Destins ordinaires*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2010, p. 108.

³. Bourdieu P., dir., *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1993, p. 10.

⁴. Mauger G., « Enquêter en milieu populaire », art. cité.

⁵. Ceci pour battre en brèche les « anciens » et durables reproches à « la sociologie de l'intérêt » sur laquelle est toujours rabattue de manière caricaturale la sociologie bourdieusienne, et qui trouvent une nouvelle jeunesse dans le passage à « l'international » et la redistribution des controverses que cette voie autorise, en ce qu'elle permet par

sens commun du terme ; c'est tout leur être social, tout ce qui définit l'idée qu'il se font d'eux-mêmes, le contrat primordial et tacite par lequel ils se définissent comme nous par rapport à eux et aux autres et qui est au principe des exclusions (ce n'est pas pour nous) et des inclusions qu'ils opèrent parmi les propriétés produites par le classement commun¹. »

Les formes d'identifications et d'engagement du « soi », permettront ainsi de remonter aux « territoires du soi² » social dont elles dépendent. Par « territoire du soi » social, terme que j'investirais d'un sens un peu décalé de son acception goffmanienne, sera entendu ici l'ensemble des ancrages sociaux qui soutiennent ces identifications, les formes variables de juridictions³ qu'ils permettent de revendiquer, ainsi que les ressources qu'ils confèrent (cf. encadré). C'est à partir de ces territoires du soi ainsi définis que les enquêtés parviennent à tenir un point de vue et à dire leurs relations avec le (territoire du) politique, sur le mode du « *en tant que/je pense que/j'éprouve que* ».

Le détournement de deux notions issues de la sociologie interactionniste

Les territoires du moi est une notion empruntée à Goffman et déployée dans le tome II de la *Mise en scène de la vie quotidienne* : « *Au centre de l'organisation sociale se trouve le concept de droit et, autour de ce centre, les vicissitudes de la défense de ce droit.* » Cette notion implique l'existence de « réserves », et soutient l'idée que la revendication de droit s'exerce sur un champ d'objets, socialement déterminé. Goffman en distingue plusieurs (l'espace personnel ; la place ; l'espace utile ; le tour ; l'enveloppe ; le territoire de la possession ; les réserves d'information ; les domaines réservés de la conversation). Ces territoires du soi sont « marqués » par un ensemble de signes qui font savoir qu'une réserve est revendiquée par un possesseur, mais peuvent être l'objet de violation et d'offenses. On a détourné cette notion pour l'élargir à une notion de territoire du soi « social » afin appuyer l'idée d'une localisation, socialement déterminée (comme le sont la « taille et la dimension », variables, de ces territoires) mais que l'on revendique comme sienne, qui dispense des ressources et des formes de compétences. On a utilisé cette notion dans un sens proche du sens goffmanien pour repérer dans nos « cas », ce qui pouvait constituer des marqueurs de cette revendication et comment les enquêtés tentaient, dans le cours de l'interaction constituée par l'entretien, de se protéger des incursions (de l'enquêteur). On a aussi utilisé la notion de territoire dans un sens plus extensif pour analyser comment ce territoire était positionné par rapport au territoire du politique (et de la domination). Mais plutôt que la notion de « réserves » qui lui est associée par Goffman, on a préféré la notion de « juridiction ». Empruntée à la sociologie des professions, elle désigne les liens plus ou moins rigides ou techniques qu'un groupe professionnel parvient à établir entre lui-même et un ensemble de tâches. Elle renvoie à la lutte concurrentielle entre segments professionnels et implique d'analyser la division du travail entre groupes concurrents comme de s'intéresser au travail collectif d'appropriation par le groupe, mais aussi sa reconnaissance éventuelle par l'État, voire la garantie par celui-ci d'un monopole de

exemple de faire des analogies entre une sociologie critique des rapports à l'Europe telle que nous avons pu la mettre en œuvre dans l'enquête Concorde et une « sociologie » utilitariste des rapports à l'Europe avec laquelle elle n'a rien à voir, ce que les critiques de la sociologie critique « savent bien, mais quand même ». Pour une illustration, voir le commentaire de F. Foret sur Concorde, *Gouvernement et action publique*, 3, 2012.

¹. Bourdieu P., *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1978, p. 557-558.

². Goffman E., *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 1973, t. 2, p. 73. Nous avons fait usage de la notion de « territoire du soi » dans le cadre des travaux réalisés avec Philippe Aldrin, et c'est dans le sens que nous lui avons donné en commun que cette notion sera affirmée et développée ici.

³. Abbot A., *The System of Professions*, Chicago, The University of Chicago Press, 1988.

juridiction. On a utilisé alors cette notion dans un sens proche d'Abbott, même si la division sociale est entendue dans un sens plus général, et que la juridiction se conçoit ici dans un sens plus large, qui dépasse les professions et s'attache à des formes d'institutions et de secteurs de la vie sociale (le politique, la famille, la solidarité, la production de produits primaires, l'économie, etc.), sur lesquels on a une compétence, voire une « autorité », individuelle ou collective, et qui nous habilitent.

1.2. Des « territoires du soi » aux modes d'existences sociaux.

En s'identifiant, en campant sur des territoires du soi, et en revendiquant une juridiction spécifique qui lui est attachée, les enquêtés se localisent dans des mondes « sociaux ». Ils livrent une « sociologie spontanée » du monde social – de leur monde social – en ce qu'ils énoncent les modes d'affiliations individuels ou collectifs dans lesquels ils s'inscrivent ; en ce qu'ils égrainent des éléments sur la façon dont ils se situent socialement et dont ils situent les autres – dans des univers sociaux diversement perçus, mais toujours socialement ordonnés et hiérarchisés ; en ce qu'ils retracent un ensemble de luttes et de rapports de force dans lesquels ils prennent plus ou moins positions (au double sens de places occupées et de prises de positions tenues). Partant de l'identification et des territoires du soi, j'entreprendrai de remonter à des mondes sociaux. À partir de la systématisation de descriptions récurrentes des enquêtés, je chercherai, dans une démarche cette fois « objectiviste », à retrouver les schèmes classificatoires dont elles sont le produit, « incorporation des structures fondamentales de la société où les enquêtés vivent et qui permet de mettre en évidence la structure de l'espace des styles de vie des milieux sociaux enquêtés¹ ». Toutefois, ce travail d'objectivation sera ici réalisé de manière à conserver intacte l'*illusio* des enquêtés ou pour le dire autrement ne cherchera pas à déchirer le voile de leur « fausse conscience »². Le travail que je réalise porte sur l'énonciation du rapport au politique, énonciation qui constitue le matériau de cette recherche. À partir de celle-ci je ne prétends ni atteindre des représentations mentales, ni des attitudes structurées, ni le « moi » profond des enquêtés. Je n'entends pas davantage tester « l'effectivité » de leurs pratiques auto-déclarées. Dans la mesure où je ne me préoccupe pas ici ni de relations causales entre représentations et pratiques, ni de savoir si ce que les enquêtés disent de leurs pratiques est vrai, partiellement fondé ou totalement illusoire, je considérerais moins l'*illusio* comme un voile à soulever pour atteindre la « réalité » des pratiques, que comme une dimension constitutive des rapports au monde (à son monde, aux autres mondes sociaux, ou au monde social), un rapport pratique ici essentiel pour comprendre les rapports au politique tels que je les ai définis.

Ces mondes sociaux seront par ailleurs appréhendés comme déterminant d'une part des conditions sociales d'existence et d'expériences spécifiques et générant des formes variées de socialisation, et d'autre part, des modes de sociabilité organisant les relations de groupes primaires, qui étayent les mondes sociaux et réassurent, de façon continue, leur « réalité » matérielle et symbolique. Il me semble que certaines des avancées les plus

¹. Mauger G., « Enquêter en milieu populaire », art. cité, p. 141-142.

². Le travail d'objectivation sociologique renvoie à la problématique de la fausse conscience et à l'illusion biographique (cf. Bourdieu P., « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, 1986, p. 69-72) qui pose que les ressorts de leurs pratiques ne sont pas immédiatement accessibles aux individus, et ne peuvent être trouvés dans les motifs et les raisons qu'ils avancent à des fins de justifications. Si cette posture du dévoilement est fondée dès lors que l'on travaille sur des pratiques, il me semble toutefois qu'elle a moins à devoir être mobilisée dès lors que les formes d'auto-identification sont au principe d'un rapport énoncé au politique que l'on cherche à expliquer.

fécondes récemment réalisées en sociologie politique sur les rapports au politique se trouvent dans les travaux renouvelés sur les comportements électoraux, établis à partir des « vieilles théories » américaines¹, mais investies sur des terrains empiriques autrement plus solides que ceux antérieurement arpentés², qui remettent les groupes primaires sur le devant de la scène des processus de politisation³. Cette « analyse contextuelle » du rapport à la politique sera particulièrement déployée dans le chapitre 3, dédié à l'analyse de rapports socio-individualisés au politique. Dans les deux premiers chapitres, la casuistique élaborée aura pour objet de lier mondes sociaux et sociabilité en montrant comment les formes d'identifications sociales et les territoires du soi social – qui dépendent de la socialisation – sont également soutenues par des formes de sociabilité. Elles impliquent une analyse des entourages sociaux spécifiques et des groupes « d'autrui significatifs », en tous cas ici, de leur présentation ou de leur description par les enquêtés. Ces groupes primaires sont les familles, les équipes de travail, les cercles d'amis et de connaissances, voire les groupes formels (associations et organisations de toutes sortes), caractérisés par leur petite taille, leur pérennité relative, leur style informel, leurs contacts de face-à-face⁴, qui constituent des « *“pellicules” protectrices [qui] font en quelque sorte écran entre les individus et les environnements plus larges au sein desquels ils évoluent*⁵ », et contribuent à la fois à définir les situations sociales dans lesquelles les individus sont engagés comme le sens collectif à accorder à ces situations et aux expériences qu'elles procurent⁶. Au sein de ces groupes primaires, les entourages sont « *constitués du réseau de sociabilité au-delà du ménage et de la famille, et définit le groupe de référence de l'individu en tenant compte des membres des ménages successifs auquel il a appartenu, des membres de sa parentèle, ainsi que des personnes clés qu'il désigne lui-même*⁷ ». Je voudrais ainsi au cours du premier chapitre montrer comment ces groupes primaires, ces entourages et les relations de sociabilités qui les lient, dépendent des mondes sociaux et contribuent également à la définition de modes d'existences sociaux en m'appuyant sur un certain nombre de travaux qui ont mis en exergue le caractère structurant des environnements sur les réseaux de sociabilité (qui composent les membres de son entourage ?, comment et à quelle occasion on les rencontre ?, au travers de quelles activités ?, avec quelle fréquence ?, etc.) et la dimension « socialisée » de relations pensées comme électives, dimensions socialisées à laquelle la notion de réseau – qui charrie du fait de nombre de ses usages sociaux la représentation de choix individuel – fait par ailleurs écran⁸. La manière dont est constitué l'entourage – objectivement, mais surtout

¹. Notamment de celles constituées autour de P. Lazarsfeld et du paradigme de Columbia. Cf. Berelson B., Gaudet H., Lazarsfeld P., *The People's Choice. How The Voter Makes Up His Mind In A Presidential Campaign*, New York, Columbia University Press, 1944 ; Berelson B., Gaudet H., Lazarsfeld P., *Voting. A Study of Opinion Formation in a Presidential Campaign*, Chicago, The Chicago University Press, 1954. En France et pour n'en citer que quelques unes : Agrikoliansky E., Heurtaux J., Le Grignou B., dir., *Paris en campagne. op. cit.* ; Braconnier B., Dormagen J.-Y., *La démocratie de l'abstention, op. cit.* ; Buton F., Lemercier C., Mariot N., « The Household Effect on Electoral Participation. A Contextual Analysis of Voter Signatures from a French Polling Station (1982-2007) », art. cité. Aux États-Unis pour une synthèse relativement récente voir Zucherman A. S., ed., *The Social Logic of Politics: Personal Networks as Contexts for Political Behavior*, Philadelphia, Temple University Press, 2005.

². Braconnier B., *Une autre sociologie du vote... , op. cit.*

³. Lehingue P., *Le vote. Approche sociologique de l'institution et des comportements électoraux*, Paris, La Découverte, 2011.

⁴. Katz E., Lazarsfeld P., *Personal Influence*, New York, Free Press, 1955 (Traduction française par D. Céfai, *Influence personnelle. Ce que les gens font des médias*, Paris, Armand Colin, 2009).

⁵. Braconnier C., « À plusieurs voix. Ce que les entretiens collectifs in situ peuvent apporter à la sociologie des votes », art. cité.

⁶. Katz E., Lazarsfeld P., *Personal Influence, op. cit.*

⁷. Bonvalet C., Lelièvre E., dir., *De la famille à l'entourage. L'enquête biographies et entourage*, INED, coll. « Grandes Enquêtes », 2012.

⁸. Héran F., « La sociabilité, une pratique culturelle », *Économie et statistique*, 216, décembre 1988, p. 3-22.

subjectivement, puisqu'ici encore il s'agira de prendre en compte la façon dont les enquêtés en parlent – renseigne sur les « milieux sociaux » au sens où on peut postuler que « *la dynamique des échanges interpersonnels* – mais aussi, peut-on rajouter, leur structuration – contribue à caractériser les milieux d'enquêtes¹ ».

La grille de lecture des jeux pronominaux

Pour ne pas partir de catégories préexistantes et relevant d'un processus externe d'assignation identitaire (CSP ou catégories plus agrégées - salariés, indépendants, etc.), j'ai imposé à mon corpus d'entretiens une grille de lecture fondée sur des « jeux pronominaux » à partir desquels j'ai élaboré des *tas*² qui sont ensuite devenus des *cas*. Dans les entretiens, il y a en effet des façons extraordinairement différenciées (ce qui n'empêchent pas leur « régularité ») de mobiliser des « *je* », des « *tu/vous* », des « *nous* », des « *ils* », des « *eux* », et de les mettre en relations.

C'est par les relations engagées dans ces jeux pronominaux que l'on peut repérer la façon qu'ont les individus de se situer, de situer les « autres », et de décrire la relation entretenue au politique et à l'Europe politique.

Si c'est par l'intermédiaire du « *vous* » et du « *tu* », qu'ont pu être décrites et analysées les relations entretenues à l'enquêteur, et par-delà au public, auquel l'énonciation est potentiellement sinon destinée, en tous cas qu'il est réputé pouvoir recevoir et entendre, les relations entre le « *je* » et le « *nous* » ont permis d'accéder aux formes d'(auto)identification, d'affiliation et d'habilitation à tenir un « point de vue » sur la politique et l'Europe politique à partir d'un *soi* socialement situé. Ainsi, tout d'abord, s'est-il agi de repérer comment on engage le soi lorsqu'on répond à la sollicitation ? Est ce que c'est un « *je* » ou un « *nous* » qui parle ? Comment ce « *je* » ou ce « *nous* » est-il « engagé » ? Dès les premiers moments de l'entretien, plus tard, voire jamais ? De façon récurrente ou de manière plus intermittente voire presque accidentelle ? Que recouvre ce « *je* » ou ce « *nous* » (des formes catégorielles – un état, un statut, une profession – et/ou relationnelles – un couple, une famille, des copains, etc.), et quelles sont les relations existantes entre le « *je* » et le « *nous* » lorsqu'ils sont éventuellement mobilisés simultanément par le même enquêté ?

Il s'est ensuite agi de considérer que s'identifier c'est toujours se situer, et se situer relativement, c'est-à-dire situer les autres et se situer relativement à « *eux* ». C'est donc à ces « *eux* » qui peuplent le monde social représenté des enquêtés que je me suis également intéressée, et à la façon dont ils les enquêtés distinguent, qualifient et s'apprécient vis-à-vis d'« *eux* ». Le pronom « *eux* » permet en effet de caractériser le « reste du monde social », c'est-à-dire les groupes ou les catégories que les enquêtés utilisent pour parler de ceux qui ne sont ni des « *nous* » ni des « *ils* ». J'ai essayé de saisir tout à la fois l'identité de ces « *eux* » qui sont spontanément convoqués par les enquêtés (Que recouvre les « *eux* », c'est-à-dire dans quels espaces de l'espace social sont-ils plutôt situés ? Est ce que ce sont des groupes ou des catégories à portée ou au contraire à distance de soi ?), leur mode de constitution (des catégorisations, des relations, des valorisations), le ou les prismes principaux de la relation entretenue à « *eux* » (solidarité/concurrence, justice/injustice, égalité/inégalité,

¹. Mariot N., « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté », art. cité.

². Sur la notion de « *tas* », cf. Demazière D., Dubar C., *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan, 1997.

mérite/démérite ?, etc.) qui recouvrent également des formes d'appréciation et de distinction des « *je/nous* » vis à vis des « *eux* » et des attentes formalisées par rapport aux « *ils* », dans l'arbitrage des relations entre « *je/nous* » et « *eux* ». Dans le cadre d'un entretien portant explicitement sur l'Europe, et d'une conjoncture où l'élargissement est un des seuls éléments saillants, les exemples des ressortissants européens sont fréquemment mobilisés, « spontanément » ou en relation avec les questions du guide d'entretien qui s'y réfèrent explicitement. J'ai donc regardé systématiquement, outre les « *eux* » spontanément évoqués, la façon dont étaient décrits « les autres ressortissants européens » pour évaluer un peu systématiquement le type de relations aux « *eux* » entretenus dans les différents mondes sociaux typifiés. L'analyse du répertoire des « *eux* » permet au total d'apprécier la façon dont les enquêtés se situent dans l'espace social et public.

J'ai enfin effectué un repérage des formes par laquelle les « *ils* » viennent au discours. Les « *ils* » constituent pour chaque enquêté les formes variées que peuvent revêtir ceux qui habitent le territoire « du pouvoir ». Les « *ils* » désignent ainsi ceux que les enquêtés caractérisent comme les dirigeants, les titulaires du pouvoir ou les agents qui l'exercent ou revendiquent de l'exercer (le monde des dirigeants, de la décision, de la politique ou de l'administration). La façon dont sont décrits les « *ils* » – de manière vague et indéfinis ou au contraire divers et spécialisés – permet donc une première appréhension de la façon dont sont décrits les « dominants », les « élites », les « politiques ». La description de la relation entretenue à ces « *ils* » par les « *je/nous* », fondée sur la plus ou moins grande distance (elle même distinguée à partir de ses formes culturelles, sociales, matérielles ou symboliques), permet de saisir le rapport ou les attentes, éventuellement critiques, qui sont entretenus entre « le soi » et les « *ils* », ou autrement dit entre le « territoire » du *soi* et le « territoire » du pouvoir, toujours plus ou moins séparé ou spécialisé, que constitue le politique.

1.3. Des mondes sociaux performés par les institutions

Privilégier l'auto-identification à l'identification externe n'implique pas en revanche, de suivre les auteurs qui épousent cette démarche lorsqu'ils avancent que les « logiques » de cette identification externe, entendue comme « *toute action sociale dont l'attribution identitaire est extérieure, s'exerçant sur un individu, dans le cadre d'une institution, selon un technique codifiée*¹ », et celle de l'auto-compréhension, relèvent de processus « *bien différents*² ». Si, comme on y reviendra dans notre dernier chapitre, l'auto-identification peut être différente de l'identification externe, ceci ne signifie pas qu'identification et auto-identification relèvent de « *processus bien différents* ». À l'inverse ces processus doivent être saisis ensemble.

Ainsi si des groupes peuvent « exister » objectivement, par exemple faire l'objet de descriptions statistiques qui incorporent l'hypothèse de la similarité objective de conditions d'existence et d'expériences (les groupes *en soi*), de très nombreux travaux, à partir de l'ouvrage fondateur de Luc Boltanski sur les « cadres »³ ont, dans une perspective

¹. Avanza M., Laferté G., « Dépasser la “construction des identités” ? Identification, image sociale et appartenance », *Genèses*, 61, 2005, p. 134-152., p. 142.

². Pour M. Avanza et G. Laferté, comprendre l'auto-identification oblige à saisir les trajectoires individuelle, les diverses socialisations subies, en un mot les appartenances à des groupes sociaux qu'ils préfèrent donc qualifier de « logique d'appartenance ». Ils ne font pas le lien entre identification externe et appartenance et même soutiennent que l'appropriation par les groupes sociaux des catégories identificatrices recouvre un processus bien différent d'une labellisation sociale externe. Dans un autre registre de « phénomènes » (les pratiques professionnelles et les pratiques de l'emploi), cf. Demazière D., Dubar C., « L'entretien biographique comme outil de l'analyse sociologique », *Utinam*, 1-2, 1999.

³. Boltanski L., *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Minuit, 1982.

esquissée par le Marx sociologue, montré qu'il n'y avait pas de groupes sociaux « pour soi », *i.e.* susceptibles de faire l'objet d'identification, de mobilisation et de politisation, sans travail pour « faire » le groupe. Les entreprises sociales et politiques de construction des groupes, qui contribuent à l'institutionnalisation de ces collectifs et à la production d'images publiques, contribuent à ce que des groupes « latents » deviennent des groupes existant publiquement « pour soi » et « pour les autres¹ ». Plus largement, bon nombre d'auteurs – dans une perspective cette fois durkheimienne – ont mis en avant le fait que les catégories subjectives d'entendement ou de compréhension de soi, qui sont au fondement des processus d'appartenance ou d'auto-identification, ne peuvent exister en dehors du travail social et politique réalisé (ou non) par des institutions pour les faire, et les faire exister. Les formes d'identification rendues (ou non) disponibles par les processus de construction institutionnels contribuent à produire les (auto) définitions de soi qui sont appropriées par des enquêtés lorsqu'ils se localisent dans des groupes, primaires ou secondaires². Ces formes d'identification comme ces groupes ou ces milieux sociaux sont ainsi toujours – de façons variables – performés par le politique et plus largement par les institutions.

Chaque « territoire du soi » est ainsi à la fois dépendant d'une part de sa construction par les institutions au sens large du terme, et ainsi d'une historicité plus ou moins longue, et d'autre part du travail politique effectué à partir du champ politique. Je reprendrais ici la formule de Luc Boltanski qui définit les institutions comme des « *êtres sans corps à qui sont délégués la tâche de dire ce qu'il en est de ce qui est*³ ». Du côté de leur construction par les institutions au sens large, je chercherais, d'une part, à mettre à jour des configurations institutionnelles spécifiques. Celles-ci recouvrent les institutions particulières engagées dans des mondes sociaux, et les rapports noués par celles-ci avec l'État⁴, afin de saisir leur agencement spécifique dans la production des territoires du soi sociaux. Par là, je mettrais en avant ce qui a pu contribuer à « plier », à des périodes spécifiques, certains mondes sociaux dans leurs rapports au politique. De ce point de vue, il n'est pas question de considérer que le passé explique le présent, ni de présumer une permanence ontologique, mais de souligner le caractère institutionnellement construit de certaines des formes de rapports au politique que la référence généralisée à la citoyenneté contribue à faire méconnaître comme tel. J'insisterai ainsi sur le fait que les institutions, dans leur travail de performance des mondes sociaux, contribuent, au-delà des attentes qu'elles génèrent, à rendre « disponibles » des qualifications d'états de chose⁵ engagées dans les énonciations qui portent sur les rapports entre le soi et le politique (*e.g.* le : « *c'est pas normal* »).

Je chercherai d'autre part à repérer les relations actuelles entre divers espaces sociaux et le champ politique. Si celui-ci est conçu comme espace plus ou moins séparé, tous les auteurs ont souligné son autonomisation relative (qui implique qu'un champ ne soit

¹. Offerlé M., *Sociologie des groupes d'intérêts*, Paris, Clés-Montchrestien, 1998.

². Mauger G., « Enquêter en milieu populaire », art. cité.

³. Boltanski L., *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard, 2009, p. 117.

⁴. « En tant qu'elles sont fondatrices d'une autorité, les institutions doivent elles mêmes être fondées et s'inscrire dans une chaîne d'autorisation qui, dans nos sociétés modernes, ne remonte habituellement pas au-delà de l'État » (*Ibid.*, p. 130).

⁵. « Aux institutions revient en effet la tâche de dire et de confirmer ce qui importe. Cette opération suppose l'établissement de types qui doivent être fixés et mémorisés d'une manière ou d'une autre (mémoire des anciens, code juridiques écrits, récits, contes, exemples, images, rituels, etc. et souvent stockés dans des définitions de façon à être disponible quand le besoin s'en fait sentir, pour qualifier en situation d'incertitude des états de choses faisant l'objet d'usages et d'interprétations ambiguës ou contradictoires. » (*Ibid.*, p. 134).

jamais autonome ou hétéronome mais caractérisé par des états variables en fonction de son histoire, de plus grande autonomie ou hétéronomie). S'il en est ainsi, c'est que le politique – ou certains de ces secteurs¹ – contribue à produire des mondes sociaux. En retour, ces mondes sociaux les soutiennent et y trouvent des relais pour faire valoir leurs « intérêts expressifs ». Parce qu'ils ont été constitués pour partie par le politique – au travers de relations historiquement construites et socialement variées que des acteurs, des groupes ou des institutions « politiques » ont entretenus avec des mondes « sociaux » (agricoles, ouvriers, catholiques, des affaires, etc.) – ces territoires disposent à des relations affinitaires avec des formes de vie politique auxquelles les enquêtés ont été socialisés. De sorte que lorsqu'il n'y a pas (ou plus) de catégories ou d'images publiques pour figurer l'appartenance (sociale), ces groupes ne peuvent se dire publiquement, même lorsque leurs membres partagent des conditions d'existence similaires. Par ailleurs, ainsi que le souligne Patrick Lehingue, si le modèle de Columbia, qui indexe les comportements politiques (électoraux), à l'identification à des groupes primaires est peu invalidé empiriquement dans ses grandes lignes, « *on doit admettre qu'existent des millions d'agents qui totalement isolés et dépourvus de tout capital social, ont perdu toute attache avec un groupe primaire*² », ou comme on le montrera ici, à des groupes primaires susceptibles de frayer vers des formes de vie politique qui *vont avec* leurs modes d'existence sociale. C'est à l'exploration de cette piste qu'on s'attachera ici³.

Pour tenir ensemble les deux dimensions ainsi prises dans le « territoire du soi » – les modes d'existences sociaux et les formes de vie politiques – et rendre compte de leurs rapports affinitaires, j'ai eu recours pour construire et nommer mes cas à des modélisations empruntées aux sciences sociales du politique (plutôt issues de la sociologie, de l'économie, de la science politique) : *l'espace public, la lutte des classes, la représentation pré-moderne, le marché, le petit monde*. Emprunter ces « modélisations » ne signifie évidemment pas postuler que les enquêtés « pensent » à partir de modèles établis par les sciences sociales, ni qu'ils aient une quelconque connaissance – même très indirecte, ténue ou dégradée – de ces modèles. Si je les ai sélectionnées c'est parce qu'elles me permettent de mieux voir des relations affinitaires qui permettent de tenir ensemble le *soi situé*, le territoire du soi social, et le *rapport entre le soi et le politique* (la relation entre le territoire du soi et le territoire du politique). Et pour cause, puisque ces modélisations ont été formalisées à partir d'observations empiriques qu'elles se proposent de totaliser. Si ces modélisations sont des noms communs⁴, elles sont, pour le dire comme Jean-Claude Passeron des « *noms communs imparfaits*⁵ », qui conservent « *une référence tacite à des coordonnées spatio-temporelles (états ou moments du cours du monde)* » et que chacune d'elle a ainsi une historicité spécifique. Mon intention étant de comprendre des rapports au politique qui incluent tout à la fois des éléments statiques ou spatiaux (comment le rapport au politique

¹. Gaxie D., *La Démocratie représentative*, Paris, Clés-Montchrestien, 3e édition, 2000.

². Lehingue P., *Le vote...*, *op. cit.*, p. 160.

³. Cf. chapitre 3.

⁴. J'emprunterai alors l'écriture entre crochets [], lorsqu'il s'agira de faire référence à la modélisation et pour la distinguer des usages communs ou du nom commun.

⁵. « *Les concepts qui supportent la généralité des énoncés des assertions dans le monde historique sont des abstractions incomplètes. Ils doivent en effet (...) leur sens descriptif au fait de conserver, à des degrés divers, une référence tacite à des coordonnées spatio-temporelles (états ou moments du cours du monde). Autrement dit ce sont des noms communs imparfaits qui camouflent, derrière l'écran de définitions génériques multiples et flottantes (...) l'intervention implicite de déictiques non énoncées, mais indispensables à leur fonctionnement sémantiques dans l'intercompréhension orale ou écrite.* » (Passeron J.-C., *Le raisonnement sociologique. L'espace non poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991, p. 61).

dépend de la localisation sociale ; comment le politique est perçu à un moment donné du temps sur ce territoire du soi social) et dynamiques ou temporels (comment cette situation sociale dépend de l'histoire de l'enquête et de l'histoire de son monde, comment ce monde, son état et son histoire, sont pour partie produits par l'intervention du politique et issus des configurations institutionnelles et de leurs agencements spécifiques), le recours à ces modélisations m'a semblé pertinent.

Certaines formes d'identification et de « territoires du soi » sociaux, ceux inclus dans la modélisation petit [monde] ou [représentation pré-moderne] sont présentes de façon très ancienne (l'agriculteur ou le catholique), quand d'autres sont les produits de processus politiques et sociaux « modernes » (le citoyen de [l'espace public], l'ouvrier de la [lutte des classes], l'entrepreneur du [marché]). Évidemment le groupe social des « agriculteurs » est une construction moderne – qui suppose tout à la fois par exemple des instruments d'objectivation (comme des statistiques) et des modes de mobilisation proprement politiques du groupe – qui n'a sans doute pas grand-chose à voir avec « l'état paysan » mais beaucoup avec la construction de l'État, et l'institutionnalisation d'un secteur agricole en son sein. Quant à l'identification comme « entrepreneur », qui se substitue parfois partiellement aujourd'hui à celle « d'agriculteur », elle est le produit de transformations beaucoup plus récentes, vécues par moins de deux générations, et dans lesquelles l'Europe tient d'ailleurs une place centrale. Ceci n'empêche pas que l'image publique du groupe, comme la force sociale incorporée dans celle-ci, s'appuie sur la figure séculaire du « paysan ». Cet exemple permet de souligner que les différents cours du temps – le temps long de la différenciation sociale, le temps plus court de la rationalisation wébérienne du monde, celui plus court encore des transformations sociales associées à la modernisation (XIX^e-XX^e), celui circonscrit aux dimensions de la « mémoire des générations », et aux transformations variables que celles-ci ont traversées, ou celui encore rétréci de toutes les formes de « conjonctures » – sont toujours plus ou moins présents et prégnants, quoique de façons extrêmement différenciées, dans les formes d'identifications et les territoires du soi sociaux. Ceci est également inclus dans les modélisations comme « *noms communs imparfaits* ». Le recours à des modélisations pour caractériser les différents cas (qui incluent les identifications, les territoires du soi et les mondes sociaux comme la diversité des configurations institutionnelles qui les produisent), permet ainsi de positionner le cours de chacun d'entre eux dans un cours plus général du monde, à la manière de ces frises colorées sur lesquelles les enfants du primaire apprennent à placer les époques essentielles de l'histoire. Certaines de ces modélisations sont archaïques [la représentation pré-moderne], autre manière de dire qu'elles sont hors du temps, quand d'autres sont marquées par leur caractère déclinant [la lutte des classes]. D'autres sont encore dans leur temps [l'espace public], certaines enfin sont tournées vers le futur [le marché]. J'ai essayé de tenir compte de ces différentes dimensions historicisées, dans la mesure où elles avaient du sens dans les relations affinitaires entre modes d'existences sociaux et forme de vie politique et dans les rapports au politique qui en découlent.

Le recours à ces modélisations permet enfin de matérialiser que le cas [espace public], à l'aune duquel le « rapport » au politique est toujours mesuré plus ou moins explicitement, n'est qu'une modélisation *parmi d'autres*. La posture citoyenne impliquée par la démocratie représentative est ainsi très inégalement au fondement des formes de l'identification. Si cette question a déjà été largement documentée par les sciences sociales, et notamment la

sociologie politique, ses conséquences sur le rapport au politique (et *a fortiori* à l'Europe politique) ne me paraissent pas toujours déployées. D'une part, « *on sait bien* » que l'identification comme citoyen ne recouvre que très imparfaitement les formes d'identification qui font sens pour les agents sociaux, et à partir desquelles ils se positionnent vis-à-vis du politique, « *mais* – d'autre part – *quand même* » on continue le plus souvent à évaluer leur rapport au politique (et à l'Europe) à partir de principes ou de significations politiques constituées par la généralisation de cette posture citoyenne. Les modélisations permettent ainsi de souligner que les formes de vie politique sont ainsi relatives à, et en affinité avec, des modes d'existences sociaux, qui sont eux mêmes tributaires de la manière dont ils ont été pour partie façonnés, travaillés ou construits par le politique. Les modélisations, du fait de l'autonomie que leur labellisation confère (symboliquement) aux « territoires du soi », renvoient enfin au caractère vain de l'application à chacun de ces territoires des normes de la citoyenneté qui gouvernent l'[espace public]. Non pas, ou pas seulement, parce que les enquêtés ont des capacités distinctes et inégalement fondées d'accéder à la norme idéale de la citoyenneté, mais aussi, et c'est en tous cas ce sur quoi j'insisterai ici, parce que les enquêtés ne sont pas construits principalement comme des citoyens, et que les territoires sur lesquels ils campent font prévaloir d'autres rapports au politique, et obéissent à d'autres normes *institutionnelles*, que celles de la citoyenneté.

Enfin, c'est dans le cadre de ces relations affinitaires entre modes d'existence sociale et formes de vie politique que j'inscrirais au cours du chapitre 2, la compréhension et l'explication de « rapports à l'Europe ». Des territoires du soi sociaux dépendent en effet d'abord les formes de matérialité de l'Europe, variables par exemple selon le degré auquel l'Europe performe l'existence et le territoire des enquêtés. De ces formes de l'expérience dépend le caractère plus ou moins fictif ou concret de l'Europe, qui peut se réduire à la forme minimale de « *l'euro que j'ai dans la poche* » ou, à l'inverse, revêtir le caractère de maîtresse lointaine des destins, individuels et collectifs, d'enquêtés concernés par les quelques politiques communautarisées (PAC, pêche, marché unique, etc.). Entre ces deux situations contrastées – du quasiment rien au presque tout – s'étage une gradation d'expériences plus ou moins idéelles ou matérielles de l'Europe, qui peut être décrite comme politique publique régulant le monde, grand marché économique en expansion ou menaçant, espace d'échanges culturels valorisant ou, débat d'idées ou de projets à propos desquels opiner. De ces « territoires du soi » dépend également le sentiment d'être en force ou en faiblesse, en emprise ou en retrait, impliqué ou désarmé vis-à-vis de l'Europe à propos de laquelle les enquêtés sont sollicités à parler. Ces perceptions sont relatives à l'état des ressources constituées qui, là encore, découlent pour partie de la façon dont les institutions et l'intervention politique sous ses formes multiples (politiques publiques, techniques politiques de la « représentation », images publiques) et à partir de niveaux d'intervention variés (européen, national ou local) a armé ou démobilisé ces ressorts de l'identification. C'est dire alors que les relations à « l'Europe » sont très dépendantes des relations plus largement entretenues au politique (qui incluent des modalités variables d'engagement, de concernement, d'indifférence ou de retrait) dans lesquelles elles s'imbriquent.

2. Les justifications d'une casuistique

J'ai élaboré dans ces chapitres ce qui se formalise comme une casuistique – une collection, par définition inachevée de « cas » – plus qu'une typologie. Il me reste encore à en justifier les raisons.

Penser par « cas », davantage me semble-t-il que par « type », permet de conserver la singularité d'un « état de chose », l'histoire dont cette singularité est le produit, comme les contextes spécifiques dans lesquels le « cas » est inscrit¹. « *Faire cas c'est prendre en compte une situation, en reconstruire les circonstances – les contextes – et les réinsérer ainsi dans une histoire, celle qui est appelée à rendre raison de l'agencement particulier qui d'une singularité fait un cas*². » Plus que par typification, penser par cas me semble plus à même d'articuler les différentes dimensions : identifications, territoires du soi social, mondes sociaux, configurations institutionnelles qui contribuent aux relations affinitaires entre modes d'existences sociaux et formes de vie politique, en conservant leur contexte et leur hétérogénéité, à la fois sociales et politiques, comme leurs dimensions historicisées.

À la différence de la construction typique, la construction casuistique autorise d'être non exhaustif. Ainsi, ne prétendrai-je évidemment pas décrire l'ensemble des cas qui impliquent des relations diverses au politique. Je m'attacherai plutôt à mettre en avant une collection de cas, qui ont vocation à présenter une diversité de formes de rapports à la politique et à l'Europe, et à en rendre raison (sociologique). L'intérêt de cette casuistique réside par ailleurs autant dans chacun des cas *en soi* que dans leur dimension relationnelle. Penser par cas est ici susceptible de permettre la comparaison entre des configurations différenciées, dont on doit expliciter les spécificités avant et afin de pouvoir les comparer.

Toutefois, en tant que cas, les rapports présentés ici seront stylisés, et ne prétendent en aucun cas épuiser le « social » qui les constitue. Ainsi, ne suis-je pas sans connaître l'hétérogénéité de tel ou tel monde social (celui des patrons, ou celui des agriculteurs par exemple) qui à chaque fois qu'ils sont soumis à la description empirique, se livrent à la compréhension à partir de la fragmentation et de leur éclatement entre/en plusieurs mondes, que seules peuvent restituer des enquêtes de types ethnographiques et la finesse de la contextualisation (sociale et socio-individuelle) qu'elles autorisent. La dimension relationnelle de la casuistique est davantage attachée à saisir ce qui fonde des formes homologues d'appréhension de l'Europe ou plus largement de rapports au politique, et ce qui les distingue ou les oppose à d'autres formes. Elle ne vise pas à documenter la diversité structurée des rapports au politique dans tel ou tel monde social à partir d'une perspective plus réaliste.

Une des ambitions de ce travail est, je l'ai dit, de pouvoir s'affranchir de l'ensemble normatif présumé par la construction politisée du rapport au politique (citoyenneté,

¹. « Deux traits sont simultanément présents, et souvent associés explicitement dans la qualification d'un cas. Le premier est bien évidemment la singularité d'un "état de chose" dont l'intérêt, pratique ou théorique, n'est pas réductible à celui d'un exemple arbitrairement choisi pour illustrer une proposition universellement valable. Mais (...) pour pouvoir être énoncé et explicité, le rendu de cette singularité requiert que le descripteur s'attache au suivi temporel de l'histoire dont elle est le produit (et un moment), en remontant, aussi loin qu'il est possible et nécessaire dans le passé du cas, en même temps qu'à une exploration détaillée du devenir corrélatif du (ou des) contexte(s) dans lesquels il s'inscrit : une singularité est d'autant moins substituable par une autre – plus singulière donc – que son contexte est davantage spécifié. La liaison entre ces deux traits constitue le ressort logique et méthodologique de l'interrogation qu'appelle toute qualification d'une occurrence comme un cas. » (Revel J., Passeron J.-C., « Penser par cas. Raisonner à partir de singularités », in Revel J., Passeron J.-C., dir., *Penser par cas, Enquête*, Paris, Editions de l'PEHESS, 2005, p. 17-18.)

². *Ibid.*, p. 22.

nationalité, compétence, etc.) et de l'idéal normatif du cas paradigmatique¹ de l'espace public comme structurant (positivement ou négativement) l'ensemble des rapports à la politique. En s'attachant à ne pas renvoyer du côté de l'infra politique, de la déviance ou de la distance à la norme, les rapports qui ne seraient pas bien construits. De ce point de vue, la pensée par cas paraît plus adaptée que la pensée par type. « *Un cas n'est pas seulement un fait exceptionnel et dont on se contenterait qu'il le reste. Il fait problème ; il appelle une solution, c'est-à-dire l'instauration d'un cadre nouveau du raisonnement, où le sens de l'exception puisse être, sinon définie par rapport aux règles établies auxquelles il déroge, du moins mis en relation avec d'autres cas, réels ou fictifs, susceptibles de redéfinir avec lui une autre formulation de la normalité et de ses exceptions*². » La pensée par cas permet ainsi de situer temporellement le cas paradigmatique de l'espace public relativement à d'autres « cas », de lui rendre sa singularité historique et contextuelle, et de lui retirer sa portée universelle pour rendre possible *une autre formulation de la normalité et de ses exceptions*.

Pour me résumer : les modélisations que je vais présenter sont construites à partir d'un travail inductif réalisé sur la base des entretiens même si elles ne les impliquent pas tous. Elles sont celles qui peuvent rendre compte d'un grand nombre des formes possibles de rapport à l'Europe et au politique repérable dans le (micro) monde social et politique constitué par ce corpus d'entretiens, et qui permettent de documenter une diversité de ces rapports et de leur économie singulière ; qui ont notamment pour vocation de relativiser le rapport universel de la citoyenneté et de l'espace public tout en montrant qu'ils sont tous aussi institutionnellement et par delà politiquement construits que ce dernier ; qui enfin permettent de rendre compte de leur autonomie et de leur cohérence, sans pour autant méconnaître les formes et les effets de la domination sociale et politique.

¹. Revel et Passeron distinguent les cas paradigmatique – qui illustre la règle dont ils soulignent la validité et la performativité, et le cas limite qui, dans tous les cas, appelle à un examen des configurations particulière qui justifie leur singularité et signe une « exception déclarée comme constante », *Penser par cas, op. cit.*, p. 20-21.

². *Ibid.*, p. 11.

1. Le petit [monde] du secteur primaire.

Les enquêtés qui contribuent à la construction du cas petit [monde] s'identifient le plus souvent comme des agriculteurs, des pêcheurs, des viticulteurs ou comme « inscrits » dans ces mondes (« *Depuis que je suis prêtre, j'ai toujours été dans des endroits où il y avait de la pêche*¹. »). Ils sont relativement âgés, plus souvent proches de la retraite que de l'installation. La minorité de « jeunes » parmi les enquêtés des petits [mondes], reflète le vieillissement morphologique de ces mondes sociaux comme la disparition progressive de la référence à des « catégories », comme celle de « paysan », qui leur sont attachées. Ces deux contextes sont liés au processus de concentration économique continue des exploitations², à la crise des stratégies familiales de reproduction de ces mondes³, et à l'effacement progressif de ceux-ci dans la mémoire des générations⁴. Si les petits [mondes] ont longtemps été des mondes masculins⁵, on compte un certain nombre de femmes parmi les enquêtés qui composent le « cas ». Ce sont des femmes qui exercent une activité dans ces petits [mondes], des agricultrices notamment, ou des « femmes de » (pêcheurs, agriculteurs, etc.). Cette présence des femmes est, là encore, révélatrice d'un certain nombre de transformations morphologiques (notamment au sein du (des) monde(s) agricole(s)). Elle relève à la fois des mesures prises contre le travail « invisible » des femmes et contre les formes d'exploitation familiale de « l'exploitation familiale agricole », des effets de l'autonomie conquise par les femmes issues du monde agricole, et de ceux d'une hétérogamie plus marquée qu'auparavant des milieux agricoles : « *Au départ massif des filles d'agriculteurs qui ne se souciaient guère de fournir une main d'œuvre corvéable à merci, s'est peu à peu substitué l'éloignement du collectif de travail des épouses, conjointes, compagnes, d'ailleurs de plus en plus souvent d'origine non agricole, qui vont encore plus souvent exercer une autre profession*⁶. »

1.1. Identification et territoires du soi dans le petit [monde]

Les formes d'identification dans ces petits [mondes] sont articulées par un double « nous », « catégoriel » et « relationnel ». Ces formes d'identifications sont révélatrices de l'inscription du « soi » dans les formes d'un nous « communautaire » (« *son monde* », le territoire localisé à la communauté villageoise, au port, au bourg) même si cette communautarisation⁷ est de plus en plus ouverte sur l'extérieur (« *on vit quand même dans un*

¹. H., 65 ans, curé dans un port breton, père agriculteur.

². Dès les années 70, un certain nombre d'ouvrages de sciences sociales prophétisent la disparition progressive de ces mondes sociaux. Cf. Mendras H., *La fin des paysans*, Paris, SEDEIS, 1967 (réédition, Arles, Actes Sud, coll. « Babel », 1992). Les agriculteurs représentaient la moitié de la population active au début du XXe siècle, 31 % de la population active en 1955, moins du dixième de l'emploi en 1975, et 3 % de la population active dans les années 2000.

³. Champagne P., *L'Héritage refusé. La crise de la reproduction sociale de la paysannerie française. 1950-2000*, Paris, Seuil, 2002.

⁴. Ce n'est plus seulement la « fin des paysans » mais aussi celle des enfants d'agriculteurs : « En 1970, 30 % des hommes de 40 à 59 ans avaient un père paysan ; en 1998 ils ne sont plus que 18 %, et ceux qui naissent aujourd'hui ne sont plus que 3 % à peine. » (Chauvel L., *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France du XXe siècle aux années 2010*, Paris, PUF, p. 107.

⁵. Moins dans le travail effectif, que dans les représentations, publiques ou politiques.

⁶. Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J., dir., *Les Mondes agricoles en politique : de la fin des paysans au retour de la question agricole*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2010, p. 47.

⁷. Je reprends ici la traduction nouvelle de la notion webérienne de *vergemeinschaftung* proposée par J.-C. Grossein, à la place de celle, plus ancienne rendue par « communalisation ».

*monde*¹ »). Elles participent dans le même temps de l'affirmation ou de la revendication d'un statut catégoriel (*nous les pêcheurs, nous les agriculteurs, nous les viticulteurs*) qui tout en traduisant l'individualisation des statuts – qu'illustre l'affirmation de soi comme « producteur » – reste maintenu dans des formes collectives ou communautisées.

C'est d'abord en termes « catégoriel » que les enquêtés se présentent comme habilités à tenir un point de vue « politique » (ici à propos de l'Europe, mais aussi de manière plus générale). L'identification se réalise à partir de l'activité professionnelle et de l'affiliation à une catégorie.

« – Et hormis l'agriculture, y a-t-il des points dans l'Europe que vous trouvez positifs ?

– (*silence*)

– Bien sur, je comprends que l'agriculture est forcément le sujet qui vous touche le plus...

– *Et bien vous savez, on fait chacun ce qui nous intéresse. Enfin moi je suis agriculteur, donc j'ai un avis sur l'agriculture, mais c'est tout*². » (Fredéric).

« *Moi j'avais vous parler beaucoup d'agricole parce que j'connais mieux, c'est plutôt mon rayon*³. » (René)

« *Enfin, moi, je suis agriculteur, donc je regarde plus sur l'agriculture qu'autre chose, ce n'est pas pour ça que je ne regarde pas le reste. On vit quand même dans un monde*⁴. » (Eric)

L'interprétation de la demande à laquelle sont soumis les enquêtés implique donc des formes de jugements articulés par des « nous » catégoriel (*en tant qu'agriculteurs, pêcheurs, viticulteurs, pour nous l'Europe, c'est...*). C'est à partir de ce « nous » – qui occupe une position déterminée par rapport à la politique et à l'Europe dans la mesure où le [monde] est perçu comme affecté par le politique ou par l'Europe – que les enquêtés tiennent un point de vue.

« *C'est-à-dire qu'ils nous obligent à pêcher des quantités de poisson inférieures à ce qu'on faisait avant. Parce qu'au niveau de mon travail, si vous voulez avec l'Europe ils nous ont importé des réglementations et des lois européennes qu'on avait pas avant ! Si vous voulez, nous au niveau pêcheur, on était l'un des derniers métiers restés très libres. (...) Et depuis, il y a plus beaucoup de libertés*⁵. » (Jean)

« *Nous pour les pêcheurs (l'Europe) c'est négatif. Avec les lois qu'ils nous ont données et tout cette année, là, en janvier on a des nouvelles lois qui sont arrivées sur les mailles de chalut, les trucs*

¹. H., 60 ans, BEPA, production maraîchère, marié, 2 enfants en études secondaires, représentant FDSEA, Drome.

². H., 44 ans, Agriculteur, pas d'indication sur le diplôme, petit élevage de 500 moutons, héritier, non syndiqué, association de chasseurs, célibataire, pas d'enfant, origine sociale agriculteur, Haute Vienne, vit hors du bourg.

³. H., 58 ans, formé en maison agricole, propriétaire « héritier », travail avec ses deux fils, marié, 3 enfants, 250 bêtes (viande+lait+céréales), représentant communal FNSEA, Manche.

⁴. H., 60 ans, BEPA, production maraîchère, marié, 2 enfants en études secondaires, représentant FDSEA, Drôme.

⁵. H., 55 ans, patron-pêcheur, CAP tourneur fraiseur, BEP dessinateur industriel, marié, deux enfants – études secondaires, épouse infirmière à ½ temps, père patron-pêcheur, Calvados, – de 5000 hab.

comme ça, (...), ils nous pondent des lois qui sont euh... Mon mari vous répondrait la même chose, l'Europe, non¹ !» (Madame T.)

« On nous impose de plus en plus de contraintes, de contrôle, et bon c'est toujours difficile à suivre, et je vous dis le problème c'est qu'on est pas des industriels. On est des vigneron, on est presque des artisans quoi, (...), je trouve que c'est là que ça coince quoz². » (Vincent)

Cette première forme d'identification – catégorielle – renvoie au caractère primordial de l'activité à partir de laquelle se constitue le « territoire du soi » des enquêtés. Cette activité, sur le modèle du « monde » social des interactionnistes³, coordonne les relations entre plusieurs types d'acteurs (producteurs, consommateurs, administrations, professionnels de la politique, etc.), relations pensées sur le modèle de la « chaîne », dont les différents maillons contribuent collectivement à la production.

« Parce qu'on dit un bateau mais un bateau c'est... Bon nous on est quatre, donc ça fait vivre quatre familles. Mais quand je vais porter mon poisson à la coopérative, la coopérative ils embauchent je ne sais pas combien de personnes, les mareyeurs ils achètent, ils font vivre je ne sais pas combien de personnes, les poissonniers, ainsi de suite... C'est une chaîne⁴. » (Jean)

« Quand moi je dis : "J'ai vendu pendant 30 ans les vaches au même prix", le consommateur, lui, il a acheté un petit peu plus cher, parce que le produit fini, bon il a eu un coût. Mais si aujourd'hui je devais vendre ma viande bovine à mon prix de revient réel, j'serais obligé de la doubler, pratiquement, hein. Ça veut dire que le consommateur, lui, il faudrait qu'il paye deux fois plus cher, hein. Et donc, le subventionnement qu'on fait à la production, j'considère que c'est un subventionnement au consommateur, hein⁵. » (Robert)

J'ai privilégié un nom de modélisation connotant la figure du « monde » social plutôt que d'autres possibles – le « réseau » des politiques publiques – parce qu'il dénote davantage la communautisation. Celle-ci est par exemple matérialisée par le fait que les « autres » ne sont perçus, ou en tout cas évoqués, que dans la mesure où ils participent à la même activité, ou appartiennent au « même » monde (l'autre comme « même »). Les « autres » sont ainsi toujours désignés relativement à partir de la place qu'ils occupent dans le chaînage associé à l'activité : comme partenaires, concurrents et/ou consommateurs. Il en est ainsi des autres ressortissants européens – lorsqu'un éleveur évoque les « polonais », c'est pour mentionner leur faible taux de consommation de viande bovine ; pour les marins, les « espagnols » sont essentiellement des « pêcheurs » concurrents, etc. Les ressortissants européens ne sont pas perçus comme des « polonais » ou des « espagnols », mais avant tout comme des agriculteurs ou des pêcheurs, décrits à partir de leur niveau de modernisation, de leur capacité productive, des droits et des obligations (différents) qui

¹. F., 30 ans, pas d'indication sur le diplôme, Coiffeuse et « conjointe collaboratrice » de pêcheur, 2 enfants, père patron-pêcheur, Calvados – de 1000 hab.

². H., 42 ans, BEPC, BPA, Viticulteur et président d'une cave coopérative, 30 ha, marié à une employée de banque, deux enfants, père artisan, Roussillon.

³. Becker H. S. *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 2006.

⁴. H., 55 ans, patron-pêcheur, CAP tourneur fraiseur, BEP dessinateur industriel, marié, deux enfants – études secondaires, épouse infirmière à ½ temps, père patron-pêcheur, Calvados, – de 5000 hab.

⁵. H., 50 ans, agriculteur, bac fabrication mécanique, administrateur de la fédération nationale bovine, vice-président de la FDSEA, 150 h, 90 vaches, en GAEC avec son frère, marié, deux enfants, parents agriculteurs, Cher.

pèsent sur leurs systèmes nationaux de production, etc., bref de la position qu'ils occupent dans des petits [mondes].

« Ce qui nous dérange, c'est les bateaux usines par contre. C'est-à-dire que genre les Espagnols viennent chez nous, ils ont le droit de pêcher ce qu'ils veulent. Alors que nous on a des quotas, on a des lois. Mais (les espagnols) peuvent tout nous rafler en trois semaines (...) C'est des gros bateaux donc ils peuvent se permettre de ne pas rentrer chez eux, ils ont beaucoup de gasoil, et en fin de compte ils raflent tout ! Ils nettoient tout ! La dernière fois on a compté avec mon mari, y'en avait qui avaient 24 dragues au cul du bateau, donc ça fait 48 dragues alors que nous on en a que 6 ! Ils nous raflent tout, quoi !. Donc ça je trouve ça un peu dégueulasse¹. » (Madame T)

Dans cette activité prime la place centrale du producteur, forme d'identification qui enregistre là encore les transformations récentes de ces milieux. « Dès [le début des années 90], les processus de différenciation socio-économique sont d'autant plus prégnants que les producteurs agricoles commencent à se définir avant tout par la position qu'ils occupent au sein d'une filière et non par un "état" qui les différencierait d'autres acteurs de l'économie². » Les entretiens donnent à voir des enquêtés aux prises avec des choix techniques (favoriser telle ou telle production, privilégier telle ou telle forme de procédures, ou tels ou tels dispositifs de politique publique) qui les engagent sur plusieurs années et qui les obligent à anticiper sur l'évolution des « marchés ». La rationalisation et la technicisation de l'activité de « producteur », sur lesquelles on reviendra, n'empêchent pas que les identifications à la catégorie de « patron » ou à celle de « l'entrepreneur³ » ne soient revendiquées que par une minorité d'entre eux (parmi les plus jeunes) et même alors de façon relative et partielle, et que continuent à s'imposer les présentations de soi comme agriculteurs, viticulteurs ou pêcheurs.

L'immédiateté de l'apparition de ces identifications dans les entretiens est significative de la place que les membres des petits mondes estiment occuper dans le monde social – de son évidence, de sa visibilité, comme de sa valorisation relative. Cette perception peut s'appuyer sur les images publiques et les stéréotypes plutôt positifs diffusés par les porte-parole des groupes et de leur réception dans « l'opinion publique »⁴. Elle peut également

1. F., 30 ans, pas d'indication sur le diplôme, Coiffeuse et « conjointe collaboratrice » de pêcheur, 2 enfants, père patron-pêcheur, Calvados – de 1000 hab.

2. Purseigle F., « La coordination rurale : un nouvel acteur sur l'échiquier syndical », in Hervieu B. et al., dir., *Les Mondes agricoles en politique...*, op. cit., p. 241-272, p. 244.

3. Faure A., Gerbaux F., Muller P., *Les entrepreneurs ruraux, agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux*, Paris, l'Harmattan, 1989.

4. Ce qui implique évidemment le fait que ces groupes aient des porte-paroles, on y reviendra, ce qui là encore entraîne des différences significatives entre ces univers sociaux. Ne serait-ce que la capacité à séduire l'opinion publique. Depuis une vingtaine d'années, certains des membres de ces groupes sociaux (représentants syndicaux, porte-parole professionnels) ont été socialisés par les organisations professionnelles ou syndicales à parler avec des publics extérieurs ou à « séduire l'opinion publique » (voir Champagne P., « La manifestation. La production de l'événement politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52-53, 1984, p. 19-41.). « L'action syndicale et professionnelle a pris progressivement un double visage : opérations « commando » (contre la grande distribution, les transporteurs, les maïs transgéniques, les préfectures) d'un côté et opérations de séduction de l'autre (distribution de produits, visites à la ferme, animations urbains, concerts. » (Purseigle F., « L'éclatement des représentations et des modes d'action », in Hervieu B et al., dir., *Les Mondes agricoles en politique...*, op. cit., p. 133-143, p. 139). Les entretiens portent la trace de ce travail de socialisation aux relations publiques. Les enquêtés (ou ceux qui sont le plus à l'aise avec la parole) prennent le temps d'expliquer leur activité, la décrivent, la traduisent en des termes compréhensibles pour un public extérieur. Il n'est pas rare que les enquêtés avant ou après l'entretien fassent faire à l'enquêteur le tour de l'exploitation.

être étayée par une visibilité sociale encore importante, manifestée par de très nombreux travaux de sciences sociales (historiens, économiques, politistes¹).

Si le nous catégoriel connote particulièrement des milieux « professionnels », la profession est ici bien davantage qu'une catégorie administrative, une occupation, voire un métier. Constitué par une existence vouée à l'activité et à sa transmission, le territoire du soi est aussi caractérisé par le savoir-faire et l'autonomie. La majorité des enquêtés évoque des vies entièrement vouées à, et circonscrites par l'activité, sur le mode d'un investissement quasi *oblatif*. « *On s'prend une semaine de vacances tous les deux ans*² », dit René et Madame T, à propos des « employés » de son « entreprise » fait écho : « *Ils ne font que ça. Pas de week-ends, pas de fêtes, rien. Donc mes matelots, ils prennent des vacances... avec le mauvais temps l'année dernière ils ont du prendre leurs vacances mais au bout d'un moment ça suffit, ils aiment pas être à terre donc euh... Ils sont restés un mois à réparer le matériel.* » Cet investissement vocationnel et auquel on sacrifie tout son temps, est contrebalancé par l'autonomie conférée par l'activité. La liberté et le statut d'indépendant apparaissent ainsi primordiaux dans les formes d'identification et de présentation de soi, et sont systématiquement évoqués dans les entretiens.

Structurant les formes « d'expériences sociales » et le sens commun qui leur est conféré, ce territoire du soi façonne également les modes de sociabilité.

- « – En fait, vous avez toujours vécu là ?
- *Ah non ! C'est ma femme ! Moi j'suis de Morville, la commune d'à côté.*
- D'accord, donc votre femme était...
- *(Il me coupe) Elle est née là !*
- Ah d'accord ! (...) Et vous avez commencé à travailler ici...
- *Non, j'ai commencé chez mes parents.*
- Et ensuite vous avez rencontré votre femme...
- *Voilà, et puis j'suis venu là*³. » (René)

« *Parce qu'à Domaine, c'était une commune de 5000-6000 habitants, je suis depuis tout petit là, il y avait mes parents là*⁴... » (Eric)

Qu'on l'appelle « ici » ou « là », cette activité est localisée (d'où le qualificatif de petit [monde], qui connote la dimension spatialisée du territoire du soi). L'espace local dans lequel elle s'inscrit contribue à la définition d'un nous relationnel imbriqué avec le nous catégoriel, double nous caractéristique du territoire du soi comme un *là*.

Souvent héritée de ses parents sinon transmise à ses enfants⁵ – ce qui la dote d'une dimension patrimoniale –, exercée en zones rurales, l'activité principale suppose en effet généralement l'imbrication des rapports familiaux, des rapports de voisinages et des rapports professionnels qui engendre une plus grande indétermination entre sociabilité

¹. Pour un état des lieux de la diversité de ces travaux, Purseigle F., *Les sillons de l'engagement, jeunes agriculteurs et action collective*, Paris, l'Harmattan, 2004.

². H., 58 ans, maison agricole, propriétaire « héritier », travail avec ses deux fils, marié 3 enfants, 250 bêtes (viande+lait+céréales), représentant communal FNSEA, Manche.

³. *Ibid.*

⁴. H., 60 ans, BEPA, production maraîchère, marié, 2 enfants en études secondaires, représentant FDSEA, Drôme.

⁵. Encore aujourd'hui, 85 % des agriculteurs ont un père agriculteur. Cf. Dubuisson-Quellier S., Giraud C., « Les agriculteurs, entre clôtures et passerelles », in Hervieu B. et al., dir., *Les Mondes agricoles en politique...*, op. cit., p. 111-129, p. 111.

interne – qui s’effectue au sein ou autour du foyer –, et *externe* – qui a trait aux amitiés et aux relations de travail¹. Les enquêtés des petits [mondes] lorsqu’ils évoquent spontanément leur réseau de sociabilité convoquent essentiellement des parents et/ou des pairs qui, assez couramment, sont les mêmes.

Les relations sont plus fréquentes au sein de la parenté élargie (puisqu’au conjoint et aux enfants s’ajoutent le plus souvent des parents, des oncles ou des neveux), et font fonction de relations amicales (entre membres de mêmes générations). En revanche il n’y a pas ou peu d’évocation d’amis (de collègues, de copains) et de relations constituées en dehors des réseaux familialo-professionnels. C’est donc plutôt à partir de la « maisonnée », définie comme « *un groupe objectivement solidaire formant une unité de consommation et de production domestique sans pour autant correspondre nécessairement à un seul ménage*² » qu’il faut penser les formes principales de sociabilité à laquelle renvoie ce « nous » relationnel. Cette imbrication des relations de parentés, de voisinages, professionnelles, est caractéristique des formes de sociabilité ouvrières et agricoles des mondes ruraux marquée par une faible mobilité patrimoniale et individuelle et par la faiblesse de relations « électives »³. Elle implique des formes d’interconnaissance qui renforce la densité des relations sociales et contribue à la personnalisation des rapports sociaux.

Le monde de Madame T.

Les rapports de sociabilité évoqués par Madame T.⁴, qu’ils soient familiaux, professionnels ou de voisinage, sont tous liés à l’activité de petit patron pêcheur qu’elle partage avec son mari. On retrouve de manière assez typique les formes d’identification catégorielles (*nous les pêcheurs*) imbriquées de formes relationnelles puisque toute la famille qu’elle évoque – ses grands-parents, parents (dont son père décédé en mer) et beaux-parents, oncles, tantes, cousins et neveux – est composée de pêcheurs. Madame T. et son mari sont tous les deux nés dans le village dans lequel ils résident et qu’ils n’ont quitté que quelques années pour vivre dans un bourg distant de quelques kilomètres avant de revenir « *chez eux* ». *On est nés à G., on a grandi à G., on est juste partis à St A. il y a 5 ans parce qu’on avait acheté notre première maison dans la rue principale, à côté de la boulangerie, mais quand on a eu nos enfants, c’était beaucoup trop petit donc on est revenus à G. Donc je suis revenue chez moi.* Madame T. a exercé quelques années une activité de coiffeuse, activité qu’elle a progressivement réduite pour s’occuper de l’entreprise de pêche qu’elle a constituée avec son mari. Elle s’occupe de la comptabilité et des questions administratives, fait de la vente directe de poisson ou des tournées chez les poissonniers et continue de coiffer à domicile les « *grands-mères* » qu’elle *aime bien*. L’entreprise de pêche est composée de membres de la « *famille, mon beau-père et mon cousin. Mon beau-père est à 10 mois de la retraite donc on l’a réembauché pour qu’il finisse ses 10 mois, parce qu’il a revendu son bateau, et mon cousin parce que c’est le meilleur du port ! (rires)* ». Là encore, outre la prégnance des solidarités relationnelles (avec le beau père), on retrouve leur imbrication avec des formes catégorielles (ils n’ont pas embauché le cousin parce qu’il est de la famille, mais bien parce que il est le meilleur pêcheur de C.).

¹. Héran F., « La sociabilité, une pratique culturelle », *Économie et statistique*, 216, 1988.

². Weber F., « Pour penser la parenté contemporaine », in Debordeaux D., Strobel P., dir., *Les solidarités familiales en questions. Entraide et transmission*, Paris, LGDJ (coll. « Droit et Société »), 2002, p. 73-106.

³. Héran F., « La sociabilité, une pratique culturelle », art. cité

⁴. F., 30 ans, pas d’indication sur le diplôme, Coiffeuse et « conjointe collaboratrice » de pêcheur, 2 enfants, père patron-pêcheur, Calvados – de 1000 hab.

Cet espace des relations sociales (familiales, de voisinage, professionnelles) entraîne des obligations réciproques et des formes de solidarité¹ – qui même si elles sont pour partie (désormais ?) vécues sur le mode de la contrainte –, contribuent fortement à l'économie et la perception des relations sociales.

« Premières vacances depuis cinq ans cette année. Parce qu'en fait, on a acheté tout en même temps, le bateau, la maison, la voiture et le camion donc c'est la première fois qu'on est allés en vacances cette année. On a pris un mois, carrément. On part en mars, le mois où il y a tempête. De toute façon, on n'est pas en mer... On part parce que si on reste là on se tape les corvées de tout le monde, avec le camion on se tape les déménagements et tout... Donc on s'en va². » (Madame T.)

Cette seconde dimension – relationnelle – de l'identification connote ainsi le rapport localisé de l'activité et le primat de l'interconnaissance qui confèrent une forme d'unité à des univers sociaux qui peuvent par ailleurs être assez différents. Les rapports sociaux y sont personnalisés (*importance des liens de parenté, des formes de dévouement, de « services » ou encore d'obligations morales*) et marqués par des formes de solidarité (coopération, interdépendance, interconnaissance)³.

1.2. Les relations entre le territoire du soi et le territoire politique dans le petit [monde]

Les relations entre le territoire du soi social et celui du politique se caractérisent par le partage d'un territoire commun à, et circonscrit par, l'activité localisée. Ce partage implique des relations denses et personnalisées avec le personnel politique spécialisé ou concerné, et s'accompagne d'une distance généralisée au reste du « territoire du politique ». Ces relations renvoient à des formes historicisées de liens politiques. Les interventions du politique dans le cadre de l'activité ou des « territoires du là » sont anciennes et régulières, ne serait-ce que parce que longtemps ces catégories sociales ont constitué l'essentiel de la population. Quand les mondes sociaux se diversifient et se spécialisent (XIX^e - XX^e), les modes de relations patronnés⁴ se reconfigurent dans des formes corporatistes et néo-corporatistes de gestion des secteurs (avec par exemple la création d'un ministère de l'Agriculture en 1881), d'abord en vue de maintenir les populations agricoles à la terre, ensuite à des fins de modernisation agricole⁵, processus encouragés et accompagnés par les pouvoirs publics construisant le maintien de l'agriculture comme une « affaire d'État »⁶. La dépersonnalisation bureaucratique impliquée dans ces transformations progressives n'a pas remis en cause l'idée d'une représentation catégorielle dans l'État, ce dont atteste par exemple le fait que le ministère de l'Agriculture soit topique du « ministère à clientèle⁷ », la médiation étant par ailleurs

¹. Le fait de salarier un membre de la famille correspond à une logique d'entre-aide au sein de la parenté, de mise à profit de la possibilité de salariat faute de mieux financièrement et/ou professionnellement. Cf. Lobet D., « La logique du don dans la transmission des entreprises familiales », *Sociétés contemporaines*, 62, 2006, p. 27-47.

². F., 30 ans, pas d'indication sur le diplôme, Coiffeuse et « conjointe collaboratrice » de pêcheur, 2 enfants, fille de pêcheur, Calvados – de 1000 h.

³. Mischi J., « Observer la politisation des ruraux sous l'angle des sociabilités : enjeux et perspectives », in Antoine A., Mischi J., dir., *Sociabilité et politique en milieu rural*, Rennes, PUR, 2008 ; Mischi J., Renahy N., « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », art. cité, p. 17.

⁴. Tilly C., « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 4, 1984, p. 89-108.

⁵. Muller P., *Le technocrate et le paysan. Essai sur la modernisation de l'agriculture, de 1945 à nos jours*, Paris, Édition de l'Atelier-Les éditions ouvrières, 1984 ; Christian Lequesne, *L'Europe bleue*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2001.

⁶. Hervieu B. et al., dir., *Les Mondes agricoles en politique...*, *op. cit.*, p. 31.

⁷. Thoenig J.-C., *L'administration en miettes*, Paris, Fayard, 1985.

favorisée par le poids et l'influence maintenue des organisations syndicales (la FNSEA notamment). Cette dépersonnalisation est ainsi contrebalancée par un travail politique et syndical « de terrain », réalisé par des professionnels dont la spécialisation politique ou l'appartenance au champ politique a longtemps été fondé et rendu possible par l'entretien d'un capital politique spécifique et territorialisé¹ (sur-représentation des élus agriculteurs par rapport à leur pourcentage dans la population active², importance du travail de circonscription, interconnaissance et personnalisation des rapports, etc.³). Tout ceci conduit à des relations d'interdépendance ou de dépendances réciproques entre les petits [mondes] et leurs représentants politiques et syndicaux. Les enquêtés des petits [mondes] ont des relais sur lesquels ils ont prise à tous les niveaux de décision, et qui, étant issus de leurs mondes, assurent plus largement la représentation de leurs modes d'existences sociales. Ceci renvoie à la double matérialité de la politique dans les petits [mondes], qui implique que le travail politique en milieu rural soit en même temps dédié à la catégorie et à ses intérêts.

La densité des organisations syndicales et de leurs déclinaisons territoriales assure la présence dans l'entourage sociabilitaire des enquêtés de nombreux représentants issus du petit [monde], et leur relative proximité, à la fois sociale et territoriale. Elles limitent davantage qu'ailleurs les « lois d'airains de l'oligarchie » et conduisent à ce que les instances syndicales ou associatives organisées pour la défense catégorielle du monde tiennent leurs formes spécifiques d'être inscrites dans des relations de sociabilité professionnelle et familiale, ce qui favorise les formes de la mobilisation et la proximité de, et à, l'action politique⁴.

« Une association, ouais, pour les pêcheurs donc qui font des réunions, qui gueulent, tout ça (...) Mon oncle y va encore. (...) D'ailleurs je crois qu'il est toujours secrétaire du bureau ou je sais pas quoi... Donc quand y'a une grève à faire c'est eux qui nous disent telle date, telle heure, là⁵... » (Madame T.)

Les liens entre le « territoire du soi » social et le territoire du politique, ou la représentation politique telle qu'elle se conçoit dans cette modélisation – défense des intérêts catégoriels et incarnation de la communauté par le biais d'organisations et de professionnels avec lesquels on entretient des relations personnelles – renvoient ainsi aux modalités classiques du travail politique effectué auprès de ces groupes et par ces groupes sur eux-mêmes, et plus généralement à l'économie des échanges et des relations sociales et politiques qui tissent, constituent et réassurent le monde.

L'attention et l'intérêt accordés aux représentants politiques sont ainsi définis par les enjeux propres aux petits [mondes] (les affaires du là et celles qui concernent l'activité). Ils impliquent une connaissance fine et détaillée des représentants du territoire du soi (le maire, les représentants associatifs ou syndicaux locaux, le député de la circonscription,

¹. Gaxie D., *La Démocratie représentative*, op. cit. Sur les transformations en cours dans la représentation politique notamment dans des espaces « périurbains », cf. Bruneau I., Renahy N., « Une petite bourgeoisie au pouvoir. Sur le renouvellement des élus en milieu rural », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 191-192, 2012, p. 47-68.

². Garraud P., *Profession : homme politique. La carrière politique des maires urbains*, Paris, L'Harmattan (coll. « Logiques Politiques »), 1984 ; Koebel M., *Le Pouvoir local ou la démocratie improbable*, Bellecombe-en-Bauge, Éditions du Croquant, 2006.

³. Mischi J., Renahy N., « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », art. cité

⁴. Ibid.

⁵. F., 30 ans, pas d'indication sur le diplôme, Coiffeuse et « conjointe collaboratrice » de pêcheur, 2 enfants, père patron-pêcheur, Calvados – de 1000 hab.

etc.). Les relations entretenues avec ces représentants politiques ne sont pas caractérisées par la distance mais tout au contraire par des formes d'appropriation (« nos politiques locaux », « nos administrations ») qui signalent l'existence de relations marquées de proximité, d'interconnaissances et de partage d'un monde commun.

« Parce que je vois aux Affaires maritimes ils sont censés... C'est censé être notre administration à nous puisqu'on dépend d'eux, on paye nos charges à eux, et quand on va les voir, qu'on leur pose des questions, ou ils peuvent pas nous recevoir, ou ils savent pas ! »
(Jean)

La connaissance, l'attention ou l'intérêt qui leur est accordé croît ainsi avec leur ancrage territorial et des niveaux graduels de distance (dans la perception, l'intérêt, ou l'attention) se matérialisent à mesure de l'éloignement territorial.

« Mais nous on a pas fait plus attention que ça euh... la politique, nous, euh... Je suis plutôt gauche... On a un maire excellent ici qui est plutôt gauche, donc nous on suit le maire... Je le connais très bien, c'est mon voisin... mais en fin de compte on est plutôt gauche¹. » (Madame T.)

« Nos politiques locaux, les parlementaires français, on arrive euh, ils viennent dans leur circonscription, on arrive à les voir, on arrive à les influencer, les parlementaires européens c'est autre chose quoi. J'pense qu'effectivement les parlementaires européens ils se déconnectent assez facilement quoi, parce qu'ils sont plus éloignés, et ils sont pas localisés sur le territoire, donc on n'a personne à... hein. (...). Mais c'est vrai qu'on a le souci qu'ils sont déconnectés de, disons des métiers, des professions et pis disons des attentes de chacun². » (Robert)

Ce sont, de la même façon, les enjeux liés à l'activité du monde et à ses dimensions territorialisées qui structurent ce qui se dit à propos des « pratiques politiques ». Ici comme ailleurs, elles ne sont pas dissociées de l'existence ordinaire et des activités sociales que cette existence circonscrit. Ainsi l'information recherchée (sur le politique, ou sur l'Europe) est directement liée à l'activité (lecture de la presse locale et régionale, de la presse professionnelle ; recours à des informations ciblées produites par les organisations professionnelles ou syndicales ou encore les administrations territorialisées) comme le sont les actions collectives auxquelles ils disent participer (manifestations et grèves catégorielles ou liées à des enjeux territoriaux). L'espace dans lequel se déroulent ces pratiques est un espace public si on veut, mais reconfiguré à partir de soi et redimensionné à soi ou prévalent les influences des membres des groupes primaires (en parlant entre nous, en parlant avec les grands-mères qui mangent du poisson) et où se constitue le sens commun à conférer à ces pratiques.

Le vote – dans la description des pratiques qui le constituent dans ce monde – n'a donc pas le caractère d'expression de choix politique qu'on lui attribue dans l'espace public. La pratique électorale est décrite à partir de son insertion dans le territoire du là – les enquêtés disent voter généralement pour les élections locales (locales ou à enjeu local) et pour les « grandes élections », signe de la nationalisation du champ politique et de l'effet

¹. *Ibid.*

². H., 50 ans, agriculteur, bac fabrication mécanique, administrateur de la fédération nationale bovine, vice-président de la FDSEA, 150 h, 90 vaches, en GAEC avec son frère, marié, deux enfants, parents agriculteurs, Cher.

mobilisateur de l'élection présidentielle¹, et l'on y retrouve la personnalisation (connaissance) des candidats et de l'échange politique et la mise à distance du national et des catégories proprement politiques constitutives de l'espace public². L'acte de vote, de la même façon, n'est pas décrit comme un rituel citoyen impliquant des compétences et des savoirs particuliers, mais comme inscrit dans la continuité des pratiques et des influences ordinaires.

« Mais je (ne) vote (qu') aux communales, (...) y'a des personnes que je connais que j'aime bien barrer (rires) bah quoi ? Je vais aller voter par exemple si c'est des élections communales, cantonales à la rigueur, parce que je sais que l'action elle est directe et que je la vois et puis je m'en aperçois. Dès que c'est national ou européen, j'ai l'impression que les jeux sont faits d'avance généralement et puis bah c'est une continuité tout le temps, que ça soit... Un moment donné on a dit que la gauche avait plutôt une politique de droite et que la droite une politique de gauche alors va te retrouver toi, là-dedans³. » (Jean-Claude)

« Les dernières élections que j'ai fait ça devait être les dernières présidentielles... La mairie c'est sûr, on revote l'année prochaine. En gros on vote que ça, nous. C'est rare qu'on vote autrement. Moi, ah, vous allez rire ! Ne riez pas, je vote comme ma mère ! (rires) On n'aime pas du tout la politique... Ma mère, mon beau père vont voter, on les suit, ils habitent juste à côté et ils nous disent : "Faut voter aujourd'hui", donc on y va... Il faut voter donc on y va. J'ai pas envie de voter blanc, c'est sûr, donc généralement je leur dis : "Vous votez quoi ?" (rires). Et mon mari c'est pareil⁴. » (Madame T)

« – C'était les députés européens.

– (il soupire). Ah oui oh la la, ça m'a pas bien intéressé...

– C'était plus flou ?

– Ouais, ouais, (il marmonne)

– Et le referendum c'était une question plus claire ?

– Ouais ouais, voilà. Mais, non l'autre euh... Ouais j'étais certainement voté hein, mais sans plus hein. Sans m'intéresser tellement⁵. » (René)

Ce rapport « spécialisé » à certaines dimensions de la politique n'est donc pas constitutif d'un intérêt qui se généraliserait par contiguïté. Les enquêtés manifestent des formes d'indifférence et distance à ce qui n'appartient pas à leur monde et à d'autres formes d'autorité et de sollicitation, manifestations qui sont autant de manière de résister à ce sur quoi ils n'ont pas de prise. Le territoire du là circonscrit le concernement politique, caractérisé par la relative inattention voire par l'indifférence à ce qui ne les concerne pas directement, c'est-à-dire l'activité, le local, la sociabilité, dimensions différentes d'un même monde, dimensions continues – plus que contigües – qui saturent l'univers des petits [mondes].

¹. Gaxie D., Lehingue P., *Enjeux municipaux, la constitution des enjeux politique dans une élection municipale*, Paris, PUF-CURRAP, 1984 ; Dormagen J.-Y., Braconnier C., *La démocratie de l'abstention*, *op. cit.*

². Mischi J., Renahy N., « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », art. cité.

³. H., un peu plus de 50 ans, agriculteur, herbe+lait, 70 h, marié à une professeure des écoles, 4 enfants, fils d'agriculteurs, village de la Mayenne.

⁴. F., 30 ans, pas d'indication sur le diplôme, Coiffeuse et « conjointe collaboratrice » de pêcheur, 2 enfants, père patron-pêcheur, Calvados – de 1000 hab.

⁵. H., 58 ans, formé en maison agricole, propriétaire « héritier », travail avec ses deux fils, marié, 3 enfants, 250 bêtes (viande+lait+céréales), représentant communal FNSEA, Manche.

« – Est-ce qu'il y a des choses qui vous paraissent particulièrement compliquées quand on vous parle de l'Europe ?

– (*petit blanc*) *Oh... oh si, oh si... mais... j'm'en inquiète pas, car ça m'intéresse moins moi, hein.*

– D'accord, donc il n'y a pas de points particuliers sur lesquels vous voudriez avoir plus d'information ?

– (*blanc*) (*signe de la tête qui veut dire non*).

– Ce que vous voulez savoir, vous le savez ?

– *Oui.* » (René)

« Disons que nous au niveau du monde agricole on est peut être un peu plus au courant de ce qui se passe autour de la PAC... par les chambres d'agriculture on a des formations... celui qui veut, il y va. Après à d'autres niveaux, comme la politique, le parlement savoir comment ça fonctionne... (Ça à l'air compliqué ?) C'est pas que c'est forcément compliqué, c'est juste qu'on se sent pas concerné¹. » (Hervé)

On a enregistré ici des formes d'identifications catégorielles (marquées par la *spécialisation* propre à l'activité) et localisées (*spatialisées* sur le territoire du là) qui contribuent à déterminer des formes de sociabilités spécifiques. Cette double forme, à la fois spécialisée et spatialisée, caractérise toutes les dimensions des mondes sociaux qu'on a inclus dans le cas petits [mondes]. Même si ces mondes se désenclavent – dans le même temps qu'ils disparaissent progressivement – les enquêtés partagent une même zone de pertinence, et le sens commun que celle-ci circonscrit, est réassuré de façon permanente par des entourages.

Ce monde social est tout à la fois un monde institutionnel – un monde d'institutions – qui a poussé très loin la spécialisation et la spécification. Au-delà de secteurs de l'État central et déconcentré, et des formes de représentations politiques et syndicales, on pourrait citer les formations scolaires spécifiques (l'existence de lycées agricoles, de filières d'agronomie dans l'enseignement supérieur), les organismes de crédits (avec l'exemple paradigmatique du crédit agricole), les assurances et les mutuelles agricoles, la presse spécialisée, etc. D'une certaine manière, toutes les institutions qui composent et tissent le monde social se sont dotées de leurs « secteurs » agricoles, déclinés en zones rurales, et par-là spatialisés. Ceci confère une force sociale extrêmement puissante aux identifications dans les petits [mondes], dont on mesure les effets *a contrario* lorsque ces mondes sont en voie de désinstitutionalisation comme l'est le monde de la pêche, même si, là, la désinstitutionalisation est en cours. La force sociale de ces identifications est mobilisée par des représentants politiques qui la plupart du temps sont issus de ces mondes, et qui contribuent par un travail politique spécifique à renforcer ces identifications et à soutenir les modes d'existences sociaux dont elles procèdent.

Le rapport au politique est ainsi circonscrit à un concernement, un engagement réduit à ce qui concerne et qui est tout à la fois, là encore, spécialisé et spatialisé. Le territoire du politique est redimensionné à soi, approprié à partir de la spécialisation et de la spatialisation, et se tient à distance du territoire du politique central. Par la spécialisation, et dans les limites du cantonnement territorial, le territoire du soi social est ainsi garanti et

¹. H., 41 ans, bac pro agricole, éleveur (250 vaches), conjointe collaboratrice, 4 enfants, fils d'agriculteur, Maine et Loire, 1350 h.

protégé contre la domination extérieure. Ceci se manifeste par exemple dans la façon dont les enquêtés négocient la relation avec l'enquêteur au cours de l'entretien ; ils peuvent *en remonter* à l'enquêteur tant qu'est maintenue la définition implicite de la situation : les enquêtés du petit monde sont sollicités pour parler *de ce qui les concerne*. Cette négociation tacite – objectivée dans les modes de présentation de soi et d'auto-identification immédiatement catégorielle de l'enquêté – peut faire l'objet de rappel à l'ordre de la félicité (qui se manifeste par le silence, ou le redimensionnement immédiat de la question) lorsque l'enquêteur dépasse les limites de ce territoire du soi (*Et hormis l'agriculture, y a-t-il des points dans l'Europe que vous trouvez positifs ?*)

2. L'espace de la [représentation pré-moderne]

Contrairement au cas précédent, l'espace de la [représentation « pré-moderne »] est un « cas » majoritairement féminin. Il est composé d'enquêtées partageant des conditions sociales d'existence relativement aisées, issues de la petite et moyenne bourgeoisie, dotées de diplômes de l'enseignement supérieur (même si peu élevés – la limite haute étant la licence), plus souvent acquis dans des écoles privées, et relativement « genrés » (lettres, communication, langues, secrétariat, etc.). Les enquêtées se caractérisent également par le fait d'avoir peu travaillé, du moins plus après la naissance de leurs (assez nombreux) enfants. Toutefois, on trouve également dans ce « cas » des retraités des classes « moyennes » voire supérieures, plutôt inscrits du côté du pôle économique ou des professions « d'ordre » aux multiples sens du terme (magistrat, comptable). Caractérisé par son âge et son genre, ce cas regroupe encore spécifiquement des enquêtés qui s'identifient comme « catholiques ».

2.1. Identification et territoires du soi dans la [représentation pré-moderne]

Que ce soit sous des formes identificatoires qui arrivent rapidement dans l'entretien, ou dans des affiliations qui s'égrainent tout au long de l'interaction, les enquêtés s'auto-identifient davantage par les relations – notamment familiales – qu'ils entretiennent avec autrui, plutôt qu'en ayant recours à des formes d'identification catégorielle (qu'elles soient sociale, professionnelle, politique, etc.).

« J'ai une sœur qui a épousé un Néerlandais. Elle a divorcé entre temps mais elle y vit toujours. Mon grand père maternel était hollandais. Mes autres grands-parents venaient de Flandre. Ils sont Belges. Dans notre famille, on a toujours été un peu mélangé européen¹. »
(Christine)

À l'inverse de tous les autres cas, c'est ainsi essentiellement une dimension relationnelle qui soutient les formes principales d'identification repérées ici, y compris lorsque les enquêtés sont sollicités pour en faire prévaloir d'autres.

« – Vous pouvez me redire un peu, justement, votre parcours ? Vous m'avez dit que vous étiez prof ?... »

¹. F., 52 ans, Ecole d'assistance de direction, sans profession, parents agriculteurs, mariés, cadre supérieur, catholique, village – de 500 hab., Oise.

– J’ai été prof d’anglais à Isigny-sur-Mer, donc c’était dans le Calvados. Et puis, je me suis mariée, et puis Jean-Baptiste [son mari] a fait son service militaire pendant deux ans et demi, et il a été nommé au Blanc, dans l’Indre, et là j’ai demandé mon “exeat”, et je ne l’ai pas obtenu. Donc quand je suis arrivée dans l’Indre, on m’a mis alors que ce n’était pas ma spécialité, prof d’histoire géo dans un lycée (...) j’ai attendu Vincent, j’ai eu Vincent, et donc... euh... j’ai enseigné un tout petit peu, mais très peu, dans une école libre du coin. Mais je voulais me consacrer tout à fait à Vincent. N’ayant pas eu de famille, je me disais, j’en crée une, et voilà. (...) Moi j’étais à l’assistance publique jusqu’à l’âge de 11 ans. Ensuite, comme je travaillais bien en classe et c’était juste après la guerre... j’étais... en fait, j’étais prise à neuf ans et demi, par une personne qui était directrice d’un pensionnat secondaire à Alençon – la voilà, là [elle me montre une photo] – et... euh... J’ai été choisie par elle (...) c’était une célibataire. (...). J’étais chez elle, mais chez elle c’était le pensionnat. Y avait pas d’affection, mais avec le recul, j’ai beaucoup de reconnaissance. Parce qu’à la naissance de Vincent elle était là... et puis elle connaissait bien Jean-Baptiste¹. »
(Marguerite)

Le territoire du soi est ainsi la « communauté domestique », qui coordonne la plupart des affiliations de ceux – ou plus souvent des celles – qui ont vocation à le construire, l’animer, l’entretenir et le transmettre. Le « je » dont ils font usage est donc imbriqué dans un « nous » familial. La famille dont il est alors question est la famille comme institution, famille au sein de laquelle l’enquêté occupe une place, et institution qu’il a vocation à défendre. « *La famille c’est le père, la mère et les grands parents d’ego, c’est aussi ego comme père ou mère et les enfants d’ego ; tout cela fait au sens fort, partie de moi. La famille ce sont les valeurs religieuses qui la fondent et qu’elle transmet. Mais c’est également ce qui l’a rend matériellement possible, qui en est un élément indissociable et en constitue le signe. Le patrimoine familial, terres, maisons individualisés (...), objets qui font partie de nous, nous ont été transmis par les ancêtres et que nous transmettons aux enfants, aux descendants. Le patrimoine est lié aux valeurs du travail (...), car on doit mériter ce que l’on a, et le patrimoine est fait pour être transmis, enrichi².* »

Le je engagé dans l’identification est ainsi moins un sujet qu’un « membre » de la famille, « statut » qui le définit et l’habilite. Il ne la « représente » pas ou n’en est pas un « porte parole », car ces deux qualités impliquent une généralisation ou une incarnation métonymique et une séparation, qu’en tant que membre assigné à une place familiale (et partant sociale) particulière, l’enquêté ne peut tenir. C’est en tant que membre particulier de cette communauté et du rôle spécifique qui lui est assigné dans cette communauté (hiérarchisée notamment par l’âge et le genre) que l’enquêté est habilité.

S’identifier à partir de sa position dans un réseau relationnel

Agée de 52 ans (née en 1954) Christine a été éduquée et socialisée dans une famille d’agriculteurs de l’Oise (Picardie), manifestement plutôt aisée. Dans son milieu, les garçons ont des carrières « professionnelles » par lesquelles ils contribuent au maintien du statut et à l’accroissement du patrimoine familial, les filles ont des carrières « domestiques » spécialisées dans l’entretien des relations familiales et sociales. Ainsi la propriété comme la charge de l’exploitation agricole se transmettent aux garçons (Son grand père paternel l’a transmise au père de Christine qui l’a lui-même transmis au frère

¹. F., 70 ans, eq. licence de lettres, inactive, mariée avec un ingénieur, 4 enfants, orpheline élevée par une directrice d’école, catholique, Caen.

². Michelat G., Simon M., *Classe, religion et comportements politique*, Paris, PFNSP-Éditions sociales, 1977, p. 16-17.

de cette dernière). « Depuis le départ, c'est plutôt un domaine masculin. Comme j'avais un frère, il était induit que c'était lui qui allait s'en occuper. Sauf s'il avait voulu être médecin ou autre chose. »

Le second enfant de Christine, âgé de 22 ans, est le seul garçon de la fratrie qui constitue la descendance de Christine et de ses frère et sœur. C'est donc lui qui « fait des études dans une école "agricole" à Paris pour reprendre l'exploitation ». Les filles à l'inverse ne sont pas vouées à avoir de métier et lorsqu'elle évoque les femmes de son entourage familial, Christine les « positionne » toujours à partir de leur statuts matrimoniaux. Elle-même est mariée et a trois enfants, dont une fille de 26 ans dont la seule chose que l'on apprendra est qu'elle est mariée et qu'elle a un fils de deux ans. De sa sœur on ne connaîtra également que son statut de femme mariée (et divorcée), le nombre et le genre de ses enfants, etc. Les filles sont éduquées dans des écoles catholiques privées (elle-même, sa fille de 16 ans et, on peut le supposer sa sœur et sa fille aînée) où elles reçoivent une éducation « humaniste » classique (latin, grec). La plupart des membres de la famille habitent toujours à B. (344 habitants), berceau familial. « J'ai grandi dans une ferme et puis maintenant, j'habite dans le même village dans une autre maison. Pour mes études, je suis allée à Paris. Et après, je suis allée à Tours. Et on est revenu là parce qu'Olivier retravaillait à Paris et qu'avec les enfants, on a préféré vivre à la campagne plutôt que de vivre à Paris où on aurait été dans un appartement plus petit et où les choses nous paraissaient plus compliquées. » Conformément à son destin social, Christine a peu travaillé dans sa vie. Elle aurait souhaité « faire de la décoration » mais ses parents le lui ont déconseillé cette carrière trop artiste. Elle le regrette un peu mais s'est pliée aux exigences familiales en faisant une école plus conforme à son genre, l'EAD (*Ecole des Attachés de Direction*). Son expérience professionnelle est marquée par la succession de hasards qui témoignent de ce qu'une carrière féminine, avec ce qu'elle implique de choix, d'investissements, de stratégies, est peu envisageable dans son monde social. Elle a d'ailleurs rapidement arrêté de travailler pour élever ses enfants et s'occupe désormais significativement de l'entretien et de la location du « patrimoine immobilier familial » : « Mon école m'avait procuré un jour un stage dans une agence de publicité (...). À l'issue de ce stage, j'aurais dû en faire un autre mais on m'a proposé de rester. Donc je me suis retrouvée dans la publicité, chose que je n'avais jamais imaginé faire (...) Je suis restée deux ans. Et après un an dans une autre. (...) après, ça s'est arrêté. Après, je me suis mariée, j'ai changé d'agence, j'attendais un bébé et mon mari, lui, avait un poste à Tours (...) on a quitté Paris pour Tours. Et là comme il y avait le bébé, j'ai pas vraiment retravaillé. Après, il y a eu le deuxième, j'ai toujours pas retravaillé. Et le troisième, si. Entre le second et le troisième, j'ai travaillé. C'était un petit peu une opportunité. Dans une bijouterie où une personne partait en congé de maternité (...) Après, j'ai arrêté pour Laure. Et puis après, il s'est passé autre chose. C'est que mes parents avaient besoin de quelqu'un pour un peu s'occuper de maisons qu'ils avaient à louer. Donc il fallait les rénover, il fallait les louer. Et ils m'ont proposé de faire ça parce qu'eux n'avaient pas trop de temps et puis ça ne les intéressait pas vraiment. Et c'est toujours ce que je fais là maintenant. »

Cette importance de la famille élargie – renvoie objectivement à l'existence de familles nombreuses propres à certains milieux sociaux (plutôt bourgeois, plutôt catholiques, plutôt de droite). Son importance symbolique – au-delà de son poids objectif – révèle aussi les formes de sociabilités particulières de ces enquêtés, caractérisés par leur inactivité professionnelle et/ou leur âge, deux éléments qui ont, par définition, tendance à accroître la faiblesse des relations professionnelles, mais aussi des relations amicales – qui dans

nombre de milieux sociaux d'actifs sont déterminées par le milieu professionnel¹ : « *Ben entre amis... déjà on a pas beaucoup d'amis... (rires)*². »

Quand elles existent, les relations amicales évoquées sont entretenues et partagées dans un cadre familial. La sociabilité amicale se réalise en famille et entre des familles, la famille constituant alors également un « patrimoine » de relations amicales et plus largement sociales.

« – Est-ce que vous avez des amis en Europe ?

– *Je ne sais pas ce que tu entends par ami... Parce que, en tant que magistrat, enfin je parle toujours de ma profession... nous avons des relations – enfin ça c'était quand j'étais à Caen –, nous avions des relations avec des magistrats anglais, comme on n'est pas loin de l'Angleterre. Et il y a de plus en plus de jumelages entre les juridictions. Versailles est jumelée avec Saint-Petersbourg, Caen avec l'Angleterre. Donc à ce titre là, on a un couple de magistrat, le mari est juge en Angleterre, et la femme aussi juge, et chaque famille qui veut avoir un correspondant avait une famille de référence. C'est-à-dire que tous les ans, ils venaient deux fois par an, pour les audiences importantes ici, ils siégeaient avec nous en audience, et quand ils venaient ils descendaient chez nous. Et pour leurs audiences importantes, on allait avec nos robes et tout ça chez eux. Et quand on allait chez eux, on descendait toujours dans la même famille³. » (Monsieur L.)*

Cette restriction de la sociabilité à la famille, ou la centralité de la famille dans les relations de sociabilité, participe d'un éthos fondé sur la coupure entre le privé – dans lequel prime la famille (l'entre soi) – et le public. Les relations amicales, à l'inverse d'autres mondes sociaux où elles relèvent de la sphère de l'intime, ont ainsi une dimension « publique », qui empêche d'être soi. Marguerite dit à l'enquêtrice, en parlant des relations de voisinage : « *Finally, c'est un peu comme l'Europe, c'est bien qu'on soit amis et qu'on se voit, mais il faut qu'on reste chacun chez soi* ». Elle y reviendra au cours de l'entretien : « *Non, ça ne serait pas bien qu'ils s'occupent un petit peu de tout (en Europe). (rires). Je veux bien ami-ami, mais quand même garder... Euh... Un peu comme personnellement en fait ! On aime bien avoir des amis, mais on veut être soi.* »

On touche par-là, la dimension extrêmement communautisée de l'identification. L'individu seul n'est rien dans les rapports publics ou politiques, et la communauté qui fait face au public et au politique, c'est la communauté familiale dont l'individu est membre. Cette communauté dans laquelle est fondu l'individu correspond à son territoire du « soi » social.

Enfin, on l'a évoqué, la pratique de la religion catholique occupe une place centrale dans la socialisation et les pratiques de ces enquêtés, que l'on peut déduire d'un certain nombre d'indicateurs : le fait qu'ils en parlent régulièrement (J : *Ben si Dieu le veut... (rires)* ... M :

¹. Ainsi que le note F. Héran (« La sociabilité, une pratique culturelle », art. cité), « *chez les inactifs, les contacts avec les anciens collègues restent résiduels, et ce sont plutôt les relations de voisinages qui profitent de l'absence de relation de travail. Les amis et les membres de la parenté sont en même nombre que dans la semaine d'un actif, mais dans un réseau globalement plus restreint, où il pèse donc davantage. Si l'on prend en compte le nombre de discussions, les membres de la parenté deviennent le groupe dominant* » (p. 4-5). « *Au-delà de la soixantaine, les enfants et leurs familles finissent par représenter les deux tiers de la parenté fréquentée.* » (p. 11).

². H., 68 ans, DECF (formation continue), comptable, marié (agent administratif), deux enfants, périphérie de Neuilly sur Marne.

³. H., 64 ans, magistrat français d'origine indienne, issu de plusieurs générations d'assez hauts fonctionnaires de l'État colonial, veuf, père de quatre enfants, catholique.

On dit toujours Dieu est présent jusqu'à la fin du temps dans nos têtes¹), mais aussi la mention de leur éducation comme de celles de leurs enfants dans des écoles privées catholiques, l'occupation de postes d'enseignantes dans des écoles catholiques pour les femmes, les prénoms données aux enfants (le fait par exemple d'accoler le prénom marial aux prénoms de chacun de leurs enfants garçons ou filles), leurs lectures (La Vie, La Croix, Familles catholiques, ou d'autres magazines généralistes catholiques), et enfin l'évocation de leur nombreuses actions caritatives.

Agir en proche

Jacques est bénévole pour les restos du cœur. Marguerite évalue la bonne santé politique d'un pays au fait que les « *femmes et les enfants aillent bien* », et donne à de nombreuses associations caritatives. La première « *s'occupe des enfants abandonnés de Roumanie – ça j'y tiens beaucoup... Et le mouvement MVE, c'est-à-dire le mouvement des familles... des villages d'enfants. (...) Retina, c'est pour la recherche médicale. La recherche médicale aussi car, comme on a eu une petite fille qui est morte jeune à cause du cœur... donc la recherche médicale.* ». Elle est encore membre d'une association pour les paralysés : « *Je suis rentrée dans l'association APF, l'association des paralysés de France, j'accompagne des paralysés dans les musées. Il y a des groupes, dont je fais partie, qui s'occupent du côté culturel de l'APF et il y a des visites qui sont faites à Paris, en gros le jour de fermeture des musées et j'accompagne une personne paralysée une fois de temps en temps² ».*

– Monsieur L. « *participe à beaucoup d'associations... sociales, si tu veux...*

– Comme quoi ?

– *Comme par exemple, on a une association qui s'appelle "Itinéraires" à laquelle je participe depuis très longtemps, et qui gère des foyers d'accueil pour des femmes en difficultés. Il y a beaucoup de femmes dans des milieux très pauvres, même en France.*

– C'est religieux ?

– *Non non, pas du tout, ce n'est pas du tout religieux. Cela gère beaucoup de foyers d'accueil, nous accueillons des femmes qui sont mises dehors, avec des problèmes d'alcoolisme, des problèmes de divorce, ou des choses comme ça. Et puis quelque fois elles sont avec des enfants, qu'on a la possibilité d'accueillir tout de suite et de recevoir tout de suite. Et nous avons toute une équipe éducative. (...) J'étais pendant 12 ans président du secours catholique pour tout le département du Calvados, j'ai mis en place la banque alimentaire du Calvados, et je suis encore dans le conseil d'administration de la banque alimentaire. »*

Cette dimension de la socialisation est convergente avec le respect des traditions familiales et l'effacement de soi devant les décisions familiales, lisibles dans le long extrait d'entretien suivant où Monsieur L³ évoque son mariage arrangé et met en scène l'interaction et l'injonction familiale à laquelle il s'est (finalement) plié et dans laquelle interviennent non seulement sa mère mais aussi ses sœurs et son frère, pourtant « occidentalisé », longuement scolarisé en France, et occupant comme lui une position professionnelle assez haute, dispositions à partir desquelles se déterminent *a priori* l'émancipation et l'individualisation des comportements. Quoiqu'évidemment atypique,

¹. H., 68 ans, DECF (formation continue), comptable, marié (agents administratifs), deux enfants, périphérie de Neuilly sur Marne.

². F., 70 ans, eq. licence de lettres, inactive, mariée avec un ingénieur, 4 enfants, orpheline élevée par une directrice d'école, catholique, Caen.

³. H., 64 ans, magistrat français d'origine indienne, issu de plusieurs générations d'assez hauts fonctionnaires de l'État colonial, veuf, père de quatre enfants, catholique.

nous avons cité longuement cet extrait d'entretien qui montre que le « genre » n'est pas le seul déterminant de ces identifications spécifiques, comme il atteste d'un certain nombre de valeurs cardinales de ces milieux (confiance et respect accordés aux anciens et aux parents et à l'autorité traditionnelle, primat de la bonne éducation, sens de sa place sociale, etc.), en tous cas présentes dans les énoncés de nos enquêtés :

« C'est nos parents qui ont arrangé le mariage. J'étais venu faire des études (en France), donc j'avais vu la vie ici. Et puis je suis rentré en vacances [en Inde]. Après quelques temps, ma mère elle m'a dit "Bon écoute tu es en âge de te marier, il faut que tu te maries". Alors je lui ai dit "écoute, c'est pas pressé, on verra ça". Elle m'a dit "Non, non, c'est loin la France, on aimerait bien que tu te maries avec une indienne. Et il faudrait absolument que tu te maries, parce que si tu t'en vas, on ne sait pas quand tu vas revenir". (...) Et puis après dans la discussion, elle me dit "de toutes façons, on a choisi (une fille) pour toi (...) ici c'est l'habitude hein !" (...) "Ce sont des gens un peu du même milieu que nous, qu'on connaît bien aussi. Et elle est bien élevée, elle est gentille. Ils sont pas très très riches, ils sont pas trop pauvres non plus. C'est un peu comme nous, ils ont une vie facile". Pour la faire attendre je lui ai dit que j'avais besoin de réfléchir ! Elle m'a dit "non c'est pas bon de réfléchir, il faut faire confiance en tes parents, on te connaît bien et tout ça". (...) Un jour j'ai envoyé mon frère aîné pour voir la fille. (...) il a dit que c'était bien, très bien, qu'elle était très bien élevée. Après mes sœurs l'ont répété encore, elles ont dit la même chose "écoute, c'est très très bien et tout ça..." (...) Alors j'ai demandé à la voir. (...) Finalement ils m'ont dit "eh bien on va aller dimanche à la messe et on va te la montrer". Il y avait un monde fou, parce qu'en Inde à la messe il y a toujours un monde fou. Alors j'étais très, très, loin. Ils m'ont dit "tu vois la fille qui est la bas, en rouge, c'est elle". J'avais rien vu du tout ! Mais bon j'avais beaucoup confiance en mes parents. C'est une question d'éducation aussi hein. Là-bas... Je connaissais bien ma mère et tout ça, et puis je m'étais dis que si elle avait choisi, c'était sûrement quelque chose qui pourrait me convenir. (...). Finalement je lui ai dit "c'est d'accord il n'y a pas de problème". »

Le territoire de l'identification n'est pas à proprement parler un territoire spatialement localisé comme dans le cas précédent. Mais c'est un territoire contiguë aux affaires familiales, qui pourrait être circonscrit par les espaces « autour de nous ». Concernés essentiellement par le « autour de nous », et celui-ci étant essentiellement constitué de « comme nous », les enquêtés ne se disent pas directement confrontés à des « autres », et les « eux » ne sont pas réellement perçus, ou alors à distance, perception assourdie par un entre-soi protecteur. Toutefois lorsqu'ils sont décrits, les « autres » le sont régulièrement à partir de leurs différences culturelles (civilisation, culture, éducation) ou éthiques (moralité, correction).

« Ce qui me fait le plus peur, c'est l'entrée de la Turquie. Parce que la Turquie pour moi, c'est pas vraiment l'Europe, on a déjà un pied en Orient. Et pas du tout les mêmes mentalités. Bon, c'est peut-être pas bien non plus que j'en parle parce que c'est des gens que je ne connais pas. Mais on a déjà tellement de problèmes avec les musulmans que j'ai bien peur qu'on en rajoute. Et même au niveau de la condition de la femme, quand on voit comment les femmes sont traitées dans leur pays, c'est loin de la condition de la femme en Europe en général. (...) Mais en même temps, ça dépend parce que je suis assez réticente par rapport aux musulmans. Parce qu'ils ont une façon de vivre qui est quand même très éloignée de la nôtre. (...) je trouve que l'intégration est vraiment difficile. Le reste des Européens s'est intégré très facilement en France. (...). Avec les musulmans, c'est sûrement un problème de

religion parce que les pays dont je parlais-là sont catholiques et vivent pratiquement de la même façon (...) Là, j'ai l'impression qu'il y a malgré tout beaucoup de différences. Ne serait-ce qu'au niveau de la condition de la femme, la polygamie. Et puis, il y a beaucoup de femmes musulmanes et de jeunes musulmans qui n'ont pas fait d'études, qui sont analphabètes. Au quotidien, ça pose quand même des problèmes. Là, il y a un problème d'éducation aussi¹. » (Christine)

Ces (dis) qualifications dans des jugements teintés de commisération, ou d'opprobre renseignent *a contrario* sur la façon dont ces enquêtés se situent et se perçoivent socialement, en soulignant et distinguant leurs propres comportements (corrects, bien élevés, agréables, etc.). Aisés financièrement, propriétaires, en bonne santé, ils se décrivent comme satisfaits, cette satisfaction étant les fruits de leurs efforts individuels ou « familiaux ». Ce qui n'est pas normal, c'est de se sentir « coupable », d'avoir des comportements répréhensibles, de ne pas être corrects ou de ne pas être dignes, autant de valeurs qui constituent l'hyper correction des petites bourgeoisies².

« Quand j'étais enfant et qu'on allait en Belgique, il y avait toujours une petite épreuve à la douane parce qu'il fallait attendre, il fallait ouvrir son coffre. On avait l'impression d'être coupable sans savoir de quoi. C'était pas très agréable, ça. Maintenant, c'est vrai que ça va tout seul³. » (Christine)

« – Elle : On est très satisfaits de notre vie... De toute façon, il faut qu'on soit satisfaits de notre vie parce que ce serait pas une vie. (...) Déjà au point de vue santé, on est bien suivie en France, impeccable. Ben, il faut que tu cotises, c'est pas à l'œil. Mais de ce côté-là, je suis très satisfaite. Parce que tu vois qu'est-ce qu'ils ne donneraient pas les gens qui sont malades pour pouvoir être soignés dans un pays européen, dans un pays comme la France. Mais nous, on a tout, on nous offre tout dans un plateau d'argent. C'est pas qu'on veut être malades, profiter de ceci, de cela mais ça, moi je suis très satisfaite, parce que je me disais toute ma famille est morte, ils sont tous morts avant 70 ans. Moi j'ai dépassé 70 ans, je suis bien, je me sens bien, je suis là et on a beaucoup de choses qu'on peut faire (...)

– Lui : ... même financièrement... on est pas mécontents. Par rapport à d'autres petits retraités qui ont que le minimum vieillesse... (...) ou par rapport aux jeunes qui auront peut-être pas les retraites qu'on a. Moi j'ai eu la chance de bien tomber. Donc on va dire que sans être super... avoir des super retraites, on est heureux, on voyage...

– Elle : On a notre appartement, on voyage...

– Lui : Oui, on va dire qu'on est satisfaits.

– Elle : On communique bien avec les français [elle est d'origine malgache], j'ai jamais eu de problèmes avec les français⁴. » (Jacques et Maryse)

2.2. Les relations entre territoire du soi et territoire politique dans la [représentation pré-moderne]

¹. F., 52 ans, Ecole d'assistance de direction, sans profession, parents agriculteurs, mariés, cadre supérieur, catholique, village – de 500 hab., Oise.

². Bourdieu P., *La Distinction*, *op. cit.*, p 285.

³. F., 52 ans, Ecole d'assistance de direction, sans profession, parents agriculteurs, mariés, cadre supérieur, catholique, village – de 500 hab., Oise.

⁴. Lui : H., 68 ans, DECF (formation continue), comptable, marié (agent administratif), deux enfants, périphérie de Neuilly-sur-Marne, catholique ; Elle : F., Certificat d'études, ES, agent administratif après avoir été commerçante, mariée 4 enfants (deux d'un premier mariage), périphérie de Neuilly-sur-Marne, catholique.

Dans l'ouvrage *Classes, religions et comportements politiques*¹, Guy Michelat et Michel Simon insistent sur l'importance de l'influence du communisme sur les rapports au politique des catholiques. Les évocations du communisme apparaissent toujours « en miroir » de rapports au politique qui sont structurés par les croyances et pratiques religieuses. Aujourd'hui, à la « disparition » des régimes soviétiques comme incarnation du communisme, et à la disparition du PCF comme force politique et électorale en France, font écho les formes diverses d'affaiblissement de la pratique religieuse, y compris des « milieux catholiques ». Les deux piliers constitutifs dans leur face à face du « système de représentations » des catholiques pratiquants décrits par G. Michelat et M. Simon ont disparu ou paraissent fragilisés dans leur force socialisatrice, même si en subsistent parfois quelques traces dans les entretiens². Persistent donc surtout dans ce milieu d'enquête, relativement homologue de celui étudié par G. Michelat et M. Simon, des traces substantielles de socialisation catholique et la place centrale de la famille dans l'identification. Les descriptions de soi comme les descriptions du politique sont prises dans des énonciations qui soulignent et manifestent la séparation entre ce qui est public, ou plutôt officiel, qui est le territoire du politique et ce qui est privé (la famille, la personne, la morale) qui est leur juridiction propre. C'est une des raisons pour laquelle nous avons eu recours à la modélisation de *L'espace de la représentation pré-moderne*, qui caractérise la sphère de l'officiel avant l'espace public bourgeois et qu'Habermas décrit dans les premières pages de *L'Espace public*³. C'est en tant qu'elle se définit par la séparation stricte entre un espace de l'officiel et un espace privé ou du particulier que nous l'avons privilégiée. *L'espace de la représentation pré-moderne* est le produit (lointain) du contexte des guerres de religion, la solution absolutiste pour résoudre les conflits internes ayant été de *séparer* les espaces respectifs du souverain et des sujets. Une clôture était dès lors instaurée entre l'espace de la souveraineté et celui de la sujétion : le gouvernement devenait le *secret* du Roi. L'État – et cela est notamment le plus explicite dans sa théorisation hobbesienne – opérait ainsi une scission entre la conviction et l'exercice de la souveraineté, entre le jugement moral et l'action politique. Au niveau anthropologique, la séparation des espaces de souveraineté et de sujétion se redouble : l'homme était divisé en homme privé, en particulier, et en homme public. Et au secret de la politique baroque répondait le secret de la conscience, ravalée et sécularisée par Hobbes en grandeur simplement idéologique, en conviction subjective, en opinion de simple particulier⁴. Le partage du public et du particulier instituait dès lors celui de l'État comme lieu moralement neutre, et du for interne, « *in secret free* ». Dans cette sphère publique pré-moderne, les affaires de l'État

¹. Michelat G., Simon M., *Classe, religion et comportements politiques*, op. cit.

². « – J'ai fait un voyage en Pologne, je suis partie en mission car on m'avait demandé avec une petite équipe de faire une mission. C'était à l'époque un pays communiste. Donc on est arrivé là bas, et ben quand on est arrivé, il y avait un monsieur chargé de nous piloter. Donc on nous a dit « vous ne pouvez pas partir sans lui, sauf à certains endroits précis ». Par exemple, l'église, qui a une très grande importance en Pologne – à l'époque, du moins. L'église avait une grande importance en Pologne, et la mission dont j'avais été chargé a été demandée par l'épiscopat justement, enfin l'église.

– C'était quoi comme mission, pas juridique ?

– C'était une mission sociale, car c'était une aide sociale qu'on voulait apporter à la Pologne.

– D'accord, donc ça n'était pas dans le cadre de votre travail...

– Non, non, c'était dans le cadre d'associations catholiques qui voulaient faire quelque chose là-bas et qui travaillaient déjà et qui voulaient amplifier ces choses là. Et c'est dans ce cadre là que quelques personnes ont été choisies pour faire une étude, pour voir si l'aide qu'ils se faisaient envoyer par les associations catholiques profitait bien aux gens, et pas à des personnalités politiques ou des choses comme ça, que ça n'était pas détourné. » Monsieur L., H., 64 ans, magistrat français d'origine indienne, issu de plusieurs générations d'assez hauts fonctionnaires de l'État colonial, veuf, père de quatre enfants, catholique.

³. Habermas J., *L'espace public...*, op. cit.

⁴. Koselleck R., *Le règne de la critique*, Paris, Minuit, 1979, p. 23.

peuvent s'entendre, moins comme ce qui est public, que comme ce qui est « officiel ». Les représentants politiques sont titulaires d'un office (ce sont moins des « représentants » que des membres de l'État, c'est-à-dire constitués dans une extériorité aux particuliers). Ce qui doit caractériser ces « officiels » c'est la dignité (*dignitas*), liée au fait qu'ils remplissent leur devoir (c'est un maître-mot de ce monde de l'office), et qui en tant que (dignes) membres de l'État, doivent être honorés¹.

Mais l'officiel n'est pas le politique. Comme le note Yves Déloye, au tournant du XX^e siècle, l'action pastorale, tant de la hiérarchie catholique que des plus humbles clercs, a continué d'inculquer aux catholiques une vision religieuse globale du monde social, qui interdit « *de percevoir durablement l'espace politique comme un espace autonome, et donc de penser la ou le "politique" comme tel. La religion reste comme auparavant une affaire publique qui pénètre les différents domaines de la vie sociale*² ». Ce refus d'une séparation entre le privé et le public, entre les affaires temporelles et les préoccupations spirituelles, légitime l'immixtion fréquente du clergé dans les affaires publiques, notamment sur le « terrain électoral », où il dote les électeurs catholiques de critères moraux ou religieux pour sélectionner les candidats et opiner « politiquement », catégories de jugement qui ont vocation à concurrencer les critères politiques ou idéologiques diffusés notamment par les organisations politiques ou syndicales³. Quand par la suite les luttes strictement politiques deviennent secondes, et que l'église se cantonne au for privé, le maintien d'une perception des dirigeants politiques comme représentants d'un office, permet de s'accommoder de la séparation du politique et du religieux, en reconnaissant une légitimité à l'office et aux charges officielles des représentants de l'État, tout en refusant de laisser à un espace public autonomisé du religieux la possibilité de laisser se constituer des opinions totalement sécularisées.

Cette séparation stricte entre un espace officiel et un espace privé ou du particulier, cette coupure marquée entre l'intérieur (le soi, le nous familial, le privé) et l'extérieur (l'officiel, le public, le politique) est en permanence réaffirmée par nos enquêtés. Elle articule de fait plusieurs séparations institutionnelles. Celle entre l'officiel et le politique; celle entre le public (comme affaires du dehors) et le privé (comme affaires domestiques) ; celle enfin entre les dirigeants et les profanes, séparation homologue au monde politique mais aussi, et surtout, au monde religieux. Là, elle réfère à la séparation de l'architecture institutionnelle propre au monde catholique qui parmi les pratiquants sépare (ou a séparé) les clercs des laïcs, les hommes des femmes, et plus généralement les profanes des détenteurs de pouvoir sur le sacré⁴.

Ce schème séparatiste, tout à la fois officiel et religieux, contribue à rendre compte de la description qui est faite des « ils », et plus généralement des descriptions de la politique. La représentation que les dirigeants exercent est ici entendue dans un sens presque

¹. Ihl O., *Le mérite et la République. Essai sur la société des émules*, Paris, Gallimard, 2007.

². Déloye Y., « Pour une sociologie historique de la compétence à opiner "politiquement". Quelques hypothèses de travail à partir de l'histoire électorale française », *Revue française de science politique*, 57(6), 2007, p. 782. Voir également Déloye Y., *Les voix de Dieu, Pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique et le vote, XIXe-XXe siècle*, Paris, Fayard, 2006.

³. *Ibid.*, p. 783.

⁴. Lagroye J., *Appartenir à une institution. Catholiques en France aujourd'hui*, Paris, Economica, 2010, p. 95.

« théâtral », comme une représentation « devant » le peuple plutôt qu'en son nom¹. Cette conception de l'officiel (de la représentation politique comme office) fait écho à l'office religieux où « *la disposition des lieux est celle qui convient à un spectacle ; les participants regardent ce que fait le prêtre, comme on regarde un acteur sur la scène ; ils n'interviennent oralement que lorsqu'on les y invite, par des réponses courtes, des acclamations, des prières collectives*² ». Cette fonction de « représentation » ne suppose donc aucunement un rapport de délégation (de sa voix, de son opinion, ou de son point de vue), mais plutôt une habilitation du statut social liée aux attributs sociaux du représentant, que l'on retrouve dans les descriptions qui sont faites des professionnels de la politique. Celles-ci mettent l'accent sur les formes et la « présentation de soi », et sur les attributs qui la fondent, au principe de la capacité d'une digne représentation devant le peuple qui, en retour, peut apporter son soutien par « acclamation » (admiration, respect, loyauté, etc.). Ces attributs s'incarnent dans la personnalité, la belle allure, la compétence rhétorique, la rigueur morale, indices des personnalités « impressionnantes », susceptibles de permettre de repérer les bons « représentants » de charges officielles³.

« Ben moi je suis toujours triste quand un président s'en va... même pour Mitterrand. Je suis triste parce que je me dis : on les a acclamés, et puis ça dégringole, mais hein, c'est comme... C'est vrai qu'il a de l'allure, comme dirait euh... euh... C'est vrai que c'est un bel homme... – Mais bon, on va pas voter pour les beaux hommes quand même – Comment il s'appelle ? Notre Dominique de Villepin. Oui ça joue aussi ça, qu'il parle bien, qu'il... (...) euh, j'aime bien Sarkozy bien sûr, mais je trouve qu'il est... un petit peu trop (rires), excité ! Excité c'est peut être pas le mot. Mais un petit peu... débordant ! Débordant⁴. » (Marguerite)

« Ab si au cours de l'histoire il y en a eu pas mal (des personnalités). Mais dans l'époque actuelle je ne vois personne. Moi je pense que des personnalités comme le général de Gaulle, c'est quand même une personnalité importante. Il a aussi son caractère et tout ça. J'avais une admiration pour lui en tant qu'homme politique. Et j'ai eu la chance de saluer le général de Gaulle, et ça c'est une impression quand même qui mérite tout le respect. Ça a duré quoi, cinq, dix minutes, mais c'est quelque chose qui a marqué. Il venait à Madagascar ou j'étais juge, il a rencontré tous les juges, il a discuté avec tous les juges, ils les a vu individuellement. (...). Mais ça, ça m'a fait quand même une impression considérable. Et depuis j'ai eu l'occasion de rencontrer d'autres politiques aussi, mais ça m'a pas fait la même impression

¹. Là encore, on renvoie à la « politique baroque » et à sa dimension théâtrale : Cf. Apstolidès J.-M., *Le Roi-machine. Spectacle et politique au temps de Louis XIV*, Paris, Minuit, 1981.

². Lagroye J., *Appartenir à une institution...*, op. cit., p. 96.

³. Cette lecture indicielle renvoie à la réponse (citée par Y. Déloye) que l'Abbé Domenech formulera à la veille des élections de 1876 à ceux qui lui demandent conseil électoral : « *Vous n'êtes plus des enfants, leur dis-je ; lisez les deux affiches, elles vous indiqueront suffisamment ce que vous avez à faire. Toutes les deux vous apprennent que les candidats sont républicains, I. E. qu'ils se fichent de vous, et qu'en demandant nos voix, ils ne demandent que le moyen de mettre du foin à leur râtelier. [...] Si ce lapin-là [l'un des deux candidats s'appelle Lelièvre] vous convient et si vous partagez ses sentiments, votez pour lui. L'autre vous dit qu'il respectera, qu'il défendra tout cela ; c'est bien heureux pour le bon Dieu, les prêtres et les propriétaires. Comme vous êtes tous pères de famille, chrétiens et propriétaires, le sens commun doit vous suffire pour diriger votre vote.* » (cité par Déloye Y., « Pour une sociologie historique de la compétence à opiner "politiquement"... », art. cité, p. 785).

⁴. F., 70 ans, eq. licence de lettres, inactive, mariée avec un ingénieur, 4 enfants, orpheline élevée par une directrice d'école, catholique, Caen.

que le général de Gaulle. C'est pour ça, je dis, j'ai pas rencontré de personnalités qui m'ont marqué dans le monde actuel¹. » (Monsieur L.)

Ce qui motive et mobilise la (relativement faible) attention de ces enquêtés c'est la personnalité du représentant, les « idées de base du groupe auquel il appartient² » (qui sont moins des idées politiques portées par un représentant, ou un groupe, politique, que le partage de valeurs culturelles et sociales communes à un groupe social) et sa capacité à exercer une représentation socialement « digne ».

La coupure entre le privé et l'officiel justifie que les dirigeants se voient doter d'une compétence (capacité) qui n'est jamais remise en cause et jamais concurrencée. Cette délégation – qui implique docilité, loyalisme³, fidélité et légitimisme – ne s'effectue pas par défaut de ressources culturelles et sociales, mais manifeste la coupure entre le public (les affaires officielles) et le privé (les affaires domestiques et religieuses) et l'identification des enquêtés au pôle privé (et à l'action en proche). Elle justifie également cette coupure à partir de l'appréciation critique du politique perçue comme intrusion, source de conflits et de remise en cause de l'unanimité d'une communauté pensée à partir de la généralisation de la communauté domestique, et, là encore, assez en phase avec une vision « catholique⁴ » du politique.

« Et ce que je n'aime pas dans tout ça, dans toute la politique, c'est que... dès qu'il y a quelque chose de dit, aussitôt c'est critiqué, c'est... bon, moi je n'ai pas de point de vue pour les mouvements qu'il y a là tout de suite, mais il n'y a pas moyen d'avancer. C'est toujours critiqué, que ce soit de droite ou de gauche... On essaie de faire quelque chose pour soi disant un mieux, et puis aussitôt c'est critiqué. Alors moi ça m'agace un peu ce truc là hein, voilà⁵. » (Marguerite)

« Mais politique, c'est toujours des engueulades et des fâcheries... Moi, j'écoute, bon, moi je sais de quel bord je suis, j'écoute les autres, je vois... Et puis voilà... on se lance pas dans des trucs politiques... même en famille... On évite de parler politique... sauf si on sent que la personne est de son bord, alors là on peut peut-être développer mais bon, quand c'est à plusieurs et qu'il y a plusieurs tendances⁶. » (Jacques)

« Moi je ne suis pas du tout intéressé par la politique. Pas du tout, pas du tout. Parce que j'estime que personnellement je serai incapable d'être un homme politique. Autant je suis à l'aise dans mon domaine, parce que j'ai eu une formation, j'ai travaillé et tout ça, je vois bien les choses... Tandis que les hommes politiques, j'ai des informations à droite et à gauche, mais c'est pas suffisant, si tu veux, pour se faire vraiment une idée de la politique. Donc on

¹. H., 64 ans, magistrat français d'origine indienne, issu de plusieurs générations d'assez hauts fonctionnaires de l'État colonial, veuf, père de quatre enfants, catholique.

². *Ibid.*

³. Lehingue P., « L'éclipse de la *loyalty* dans la trilogie conceptuelle d'A. O. Hirschman », in Laroche J., *La loyauté dans les relations internationales*, Paris, L' Harmattan, 2001.

⁴. Michelat G., Simon M., *Classe, religion et comportements politiques*, *op. cit.*

⁵. F., 70 ans, eq. licence de lettres, inactive, mariée avec un ingénieur, 4 enfants, orpheline élevée par une directrice d'école, catholique, Caen.

⁶. H., 68 ans, DECF (formation continue), comptable, marié (agents administratifs), deux enfants, périphérie de Neuilly sur Marne.

essaie de voir les idées de base du groupe auquel il appartient, de voir aussi la personnalité de l'homme politique, et de se faire une idée à partir de là¹. » (Monsieur L.)

Dans son article consacré à la notion de loyauté dans le triptyque hirschmanien (*voice, exit, loyalty*), et au mauvais traitement fait à cette dernière notion par l'auteur lui-même, Patrick Lehingue pointe que la « loyauté » est moins un concept qu'un « standard normatif » ici particulièrement exemplifié et peut-être pas si amorphe institutionnellement que ce qu'indique l'auteur. « *Originellement synonyme de légalité (au XV^e siècle, est loyal ce qui est conforme à ou requis par... la loi) le substantif s'est peu à peu émancipé de l'ordre juridique pour désigner plus largement – mais aussi plus vaguement – la conformité globale d'un comportement ou d'un individu à des normes morales : fidélité, probité, honnêteté, dévouement, droiture, régularité... Les épithètes loyal ou loyaliste ont pu appartenir occasionnellement au lexique politique ou partisan. Ainsi en est-il pour désigner la fidélité et l'allégeance au souverain ou chez Chateaubriand par exemple, pour signaler un parti pris légitimiste. Mais pour l'essentiel, la loyauté est demeurée jusqu'à peu un terme désignant, sans plus de précision, un standard normatif, un impératif éthique ou un devoir être². »*

La politique vient s'immiscer dans les choses qui leur importent – comme, lorsque à l'occasion d'une élection partielle Christine s'agace « *qu'ils aient embêté tout le monde* »³ – et ils la renvoient loin de leurs préoccupations (*Bolkestein, tente de se remémorer Marguerite, j'ai peut être entendu ce mot là. Mais sans doute que mon inconscient a dit : oh pfffou !*). L'attente principale vis-à-vis de la politique est celle d'une non-immixtion dans leur sphère privée, on y reviendra, et le caractère politique de leur apolitisme ne prend jamais autant de sens que lorsque le politique s'immisce sur le territoire du soi.

Cette séparation d'avec le territoire du politique est réaffirmée dans les descriptions qu'ils livrent à propos de leurs pratiques. Les modes d'information s'effectuent par le recours à la télévision – pratiques généralement soutenues de ces milieux sociaux inactifs⁴ – et les journaux. Du fait de leur relatif éloignement du terrain de la politique ce sont plutôt des journaux hebdomadaires, qu'ils récupèrent dans leur entourage plutôt qu'ils ne les achètent (à l'exception parfois des titres de presses locales ou de presse religieuse auxquels ils sont abonnés) et, à l'instar de Marguerite, ils prennent souvent soin de souligner qu'ils ne lisent pas les rubriques politiques et ne regardent pas les débats politiques à la télévision.

¹. H., 64 ans, magistrat français d'origine indienne, issu de plusieurs générations d'assez hauts fonctionnaires de l'État colonial, veuf, père de quatre enfants, catholique.

². Lehingue P., « L'éclipse de la *loyalty*... », art. cité, p. 60.

³. « *J'ai toujours tout voté. Sauf la dernière fois (...) il avait fallu qu'on revote pour les élections régionales. J'ai un peu oublié comment ça s'était passé mais il y a eu un remaniement et notre ministre a perdu son poste et donc il a voulu remplacer son suppléant dans l'Oise. Et il a fallu qu'on revote pour qu'il reprenne sa place. Et ça, ça m'a énervé. Et j'ai pas voté parce que je me suis dit on va pas faire que ça, tant pis, il a préféré être ministre, maintenant il attend trois ans pour reprendre son poste. Ils sont en train d'embêter tout le monde. Donc voilà, j'y suis pas allée.* » Christine, F., 52 ans, Ecole d'assistance de direction, sans profession, parents agriculteurs, mariés, cadre supérieur, catholique, village – de 500 hab., Oise.

⁴. Donnat O., *Pratiques culturelles, 1973-2008. Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales*, DEPS, coll. « *Culture Etudes* », 7, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 2011.

« J'aime bien les choses... euh... comment... euh... Personnelles... Enfin... une vie... euh... je sais pas, ça me fait tilt. Mais bon, les choses politiques, j'avoue que... non, j'avoue que non. »

Cette distance entretenue au politique n'implique pas l'abstention. À l'inverse, voter est un devoir¹ (qui participe de leur définition de soi comme corrects, fidèles, loyaux et de façon tautologique comme catholiques), « *il faut y aller* », sans que cet acte présuppose d'être investi politiquement ou d'être investi d'une signification politique. Cette conception du devoir électoral renvoie à la fois à une modification du geste électoral par le discours catholique, puisque le vote est transformé en un comportement éthique, dont le croyant est redevable devant Dieu au moment du Jugement dernier, ce qui transforme la signification du geste électoral et les conditions pratiques de son effectuation².

« – D'accord. Est-ce que vous vous souvenez (...) si vous avez voté pour les élections européennes de 2004 ?

– *Oh sans doute, parce qu'alors, je suis toujours fidèle ! Ah oui, j'ai du voté... Mais alors... C'était quoi ?*

– Les députés européens.

– *Ah oui oui oui ! Ah bah oui ! Mais alors, comment j'ai fait ma liste ? Je me le demande !* » (Marguerite)

« – *Lui : si on a voté... on vote tout le temps...*

– *Elle : mais ça m'a pas trop marqué... je sais plus...*

– *Lui : oui, c'est pas comme une élection présidentielle... ou législatives... Mais on a voté c'est sûr...*

– Enquêteur : Oui, parce que vous pensez que c'est important de voter, c'est un devoir civique...³

– *Lui : oui je pense que c'est un devoir civique...*

– *Elle : même si tu votes blanc, c'est un devoir⁴.* » (Jacques et Maryse)

« – Pourquoi êtes-vous allé voter ? Je veux dire : pourquoi vous vous êtes déplacé ?

– *Parce que j'estime que c'est un devoir de citoyen d'aller voter. Que ça m'intéresse où que ça ne m'intéresse pas, il faut aller voter. À ce moment là je m'informe pour savoir à qui voter et pour qui voter, et puis je vote quand même. Jusqu'à maintenant je n'ai jamais oublié de voter.*

– Est-ce que vous vous souvenez de ce que vous avez voté ?

– *Alors vraiment je ne sais plus du tout. Vraiment honnêtement je ne le sais pas, parce qu'à chaque fois on reçoit des papiers qui sont quand même détaillés, des renseignements,*

¹. On retrouve cette description du vote comme devoir chez des enquêtés plus jeunes mais socialisés dans des milieux catholiques.

². Déloye Y., « Pour une sociologie historique de la compétence à opiner "politiquement"... », art. cité

³. Si l'enquêteur ici paraît souffler la réponse aux enquêtés, l'enquêteur est le petit fils (ou la petite fille) des enquêtés et cette « imposition de problématique » peut être alors interprétée comme le produit du savoir de l'enquêteur sur le sens conféré par ses grands-parents à l'acte de vote électoral.

⁴. Lui : H., 68 ans, DECF (formation continue), comptable, marié (agent administratif), deux enfants, périphérie de Neuilly sur Marne, catholique ; Elle : F., Certificat d'études, agent administratif après avoir été commerçante, mariée 4 enfants (deux d'un premier mariage), périphérie de Neuilly sur Marne, catholique.

éventuellement à ce moment là, la télévision, les medias en parlent beaucoup. Donc on s'informe pour avoir un minimum de renseignements, et on vote en conséquence.

– Vous vous rappelez si vous avez suivi les débats sur ce référendum ?

– À l'époque oui bien sûr oui ! (Énorme éclat de rire) Non non mais c'est vrai. Vraiment je vote parce que je dois voter, mais ce ne sont pas des choses qui me marquent, si tu veux. Je regarde pour qui voter (il marmonne), et puis après j'en parle plus¹. » (Monsieur L.)

Ainsi qu'ils l'évoquent, leur choix se constitue dans la confrontation et les influences de leurs groupes primaires, une tendance à voter à droite « par habitude familiale » et l'influence de ce qui se dit « autour de nous ».

On a pas trop envie d'y toucher

La politique, Christine² la « voit de loin », s'y intéresse dans les « grandes lignes » (parce que c'est « très rébarbatif », qu'elle « manque de temps pour s'y intéresser »). Elle feuillette au petit déjeuner « le 20 minutes » que son mari lui a ramené la veille. Tout ce qu'elle exprime connote la distance à ce monde « auquel on n'a pas vraiment envie de toucher » et pour l'évaluer elle se fonde sur sa socialisation politique familiale (« Alors moi, je vote plutôt à droite parce que je crois qu'on est un peu tous marqués par notre ambiance familiale. Si on est né dans une famille qui vote à gauche, on va voter plus ou moins à gauche. Si on est à droite, on va voter à droite. ») et sur ce qui se dit « autour de nous » (au sein de sa famille élargie, sur le marché du village, au sein des associations de loisirs auxquelles elle participe, etc.). Ce partage fonde le, et protège du, sentiment d'incompétence dans la mesure où ces enquêtés, en dépit de leur niveau scolaire et de leur position sociale ne se perçoivent pas comme assignés à la compétence ou plus exactement se décrivent comme assignés à l'incompétence politique en ce qu'elle est leur norme sociale et politique : « Je ne suis pas du tout calée là-dessus (...), pour moi, la PAC c'est une bonne chose mais je ne peux pas étayer mes propos et je ne suis pas du tout assez... Je ne connais pas assez les éléments pour pouvoir en parler. » Sur la concurrence elle trouve que c'est positif du fait de la baisse des prix pour les consommateurs avant d'ajouter que « c'est peut-être pas du tout comme ça que ça se passe mais c'est comme ça que je l'imagine ». Sur la Turquie, elle sait qu'elle rentrera dans l'UE : « J'ai pas vérifié moi-même mais c'est prévu. » Sur la libéralisation des services elle réitère encore : « Je ne suis pas du tout qualifiée là-dessus. Vu de loin comme ça, ça me paraît pas mal mais je ne peux pas tellement en dire plus. »

Dans ce milieu d'enquête, enfin, les pratiques liées à l'action collective sont exclusivement décrites comme des pratiques liées à une action en proche, articulées par les activités d'un *care* spécifique et/ou de l'entretien des formes de sociabilités culturelles locales. On retrouve encore l'influence de la socialisation catholique dans la dimension caritative de la plupart des activités évoquées, et la coupure entre le public et le privé, dans le cadre duquel cette action en proche s'inscrit.

« Ce sont des associations qui ont rapport avec les loisirs. C'est-à-dire qu'on est quand même à sept kilomètres d'une ville et dans cette ville, il n'y a pas tellement de place pour nous pour la gymnastique, pour le culturel parce que ça manque de moyens. Alors à notre petit niveau, on a essayé justement de trouver des occupations. Pour les enfants, à travers une bibliothèque.

¹. H., 64 ans, magistrat français d'origine indienne, issu de plusieurs générations d'assez hauts fonctionnaires de l'État colonial, veuf, père de quatre enfants, catholique, Caen.

². F., 52 ans, Ecole d'assistance de direction, sans profession, parents agriculteurs, mariée (cadre supérieur), catholique, village – de 500 hab., Oise.

Pour les adultes, des cours de gym, des cours de peinture, des choses comme ça. (...) En fait, on est un tout petit peu aidé par les mairies mais elles ont peu de moyens et tout se fait par des petits moyens. (...) C'est-à-dire qu'il y avait une personne qui a dit: "Moi, j'ai été prof de gym, si vous voulez, je peux donner à celles que ça intéresse." Là, l'année dernière est arrivée une jeune femme de République dominicaine qui a dit: "Moi, je peux donner des cours pour ceux que ça intéresse de salsa." Chacun apporte un petit peu ce qu'il a. La danse, je ne peux pas y aller parce que je n'ai pas de temps mais moi, je fais de la gymnastique, j'y vais, la peinture, j'y vais¹. » (Christine)

« – Et vous voyez un peu l'influence de l'Europe dans ces associations ?
– (petit silence). Très peu. Moi je participe à des réunions sur le plan national par exemple, et on parle très peu de l'Europe. (...) Je ne vois pas du tout l'Europe intervenir là dedans. Parce que ce sont des associations privées. C'est pas gouvernemental. La banque alimentaire a été installée en Allemagne et en Italie un peu sur les même bases que la banque alimentaire française, mais il n'y a pas de lien entre ces banques là, chacun fait son travail. C'est très cloisonné quand même. » (Monsieur L.)

Le rapport à la politique en affinité avec ce mode d'existence social est donc un rapport inscrit dans la loyauté, la délégation, la confiance et la *fides implicita* et l'action en proche. Ce rapport ne s'inscrit pas dans une délégation relative à la dépossession ou au sentiment d'incompétence². Et s'il s'origine dans, et se maintient par, une socialisation catholique, il se manifeste comme une revendication de partage du territoire, sérié entre une dimension officielle et une dimension privée. S'ils sont prêts à consentir, à être fidèles et obéissants aux dirigeants et aux institutions officielles et par définition « légitimes », c'est à la condition que soit respectée la coupure privé/public, et que la politique ne déborde pas sur le territoire domestique, comme en attestent les manifestations qui, de la défense de l'école privée (1984) à la dénonciation du mariage pour tous (2013), attestent les capacités de mobilisation des entre-soi sociabilitaires de ces groupes et leur disposition à donner de la voix (*voix*) dès lors que la politique intervient dans ce qu'ils estiment être (de) leur juridiction.

Là encore ce rapport au politique est cohérent avec les formes d'identification et le territoire du soi. Leur retrait du politique, associé à une déférence exprimée à la dignité de l'office, comme le cantonnement à un territoire du soi domestique, qui coexiste avec l'expression d'un fort devoir civique, est en cohérence avec la configuration institutionnelle qui a produit ces mondes et exprime une relation affinitaire entre ces mondes et des institutions que sont la famille et l'église catholique. La division des rôles politiques et sociaux que cette configuration constitutionnelle produit et soutient n'est pas constituée à partir de l'espace public et de la citoyenneté, mais elle n'en est pas moins institutionnellement et politiquement constituée. Ici la socialisation et l'assignation valorisée aux affaires domestiques, comme le partage avec l'enquêteur d'un entre-soi familial, protègent relativement des effets de la domination intellectuelle et politique. Les enquêtés savent bien qu'il existe un territoire extérieur qui est celui des affaires publiques,

¹. *Ibid.*

². À l'inverse de ce que décrit P. Bourdieu du rapport de délégation entretenu pas certains membres des classes populaires à leurs représentants, dans une configuration politique antérieure, et qu'il caractérise de la même manière. Bourdieu P., « La représentation politique : éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 36-37, 1981, p. 3-24.

mais ils énoncent que là n'est pas leur juridiction. La présence de l'enquêteur est sans doute intrusive ou incongrue, mais les effets de cette intrusion sont minorés par l'interconnaissance. La participation à l'entretien est le plus souvent assortie de la mention « *je n'y connais rien* », mais sans que cette méconnaissance ne s'accompagne d'une expression d'indignité ou de culpabilité.

3. L'espace (post) [lutte des classes]

Les enquêtés qui composent ce cas sont plus souvent des salariés d'exécution (ouvriers, employés, techniciens, agents de maîtrise) ou des chômeurs de plus ou moins longue durée. Ils ont comme point commun une certaine expérience de la précarité (de l'emploi, et plus généralement du statut social), et sont peu diplômés, essentiellement dans des filières professionnelles (CAP, BEP, sans diplômes, quelques plus rares BTS). « *Une condition d'exécutants dominés dans le travail ainsi que socialement et économiquement vulnérables*¹ » les rattache à ce qu'il est convenu d'appeler les « classes populaires ». Ils sont, de façon générale, plus jeunes que les enquêtés précédemment examinés, et plus mixtes du point de vue du genre. Au-delà de ces caractéristiques, c'est l'auto-qualification comme « petits » qui nous les a fait sélectionner pour ce cas².

Cette identification peut être considérée comme « d'emblée » politique. Elle peut renvoyer à une opposition « petits »/« gros »³ qui connote un « espace structuré par des classes définies dans leurs rapports antagonistes » et une modélisation [lutte des classes]. Il faut toutefois immédiatement souligner que le terme ou le lexique associé à la « lutte des classes » n'est que très rarement emprunté par les enquêtés de l'ensemble de notre corpus, sauf par une toute petite poignée de militants issus de secteurs très précis de l'espace social (certains agriculteurs, des instituteurs « militants » d'origine populaire), et qui ont des caractéristiques sociales tout à fait différentes de celles des ouvriers ou des salariés fragiles qui constituent les principaux enquêtés du « cas » (et sont alors inscrits dans d'autres modélisations, le petit [monde^{lutte des classes}]⁴ ou [l'espace public^{lutte des classes}]) (voir *supra*). Dans le même temps, la description de soi comme petits ou comme ouvrier, on le verra, est assez vague et n'est pas formalisée comme une revendication positive au fondement d'une « juridiction » clairement engagée dans l'identification. Cette indéfinition converge également avec le flou des descriptions concernant « les gros ». Elle est enfin

¹. Schwartz O., *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF, 1989.

². De ce point de vue, les enquêtés de ce cas sont bien loin de refléter la réalité de l'ensemble des classes populaires. Sont par exemple sur-représentés ici, ceux qui, issus des classes populaires, ont plutôt vocation à y rester. Ainsi qu'en attestent les enquêtes relatives à la seconde explosion scolaire, l'accès à l'enseignement supérieur, par exemple, est devenu une trajectoire modale ou une destinée centrale des cohortes nées après 1970 (INSEE, 2005). Cette trajectoire de scolarisation devance désormais en proportion les qualifications historiques (CAP-BEP) pour ces milieux, puisque ces dernières passent de 43 % de détenteurs, pour les enfants des catégories populaires salariées nés entre 1965-1969, à 25 % pour ceux nés entre 1978 et 1981. En même temps, il est également significatif que les enfants d'ouvriers qualifiés, de contremaîtres et d'employés soient sur-représentés parmi les diplômés de l'enseignement supérieur d'origine populaire nés entre 1970 et 1981 (cité *in* Huguée C., « Les classes populaires et l'université : la licence... et après ? », *Revue Française de Pédagogie*, 167, 2009, p. 49-50). Dans le cas documenté ici, la trajectoire modale de qualification reste au mieux l'obtention d'un BEP ou d'un CAP, et les enquêtés sont recrutés le plus souvent dans les fractions basses des classes populaires.

³. Birnbaum P., *Le peuple et les gros. Histoire d'un mythe*, Paris, Fayard, 1979.

⁴. Cette notation a été choisie pour rendre compte de modélisations transformées, ou du croisement, de l'hybridation entre une modélisation majeure et une mineure.

congruente avec le faible investissement de descriptions formalisées par des « antagonismes » (petits/gros ou encore salariés/patrons).

Le déclin de la forme agonistique, comme la disparition de toute identification de soi ou d'autrui à une « classe » dans le plus grand nombre des entretiens, me semble alors manifester que si ce lexique de la lutte des classes est celui dont la disponibilité est encore la plus présente, c'est une lutte des classes désormais sans luttes, et sans classes. J'aurais pu alors m'en affranchir. Mais ce serait escamoter l' (auto) identification comme *petit* et les formes « spectrales » d'identification de soi comme *ouvriers* et d'autres comme *patrons* ou plus largement comme *élites* auxquels s'opposer, qui surgissent de loin en loin dans les entretiens, sous formes de « traces ». C'est ainsi moins l'absence ou l'indisponibilité des images publiques disponibles pour se décrire que l'on enregistre dans les entretiens, que leur invisibilisation et leurs couleurs éteintes¹. Les entretiens transportent des images fantomatiques, et ce sont ces formes spectrales qui nous semblent constituer les identifications fondatrices du territoire du soi des enquêtés de ce cas. D'où le qualificatif de (post) [lutte des classes] pour le désigner.

3.1. Identifications et territoires du soi dans le cas (post) [lutte des classes]

Les registres d'identification des enquêtés de ce cas oscillent entre un « je » – où prime le statut de travailleur dont la situation est fragilisée (un « je/nous » catégoriel désaffilié² et démobilisé) – et un « nous » de proches (un nous relationnel, mais caractérisé par une solidarité restreinte). Au-delà de l'auto-identification assez vague mais récurrente comme « petits », les entretiens attestent l'absence ou l'invisibilité d'identification catégorielle revendiquée. L'appartenance au monde ouvrier où le statut d'ouvrier, de travailleur ou de salarié ressort de loin en loin, éventuellement très tard dans l'entretien, significativement toutefois, au moment de l'évocation des pratiques politiques.

« – Pourquoi (tu votes) à gauche ?

– *Parce que je suis ouvrière. Ça devrait être. Ça devrait être pour nous*³. » (Sylvie)

« – D'une manière générale, où est-ce que tu te situes en politique ? À gauche, à droite, au centre ? Ou nulle part ?

– *Ben je serais tenté de dire gauche, mais...*

– Pourquoi tu te situes plutôt à gauche ?

– *Ben parce que c'est plus le côté des travailleurs quoi ! La gauche défend plus les employés que les employeurs. Donc voilà*⁴. » (Nicolas)

Le défaut ou le caractère inhibé de l'identification implique que les « je » qui font face à la sollicitation de l'entretien apparaissent comme des « je » isolés et désaffiliés.

¹. Cette nuance signale que l'invisibilisation est le résultat d'un processus qui a progressivement réduit la disponibilité de l'identification, comme on va le voir, à l'inverse de ce que l'on peut constater dans d'autres groupes sociaux, comme celui des « employés » où l'invisibilité est davantage constitutive de la catégorie sociale (voir *supra*)

². Castel R., *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995 (réédition Folio-Gallimard, Paris, 2000).

³. F., une quarantaine d'année, sans diplôme, chef de rayon dans un supermarché, marié (conjoint cheminot), deux enfants, Strasbourg.

⁴. H., 26 ans, CAP, chômeur, père employé municipal, conjointe employée (concubinage), Cieux.

« Après... moi c'est plus les vieux avec qui je suis [au travail] qui me disent que ça a vraiment changé... après tu vois, l'euro, tout seul, bah je m'en fous un peu... je peux pas te dire si je suis plus pour que contre¹... » (Franck)

Seuls sont parfois identifiés et décrits comme « nous » des groupes de copains, voire le couple de conjoints. Le « nous », lorsqu'il est employé, réfère donc plutôt à des collègues ou à des copains qui sont pour l'essentiel des relations de travail, et quelques relations de loisirs, essentiellement sportifs (pêche, foot, tir, etc.), ou encore à des relations familiales. C'est par ailleurs un nous « segmenté » pour reprendre l'expression d'A. Oberschall², c'est-à-dire sans relais verticaux et dans l'incapacité d'être le support d'une action collective, qui devient alors le ressort d'un indifférentisme collectif.

« – L'Europe ? ! Nous [moi et mes copains] on s'en fout de l'Europe... donc bah... non, j'en parle jamais. C'est plus les anciens qui nous disent... voilà... l'euro. Ça nous saoule, tout ça

(...)

– Cela t'arrive de parler de politique avec tes amis ou collègues ?

– Politique... faut dire que... disons c'est pas trop mon truc quoi... si des fois ça peut arriver... Je me rappelle quand Sarko il a mis ses radars là on causait un peu politique avec les collègues, on était tous d'accord pour dire que c'était encore une belle connerie... pour faire du fric sur les petites gens. Sinon je ne parle pas de politique avec mes amis³. » (Franck)

Les luttes politiques et sociales caractéristiques du territoire du soi de la configuration antérieure ne substituent que sous des formes à nouveau spectrales – comme cette évocation « des anciens avec moi au boulot, ... bah... [l'euro], ils en sont pas contents⁴ ».

S'il n'y a plus de description de soi à partir de l'identification au groupe social ou à la classe, supports d'une solidarité collective et abstraite, subsiste parfois une solidarité politique constituée « en proche ». La seule fois par exemple où ce jeune ouvrier du BTP dit être allé voter, c'est au 2^e tour de l'élection présidentielle de 2002, ce qu'il justifie à partir d'une solidarité avec ses collègues :

« Puis dans le boulot j'ai pas mal de collègues noirs et arabes... je l'ai fait pour eux aussi... j'aime pas le racisme... bon y a des problèmes avec les étrangers je dis pas le contraire... mais bon... des problèmes y en a partout. C'est chez les politiques qui faudrait faire du ménage surtout... Donc, Le Pen, fallait que j'y aille⁵. » (Franck)

C'est donc cette inhibition des formes d'identification qu'il convient d'expliquer, explications d'ailleurs très largement produites par de nombreux travaux de sciences sociales. Elles articulent à la fois les conditions objectives de transformation du travail et du statut de travailleur, le désinvestissement par le politique du travail d'encadrement et de

¹. H., 27 ans, pas d'indication de diplôme, ouvriers BTP, père maçon, conjointe employée chez Mc Do (concubinage), banlieue parisienne.

². Oberschall A., *Social Conflict and Social Movements*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1973.

³. H., 27 ans, pas d'indication de diplôme, ouvriers BTP, père maçon, conjointe employée chez Mc Do (concubinage), banlieue parisienne.

⁴. Beaud S., Pialoux M., « Changements dans les rapports entre générations ouvrières. Les années quatre-vingt-dix à Sochaux Montbéliard », *Retraite et société*, 35, janvier 2002.

⁵. H., 27 ans, pas d'indication de diplôme, ouvriers BTP, père maçon, conjointe employée chez Mc Do, banlieue parisienne.

mobilisation réalisé auprès de ces catégories sociales, et le refoulement médiatique et plus généralement public de la question ouvrière et des classes populaires. Même s'ils relèvent de dimensions partiellement distinctes, ces processus convergent en une logique circulaire qui provoque des effets de renforcement de chacune d'entre elles, le désinvestissement politique favorisant le démantèlement des statuts, qui, à son tour, a des effets sur les probabilités objectives de mobilisation politique, conduisant les organisations de gauche à désinvestir ces groupes abstentionnistes, l'ensemble impliquant une moins grande capacité de résistance sociale collective aux divers processus de remise en cause du « droit du travail », et favorisant le remplacement progressif de cette thématique par celles articulées par le « coût du travail ». Finalement, ces travaux renvoient à un processus de désinstitutionnalisation du monde « ouvrier » et plus généralement de la question sociale¹.

S'il faut commencer l'explication par un « bout », on peut renvoyer aux très nombreux travaux qui ont pointé le délitement des liens entre organisations politiques de gauche et les classes populaires comme la distance sociale et culturelle croissante entre certains partis se réclamant antérieurement des classes populaires² et les groupes sociaux concrets susceptibles de s'identifier à cette classe. Produite de processus politique divers comme le déclin des partis « ouvriéristes » et notamment du PCF³, ou des transformations sociales du recrutement des partis de gauche⁴ et leur distance de plus en plus manifestée aux électeurs et militants les plus populaires, cette désaffiliation⁵ politique a des effets sur les formes disponibles d'identification. Le travail politique de construction de la classe ouvrière comme registre et instance de mobilisation, qui était aussi un travail d'encadrement social et de défense des classes populaires, a contribué, dans plusieurs conjonctures politiques, à intéresser et à politiser ces groupes (ou certains de leurs membres), et à produire des (auto) identifications positives de soi, associées à une vision « appropriée » de la politique : en témoignent par exemple les enquêtes de G. Michelat et M. Simon sur les ouvriers et la politique dans les années 1970, comme leurs sous-titres, évocateurs de cette affinité positive : « *Nous les ouvriers* », « *La politique ça nous concerne* », « *La politique elle fait partie de nous* », « *Il faut être avec le syndicat pour se défendre*⁶ », etc.

« – Vous appartenez à un syndicat ?

– *Non.*

– Non (rire), d'accord, ok ! Jamais ? C'est jamais arrivé, non ? C'est pas quelque chose qui vous a tenté ?

¹. Castel R., *La métamorphose de la question sociale*, *op. cit.*

². Collovald A., *Le "populisme du FN"...*, *op. cit.* ; Masclat O., *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*, Paris, La Dispute, 2003.

³. Pudal B., *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences-Politiques, 1989.

⁴. Sawicki F., Lefèvre R., *La société des socialistes. Le PS aujourd'hui*, Broissieux, Éditions du Croquant (coll. « Savoir/Agir »), 2006.

⁵. Castel R., *La métamorphose de la question sociale*, *op. cit.*

⁶. Michelat G., Simon M., *Les ouvriers et la politique. Permanence, ruptures, réalignements*, Presses de Sciences-Po, 2004, p. 25 et s.

– Si, si, si, si, si, y’a dix ans en arrière, je me suis laissé embringué, une semaine, mais quand j’ai vu le truc, ça m’a pas plu du tout, ça m’a jamais plu, et c’était en plus par rapport à mon patron, c’est vrai. Y’a eu un malentendu¹. » (Ali)

Ces travaux ont ainsi pointé de façon plus générale le refoulement médiatique et public de la question ouvrière et de celle des classes populaires. « *Le processus de réhabilitation de l’entreprise à l’œuvre depuis le début des années 1980, qui a étroitement coïncidé avec les “adieux au prolétariat” de nombreux intellectuels “marxistes”, a fait apparaître les ouvriers comme des obstacles à la modernisation de l’industrie, comme les héritiers d’un passé révolu, menant nécessairement des combats d’arrière-garde. Progressivement et insensiblement, ils ont quitté l’horizon mental des faiseurs d’opinion (intellectuels, journalistes, hommes politique, etc.), et cela au moment où, en raison même de l’affaiblissement des formes de résistance collective, le travail s’est intensifié dans les ateliers, où les relations sociales au travail se sont détériorées, où les ouvriers ont été pour ainsi dire transformés en simple variable d’ajustement, réduits à une composante de la masse salariale qu’il faut comprimer toujours plus. Au cours de ces quinze dernières années, la “question ouvrière” a été véritablement refoulée.* » L’ouvrage de S. Beaud et M. Pialoux montre bien comment ce refoulement renforce les effets de dispersion du monde ouvrier, dont il est par ailleurs une des conséquences. Nombre de travaux ont ainsi documenté la fragmentation des statuts et des conditions de travail, marqués par toujours plus de précarité. Les remarques de Gabrielle Balazs, Jean-Pierre Faguer et Pierre Rimbert dans un rapport consacré à la situation des groupes ouvriers de la sidérurgie lorraine pourraient être ainsi plus largement généralisées : « *(La) concurrence généralisée entre (fractions de classe), concourt au processus d’invisibilisation du groupe ouvrier et, plus largement, du monde du travail populaire (...). Au-delà de l’effacement de la représentation politique et du refoulement médiatique des ouvriers, la plupart des transformations analysées (dans le rapport) contribuent à dérober l’existence d’une condition populaire laborieuse au regard extérieur : tertiarisation “artificielle” de certains métiers ouvriers, reclassement statistique dans la catégorie des employés, externalisation d’un nombre croissant d’activités par les entreprises, dispersion physique de l’activité industrielle en une kyrielle de petites unités reléguées à la périphérie des villes, parcellisation et individualisation des emplois de services.* » Les postes occupés par nombre d’enquêtés de notre cas (serveuse, chauffeur-routier, vendeurs en grands magasins, préparateur en abattoir, hôtesse d’accueil, personnel de service) témoignent de cette parcellisation, comme du délitement des collectifs de travail qui constituaient le substrat des identifications et mobilisations collectives.

Ce que l’on enregistre donc dans les entretiens réalisés au sein de ce cas, c’est l’éclatement de ce qui pouvait auparavant fonctionner comme des formes d’identification à un groupe ou une classe sociale, et une fragmentation en « fractions de classes », en concurrence les unes avec les autres, que ne manquent pas d’attiser les commentaires politiques et journalistiques (« *Les syndicats y gueulent tout le temps, y a qu’à voir les cheminots... ah nan mais eux, les mecs y gueulent pour ci, y gueulent pour ça, comme si ils étaient les seuls à galérer. Franchement je te jure⁴ !* »). S’objectivent ainsi dans ces registres d’auto-identification la déconstruction sociale et politique de la « classe ouvrière » et la désinstitutionnalisation d’un monde qui

¹. Sur les partis de « gauche » et la déconflictualisation, voir Sawicki F., Lefèvre R., *La société des socialistes...*, op. cit.

². Beaud S., Pialoux M., *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 1999, p. 15-16.

³. Balazs G., Faguer J.-P., Rimbert P., *Compétition généralisée, déclassement et conversions politiques. Les effets différentiels de la crise dans la sidérurgie et dans la haute technologie*, Rapport de recherche au centre d’études et de l’emploi, 15, 2004, p. 34.

⁴. H., 27 ans, pas d’indication de diplôme, ouvriers BTP, père maçon, conjointe employée chez Mc Do (concubinage), pas d’enfant, banlieue parisienne.

conduit à son invisibilisation, dans une conjoncture qui se caractérise aussi par l'individualisation des destins sociaux, le mode privatif l'emportant sur les formes collectives d'identification, de mobilisation, et de perception de soi.

« – Tu es syndiquée ?

– *Non, ça ne m'intéresse pas les problèmes des uns et des autres comme ça... Moi quand je peux aider les uns et les autres je les aide comme ça. Mais après rentrer dans quelque chose, non. C'est bon. Moi les uns et les autres... je vois assez de monde comme ça [elle est serveuse].*

– Donc après, sortie du boulot, tu es plutôt sur ta vie à toi, c'est ce qui t'intéresse ?

– *Oui voilà. C'est ma maison, ce sont mes trucs, ce sont mes loisirs, mes sorties, ma famille... Et après le reste... voilà quoi¹.* » (Juliette)

Or, les « je » politiquement désaffiliés qui font face à la sollicitation de l'entretien, sont également des « je » fragilisés socialement, qui éprouvent l'impossibilité de poursuivre la trajectoire ascendante promise aux générations précédentes dans la conjoncture économique des trente glorieuses. Dans *Le monde privé des ouvriers*, Olivier Schwartz fait ainsi état d'une « privatisation » des vies ouvrières, ou populaires. Il souligne le fait que « *le pôle familial ne se fonde plus dans le pôle communautaire, qu'il tend à le concurrencer en tant que lieu d'expérience à côté du collectif, et [qu']à ce titre il fonctionne comme un pôle privé²* ». Lié au (relatif) enrichissement de la classe ouvrière des années 1950-70, cette privatisation a eu un *pôle positif*. La famille, au prix de privation et de privatisation, pouvait devenir le lieu d'une possible « accumulation primitive ». Elle se présentait comme un cadre où l'on pouvait accéder à l'avoir, capitaliser des acquis, entreprendre une trajectoire montante, d'où les perspectives de la propriété ou de la réussite scolaire des enfants n'étaient pas exclues. La fin des Trente glorieuses et le caractère structurel pris par la crise économique, avec l'installation d'un chômage de masse et le durcissement des conditions de travail, ont rendu les anticipations sur des améliorations individuelles obsolètes pour une large partie de ces catégories. La précarité professionnelle, les difficultés liées à l'enchérissement constant des coûts des loyers et du logement, la faiblesse de la réussite scolaire des enfants dans un monde où le diplôme a acquis une importance plus grande, et de façon plus générale l'accroissement des inégalités sociales, rendent infiniment plus difficile de transformer l'essai de l'accumulation primitive antérieure, alors même que les modèles sociaux liés à l'individualisation et les offres de la société de consommation diffusent des sollicitations de plus en plus nombreuses et constitutives de la « réussite individualisée ».

« – *Maintenant, nous on le voit quand on veut se faire un peu plaisir, là on est parti quelques jours dans l'Est... mais...*

– *[son épouse en riant] Le compte, il a pris un sacré trou !*

– *Et avant... là on va avoir du mal à surmonter (...) ... tout plaisir... un repas en amoureux, tout ça c'est... c'est pouf... faut mettre plusieurs mois pour... pour remonter quoi...*

¹. F., 32 ans, BEP, serveuse, conjoint serveur, un enfant, Vaucluse.

². Schwartz O., *Le monde privé...*, *op. cit.*, p. 517. Pour une critique des travaux sur la « privatisation » des existences ouvrières, voir Weber F. « Nouvelles lectures du monde ouvrier : de la classe aux personnes. », *Genèses*, 6, 1991. pp. 179-189.

– *Le problème, il est là. (...) On peut pas se faire plaisir. (...) Dès qu'on fait un extra, ça nous... c'est pendant des mois qu'on est obligé d'en subir les conséquences*¹. » (Sébastien)

Ces difficultés nouvelles peuvent moins qu'auparavant trouver dans des solidarités familiales élargies les possibilités d'amortissement « *des traumatismes subis, un lieu de séjour légitime quand le social fait défaut*² » et des formes de soutiens devant des épreuves sociales, auparavant davantage partagées et adoucies dans l'entre soi³. Ainsi l'évocation des relations familiales est assez fréquente et concourt à l'entretien d'une sociabilité extra-professionnelle (on part en vacances chez des membres de la famille, ou avec eux, par exemple). Mais la solidarité familiale – lorsqu'elle existe – est décrite comme se restreignant « nécessairement » sur les ascendants et les descendants directs :

« *Moi j'ai une nièce, Laetitia là (...), elle essaie d'avoir un appartement. Sa mère ne veut pas se porter garant. Le foyer moderne [bailleur social] ne veut pas lui louer un appartement. Pourtant elle gagne sa vie. (...) Bon moi je, je ne veux pas m'engager là dedans. J'en ai quand même deux [enfants] qui suivent. S'il faut que je me porte garant pour mon fils, j'irais me porter garant pour mon fils, mais je peux pas me porter garant pour ma nièce. Elle a des parents, les parents n'ont qu'à se porter garant pour elle, quoi ! Moi, je veux dire [silence]. Mais c'est pas normal, c'est pas normal quoi*⁴. » (Sylvie)

La nécessité et les difficultés de l'existence, comme le repli sur la sphère privée de la famille restreinte comme lieu d'accumulation primitive devenue aujourd'hui davantage le lieu de reproduction familiale des difficultés sociales⁵, empêchent les formes de solidarité familiales ou territoriales élargies qui prévalent dans le petit [monde] par exemple, et restreignent l'amplitude des formes de solidarité familiale ou relationnelle.

« – Vous pensez que ça a beaucoup changé par rapport à avant ?
– *Oh oui, tu voulais y arriver tu y arrivais (...) ... personne s'entraide par rapport à avant... ils avaient moins de moyens et ils vivaient mieux... au niveau de la nourriture, de choses comme ça... il y avait moins de restrictions au niveau sanitaire et les gens étaient moins malades même... il y avait moins de maladies graves et les gens y arrivaient*⁶. » (William)

Des territoires d'identification collective désinvestis, des territoires du privé restreints et assiégés par les difficultés et des territoires de la vie quotidienne décrits pour ces raisons comme essentiellement contraints, participent de la perte des formes de solidarité, tout à la fois catégorielles et relationnelles. Produit de l'institutionnalisation du monde ouvrier, la solidarité apparaît ainsi comme la juridiction *perdue* de ces enquêtes.

L'institution de la solidarité

¹ H., 47 ans, employé SNCF, délégué CFDT, ancien militant FN, marié, un enfant.

² Schwartz O., *Le monde privé. op. cit.*, p. 518.

³ Hoggart R., *La culture du pauvre*, Paris, Minuit, 1970 ; Serge Paugam, *Le lien social*, Paris, PUF, 2008.

⁴ F., une quarantaine d'année, sans diplôme, chef de rayon dans un supermarché, marié (cheminot), deux enfants, Strasbourg.

⁵ Chauvel L., *Le destin des générations, op. cit.*, p. 111 et s.

⁶ F., ouvrière, marié, 2 enfants, conjoint ouvrier, village du Maine et Loire (c'est l'épouse d'un enquêté interrogé à titre principal, l'entretien est réalisé en couple).

« *Émile Durkheim et les républicains de la fin du XIXe siècle ont nommé solidarité ce lien problématique qui assure la complémentarité des composantes d'une société en dépit de la complexité croissante de son organisation. C'est le fondement du pacte social. Durkheim le reformulait en ces termes au moment où le développement de l'industrialisation menaçait des solidarités plus anciennes qui devaient encore beaucoup à la reproduction d'un ordre fondé sur la tradition et la coutume. À l'aube du XXe siècle, la solidarité devait devenir une prise en charge volontaire de la société par elle-même, et l'État social s'en faire le garant. À l'aube du XXIe siècle, lorsque les régulations mises en œuvre dans le cadre de la société industrielle sont à leur tour profondément ébranlées, c'est sans doute ce même contrat social qu'il faut redéfinir à nouveau frais. Pacte de solidarité, pacte de travail, pacte de citoyenneté : penser les conditions de l'inclusion de tous pour qu'ils puissent avoir commerce ensemble, comme on disait au temps des Lumières, c'est-à-dire faire société¹. »*

La faiblesse des formes collectives et classistes des identifications, produite notamment par le désinvestissement des organisations politiques des lieux traditionnels de l'action collective et politique des milieux populaires (ateliers, quartiers, usines) est significative de la perte d'une grille de lecture et de description du monde social rendue indisponible. Ceci rend compte d'une imperceptibilité des « gros » (des entreprises, des patrons, des élites économiques) et des grilles de lecture antagoniques (petits/gros), auxquels référer et imputer son état de petit, ou la dégradation de sa situation, et qui conféraient antérieurement, associées aux luttes sociales et aux mobilisations politiques, un certain nombre de prises sur le monde social.

La probabilité d'imputer la responsabilité de leurs conditions de vie et de ses dégradations à des « gros », décrits de manière un peu fine et différenciée, est en effet le plus souvent le fait d'enquêtés aux propriétés particulières : une socialisation politique « en proche » (par un conjoint, des parents, voire des « anciens »), un diplôme ou une qualification supérieure aux qualifications modales des enquêtés du « cas », un réseau de sociabilité constitué hors du milieu social, qui donne accès à des conversations politiques et à des instruments de lecture et de description du monde social. De ce point de vue, on rejoint Claire Lemaître et Tristan Poullaouec qui constatent que « *subjectivement, le sentiment d'appartenir à une classe sociale est d'autant plus fort parmi les enquêtés que leur diplôme est élevé²* ».

« C'est pas la faute aux commerçants (la hausse des prix avec l'euro), c'est les types au-dessus d'eux... c'est pas les petits commerçants... imagine les boulangers qui vendent leur pain faut bien qu'ils achètent leur stock, leur matériel t'as vu, si les prix ils augmentent ils sont obligés de te faire payer plus cher... c'est ceux qui sont au-dessus là... les grosses têtes à la Jean-Marie Messier qui se font augmenter comme des putes et qui se prennent des indemnités de bâtard... j'sais pas trop ce qu'il fait en ce moment lui mais il est pas en prison c'est sur... il est en vacances à vie avec des millions de "e" (euros)³. » (Christopher)

« Ceux qui croquent le fruit du positif c'est la Banque européenne... enfin comment on appelle ça, comment j'veais les appeler, putain... les "initiés" ouais... les "initiés du biz" ! C'est eux qui croquent avec l'euro ! Nous on croque pas les fruits on paye les frais... c'est le

¹. Castel R., *La Métamorphose de la question sociale*, op. cit., p. 23.

². Lemaître C., Poullaouec T., « Retour sur la seconde explosion scolaire », *Revue française de pédagogie*, 2009, p. 5-11, p. 7.

³. H., 24 ans, CAP (hôtellerie), chômeur, célibataire, vit chez sa mère sans emploi, Chaville. L'enquêteur entretient des relations de sociabilité particulière liée à la pratique du graff, pratique qu'il partage avec l'enquêteur.

«*petit peuple*» quoi... qui paye son sandwich quatre euros alors qu'à l'époque c'était douze francs¹. » (Yanis)

Cette capacité peut également résulter d'une position sociale plus élevée que les positions modales occupées par les membres du cas, comme le fait d'occuper une position d'encadrement – mais alors la trajectoire a des implications sur la perception des « gros » (*c'est pas nos patrons*) comme en atteste cet entretien avec Sylvie, ouvrière devenue chef de rayon dans un supermarché.

« – Et quand je vois les prix au kilo je me dis : mais ils sont tarés ?? Tarés ! Mais ils baisseront pas leurs prix pour autant. (...) [Enquêtrice : ils sont tarés mais qui ça ?] Bah qui ? Comment on appelle ça, le patron. Les patrons, ceux qui tiennent les rênes hein !

– Vous pensez que c'est eux qui en ont profité de l'Euro ?

– Ah bah oui. Ah bah oui, bien sûr ! [Silence] bien sûr. Oui je pense. Pas nos patrons machin là et tout. Les grands patrons des multinationales et compagnie². » (Sylvie).

Quoi qu'il en soit, la plupart du temps, les responsables (les gros, les dirigeants, les initiés du biz, les patrons) sont très indistinctement identifiés et les processus de domination sont le plus souvent lointains et dénués des « prises » que l'identification à une classe et l'inscription dans un rapport de classes permettaient de formaliser.

« – L'Europe un bon effet ou un mauvais effet sur la Poste, la SNCF, EDF par exemple... ?

– Pff je sais pas, je crois pas... enfin je crois pas que ça à... fait quelque chose, en tout cas... Déjà je prends pas le train, puis bon les mecs de toute manière ils se plaignent tout le temps, donc... je pourrais pas te dire, par contre la Poste c'est clair que ça devient grave... Moi je vois quand je vais à la poste, j'ai un compte là haut, eh ben t'attends, t'attends... y a toujours qu'une seule gonzesse qui se galère toute seule... Je trouve ça abusé, les mecs y font de la thune sur le dos des gens. Y mettraient une personne de plus ça serait nickel... Mais voilà ! Ça va leur coûter plus... Ça m'énerve ça...

– Mais selon toi, c'est qui ou quoi, qui est responsable de ce problème selon toi ?

– La mondialisation.

– Comment ça, tu pourrais m'en dire un peu plus là dessus ?

– Bah... la mondialisation... faire des économies d'argent sur tout... enfin sur les gens... (silence). Tu vas voir qu'un de ces quatre la poste va se faire la malle en Asie, ou se faire racheter par je sais pas qui³... » (Franck)

Lorsque des distinctions sont faites entre « petits »/« gros », « pauvres »/« riches » ou parfois « travailleurs »/ « patrons », elles n'empruntent plus de grille agonistique, mais sont formalisées sur le mode du constat, ou du processus sans responsable, là encore dénués de prises.

¹. H., 23 ans, BTS, en recherche d'emploi, une socialisation politique forte de ces deux parents très militants, père conseiller d'orientation dans un lycée professionnel.

². F., une quarantaine d'année, sans diplôme, chef de rayon dans un supermarché, marié (conjoint cheminot), deux enfants, Strasbourg.

³. H., 27 ans, pas d'indication de diplôme, ouvriers BTP, père maçon, conjointe employée chez Mc Do (concubinage), pas d'enfant, banlieue parisienne.

« – Avec l'euro c'est encore pire : Plus tard il n'y aura plus des pauvres, des moyens et des riches : il y aura des riches et des pauvres. C'est ça que ça va devenir : si ça continue ça sera comme ça. Il n'y aura plus que deux classes en fait. Il n'y aura plus des pauvres, des moyens et des riches : il y aura des pauvres et des riches¹. » (Bruno)

Comme le laisse percevoir cet extrait, ces « classes » sont très vaguement identifiées. Ce caractère vague converge avec la faiblesse des (auto) identifications catégorielles (comme ouvriers, comme travailleurs etc.) et avec le fait que ces (autos) identifications ne s'accompagnent pas, ou plus, d'expression de solidarité « de classe ». L'absence d'antagonisme liée au défaut de lectures « politiques » et sociales du monde est redoublée par des lectures qui favorisent les modes d'individualisation des destins sociaux, pour lesquelles s'enrichir est devenu un horizon d'attentes, et qui contribuent à ce que certains enquêtés du cas puissent s'identifier avec des intérêts de classes « antagonistes² ».

« Mais les patrons ils sont aussi assommés de charges, ça aussi. Il faut les comprendre aussi. Nous [elle et son compagnon³], on voit Christian [leur patron] qui nous dit : “Là j'arrête, ce mois-ci je n'embauche pas plus”. Mais quand tu vois les charges qu'il paie, tu te dis que, voilà quoi⁴. » (Juliette)

Le déclin de la forme agonistique fait ainsi appartenir inéluctablement cette [lutte des classes] au passé, et lorsqu'elle subsiste à l'état de disponibilité, c'est sous des formes « spectrales », surgissant de loin en loin dans les entretiens, sous formes de « traces » – « Je pense que la défense des ouvriers, des petits, ça compte aussi⁵. » – ou d'imputation aux « anciens ».

« Moi j'ai pas le sentiment que je vis mieux grâce à l'Europe... et y a des anciens avec moi au boulot,... bah... ils en sont pas contents, eux y disent qu'ils ont perdu grave de la thune⁶. » (Franck)

L'identification classiste ne pouvant plus être le support ni d'une lecture politique du monde, ni le garant d'une solidarité collective, ne subsistent alors dans ces mondes représentés que des victimes comme eux, l'ensemble des désaffiliations sociales et politiques conduisant à un sentiment de concurrence généralisée *entre* « petits ». Les « eux » spontanément évoqués dans les entretiens sont ainsi le plus souvent des « plus petits qu'eux ». Ils sont décrits non comme des « travailleurs » ou des « petits », mais comme des concurrents, susceptibles de casser le marché du travail, de « prendre le travail » et d'accroître le chômage.

« Le seul truc c'est si un gars arrive de l'étranger ici, bah... faut... faut qu'il soit payé pareil. Ça, c'est clair et net ! Sinon bah les patrons y vont prendre que des pauvres yougoslaves, ou des polonais tout ce que tu veux... en tout cas ils seront moins chers... Donc

¹. H., 24 ans, BEP mécanique, chômeur, père chauffeur, concubinage (conjointe caissière), banlieue parisienne.

². Cf. Cardon D., Heurtin J.-Ph., « La critique en régime d'impuissance », art. cité

³. Qui travaillent tous les deux comme serveurs et projettent de monter « leur » affaire.

⁴. F., 32 ans, BEP, serveuse, conjoint serveur, un enfant, Vaucluse. L'emploi du prénom de son patron signale un rapport de proximité. Mais c'est sans doute moins cette proximité qui produit l'identification, qu'une forme de socialisation par anticipation, liée au fait que Béragère et son conjoint aient le projet de « monter leur affaire ».

⁵. H., 26 ans, BTS, ouvrier charpentier, père maraîcher, conjointe aide soignante, Pyrénées-Orientales, - de 10.000 hab.

⁶. H., 27 ans, pas d'indication de diplôme, ouvriers BTP, père maçon, conjointe employée chez Mc Do, banlieue parisienne.

si c'est pour se faire chouraver notre boulot par le premier type qui arrive de... de où tu veux, bah là c'est pas possible¹ ! » (Franck)

« Ben c'est peut-être pas le même train de vie. Eux, vraiment de pas grand-chose, ils s'en contentent... C'est merveilleux, mais bon pour nous, non. (...) Je vois plutôt ça comme un parasite que comme autre chose. (...) Ouais. Trop de différence culturelle, heu, à ce niveau là, enfin avec ces pays là. (...) C'est pas le même train de vie, voilà quoi. Je veux dire, bon y'a de la place pour tout le monde, je veux dire... (...) Il faut savoir partager, mais c'est un peu inquiétant, quoi. (...) Ouais, ouais, on se pose des questions qu'on se posait pas avant, je veux dire, bon avant, avant, on savait qu'on était dans un pays entre guillemet, même aujourd'hui, c'est pas qu'il est pauvre, mais j'ai peur que ça nous joue des tours, qu'on s'affaiblisse². » (Ali)

« C'est moins cher, et là-bas, ils les payent 200 ou 300 euros par mois. Nous ici il faut payer 1200, 1000 euros. Ce n'est pas normal, ce n'est pas normal. Eux avec 400 euros ils vivent, nous on doit vivre avec 1000 euros. C'est une différence. Et encore, on les aide ces pays ! On les aide à construire des autoroutes, on les aide à faire les infrastructures, et nous alors, qu'est-ce qu'on fait ? On est là, on reste³. » (Omar)

La solidarité comme juridiction perdue, et la concurrence accrue entre précaires, internalisée au sein du groupe, aboutissent à des conflits entre pauvres et plus pauvres, entre pauvres d'ici et pauvres d'ailleurs⁴, exprimés parfois sur le mode de la culpabilité, et qui font osciller les enquêtés entre le sentiment d'une impossible solidarité et l'impossibilité de renoncer à la solidarité.

« Là je vais être salope là. Les sans papiers. Quand on voit le bastringue qu'ils font avec les sans papiers. Le mec il est venu en France il savait qu'il était dans l'illégalité et ils nous font tout un foïn parce qu'il ne veut pas retourner dans leur pays. Là je suis pas d'accord. Le mec il a pas à être en France. Bon c'est triste je veux dire. C'est dégueulasse ce que je suis en train de dire parce que y'a des gamins là-dedans. Je voudrais bien moi que ma fille aussi... C'est, c'est des enfants. Comment les enfants peuvent être scolarisés s'ils sont sans papiers ? Question. Première question. c'est pas normal tout ça. (...) Y'a un Algérien qui a fait venir sa femme. Sa femme est venue et parce qu'il faut un certain revenu pour pouvoir faire le rapprochement familial. Le mec il a pas les revenus, mais sa femme vient quand même et il doit rester là. Et là il est en train de nous faire tout un foïn. Il a qu'à repartir lui dans son pays. Il fait rien dans son pays. C'est pas comme celui qui vient parce qu'il va se faire couper la tête moi j'veux dire hein. On est d'accord. Là, là je crois qu'on a assez de problème en ce moment pour continuer à accepter ce genre de chose. Mais, mais d'un autre côté je sais pas si je pourrais appliquer la loi et dire : "Tu dégages, quoi". (...) Si ça serait mon voisin, que je m'entend bien avec lui, heu j'aurais les boules quoi. Je veux dire. Mais bon dans l'absolu (...) il faut qu'on arrête, le pays va pas bien. Faut qu'on arrête ça quoi. Faut qu'on cloisonne un peu tout ça quoi. C'est dégueulasse ce que je dis mais bon. (...) On va pas

¹. Ibid.

². H., 37 ans, fin de scolarité en 3ème, chauffeur routier, Marié 3 enfants, Vaucluse.

³. H., petit entrepreneur de téléphonie, marocain, sans diplôme, célibataire, Strasbourg.

⁴. Sur ce point voir les développements consacrés par Anne-Catherine Wagner à la « Précarisation et mise en concurrence des ouvriers » dans *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris, La Découverte (coll. « Repères »), 2007, p. 36 et s.

continuer à plonger dans le tunnel et à accepter tout les, les pauvres qui viennent des autres pays et à leur donner plus de droits qu'aux nôtres de pauvres. Ils ont plus de droit qu'aux nôtres de pauvres hein ! Ma maman elle a 2900 francs de retraite par mois. Un RMI il a 750 euros. On lui paie le loyer, on lui paie les factures d'électricité. Le RMI, c'est de l'argent de poche le RMI hein ? On lui paie les soins, la CMU hein. [Silence]. À un moment il se démerde. Point barre quoi je veux dire. C'est ça quoi ! Et là je veux dire quoi, stop quoi, il faut arrêter. C'est dégueulasse mais il faut arrêter. C'est clair que quand je vois la petite bouille noire, (...) parce qu'on parle toujours des Arabes. Après on va dire que je, tu vois. [cherche ses mots]. La petite bouille noire, là putain tu fonds, tu fonds. Faut arrêter quoi. Dans son pays il a rien mais ils ont l'habitude de vivre avec rien dans leur pays aussi. Bon, bah j'essaie de déculpabiliser par rapport à ce que je dis mais il faut qu'on arrête ça. Je crois qu'il faut qu'on arrête ça¹. » (Sylvie)

3.2. Les relations entre le territoire du soi et le territoire du politique la (post) [lutte des classes]

Le rapport énoncé au politique articule le défaut de prise, lié aux difficultés d'imputation de responsabilités aux épreuves qu'ils traversent, et la distance culturelle et sociale des professionnels de la politique qui s'ils « les » parlent – à propos du coût du travail, par exemple – ne parlent pas d'eux, ni à eux. Ce rapport est inscrit dans la dénégation et l'indifférence (*La politique ce n'est pas pour moi, ou pour nous*) et se caractérise par une distance subie – à la différence des formes de distances maîtrisées jusqu'à présent évoquées – tout à la fois culturelle, matérielle et sociale, au territoire de la politique. Mais tout autant que l'évitement d'un territoire imposé analysé par de nombreux auteurs, la comparaison avec d'autres cas permet de souligner que « l'attention oblique » est tout autant une « indifférence oblique », c'est-à-dire une indifférence manifestée, mais jamais tout à fait indifférente, ou toujours relative à l'indifférence qui leur est manifestée.

Les professionnels de la politique ne sont jamais évoqués comme ayant été approchés, ou rencontrés à la différence des autres cas évoqués. Ils sont à distance, « vus à la télé » et spécifiés essentiellement par leur caractéristiques de « parleurs ». « *Ils ne font que parler².* » ; « *Je ne sais pas. Tu les entends parler mais ils ne font que parler, et après il n'y a rien d'autre³* » ; « *Et puis après ils ont arrêté d'en parler. Ils ont dit que si le non passait, ça aurait des répercussions sur la France mais on les attend encore. Ils n'en parlent plus, alors⁴.* » (Interrogée sur ses préférences politiques ?) « *Non. Je ne sais pas. Quand on les écoute, tout ce qu'ils disent ça a l'air bien mais quand on voit ce qui se passe quand ils sont élus, ce n'est pas du tout ce qu'ils disent, donc... (...) J'aime pas Le Pen, Le Pen et de Villiers. Le reste je ne sais pas, pour moi, c'est les mêmes. Ils ne visent que leurs intérêts. Ils disent aux français ce qu'ils ont envie d'entendre et après⁵...* »

Cette récurrence des énoncés sur la parole vaine renvoie à un schème ancien prêté aux classes populaires et expliqué par la distance culturelle entre leur territoire et le territoire du politique, la privation des ressources d'accès se manifestant par des formes de

¹ F., une quarantaine d'année, sans diplôme, chef de rayon dans un supermarché, marié (cheminot), deux enfants, Strasbourg.

² H., 27 ans, pas d'indication de diplôme, ouvriers BTP, père maçon, conjointe employée chez Mc Do (concubinage), banlieue parisienne.

³ F., 32 ans, BEP, serveuse, conjoint serveur, un enfant, Vaucluse.

⁴ F., 24 ans, hôtesse d'accueil dans un hôtel restaurant (CDI), en couple, Charleville-Mézières).

⁵ Ibid.

consommation « nonchalante » et une « attention oblique¹ », le scepticisme, le cynisme narquois mais surtout une capacité d'indifférence « *fonctionnant comme des mécanismes de défense et de résistance contre le monde des autres, son autorité et ses sollicitations*² ». La distance exprimée par les enquêtés, au-delà du sentiment d'incompétence et de dépossession culturelle structurelle, semble également suggérer l'impuissance contemporaine à trouver des relais qui parlent en leur nom (la gauche *ça devrait être pour nous*)³. Les professionnels de la politique, du fait de leur médiatisation, ne sont pas si loin, ou moins hors de portée (du monde à portée) qu'ils ne pouvaient l'être auparavant, et pourtant ils sont inatteignables. Ni distance déférente ni sentiment d'incompétence ne s'expriment autant, qu'un sentiment d'être floué, très loin *du schème* « tous pourris » dont je n'ai pas trouvé beaucoup de traces, mais plutôt significatif de leur absence dans la parole de ces « représentants politiques », et plus généralement des représentants syndicaux ou des médias, qui les parlent davantage qu'ils ne leur parlent ou qu'ils ne parlent de ce qu'ils éprouvent.

« (Besancenot) Bah lui au moins il travaille. Les hommes politiques y font quoi à part... parler, parler et parler... Lui on sait qu'il est facteur, c'est pas un fils à papa... puis il défend les travailleurs pour de vrai, je pense... Ouais voilà, en fait je pense que c'est un mec honnête, il parle... bon je comprend pas toujours tout... Je sais que je l'ai déjà vu et je trouvais qu'il disait des trucs bien puis il parle normalement... On dirait qu'ils font exprès de parler compliqué pour qu'on y comprenne plus rien⁴. » (Franck)

« Si, j'aimais bien le petit facteur. Il était mignon. C'est tout. Il avait l'air bien, quand il parlait, il avait l'air bien. Il avait l'air plus proche de nous⁵. » (Juliette)

« Pour moi dans le même sac... qu'ils mettent déjà au niveau des présidentiels ou des ministres... qu'ils mettent des ouvriers, des gens d'usine... des mecs qui ont 25 30 ans... qu'ils s'occupent surtout des jeunes comme toi et moi parce que bon la retraite on va l'avoir à quel âge ? 64, 65 ans... faut arrêter les conneries... Une personne qui a travaillé 40 ans qu'il arrête et qu'il en profite⁶... » (William)

« – On est mal informé (sur l'Europe), ils disent ce qu'ils ont envie de dire, ils cachent pas mal de choses. Mais quoi, je ne sais pas (rires) (...) Après, on se fie à ce qu'ils nous disent aux informations. Que ce soit vrai ou pas, nous on entend ça... Par exemple pour les PV des allemands qui sont pris au radar en France, on entend qu'ils vont être pris et puis on apprend finalement que ce n'est pas vrai. Ils traitent les informations qu'ils ont envie de traiter.

– Est-ce que vous lisez les journaux ?

¹ Hoggart R., *La culture du pauvre*, op. cit.

² J.-C. Passeron, dir., *Richard Hoggart en France*, Paris, Bibliothèque Publique d'Information, 1999.

³ Cf. Cardon D., Heurtin J.-Ph., « La critique en régime d'impuissance », art. cité.

⁴ H., 27 ans, pas d'indication de diplôme, ouvriers BTP, père maçon, conjointe employée chez Mc Do (concubinage), banlieue parisienne.

⁵ F., 32 ans, BEP, serveuse, conjoint serveur, un enfant, Vaucluse.

⁶ H., 44 ans, sans diplôme, arrêt de l'école en primaire, ouvrier dans un abattoir de volailles, femme ouvrière, remarié, 4 enfants, village du Maine et Loire.

– Non. Si l'Union (journal régional) parfois, quand il traîne au boulot, mais c'est plus pour passer le temps. Et puis de toute façon je n'aime pas. Ils disent tout et son contraire. Je n'ai pas d'exemple en tête mais c'est n'importe quoi¹. » (Lena)

« Je lis parfois 20 Minutes ou des trucs comme ça... Après c'est vrai ou c'est faux ce qu'on nous dit dans ce genre de journaux. (...) Sinon je regarde les informations de M6. Mais ça dure trois minutes cinquante. Ils ne parlent pas de tout². » (Patrick)

« – Est-ce que tu as également une activité dans une association ou un syndicat ?

– Je suis adhérent CGT.

– Tu penses que l'Europe a une influence sur les syndicats ?

– Oui, c'est sûr. Ils sont manipulés, comme tout le reste³. » (Patrick)

« Les syndicats, ils voient leurs intérêts, pas l'intérêt du salarié, de l'employé. Que tu sois syndiqué ou pas, si tu as un problème, ton problème, il restera⁴. » (Lena)

On assiste enfin à une forte dispersion sous l'angle de la mobilisation électorale et des pratiques de vote décrites (non inscription sur les listes électorales, abstention systématique ou intermittente, vote à gauche, droite, extrême droite), dispersion bien plus forte que dans tous les autres univers sociaux ici documentés. « Cet éclatement des modalités de rapport au vote est un indice non seulement de la profonde déstructuration sociale que le groupe ouvrier subit, mais aussi du brouillage de ses identifications anciennes. La dispersion électorale du groupe ouvrier est la traduction de l'indécision accrue quant à sa place dans la hiérarchie des groupes sociaux et plus précisément la traduction d'une élévation de son incertitude sociale⁵. » Lorsqu'ils disent voter, c'est sur un mode désinvesti (« Chaque fois qu'il y a des grosses (élections) j'suis allée. Mais sans grande conviction quoi⁶. »), mais le plus souvent, c'est leur non inscription ou leur abstention que ces enquêtés évoquent⁷.

« – Un referendum a eu lieu il y a presque un an sur la constitution européenne. Avez-vous voté ?

– Elle : Non. J'ai pas voté, je n'étais pas inscrite (rires)

– À cause du déménagement ?

– Lui : On va dire ça (rires).

– Elle : C'était quand ?

– Le 29 mai 2005.

– Elle : Non, non. On a dit qu'on devait y aller et puis en fait comme on travaille, on a zappé⁸. » (Lena et Jim)

¹. F., 24 ans, hôtesse d'accueil dans un hôtel restaurant (CDI), en couple, conjoint policier municipal, Charleville-Mézières.

². H., 38 ans, CAP, ouvrier municipal, célibataire, sans enfants, Paris.

³. *Ibid.*

⁴. F., 24 ans, hôtesse d'accueil dans un hôtel restaurant (CDI), en couple, conjoint policier municipal, Charleville-Mézières.

⁵. Collovald A., *Le "populisme du FN"...*, *op. cit.*, p. 142.

⁶. F., une quarantaine d'année, sans diplôme, chef de rayon dans un supermarché, marié (cheminot), deux enfants, Strasbourg.

⁷. Braconnier C., Dormagen J.-Y., *La démocratie de l'abstention*, *op. cit.*

⁸. F., 24 ans, hôtesse d'accueil dans un hôtel restaurant (CDI), en couple, conjoint policier municipal, Charleville-Mézières.

« Ben en fait, la dernière fois que j'ai voulu voter, on m'a dit : "Ben non tu ne pourras voter que l'année prochaine", parce qu'en fait je n'étais pas inscrit sur les listes électorales. Donc le seul truc qui m'a réellement intéressé, je n'ai pas pu voter¹. » (Nicolas)

« – D'une manière générale, t'est plutôt de gauche, de droite, du centre ou nulle part ? Quand tu votes par exemple ?

– *Plutôt de gauche mais bon voilà tu vois... j'suis pas trop politique mais bon vas y... comme dit, si on me dit j'te défouaille (tabasse) si tu choisis pas un parti j'choiserais la Gauche quoi ! Tout à l'heure j'ai dit les Verts... mais eux en général ils sont un peu de gauche quand même... bon la Gauche quoi... mais les centristes ça a l'air pas mal non plus... bon c'est clair que Bayrou il est pas trop charismatique mais bon c'est pas mal tu vois... il veut regrouper tous les partis c'est pas mal comme délire ! Mais bon tu vois malheureusement j'vais voter Ségolène mais ça sert à rien tu vois... c'est juste pour pas que Sarkozy il passe, j'aurai aucune conviction envers Ségolène Royal, quoi². » (Christopher)*

« – Tu vas voter aux prochaines élections ?

– *Non, je ne suis pas inscrit. J'ai oublié de le faire. Mais si j'avais voté, c'aurait été pour Sarkozy ou Le Pen. Sinon je ne vote pas. Je n'ai jamais voté, sauf une fois à mes dix-huit ans (* 1986), et je ne me rappelle plus pour qui. Que ce soit les uns ou les autres, ce sera toujours la même chose³. » (Patrick)*

Ce cas concerne des segments particuliers des classes ouvrières et populaires qui ne sont ni inscrits dans une trajectoire ascendante, ni complètement « exclus » de la société salariale. Ce sont plutôt des enquêtés socialement vulnérables (*i.e.* placés dans des zones intermédiaires, instables, qui conjuguent la précarité du travail et la fragilité des supports de proximités⁴), que tout à fait désaffiliés, ce dont atteste le maintien, même inhibé, de formes d'identification. La forme de construction « politique » de soi est ici encore spécifique. Elle renvoie à la « juridiction » des petits (justification, légitimité, estime de soi), inscrite dans la solidarité, et un temps soutenue par des cadres politiques. Elle fraye vers une forme de vie politique liée à l'État social et à son institutionnalisation de la solidarité. Les processus convergents de désaffiliation, la reconfiguration voire le démantèlement de l'État social et la distance sociale et culturelle creusées avec des représentants politique affaiblissent ce frayage. Cet affaiblissement est le produit de la désinstitutionnalisation d'un « monde »⁵ qui tenait ensemble des représentants politique, des syndicats, des institutions organisées autour des questions sociales et de solidarité (caisses de secours au XIXe, sécurité sociale, parc du logement social, politiques sociales, institutions de la critique sociale) qui ont été systématiquement « retournées » depuis les années 80 (thématique de l'exclusion et instruments de politiques publiques voués à la traiter, criminalisation du chômage, thématique du coût du travail supplantant celles du

¹ H., 26 ans, CAP, chômeur, père employé municipal, conjointe employée (concubinage), Cieux.

² H., 24, CAP (hôtellerie), chômeur, célibataire, vit chez sa mère, Chaville.

³ H., 38 ans, CAP, ouvrier municipal, célibataire, sans enfants, Paris.

⁴ Castel R., *La métamorphose de la question sociale*, *op. cit.*, p. 13.

⁵ Pudal B., *Un monde défait. Les communistes français de 1956 à nos jours*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2009.

droit du travail¹, quartiers difficiles et politique de la ville², « trou » de la sécu³, expertise gestionnaire, etc.) et transforment les conditions de possibilité d'une identification positive. À la différence des deux cas précédents qui évoquent des formes maintenues de relations, même spécialisées ou diffuses, entre représentants politiques et enquêtés, on enregistre ici le produits de liens délités qui produisent des formes de distance et d'indifférence spécifiques.

On a exposé jusqu'à présent trois rapports inscrits dans des ancrages sociaux caractéristiques de la formalisation à partir d'un « nous », dont on a toutefois pointé les formes de mobilisation très variables. Il s'agit désormais de donner à voir deux cas « singularisés » qui par ailleurs s'arborent comme antonymes, [l'espace public] et le [marché].

4. [L'espace public]

Ceux des enquêtés qui contribuent à la construction du cas [espace public] sont (sans grande surprise) des enquêtés dotés de capital culturel (mesuré par le niveau de diplôme ou le capital culturel incorporé), et pour lesquels son institutionnalisation scolaire constitue une ressource sociale essentielle (professions intellectuelles, professions libérales intellectuelles, cadres du secteur public, etc.). Des enquêtés donc pour lesquels les formes diverses du capital culturel, et pour les plus jeunes générations, sa forme scolairement certifiée par un diplôme, constituent la source sinon exclusive du moins essentielle de leurs ressources sociales, tout comme elles contribuent à les doter d'une compétence linguistique, objective tout autant qu'« ostentatoire ». Comme dans le cas précédent, le genre de ces enquêtés est caractérisé par la mixité. À l'inverse du cas précédent, en revanche, ces enquêtés sont un peu plus âgés, tout en étant principalement des actifs. Ces deux caractéristiques renvoient à des processus bien établis par les études sur les « comportements politiques », qui enregistrent tout à la fois une égalitarisation du rapport à la politique et la réduction du « *gender gap* », particulièrement marqué dans ces milieux sociaux, et un âge modal de la maturation politique, associé à la consolidation des statuts sociaux et des carrières professionnelles.

4.1. *Identification et territoires du soi dans [l'espace public]*

Le « je » qui répond à la sollicitation est un je catégoriel, mais incarnant une catégorie autrement constituée que celles que nous avons observées jusqu'à présent, dans la mesure où elle est d'emblée, et exclusivement, « politique ». La façon dont les enquêtés énoncent leur point de vue atteste en effet leurs dispositions (au double sens d'être bien disposé à l'endroit de, et d'avoir des dispositions à) à endosser le rôle, la compétence et la perception du citoyen « autonome » progressivement constitué par le champ politique au cours de son processus de spécialisation⁴. Le « je » conforme dans cette modélisation [espace public] est ainsi un double « je », qui tend à l'universalisation de son propos, tout s'y impliquant singulièrement⁵. L'interprétation de la sollicitation suppose, voire somme,

¹. Willemez L., *Le droit du travail en danger : une ressource collective pour des combats individuels*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2006.

². Tissot S., *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie d'action publique*, Paris, Seuil, 2007.

³. Pierru F., *Hippocrate malade de ses réformes*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant (coll. « Savoir/Agir »), 2007.

⁴. Garrigou A., *Le vote et la vertu. Comment les français sont devenus électeurs*, Paris, PFNSP, 1992.

⁵. Cardon D., Heurtin J.-Ph., Lemieux C., « Parler en public », *Politix*, 31, 1995, p. 5-19.

de livrer un point de vue personnel en le justifiant (le « je » singulier), tout en le rendant partageable en argumentant à partir d'un point de vue général, abstrait, désingularisé, ou plutôt décentré, au sens où il tend à évacuer la part la plus égocentrée (le « je » opinant et citoyen). Le « nous » lorsqu'il est employé réfère à des catégories générales ou à de grands collectifs – des « grands êtres » pour parler comme les pragmatistes (« nous les français », « nous les citoyens » – qui peuvent par ailleurs être « européens » ou « du monde »). C'est donc de nouveau une identification politique qui fonctionne en fait comme un équivalent du « je » (en tant que français, en tant que citoyen, je pense que...).

Nombre d'entretiens donnent ainsi à voir des passages entre une implication personnelle – au sens où elle est liée à des expériences éprouvées à partir de sa propre position – et un décentrement qui signale la « prise de distance » d'avec soi, le décentrement, par « montée en généralité » (préoccupation d'ordre général) ou en « exhaustivité » (multiplication des points de vue).

« Oni bon, l'euro, je trouve que c'est positif pour les gens qui... personnellement j'en profite, j'en ai profité à travers quelques voyages. Pour les gens qui voyagent, c'est positif. En dehors de ça, par rapport à l'économie, l'euro ne donne pas plus de possibilités de puissance économique. À travers la planète, on voit bien que c'est le dollar à travers les américains qui prédomine. Bon, d'un point de vue purement de valeur, l'euro équivaut à peu près au dollar mais à la limite on s'en fiche un peu. Bon, maintenant, on s'est habitué, ça ne me gêne pas trop qu'il y ait l'euro. C'est vrai que quand on va dans un pays étranger, l'euro c'est vrai que c'est plus facile mais je dirais que c'est un aspect qui est à mon sens... c'est quelque chose qu'on voit facilement mais qui est relativement mineur. Moi, je vais dans un pays qui n'a pas l'euro, bon, j'apprends la conversion et finalement je me débrouille quoi. Je ne gagne pas... c'est vrai que c'est plus agréable mais bon, je ne sais pas quel est le pourcentage des gens qui ne voyagent jamais et pour qui ça n'a aucune espèce d'importance¹. » (Bernard)

À l'inverse de ceux qui s'impliquent directement dans leur point de vue en s'identifiant d'emblée en tant que « patrons », « pêcheurs », « petits », « membre de ma famille », etc., les enquêtés de l'[espace public], y compris lorsqu'ils évoquent des groupes sociaux (larges) auxquels ils appartiennent objectivement, n'adoptent jamais ce mode d'identification qui conduit directement de l'identification au point de vue – en tant que/je pense que.

« Je dirais que c'est pas très positif, pour moi, aux premiers abords. Parce que l'Europe, dans l'immédiat, c'est des conséquences que j'estime pas très, très positives pour les gens qui travaillent. L'apport positif, il est quand même très... je veux dire il disparaît très facilement derrière les apports qui seraient négatifs. C'est pour ça que je dirais plutôt négatif. (...) Alors, les conséquences sur le travail, on s'aperçoit qu'il y a pas mal de directives qui viennent de l'Europe, sans parler de Constitution puisqu'elle n'a pas été signée, mais avant ça il y a le traité de Rome et tout un tas de choses qui sont venues derrière, donc les décisions politiques sont plutôt négatives pour les travailleurs : la libéralisation qui se fait de plus en plus, tout ce qui est... comment dire... tout ce qui est public, services publics qui disparaissent petit à petit. Donc, je ne vois pas ça d'un très bon œil. Pour moi, ça pourrait être autrement l'Europe. Je pense que ça pourrait être une zone de partage mais la manière

¹. H., 45 ans, DUT, Cadre supérieur public (informatique), père maçon, marié, conjointe laborantine, 2 enfants, Paris.

dont c'est fait, c'est un peu, comme le reste du monde, le monde de l'argent, c'est pas trop tourné vers le social¹. » (Bernard)

Au-delà de la décentration, c'est également la singularisation du point de vue qui est exprimée. Significativement par exemple, aucun de ces enquêtés ne répond en couple (en cela, ou sous ce rapport là, ils sont homologues aux entrepreneurs). Par là, les enquêtés manifestent qu'ils ne sont pas des porte-parole d'une catégorie, d'une famille, d'une classe ou d'une bande de copains. Ils sont les représentants d'eux-mêmes et de leurs opinions politiquement constituées. Cependant, celles-ci supposent que les enquêtés puisent dans toute une série d'expériences sociales – réalisées éventuellement, voire essentiellement, par d'autres qu'eux – des arguments pour fonder, justifier ou défendre leurs opinions. Par là ils peuvent se faire les porte-parole – temporaires – de catégories sociales ou de points de vue *sociaux*.

« Quand on a ajouté la Grèce, l'Espagne, et le Portugal, la deuxième fois que l'on a élargi l'Europe. Ça fait 20 ans je dirais à peu près. Ça avait d'ailleurs été une source de mécontentement en France, surtout de la part des agriculteurs qui les voyaient comme des concurrents directs, ils se sont pas trompés d'ailleurs. Directs et déloyaux, parce que la réglementation n'était pas la même dans ces pays là, je parle même pas du niveau des salaires mais la réglementation concernant les traitements chimiques pour les fruits et légumes, les quotas d'importations, la composition des cépages pour produire du vin, etc... c'était pas du tout la même. Eux ils étaient contraints en France, ils étaient soumis à des règles très précises, ce qui n'était pas le cas là bas donc ils ont vu ça comme une menace, il y a eu beaucoup de manifestations à l'époque donc²... » (Etienne)

Mais on touche ici la différence entre le fait *d'avoir* un point de vue, du fait de sa situation sociale et des expériences qu'elle fait éprouver, et le fait *d'être* un point de vue, parmi plusieurs points de vue disponibles. Ces points de vue possibles sont des points de vue objectivés dans l'espace public (comme opinions politiques, publiques, éditoriales, etc. encapsulées dans des formules, des slogans, des –ismes, donc médiatisées par l'espace public) et fondés sur des objectivations (des arguments scolaires, académiques, statistiques, médiatiques, ou issus d'expériences vécues). « Je » peut choisir de fonder son point de vue sur telle ou telle réalité ou expérience objectivée, mais « je » pourrait en choisir d'autres (dans les limites de son point de vue) parce que « je » est un citoyen, qui a réalisé le désencastrement avec ses ancrages sociaux et qui est un point de vue avant que d'être un travailleur, un intellectuel de gauche, un avocat de droit pénal, un expert économique, etc. Fondées en raisons (et non socialement) leurs opinions peuvent ainsi se modifier si les faits – médiatisés par « l'actualité » – leur donnent tort, ou si de meilleurs arguments leur sont proposés.

« Je n'étais pas persuadé qu'en votant non on allait redéfinir quoi que ce soit donc c'était encore pareil que Maastricht quoi... C'était "prenez ça ou rien". Voilà. Tu vois ? J'ai voté oui comme j'ai voté oui à Maastricht et je crois que j'ai eu raison en fait... Le non n'a pas apporté quelque chose de positif je crois, selon moi. Mais peut être que l'avenir me donnera tort³. » (Etienne)

¹. *Ibid.*

². H., 32 ans, avocat, père cadre supérieur (IBM), marié (conjointe cadre sup entreprise privée), un enfant, Saint Quentin en Yvelines.

³. *Ibid.*

Ce qui caractérise ainsi pour l'essentiel les points de vue typiques de ce cas, c'est la polyphonie, c'est-à-dire la propension ou la tendance à prendre en compte de façon systématique d'autres points de vue objectivés par et dans l'espace public (celui d'autres groupes sociaux ou celui constitué à partir d'autres réalités sociales) pour intégrer ces autres points de vue au sien, pour l'y référer, le relativiser, le comparer, l'apprécier, etc. Ce « je » *polyphonique* se manifeste dans la tenue de points de vue diversifiés, mais aussi, et plus encore, dans la mise en scène ostentatoire de clivages « intérieurs » (Pour le TCE, j'ai « *furieusement douté* », ou sur telle ou telle question, par exemple l'entrée de la Turquie dans l'Europe, « *je suis partagé* »). Par-là le « je » se manifeste comme un micro espace public, un espace public à lui tout seul, je métonymique que l'on retrouvera, mais sous une forme strictement « inversée », chez les entrepreneurs du [marché]. En tous cas ce « je » est inscrit dans l'espace public, [l'espace public] est le territoire du soi des « je » citoyens, et leur juridiction, c'est l'opinion. On voit ainsi que tout autant que dans la concurrence avec les hommes politiques¹, c'est dans une concurrence implicite avec la figure de l'éditorialiste que se situent ces enquêtés, qui tout au long des entretiens distribuent, classent et apprécient des opinions, tout en valorisant la leur comme *mieux fondée*. Les opinions alternatives servent de balises et ou de points d'appui, pour tout à la fois circonscrire et faire valoir son propre point de vue.

Enfin les opinions des « je », si elles renvoient à d'autres opinions existantes par rapports auxquelles elles se positionnent, ont pour caractéristiques (la recherche de) la singularité. Les enquêtés de ce cas soulignent assez fréquemment ce qu'est « l'opinion commune » pour s'en démarquer et pour faire valoir leur point de vue, caractérisé à la fois par sa dimension politique et son caractère singulier. Les enquêtés prennent ainsi souvent soin de distinguer les opinions communes (ce que tout le monde sait) des opinions politiquement constituées (ce que tout *leur* monde, qui inclut l'enquêteur, sait).

« Ouais il y en a plein (des points négatifs sur l'Europe), mais tout le monde les connaît... [le calibrage des oranges, distingué aux Guignols de l'info, l'augmentation des prix et la baisse de pouvoir d'achat] Maintenant, payer plus 25 % sur l'ensemble des prix au niveau intérieur voilà... Tout le monde le sait bien, je veux dire. (...) Ouais, comme tout le monde j'ai vu qu'il n'y avait plus de monopole [des services] donc ça vient bien du système concurrentiel européen en place. (...) Je n'ai jamais voté à droite sauf une fois comme tout le monde². » (Etienne)

Ainsi, ce point de vue se caractérise-t-il par le désencastrement social et la distanciation. À ce titre le cas est le produit « réussi », mais spécifique, du travail des institutions politiques « pour faire des relations politiques en terre de citoyenneté, des liaisons essentiellement anonymes dans lesquelles les citoyens ne s'engagent pas en personne », et manifeste l'avènement de l'homo clausus éliassien³. À la différence des autres cas évoqués jusqu'à présent (hormis celui de la lutte des classes), il est produit d'une construction politique et institutionnelle « moderne » et d'une configuration qui associe l'école et la citoyenneté. De fait, tout autant que les autres cas, la forme de vie politique qu'il incarne, entretient un rapport affinitaire avec des modes d'existence sociale.

¹. Gaxie D., *La démocratie représentative, op. cit.*, p 149.

². H., 32 ans, avocat, père cadre supérieur (IBM), marié (conjointe cadre sup entreprise privée), un enfant, Saint Quentin en Yvelines.

³. Mariot N., « Pourquoi il n'y a pas d'ethnographie de la citoyenneté... », art. cité, p. 172.

La singularité, posture « centrale » de l'énonciation de ce rapport au politique, a été pointée par Bernstein¹ qui a mis en exergue le ralliement plus fréquent des classes supérieures à des postures « individualistes ». « *Tout au long de leur socialisation (les enfants issus) de ces groupes développent peu à peu des compétences linguistiques qui favorisent la verbalisation des différences individuelles. Ils construisent leur identité par affirmation de leur singularité, apprennent à l'explicitier et à la revendiquer*². » La mise en avant de la singularité, qui renvoie à la capacité d'opiner à la première personne, contrainte des citoyens en régime d'opinion, est donc aussi, voire avant tout, une norme sociale propre à ces univers sociaux. Le dialogisme³ qui là encore est un des pré-requis de la compétence politique « légitime » et de la compétence à opiner en ce qu'elle confère cette propension à la désingularisation du point de vue (distanciation comme mise en étrangeté cf. Brecht) est également une disposition sociale qui, ainsi que le note Pierre Bourdieu dans *la Distinction*, manifeste la distance à la nécessité. Cette distinction se manifeste par la tenue de points de vue « généraux » et la mise à distance de ses propres intérêts, subsumés sous de grandes catégories, et par la distance aux besoins sociaux et aux identifications qui les caractérisent. La façon dont sont décrits et qualifiés les « eux » par exemple (qui sont perçus dans la mesure où ils peuplent « l'espace public » et y occupent des positions plus ou moins puissantes ou dominées) est caractéristique de cette distanciation. Elle se donne à voir par la propension à ne pas décrire les autres dans la confrontation à soi, mais sous la forme objectivée de positions historicisées par, et dans, l'espace public, où ils composent autant de -ismes (les relations avec les tchèques, c'est du « colonialisme », du « libéralisme », du « racisme », etc.) ou de grands collectifs (les travailleurs, les syndicats, le patronat, le privé, le public).

« On a beaucoup parlé des histoires de “plombiers polonais”, par exemple dans mon secteur à moi, c'est évident que ne serait-ce que, en ce moment, dans le doublage par exemple, il y a beaucoup de choses qui se font en Belgique parce que c'est beaucoup moins cher. (...) C'est quand même un problème, ça retire du travail à des français, au profit d'autres peuples européens qui sont payés moins chers que nous. Donc pour eux, c'est formidable, mais pour nous c'est beaucoup moins bien. Et je ne suis pas sûr que cela soit si formidable pour eux au bout du compte. Tu vois, récemment, François [son mari] me parlait du film de Chabat qui va aller se tourner à Prague avec Gad Elmaleh et Jamel Debbouze et un chef opérateur, une espèce d'archi vedette américaine. Donc il y a fort à parier que ces gens vont être dans des hôtels luxueux où les salaires vont défier toutes raisons et que par contre, tous les techniciens sont pris, alors qu'il s'agit de capitaux français, en Tchécoslovaquie, enfin chez eux, pendant que les autres se trimballeront dans des hôtels de luxe. C'est un peu du colonialisme quand même. Par ailleurs sur d'autres secteurs, ces histoires de “plombiers polonais” qui viennent faire des travaux, des croates et des polonais, beaucoup de gens de l'Est qui viennent en France et qui effectivement payent beaucoup moins leurs employés qui du coup cassent le marché. Ça me semble être un problème tout ça⁴. » (Michèle)

« C'est vrai que quand tu as pris les Polonais ou (...) les Slovènes est-ce que tu ne peux pas prendre les Turcs ? C'est une question piège, moi je trouve, cette question. Pas ta question à

¹. Bernstein B., *Langage et classes sociales. Codes socio-linguistiques et contrôle social*, Paris, Minuit, 1975.

². Siroux J.-L., *La fabrication des élites. Langage et socialisation scolaire*, Louvain-La-Neuve, Academia (coll. « Thélème »), 2011, p. 51.

³. Ou la capacité à la « polyphonie ». Cf. Cardon D. *et al.*, « Parler en public. », art. cité.

⁴. F., 48 ans, école de comédienne (inachevée), comédienne, intermittente du spectacle (non précaire), marié, conjoint cinéaste, père métayer, 2 enfants, Noisy.

toi, parce que ce n'est pas toi qui poses le débat... C'est plus des questions de civilisation fondamentales qui sont compliquées... Il y a des divisions là-dessus dans tous les partis... Je ne sais pas quelle est la position du parti communiste là-dessus mais je ne suis pas sûr qu'il soit pour... Pourquoi on est divisé ? C'est parce que finalement ça renvoie à des trucs vachement compliqués... On finit par avoir une opinion, non pas sur l'entrée de la Turquie mais sur les Turcs. Alors après, les gens de gauche et disent : "De toute façon les Turcs ils sont méchants parce qu'ils ont fait un génocide et qu'ils ne le reconnaissent pas". Et puis les gens de droite disent : "De toute façon, c'est des Arabes et des musulmans donc on n'en veut pas"... Finalement les deux disent la même chose, c'est-à-dire que ces types-là est-ce qu'on a vraiment envie de cohabiter avec eux ?... Je sais pas moi... Je pense que de toute façon si on intègre les Turcs maintenant on aura encore plus de retard dans la construction d'une Europe politique... Mais est-ce que ce n'est pas déjà terminé pour l'Europe politique ? Donc est-ce que maintenant qu'on y est on ne peut pas en plus prendre les Turcs ?... Ce serait peut être un gage d'ouverture à l'autre quoi... Notamment envers les personnes de culture musulmane sur le sol des pays concernés en Europe... Cela dit, les Turcs, il y a quand même des moments où il y a des blocages... Il y a des jours où tu lis les infos et où t'as l'impression que c'est l'Iran quoi. Et il y a d'autres moments où ils semblent être des gens plutôt responsables. Donc j'avoue que je suis partagé, un peu comme tout le monde¹. » (Etienne)

Cette distance à la nécessité contribue également à ce que la politique puisse être décrite dans une dimension idéelle, comme espace d'idée et de débats intellectuels tout autant voire davantage, que comme une action (sauf à considérer le caractère performatif de la parole), voire à partir d'un regard presque esthète (de la politique comme un art) qui fait primer la forme sur le fond².

« Mes quatre grands-parents sont agriculteurs, en fait, donc quand j'étais petit, dans le village de ma grand-mère, (...) je voyais les types qui jetaient les pêches alors qu'ils venaient juste de les récupérer sur l'arbre... Ils disaient : "On est payé plus pour aller jeter les pêches à la décharge que si on les vendait". Et moi je me souviens de la gueule de ces types et notamment d'une image assez surréaliste qui était : ces colonnes de pêches de 7/8 mètres de haut avec les guêpes autour et l'odeur que ça faisait et c'était quand même assez étrange comme idée. Et je me souviens, je m'étais dit, la politique c'est quand même assez compliqué. (rires)³. » (Etienne).

D'autres groupes sociaux sont également à distance de la nécessité, on l'a vu, et ne sont pas pour autant disposés de façon homologue à la production de points de vue politique. L'appétence pour le politique suppose également des processus de socialisation proprement politique : familiale, professionnelle, militante, associative⁴. Toutefois l'accès à ces expériences politiques, dans les formes qu'elles prennent dans ce milieu d'enquête (militantisme partisan, syndical ou surtout associatif, positions d'expertise, militantisme exercé dans un cadre professionnel, etc.), est également sous-tendu par la compétence

¹. H., 32 ans, avocat, père cadre supérieur (IBM), marié (conjointe cadre sup entreprise privée), un enfant, Saint Quentin en Yvelines.

². Bourdieu P., *La distinction*, op. cit.

³. H., 32 ans, avocat, père cadre supérieur (IBM), marié (conjointe cadre sup entreprise privée), un enfant, Saint Quentin en Yvelines.

⁴. Gaxie D., « Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales », *Revue française de science politique*, 52(2-3), 2002, p. 145-178.

linguistique, qui apparaît comme une de ses conditions de possibilité. De ce point de vue, il est tentant d'étendre la notion de *talking class* – que les britanniques (et les enquêtés du cas précédents) utilisent pour qualifier la classe politique¹ – aux enquêtés de cette « modélisation ». Façon de souligner à quel point le « parler politique » fait partie des « pratiques culturelles ordinaires » de ces groupes².

Cette pratique culturelle ordinaire est associée à des dispositions scolaires. Celles-ci, au-delà de toute forme de savoir positif, sont fondamentalement liées à un niveau de compétence linguistique générale, inculquée à tous les niveaux et cycles scolaire, à laquelle toutes les disciplines scolaires contribuent plus ou moins – et qui augmente évidemment avec le niveau scolaire général.

Le point de vue comme compétence scolaire

« Cette dimension cognitive et pragmatique du point de vue (PDV) est fondamentale, c'est le socle qui donne sens et fournit un levier pour l'appropriation des outils linguistiques. Quant à celle-ci, elle est à moduler selon l'âge des apprenants : par exemple, dès le cycle 1, les élèves doivent être sensibilisés *au dit et à la manière de dire*, notion qui « se construit plus qu'elle ne s'enseigne », dans toutes les occasions de la vie de la classe (Ministère de l'Éducation nationale, 2002a, p. 71). Au cycle 3, « prendre en compte le point de vue des autres », « formuler une interprétation et la confronter à celle d'autrui », sont des compétences qui ne servent pas seulement à la régulation des interactions (Ministère de l'Éducation nationale, 2002b, p. 171), elles sont également mises à contribution pour l'interprétation des textes littéraires (*ibid.*, p. 173), en lien avec l'observation réfléchie de la langue (*ibid.*, p. 198), d'abord à l'oral, où il convient d'inviter les élèves à « participer à l'observation collective d'un texte ou d'un fragment de texte pour mieux comprendre la manière dont la langue française y fonctionne, justifier son point de vue » (*ibid.*, p. 173). Le PDV est également une catégorie transversale en ce qu'elle touche, à vrai dire, l'immense majorité des disciplines, bien au-delà de l'exemple toujours allégué de l'éducation civique (Ministère de l'Éducation nationale, 2002b, p. 48), à l'exception, peut-être, des disciplines scientifiques fondées sur la démonstration (Ministère de l'Éducation nationale, 2002c, p. 45) Mais cette articulation reste trop souvent implicite dans les textes officiels, ce qui est très dommageable : la dimension cognitive du PDV gagnerait à être développée très tôt chez les apprenants, en lien avec l'objectivation des relations entre PDV et un certain nombre de paramètres (place de l'observateur, centres d'intérêt, etc.), toutes choses entrant consciemment ou non dans les représentations, dans la construction des hypothèses de recherche ou des analyses. À cet égard, sans doute les itinéraires de découverte, au collège, sont-ils des occasions privilégiées où la problématique du PDV peut se déployer en profondeur (*ibid.*, p. 47-51), comme les Travaux personnels encadrés (TPE) au lycée³.

Les dispositions à la parole politique sont donc fondées dans, et socialisés par, des dispositions scolaires, et renvoient plus généralement à l'importance du capital culturel dans les ressources sociales constituées dans ces mondes. Primordial dans la constitution

¹. Lehingue P., *Le vote...*, *op. cit.*, p 61.

². Cette question sera au centre du chapitre 4.

³. Rabatel A., « Le point de vue, une catégorie transversale », *Le français aujourd'hui*, 151, 2005, p. 57-68, pour la citation encadrée, p. 58.

(ou la reproduction) de positions sociales initiales, il prime également dans le maintien des statuts sociaux et plus largement des modes d'existence sociale. Cette socialisation scolaire est en effet poursuivie dans des professions ou des univers de pratiques dans lesquelles la rhétorique et la compétence linguistique sont essentielles parce qu'au fondement du capital symbolique. Les entretiens avec les enquêtés de ce cas manifestent ainsi la maîtrise plus ou moins virtuose et sophistiquée d'un certain nombre de compétences auxquelles l'école socialise tout particulièrement : comparaison, relativisation ou appréciation relative du même problème considéré à partir d'angles différents (culturel, économique, social, militaire, institutionnel, politique, etc.), argumentation binaire (le pour/le contre, « l'avant/le revers de la médaille ») voire ternaire (la thèse l'anti-thèse, la synthèse), etc. Ils attestent également l'intériorisation des attentes proprement scolaires et des normes de l'excellence propre à cette institution, qui valorise ces jeux en apparence « gratuits » de l'argumentation comme « fin en soi ».

La propension au dialogisme, socialisée dans un certain nombre d'expériences (scolaires, professionnelles, politiques) est enfin très étroitement corrélée à divers marchés de sociabilités, liés alors au « je » relationnel. Ces marchés de sociabilité « élargis » sont propres à ces catégories. Comme le montre François Héran, c'est dans les « *fractions intellectuelles des classes supérieures que la sociabilité atteint ses plus hauts sommets* », dans la mesure où le capital culturel favorise d'une certaine manière une « *sorte de disposition générale au contact, socialement constituée*¹ ». Celle-ci génère des relations de sociabilités à la fois plus nombreuses et plus diversifiées que dans toutes les autres fractions de classes sociales, comme une capacité à étendre le réseau de relations au-delà du cercle de ses proches, par ailleurs plus souvent constitués d'amis et de relations de travail que dans d'autres groupes sociaux². Comme le note également Philippe Coulangeon, les membres des classes supérieures sont aussi celles qui, du fait de leurs positions sociales (professionnelles, etc.), ont le plus de contacts avec des agents qui occupent des positions sociales plus basses que les leurs (exercice de responsabilités hiérarchiques, mobilité, participation associative multiple, etc.)³. De fait, ces réseaux sociaux diversifiés sont susceptibles de donner accès à un plus grand nombre d'expériences, qui viennent entretenir la polyphonie du point de vue des enquêtés.

« Alors on est tous très divisé là-dessus – la Turquie – parce qu'on a tous des amis, j'en ai, qui sont contre, d'autres qui sont moins contre, j'en connais pas qui sont vraiment pour. Moi je suis peut-être le plus pour de tous. Sans être totalement pour. Je pense que l'argument... Dans le fond, pour moi, l'argument le plus fort qui m'amènerait à être réservé, qui m'amène d'ailleurs à être réservé, sur l'entrée de la Turquie dans l'Europe, c'est que la Turquie n'est pas dans l'Europe. (...) Géographiquement. Je crois que c'est pour moi l'argument le plus fort, c'est-à-dire que je ne retiens pas, pour moi, d'autres arguments que d'autres mettent en avant, en disant que c'est un pays musulman... Qui est manifestement l'argument que beaucoup de gens ont en tête. Un autre argument qui a aussi son poids, il faut dire, mais ça on n'y peut rien, c'est que c'est un pays qui est aussi grand que, je ne sais pas, la France ou l'Allemagne, peut-être plus grand que la France et plus petit que l'Allemagne, je ne sais plus mais en tout cas, il a un énorme poids. Mais pour moi l'essentiel, c'est quand même pas un pays européen. Donc pour l'instant, je suis quand même réservé⁴. » (Philippe)

¹. Héran F., « La sociabilité, une pratique sociale », art. cité, p. 17.

². *Ibid.*, p. 21.

³. Coulangeon Ph., *Les métamorphoses de la distinction*, op. cit., p.

⁴. H., 60 ans, doctorat, Chercheur, marié, 2 enfants, Paris.

« Après quand tu vois dans la charte des droits fondamentaux, parce que j'ai des copains qui étaient proches du parti socialiste et qui m'ont dit : "Mais il faut voter oui, tu te rends pas compte ! Regarde la charte des droits fondamentaux, il y a des avancées". Et en fait quand tu regardes c'est pas vrai parce que rien n'était obligatoire, c'est-à-dire que le pays pouvaient appliquer ça, si c'était compatible avec sa propre constitution, donc en fait ça n'obligeait absolument pas par rapport notamment à l'avortement, par rapport à toutes ces avancées qui pourraient effectivement l'être pour un certain nombre de pays, il n'y avait rien d'obligatoire là-dedans¹. » (Delphine)

Ces marchés contribuent donc à produire et nourrir le point de vue du « je » citoyen et favorise son expression et son actualisation dans nombre de « conversations » politiques. Ils rendent pertinent de rechercher de l'information spécifique, de constituer des arguments, d'avoir des opinions et permettent d'alimenter en continu une compétence politique « technique ». Significativement, l'entretien est une occasion d'actualiser cette compétence et de livrer un point de vue singulier et « déjà constitué ». Ceci se manifeste par la propension des enquêtés à anticiper sur les questions du guide, voire à le recadrer en imposant ce dont ils veulent parler, ce dont il va falloir parler, ce dont on ne peut pas ne pas parler, etc. L'enquêteur (le tu) est ici considéré comme un *alter ego*, un pair avec lequel les enquêtés présupposent le partage d'un stock commun de références, qu'il faut éventuellement convaincre à l'aide d'arguments déjà *éprouvés*, en faisant « comme si » le cadre de l'entretien était celui d'une conversation politique, que dans cet univers social, pratiques de la parole politique sur des marchés de sociabilité disposent à percevoir comme *ordinaire*.

« Par contre, si la Turquie rentrerait en Europe alors là oui cela m'intéresserait parce que là, cela serait, là pour moi ça aurait un sens. Un sens déjà géographique. Et puis un sens précisément en ce qui concerne l'ouverture Orient/Occident. (...) Alors là oui l'Europe elle m'intéresserait beaucoup plus. Tu vois ce que je veux dire en tant que Europe ? Et puis ça serait déjà l'idée d'inverser un certain type de rapports de force Nord Sud, à condition encore une fois que ce soit une Europe sociale. Imagine une Europe qui serait basée sur une haute protection et un haut sens du service public par exemple. La Turquie rentrerait là-dedans, elle serait obligée d'offrir un certain nombre de garanties à ses travailleurs. Tu vois ce que je veux dire ? Toute l'Europe fonctionnerait sur ces règles là. Alors là oui l'Europe ça m'intéresserait beaucoup oui. Pour répondre à ta question complètement, (...) si c'est une Europe politique qui va dans un sens social, qui a un sens idéologique, tu vois ce que je veux dire ? Alors là oui ça m'intéresse. Si c'est simplement une Europe juste qui offre un espace de marché pour lutter contre l'impérialisme américain, ou contre la triade sur ses propres plates-bandes, non je ne me sens pas du tout européenne dans ce cadre-là. Tu vois ce que je veux dire² ? » (Delphine)

Ces liens relationnels paraissent fondamentaux pour comprendre les rapports à la parole politique de ces fractions de classes sociales. Ils conduisent à relativiser une opposition trop souvent faite – depuis *Personal Influence* – entre les opinions des classes supérieures scolarisées, fondées ou constituées à partir de savoirs formels et objectifs, et opinions des

¹. F., 45 ans, institutrice, militante PC, membre d'ATTAC, mariée, un enfant, Pyrénées-Orientales, - de 10.000 hab..

². *Ibid.*

fractions de classes moins instruites, construites à partir d'expériences concrètes et des opinions de leur entourage¹. Il apparaît en effet que, plus que dans d'autres univers sociaux – du fait d'un accès objectivement et socialement plus aisé, comme d'un intérêt socialement constitué à y accéder – les individus instruits et politisés peuvent davantage avoir recours à des sources écrites et à des savoirs scolaires. Toutefois, du fait de leurs position professionnelles et de leurs réseaux de sociabilités plus diversifiés, ils ont également accès à davantage d'expériences sociales concrètes du politique (ou de l'Europe). Enfin, tout et autant que dans d'autres univers sociaux, les dires des personnes de leur entourage social priment.

Ils priment d'abord parce que – comme dans tout univers social – il existe des effets de conformation. Qu'ils incitent ici à l'activation de l'intérêt pour la politique et au dialogisme, alors qu'ailleurs ils renforcent des formes variées d'indifférentisme, n'annule pas que l'entourage produit des effets de conformisme social.

« – Qu'est-ce qui a motivé votre vote pour le non au TCE ?

– *Il y avait aussi l'influence de mes amis aussi de gauche, de l'association [les flamands roses, association gay dont il est un militant actif]... et puis j'hébergeais un copain à cette époque là qui est militant LCR, qui m'a beaucoup parlé de la Constitution et qui m'a plus ou moins convaincu, bon il y avait tout un contexte.*

– Mais qu'est-ce qui a posteriori vous a fait regretter votre choix ?

– *Oui mais c'est... je me souviens que Jérôme [ami commun à l'enquêteur et l'enquêté], on en a parlé après, il ne savait pas trop non plus, il avait la même position que moi²... » (Medhi)*

L'entourage et ses sollicitations contribuent également à produire des effets d'entraînement et d'actualisation d'un intérêt et d'une attention qui dans ces milieux là peuvent être aussi intermittents ou à éclipses³ et/ou viennent renforcer les effets de mobilisations institutionnelles ou politiques et les sollicitations de l'offre politique. Si les univers d'existence structurés par la dotation et le poids relatif du capital culturel disposent à l'intérêt pour la politique en le constituant en obligation statutaire, cette obligation est quotidiennement et concrètement actualisée dans l'entourage (recommencer à acheter la presse parce que ses enfants entreprennent des études supérieures, avoir des échanges politiques récurrents avec un membre de sa famille, parler politique avec ses collègues à la cantine), et par la position qu'on y occupe, qui peut conduire sinon à des formes de prosélytisme en tous cas, d'animation des conversations politiques.

« Par exemple, au deuxième tour de l'élection présidentielle de 2002, j'ai voté blanc, je ne suis pas allé voter Chirac. Il aurait vraiment fallu que je sois persuadé que Le Pen passe et

¹. « Au-delà des médias audiovisuels généralistes dont on a vu la place restreinte qu'ils accordaient à l'Europe, les individus instruits et politisés semblent généralement privilégier les sources écrites ou ont recours à leur savoir scolaire, alors que des enquêtés à faible capital culturel ont plutôt tendance à se fier à leur expérience concrète de l'Europe ou aux dires des personnes de leur entourage social exprimés dans des échanges directs. » (Bobba G., Jazsczyk K., Rambour M., « L'Europe par bribes. Moyens, éléments et sentiments d'information », in Gaxie D. et al., dir., *L'Europe des européens*, op. cit., p. 189-210, p 194.

². H., 45 ans, DUT, chimiste, père ouvrier, célibataire, Lille.

³. Gaxie D., « Au-delà des apparences... Sur quelques problèmes de mesures des opinions », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 81-82, 1990, p. 97-112.

j'étais persuadé qu'il ne passerait pas. Je répétais aux gens de mon entourage : je sais encore compter et pour moi, c'était impossible qu'il passe¹. » (Bernard)

Mais ils priment également dans les modes de fabrication des opinions. Dans des univers où la démarcation et la recherche de la singularité du point de vue contribuent à définir le capital symbolique des enquêtés, les influences amicales ou de l'entourage participent à la fabrication du point de vue, soit pour s'en démarquer, soit parce qu'elles soutiennent la construction d'une opinion originale ou singulière, qui sera ensuite investie sur divers « marchés » de conversations politiques (dont l'entretien).

« C'était un assez joli débat cette histoire... J'ai quand même réussi à m'engueuler avec mes amis. Au départ parce que je voulais voter oui, après je me suis aperçu que c'était insupportable parce que c'était le même débat que Maastricht et on nous le refaisait 10 ans plus tard (...). Et donc je me suis engueulé avec tous mes copains qui ont voté oui. Et après, j'ai discuté avec un copain qui fait une thèse en droit communautaire, qui à vrai dire maîtrise vraiment très bien ces questions-là et qui m'a donné quelques clés... En gros pour lui, et c'est pourquoi j'ai voté oui, c'était tout con : il y a toujours eu au sein de l'Europe les Anglo-Saxons et nous les Français qui voulions plus de politique, enfin du politique, et les autres voulaient du libre-échange pur et dur simplement... Ils ont fait l'élargissement exprès avant, notamment sous l'influence des anglais. (L'argument consistait à dire) Si jamais on vote non à cette constitution là on n'en aura jamais (de la politique), parce que eux ils n'en veulent pas. Donc il faut cette constitution pour peut-être, au moins, espérer un peu de politique. Je n'étais pas persuadé qu'en votant non on allait redéfinir quoi que ce soit, donc c'était encore pareil que Maastricht quoi... C'était prenez ça ou rien. Voilà. Tu vois ? » (Etienne)

4.2. Les relations entre territoire du soi et territoire du politique dans [l'espace public]

Le territoire du soi social, dans ce cas, est le seul à ne pas être situé par les enquêtés dans une relation de distance au territoire du politique, dans sa dimension autonome et spécialisé. La relation au politique est à l'inverse empreinte de l'aisance assurée adoptée sur des terrains familiers. Les enquêtés du cas sont ainsi les seuls à décrire de façon assez précise des « ils » clairement identifiés, différenciés à partir des espaces distincts qu'ils investissent : espace politique, mais aussi syndical ou médiatique, voire intellectuel. Ils sont également désignés par le positionnement politique qui les marque dans ces espaces constitutifs de l'espace public (*les démocrates, les libéraux, la gauche/la droite, etc.*). Leur description atteste ainsi la reconnaissance de personnels spécialisés, reliés à des institutions autonomes auxquelles sont associés des fonctions, des rôles, des positions, etc. Les liens entretenus avec les dirigeants politiques sont formalisés à partir de la représentation politique. Celle-ci suppose un lien strictement (exclusivement) politique entre les citoyens et leurs porte-parole mandés pour exprimer leurs « idées », incarner leurs valeurs, représenter leurs opinions politiquement fondées. Ce lien présuppose alors qu'il y ait « des points de vue », des « positions », des « partisans », des « débats », des « camps » clairement identifiés.

« Donc aux élections présidentielles je sais bien que je vais voter à gauche mais c'est culturellement. Je vais voter à gauche parce que je suis antifasciste et qu'a priori la gauche est

¹. H., 45 ans, DUT, Cadre supérieur public (informatique), père maçon, marié, conjointe laborantine, 2 enfants, Paris.

². H., 32 ans, avocat, père cadre supérieur (IBM), marié (conjointe cadre sup entreprise privée), un enfant, Saint Quentin en Yvelines.

antifasciste... Mais franchement, oser présenter un personnage comme Ségolène Royal comme candidate potentielle, ça va quoi ! Il y a un moment où ce n'est plus possible tu vois. Les valeurs familiales portées par la gauche... Très bien, tu vois, mais il y a un moment en fait où je ne vois plus les différences... J'ai l'impression que finalement il y a plus de courage politique chez un type comme Villepin... Moi je veux des hommes politiques comme Villepin, je veux des psychorigides ! Avant c'était clair et net, au moins on savait qui était de gauche qui était de droite. Non mais c'est vrai, les types qui sont de droite ils sont là pour faire une politique de droite, c'est légitime qu'ils fassent une politique de droite... Maintenant, si on s'y oppose et qu'on gagne c'est un rapport de forces et tant mieux. Mais que la gauche face une politique de gauche quoi ! La gauche n'est pas assez à gauche. Même le PC de Buffet je n'y comprends rien. Il faudrait une redéfinition des cartes quoi ! Et ATTAC qui était finalement les seuls à avoir quelque chose de porteur, de nouveau un peu à gauche, le problème c'est qu'ils refusent de rentrer dans le jeu électoral et j'ai l'impression que le PS a complètement vampirisé ATTAC. Donc je voterai sûrement à gauche, tu vois, mais je suis de moins en moins convaincu que je suis forcément dans le bon camp. C'est un débat sans fin qui dépasse le débat européen mais est-ce que les 20 ou 30 ans de types de gauche qui sont derrière nous ont apporté quelque chose de si positif que ça ? Et qu'on ne me ressorte pas l'abolition de la peine de mort parce qu'en 20 ans on ne peut pas avoir fait que ça ! Donc je suis un peu dubitatif. Voilà¹. » (Etienne)

Ces idées, valeurs et opinions doivent être sous-tendues par de la conviction. Le propre de la politique c'est de convaincre, d'être convaincu, de s'enthousiasmer pour des idées et d'en débattre. C'est donc effectivement un regard conforme à, et prescrit par l'espace public ou le champ politique qui est mis en œuvre pour évaluer la politique, perçue à partir des catégories qui la constituent comme scène autonome et spécialisée, avec ses rapports de forces, ses stratégies, ses enjeux, et ses liens de représentations spécifiques.

« La personnalité pour moi, elle ne joue pas tellement de rôle si ce n'est de manière ponctuelle, c'est-à-dire que j'estime qu'il y a des personnalités qui prennent leurs responsabilités ou pas... Bon, je ne suis pas spécialement proche du PS, ça peut m'arriver de voter PS, bon. Mais par exemple, Jospin, sa façon de procéder après les présidentielles, je l'ai trouvé un peu cavalière, à la limite ça regardait leur parti quoi ! Mais j'estime que parler de lui pour une prochaine élection, là, j'avoue que je ne comprendrais pas la stratégie (...) Quand on perd une élection alors qu'on est au gouvernement, c'est qu'il y a quelque chose qui ne va pas et qu'on doit au moins faire son mea culpa, dire ce sur quoi on a échoué, au moins pour préparer les fois suivantes, pour dire ce qu'on va corriger, ce qu'on fera, ce qu'on ne fera pas. Alors là moi personnellement, avec ma petite voix, je les attends au tournant. Il y a des choses sur lesquelles ils ne se sont pas prononcé alors qu'il y a des gens... bon je reviens sur les services publics, il y a eu pas mal de privatisations, certaines peuvent peut-être se justifier, d'autres... ils en ont fait quand même beaucoup, la gauche plus que la droite même ! À mon avis, c'est une des grosses raisons pour lesquelles ils ont perdu les élections. Et même en faisant abstraction de ça, on a l'impression que ça leur est tombé dessus comme ça, il n'y a pas eu de... Je trouve qu'il n'y a pas eu d'explications et quelque part je trouve que c'est un manque de respect pour ceux qui ont voté pour eux. Donc là Jospin, il a beau être sympathique comme ça, je trouve... je me fais pas... bon, quelqu'un qui est antipathique, je ne vais pas ne pas voter pour lui parce qu'il est antipathique, quelqu'un qui est sympathique, c'est pas pour ça que je vais voter pour lui. De toute façon il n'est pas tout seul, il représente

¹. Ibid.

normalement un parti ou un ensemble de partis, des idées et donc c'est avant tout ça qui est important¹. » (Bernard)

Les pratiques d'information de ces enquêtés sont de la même façon indexées à leurs intérêts sociaux pour les débats publics. Les pratiques d'information sont ostensiblement présentées comme quotidiennes dans leur fréquence et importantes dans leur volume – elles paraissent scander et saturer le temps laissé disponible par les activités professionnelles ou familiales, voire être intégrées à celles-ci. Cette fréquence et cette importance renvoient d'une part au fait qu'elles peuvent être directement réinvesties dans des marchés de sociabilité et de conversations politiques qui fixent leur cours. D'autre part, en parler permet l'affirmation d'une compétence statutaire sur la vie publique, qui participe plus ou moins fortement et fondamentalement du statut social des enquêtés de ce « cas » (« *Je fais partie des gens qui cherchent à s'informer* »)². Ces informations sont par définition généralistes et plus que leurs « sources » c'est leur cumul et l'idée d'un suivi continu et imbriqué aux activités quotidiennes (journaux généralistes et de références, radio, télé, internet) qui sont significatifs³.

« Je fais partie des gens qui cherchent quand même à s'informer. Je lis deux quotidiens tous les jours, Le Monde et Les Échos, je lis des magazines, j'écoute la radio, la télé un peu, donc je suis pas mal informé⁴. » (Philippe)

« Je lis beaucoup les journaux. Plus des hebdo. Tous les matins je regarde l'actualité sur Internet, j'écoute France Info en venant... J'aime assez ça⁵. » (Etienne)

Concernant l'acte électoral celui-ci est décrit comme relevant du lexique du droit et éventuellement du droit *et* du devoir (civique)⁶. C'est tout autant une norme sociale, puisque c'est dans ces fractions de la population que l'on trouve le plus fortement intériorisé la norme du devoir civique⁷, qu'un droit politique. Il est évidemment décrit comme systématique. Il est investi d'une dimension de choix et relève de l'expression d'une opinion, voire également d'une dimension stratégique en termes de rapports de force ou d'issues.

*« – Qu'est-ce que la démocratie pour vous ?
– C'est une question vaste... On pourrait en dire beaucoup... Je pense que c'est avant tout la chance de pouvoir voter pour des représentants politiques, syndicaux ou autres qui puissent*

¹ H., 45 ans, DUT, Cadre supérieur public (informatique), père maçon, marié, conjointe laborantine, 2 enfants, Paris.

² Voir Chapitre 4.

³ Pour une version similaire est développée, cf. Comby J.-B., Devillard V., Dolez C., Rémy R., « Les appropriations différenciées de l'information en ligne au sein des catégories sociales supérieures », *Réseaux*, 170, 2011, p. 75-102.

⁴ H., 60 ans, doctorat, Chercheur, marié, 2 enfants, Paris.

⁵ H., 32 ans, avocat, père cadre supérieur (IBM), marié (conjointe cadre sup entreprise privée), un enfant, Saint Quentin en Yvelines.

⁶ Ceci renvoie ici à une « nationalisation » de l'office par la Révolution française, qui dans une certaine perspective (minoritaire, ce dont témoigne l'échec des tentatives de formuler des déclarations des devoirs) a fait des citoyens des « officiers » de la nation. D'où la conception d'un devoir électoral propre à la citoyenneté (*vs* le devoir électoral du catholique).

⁷ Braconnier C., « Voter ensemble. Dispositifs informels de mobilisation électorale et compensation des inégalités sociales de politisation », in Le Gall L., Offerlé M., Ploux F., dir., *La politique sans en avoir l'air*, Rennes, PUR, 2012.

nous défendre auprès d'institutions représentatives. D'ailleurs, je vote toujours car c'est un acquis obtenu de hautes luttes¹. » (Bernard)

« – Est-ce que tu te souviens si tu avais voté aux élections européennes de 2004 ?

– *Oui, j'ai voté aux élections européennes en 2004. Je vote de toute façon systématiquement. Pour qui j'ai voté ? j'ai dû voter PS... Enfin non, PC peut-être. (...) ça dépend des élections. Je trouvais ça assez important qu'au niveau municipal... Enfin, j'essaye de lire le rapport de forces tu vois. Donc je me dis... Je ne vote pas toujours ce qui me fait plaisir... Par exemple si j'ai la crainte que le PS ne passe pas j'essaye de voter quand même PS... Maintenant si je sens que le PS est assez assuré, je vote PC. Il m'est arrivé aussi une fois de voter Verts². » (Etienne)*

Leur participation à des actions collectives renvoie encore à la distanciation et à l'objectivation. Ils disent participer évidemment peu à des actions collectives protestataires et professionnelles à l'inverse des enquêtés du petit monde, et même lorsque des intérêts « corporatistes » sont en jeu, c'est toujours au nom de la défense d'une cause ou d'un mouvement social large et par solidarité citoyenne, mode habituel de mobilisation de ces enquêtés (1986, 1995, CPE, 2009, etc.), que ces intérêts sont défendus.

« – Non, non... on ne nous a jamais vraiment sensibilisés au syndicalisme, même au boulot. Il y a des syndicats tout ça mais ils sont beaucoup moins entreprenants qu'à l'époque où mon père travaillait. On est dans une époque un peu plus individualiste, c'est un peu chacun pour soi... mes collègues au labo n'ont pas participé à aucun mouvement de grève... j'ai pris un peu ce pli là mais bon en même temps j'ai manifesté pour certaines choses. Samedi dernier par exemple contre le CPE. J'ai un CDI mais c'était plus par solidarité vis-à-vis des jeunes.

– Pour quelles choses par exemple ?

– *Pour des causes que j'estime essentielles, notamment contre toutes les formes de discrimination et les atteintes aux droits de l'Homme. J'ai déjà manifesté quand j'étais étudiant en 86 contre la violence policière avec la mort de Malek Oussékine, contre Vanneste et ses idées homophobes, et donc le CPE tout récemment. Depuis que je suis aux Flamands roses, je m'implique davantage dans l'action militante³. » (Medhi)*

Le cas illustre un rapport bien connu à la politique. Plutôt que de le documenter de façon très détaillée⁴, notamment dans la dimension de socialisation politique qui a fait l'objet de très nombreux travaux, j'ai préféré ici insister sur le rapport affinitaire que ces enquêtés entretiennent à l'institution scolaire et à la compétence linguistique mobilisée dans le « parler politique ». Ceci permet de mettre en exergue la configuration institutionnelle particulière qui lie école et citoyenneté et donne accès au cas [espace public]. L'insistance sur ces relations affinitaires entre modes d'existence sociale et forme de vie politique comme la construction spécifique qui la soutient, permet de circonscrire la norme citoyenne et de la relativiser comme idéale. Par ailleurs, ce modèle ou cette norme est,

¹ H., 45 ans, DUT, Cadre supérieur public (informatique), père maçon, marié, conjointe laborantine, 2 enfants, Paris

² H., 32 ans, avocat, père cadre supérieur (IBM), marié (conjointe cadre sup entreprise privée), un enfant, Saint Quentin en Yvelines.

³ H., 45 ans, DUT, chimiste, célibataire, père ouvrier, Lille.

⁴ D'autant qu'on y reviendra plus longuement dans le chapitre 4.

dans sa dimension généraliste est susceptible d'être concurrencée par une autre norme à prétention « universaliste ».

5. Le [marché]

Marqués par des dotations diverses en capitaux mais essentiellement, ou majoritairement, économiques (patrimoine et/ou diplôme spécialisé en économie ou gestion) et des positions sociales et professionnelles situées du côté du pôle économique de l'espace social (patrons ou directeurs salariés d'entreprises, employeurs), les enquêtés qui contribuent à la construction du cas [marché] ne sont pas tous des « patrons », mais aspirent tous à le devenir. Ce qui caractérise les enquêtés de ce cas c'est leur (auto) identification comme « entrepreneur ». Il faut entendre cette catégorie au sens que lui donne Schumpeter, qui distingue l'entrepreneur par sa capacité d'innovation et d'initiative dans l'accès à de nouvelles ressources, le lancement de nouvelles productions, l'introduction de nouvelles méthodes ou de nouvelles formes d'organisation et de management, l'investissement de nouveaux marchés¹, etc. Ainsi, ce cas n'inclut pas l'ensemble de ceux qui pourraient en faire partie du fait de leur position objective s'il était constitué des enquêtés représentant la diversité des « mondes patronaux » (des enquêtés chefs d'entreprise ou des artisans salariant plusieurs employés). Encore une fois, c'est la figure centrale de l'entrepreneur dans l' (auto) identification, comme la définition du territoire du soi social comme « marché », qui m'a fait sélectionner parmi les chefs d'entreprises du corpus (où ceux qui anticipent de l'être ou qui se vivent subjectivement comme tel), les membres de ce cas. Au-delà de cette identification similaire, leurs ressources et statuts sociaux sont très variés. Du fait d'abord de leur origine sociale. Même si le cas est composé de nombreux *self made man*, fils d'ouvriers ou plus encore d'artisans, certains ont hérité l'entreprise qu'ils dirigent. Du fait également de leurs diplômes – de l'autodidacte au diplômé d'HEC. Du fait enfin de la taille de leur entreprise (lorsqu'elle existe), qui varie de moins de 10 à plus de 1000 salariés². Il n'y a pas dans ce cas de patrons d'entreprises liées à l'État (pas plus que dans notre corpus). Enfin, c'est un cas essentiellement masculin, puisqu'il ne comprend qu'une seule femme³.

5.1. Identifications et territoires du soi dans le [marché]

Comme dans le cas précédent, les formes d'identification ici sont uniquement circonscrites au « je » de l'entrepreneur (catégoriel). Si les enquêtés peuvent (rarement) parler comme des « nous » – « nous » les entrepreneurs ou « nous » l'entreprise : « *Nous on est présent aux États-Unis depuis vingt-cinq ans.* » –, c'est comme équivalent d'un « je », qui

¹. Cette définition de l'entrepreneur se distingue fortement du modèle de l'exploitant qui reproduirait sans innovation, des façons de faire, des façons de produire et des façons de commercialiser. Cf. Cordellier S., Le Guen R., « Élections professionnelles et conceptions de l'entrepreneuriat. 1983-2007 », in Hervieu B. et al., dir., *Les Mondes agricoles en politique, op. cit.*, p. 145-191, p. 162.

². Si encore une fois ce cas n'a pas la prétention d'être représentatif de la diversité des mondes patronaux, les enquêtés qui le composent ne sont pas atypique, et leurs caractéristiques sociales font largement écho à celles recensées par M. Offerlé : « *Globalement la catégorie 2 de l'Insee apparaît comme l'une des moins féminisées (...), comme une des plus âgées et particulièrement chez les chefs d'entreprises (...). (Elle) a aussi comme caractéristique d'être peu diplômée : en 1999, 25 % de la population active avait un diplôme supérieur au bac contre 15 % dans cette catégorie, et 11 % n'avait aucun diplôme (contre 12 % dans la population active). Elle compte un nombre non négligeable d'enfants d'ouvriers (...). Du point de vue du revenu et des patrimoines, il s'agit de la PCS la mieux dotée avec celle des professions libérales et des cadres supérieurs.* » (Offerlé M., *Sociologie des organisations patronales*, Paris, La Découverte, 2011, p. 23 et s.)

³. Qui elle-même est un « cas », on y reviendra dans le chapitre 3.

s'impose très rapidement au cours de l'entretien. C'est le plus souvent le « je » métonymique de « l'entreprise », ou le « je » singulier de l'entrepreneur individuel.

À l'inverse du cas précédent toutefois, le point de vue tenu au nom de ce « je » est tout sauf désingularisé, puisque l'habilitation à le tenir est appuyée sur les compétences et les ressorts du statut de l'entrepreneur. Cette habilitation est tout à la fois personnelle (liée aux attributs de la personne) et individuelle (liée à l'intérêt personnel, l'intérêt de l'entrepreneur ou de *l'homo economicus*).

« Oh ben aujourd'hui, je suis chef d'entreprise donc je suis pour le libéralisme, je suis pour la valeur du travail. (...) donc aujourd'hui moi, je suis pour la valeur du travail, je suis contre l'assistanat à l'outrance même si il faut effectivement faire du social là j'en suis convaincu mais après ils doivent aussi s'aider un petit peu. Il faut travailler, il y a pas de mystère, vous vous êtes étudiante, vous allez vous rendre compte rapidement, vous voyez déjà !!! La vraie valeur c'est le travail, il faut s'investir, il faut y croire, il faut aller de l'avant, il faut en vouloir, il faut de l'ambition, il ne faut pas attendre que tout vous tombe, non, ça ne va pas tomber du ciel. » (Manderlin)

Cette forme d'identification, revendiquée là encore dès les tous premiers échanges de l'entretien, s'accompagne de la valorisation des vertus et des valeurs du monde de l'entreprise et du marché (*l'investissement, le risque, aller de l'avant, en vouloir, l'effort, l'ambition, le courage*, etc.). Elle fait prévaloir la figure centrale de l'entrepreneur individuel et individualiste. Dans ce monde « d'ego », il n'y a donc surtout pas de « nous » catégoriel, tant la distance entretenue à tout ce qui peut « faire groupe » est publiquement affichée.

Plus généralement les pratiques de sociabilité ne sont jamais évoquées spontanément et aucun « je/nous » relationnel n'est réellement impliqué dans l'identification et, au-delà, dans la parole et les énoncés de ces enquêtés. Lorsque des relations de sociabilité sont évoquées – toujours sur la sollicitation de l'enquêteur – ce sont des relations essentiellement familiales (des relations de parenté, et plus souvent restreintes aux descendants). Elles sont décrites comme la prolongation domestique de l'entreprise ou la continuité de *l'ubris* de l'entrepreneur, et font valoir et prévaloir la position centrale qu'il occupe dans son entourage.

« Lundi je ne serais pas là car je vais à Londres. Je ne dis pas "je vais en Angleterre". Je dis je vais à Londres comme si je disais je vais à Lyon (...) Mes enfants quand ils vont à Londres, ils sont un peu chez eux. J'ai un bureau là bas, ils m'attendent pendant que je travaille. (...) Et Barcelone aussi. Ils vont à Barcelone comme ils iraient à Paris ou à Toulouse². » (Pierre)

« – Que fais ta femme ?

– *Pas grand-chose (rires). Elle est femme au foyer, ce qui m'a permis de faire moi ce que je voulais dans mon boulot. Vous avez des enfants ? Trois garçons. Quel âge ont-ils ? Ça c'est une bonne question. 31 ou 32, oui 32... 30 et... 27³. » (Jean-François)*

Que l'hésitation sur l'âge des enfants soit réelle ou feinte, elle traduit l'idée d'une distinction tranchée entre les affaires internes et domestiques déléguées (ou reléguées) aux

¹. H., ancien comptable, 46 ans, chef de PME transport, 45 salariés, Strasbourg.

². H., 47 ans, HEC, chef d'une PME de services, 2 enfants, père artisan boucher, Paris/Sud de la France.

³. H., 55 ans, Bac, directeur supermarché, 3 enfants, père NSP, Charleville Mézières.

épouses qui sont le plus souvent au foyer, et les affaires externes (le travail, l'entreprise, les affaires « tout court ») qui mobilisent l'attention de ces entrepreneurs. Elle permet d'insister sur le « genre » du monde, monde masculin où est dénié – y compris (et *a fortiori*) par l'unique femme du cas – l'intérêt des relations familiales, conjugales ou domestiques au regard de l'intérêt supérieur d'une vie réussie caractérisée par la « réussite dans la vie ».

« On fait une vie sur un projet, on n'en a qu'une, donc on ne la réussit pas seulement en rencontrant un fiancé donc, je ne sais pas mais, c'est une partie de la vie qui est toute petite, c'est celle qui est liée à l'autre et qui n'est déjà plus la votre. Votre mari c'est un inconnu que vous rencontrez et puis vous passez votre vie avec, bon maintenant ça ne se passe plus vraiment comme ça, mais bon ta vie elle est quand même ailleurs. Même si t'as des enfants, ta vie c'est ce que tu vas pouvoir réussir, qui tu es¹. » (Marga)

Au-delà de quelques rares bribes extorquées à propos de leurs relations familiales, ces entrepreneurs n'évoquent que très peu leurs autres relations sociales, sauf à mentionner précisément certaines de leurs « relations ».

« Par rapport à l'Europe... donc moi j'ai toujours été pour hein... je l'ai dit à Philippe d'ailleurs. (Philippe ?) Oui, je l'ai dit à Philippe de Villiers (...) Il le sait, il connaît mon point de vue... J'aime bien Philippe hein ! On était à l'école ensemble quand on était gamin, on sort du même moule... Mais bon je suis pas toujours d'accord avec lui sur le plan politique, il le sait² ! » (Claude)

Cette discrétion à propos des relations de sociabilité ne signifie pas que ces entrepreneurs en soient objectivement dépourvus. À l'inverse, les travaux sur les mondes patronaux ont par exemple mis en évidence « la très fréquente imbrication des mondes patronaux et familiaux, les configurations nouées autour des liens de parenté horizontaux et verticaux constituant l'un des ciments social et économique du patronat³ ». C'est donc le fait de ne pas en parler qui est révélateur, comme le fait que l'accent soit plutôt mis sur l'ascétisme des relations.

« C'est comme avoir des amis un peu partout dans le monde. Je veux dire quand on a une cinquantaine d'amis et qu'on peut pas les voir dans l'année... et qu'on ne peut pas avoir des relations concrètes, à un moment donné faut arrêter. Je veux dire, moi autour de moi, mes amis on se compte sur les doigts de la main. J'ai des relations à différents degrés. Mais après j'arrête systématiquement parce que je peux plus être présent⁴. » (Lionel)

Cette discrétion est, quoi qu'il en soit, caractéristique d'une conception socialisée du territoire du « soi » bourgeois, dont la vitrine est tout à la fois d'autant plus exhibée et luxuriante que le domaine de l'intime est protégé du regard du public. Elle renvoie aussi à la promotion de l'image de soi comme patron individuel qui a contribué seul à faire « son » monde.

« – Vous êtes entré comme ouvrier au départ ? Mmm on était sept. (...) Et aujourd'hui ? [alors qu'il en est le PDG] ?

¹. F., 50 ans, Arts et Métiers, gérante hôtel parisien, 1 enfant, père commerçant, Paris.

². H., 59, PDG entreprise, 4 enfants, Vendée.

³. Barros F. de, Zalc C., « En quête d'indépendance, enquête d'appartenances », *Sociétés contemporaines*, 68, 2007, p. 13-35, p. 15.

⁴. H., 21 ans, étudiant en marketing (L3), travaille dans la restauration pour financer ses études.

– On est mille... un peu plus de mille... mille quarante, mille cinquante (...) Et puis j'ai pris la route à 18 ans, à 18 ans j'étais le premier représentant, on n'avait pas de représentant donc... j'ai passé mon permis et puis le lendemain j'ai pris la route pour vendre des produits X en Bretagne. J'ai commencé par la Bretagne pendant deux ans... j'ai fait Paris, le reste de la France et autre... et après j'ai fait le monde, j'ai fait tous les pays... J'ai implanté l'ensemble des structures aussi bien aux États-Unis que l'Asie... tout ça j'ai fait. Voilà ! » (Claude)

Cette inhibition des relations personnelles suggère enfin l'identification à l'entreprise, où modernisation économique rime avec rationalisation du travail et dépersonnalisation des liens sociaux². Significativement, lorsque des formes d'affects ou de personnalisation des rapports sont mentionnés, c'est au soutien de relations commerciales ou plus généralement professionnelles (*ils nous aiment bien parce qu'on travaille avec eux*), alors qu'à l'inverse ces entrepreneurs disent appliquer dans leur vie privée les règles qui prévalent sur le « marché ».

« Il y a que les anglais qui sont un peu différents parce que... on les aime bien parce qu'on travaille avec eux. (Les turcs) moi j'ai pas de de... je travaille avec eux, j'ai des rapports avec eux personnels comme je peux l'avoir avec, je dirais, des polonais, des espagnols ou autre, je fais pas de cas³... » (Claude)

« (Ma fille) travaille avec moi. (...) elle voulait très très vite entrer dans la vie active. Disons qu'elle voulait son indépendance. Vouloir son indépendance, chez moi, ça veut dire assumer son indépendance. Donc elle a quitté l'école en première et elle s'est mise à travailler et puis elle a assumé et puis après elle m'a demandé de venir me rejoindre à l'hôtel⁴. » (Marga)

Ces formes de description renvoient ainsi à la personnalisation de l'entreprise – qu'elle soit présentée comme une personne « *L'entreprise telle que vous la rencontrez aujourd'hui* », que les rapports à l'entreprise soient formalisés par la personnalisation (avec l'usage récurrent du schème de la « présence » par exemple), ou que les relations sociales évoquées soient toujours instrumentalisées au service l'entreprise. Cette personnalisation manifeste l'indifférenciation métonymique entre la personne de l'entrepreneur et son entreprise.

« *L'entreprise telle que vous la rencontrez aujourd'hui qui s'appelle Manderlin, autrement dit qui a mon nom, je m'appelle Manderlin, et je l'ai créée y a quatre ans⁵.* »

Cette personnalisation est d'autant plus remarquable qu'elle s'oppose à l'inhibition des formes de sociabilité et plus généralement à la dépersonnalisation des rapports sociaux, auxquels sont appliqués les lois de l'investissement, de l'effort individuel, de la rentabilité, bref de l'économie et du marché. Le territoire du soi est ainsi décrit à partir des termes d'un marché. L'habilitation à parler d'Europe et de politique est fondé par le rôle de ces entrepreneurs dans l'animation de ce marché économique (et donc dans la marche réelle du monde) et sur la position qu'ils occupent sur ce marché.

¹ H., 59, PDG entreprise + de 1000 salariés, 4 enfants, Vendée.

² Moutet A., *Les logiques de l'entreprise, la rationalisation de l'industrie française dans l'entre deux guerres*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1997 ; Cohen Y., *Organiser à l'aube du taylorisme. La pratique d'Ernest Mattern chez Peugeot, 1906-1919*, Besançon, Presses universitaires Franc-Comtoises, 2001.

³ H., 59 ans, PDG entreprise + de 1000 salariés, 4 enfants, Vendée.

⁴ F., 50 ans, Arts et Métiers, gérante hôtel parisien, 1 enfant, père commerçant.

⁵ H., ancien comptable, 46 ans, chef de PME transport, 45 salariés, Strasbourg.

« On est sur un certain nombre de marchés, notamment les marchés de l'agroalimentaire et les marchés de l'industrie, plus toutes les technologies d'avant-garde, l'aéronautique par exemple, sur lesquels on est performant. L'aéronautique, on est parmi les leaders mondiaux¹. » (Jean-François)

L'espace investi, le territoire du soi est donc relativement désincarné, peuplé d'abstractions économiques (des États conçus comme des marchés, des flux commerciaux, des marchés à développer et à investir) qui contribuent à la description dépersonnalisée des échanges sociaux et politiques dans lesquels prévalent les relations de concurrences, évaluées à l'aune de leur réussite sur le marché et de leur pertinence économique.

« Il reste une certaine émulation avec les pays qui nous entourent, avec les pays auxquels on se compare habituellement, l'Angleterre entre autres, plus certains pays latins : Espagne, Portugal. Il y a une certaine concurrence sur des marchés à l'export². » (Jean-François)

« Parce que si les Chinois nous vendent des produits basiques et autres... C'est aussi un marché qui s'ouvre, donc nous on peut leur vendre aussi des produits haut de gamme, et c'est ce qu'on essaie de faire, de s'organiser pour être présent là-bas³... » (Claude)

« Je suis absolument désolée quand je vois les ouvrières de Moulinex qui n'ont pas fini de payer leur pavillon et que l'usine va fermer et que la France veut la garder en vie, je suis désolée mais c'est un contresens économique. On ne peut pas jouer en France avec les entreprises comme celles là⁴. » (Marga)

C'est donc le positionnement sur le marché et la valeur relative que l'on y représente qui sont au fondement des relations avec les « autres ». C'est à partir de cette place sur le marché économique que l'on peut s'apprécier et apprécier les autres, décrits à partir de leur position plus ou moins centrale ou périphérique. Le monde social décrit oppose ainsi tous les « eux » qui font partie intégrante du marché économique (le privé) et ceux qui sont hors-marché (le public). Les premiers sont ainsi caractérisés comme autant d'autres entrepreneurs auprès desquels s'apprécier, des clients, de partenaires, de concurrents, ou des sous-traitants (*« Les gens avec qui nous on discute sur le plan industriel et commercial. »*). Les ressortissants européens n'échappent pas à ces modes d'évaluation et sont décrits et assignés à des grandeurs correspondant à leur valeur sur le marché :

« La Pologne – elle a de beaux marchés, qui commencent déjà, théoriquement, et entre guillemets, à couper l'herbe sous le pied de certaines entreprises⁵ » ; « Madrid, mais là on commence à être un peu excentré et jusqu'à présent, mais c'est en train de changer, c'est quand même pas un pays, en tant que PIB, très important⁶. » ; « Pour la Turquie, là, je suis beaucoup moins d'accord parce (...) On entre dans une autre façon de procéder, de faire des affaires etc. ça me semble difficile à envisager pour les années à venir. On n'a pas les

¹ H., 55 ans, Bac, directeur supermarché, 3 enfants, père NSP.

² Ibid.

³ H., 59 ans, PDG entreprise + de 1000 salariés, 4 enfants, Vendée.

⁴ F., 50 ans, Arts et Métiers, gérante hôtel parisien, 1 enfant, père commerçant.

⁵ H., ancien comptable, 46 ans, chef de PME transport, 45 salariés, Strasbourg.

⁶ H., 47 ans, HEC, chef d'une PME de services, 2 enfants, père artisan boucher.

mêmes façons de concevoir les affaires¹ » ; « Les nouveaux pays, ils n'ont guère que l'agriculture à nous apporter alors que c'est déjà là que le bât blesse (...) La Turquie est à la limite économiquement supérieure au Portugal puisqu'ils ont renvoyés les américains et que les autres ont tout laissé cléf en main. On trouve des produits de cosmétiques qui sont prêts en Turquie. C'est le marché de l'Europe actuel. On y va économiquement, mais on ne veut pas les laisser entrer. Ils sont beaucoup plus prêts que des pays comme la Grèce. La Grèce à part les fruits et les légumes, il n'y a pas grand-chose à en tirer². »

À côté de ce premier groupe, il y a tous ceux qui sont « hors du marché », situés du côté du public, et dont la dévalorisation est corrélative de la valorisation du privé, et des règles du marché comme mode unique de définition et de régulation du monde social et des rapports qui le constituent.

« L'État providence, c'est une catastrophe. C'est un catastrophe où quelqu'un qui ne travaille pas, qui perçoit les allocations chômage, qui reçoit des avantages en nature, qui reçoit de nombreuses allocations de chômage, il ne va pas travailler. Je crois que toute une partie de la population l'a compris et ne cherche pas de travail. D'ailleurs les autres pays ne sont pas du tout prêts à accepter ça en Europe. C'est seulement des buts électoralistes mais ça n'a aucun sens économique³. » (Marga)

« On a vu aussi récemment que certains services publics étaient mis en branle par rapport aux privatisations... Dommage pour eux, mais il faut qu'ils s'y habituent... et j'espère également que ça va se passer pour les universités. (...) Un jour qu'on arrive dans le domaine universitaire à instaurer de la privatisation. Ma vision du service public, même si ça concerne pas tout le monde... , ben... il y a des gens qui sont pas le reflet du service public, qui une fois titularisé se permettent de faire tout et n'importe quoi... Ne vivent pas l'emploi en tout cas d'une façon réelle... , parce que même si il y a des gens qui se défoncent dans le service public... il y a quand même des gens qui vivent pas ce que c'est que la loi de l'offre et de la demande, la pression... Et je souhaite qu'une chose, c'est que tous ces services là se privatisent... qu'il y ait des "boss" derrière, qu'il y ait des entreprises pour dire "Non maintenant c'est fini. Toi qui a l'habitude de machin-machin... , ben tu vas faire plusieurs fonctions. Si ça te plaît pas, tu prends la porte"⁴. » (Lionel)

Les formes d'identifications engagées lorsqu'on est sollicité pour « parler politique » à partir du marché dessinent ainsi un territoire du soi défini par la position centrale et individuelle de l'entrepreneur, indifférencié de celle de l'entreprise. Elles sont soutenues par l'ensemble des processus qui ont contribué à la personnalisation de « l'acteur économique ». À l'anthropomorphisation de l'entreprise et à l'indifférenciation entre la figure de l'entrepreneur et celle de son entreprise, font pendant l'inhibition et l'atrophie des autres « dimensions » (privées, personnelles) de l'entrepreneur. L'entrepreneur n'est construit que par sa dimension économique et seuls les principes économiques sont mobilisés pour décrire et représenter le monde. À la différence des cas où les enquêtes circonscrivent une partie du monde social pour y camper, c'est sur la totalité de ce monde que l'entrepreneur, comme le citoyen, définissent leur territoire du soi. Mais sur ces deux

¹. F., 50 ans, Arts et Métiers, gérante hôtel parisien, 1 enfant, père commerçant.

². H., 55 ans, Bac, directeur supermarché, 3 enfants, père NSP.

³. F., 50 ans, Arts et Métiers, gérante hôtel parisien, 1 enfant, père commerçant.

⁴. H., 21 ans, étudiant en marketing (L3), travaille dans la restauration pour financer ses études.

territoires prévalent des juridictions antonymes, les entrepreneurs se constituant en concurrence du politique, pour la définition de ce qu'est le monde et de ce que devrait être les principes, les règles et les hiérarchies régulant la marche du monde.

5.2. Les relations entre le territoire du soi et le territoire du politique dans le [marché]

C'est à partir du point de vue économique que sont décrits les professionnels de la politique et énoncés des rapports aux pratiques politiques, qui permettent de prendre le *contrepoint systématique* d'un certain nombre de rapports politiquement constitués aux pratiques politiques afin de les invalider du point de vue de l'économie. Les professionnels de la politique sont ainsi globalement discrédités pour *antinomie* avec la figure centrale de l'entrepreneur (manque intérêt pour les questions économiques, tendance électorale à « faire du social », défaut de courage, *losers*).

« Oui, si on prend ceux qui se présentent sur l'échelle de gauche, dès fois c'est des "losers" déjà. Y'en a qu'un qui pourrait encore avoir un discours cohésif : c'est Strauss-Kahn. Les deux autres c'est deux "losers", personnellement. La gauche on en parle même pas, parce que tout ce qu'on peut nous dire, c'est à chier à 100 %. Je veux dire, c'est bien d'avoir des visions humanistes. Mais à un moment donné, il faut penser aussi que ce qui fait vivre un pays c'est l'économie. Donc, je veux dire c'est qu'on en a rien à foutre des malaises. Pour résoudre les malaises, il faut relancer l'économie. Basta¹ ! » (Lionel)

« Moi j'aimais bien Rocard mais bon, il est décrédibilisé. J'ai pour lui de la sympathie mais bon, il n'existe pas électoralement parlant alors. (...) Bon, il y avait Pierre Mauroy dans le gouvernement de 81, on a commencé à relancer, un relance keynésienne, le relance par la consommation, et Rocard il est arrivé après, évidemment il était mal vu par les français parce qu'il a été obligé de couper tous les robinets que l'autre avait ouvert parce que l'économie, elle a un sens et qu'on ne peut pas tricher. Et j'ai trouvé qu'il a été courageux. C'est sans doute l'homme politique que j'aime le mieux. (...) Ben, je trouve que Juppé aussi, il a été courageux. Parce que, ben c'est pareil, il a une logique. Mais bon, les français veulent être gouvernés par des démagogues². » (Marga)

« Mais... non... très objectivement pour moi qui vit des problèmes purement économiques, je ne suis pas lié au système politique... (...) Je suis pas spécialiste hein ! Je suis pas spécialiste politique hein... parce que moi la politique je m'en fous ! (...) moi je suis complètement apolitique... bon j'ai mon point de vue. Mais je ne m'en occupe pas du tout... je considère que si on dirigeait les entreprises comme les hommes d'État dirigent leur système ça serait une vraie catastrophe ! Donc j'ai pas de... j'ai pas de... j'ai pas de relations et je cherche surtout pas à en avoir avec les hommes politiques... que je considère pas courageux ! Pas courageux politiquement, courageux peut-être pour faire certaines choses mais à condition que ça les arrange sur le plan de l'élection, de l'urne... Mais pas de courage politique³. » (Claude)

Les informations de caractère politiques ou généralistes ne sont pratiquement jamais mentionnées par ces entrepreneurs et ne semblent pas particulièrement recherchées. Les enquêtés soulignent tous que c'est par défaut d'intérêt. À l'inverse des cas où les enquêtés insistent sur leur manque de « concernement » ou leur déprise relative, ici c'est dans le

¹. H., 21 ans, étudiant en marketing (L3), travaille dans la restauration pour financer ses études, père ouvrier.

². F., 50 ans, Arts et Métiers, gérante hôtel parisien, 1 enfant, père commerçant.

³. H., 59, PDG entreprise, *a priori* pas de bac, 4 enfants, Vendée, origine du père NSP.

dénigrement que s'énoncent les raisons essentielles de l'absence de fréquentation des informations généralistes. Seules les informations économiques ont du sens et constituent des enjeux. Les pratiques d'informations sur la politique ou l'Europe sont ainsi articulées par des informations professionnelles, mais elles sont tirées de la lecture de la presse économique (*Les Échos, Entreprendre*) ou de radios spécialisées (*BFM*), ou bien liées à des structures formelles et institutionnelles (les chambres professionnelles ou consulaires), « *Sur tous les points auxquels moi je suis confronté à l'Europe, je pense avoir les informations suffisantes parce qu'il y a quand même des organismes qui nous tiennent informés¹* », ou encore produites du réseau professionnel : « *Bah, l'Europe, moi je tire mes informations surtout avec les gens avec qui je travaille car je travaille avec plusieurs pays d'Europe. Donc, tout à l'heure, j'étais en liaison avec un espagnol, dès que l'entretien sera terminé je téléphone à mon comptable anglais².* » (Pierre)

Si l'idée d'une action collective est énoncée comme impensable, ces entrepreneurs sont aussi dans le refus manifesté de toute représentation collective « *Non. Ça ne m'intéresse pas, que ce soit syndicats ou associations, je n'appartiens à rien ni personne³* », « *Syndicat c'est encore un mot qui fâche... surtout pour un chef d'entreprise (rires)⁴* », ou dans le dénigrement de l'organisation collective qui se traduit par la mise à distance et la prise de distance avec les « appellations collectives » ou la minimisation de leur appartenance (*je ne suis pas élu*) et/ou du temps qu'ils y consacrent lorsqu'ils évoquent leur affiliation à des organisations collectives.

« – Es-tu syndiqué à un organisme de patrons, style MEDEF ?

– *Oui et non : GTPME, des contacts avec le GTPME. C'est un peu le pendant du MEDEF, et le FCD (fédération des commerces de la distribution). Mais ce n'est pas un syndicat, c'est l'organisme de la distribution française. J'y suis dans le cadre de l'Auvergne et je suis à la chambre de commerce de l'Allier.*

– Tu me réponds oui et non. Ça veut dire que tu n'es pas réellement membre que de la FCD ?

– *Oui mais ce n'est pas un syndicat. Tu paies une cotisation et tu as deux réunions dans l'année. C'est la mise en place des directives nationales au niveau régional. Et la chambre de commerce, je ne suis pas membre élu, je suis membre associé. Ils s'associent des techniciens. Ça me prend une soirée par mois⁵.* » (Jean-François)

De la même façon, le vote n'est pas l'occasion de manifester un choix ou d'exprimer une opinion politique générale. Ce qui est manifesté ici c'est le refus de reconnaître la validité, l'utilité, l'intérêt et les formes de construction qui prévalent dans l'ordre politique. C'est le plus souvent la dénégation de la pratique électorale par dénigrement qui est mise en avant de façon ostentatoire (« Je n'en vois pas l'utilité »), à moins que le vote puisse être considéré comme un échange, et être immédiatement convertible en « gain » (professionnel ou autre)⁶.

« *Voilà tout ça c'est... Autant pour l'Europe je me suis déplacé pour voter, autant pour les autres je ne vote que s'il pleut⁷.* » (Pierre)

¹. H., 55 ans, Bac, directeur supermarché, 3 enfants, père NSP.

². H., 47 ans, HEC, chef d'une PME de services, 2 enfants, père artisan boucher.

³. F., 50 ans, Arts et Métiers, gérante hôtel parisien, 1 enfant, père commerçant.

⁴. H., 24, diplôme d'ingénieur, chef PME moins de 10 salariés, père chef de cette PME, Strasbourg.

⁵. H., 55 ans, Bac, directeur supermarché, 3 enfants, père NSP.

⁶. On reconnaîtra ici les traits caractéristiques de ce qui a été érigé dans certains travaux électoraux comme « le » modèle universaliste du vote.

⁷. H., 47 ans, HEC, chef d'une PME de services, 2 enfants, père artisan boucher.

« Pour l'instant je ne me suis jamais servi de mon droit de vote. Sauf dans les organismes... sauf au niveau boulot. Mais au niveau citoyen, je ne m'en suis pas servi. Je crois que j'ai voté une fois : la première fois que j'ai eu une carte électorale et après je n'y suis pas retourné. (...) Les débats, sur la plupart des sujets, économiques, sociétaux... sont à ce point politisés qu'il n'y a rien de constructif. Ça ne m'intéresse pas, je ne vois pas l'utilité de voter¹. »
(Jean-François)

« – Je vais vous dire, je ne vote même pas pour les présidentielles, je n'ai voté qu'une fois dans ma vie c'était pour les élections locales du 5^{ème}. (...) J'ai voté une fois ici dans le quartier c'est parce que c'est les municipales.. C'était particulier... euh... je voulais une place à la crèche. (...) Et oui, et la mairie sait très bien que... il n'y a pas beaucoup de place dans la crèche du 5^{ème}, j'habitais dans le 19^{ème} à l'époque et dans le 19^{ème} il n'y avait pas de place à la crèche. Comme j'étais inscrite sur les listes du 5^{ème}, et que mes parents étaient ici, à l'hôtel, quelqu'un est venu me voir en me disant : "Mais votre famille est là depuis longtemps dans le 5^{ème}, qu'est ce que vous allez faire, le mettre chez une nourrice ? on va vous trouver une place mais en échange... vous avez votre carte électorale ?". (...) Donc on m'a proposé une place, c'est tout, j'en n'ai retiré aucun autre bénéfice.
– Et vous êtes allée voter pour ça...
– Oui, par reconnaissance. (...) Je ne suis pas ingrate². » (Marga)

Il est ainsi soutenu qu'existe une division sociale du travail entre le politique et l'économique, et une supériorité absolue du second sur le premier. Si le lien avec le politique est caractérisé par la distance, voire la dénégation, celle-ci est à l'initiative des entrepreneurs du marché et maîtrisée par ces derniers.

« J'ai toujours dit, ils font ce qu'ils veulent ! Moi... parce que je considère que le pouvoir économique est supérieur au pouvoir politique... alors c'est peut-être ambitieux de dire ça ! Mais je considère que les politiques ne vivraient pas si les entreprises ne marchaient pas. Et si les entreprises n'étaient pas source d'emplois, de responsabilité sociale, de richesse pour le pays, les politiques ça n'existeraient pas sans nous. Donc... je considère que j'en ai beaucoup à faire déjà à animer l'ensemble de l'entreprise et autre. (...) C'est pour ça que je suis complètement apolitique. » (Claude)

L'attente vis-à-vis des politiques nationales ou communautaires est ainsi strictement circonscrite à des fonctions de régulation économique permettant de mieux assurer les mécanismes du marché (harmonisation fiscale, harmonisation législatives dans certains secteurs comme les transports ou le bancaires, TVA 5, 5 %, coût du travail), etc. Cette focalisation sur les enjeux et les questions économiques peut s'accompagner également de la revendication d'une plus grande sévérité sociale, à l'endroit du hors-marché, qui freine la libre entreprise ou les conditions optimales du marché (les syndicats, les grévistes, les malaises sociaux, les assistés, etc.)

« (Une fois que), l'économie est lancée (...) si tu as pas de boulot, c'est ton problème... , c'est que t'es pas courageux... (...) Mais faut pas se voiler la face, la France c'est quand même le pays où on cultive les feignants. On cultive les feignants, parce que comme je disais

¹. H., 55 ans, Bac, directeur supermarché, 3 enfants, père NSP.

². F., 50 ans, Arts et Métiers, gérante hôtel parisien, 1 enfant, père commerçant.

tout à l'heure... ben il y a... j'ai vu des gens qui se foutaient en arrêt maladie pour rien... (...) Si tu es un feignant, mon gars... ben voilà¹... » (Lionel)

« Faut à mon avis penser économie quand même ! Penser économie ! Penser économie ! Penser économie ! Faut créer des emplois... On a le pays d'Europe avec le plus gros taux de chômeurs, c'est pas normal, pas normal (...) L'EDF sur le plan industriel a augmenté ses prix de 80 % pour nous en deux ans, ça nous coûte un million d'Euros ! Ils en ont rien à foutre parce que les entreprises ça votent pas. Donc... euh... voilà... et tuer des entreprises comme on le fait actuellement... On a suffisamment de problème par rapport aux masses salariales nettement supérieures à d'autres pays... basé également sur les 35 heures. Mettre en place le système des 35 heures... maintenant on y reviendra plus parce que bon pfff c'est fait... quand on voit les charges qu'ont les entreprises et autres c'est... c'est, c'est fou ! C'est fou ! Bon c'est comme ça... ils veulent les tuer, ils veulent les tuer... bon ben c'est pas normal, c'est pas normal ! Mais ça j'y peux rien ! On vit avec et... donc euh... bon. Donc là ils vont tous nous flanquer leur chanson pour les élections en disant ça ira mieux après, nous on a de l'expérience, nous on sait... Mais il y en aura pas un qui aura assez de courage pour modifier les choses qui faut modifier... on verra bien. » (Claude)

Depuis le désencastrement des activités économiques et sociales², les relations entre le monde des patrons et la politique sont durablement caractérisées par des formes de distance « ostentatoire », qui n'ont jamais empêché la mobilisation active et l'investissement du politique par des intérêts « économiques ». Mais alors que durant un temps, les constructions du marché économique et du marché politique sont allées de pair, c'est plutôt à une disjonction entre ces deux marchés que concluent aujourd'hui nombre de travaux. La construction de l'Europe, mais surtout la constitution d'un grand marché économique et financier, jouent un rôle évidemment essentiel dans cette disjonction, on y reviendra dans le prochain chapitre.

Les chercheurs qui ont travaillé sur « l'entrée des patrons en politique » ont bien montré que, bien que moins fréquente que pour d'autres professions (libérales ou fonctionnarisés), celle-ci est ancienne. Les patrons, ou certains d'entre eux, ont constitué une part importante du personnel politique dans des configurations différentes, et sous des formes distinctes depuis le XVIII^e siècle : notabilités de l'aristocratie locale, patrons « paternalistes » des processus d'industrialisation concomitant des processus de politisation, patrons « banquiers » sous le second empire associés à la construction d'empires industriels, patrons « collectifs » à partir de la Troisième république (à partir des années 1890), patrons « technocrates » de l'entre deux guerres et de la V^e République³. Au-delà de ces formes d'investissements directs, l'investissement du champ politique s'est opéré à partir du contrôle d'une partie de la presse dès le XIX^e siècle et plus largement des « médias »⁴, par le financement des campagnes électorales ou des partis, ou encore par le lobbying⁵. Cet investissement et cette mobilisation continus n'ont pas empêché la

¹. H., 21 ans, étudiant en marketing (L3), travaille dans la restauration pour financer ses études, père ouvrier.

². Polanyi K., *La Grande Transformation*, Paris, Gallimard, 1983.

³. Hamman P., « Patrons et milieux d'affaires français dans l'arène politique et électorale : quelle historiographie ? », *Politix*, 84, 2008, p. 35-59.

⁴. Fraboulet D., *Quand les patrons s'organisent. Stratégies et pratiques de l'Union des industries métallurgiques et minières 1901-1950*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2007.

⁵. Garrigues J., *Les patrons et la politique – De Schneider à Seillière*, Paris, Perrin, 2002, 360 p.

production d'une *distance* à l'univers politique ou syndical qui participe à la fois d'une stratégie d'investissement sur un mode discret, confiné aux antichambres du pouvoir plutôt qu'à ses estrades¹, et d'une valorisation publique focalisée sur la figure centrale de l'entrepreneur.

Aujourd'hui toutefois ce mode de rapports semble s'être reconfiguré, en lien avec le retrait économique de l'État au cours des années 1980-2000, et avec les formes qu'a prises ce retrait². Dans cette conjoncture, nombre de décisions ont participé d'une réduction du monopole économique³ de l'État, en relation avec la construction d'un grand marché économique européen (privatisation de la finance française amorcée à la fin des années 70 et achevée au début des années 1990 ; dessaisissement par l'État de ses prérogatives régaliennes sur la bourse et la monnaie dans la même période ; privatisation des entreprises monopolistiques gestionnaires de réseaux à l'échelle nationale entreprises à partir de 1997, contraintes européennes croissantes sur les politiques budgétaires depuis Maastricht, etc.). De manière générale, François-Xavier Dudouet et Eric Gremont notent que l'activité des entreprises a évolué dans le sens d'un besoin croissant de financement. Les exigences de rentabilité et de croissance supposent une capacité à mobiliser des ressources financières sans cesse plus importantes, condition primordiale de leur expansion et donc de leur survie dans un marché moins protégé. Or l'État n'est plus susceptible d'offrir ou de garantir⁴ ces besoins de financement que les entreprises trouvent éventuellement à se procurer sur le marché international des capitaux. À cette rupture financière s'ajoute également une distanciation fiscale documentée par les travaux d'Alexis Spire⁵. La localisation des revenus de ces grandes entreprises étant de plus en plus éclatée sur plusieurs territoires, les incitations fiscales d'un seul État sont de moins en moins opératoires et les stratégies d'évitement de l'impôt favorisées. La logique territoriale de l'État est ainsi supplantée par une logique internationale de marché et nombre de dirigeants d'entreprise *jouent une partition de plus en plus discordante avec celles des élites politico-administratives nationales voire dans certains cas et pour les plus internationalisés d'entre eux, européennes*. Dans le même temps, les travaux de Michael Hartmann⁶, attestent du poids continué de l'État et de ses élites dans la reproduction du pouvoir à la tête des grandes

¹. Offerlé M., *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrestien, 1994 (2e édition, 1998), et *sociologie des organisations patronales*, *op. cit.*

². Dudouet F.-X., Grémont E., « Les grands patrons français et l'État en France. 1981-2007 », *Sociétés Contemporaines*, 68, 2007.

³. On reprendra cette question dans le chapitre 4 de ce mémoire.

⁴. Lordon F., *La Politique du capital*, Paris, Odile Jacob, 2002.

⁵. Spire A., « La domestication de l'impôt par les classes dominantes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 190, 2011, p. 58-71.

⁶. « Dans aucun autre pays industrialisé, l'État ne joue un rôle aussi important dans les carrières des élites économiques. Cette influence se constate à deux niveaux. D'une part les grands établissements de formation des élites sont presque toujours partie intégrante d'un système d'organisation public des élites (qui n'est ni autonome, ni privé comme c'est le cas des universités britanniques ou américaines). D'autre part, la voie vers la tête d'un grand groupe passe le plus souvent par l'occupation préalable d'une position importante dans l'appareil administratif d'État et ne se déroule pas, exclusivement dans le cadre de l'industrie ou même d'une seule entreprise. Sur les 25 plus grands groupes français les trois quart sont dirigés par des diplômés de l'ENA ou de Polytechnique. Parmi ces 25 PDG figurent dix anciens membres des grands corps d'État, très majoritairement de l'inspection des finances ou des Mines. Il s'agit là d'une concentration unique au monde, de diplômés d'établissements d'enseignement supérieur, d'élites publics et de passage des élites de l'administration publique aux élites de l'industrie. » Cf. Hartmann M., « Internationalisation et spécificités nationales des élites économiques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 190, 2011, p. 10-23.

entreprises nationales françaises, même si le phénomène du pantouflage est de plus en plus remplacé par des passages directs des grandes écoles du pouvoir à la gestion des grandes entreprises privées. L'hypothèse générale de Dudouet et Grémont est ainsi celle d'un déplacement de la loi du monopole éliassien de l'État à celui de l'entreprise : « *Prises dans une compétition expansionniste farouche, que traduit le rythme des fusions acquisitions à l'échelle mondiale, les entreprises sont peut-être devenues le relais du processus monopolistique face auquel le modèle de l'État nation pourrait s'avérer dépassé*¹. » La modélisation « marché » se présente comme une modélisation *antonyme* de l'État, et on peut faire l'hypothèse complémentaire – qui impliquerait une autre enquête-, que la concurrence entre élites économiques construites par l'entreprise, et élites économiques construites par l'État et parvenant à occuper et maintenir des positions de domination sur le monde économique, n'est pas étrangère à cette « description ». Quoi qu'il en soit et même si, comme on l'a précisé, le rapport spécifique ici présenté n'implique pas l'ensemble des chefs d'entreprises ou des acteurs économiques, il renvoie enfin à des processus plus larges, relativement récents et soutenus par certaines des organisations patronales parmi les plus visibles (par exemple la Refondation du Medef), qui prétendent reconfigurer les rapports entre politique et économie et expriment une volonté de conquête dans la prétention à incarner le sens de la marche du monde. Comme l'indique la conclusion de l'ouvrage de M. Offerlé, « *la cause de l'entreprise s'est autonomisée de la cause des entrepreneurs et (...) les chefs d'entreprise en défendant l'entreprise ne défendent pas leurs patrimoines et leurs intérêts personnels mais prétendent soutenir l'innovation, la modernisation, la compétitivité, l'emploi, la croissance, leur pays, bref que l'intérêt de l'entreprise se confond avec l'intérêt général et que ce "qui est bon pour l'entreprise est bon pour la France"*² ».

¹. Dudouet F.-X., Grémont E., « Les grands patrons français et l'État en France 1981-2007 », art. cité.

². Offerlé M., *Sociologie des organisations patronales*, op. cit., p. 114.

Il importe désormais, ainsi que nous l'évoquions en introduction, de réinscrire l'Europe et le rapport à l'Europe dans ces rapports au politique. Ce chapitre à vocation à le faire, en portant l'attention d'une part sur les matérialités différenciées que l'Europe peut prendre dans chacun de ces mondes sociaux, et sur la façon dont l'Europe performe (ou non) ces modes d'existences sociales. Plus largement ce chapitre sera l'occasion de s'interroger sur la façon dont l'Europe est susceptible, en chaque « cas », de peser sur la configuration institutionnelle qui les produit.

1. L'Europe comme rapport ordinaire dans le petit [monde]

L'expérience de l'Europe réalisée par les enquêtés des petits mondes et la matérialité que l'Europe peut prendre dans ces mondes sont indissociables de l'eupéanisation de la gestion des politiques agricoles et des politiques de la pêche (PAC, IFOP). Les expériences concrètes de l'Europe sont réalisées à partir des politiques publiques européennes et s'objectivent dans des dispositifs, des instruments, des objets, des acronymes, des procédures (PAC, IFOP, DPU, directive sur la chasse, « marche en avant du lait », etc.). Au-delà de ces formes de matérialités « concrètes » – si l'on peut dire – que prend l'Europe dans ces [mondes], cette eupéanisation poursuit le processus de bureaucratisation et de rationalisation du monde, éprouvé de manière croissante par les générations du petit [monde] à partir de l'après-guerre. Si l'Europe s'inscrit, par ce biais, dans la continuité d'un rapport au politique « national », elle est le nom d'une remise en cause des formes personnalisées du lien politique maintenues par l'État agricole, qui ont un temps accompagné la rationalisation économique. « L'éloignement » et la « distance » de l'Europe, récurrences des énoncés médiatiques sur l'Europe, prennent ainsi ici un sens tout à fait spécifique. Quoique renvoyant à des formes expérientielles communes, la place prise par l'Europe communautaire fait cependant l'objet de descriptions différenciées dans les petits [mondes], qui dépendent de l'âge des enquêtés et de la position qu'ils occupent dans les rapports de production. Elle renvoie à deux modélisations « transformées » à partir du cas : le [petit monde^{lutte des classes}] et le [petit monde^{marché}].

1.1. Le territoire du soi social comme cadre expérientiel de l'Europe dans le petit [monde]

Les principaux modes de description des expériences de l'Europe réalisées dans ces mondes oscillent entre l'inéluctabilité de la place de la PAC pour le maintien des identifications catégorielles, et la critique de ce lien de dépendance à l'Europe. Ce n'est pas la dépendance qui est problématique. La dépendance aux politiques agricoles est ancienne, en tous cas assez pour avoir durablement socialisée l'ensemble des enquêtés quelle que soit leurs générations. Cette dépendance peut par ailleurs, se vivre et s'énoncer sur le mode de l'interdépendance, du fait des liens personnalisés entretenus avec les relais et les représentants politiques dans ces mondes, qui donnent des prises sur le destin collectif de ces groupes. C'est donc plutôt la dépersonnalisation qui apparaît problématique et qui conditionnent les descriptions de « l'Europe » et le sens commun conféré aux expériences auxquelles elle donne lieu. Les entretiens avec les enquêtés du petit monde portent systématiquement des traces du lien de dépendance à l'intervention publique. Celle-ci pèse sur les conditions matérielles de leur activité, comme sur les

présentations qu'ils (se) font d'eux-mêmes, en tous cas sur les formes de leur identification. Le processus de concentration économique s'est, en effet, accompagné d'une multiplication des instruments de politique publique (prime à la production remplaçant les primes à la personne et favorisant la mono-activité ; normes d'hygiène ; contraintes de traçabilité, etc.). C'est ainsi au regard de la réalisation d'un certain nombre de « dispositifs » de politique publique que les enquêtés tirent leur revenu. Celui-ci ne dépend plus autant de leur activité, mais également de leur capacité à sélectionner les « bons » dispositifs et à s'y conformer.

« J'ai signé un CAD, Contrat Agriculture Durable. Très bien. Je fais de l'entretien, j'ai 8 kilomètres de haies à entretenir. Et bien le jour où je ne serai plus là, je suppose que les haies que j'aurai entretenues, si il y a un gars qui arrive derrière, on prend de l'huile et puis on nettoie. (...) Moi j'ai pris l'entretien des haies. Bon, je n'ai rien d'autre, je ne suis pas en zone vulnérable, je n'ai pas d'autres mesures qui pouvaient m'importer¹. » (André)

Ce que montre cet extrait c'est aussi que les préoccupations environnementales qui caractérisent l'agenda communautaire ont contribué à ce que toute une série de fonctions sociales qui pouvaient auparavant s'énoncer sur le mode de la vocation (nourrir, protéger la terre, la transmettre enrichie de son travail, etc.) sont désormais soutenues par des procédures techniques et rationalisées (ici, un CAD). Dans le monde de la pêche elles ont été l'objet de prescriptions très nombreuses (quotas, droit à pêcher, taille des chaluts, etc.). Ceci contribue d'autant plus à transformer leur activité, que les membres des petits [mondes], pour vivre de leur travail, sont parfois contraints de « diversifier leur portefeuille d'activité² » et à jouer avec des dispositifs pluriannuels de politique publique qui sollicitent des formes d'anticipation et de rapports au temps tout à fait différentes de celles qui pouvaient structurer l'activité du « paysan ».

Cette rationalisation s'est enfin accompagnée de la promotion du modèle de d'entreprise agricole qui vise à frapper d'obsolescence le modèle de l'exploitation familiale : « Cette entreprise agricole peut se lire comme le « produit de l'idéologie du progrès en agriculture (et) se fonde (...) sur la destruction de la famille paysanne et de ses valeurs : à l'accumulation et à l'épargne, on oppose l'investissement et le recours à l'emprunt ; au respect de la tradition, la volonté de changement ; à l'autonomie vivrière que procure la polyculture – élevage, l'intensification et la spécialisation ; aux formes de dépendance mais aussi de solidarité entre les générations, le refus du travail gratuit et la coopération, voire l'association – entre pairs d'une même classe d'âge ; à l'imbrication, la séparation des comptes de la famille de ceux de l'exploitation³. » À la promotion de cet instrument, s'est associée la valorisation de la figure de l'entrepreneur qui fait vieillir les identifications anciennes comme celle de paysan, d'agriculteur ou d'artisan. Même si le recours à des descriptions de l'activité comme artisanales subsiste (« On est quand même plus [davantage] des artisans »), les enquêtés du petit monde savent que leur survie dépend de leur capacité à être et à rester « productifs ».

¹. H., 54 ans, pas d'indication sur le diplôme, céréalier (70 ha), père ouvrier agricole, conjointe infirmière, conseiller municipal, pdt. SIVU, Président local du MODEF.

². Menger P.-M., *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*, Paris, Gallimard-Seuil-« Hautes études », 2009.

³. Rémy J., « Introduction à un métier en transformations », in Hervieu B. et al., dir., *Les mondes agricoles en politique*, op. cit., p. 45-46.

Ces différents processus affectent différemment les agriculteurs en fonction de leurs générations. Les enquêtés de la génération proche de la retraite ont pu hériter une activité relativement traditionnelle et participer à sa modernisation, les plus jeunes se sont installés dans des systèmes d'exploitation déjà largement rationalisés, ce qui peut faire l'objet de différences significatives dans les descriptions. Ainsi, les plus jeunes présentent cette modernisation comme une contrainte nécessaire, quand que les plus anciens la décrivent comme proprement insupportable. Tous, en revanche, dressent le constat de la bureaucratisation de leur activité.

« La FNSEA – on a souvent dit aussi que c'était beaucoup de paperasseries – quand ils faisaient voir la brouette, les agriculteurs avaient plein de dossiers, alors que ce n'est pas vraiment le rôle de l'agriculteur... enfin on n'est pas bien habitué, en plus, à faire ça... bon, on peut le faire hein... Bon, après c'est pareil, avec l'Europe, les vaches sont médaillées, aux oreilles ; il suffit qu'elles perdent une médaille, il faut vite racheter ; alors c'est tout un listing qu'il faut envoyer; eux ont ça sur l'ordinateur. Il faut remettre la... enfin, on est contrôlé... on sait ce qu'on doit faire... mais enfin, c'est beaucoup de contraintes... Du temps de mes parents, il n'y avait pas tout ça – la vérité, c'est ça¹. » (Eric)

De ce point de vue, l'Europe est décrite comme continuité de la bureaucratie et de ses contraintes (les paperasses, les dossiers, les contrôles) associée aux processus de rationalisation technique et sociale qui ont transformé les caractéristiques du métier, désormais soumis à une dépendance administrative accrue.

*« – Voilà des contraintes, tout ce qu'on a en agricole, des contrôles. (...) Ah bah ça les contrôles on n'y échappe pas !
– Mais pour vous, c'est plutôt bien ?
– Ah bah oui il en faut des contrôles ! C'est vrai que s'il n'y avait pas de contrôle, les gens feraient n'importe quoi. Mais bon, hein, quand même, ils sont un peu trop pointus.
– Un peu trop pointus ?
– Oh oui, c'est contrôle sur contrôle, hein. (...)
– De plus en plus ?
– Ah oui ! Ah oui !
– De puis combien de temps à peu près vous sentez que ça devient plus important ?
– Oh, depuis la nouvelle PAC, depuis 2002. (...) Les gens qui travaillaient y a 20 ans puis aujourd'hui, ils travaillent pas pareil.
– Donc c'est un métier qui est devenu plus difficile ?
– Ah oui (très affirmatif), ah oui oui... enfin difficile, c'est peut être pas le mot qu'il faut dire mais... (Il cherche)... plus compliqué.
– Plus rigoureux ?
– Voilà hein. Et puis beaucoup de paperasse. Ah les paperasses alors là... On en a par dessus la tête des paperasses !
– C'est vrai ?
– Ohlola !
– Comment ça ?*

¹. H., 60 ans, BEPA, production maraîchère, marié, 2 enfants en études secondaires, représentant FDSEA, Drôme.

– *Toujours des questionnaires à nous demander et tout ça... la DDE, quasiment tous les jours, y a des courriers de la DDE¹... » (René)*

Comme le manifeste les références croisées à l'Europe (la Politique Agricole Commune) et à l'État (Directions Départementales de l'Agriculture ou de l'Équipement, etc.), cette dépendance administrative est toutefois indistinctement communautaire ou nationale – ce qui permet de souligner l'ancienneté des formes de bureaucratisation de l'activité et la continuité par l'Europe de transformations déjà éprouvées dans un cadre antérieur. Elle permet également d'insister sur l'indétermination relative de « l'administration » qui leur fait face.

« – Et il y a eu des sanctions ?

– *Oui il y a eu des sanctions financières... tous ceux qui trompaient l'État volontairement ils ont eu des pénalités... aujourd'hui la PAC ça représente dans une exploitation comme chez nous 80 % du revenu.*

– 80 % de ce que vous gagnez vient de subventions européennes ?

– *Dedans il y a une partie française mais il y a beaucoup de l'Europe.*

– Pour tous les agriculteurs c'est pareil ?

– *Non c'est très variable suivant la production... en terme d'élevage nous on a une prime par vache... on fait une déclaration annuelle et on a un quota...*

– C'est qui, qui le fixe ?

– *La Direction Départementale de l'Agriculture... ils ont un quota par département².* » (Hervé)

Enfin les entretiens portent aussi généralement trace de ce que leur existence comme leur destin social, individuel et collectif, est indéfectiblement liée à cette intervention. Ce lien de dépendance (et cette socialisation à la dépendance) ancien, est là encore continué par l'Europe.

« *Oui oui oui, ah ben ça nous on dépend de l'Europe hein. Ah oui. Toutes nos primes, tout vient de l'Europe. La France n'a pas grand-chose à dire hein. Y... Y... Ils modulent un peu leur truc, mais bon... prrr !!! (Il fait "prouf" avec sa bouche), pas grand-chose hein. Tout vient d'là haut ! Ah oui³.* » (René)

Le lien entre le soi et le politique européen comme dépendance est tout à la fois *reconnu* (ce qui se retrouve dans l'emploi de mêmes métaphores, ou de mêmes raccourcis sténographiques, d'enquête en enquête « *on n'a pas le choix, on est plus nombreux sur le même gâteau* » et *subi*, dans la mesure où il affecte leur autonomie et leur capital symbolique.

« *Moi je sais pas, je peux parler de moi. Ça fait 10-15 ans que je suis installé. Quand je me suis installé, on faisait ce qu'on voulait. Je me suis installé avec des brebis, j'aurais pu avoir des vaches avec les quotas laitiers. Et je pouvais faire ce que je voulais, où je voulais. Je pouvais faire des céréales, je pouvais faire de l'herbe. Maintenant je ne peux plus. Je suis sur brebis. Je resterais toujours avec brebis, et... j'ai des surfaces de céréales à ne pas dépasser.*

¹. H., 58 ans, maison agricole, propriétaire « héritier », travail avec ses deux fils, marié 3 enfants, 250 bêtes (viande+lait+céréales), représentant communal FNSEA, Manche.

². H., 41 ans, bac pro agricole, éleveur (250 vaches), conjointe collaboratrice, 4 enfants, fils d'agriculteur, Maine et Loire, 1350 h.

³. H., 58 ans, maison agricole, propriétaire « héritier », travail avec ses deux fils, marié 3 enfants, 250 bêtes (viande+lait+céréales), représentant communal FNSEA, Manche.

Et là où j'ai des prairies, je ne peux pas labourer comme je veux. C'est des contraintes..., c'est phénoménal. Et d'un point de vue contrôle, aujourd'hui il y a de plus en plus de contrôles. C'est beaucoup plus contraignant aujourd'hui qu'il y a 15 ans. On n'a pas la même liberté maintenant. De toute façon on est beaucoup plus dépendant, d'un point de vue prix, on est obligé de passer par ce qu'ils veulent... On avait une certaine liberté qu'on n'a plus¹. » (Frédéric)

« On a l'impression de perdre une certaine indépendance, parce que t'es obligé de prévoir, là maintenant faut qu'on fasse une déclaration là maintenant pour... attends je réfléchis, onais pour la mise en place du maïs, culture maïs, et puis nos cultures, nos surfaces céréales faut qu'on les déclare maintenant, c'est à dire que dans un mois ou deux mois, si t'as envie de changer de parcelle, faut renvoyer des papiers, je crois que ça va jusqu'au premier mai à la DDA par lequel (tu declares que) t'as changé tel champ ou de culture. C'est lourd quoi. Alors que jadis tu pouvais changer ce que tu voulais, t'étais moins dépendant quoi². » (Jean-Claude)

Au déclin de l'indépendance et de l'autonomie est associé le déclassement des savoir-faire liés à l'activité, qui particip(ai)ent du capital spécifique du groupe et de chacun de ses membres et que l'évocation permet de faire valoir en excipant des expertises d'usage et des savoir faire pratiques opposés à des normes « prises à distance » :

« Alors cette norme qui s'appelle "la marche en avant du lait", que tu connais pas ? (...) Les installations classiques qui datent des années 60, (ne sont) plus du tout conformes à la législation européenne. Et à partir de là, bah on se rend compte que ces gens qui ont pondus ces normes n'y connaissent rien aux fromages. La marche en avant du lait, euh... c'est fantastique pac'que tu dois marcher qu'en avant et jamais reculer... (...) C'est-à-dire que quand tu rentres dans ta fromagerie, il faut que tu passes par une porte, et que tu ressortes avec tes fromages par une autre porte, tu n'as pas le droit de retourner dans la même. (...) Les normes européennes, c'est la "marche en avant du lait" (ça concerne) l'état de propreté de nos fromageries, et quand je dis propreté, c'est euh... c'était tellement poussé, qu'il n'y avait plus de germes pour faire nos fromages. Alors bon, quand tu laves au chlore toute la journée... Ben non, non, c'est plus possible ! Tu sais quand c'est sale, merde ! Quand c'est sale tu le vois, tu le sens ! Quand tu rentres dans une fromagerie, où ça sent le sale, même si les murs sont propres, tu sais que c'est sale, ça se sent, ça se voit. Quand tu rentres dans une fromagerie où ça sent la noisette, où... même si le mec a pas changé ses chaussures... on s'en fout, c'est propre on le sent, l'ambiance on la sent³. » (Carlo)

Comme l'évoque un autre agriculteur, céréalier, « Je suis très satisfait de la vie que je mène mais pas toujours très satisfait de la vie qu'on me fait mener », pour ajouter ensuite : « Trop de contraintes, y'a le mot liberté, dans la devise française⁴. » Cette évocation du national, dans un rapport

¹. H., 44, Agriculteur, pas d'indication sur le diplôme, petit élevage de 500 moutons, héritier, non syndiqué, association de chasseurs, célibataire, pas d'enfant, origine sociale agriculteur, Haute Vienne, vit hors du bourg.

². H., un peu plus de 50 ans, agriculteur, herbe+lait, 70 h, marié à une professeure des écoles, 4 enfants, fils d'agriculteurs, village de la Mayenne.

³. H., 55, ancien chevrier reconverti dans une carrière de conteur et d'écrivain, divorcé, 2 enfants, Berry.

⁴. H., 47 ans, céréalier, bac agricole, père agriculteur, marié (conjointe employée mutuelle agricole), deux enfants, Somme, – de 1000 hab.

d'opposition à l'Europe, permet de souligner, à l'inverse de la continuité évoquée jusqu'à présent, des éléments de rupture, qui font que l'Europe incarne la dépersonnalisation des rapports au « politique ».

L'expérience inédite imputée à l'Europe est en effet celle de la remise en cause des modes de traitements anciens (corporatisme co-gestionnaire ou néo-corporatiste), inscrits dans les formes particulières de relations politiques dans le [monde] (l'interconnaissance, l'échange personnalisé et localisé) et que l'intégration de l'agriculture en affaire d'État n'avait pas abolies, mais sur lesquelles, au contraire, elle avait pu s'appuyer. L'Europe est ainsi associée à la dépersonnalisation des relations traditionnelles de la représentation, à la substitution de liens personnalisés par le contrôle anonyme à distance (*ils ne connaissent rien à la mer, ils n'ont jamais mis les pieds sur un bateau, on les voit pas*) et, par là, au sentiment collectif de déprise, assez caractéristique du « rapport à l'Europe » dans ces [mondes].

« Mais si vous voulez, on est gérés par des gens qui sont dans des bureaux, qui malheureusement ne sont pas sur le terrain, et ils connaissent pas ça. Ils votent des trucs sans savoir, c'est ça qui est grave. Le pêcheur en lui-même n'est pas contacté, on lui demande rien¹. » (Jean)

« Pour les élections européennes on est dans un type d'élection, où justement on dépersonnalise complètement les choses, c'est pas exactement la même chose que la région, on y voit plus du tout clair dans ce type d'élection là, et en plus avec un jeu des politiques qui joue l'absence quoi (...) Et pis (les parlementaires européens) c'est des gens, [soupir] de toute façon j pense que c'est toute la difficulté d'un Parlement à l'échelle de 350 millions d'habitants, c'est que de toute façon il faudrait que des surdoués pour y aller hein, parce qu'il faudrait être bon partout euh (...) quand on les invitent à tous voter pour euh... pour euh... j'dirais un problème de plombier polonais, j'suis pas sûr qu'ils aient tous la capacité de... d'un positionnement et qu'ils ont pris contact avec les plombiers de... dans le pays pour savoir ce qu'ils en pensaient, hein² ? » (Robert)

« On les voit jamais ! Ils nous envoient des questionnaires, ça c'est sûr. Parce que là j'ai eu un questionnaire sur les femmes de pêcheurs, parce que c'est vrai que nous, on est zéro, on bosse pour notre mari mais on touche rien du tout... Donc, là, on m'a envoyé un questionnaire que j'ai rempli... de l'Europe, je suis sûre parce qu'il y avait les petites étoiles sur l'enveloppe, c'est l'Europe³. » (Madame T.)

1.2. Rapport à l'Europe et rapport au politique dans le petit [monde]

Dans nombre d'énoncés du petit [monde], l'Europe est synonyme de déclin et atteste la disparition des mondes que les enquêtés ont connus et qui ont contribué à les définir. Les perceptions de l'Europe sont ainsi plus négatives parmi les enquêtés plus âgés. On enregistre ici un effet d'âge – qui est à la fois un effet du *cycle de vie* (proximité et anticipation de la fin de la vie active) et un *effet de génération*. La socialisation professionnelle s'est faite avant les transformations du monde halieutique ou agricole par les politiques

¹. H., artisan, patron-pêcheur, CAP tourneur fraiseur, BEP dessinateur industriel, marié, deux enfants – études secondaires, épouse infirmière à ½ temps, père patron-pêcheur, Calvados, – de 5000 h.

². H., 50 ans, agriculteur, bac fabrication mécanique, administrateur de la fédération nationale bovine, vice-président de la FDSEA, 150 h, 90 vaches, en GAEC avec son frère, marié, deux enfants, parents agriculteurs, Cher.

³. F., 30 ans, pas d'indication sur le diplôme, Coiffeuse et « conjointe collaboratrice » de pêcheur, 2 enfants, père patron-pêcheur, Calvados, – de 1000 hab.

publiques communautaires, et la vie professionnelle a consisté en une socialisation au déclin continu du monde dont ils ont hérité. Ceci favorise le sentiment d'inéluctabilité de la déprise, notamment lorsque les enquêtés insistent sur la non-transmission (par leur volonté ou celle de leurs enfants) de l'activité qui a structuré toute leur existence.

« Y'a beaucoup de gens de notre âge qu'en ont marre, parce que on n'a pas été habitué à... gérer l'exploitation sur papier quoi. Les jeunes qui démarrent je sais pas, ça leur déplaît peut-être pas, ils sont devant leur écran la moitié du temps et l'autre moitié ils sont dans les champs. Ça leur déplaît peut-être pas, c'est vrai. Ceux qui s'installent maintenant, bon je pense qu'ils ont une autre vision, une autre mentalité, ils voient pas l'agriculture comme nous¹. » (Jean-Claude)

« Mais un jeune qui va se lancer, qui va démarrer, il pourra pas. C'est clair qu'il ne pourra pas. Parce que si vous voulez, il aura un investissement et un crédit... des investissements trop lourds par rapport à ce qu'il aura le droit de pêcher. Donc il pourra pas rembourser euh... il pourra pas faire vivre son entreprise... moi ce que je crains, c'est pour les jeunes²... » (Jean)

Ce sentiment de déclin est toutefois variable en fonction des secteurs d'activité. Dans le monde halieutique, et au regard du statut d'artisan pêcheur des enquêtés marins pêcheurs du corpus, la disparition du monde apparaît inéluctable. Ce que dit Madame T, trentenaire, à la fois du destin collectif (*c'est trop tard*), et de la capacité d'agir sur ce destin (*la grève ça sert à rien*), fait écho à ce que dit Jean, qui appartient à la génération précédente. On peut toutefois faire l'hypothèse que ce sentiment doit varier selon la position occupée dans les rapports de production, ce que permettrait de documenter des entretiens avec des gros patrons pêcheurs ou des « industriels » de la pêche.

« Moi je pense que c'est trop tard. Là je vois, personne ne veut reprendre de bateaux à C. Là il y a encore 4 ou 5 anciens, mais dans 10 ans il restera plus que nous, quoi. C'est même sûr. En plus sur ceux qui restent à C., les patrons ont bientôt 50 ans, ils seront à la retraite à 55... Il y en a un qui est décédé, le fils aurait pu reprendre mais il a revendu le bateau. Donc ça va aller en diminuant... (Silence). (...) On a fait la grève deux trois fois mais ça n'a pas donné grand-chose, l'État devait débloquer 400 euros par matelot mais on les attend toujours... Donc ça c'est un truc, euh... c'était juste pour arrêter la grève en fin de compte. Ils ont fait la grève 3 semaines, mon mari est monté là-bas bloquer les dépôts de gasoil mais en fin de compte ben... ça a rien donné du tout. (...) Ils nous promettent plein plein de choses et en fin de compte euh... on a rien eu du tout. Ah les 400 euros de gasoil, c'était sûr ! Donc nous on s'est dit, on va pas les recevoir, mais pour nos matelots... Mais ils n'ont rien reçu du tout³. » (Madame T.)

Dans le même temps, ce que cet extrait d'entretien incite à lire, c'est l'inégale structuration politique des mondes agricoles et halieutiques, et la moindre organisation syndicale et

¹. H., un peu plus de 50 ans, BPA, agriculteur, herbe+lait, 70 h, marié à une professeure des écoles, 4 enfants, fils d'agriculteurs, village de la Mayenne.

². H., artisan, patron-pêcheur, CAP tourneur fraiseur, BEP dessinateur industriel, marié, deux enfants – études secondaires, épouse infirmière à ½ temps, père patron-pêcheur, Calvados, – de 5000 hab.

³. F., 30 ans, pas d'indication sur le diplôme, Coiffeuse et « conjointe collaboratrice » de pêcheur, 2 enfants, père patron-pêcheur, Calvados – de 1000 hab.

professionnelle du monde de la pêche. Dans le monde agricole, la médiation avec les syndicats agricoles ou l'existence d'une représentation politique permet de conserver des prises, même incertaines, sur l'avenir. La relation affinitaire entre forme de vie politique et mode d'existence sociale se reconfigure alors. Le processus de modernisation et de rationalisation a en effet contribué au fractionnement des intérêts catégoriels et à l'éclatement des formes d'identification. Comme le note Bernard Hervieu, « *la diminution (morphologique) du groupe, loin de provoquer son homogénéisation, s'accompagne d'un cloisonnement croissant des productions et des filières produisant une fragmentation de la représentation des intérêts. Les identités professionnelles elles mêmes éclatent sous le double coup de la spécialisation des exploitations et de la référence faite à l'entreprise (...). Ainsi nous sommes bien face à un paradoxe. Il y a cinquante ans, les agriculteurs étaient majoritaires et divers, mais ils formaient un monde unifié face aux sociétés urbaines, alors qu'aujourd'hui, ils sont minoritaires, segmentés et constituent définitivement des mondes pluriels*¹ ». Ivan Bruneau insiste quant à lui sur les effets du travail politique, et sur la difficulté nouvelle depuis 30 ans du « syndicalisme majoritaire » incarné notamment par la FNSEA, à « *imposer une représentation unitaire du monde agricole, à faire exister une communauté d'intérêts spécifiques, à mettre en scène cette "unité paysanne" et à s'en faire porte-parole*² ». Cette difficulté a eu pour effet l'émergence et le succès durable de nouvelles organisations syndicales comme la Confédération paysanne ou le Coordination rurale. C'est à partir de cette fragmentation que se reconfigurent les relations affinitaires entre modes d'existence sociale et formes de vie politique qui donnent lieu à deux modélisations transformées à partir du petit [monde] : le petit [monde^{lutte des classes}] et le petit [monde^{marché}].

La modélisation [petit monde^{lutte des classes}] est un modèle « ancien » de forme de vie politique disponible au sein du monde agricole, dans lequel la distinction « gros »/« petit » structure durablement les perceptions. Joël Gombin et Pierre Mayance³, en recensant tous les travaux d'analyses écologiques du vote de la population agricole depuis Siegfried (1913), constatent la présence continue de l'identification des agriculteurs au camp des « petits » ou des « patrons », identifications qui varient selon le contexte socio-professionnel local⁴. La modélisation [petit monde^{lutte des classes}] a été plus spécifiquement diffusée dans le cadre du « communisme rural » et du travail politique du PCF ou de syndicats proches⁵, diffusion documentée dans un certain nombre d'écrits ou de travaux⁶. Ancienne donc, cette modélisation a toutefois été particulièrement réinvestie lors des transformations plus récentes du syndicalisme agricole et de l'émergence de nouvelles confédérations syndicales comme la Confédération Paysanne⁷. La modélisation [petit

¹. Hervieu B. *et al.*, dir., *Les mondes agricoles en politique*, *op. cit.*, p. 35.

². Bruneau I., « Recomposition syndicale et constructions des collectifs militants. À partir d'une enquête sur la Confédération Paysanne », in Hervieu B. *et al.*, dir., *Les mondes agricoles*, *op. cit.*, p. 217-240, p. 217.

³. Gombin J., Mayence P., « Tous conservateurs ? Analyse écologique du vote de la population agricole lors de l'élection présidentielle de 2007 », in Hervieu B. *et al.*, dir., *Les mondes agricoles*, *op. cit.*, p. 193-216.

⁴. *Ibid.*, p. 194.

⁵. Lagrave R.-M., « Le marteau contre la faucille », *Études rurales*, 171-172, 2004, p. 9-25.

⁶. Klatzmann J., « Comportement électoral et classe sociale. Etude du vote communiste et du vote socialiste à Paris et dans la Seine », in Duverger M., Goguel F., Touchard J., dir., *Les élections du 2 janvier 1956*, Paris, A. Colin, 1957, p. 254-285 ; Fauvet J., Mendras H., *Le Paysan et la politique*, Paris, Presses de la FNSP, 1958 ; Jollivet M., dir., *Sociétés paysannes ou luttes des classes au village. Problèmes méthodologiques et théoriques de l'étude locale en sociologie rurale*, Paris, Armand Colin, 1974 ; Lambert B., *Le Paysan dans la lutte des classes*, Paris, Seuil, 1970.

⁷. Bruneau I., « Recomposition syndicale et constructions des collectifs militants... », art. cité.

monde^{marché}¹ est, d'une certaine manière, plus récente, produit de la modification fondamentale des contours de la catégorie « agriculteur » déjà évoquée. Celle-ci se caractérise par la promesse d'une « déprolétarianisation », en phase avec les processus de modernisation et de rationalisation de l'activité, appuyée sur une élévation du niveau scolaire des enfants d'agriculteurs plus rapide que dans toutes les autres catégories « populaires »². Ce sont donc deux formes de vies politiques disponibles à partir de la modélisation [petit monde] qui entretiennent des relations affinitaires avec des enquêtés dont les modes d'existences sociaux sont différents, voire opposés (sous le rapport de la position dans le monde agricole, dans les rapports de production agricole, des trajectoires singulières, ou encore sous le rapport des formes de la socialisation). Ces formes de vie politique transformées sont ainsi plutôt empruntées par les « jeunes générations », ce qui contribue à dater, faire vieillir, et renvoyer à des formes d'obsolescence programmée le petit [monde]. Toutefois, cette « jeunesse » renvoie à des trajectoires et des positions très différentes : une jeunesse biographique liée à l'héritage « du monde » et une jeunesse « dans le monde », caractéristique des néo-entrants³.

Les néo-entrants qui empruntent la modélisation [petit monde^{lutte des classes}] ont des origines sociales plus basses (fils/fille de petits paysans ou d'ouvriers) que leurs homologues du [petit monde^{marché}]. À cette première forme de décalage avec la modélisation initiale – les enquêtés ont été partiellement socialisés hors du monde – peuvent s'en rajouter d'autres, comme le « genre », dans un monde où la confiscation de l'espace public par les hommes s'est révélée « particulièrement efficace »⁴, même si la part des femmes exploitantes s'est considérablement accrue depuis la fin des années 1980⁵. Ces enquêtés socialisés dans d'autres mondes sociaux font montre d'une plus grande indépendance vis-à-vis de normes sociales du [petit monde], notamment une politisation plus importante. Celle-ci peut-être le produit d'une socialisation politique précoce et/ou d'un investissement politique qui permet de diversifier le portefeuille d'une activité fragile. Mais dans tous les cas elle manifeste le rapport un peu décalé aux normes politiques et sociales dominantes incarnées par ces enquêtés.

Célibataire, née et socialisée à Paris, Danielle a monté tardivement son exploitation d'élevage de canards après avoir été salariée à la sécurité sociale jusqu'à 27 ans, puis avoir exercé « *divers petits boulots dans des fermes* », suite à son installation en Ariège au début des années 70. Contrairement au mode de transmission qui prévaut, y compris chez les cheffes d'exploitation⁶, Danielle n'a pas hérité de son exploitation, et ne veut la transmettre à personne. Elle a été fortement socialisée à gauche par sa famille d'abord, socialisation poursuivie dans une carrière militante : « *Beh, moi c'est tout bête, je suis issu du monde ouvrier donc, je suis profondément de gauche. Mes parents étaient au parti communiste. J'ai été à la*

¹. Tavernier Y., Gervais M., Servolin C., dir., *L'univers politique des paysans dans la France contemporaine*, Paris, Presses de la FNSP, 1972.

². Goux D., Maurin E., « Origine sociale et destinée scolaire. L'inégalité des chances devant l'enseignement à travers les enquêtes FQP 1970, 1977, 1985 et 1993 », *Revue française de sociologie*, 36(1), 1995, p. 81-121, p. 86.

³. En 2000, 12,6 % des agriculteurs n'ont pas d'ascendance paternelle agricole, Dubuisson-Quellier S., Giraud C., « Les agriculteurs entre clôtures et passerelles », art. cité, p. 113.

⁴. Bruneau I., « Recomposition syndicale et constructions des collectifs militants... », art. cité.

⁵. Les femmes exploitantes sont aujourd'hui 24,5 % et représentent 19 % des chefs d'exploitations âgés de moins de 45 ans. Parmi les femmes chefs d'exploitations, 47 % sont installées en exploitations individuelles. Cf. Dahache S., « La singularité des femmes chefs d'exploitation », in Hervieu B. *et al.*, dir., *Les Mondes agricoles en politique*, op. cit., p. 93-110, p. 93.

⁶. *Ibid.*

CGT à 14 ans. J'ai rendu ma carte en 68. Je ne suis pas encartée, mais je suis de gauche, essentiellement de gauche. J'ai des amis socialistes, j'ai des amis communistes. » Elle a milité toute sa jeunesse « à la F. A fédération anarchiste, j'étais aussi aux jeunesses anarcho-syndicalistes dans les années 70, comme beaucoup, comme beaucoup de gens ayant fait 68 », et conserve comme elle l'évoque, de la tendresse et de la solidarité pour « ce monde là » : « Je ne suis pas extrême gauche, LO, LCR tout ça non, ils sont dépassés. J'ai de la tendresse pour ces gens-là. Mais ils ne sont plus dans le coup, quoi. » C'est par le biais de ce premier militantisme qu'elle s'est intégrée à la vie locale, en réinvestissant ces dispositions militantes dans des organisations propres au [monde] (la Confédération paysanne, « Bienvenue à la ferme », « SIVAM Fermier ») tout en cumulant cet engagement avec un militantisme moins spécifique ou spécialisé, tout à la fois local (Citoyens dans les quartiers) et national (ATTAC, FCPE). Elle n'évoque jamais les autres agriculteurs, et insiste au contraire sur sa propension à transformer son activité maraîchère en réunion militante. « (Quand je vends sur les marchés) *Tout le monde vient aux nouvelles, discute ce qui s'est passé la semaine par rapport à tout ça à quoi, tout ce qui nous tracasse, je travaille en même temps. On essaye aussi d'agir sur ce qui se passe, sur le social quoi.* » Il n'est pas dit que cet investissement sur d'autres formes de sociabilité que la sociabilité agricole soit entièrement choisi, mais il lui permet d'investir une (auto) identification entièrement construite en dehors du monde agricole¹. Même si toute son activité est liée à la vie locale², elle ne l'évoque que rarement. De façon caractéristique elle ne convoque jamais le « nous » pour évoquer la catégorie des agriculteurs, celui-ci restant réservé au « peuple de gauche » ou aux « militants ». Son point de vue n'est ainsi jamais inscrit ni dans les relations de la vie locale, ni dans son statut d'agricultrice. Celui-ci est plutôt articulé par des références propres aux structures dans lesquelles elle milite, adoptant le point de vue du « salarié », des « gens », des « petits », du « peuple » mais jamais des « agriculteurs » ou des « paysans ».

Les énoncés à propos de l'Europe empruntent donc la voie d'un discours politique critique, mobilisant et articulant une opposition classiste (le nanti *vs* celui qu'on laisse de côté, le manager *vs* le paysan transmué en indien, l'industriel *vs* le petit, etc.) et reprenant les discours publics constitués par les organisations politiques et syndicales minoritaires (MODEF, CP).

« L'Europe, effectivement, c'est loin, mais c'est proche, puisqu'on vit au quotidien dans la politique agricole. Une politique agricole à deux vitesses. (...) c'est-à-dire qu'il va y avoir l'agriculteur qu'on va laisser de côté, et puis l'agriculteur nanti qui va être plein de pognon et qui y arrivera toujours. Parce que moi, je suis pour une Europe humaine. (...) Donc tous les jours, il y a à peu près un agriculteur en France qui disparaît. Pour moi, il ne va rester

¹. Si l'on en croit S. Dubuisson-Quellier et C. Giraud, « *les relations sont, au quotidien, parfois difficiles entre les néo-agriculteurs et les fils d'exploitants. Moins aidés financièrement par la profession pour leur installation, moins souvent entourés par un réseau familial proche, avec des intérêts mal représentés dans l'espace syndical agricole, les néos-agriculteurs se heurtent à des portes closes* » (Dubuisson-Quellier S., Giraud C., « Les agriculteurs entre clôtures et passerelles », art. cité, p. 111-130, p. 114). Sur ce désencastrement, voir également Bruneau I., « La confédération paysanne et le mouvement altermondialisation. L'international comme enjeu syndical », *Politix*, 68, 2004.

². Elle vend ses canards uniquement par le biais de la vente directe, forme de vente typique de sa position spécifique. Les travaux qualitatifs concernant la vente directe montrent en effet qu'elle concerne de façon privilégiée certains secteurs et des exploitant agricoles dotés d'un fort capital social ou capital culturel, nouvellement installés ou ayant parfois vécu des expériences professionnelles en dehors de l'agriculture. Capt D., Dussol A.-M., « Exploitations diversifiées : un contenu en emploi plus élevé », *Agriste Cahiers*, 2, 2004, p. 11-18.

que la grosse structure du quasi-manager. À mon avis, l'agriculture, dans dix ans, c'est uniquement les banques. Je vois cela, une agriculture dirigée par les banques. Il n'y a que cela qui peut arriver à maintenir un tissu¹. » (André)

« Ça permet aussi, à ceux des autres pays, d'aller leur piquer la richesse (aux plus petits), c'est la réalité c'est ça qui se passe. Aller s'installer là-bas, les exploiter encore un petit peu plus, pour faire le plus gros profit. Mais il n'y a pas de partage. Le capital ça ne se partage pas, ça se garde. Le pouvoir ne protège pas, il se protège. (...) Enfin l'Europe, je pense que l'Europe est à la solde des Américains, qui dictent leurs lois et donc l'Europe fait pareil, ils nous ont emmerdé, et continuent à m'emmerder au niveau des normes européennes, de nous faire, de demander des choses complètement aberrantes, aberrantes pour des petites entreprises. (...) En fait on les dérange, on est des petits, on les dérange. On dérange beaucoup de monde, parce que bon, les industriels de la volaille on les dérange. On dérange beaucoup de monde parce que c'est une part de gâteau qu'ils n'ont pas (...) Et en attendant, qui c'est qu'ils emmerdent le plus au travers de tout ça (la grippe aviaire), beh c'est les petits. (...) Dans l'avenir, l'agriculture il n'y aura que des grosses multinationales comme la taille de la bourse, comme les gros, gros trucs, on gardera peut-être quelques indigènes. Histoire de faire voir aux autres pays de l'Europe, quand ils viendront en vacance ici, la France va devenir une grande colonie de vacance. On gardera un petit peu de couleur locale quand même. Il en faudra un peu pour entretenir (...) Mais la France ce sera un pays touristique, essentiellement touristique à part quelques gros points comme la bourse, mais ça n'appartient même plus à la France (...) On gardera quelques Indiens, on les mettra dans des réserves. Pour leur faire voir comment c'était avant. Je ne me fais pas d'illusions. (...) À propos de l'Europe, beh je me sens très éloigné de l'Europe, c'est pas l'Europe, c'est pas mon Europe, c'est pas celle que je vois, c'est pas celle qu'il faudrait. C'est l'Europe du capital, voilà². » (Danielle)

L'adoption de la modélisation [petit monde^{marché}]³ à l'inverse, est caractéristique de jeunes agriculteurs (ou de très gros agriculteurs), fils d'agriculteurs, ayant hérité soit la vocation, soit la vocation et la terre. Si leur socialisation est plus conforme à celle qui prévaut dans le petit [monde], ils présentent toutefois des caractéristiques qui les distinguent « générationnellement ». Ils investissent ainsi moins souvent le registre de la vocation, et leur activité est moins souvent décrite comme un asservissement. Ceci est lié aux transformations des formes de sociabilité, caractérisées par une plus grande ouverture, incarnée par exemple dans le choix du conjoint. Les jeunes agriculteurs épousent de plus en plus des femmes qui ne sont pas issues des mondes agricoles, et qui ne s'engagent pas nécessairement dans l'activité agricole. Le couple devient alors un espace où peuvent se négocier les points d'articulation entre le monde de l'agriculture et d'autres mondes sociaux⁴ : « Pour (une partie de ces couples hétérogènes) l'effort doit porter sur une limitation de la sphère professionnelle afin de pouvoir exercer, en dehors, des activités sociales et familiales. Ils sont donc conduits à négocier leur temps de travail, et sont plus portés à valoriser le temps dégagé de l'activité, être « libre », signifiant tout et autant être autonome, être (politiquement) libéral, mais aussi pouvoir avoir du temps pour soi.

¹ H., 54 ans, pas d'indication sur le diplôme, céréalier (70 ha), père ouvrier agricole, conjointe infirmière, conseiller municipal, pdt SIVU, Président local du MODEF.

² F., 55 ans, sans diplôme, agricultrice, Pyrénées-Orientales, - de 10.000 hab.

³ Tavernier Y., Gervais M., Servolin C., dir., *L'univers politique des paysans dans la France contemporaine*, op. cit.

⁴ Dubuisson-Quellier S., Giraud C., « Les agriculteurs entre clôtures et passerelles », art. cité

(Notes de l'enquêteur) « Après l'entretien (avec Julien), nous parlons du métier d'agriculteur en soi. Je lui demande si il fait ça par choix, ou parce qu'il connaissait le métier par son père et que donc c'était plus simple. Il me répond qu'il aime "être libre", qu'il gère son temps et son exploitation comme il le veut. Il peut prendre du temps pour lui, pour faire "des entretiens comme aujourd'hui par exemple", quand il veut. Il me dit que "c'est un bon métier pour ceux qui sont motivés pour travailler, ils peuvent bien réussir". C'est lui qui gère tout, et "il n'a pas de compte à rendre, à personne". »

Dans la modélisation [petit monde^{marché}], l'Europe et l'adhésion à l'Europe (différente, voire à distance de l'adhésion au mieux subie ou contrainte, des générations précédentes) permet l'affirmation de soi comme entrepreneur et la prise de distance d'avec les normes et le rapport « traditionnel » au politique de la catégorie. On retrouve dans ces discours plus positifs, la trace de ceux diffusés par les organisations majoritaires, comme la FNSEA, dans lesquels l'Europe soutient la transformation des identifications. Dans cette modélisation transformée surtout, les relations à Europe sont décrites comme homologues des relations antérieurement entretenues à l'État français. De la même façon que l'État (les segments agricoles de l'État) pouvait être décrit comme défendant et représentant les agriculteurs (contre *Bruxelles*), l'Europe est perçue comme protégeant et assurant la défense catégorielle de l'agriculture dans le processus de mondialisation (contre l'OMC par exemple). On a donc une translation dans l'espace, qui conserve la structure du rapport antérieur.

Le premier cas est celui d'Hervé. À 41 ans, il est agriculteur dans le Maine et Loire. Propriétaire de son exploitation, il élève près de 250 vaches destinées à la boucherie. Titulaire d'un bac pro agricole, il a été socialisé à la politique par un père agriculteur qui est ensuite devenu instituteur puis maire de son village. C'est un des nombreux frères d'Hervé qui a succédé à son père dans son mandat municipal, à partir duquel il a conquis un mandat de conseiller général (UMP). Hervé s'occupe de son exploitation uniquement avec l'aide de sa femme qu'il a rencontrée dans l'Est de la France. Si celle-ci est revenue sur l'exploitation elle a d'abord exercé un premier métier. Après avoir passé un BEP de secrétariat, elle a été ambulancière pendant 10 ans. Les conditions de la transmission du patrimoine familial ont enfin obligé ce cadet d'une famille de douze enfants, à réaliser de nombreuses expériences professionnelles hors de sa région d'origine comme salarié, avant que de s'y établir en 1995. Celui-ci passe fréquemment du « nous » (« *Nous, vu du monde agricole, (L'Europe) c'est une puissance de commercialisation du produit... (...) après au niveau négatif, par rapport toujours à mon métier, c'est les aspects réglementaires qui nous sont imposés par l'Europe (...) L'autre risque par contre qu'on craint tous dans le monde agricole c'est l'élargissement de l'Europe et que ça risque de diminuer l'enveloppe* ») au « je » (« *Je me considère comme une entreprise et j'estime qu'on a le revenu de ce qu'on a engagé* »). Cet investissement du « je » lui permet de se distinguer du monde agricole traditionnel en faisant valoir la position particulière qu'il y occupe, celui d'un jeune entrepreneur (« *Maintenant on a des logiciels (de gestion) mais évidemment pour ceux qui ont 50, 55 ans... (...) Quand on discute avec les anciens qui ont arrêté il y a 20 ans on est complètement sur des longueurs d'ondes différentes...* »). Il oppose régulièrement au cours de l'entretien cette (auto) identification à celle investie par ceux qui contrairement à lui « *n'ont pas voulu évoluer... Aujourd'hui on gère une exploitation comme une entreprise... nous on brasse 300 000 euros sur l'année de chiffre d'affaire (...) Moi je dirais qu'aujourd'hui les agriculteurs qui veulent bien s'en donner la peine ils ont les moyens de vivre correctement... Mais après il y a des gens qui vont vous dire : "C'est la galère, on y arrive pas". Je peux vous emmener dans la campagne vous allez voir...*

Je pense qu'ils ont pas vu l'opportunité que l'agriculture avait de se développer à un moment donné... il y a quand même des aides, il faut savoir les saisir et puis il faut savoir développer son entreprise. » L'Europe, dans cette perspective, lui offre aussi la possibilité d'affirmer et d'afficher une « ouverture d'esprit » clairement opposée à la clôture du « monde agricole ». « Mais bon c'est sûr qu'il y a beaucoup d'extrême droite dans le monde agricole... aux dernières élections ici sur 850 votants et bien Le Pen il était pas loin de Chirac (...) (Ils votent) comme ça pour gueuler, il y a même pas d'immigrés ici... (...) Moi j'ai des amis Irlandais et puis en Allemagne... (...) Là j'ai des collègues Irlandais qui viennent de s'installer à côté c'est bien, c'est ça l'Europe ! J'ai des collègues qui disaient au début « ils font chier c'est des Irlandais, ils vont tout bouffer... (...) Moi je préfère avoir un collègue irlandais sympa que d'avoir un connard de français à côté de chez moi... »

Julien est fils et petit-fils d'agriculteur dans un village de la Manche. Sa mère, bretonne, est institutrice dans le primaire, dans une école privée d'un gros bourg voisin. Il a une petite amie qui, elle aussi, tient une ferme. Titulaire d'un Bac général, bac ES, et d'un BTS compta gestion et agronomie, il est propriétaire d'une exploitation de 150 bêtes, en association avec son père. « Il n'y a pas d'ouvriers sur la ferme, on est deux patrons. On est père et fils, mais on est... Moi, j'ai des parts autant que mon père. » Leur exploitation vient d'être refaite à neuf. La qualité de l'équipement (qui suscite l'étonnement de l'enquêteur) est, pour lui, « proportionnelle à leur besoin ». Julien mobilise le plus souvent les notions de *marché*, de *compétitivité*, et la nécessité en agriculture de s'adapter et d'être « ouvert » : « Même pour nous dans l'agriculture, se renfermer, c'est pas... c'est pas une solution. Faut être ouvert, faut s'adapter à l'ensemble du monde. Et, vu que le monde il évolue dans pas mal de secteurs, il n'y a pas de raison que l'agriculture elle n'évolue pas comme le reste. Sinon on va très vite s'isoler... » Il est favorable aux privatisations : « Pour moi, si c'est privé, y a pas de problème. (...) Donc pourquoi pas laisser les marchés libres, et l'État reste une puissance financière pour de temps en temps racheter une entreprise et la sauver d'une OPA... Moi je trouve ça bien, il faut que ça soit libéral. » et se déclare comme très libéral (préférant, comme beaucoup d'agriculteurs qui se réfèrent au marché, le terme d'aide compensatoire à celui de subvention¹), dans un mouvement de distinction avec les « assistés » « Mais aujourd'hui je me dis que celui là qui bosse, il a moyen d'y arriver, et à force d'assister les gens, hein, c'est pas comme ça que... voilà ça c'est un avis, c'est pas le même que tout le monde, mais la dessus, moi je me dis que... On bosse nous... Enfin moi je sais que la moitié de mon salaire, il me sert à rembourser mes emprunts, j'ai même pas un SMIC, je me plains pas, je ne demande rien, j'arrive à me débrouiller, à gérer mon petit truc... et je me dis que si tout le monde essayait d'en faire autant, on aurait pas autant de chômeurs hein ! Donc de toute façon, pour gagner de l'argent, il faut bosser... Donc, en ayant cet avis là, je ne peux être que libéral ! Toutefois ce libéralisme s'arrête aux portes de l'OMC « L'OMC se bagarre pour que l'Europe ne nous donne plus de subventions, l'OMC c'est ça en fait, ils veulent enlever les règles pour que le marché soit de plus en plus... alors l'OMC, la réunion elle était en fin d'année dernière ou en début d'année, et donc l'Europe a réussi à obtenir le droit de verser des aides à ses agriculteurs jusqu'en 2014... (...) Attention, on peut être pour l'Europe et contre la mondialisation. Pour moi, il faut pas mélanger l'Europe et la mondialisation. On

¹. « On parle pas de subventions, parce qu'on aime pas le mot. Subventions, c'est un système aberrant... Moi, je veux pas d'aides, je veux qu'on me paie mon produit au juste prix, comme ça on a plus d'aides, on dépend plus d'eux... On est débarrassés des contraintes bruxelloises... C'est ça le problème. Faut bien comprendre que si il y a plus d'aides, y'a plus d'agriculteurs en France... Les agriculteurs ne peuvent pas vivre sans aides, c'est ça le problème... Et pourquoi vous dites aides et pas subventions ? Pour moi, aides ça fait moins assisté que subventions... », H., 47 ans, céréalier, bac agricole, père agriculteur, marié (conjointe employée mutuelle agricole), deux enfants, Somme – de 1000 hab.

peut être pour l'Europe, trouver que l'Europe a fait des bonnes choses avec l'euro et être fort. Pourtant ça vent pas dire que... la mondialisation soit ce qu'il y a de mieux pour un pays... »

Dans ces deux modélisations « transformées¹ » à partir du cas petit [monde], la diversité des rapports à l'Europe, voire l'identification à la figure de l'entrepreneur, maintient le caractère spatialisé et spécialisé du rapport au politique. Le territoire circonscrit par une activité dont la rationalisation s'accroît (technicisation, bureaucratisation, individualisation), implique des capacités d'abstraction (et d'interdépendance) et des connaissances techniques de plus en plus importantes, soutenues par un processus de scolarisation. Les processus de rationalisation à l'œuvre ont, en l'espace d'une ou deux générations, impliqué la transformation des images publique et des stéréotypes du groupe et leur modernisation (produire mieux et de façon plus écologique). Ils ont également impliqué la transformation des ressources sociales associées à ces formes d'identification (le patrimoine du terroir, le savoir-faire, la vocation) là encore modernisées (la figure de l'entrepreneur agricole, le producteur). Mais cette modernisation, et les réactions plus ou moins positives ou hostiles qu'elle suscite, n'empêche pas dans la plupart des cas, des formes de présentation de soi qui demeurent marquées par des formes collectives et catégorielles et par le partage d'une forme d'*ethos* qui valorise le fait de produire et de vivre de son travail, d'être autonome et de transmettre (la terre et sa terre), où les formes de « déchéances » consistent à être assisté, contraint, contrôlé.

2. L'Europe comme rapport ordinaire dans la [représentation pré-moderne]

À l'inverse du cas précédent dans lequel « l'Europe » recouvre une matérialité liée à la façon dont elle performe les existences sociales, l'Europe revêt ici un caractère essentiellement symbolique, voire fictionnel. Au-delà de l'antienne de l'Europe de la paix, les enquêtés peinent à mobiliser dans leurs expériences ordinaires des effets concrets de l'UE. Favorablement disposés à l'enquête, ils trouvent toutefois dans les ressources du territoire du soi social, et, notamment, dans toute une série d'expériences domestiques, des arguments pour répondre à la sollicitation et tenir un point de vue. Celui-ci est par ailleurs marqué par une continuité d'avec leur rapport ordinaire au politique, fondé sur la séparation des espaces et le légitimisme et la revendication du for(t) privé.

2.1. Le territoire du soi social comme cadre expérientiel de l'Europe dans la [représentation pré-moderne]

Du fait de leur âge, la socialisation à l'Europe s'est faite assez tardivement. La saillance de l'Europe dans les débats nationaux s'est produite bien après leur socialisation primaire, alors que pour certains ils étaient largement engagés dans la deuxième partie de leur vie, professionnelle ou familiale. Celles-ci sont par ailleurs peu affectées par l'Europe. Leurs activités caritatives ou associatives, en proche, ne sont pas touchées par la construction européenne. Enfin ils se tiennent loin du territoire du politique, de ses débats et de ses péripéties.

¹. Dont le cas de Danielle, trop atypique, n'est pas exemplaire, on y reviendra dans le chapitre 3.

Mêmes les expériences communes ou transversales aux mondes sociaux, à commencer par celles de l'euro et de l'encherissement du coût de la vie, sont ici moins saillantes. La critique de l'euro comme ayant contribué à la baisse du pouvoir d'achat est par exemple minorée, ou en tous cas beaucoup moins mobilisée qu'ailleurs. Leur aisance économique même relative, liée à leurs positions sociales et à leurs générations les protège des effets qui dans d'autres univers sociaux – y compris parmi les enquêtés de l'espace public – sont plus directement et durement ressentis. Symboliquement, si ces enquêtés disent avoir perçu l'augmentation, ils manifestent qu'elle les a peu affectés (notamment les hommes) – il ne faut pas avoir l'air « petit » –, en tous cas moins que dans d'autres mondes sociaux.

« Bon, j'entends tout le monde dire que l'Euro, c'est pas bien parce que ça fait augmenter les prix... Là... pff, je suis un peu réservé, je suis pas certain, mais bon j'entends tellement de gens le dire que ça doit être quand même un peu vrai. Plus tard dans l'entretien il y revient : Pour la vie professionnelle, non, j'ai pas trouvé de changements, pour la vie de tous les jours... euh... pfff... à part cette histoire d'Euro où on trouvait que... ça avait augmenté un peu le coût de la vie¹. » (Jacques)

L'Europe est ainsi essentiellement perçue, et positivement décrite, comme « Europe de la paix », ce qui renvoie à leur âge et suggère, sinon l'appartenance à des générations socialisée par la guerre pour les plus âgés, en tous cas une transmission forte des expériences de la guerre au sein des familles. En dehors de cette adhésion au « projet européen » les enquêtés peinent souvent à matérialiser le lien qui les unit à l'Europe. Mais, fondamentalement favorables à l'enquête, ou plus spécifiquement à l'enquêteur – souvent un membre de la famille des enquêtés, ou une relation de ceux-ci (un ami d'un membre de la famille à qui on rend service, ou avec lequel on entretient une/la relation) – les enquêtés puisent dans leurs territoires du soi social des ressources pour tenir un point de vue sur l'Europe. Et c'est encore à partir d'expériences domestiques que le rapport à l'Europe est le plus souvent énoncé.

D'une part la métaphore de la famille est fréquemment mobilisée, et constitue le principal raccourci heuristique pour penser l'Europe, par exemple ici ses élargissements continus. Comme l'évoque Christine :

« Je trouve quand même que, dans tout, quand les structures deviennent trop grandes, au niveau des entreprises c'est pareil, ça devient de plus en plus difficile à gérer (...) Et même une famille. Une famille avec trois enfants et une famille avec six ou sept, c'est pas la même chose². » Maryse lui fait écho : « Il y a toujours des changements... pays d'Europe... machin... c'est comme un truc qui arrive dans la famille, donc tu es obligé de suivre... quand même, c'est la vie³. »

D'autre part les relations familiales permettent de mobiliser tout un stock d'expériences des échanges européens (voyages, expériences scolaires, mobilité étudiante, etc.) réalisées en propre ou par procuration, au travers de leurs enfants ou de leurs petits enfants ou de

¹. H., 68 ans, DECF (formation continue), comptable, marié (agent administratif), deux enfants, périphérie de Neuilly sur Marne.

². F., 52 ans, Ecole d'assistance de direction, sans profession, parents agriculteurs, mariés, cadre supérieur, catholique, village, – de 500 hab., Oise.

³. F., Certificat d'études, agent administratif après avoir été commerçante, mariée 4 enfants (deux d'un premier mariage), périphérie de Neuilly-sur-Marne, catholique.

tout autres jeunes membre de leurs familles, scolarisés dans des études longues et ayant accès à des formes multiples de mobilité juvénile. C'est dans ces expériences que les enquêtés puisent pour tenir un point de vue sur l'Europe. La description de l'Europe évoque des échanges culturels ou plus généralement humains, c'est-à-dire principalement domestiques (familles, maisons, mariage, manière de tables, etc.) ce qui permet de réinscrire cette « communauté imaginée » dans « la vie », et dont la promotion permet l'affirmation de soi comme « ouvert ».

« – On en parle... Ça fait partie de la vie quand on parle des échanges qu'on a avec des Européens, quand on voyage. Et ça ne pose de problèmes.

– Est-ce que vous vous rappelez la dernière fois que vous en avez parlé ? C'était à quel sujet ?

– Là, comme Alexis, notre fils est en Angleterre, on en parle quasiment toutes les semaines (...). On va y aller au mois de mai. Sa sœur y va le week-end prochain. Non, moi, je trouve qu'on peut s'apporter beaucoup de choses. Faut pas avoir des œillères et voir uniquement ce qu'on a autour de nous, il faut aller voir un petit peu plus loin¹. » (Christine)

« – Est-ce que vous vous sentez quand même européenne ?

– (Silence) Euh oui, peut être. Ah oui oui, je suis ouverte hein. Il y a une chose que j'ai faite pendant 7 ou 8 ans. J'ai accueilli pas mal des jeunes filles à la maison, des néo-zélandaises, anglaises... C'est très bien et là et ça nous aide à leur faire partager ce qu'il y a de beau dans notre région... dans Caen et tout ça... C'était très intéressant. (...)

– Donc c'est dans ce sens là que... ?

Oui, peut être oui. Une ouverture... Une ouverture de ce côté-là, parce que je l'ai eu. Et puis ce qu'on a fait aussi, il y a 25 ans, tu n'étais pas née, c'était une grande ouverture... on a laissé notre maison et on est allé en Irlande et on a pris leur maison. J'étais très heureuse de faire ça. Mais moi, je suis arrivée là bas, en tant que mère de famille, on se trouvait très nombreux et l'après midi, moi j'étais à l'arrière de la famille, mais je dormais tellement j'étais crevée. Et toujours avec cette inquiétude de ne pas laisser la maison... c'était avec "Intervac", et c'était pas mal. C'est une ouverture vers l'Europe ! Quand on échange les maisons ! Mais c'est pas facile... Ah moi, j'étais très contente de le faire... Mais c'est du boulot avant, faut qu'on range, et c'est du boulot là bas parce qu'on veut rendre la maison impec, et le jardin : donc j'étais au four et au moulin². » (Marguerite)

Christine³ juge l'Europe comme « quelque chose de positif », C'est une force (économique). Mais c'est aussi (et surtout) une « ouverture dans le sens que ça apporte beaucoup de contacts. (...) Les échanges humains qu'on peut avoir avec d'autres pays ». « L'euro, oui. Justement pour les échanges entre pays, c'est beaucoup mieux. » Elle ne connaît pas les accords de Schengen, mais juge très favorablement la libre circulation « qui favorise ces échanges. Moi je connais un peu l'Allemagne parce que j'avais étudié l'allemand et j'y avais fait un séjour. J'ai passé une année dans une école commerciale allemande. Je connais un peu la Belgique parce qu'on y va de temps en temps. Et les Pays-

¹. F., 52 ans, Ecole d'assistance de direction, sans profession, parents agriculteurs, mariée à un cadre supérieur, catholique, village – de 500 hab., Oise.

². F., 70 ans, éq. licence de lettres, inactive, mariée à un ingénieur, 4 enfants, orpheline élevée par une directrice d'école, catholique, Caen.

³. F., 52 ans, Ecole d'assistance de direction, sans profession, parents agriculteurs, mariée à un cadre supérieur, catholique, village – de 500 hab., Oise.

Bas parce que j'ai une sœur qui vit aux Pays-Bas. (...) j'ai une sœur qui a épousé un Néerlandais. Elle vit aux Pays-Bas. Elle a divorcé entre temps mais elle vit toujours. Et elle a des filles qui sont maintenant plus Hollandaises que Françaises. (...) Oui, J'avais un grand-père hollandais. C'est en allant dans le pays justement que ma sœur s'est mariée. Mes autres grands-parents paternels venaient de Flandre. Ils sont Belges. Dans notre famille, on a toujours été un peu mélangé européen ». Ce schème domestique est encore mobilisé pour évaluer le futur de l'Europe : « Moi, je trouve que (...) au sein de l'Europe, chacun reste un petit peu campé sur ses positions et qu'il n'y a pas encore assez d'échanges. On raisonne toujours ici en France en termes de pays français et j'espère qu'il y aura une évolution dans un sens davantage européen (c'est-à-dire) qu'il y ait plus de mélanges. Au niveau du quotidien, je trouve qu'on n'a pas tellement changé notre façon de vivre. Même, ne serait-ce qu'au niveau des repas, il y a une grande différence par exemple entre les repas français et les repas en Belgique ou dans les Pays-Bas. (...) Ça veut dire quand même qu'on ne se mélange pas beaucoup. Il n'y a pas tellement de mariages entre Européens. Peut-être qu'on se marie plus facilement avec les gens qu'on côtoie. Ça va peut-être venir parce que je m'aperçois qu'au niveau des jeunes qui sont dans les écoles de commerce, ils vont faire leur stage à l'étranger, en Europe. Moi, j'ai plusieurs neveux et nièces qui sont en Allemagne, en Angleterre pour leurs stages. J'ai une nièce qui est en Allemagne et elle n'a pas envie de revenir travailler en France. Elle a fini son école et là, elle travaille en Allemagne et ça, je trouve que c'est bien. Elle va peut-être rencontrer un Allemand ou peut-être pas, j'en sais rien. Mais ça peut-être venir. Alors peut-être que dans cinquante ans, oui, à ce niveau-là, il y aura des choses de changées. » Ce sont donc ces expériences domestiques qui lui font juger l'Europe et lui fournissent des arguments pour répondre aux sollicitations de l'enquêteur (sur Schengen, l'élargissement, les transformations économiques, etc.). Ainsi, les transformations économiques de l'Europe c'est au supermarché qu'elle les perçoit (ou pas) « Avant, on n'avait que des emballages avec des modes d'emploi français. Maintenant, il y a toutes les langues. »

2.2. Rapport à l'Europe et rapport au politique dans la représentation pré-moderne

Les rapports à l'Europe et les rapports au politique sont caractérisés par une absence de solution de continuité tout à fait remarquable. Ce rapport renvoie d'une part aux formes de délégation (loyauté entretenue vis-à-vis des dirigeants, confiance, légitimisme) et manifeste d'autre part le schème du partage entre le privé et l'officiel, deux éléments déjà évoqués.

De la même façon que ces enquêtés disent faire confiance à leurs dirigeants nationaux sur le mode de la *fides implicita*, celle-ci est poursuivie dans les institutions européennes, confiées, par délégation, à des dirigeants compétents, et dont ils veulent surtout ne rien savoir.

*« En fait, t'avais pas trop écouté les débats, t'as voté oui parce que t'as confiance
Oui, j'ai confiance, je n'ai pas trop suivi les débats mais si on veut l'Europe on ne peut pas trop dire non, sinon on n'avance pas. C'est un oui qu'il fallait. Ce sera bien ou ce sera mal, c'est difficile à dire, on ne peut pas savoir, m'enfin je crois qu'il faut faire confiance. Parce que ceux qui sont là, ceux qui s'en occupent, c'est des gens qui ont quand même une conscience et qui veulent bien faire leur boulot, comme moi, je bien fais mon boulot, eux ils doivent bien faire le leur aussi, c'est une confiance en l'homme¹. » (Barthelemy)*

¹. H., 84 ans, instituteur à la retraite.

« *Lui* : Ben, je dirais que... moi, pour ça... J'ai trouvé que pour notre président c'était une bonne chose qu'il fasse voter. Pour la plupart des pays, c'était le Parlement qui a décidé. Chez nous, il a voulu le référendum, pas de pot, ça a mal tourné pour lui parce que c'est le Non.

Elle : Disons que le président... les autres... avaient bien expliqué pourquoi c'est mieux de dire Oui et tout... Et ça peut convaincre... On se dit, ben oh si les dirigeants trouvent eux-mêmes que c'est une bonne chose...

Lui : Par contre y'a le problème de la Turquie qui était déjà posé...

Elle :... Moi, personnellement, je dirais que je ne sais même pas... mais j'écoute beaucoup les explications.

Lui :... Ben si il y avait le problème de la Turquie, je me souviens pas si j'ai voté Non¹... » (Jacques et Maryse)

Hormis ce dernier extrait, dans lequel l'enquêté « s'interroge » sur le fait de savoir si l'enjeu de l'entrée de la Turquie ne l'a pas fait voter « non », la saillance effective de cet enjeu dans le débat de 2005, en dépit de l'importance qu'il représente dans ce monde social, n'est jamais mobilisée par les autres enquêtés du cas. Tous disent tous avoir voté « oui » le 29 mai 2005.

« *Ab oui ! Et j'ai voté oui. Pourquoi ? J'en sais rien, parce que j'ai trouvé que c'était oui. Dire oui à quelque chose (rires)... mais bon, c'était pas très fondé. Et puis moi, je ne contredis pas, je dis, bon, ça doit être très bien oui, voilà².* » (Marguerite)

« *J'ai regardé, oui, un petit peu les articles à droite et à gauche, la télé. Mais en même temps, c'était tellement complexe (...). On a reçu des textes... Mais quand on a mis le nez là-dedans où n'avait pas tellement envie d'y toucher (Elle a regardé un petit peu) mais pas trop parce qu'il aurait fallu avoir du temps. Et moi, je savais déjà que j'étais plutôt favorable à l'Europe. Donc j'ai pas trop cherché³.* » (Christine)

La distance de l'Europe politique, qui fait l'objet de critiques – d'ordres très variables – dans la plupart des univers sociaux, n'est jamais constituée ici comme un problème. Elle est homothétique de la distance entretenue ordinairement au politique, fondée sur la séparation des espaces. L'adhésion à l'Europe procède d'un ensemble de considérations qui mêlent soutiens diffus et délégation loyale aux partis de gouvernements, notamment positionnés à droite, adhésion à une Europe de la paix et de l'ouverture, influence des groupes primaires et de ce qui se dit « autour de nous », et parfois expression de ce que la France doit « tenir son rang » dans l'Europe. Toutefois, décrire cette adhésion comme soutien de façade contribuerait à méconnaître ce qui caractérise le rapport ordinaire à la politique de façon plus générale dans ce monde. Le soutien et l'adhésion affirmée n'impliquent pas un quelconque intérêt pour la politique européenne, qui, de façon homologue à la politique nationale, est vue de loin. Par là, les enquêtés réaffirment le

¹. *Lui* : H., 68 ans, DECF (formation continue), comptable, marié (agent administratif), deux enfants, périphérie de Neuilly sur Marne, catholique ; *Elle* : F., Certificat d'études, ES, agent administratif après avoir été commerçante, mariée 4 enfants (deux d'un premier mariage), périphérie de Neuilly sur. Marne, catholique.

². F., 70 ans, éq. licence de lettres, inactive, mariée avec un ingénieur, 4 enfants, orpheline élevée par une directrice d'école, catholique, Caen.

³. F., 52 ans, Ecole d'assistance de direction, sans profession, parents agriculteurs, mariés, cadre supérieur, catholique, village – de 500 hab., Oise.

partage entre le privé – juridiction des enquêtés, dans le cadre de laquelle « ils font ce qu'ils ont à faire », et l'officiel, le domaine du politique, perçu comme légitime tant que celui-ci ne s'immisce pas dans les affaires privées et n'altère pas la communauté domestique.

« On a eu un moment très, très douloureux, parce que bon, on a perdu une nièce... et bon... c'était le lendemain du fameux... c'est référendum ? (J'acquiesce) et heu... bon, après l'enterrement, il y a eu un repas ici, et on a trouvé des cousins et cousines... là j'avais tous mes enfants bien sûr, mes gendres, et tout, plus des neveux, qui venaient de loin... et... ils étaient, tout en étant encore très remués par le décès de ma nièce, ils étaient là. Tous... je pense qu'ils avaient tous votés "oui". On avait des cousins-cousines... des cousines de Versailles qui sont très de Villiers et qui avaient voté "non". Et je me rappelle que bon, nous on était tous dans notre chagrin... et elles deux qui étaient des cousines quand même éloignées, eh ben elles se sont mises à parler de tout ça... et ben je pense que... là, c'était dur. Parce que... j'avais des neveux qui peut être auraient eu... avaient envie de réagir... mais n'ont pas réagi. Il faisait beau, on a mangé dehors. Et tous les petits... les cousins, on était là tous ensemble, et... je me disais... elles sont pas dans le chagrin... car elles étaient un peu éloignées¹. » (Marguerite)

Si l'enquêteur est reçu avec bienveillance, les enquêtés manifestent parfois leur surprise qu'on puisse s'intéresser finalement autant à ces questions, et les enquêtés tentent avec bonne volonté de mobiliser au travers de leurs expériences, notamment domestique, des éléments d'appréciation à articuler pour formaliser un jugement général sur l'Europe. Leur propension à se donner à voir comme « ouverts » renvoie à la force sociale que revêt cette nouvelle injonction, et manifeste la bonne volonté culturelle propre à ces catégories, on y reviendra.

3. Le rapport à l'Europe dans l'espace (post) [lutte des classes]

Là encore largement fictif, dans la mesure où l'Europe est réputés se matérialiser assez peu dans les univers d'existences sociales des enquêtés de ce cas², le rapport à l'Europe des enquêtés issus des classes populaires a été le plus souvent caractérisé comme un rapport à « distance », lié par l'indifférence, dans la continuité du rapport ordinaire à la politique. Sans remettre en cause totalement cette lecture, il me semble que l'Europe du fait de sa distance et de sa faible matérialité, incarne ou figure un ensemble de dimensions : le sentiment d'accroissement de la précarité lié plus généralement à la mondialisation³ mais incarné dans l'euro, la déprise ressentie face à des processus sans responsables, la distance élitaire. Aussi, est-on conduit à nuancer l'hypothèse continuiste, et à mettre plutôt l'accent sur la dimension critique exprimées par nos enquêtés, qui réactive une lecture classiste des rapports de domination, en tous cas plus accentuée que

¹. F., 70 ans, éq. licence de lettres, inactive, mariée avec un ingénieur, 4 enfants, orpheline élevée par une directrice d'école, catholique, Caen.

². Cf. Marchand C., Weill P.-E., « Les milieux populaires : des "silent citizens" qui en disent long », in Gaxie D. et al., dir., *L'Europe des européens*, op. cit., p. 234-252. Il n'est pas question de dire que les délocalisations et les fermetures d'usines ne sont pas des expériences très concrètes, mais elles ne sont pas obligatoirement « imputées » à l'Europe comme on l'a vu précédemment.

³. Duchesne S., « Social Gap: The Double Meaning of Overlooking », in Duchesne S. et al., *Citizens' Reactions to European Integration Compared – Overlooking Europe...*; op. cit., p.69.

dans le cadre des rapports au politique en générale, même si cette lecture est faiblement armée.

3.1. Le territoire du soi comme cadre expérientiel de l'Europe

Même si ce n'est pas une expérience propre à cette catégorie de la population, l'expérience en propre de l'Europe qu'éprouvent la plupart des enquêtés de ce cas est celle de l'euro et du sentiment d'appauvrissement qui a suivi le passage à la monnaie unique, dans une conjoncture par ailleurs marquée par l'accroissement des inégalités de richesses et des menaces plus aigües sur l'emploi et le statut social. Ce qui s'énonce dans les entretiens c'est que le passage à la monnaie unique a correspondu à un appauvrissement (*Tout est plus cher, tout est arrondi, tout a augmenté sauf les salaires.*) et un durcissement des conditions d'existences. Ce processus a contribué au re-encerclement des existences par la nécessité¹ dans une conjoncture d'explosion des biens de consommation de loisirs et de plaisirs « privés ». Significativement, c'est sur les produits de consommation courante, les activités de loisirs et les petits plaisirs, réalisés pour soi ou faits à ses enfants, plus que sur les dépenses de logement par exemple, que l'expérience de l'appauvrissement, qui oblige à être attentif à toutes les dépenses, se focalise.

« Oui (les prix) ont augmenté quand vous prenez un billet de 20 euros, tu vas au bureau de tabac tu prends un paquet de cigarettes, une baguette et un bifteck... tandis qu'avec un billet de 100 francs je sais pas on avait de la monnaie... avec l'euro on a jamais de monnaie². »
(William)

« Déjà le coût de la vie a augmenté à cause de l'euro. Tu vas dans un supermarché, tu ne trouves plus rien presque, en dessous d'un euro. Déjà ça. Les salaires, tu as l'impression qu'ils n'ont pas du tout augmenté, que dalle. Tu regardes tout ! Nous, Marius (leur fils) fait du Judo, le Judo ça nous va, parce que c'est à côté. Que s'il fallait prendre ta voiture pour l'emmener au foot là, là ou là, et bien non. On lui a bien dit, je lui ai dit "nous on a pas le temps" et pas l'argent. Tu regardes à tout, maintenant tu vas quelque part, tu regardes ton essence et tu regardes à ça, ou à ça³. » (Juliette)

Privés de relais politique et des grilles de lectures classistes produites au sein du champ politique favorisant une interprétation de cet appauvrissement rapporté à l'accroissement des inégalités sociales et des inégalités de richesse, le sentiment d'appauvrissement, processus sans responsables désignés, peut prendre la figure de l'Europe et de l'euro.

*« – Et vous me disiez que c'est au moment de Maastricht que tout a changé...
– Tout a commencé à merder, tous les gens ils se sont dit oui je vais être européen comme tout le monde et puis en fait tout le monde s'est fait avoir... ça a été le premier point qui a cassé les Français⁴. »* (William)

Hormis cette expérience les enquêtés trouvent peu de ressources dans leur quotidien pour répondre à la sollicitation qui leur est adressée. L'Europe intervient peu dans la plupart de

¹. Schwartz O., *Le Monde privé des ouvriers*, op. cit., p. 520.

². H., 44 ans, sans diplôme, arrêt de l'école en primaire, ouvrier dans un abattoir de volailles, femme ouvrière, remarié, 4 enfants, village du Maine et Loire.

³. F., 32 ans, BEP, serveuse, conjoint serveur, un enfant, Vaucluse.

⁴. H., 44 ans, sans diplôme, arrêt de l'école en primaire, ouvrier dans un abattoir de volailles, femme ouvrière, remarié, 4 enfants, village du Maine et Loire.

leurs expériences et de leurs interactions professionnelles¹, sauf dans les cas où ils sont placés en situation de concurrence directement imputable à l'Europe (le transport international par exemple). Ils sont peu politisés, et leurs expériences de loisirs sont peu affectées par l'Europe. Ils ne voyagent pas énormément, et lorsqu'ils le font, c'est pour l'essentiel dans un cadre familial. Enfin, la campagne d'entretien se réalise dans le cadre d'une conjoncture européenne particulièrement atone. L'Europe peut alors être l'objet d'une posture particulièrement indifférentiste, dans la continuité de celle déployée vis-à-vis de la politique en général, oscillant entre cynisme narquois et distance subie².

« L'Europe ? ! Nous on s'en fout de l'Europe... Bah... l'Europe pour moi elle a rien fait... d'ailleurs... je vois pas ce qu'elle pourrait faire vu que déjà, bon bah le gouvernement français il y arrive pas alors l'Europe ! En tout cas pour des gens comme moi, ça sert à rien³... » (Franck)

« Moi la politique, l'Europe, ce qui se passe dans le monde j'm'y intéresse pas assez... mais après les gens qui sont calés y en a aussi mais pas beaucoup j'crois... D'ailleurs peut être que les hommes politiques ils sont plus à même de parler des problèmes européens mais de toute façon, déjà en France ils nous représentent pas alors au niveau européen chéla (laisse tomber)... c'est pire que mort⁴. » (Christopher)

*« – Si je te cite le Parlement Européen, par exemple, ça te dit quelque chose ?
– Oui, mais je ne sais pas ce qu'ils votent, de quoi ils parlent. Moi ce que je vois de l'Europe, c'est mon cas personnel : mon argent et mon style de vie. Si le Parlement Européen augmente mon salaire, là oui, je suis prêt à le connaître un peu mieux⁵. » (Patrick)*

La faiblesse des expériences pratiques de l'Europe et l'exclusion des catégories les plus populaires ont fait l'objet de nombreuses analyses dans la littérature des études européennes. Dans une veine d'interprétation assez répandue, en tout cas particulièrement après la victoire du « non » en France, les classes populaires sont décrites comme repliées sur un cadre national conçu comme « protecteur », et promptes aux attitudes xénophobes perçues comme façon de se prémunir contre les menaces de la mondialisation. Dans une veine plus sociologique, des études empiriques constituent les classes populaires en groupes « perdants » de la construction européenne. C'est le cas par exemple dans l'ouvrage de N.Fligstein qui prophétise un « euroclash », nouveau clivage produit de la co-existence des perdants et des gagnants de l'Europe : *« The euroclash thesis (...) first confirms, by analysis of extensive socio-economic data, that those who benefit from integration are managers, executives, some white collars and technical workers, the highly educated, the wealthy, and the young. It goes on the show that these people because of increasing mobility and communication capacity offered by the EU, have developed new relationships with their fellows, through work and leisure. As a consequence (...), they tend to feel that they are Europeans at a much greater rate than do others – blue-collar workers, the less educated, the poor and the old. These groups remain embedded in national societies and, more than*

¹ Wagner A.-C., *Les classes sociales dans la mondialisation*, La Découverte, 2007, p. 68

² Pour une analyse proche, voir Duchesne S., « Social Gap: ... », chap. cit in Duchesne S. et al., *Citizens' Reactions to European Integration Compared – Overlooking Europe...*; *op. cit.*, p.69.

³ H., 27 ans, pas d'indication de diplôme, ouvrier BTP, père maçon, conjointe employée chez Mc Do, banlieue parisienne.

⁴ H., 24, CAP (hôtellerie), chômeur, célibataire, vit chez sa mère, Chaville.

⁵ H., 38 ans, CAP, ouvrier municipal, célibataire, sans enfants, Paris

ever, “feel national” or identify with their nations. These differences in feeling can become confrontational, they can translate into opposing political wills and directions in political actions¹. »

Ces deux versions enregistrent un accroissement objectif des inégalités sociales : « Depuis les années 1980 et surtout 1990, la croissance des inégalités mondiales est à nouveau le fruit d’une progression des inégalités internes, à l’intérieur des pays du Sud et aussi dans certains pays du Nord, notamment aux États-Unis ou au Royaume-Uni, ce qui contraste avec les évolutions enregistrées depuis le début du XXe siècle. L’interprétation de ces inégalités suscite encore plus de controverses que leur mesure. Est-ce la mondialisation qui est responsable de l’accroissement des inégalités ? Et par quels mécanismes ? La mondialisation transforme tout d’abord la structure des emplois. L’écart se creuse entre des hauts cadres mondialisés, bien placés sur le marché mondial, et des travailleurs non qualifiés qui voient au contraire leur position se fragiliser avec l’ouverture des économies. Selon Robert Reich, économiste américain et auteur d’un véritable best-seller sur la question, *The Work of Nations*, les inégalités seraient désormais corrélées, non plus à la propriété, mais aux compétences et aux qualifications. Ce mouvement fragilise au contraire les non-qualifiés, les “travailleurs routiniers” (routine production services) ou le “personnel de service” (in-person services), de plus en plus concurrencés par les travailleurs des pays pauvres². » En France, les études réalisées par Camille Landais montrent un accroissement des inégalités de richesses, et ont contribué à la réinscription de cette thématique dans l’espace public au moment de l’enquête et dans la conjoncture de l’élection présidentielle³. Mais ces deux versions si elles opposent – au mieux – des élites « gagnantes » à des catégories « perdantes »⁴ ne vont pas, du fait de leur préférence normative pour le cosmopolitisme, au bout de l’interprétation qui consisterait à montrer que, et éventuellement comment, les injonctions à la mobilité sont des formes renouvelées de domination des premières sur les seconds⁵. Et que partant, les résistances à l’Europe sont aussi des manières de résistances à ces nouvelles formes de domination. Du coup, on est conduit à nuancer l’hypothèse continuiste, et à mettre plutôt l’accent sur la dimension critique dont sont porteurs nos enquêtés, qui réactive une lecture classiste des rapports de domination, même si cette lecture est faiblement armée.

3.2. Rapport au politique et rapport à l’Europe dans le cas post [lutte des classes]

Si l’entretien est l’occasion de faire montre de sa méconnaissance et de s’exposer à l’humiliation et à la violence symbolique de l’échange et si les manières d’y résister

¹. Nous empruntons cette synthèse à Duchesne S., « Social Gap: », chap.cit in Duchesne S. et al., *Citizens’ Reactions to European Integration Compared – Overlooking Europe...*; op. cit., p. 66.

². Wagner A.-C., *Les classes sociales dans la mondialisation*, op. cit., p. 25-26

³. « Le revenu des Français les plus riches progresse plus vite que le revenu moyen », *Le Monde.fr*, 29 juin 2007, « 1 % des plus riches Français ont vu leurs revenus augmenter de 19 % entre 1998 et 2005; 0,1 % des plus riches de 32 % et 0,01 % des plus fortunés de 42,5 %. Pour la même période, le revenu moyen par foyer n’a enregistré qu’une hausse de 5,9 %. Les différences avec les données de l’Insee résultent des différences entre les échelles d’analyse, l’Institut mesurant l’écart entre les 10 % les plus riches avec les 10 % les plus pauvres. Le constat fait par l’Insee est une réduction constante du fossé depuis les années 70 sauf depuis le début des années 2000 où la réduction semble reprendre le pas. » (« Inégalités : une étude fait mentir l’Insee », *Le Nouvel Observateur*, 29 juin 2007.) Liés aux revenus des gros patrimoines, investis dans des placements très rémunérateurs comme les parts d’entreprise, aux revenus tirés de l’immobilier mais aussi à la croissance des très hauts salaires. Insee « Les revenus et le patrimoine des ménages, édition 2011 ».

⁴. Sur ce point, et sans qu’elle emprunte ce lexique, voir Wagner A.-C., *Les classes sociales...*, op. cit., p. 36 et s.

⁵. Cf. Boltanski L., Chiapello E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

empruntent à l'indignation, l'indifférence ou l'ironie, celles-ci surviennent moins sur les questions de politique générale, que sur les questions qui sollicitent des connaissances « internationales » ou « cosmopolites »¹ :

« – *Lui* : Schengen ? c'est la Chine ça... ah non... hein ! Ah, les produits chinois, non hein !

– *Elle* : Schengen, c'est le marché de Schengen ça... pour nous (l'entretien est réalisé en « couple ») c'est la Chine (...),

– *Lui* : Ben explique nous, c'est quoi Schengen ?

– Schengen à la base c'est une petite ville du Luxembourg...

– *Ah, Ah, Ah, ben dis-nous le avant² !* » (Emile et Lucette)

Ceci permet d'insister sur la claire perception des inégalités de mobilité et des nouvelles injonctions à la mobilité. Si l'Europe est élitaires c'est d'une part parce que c'est une Europe pour les élites, « riches », pour les « patrons », pour les « industriels », pour ceux qui délocalisent, bref tous ceux qui maîtrisent les ressources de la *mobilité*, alors qu'eux sont contraints à l'immobilité et assignés au territoire où ils éprouvent des difficultés croissantes auxquelles participe l'Europe.

« *Y nous disent ça... (L'Europe c'est bien) donc moi tu vois, je te dis ça... mais... chui pas sûr que ça soit mieux au niveau... bah du chômage... Franchement quand tu regardes la télé, t'as des... comment des... des délocalisations, mais dans tout quoi ! Les usines Renault, les... ouvriers de manière générale... y disparaissent tous ! En fait, voilà, les mecs y nous disent que c'est bien, ok je veux bien, mais alors que pour les grands patrons³.* » (Franck)

« *Après on va dire là, c'est pas bien, vous pensez qu'à votre gueule. On ne pense qu'à nous. C'est pas qu'on pense qu'à nous. Est-ce que eux ils pensent à nous ? Qu'est-ce qu'on y gagne nous ? (...)* Déjà ça aussi pourquoi l'Europe c'est pas bien, mais c'est surtout pour qui ? C'est pas une Europe pour tous. C'est pour les entreprises. C'est que pour les grosses entreprises. Mais pour nous personnellement... on n'y voit rien. L'Europe c'est quoi ? Ils ont bien aidé l'Espagne et les pays de l'Est. Et toi, dans ton propre pays, t'as pas beaucoup... (...). Les politiciens, ils gagnent quelque chose, mais nous qu'est-ce qu'on y gagne ? Nous, enlèves l'euro, qu'est-ce qu'il y a de l'Europe ? Il n'y a rien. Rien, mais rien du tout Il faut avoir de l'argent pour pouvoir partir, pour pouvoir bouger. (...). Ce sont les riches qui aiment l'Europe. Ils se promènent librement. Ils font ce qu'ils veulent. Les entreprises y gagnent. Mais le peuple, qu'est-ce qu'on y gagne nous ? Moi l'Europe, c'est pas terrible. L'Euro non plus, c'est un coup d'arnaque l'euro [rires] Tu vois, même les douanes ouvertes, les frontières ouvertes... [est-ce qu'] on va tous les jours en Allemagne (...) en Belgique, en Italie et tout ça ? On y va de temps en temps, très rare. (...) Ça sert à quoi⁴ ? » (Omar)

¹. On y reviendra au chapitre 4.

². Couple, 74 ans, homme : CAP d'électricien, ouvrier puis carrière à l'EDF (jusqu'à la maîtrise) retraité de l'EDF, femme : ancienne couturière, Charleville-Mézières (08).

³. H., 27 ans, pas d'indication de diplôme, ouvrier BTP, père maçon, conjointe employée chez Mc Do, banlieue parisienne.

⁴. H., petit entrepreneur de téléphonie, marocain, sans diplôme, célibataire, Strasbourg.

« – Y a le Parlement Européen... tu vois quel est son rôle un peu ?

– Ben franchement pas trop... enfin j'connais pas trop en fait mais j'crois que les gens qui sont vraiment dégoûtés ils font des derniers recours devant le Parlement européen non ? mais bon pour ça faut avoir un avocat c'est un truc de riche... le Parlement européen c'est un truc de riche en fait ! (rires) (...) Bah faut avoir des thunes pour porter plainte devant le Parlement européen alors que tu l'as déjà fait en France, que t'as fait appel et tout... c'est pas pour les mecs comme moi¹... » (Christopher)

« – De toute façon on sait que l'Europe qu'elle a été faite, elle a été construite d'un point de vue économique à la base, plus que géographique j'crois... mais bon au niveau politique, des citoyens ou je sais pas quoi, on nous explique rien... on nous dit que ce sera mieux pour nous mais on nous explique pas comment et pourquoi ce sera mieux pour nous, ni quand est ce que ce sera mieux pour nous en vérité quoi... on nous dit juste ce sera mieux pour vous alors signez ! Ben non moi j'suis pas d'accord t'as vu... Moi j'écoute pas les gens comme ça... pour la Constitution européenne là... Giscard d'Estaing il a fait un truc zarma (genre) et tout et hop... c'est bon... c'est pour ça j'ai pas voté t'as vu, on se foutait de notre gueule !

– Dans quel sens “on se foutait de notre gueule” ?

Comme j'te disais j'ai rien compris à leur putain de dossier avec tous les articles là ! J'vais pas voter à un truc auquel je comprends rien t'sais... tout ce que je savais c'est que soi-disant si on votait non et ben on serait baisés... et donc qu'il fallait voter oui... enfin bon... ça sentait le mytho (mensonge) quoi². » (Christopher)

L'Europe fait ainsi l'objet d'énonciations communes, renvoie à des expériences partagées, c'est à dire tout à la fois homologues et dont on parle, objectivant un sens commun de l'expérience, qui circule dans l'entre-soi des rapports de sociabilité, et qui réactive des incitations à la mobilisation dont on n'a pas trouvé de traces dans les énoncés sur les rapports au politique de façon plus générale.

« Je pense que les petits salaires comme nous, les salaires comme nous en fait, on en parle tous dans le coin, avec les voisins ou autres, on attend qu'une chose, c'est que tout le monde descende dans la rue et qu'on fasse quelque chose³. » (Juliette)

Dans le même temps la promotion parmi les « élites » médiatiques ou politiques de modèles internationaux est également une promotion d'autres modèles nationaux auxquels mesurer et confronter le modèle français, par exemple sur le coût du travail. Appuyée sur la diffusion du benchmarking comme instrument de gouvernance, et assortie de la multiplication de toutes sortes de dispositifs de classements, de palmarès, de scoring, etc., cette promotion a favorisé (avec d'autres processus), l'accroissement dans les media d'images, d'exemples, d'expériences issues d'autres pays européens. Ceci favorise le développement d'énoncés selon lesquels dans « d'autres pays c'est mieux », et que d'autres qu'eux « s'en sortent mieux ». Ce sentiment diffus d'inégalité se cristallise encore dans l'expérience de l'euro, jusqu'à conduire un enquêté à dire que la valeur de l'euro n'est pas le même pour tous.

¹. H., 24, CAP (hôtellerie), chômeur, célibataire, vit chez sa mère, Chaville.

². *Ibid.*

³. F., 32 ans, BEP, serveuse, conjoint serveur, un enfant, Vaucluse.

« – Donc vous n’avez vu aucun avantage à avoir l’euro ?

– Non pour moi aucun... et dans chaque pays l’euro est pas au même prix pour tout le monde encore... vu qu’on est européen apparemment... y en a pour qui c’est 6 euros d’autres 5. 80.

– Ok vous dites que les prix sont différents entre les pays ?

– Ils sont différents... qu’ils mettent l’euro au même prix pour tout le monde ! Nous par exemple on va aller en Amérique, non pas en Amérique parce que c’est le dollar, enfin je sais pas où... où ils prennent l’euro, nous on se fait avoir... eux parfois ils gagnent de l’argent... pour nous 1’euro ça va être 6. 55, pour eux ça va être 5. 80, 5. 40... alors les touristes qu’est ce qu’ils font et bien ils craquent, ils craquent, ils craquent¹... » (William)

Même si l’exemple est singulier toute une série d’expériences pratiques (comme les exemples les plus récurrents des cigarettes différemment taxées achetées à moindre prix dans des magasins spécialisés sur des zones frontalières ou des PV), ou médiatiques (les prix différents des salaires, des voitures, des maisons), est mobilisée en soutien d’un discours critique exprimant une plus grande difficulté et une plus grande injustice des conditions sociales éprouvées en France.

« Mais quand tu vois les allemands; ils touchent beaucoup plus d’argent que nous, ils vivent beaucoup mieux que nous. Et nous, dans l’Europe, on est un petit peu des "vaches à lait". (...) Mais nous, on se fait avoir parce qu’on a des petits salaires comparés à tous les autres : les espagnols, les allemands surtout. (...) Quelqu’un qui fait le même travail que moi en Allemagne est payé 1700 euros alors que moi je suis à moins de 1400. Je sens la différence. (...) Je te dis toujours pareil : si on n’est pas sur le même pied d’égalité, nous on "crèvera la faim". Je parle de l’Allemagne parce qu’on en entend beaucoup parler; on sera les "vaches à lait" de ces gens-là. Il y a même des usines qui partent en Allemagne. Ne me demande pas lesquelles, je ne me rappelle plus, mais il y en a. Des usines qui fabriquent des voitures je crois... L’Allemagne c’est un pays que je ne connais pas beaucoup, donc j’essaie de me renseigner dessus. Je regarde peu la télé mais quand je tombe sur les informations, j’entends souvent parler de l’Allemagne, d’usines qu’on envoie là-bas parce que c’est plus rentable mais en laissant le personnel ici. (...) Avec le franc, on n’était pas mieux placé. Mais l’euro n’a rien arrangé, et n’arrangera rien. Par contre, si tu veux absolument que je te dise quelque chose sur l’Europe, moi je ferais bien comme Johnny Hallyday. Je prendrais bien la nationalité belge pour être moins taxé et parce que la vie est moins chère. Quand je vais là-bas, je vois bien que n’importe quel individu de base roule en Mercedes et a un pavillon. Et je sais de quoi je parle... Je partirais bien habiter là-bas. Ils ont bien plus d’avantages alors que ce sont nos voisins. (...) Les petits ouvriers ne sont pas au même niveau que les collègues européens². » (Patrick)

Les attentes vis-à-vis de l’Europe politique se formalisent alors autour d’une revendication d’égalitarisation des conditions d’existence³. Si cette attente peut être exprimée dans d’autres milieux sociaux (dans le petit [monde] notamment) c’est la récurrence et l’unanimité de cette revendication qui sont notables, d’autant qu’elle n’est en aucun cas une issue saillante dans le débat public (hormis de manière indirecte, avec la thématique du *plombier polonais*).

¹. H., 44 ans, sans diplôme, arrêt de l’école en primaire, ouvrier dans un abattoir de volailles, femme ouvrière, remarié, 4 enfants, village du Maine et Loire.

². H., 38 ans, CAP, ouvrier municipal, célibataire, sans enfants, Paris.

³. Cf. Sainsaulieu I., Surdez M., *Sens politiques du travail*, Paris, Armand Colin, 2012.

« La concurrence dans l'Europe, honnêtement en soit c'est pas mal franchement, mais il faut que ce soit sur les mêmes bases de tarifs, de salaires et tout... sinon c'est de la concurrence déloyale quoi ! J'te dis 250 euros par mois le gars il est payé il est content, nous on touche 1500 on est pas content... bah voilà c'est pas équitable quoi... (...) J'crois qu'il faut faire quelque chose t'sais... à ce niveau là... genre une charte européenne avec les mêmes tarifs pour tout le monde quoi... mais bon si chacun reste de son côté et fait sa merde t'as vu¹... » (Franck)

« Non, moi l'Europe, moi, ça reste la monnaie, qu'ils fassent les trucs sociaux pareils, qu'on est les mêmes, les mêmes SMICS, après le reste, chacun se démerde avec ses lois². » (Arthur)

« Le fait qu'on n'ait pas la même monnaie, je trouve ça pas normal. Il faudrait que tout le monde l'ait... et aussi qu'on ait tous les mêmes droits, les mêmes avantages. Pourquoi il y en a qui ont ceci et pas nous ? Par exemple, l'agriculture... pourquoi il y en a qui sont un peu favorisés par rapport à d'autres ?... Justement... ça fait parti des points noirs, pourquoi il y en a qui sont payés moins et d'autres qui sont payés plus... c'est pas logique qu'il y ait des différences entre nous³. » (Josette)

« Pour les prix déjà. On n'est pas tout le monde au même prix, aussi bien sur l'essence que sur les voitures ou n'importe quoi. C'est injuste. Ce n'est pas une Europe (...) Non. Non, ce n'est pas un sujet... Si quand tout le monde sera pareil, pour moi là on sera une Europe⁴. » (Denis)

« – Oui... vous pensez que ça peut avoir quoi comme avantages et comme inconvénients ?
– Faudrait qu'on soit tous au même niveau⁵. » (William)

« Voilà. J'ai rien contre le fait qu'on aide mais faut que les nôtre on les aide aussi. C'est [cherche ses mots]. J'suis pas raciste [Enquêtrice : mais faut qu'on ait les mêmes droits tous]. Tous. Harmoniser tout ça quoi. (...) Je veux dire faut qu'on soit tous à la même enseigne⁶. » (Sylvie)

« Justement les lois qu'ils sont en train d'instaurer ça va nous rapprocher. S'ils veulent faire des lois pour toute l'Europe. Et sinon ce qui nous différencie, c'est les cultures, les façons de vivre. Ça va pas nous rapprocher : tout le monde a sa façon de vivre selon le pays. C'est pas

¹. H., 24, CAP (hôtellerie), chômeur, célibataire, vit chez sa mère, Chaville.

². H., 55 ans, rapatrié d'Algérie à 10 ans, ouvrier magasinier en pré retraite, marié, 2 enfants, Vaucluse.

³. F., femme de ménage, BEP Compta, 4 enfants qu'elle élève seule.

⁴. H., 43 ans, BEP mécanicien, chauffeur routier, un enfant, Vaucluse.

⁵. H., 44 ans, sans diplôme, arrêt de l'école en primaire, ouvrier dans un abattoir de volailles, femme ouvrière, remarié, 4 enfants, village du Maine et Loire.

⁶. F., une quarantaine d'année, sans diplôme, chef de rayon dans un supermarché, marié (cheminot), deux enfants, Strasbourg.

parce que l'on est dans l'Europe, qu'on vit tous pareil. Après ce qui nous rapprochera c'est les lois dans les pays¹. » (Bruno)

« Oui, (la construction européenne) ça ne me pose pas de problème à partir du moment où tout le monde est au même niveau². » (Patrick)

La revendication de l'égalitarisation des conditions en Europe ainsi peut se comprendre comme une des conditions de possibilité du retour de la solidarité perdue. L'ensemble des commentaires médiatiques réalisés lors de la campagne de 2005 et depuis, thématise sur la xénophobie supposée des classes populaires, associée à des attitudes de renfermement et de repli national. Ils contribuent à naturaliser des attitudes (le repli xénophobe) et à généraliser des dispositions (l'autoritarisme des classes populaires) que nos entretiens permettent de lire tout à fait différemment. L'Europe fait d'une part figure de processus sans responsables, qui inhibe le sentiment de prise, et symbolise par ailleurs un processus global d'accroissement des inégalités sociales. Elle vient renforcer la remise en cause de la juridiction de ces groupes ainsi que le sentiment de perte des solidarités qui constituaient leur ethos.

« – (Vos enfants) vous voudriez qu'ils vivent dans un monde...

– Elle : *d'égalité !... ce que la France était au départ...*

– Lui : *Oui au temps de De Gaulle... regarde liberté égalité fraternité... sur l'euro c'est même pas marqué...*

– Elle : *Maintenant on est obligé d'avoir la mentalité : chacun sa merde³ ! » (William et son épouse)*

On peut comprendre que dans *certains cas*, le cadre national, qui a été celui des luttes sociales visant à conquérir cette solidarité, au sein duquel cette socialisation à la solidarité a été forgée ou transmise, puisse apparaître comme le cadre favorisant ce sentiment de solidarité, sans que cela corresponde pour autant à un sentiment xénophobe ou à un repli identitaire. C'est ce qu'atteste Robert Castel lorsqu'il évoque les raisons pour lesquelles il privilégie la notion d'État social à celle d'État « providence : *« En fait si on ne craignait un contresens ou un procès d'intention, l'expression "État national-social" serait la plus adéquate. Le mode de constitution et le cadre d'exercice de l'État social sont en fait, profondément, l'État-nation. Il n'en résulte pas seulement une certaine disparité des politiques sociales nationales en fonction des différences de traditions culturelles et politiques. Plus profondément on peut interpréter la politique de l'État social comme une mobilisation d'une partie des ressources d'une nation pour assurer sa cohérence interne, différente et complémentaire de sa politique étrangère commandée par le fait de tenir sa place dans le concert des nations. (...) On voit déjà que cette inscription de l'État social dans la réalité d'un État-nation soulève de difficiles questions. Quelle peut être, par exemple l'Europe sociale aujourd'hui si les politiques sociales ont toujours été l'émanation des États nations ? »*

¹. H., 24 ans, BEP mécanique, a travaillé longtemps comme manutentionnaire dans un supermarché de nuit et en intérim. Il est actuellement en recherche d'emploi, une sœur caissière, mère agent administratif à la Mairie de Sèvres et père est chauffeur camion pour la Mairie.

². H., 38 ans, CAP, ouvrier municipal, célibataire, sans enfants, Paris.

³. H., 44 ans, sans diplôme, arrêté de l'école en primaire, ouvrier dans un abattoir de volailles, femme ouvrière, remarié, 4 enfants, village du Maine et Loire.

Si le schème « français d'abord » et la proximité d'opinion avec le FN sont mobilisés – de près ou de loin¹ – par un certain nombre d'enquêtés c'est loin d'être le cas de la majorité des enquêtés du cas. Le schème est d'abord plus souvent mobilisé par des artisans, ce qui renvoie vraisemblablement à des conditions du dicible différentes. Parmi les ouvriers enquêtés, la proximité avec l'offre politique frontiste est mise en avant dans des cas assez précis. Elle peut résulter soit d'une socialisation familiale (père engagé dans les guerres de décolonisation par exemple, rapatriés d'Algérie) et/ou d'un contexte écologique, soit encore de statut ouvrier assez spécifique (ouvrier du secteur public par exemple), autant de conditions sociales qu'il faudrait davantage affiner. Mais, quoi qu'il en soit, l'affirmation d'une « solidarité nationale » et la revendication d'égalitarisation des conditions sont loin d'être toujours le symptôme, ni d'un ethos autoritaire, ni d'une attitude xénophobe.

« Moi je veux dire bon je connais des, des gens qui viennent de pays, bah l'ex Yougoslavie, machin qui ont plus de droits qu'une de mes filles qui est bien française quoi. Qui aurait besoin d'aide. Qu'on aide pas mais que d'autres qui là pfff... en profitent. On devrait. On doit l'aider c'est sur mais ma petite fille, enfin ma petite nana a du boulot, qui à 23 ans se retrouve avec 400 euros salaire minimum, enfin demi-salaire parce qu'elle est en maladie crobn c'est pas normal. (...) Ouais ouais mais je peux rien faire pour elle. Je veux dire elle a un demi-salaire, elle a un demi-salaire. Moi je peux pas faire mieux, quoi. Et t'en as d'autres. T'as les exilés politiques à qui on donne de l'argent quoi. J'ai ma maman, elle a même pas 3000 francs, je parle en francs, par mois de retraite. Regarde ce que c'est qu'un RMIste, regarde la proportion d'étrangers qui touchent le RMI. Je vois pas pourquoi ils touchent le RMI. » (Sylvie)

« – Est-ce que vous voyez quelque chose qui influence votre vie... ?
– Non. À part qu'un jour on aura peut être plus de travail, mais bon. Quand on sera remplacé par des polonais. Oui, c'est peut être le seul truc.
– Ça c'est une crainte que vous avez quand même ?
– Bah oui parce que sur la route il n'y a plus que ça. J'ai roulé samedi, il n'y a que ça sur la route. On ne voit plus de français travailler. Ça devrait être interdit d'être payé comme ils sont payés. Ou alors il faut qu'ils soient payés comme nous.
– Vous trouvez que ce n'est pas normal qu'ils roulent sur le territoire français... ?
– En étant payé ce qu'ils sont payés. Tout les hollandais, belges etc. ne prennent que des gens comme ça. Ce sont des lituaniens tout ça. On ne voit que ça sur la route². » (Denis)

4. L'Europe comme rapport ordinaire dans [l'espace public]

Pour les raisons évoquées auparavant, les enquêtés de l'[espace public] sont ceux qui disposent de l'accès aux formes les plus diversifiées d'expériences de l'Europe, mêmes si elles ne sont pas éprouvées « en propre ». Ces expériences mobilisées de façon constante en relation à leur métier « d'opiner », tissent leur point de vue sur l'Europe. Au-delà de ce qui peut s'analyser avant tout comme un rapport au point de vue et à l'opinion, le rapport ordinaire à l'Europe se caractérise par la tendance à s'intéresser aux dimensions

¹. F., une quarantaine d'année, sans diplôme, chef de rayon dans un supermarché, marié (cheminot), deux enfants, Strasbourg.

². H., 43 ans, BEP mécanicien, chauffeur routier, un enfant, Vaucluse.

culturelles, mais surtout institutionnelles et politiques, de l'Europe. Or, l'offre politique européenne est différente, dans sa structure et ses caractéristiques, de l'offre politique ordinaire, c'est-à-dire essentiellement nationale. De ce point de vue, le rapport ordinaire à l'Europe des enquêtés de l'[espace public] s'analyse comme le produit d'un découplage entre une compétence statutaire à laquelle ils se sentent assignés et une compétence technique que la façon dont les institutions européennes se donnent à voir et à connaître interdit la plupart du temps d'exercer.

4.1. Le Territoire du soi comme cadre expérientiel de l'Europe dans [l'espace public]

La constitution de réseaux de sociabilité variés permet aux enquêtés de ce cas d'avoir accès à un stock très diversifié d'expériences de l'Europe à partir desquelles façonner une argumentation et appuyer leur point de vue. Celui-ci mêle des expériences en propre, éprouvées à partir des ressources associées à leur capital culturel (professionnel, médiatique, expert, académique, politique, etc.), ou des expériences par procuration, issues de l'actualité et des médias, mais plus souvent réalisées par les membres composant leurs réseaux de sociabilité. Ils peuvent alors se faire les porte-parole de sans-voix de l'espace public et mobiliser tout à la fois par exemple le schème de l'Europe de la paix, constitué dans des expériences familiales ; l'expérience de l'euro et ses aspects économiques (la baisse du pouvoir d'achat) ou pratiques (les difficultés vécues par les personnes âgées avec les petites pièces) ; la thématique de l'Europe de l'ouverture à propos des expériences réalisées par leurs enfants mais généralisées à la jeunesse, etc.

Mais les expériences de l'Europe constituées à partir du territoire du soi impliquent des formes propres, ici inscrites dans des dimensions culturelles et politiques. Les enquêtés de l'[espace public] se distinguent par leur intérêt plus manifeste pour l'Europe de la culture et surtout pour l'Europe politique ou pour les formes institutionnelles de l'Europe, à laquelle ces enquêtés accordent attention, à l'inverse de tous les autres cas.

« Bon d'une part parce que je me sens bien Européen, je me sens à la fois Français et Européen, et je suis bien attaché à notre continent européen et à la culture européenne. Et ce n'est pas d'hier que l'Europe au niveau culturel, qui est le plus important à mon avis, existe très fortement. Je suis très... très... imprégné de la musique par exemple, de la musique européenne, depuis pas mal de temps déjà les musiciens circulaient¹... » (Philippe)

« C'est aussi une ouverture sur des cultures qui sont un peu cousines, qui sont pas la culture française, mais qui sont proches, et avec qui on a des choses à partager². » (Lucie)

Le territoire du soi implique ainsi de considérer l'Europe à partir de ses formes institutionnelles et idéelles. L'Europe pour les membres de ce cas, et dans la continuité de leur rapport au politique, c'est avant tout des idées, des débats, des opinions politiques. Les questions européennes sont investies, sinon *per se*³, au moins au titre de la prolongation des questions politiques ordinaires.

L'Europe, c'est « Jean Monnet. Donc c'est l'idée originelle d'un projet commun... Après la guerre entre les Français et les Allemands et dans l'optique que cette guerre ne se

¹. H., 60 ans, doctorat, Chercheur, marié, 2 enfants, Paris.

². F., 33 ans, chargée de mission au ministère de l'Agriculture, Ingénieur.

³. Sur les stratégies de distinction auxquelles les questions européennes peuvent donner lieu dans et au sein de ces milieux sociaux, on renvoie à la deuxième partie où cette question sera beaucoup plus largement traitée

reproduise pas. (...) L'idée que moi, contrairement à tous les autres hommes de ma famille, je ne sois pas obligé d'aller taper sur les Allemands je trouve ça plutôt positif. (...) Quand tu me dis à quoi tu penses en premier lieu je pense à ça, en tout cas j'essaye de faire l'effort intellectuel pour ne pas l'oublier » ; « J'ai été plutôt enthousiaste à l'idée d'une monnaie unique (...) Donc, ouais ça, ça a été quelque chose de négatif mais l'idée était quand même bonne. » ; « Moi ce que j'ai trouvé vachement bien c'était l'idée de la construction européenne par cercles concentriques. » ; « L'idée d'élargissement, si tu la regardes est super généreuse, géniale, tout est parfait... Sauf que, c'est impossible à faire en une génération. Donc ça veut dire que ma génération à moi on ne verra pas les bienfaits de l'Europe est ce qu'on est reparti dans l'état où elle était il y a 20 ans. Si tous les 20 ans on ré-augmente, on ré-augmente, on fera pas d'Europe. On fait quoi en fait ? L'absence de frontières douanières. Pas besoin dans ce cas-là d'en faire des montagnes et de penser à Jean Monnet quoi. Si c'est juste un problème de douane, qu'on n'en parle plus de l'Europe quoi. » ; « Une défense commune (...) c'est génial ça comme idée. C'était même une idée bien plus intéressante... À partir du moment où on a une seule l'armée... OK quand tu as une seule monnaie tu ne peux pas te faire la guerre mais quand tu as une seule armée... C'est fini. Au niveau des rapports de force internationaux c'est génial. Moi je suis hyper pour ça. Ce serait une des plus belles idées au niveau européen qui me ré-enthousiasmerait pour l'Europe¹. » (Etienne)

« Ben quand on pense à l'Europe, on pense à l'Europe politique, donc à tous les débats qu'on a été amenés soit à voir ou même à travers des élections². » (Bernard)

« Dans ce cadre-là (la campagne de mobilisation pour le TCE) on avait organisé des débats, des choses comme ça. Bon il y avait Raoul Marc Génart qui est une des personnalités locales du non, qui n'est pas au parti mais qui est à Attac, et qui fait partie de la fondation Copernic et puis surtout qui a beaucoup, beaucoup travaillé sur ces dossiers. Et donc on avait organisé des débats avec lui entre autres, et puis dans les quartiers comme ça simplement, justement s'entretenir avec les gens, savoir... Alors (...) ce qui m'a intéressé dans le débat précisément, (c'est que) les gens qui débattaient étaient obligés de se positionner idéologiquement et ça je trouve que c'est intéressant parce que tu te positionnes (...). Quand tu dis, moi je veux privatiser les services publics ou quand tu dis, moi je ne veux pas les privatiser, tu es obligé de te positionner idéologiquement, que tu le veuilles ou non, même si on nous fait croire que droite, gauche c'est une vieille lune que maintenant ça n'a plus cours, quand même tu es obligé... Bon après aussi ça m'a intéressée aussi le débat qui a eu lieu au sein du parti socialiste entre les sociaux-démocrates et les sociaux libéraux, je trouve ça intéressant parce que là aussi ils étaient un peu obligés d'annoncer leur couleur. Bon alors c'est vrai qu'au sein du PC il n'y a pas eu de débat parce que là c'était clair que vu le caractère profondément capitaliste et néolibéral comme on dit maintenant du traité, c'était évident que si tu te dis communiste tu peux pas apprécier ça, tu peux pas apprécier que l'on remplace les services publics par des services d'intérêt économique général et que l'on te dise ça a fait partie du secteur marchand. Déjà ça en tant que communiste, ça déjà c'est rédhibitoire³. » (Delphine)

¹. H., 32 ans, avocat, père cadre supérieur (IBM), marié (conjointe cadre sup entreprise privée), un enfant, Saint Quentin en Yvelines.

². H., 45 ans, DUT, Cadre supérieur public (informatique), père maçon, marié, conjointe laborantine, 2 enfants, Paris.

³. F., 45 ans, institutrice, militante PC, membre d'ATTAC, mariée, un enfant, Pyrénées-Orientales, - de 10.000 hab.

Les enquêtés de l'espace public s'intéressent aux débats politiques liés à l'Europe et à la couverture des institutions communautaires par les médias. Toutefois, même au sein de cette minorité de citoyens particulièrement intéressée par la politique, rares sont ceux qui sont susceptibles et « capables » de percevoir les spécificités de la politique « européenne », en raison d'une absence d'offre politique constituée par des repères auxquels ils sont habitués. Il nous faut faire alors un détour sur les caractéristiques et la structure de cette offre politique européenne pour comprendre la façon dont elle perturbe la compétence des citoyens politisés, et rend compte de leur rapport ordinaire à l'Europe.

4.2. Rapport au politique et rapport à l'Europe dans le cas [espace public]

L'absence d'offre « habituelle » tient d'abord aux formes prises par l'institutionnalisation d'un centre politique européen, à distance des sociétés et des États nationaux. La première de ces formes est la prise de distance des acteurs communautaires (Commissaires, Directeurs généraux¹, fonctionnaires, parlementaires², etc.) avec tout ce qui peut avoir une connotation « nationale ». Cette mise à distance des appartenances nationales est corrélée à une forme de dépolitisation qui contribue à façonner *l'ethos* des acteurs communautaires européens et constitue la deuxième forme de cette institutionnalisation. Elle est tout autant produite par la distance affichée aux catégories, aux étiquettes et aux labels forgés dans des espaces nationaux qu'au caractère « consensuel » engendré par les interdépendances du jeu institutionnel³. Pour s'imposer dans ces manières à la fois consensuelles et déniées de « faire de la politique⁴ », l'expertise, dès lors, s'est imposée comme le répertoire d'action légitime, ce qui constitue la troisième caractéristique du jeu⁵.

¹. Sur la façon dont au sein du collège des Commissaires, comme dans le « club » plus informel des directeurs généraux de la Commission, les propriétés les plus marquantes nationalement (à commencer par la nationalité ou la langue) sont aussi celles qui s'accompagnent de multiples formes d'autocensure et de dénégation, on renvoie à Georgakakis D., Lassalle M. de, « Les très hauts fonctionnaires de la Commission... », art. cité.

². Afin de documenter comment le caractère pluri-national des enjeux défendus, le multilinguisme, ou la distance avec des postures trop marquées nationalement font partie des manières légitimes requises par l'enceinte de l'Assemblée parlementaire européenne pour s'assurer la conquête des trophées de l'institution, et comment la capacité de conviction des députés est alors indexée à la mobilisation d'arguments qui sont tout à la fois dénationalisés et dépolitisés, voir Beauvallet W., Michon S., « L'institutionnalisation inachevée du Parlement européen. Hétérogénéité nationale, spécialisation du recrutement, et autonomisation », *Politix*, 89, 2010, p. 147-172 ; « Des eurodéputés experts. Sociologie d'une illusion bien fondée », *Cultures et Conflits*, 84, 2012.

³. Cette dépolitisation qui contribue à façonner *l'ethos* du fonctionnaire européen et ses pratiques de travail (Robert C., « L'impossible modèle social européen », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, 166-167, 2007), construit aussi celui des parlementaires européens (cf. Costa O, « Le parlement européen dans le système décisionnel de l'Union européenne : la puissance au prix de l'illisibilité », *Politique européenne*, 28, 2009). Les pratiques au sein des groupes de travail du Conseil ou de la Commission sont marquées par ces mêmes logiques de confiance mutuelle, de coopération et de réciprocité ou ces réflexes de coordination et d'évitement du conflit. Cf. Juncos A., Pomorka K., « Playing the Brussels Game: Strategic socialisation in the CFSP Council working Groups », *EIOLP*, 10, 2006.

⁴. Robert C., « L'impossible modèle social européen », art. cité.

⁵. La figure du « technocrate », construite dans l'opposition aux États-membres, s'est inscrite dans la valorisation du capital d'expertise et du capital intellectuel de ses membres (cf. Georgakakis D., « Les réalités d'un mythe : figure de l'eurocrate et institutionnalisation de l'Europe politique », in Dulong D., Dubois V., dir., *La question technocratique*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1999). Au sein du Parlement européen, la technicisation des pratiques d'Assemblée, la spécialisation des acteurs, la mise en avant de la compétence technique et de l'expertise, sont des caractéristiques structurantes. C'est également la prégnance de la culture du consensus et la légitimité

Tout ceci constitue donc un ensemble de pratiques, distinctes de celles qui ont cours dans les univers politiques familiers aux citoyens politisés ou intéressés par la politique. Habitué à une offre portée par des organisations politiques, proposant des visions du monde distinctes, incarnées par des leaders et réaffirmées ponctuellement lors des campagnes qui permettent débats et affrontements, les citoyens politisés sont confrontés à des formes politiques et institutionnelles proprement illisibles (« *un – autre – monde, quoi* »).

« Ensuite, il y a des clivages entre les différents pays. La gauche française n'a rien à voir avec la gauche anglaise, n'a rien à voir avec la gauche allemande. Donc le regroupement des partis au sein de... Alors, c'est peut-être une question de temps, ça. Ça va se faire. Mais on est encore loin de ça¹. » (Luc)

« Quand on s'intéresse à la vie politique française, j'sais pas des fois je regarde la chaîne parlementaire sur le satellite. Toute cette énergie, on a l'impression que c'est ça qui gère la France, qui participe à sa gestion avec le gouvernement et tout ça, alors à quoi ça sert l'Europe ? Je sais pas il y a quelques chose qui m'échappe là dedans, je me demande comment il y a du boulot pour un an de sessions et de débats à Strasbourg, mais qu'est ce qu'ils font ces gens là, je me le demande ? (...) bon je sais pas franchement je peux pas répondre, pour moi c'est une usine à gaz, avec des commissions, des sous commissions et le résultat c'est quoi ? Je sais pas, peut être qu'il leur faut un an pour statuer comment il faut cultiver les céréales en Europe, ça donne l'impression d'être tellement technique que ça me dépasse quoi. Qu'est-ce qu'ils peuvent bien faire tous ces gens, plus Bruxelles, c'est un monde quoi. J'ai l'impression que si demain, (...) d'un coup de baguette magique pof !, quelqu'un faisait disparaître le parlement de Strasbourg et tout ça, j'ai l'impression que ma vie serait exactement la même, que rien ne changerait, que je m'alimenterais pareil, que j'aurais ma voiture, que j'irais faire les courses, que j'irais chanter dans un concert. J'ai l'impression que ça sert à rien². » (Maxime)

En outre, s'il existe bien un « agenda politique européen³ », celui-ci ne fait jamais l'objet d'aucune activité de courtage politique auprès des citoyens qui nécessiterait de donner à voir, de diffuser, d'expliquer ou de justifier ces pratiques. Les seules occasions de rencontres entre les acteurs de ce champ politique européen et les citoyens ordinaires sont en effet des élections européennes qui se caractérisent par leur caractère de « second ordre », inscrites dans des cadres nationaux. Surtout, elles ne désignent qu'une fraction des acteurs communautaires, à l'issue d'un processus de constitution de liste dans lequel les états-majors partisans jouent un rôle déterminant⁴. Ainsi le courtage politique auprès des citoyens ne s'impose pas comme une nécessité dans cet univers institutionnel.

accordée au registre de l'argumentation scientifique qui – associée au partage d'une culture scientifique ou professionnelle transcendant les intérêts nationaux – caractérise les comités. Les enquêtes soulignent ainsi le rôle de l'expertise et l'autorité de l'argumentation, y compris dans des enceintes de « négociations » politiques. Cf. Hauray B., *L'Europe du médicament. Politique, expertise, intérêts privés*, Paris Presse de Sciences-Po, 2006.

¹. H., 30 ans, deux DEA, avocat pénaliste, conjointe UNESCO, Paris.

². H., 55 ans, bac, gîte rural et musicien, père VRP, village, Pyrénées Orientales.

³. Muller P., *Politiques publiques en Europe*, Paris, l'Harmattan, 1995.

⁴. Rozenberg O., « L'influence du Parlement européen et l'indifférence de ses électeurs : une corrélation fallacieuse ? », *Politique Européenne*, 28, 2009.

« On ne les voit plus. Il n'y a pas de compte rendu, il n'y a rien, il n'y a pas de contact avec la population. Paris, c'est à six heures de Bruxelles. De ce point de vue-là, je pense qu'il y a un réel déficit. Peut-être de communication, j'en sais rien, mais il y a aussi un décalage¹. »
(Luc)

Nombre d'enquêtés de [l'espace public] fustigent cette invisibilité du personnel et des institutions politiques communautaires, opposée à la matérialité de leurs homologues nationaux que l'on peut nommer, classer, connaître et reconnaître et qui servent de repères pratiques et ordinaires dans le monde des citoyens politisés.

« Tu sais quand tu m'as dit que tu voulais faire cet entretien, je me suis dit quand même faut que je sache le nom du président du Parlement Européen... Bah dis toi au boulot, personne ! Personne n'a pu me le dire, aussi bien les psychiatres, les médecins ou le jardinier... les gens n'en savent rien et s'en foutent². » (Nadine)

« On a un gouvernement européen, on ne le connaît pas. (...). On connaît le gouvernement français, le ministre de la santé, on sait comment il s'appelle, on sait ce qu'il fait à peu près. Il y a une Commission Européenne, on ne la connaît pas, on ne sait pas qui la dirige³. »
(Laurent)

L'Europe des institutions est parfois décrite par ces enquêtés comme abstraite. Lorsqu'elle est figurée, c'est davantage sous formes de symbole (le drapeau) ou d'objets matériels (des bâtiments, des salles) qu'au travers de professionnels identifiés de la politique, voire d'institutions qui « leurs parleraient ».

« Ben c'est bête. Le premier mot, quand tu dis "Europe", c'est le drapeau... C'est les symboles. Mais j'veux dire euh... Bruxelles euh... La Commission, les institutions, le quartier européen, euh... Ouais, ces grandes institutions. Toutes ces nationalités qui se croisent. Enfin, j'vois les salles (...) Le Parlement, je connais pas. Je pense aux salles de la Commission⁴. » (Lucie)

« [On dit Bruxelles]... Mais ça représente rien pour les gens, (...) on ne suit pas au quotidien la vie de... de cette dimension-là de l'Europe... En France, on entend le Conseil des Ministres (...) Tel ministre, a présenté au Conseil des Ministres telle chose ou... (...) on a débattu de tel problème... Pour l'Europe, j'ai l'impression qu'on nous dit pas ça⁵. »
(Martine)

« Mais on voit toujours ça exclusivement du côté français quoi. Et même dans la presse il n'y a pas de parti pris européen... c'est toujours la France dans l'Europe et les décisions européennes en quoi ça va contraindre la France. Et je trouve que c'est la faute de la presse mais c'est aussi la faute de l'Europe parce que l'Europe... pour les trois quart des gens, et en partie pour moi, c'est une nébuleuse⁶. » (Renaud)

¹ H., 30 ans, DEA droit, avocat en droit pénal, Paris.

² F., 47 ans, éducatrice spécialisée, diplôme professionnel, divorcée, deux enfants, Strasbourg.

³ H., 45 ans, patron boulanger, père agriculteur, socialisation politique familiale, divorcé, un enfant, port de pêche.

⁴ F., 33 ans, chargée de mission au ministère de l'Agriculture, Ingénieur, père fonctionnaire, Paris.

⁵ F., 50 ans, éducatrice, diplôme spécialisé, marié, concubin musicien, banlieue parisienne.

⁶ H., 25 ans, étudiant école de journalisme, mère professeur, Strasbourg.

Ce que permet de souligner ce dernier extrait d'entretien, c'est que cet univers institutionnel, ce monde « hors-sol », structure également les rôles professionnels des « passeurs d'Europe », contribuant au renforcement du sentiment d'étrangeté qui le caractérise aux yeux des citoyens politisés. Si les journalistes évoquent ainsi leurs difficultés à mettre en scène un jeu « dont le personnel politique est inconnu, marqué par une absence de symbolique politique, adossés à des mécanismes relativement originaux par rapport à la répartition de pouvoirs au niveau national, et dont les débats et les enjeux sont tenus pour ésotériques », ces difficultés tiennent aussi à la proximité au centre politique européen de ceux qui endossent un rôle de *passer* entre les niveaux nationaux et européen. Le suivi médiatique des activités de l'UE¹ a en effet donné naissance à un journalisme d'institution et à l'instauration progressive d'un rôle de journaliste symétriquement expert, technicien, dépolitisé – Au sens où les options idéologiques des politiques conduites ne peuvent être des informations pertinentes qui mériteraient d'être livrées aux lecteurs – davantage préoccupés par les politiques communautaires que par la politique communautaire, et qui partagent les mêmes catégories d'entendement que les hauts fonctionnaires européens. Ils sont décrits comme participant d'un entre-soi bruxellois, représentant « ceux qui en sont », confrontés à la méconnaissance et au provincialisme de leurs interlocuteurs restés « désespérément nationaux », et éprouvant des difficultés à traduire les jeux politiques européens dans des langues vernaculaires qu'ils ne pratiquent plus².

Cet « entre soi » est également celui des acteurs qui revendiquent d'incarner la « société civile » européenne, et qui ont pour partie fondé leur légitimité sur une activité de représentation des citoyens ordinaires. Ces représentants à Bruxelles jouent cependant davantage un rôle de *gatekeepers* et de source d'information de la Commission, que de médiateurs. Leur légitimité tient finalement moins à leurs rapports avec les sociétés nationales, qu'à leur statut d'interlocuteur des institutions européennes³. Comme le montre Hélène Michel, cette manière spécifique de représenter des intérêts se conquiert en effet par une forme de permanence⁴, par l'apprentissage de pratiques de consultation privilégiées par la Commission, et par la maîtrise de savoir faire techniques⁵. Ceux-ci priment sur des compétences et des types de légitimité faisant appel au nombre⁶. Enfin le travail d'euphémisation et de neutralisation du langage politique, la valorisation de l'expertise ou de la capacité au compromis, irriguent également la construction du rôle de ceux qui se projettent dans les arènes européennes au sein des organisations nationales de défense des travailleurs⁷.

¹. Garcia D., Le Torrec V., dir., *L'Union européenne et les médias : regards croisés sur l'information européenne*, Paris, L'Harmattan, 2003.

². Baisnée O., « En être ou pas. Les logiques de l'entre-soi à Bruxelles », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 166-167, 2007, p. 110-121.

³. Guiraudon V., « L'espace sociopolitique européen, un champ en friche ? », *Cultures et Conflits*, 38-39, *Sociologie de l'Europe*, 2000.

⁴. Courty G., Michel H., « Groupes d'intérêt et lobbyistes dans l'espace politique européen : des permanents de l'eurocratie », in Georgakakis D., dir., *Le champ de l'eurocratie*, op. cit., p. 213-239.

⁵. Savoir-faire pratiques liés à des exercices spécifiques comme ceux du *position paper*; suivi de la législation (*monitoring*), discussion de textes lors des réunions des groupes de travail ; négociation, etc.

⁶. Michel H., « Les groupes d'intérêts et la consultation sur le Livre Blanc : objectivation et institutionnalisation de la société civile », in Georgakakis D., Lassalle M. de, dir., *La nouvelle gouvernance*, op. cit.

⁷. Wagner A.-C., *Vers une Europe syndicale : une enquête sur la Confédération Européenne des Syndicats*, Bellecombes-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2005.

Ceci ne signifie pas que les citoyens européens soient absents des préoccupations des institutions européennes. Dès les prémises de la construction européenne la question du soutien diffus s'est posée au sein de l'UE¹, et a contribué à la production d'instruments de mesures et de formes d'objectivation, au premier rang desquels l'Eurobaromètre. Les revers électoraux enregistrés à partir des années 1990, les critiques adressées par les opposants à l'Europe dans les arènes publiques qui commencent à émerger et à se structurer après Maastricht, transforment la stratégie de communication institutionnelle de la Commission. Celle-ci est désormais axée sur la mise en scène de la proximité de l'UE et repose sur l'affichage d'une plus grande accessibilité de l'information européenne, notamment électronique, et sur la (dé) monstration d'une Europe « à l'écoute des citoyens ». Ce renouvellement s'accompagne de la promotion de la nouvelle « gouvernance européenne »², visant à s'appuyer sur une société civile, pensée comme substitut aux formes plus traditionnelles du lien et de la représentation politiques³. Ce que permet de saisir en creux cette politique de communication, c'est une figure du « citoyen européen » éduqué au point d'être proche de l'expert, susceptible de comprendre les enjeux de l'intérêt communautaire (i. e. dépourvu de, ou à distance de, préférences trop nationales⁴ ou politiques), post-matérialiste, doté de solides dispositions éthiques au consensus, raisonnable, voire rationnel, et parlant anglais, en bref des dispositions homologues à celles requises⁵ pour agir de façon pertinente dans l'espace communautaire. Cette figure idéale du « citoyen européen » se donne à voir dans la politique de communication et au-delà, dans les manières d'évaluer les demandes des publics cibles (généralisation du sondage ou de l'enquête par questionnaire), dans les façons de « faire campagne » (cf. l'envoi à l'ensemble des populations concernées du Traité constitutionnel européen lors de la campagne référendaire de 2005), dans la production des « commentaires savants » qui ont précédé ou suivi les campagnes référendaires⁶, ou enfin dans les questions adressées par les eurobaromètres aux citoyens de l'Europe sur leur « degré de confiance dans les institutions européennes⁷ ».

Ceci donne lieu à des formes particulièrement aigües dans le cas [espace public] d'un sentiment de « dignité bafouée⁸ » lisible dans les jugements portés sur cette forme de communication politique incompréhensible donnant à nombre de nos interlocuteurs, le sentiment d'avoir été pris pour des « idiots » au moment du referendum.

« J'ai voté non. Après maintes hésitations mais... Justement... parce que à un moment donné, j'ai failli me faire avoir par le chantage, quoi... heu... (Ton répréhensif) "Alors

¹. Aldrin Ph., Utard J.-M., « La résistible politique de communication », halshs-00512272, version 1 – 30 Aug 2010.

². Georgakakis D., Lassalle M. de, dir., *La nouvelle gouvernance*, op. cit.

³. Michel H., « La "société civile" dans la "gouvernance européenne". Éléments pour une sociologie d'une catégorie politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 166-167, 2007 ; Michel H., « Les groupes d'intérêts... », art. cité ; Weisbein J., « Instaurer la société civile européenne : la contribution des mouvements fédéralistes. L'expérience du forum permanent de la société civile », in Georgakakis D., Lassalle M. de, dir., *La nouvelle gouvernance*, op. cit.

⁴. Pour des traductions académiques de ce post-nationalisme voir les travaux de J.-M. Ferry ou J. Habermas.

⁵. Voir à ce propos le papier de Michon S., Hubé N., Méon J.-M., « Quand l'Europe mobilise », in Gaxie D. et al., dir., *L'Europe des européens*, op. cit., p. 253-278.

⁶. Lehingue P., « Le Non français... », art. cité

⁷. Sur le caractère « incongru » de ces questions voir les papiers de Ph. Aldrin sur l'Eurobaromètre, art. cité, et celui de M. Rambour et al. sur les « effets d'information », art. cité.

⁸. Lehingue P., « Faut-il des compétences spécifiques pour parler d'Europe ? », in Gaxie D. et al., dir., *L'Europe des européens*, op. cit., p 175-188.

attention, hein, quand même, si vous votez non, c'est pas bien du tout. Vous n'êtes pas une bonne européenne très gentille". J'ai dit non... (...) ! Non ! Pour la malbonnêteté de la démarche, je trouve... (...). On a essayé de nous faire passer des choses dans... dans un lot, quoi ! Comme si c'était un camelot qui nous vendait... heu... sa râpe à fromage (...) Voilà, donc la râpe à fromage, puis la râpe à légumes et puis... et puis dans le lot on avait un tire-bouchon !... L'Europe, la construction de l'Europe, c'est... c'est pas fait par des camelots¹ ! » (Martine)

« *Mal informée ça c'est clair ! C'est ce que je te disais l'autre fois (quand je lui ai demandé de participer à l'entretien sur l'Europe) on sait pas ce que c'est vraiment ! On nous dit de voter pour, de voter contre, on nous parle de projets de lois, de ceci de cela, un projet de loi on nous le résume en une phrase, par forcément objective en plus, pas forcément la même suivant les personnes chez qui on l'entend... non vraiment c'est trop complexe².* » (Nadine)

« *C'est fou qu'on soit pas capable d'offrir une constitution qui soit compréhensible et lisible par tous les citoyens, moi je trouve que déjà ça, ça suffit à te faire voter non à la constitution... quand tu peux pas la comprendre... encore quand t'es un technocrate tu peux un peu... et encore... ils ont chacun leur spécialité, leur secteur³.* » (Matthieu)

Pour finir enfin, il faut noter qu'à l'absence de personnification ou d'incarnation par ses promoteurs, s'ajoute une absence d'encastrement dans les espaces publics nationaux qui freine l'apparition d'une offre politique sur l'Europe dans les espaces nationaux (notamment en France). Des travaux sur les partis politiques ont montré qu'aucun parti politique de gouvernement – en tous cas au sein des membres « fondateurs » – ne pouvait risquer son crédit politique en endossant trop manifestement une posture susceptible d'être lue comme euro-critique⁴. Les critiques de l'Europe sont donc laissées aux organisations politiques plus marginales. Dans le même sens, des auteurs ont souligné le travail alternatif de *défausse* et de promotion des enjeux européens par des élites nationales, en fonction des conjonctures, ou pointé la résistance des professionnels de la politique dans les États membres, qui n'entendent pas laisser à l'Europe des réalisations susceptibles d'être revendiquées pour leur compte, tout en se mobilisant pour capter des fonds communautaires⁵. Cette participation aux jeux européens qui ne s'accompagne d'aucune reconnaissance nationale ou locale de l'Europe, ne favorise pas sa présence dans des contextes politiques ordinaires. Ceci est enfin renforcé par les caractéristiques militantes des *mouvements européens*, qui rejouent les caractéristiques de l'espace central communautaire (élitisme, entre soi, etc.) et qui ne contribuent pas à favoriser les occasions de rencontres entre Bruxelles et les sociétés locales au sein desquelles ces mouvements s'inscrivent⁶. L'invisibilité de l'offre suppose donc qu'à la compétence politique ordinaire,

¹. F., 50 ans, DU, éducatrice, divorcée, 3 enfants, catholique de gauche, père conseiller fiscal et juridique, militantisme associatif, Strasbourg.

². F., 47 ans, éducatrice spécialisée, diplôme professionnel.

³. H., 24 ans, étudiant en mathématiques, père styliste.

⁴. Fertikh K., Hù G., Juhem P., « L'expression des résistances à l'Europe dans les partis socialistes et sociaux-démocrates en France et en Allemagne », Communication au Congrès de l'AFSP, 2007.

⁵. Schmidt V., « Trapped by Their Ideas: French Elites' Discourses of European Integration and Globalization », *Journal of European Public Policy*, 14(7), 2007.

⁶. Weisbein J., « Des mobilisations sous (inter) dépendance. Une approche configurationnelle du militantisme fédéraliste en Europe », in Cohen A., Lacroix B., Riutort P., dir., *Les formes de l'activité politique. Éléments d'analyse*

s'ajoute une expérience « en propre » des institutions communautaires. Celle-ci peut être intellectuelle, liée à une activité professionnelle et/ou politique de « représentation » dans un parti, un syndicat, une organisation professionnelle, mais elle tire son efficacité de l'accès à un monde qui ne se donne pas à voir dans des contextes ordinaires. Certains des enquêtés du cas ont en commun une expérience personnelle des institutions européennes qui permet à l'Europe des institutions de s'incarner à leurs yeux, même si, à l'image de la jeune militante verte qui compare le niveau européen à ce qui se passe « *en vrai* », cette expérience est toujours un peu plus déréalisée que celles des institutions nationales ou locales.

Amelia est une jeune diplômée de M2, qui entretient une familiarité scolaire avec l'UE : elle a pu bénéficier d'une expérience Erasmus et d'enseignements sur l'Europe au cours d'une scolarité qui lui a permis de visiter des institutions (à Luxembourg, Bruxelles et Strasbourg) et de consacrer son mémoire de master à la question de *l'UE et l'environnement*. Cette familiarité à l'Europe des institutions est réactivée par des contacts familiaux (certains membres de sa famille travaillent dans les institutions européennes) et renforcée par une activité politique (elle est militante chez les Verts, dont elle a été la représentante au Conseil régional des jeunes à Nantes). « *Ça peut être aussi une nouvelle manière de faire de la démocratie ; quand on parle de lobbys dans l'UE, auprès de Bruxelles – des lobbys des grandes entreprises, etc. Mais il y a aussi beaucoup de lobbys d'associations environnementales – des gens qui sont à Bruxelles, et qui sont là pour faire du lobbying, pour essayer d'influencer les directives qui vont être prises... pour moi, c'est aussi une autre forme de démocratie, qui marche peut-être bien. (...) Les fédérations, c'est des associations de citoyens – donc c'est aussi un autre moyen de s'exprimer. Le rapport de forces, il se fait pareil, dans ce genre de négociation ou dans ce genre de lobbying qu'en vrai... ça se passe à un autre niveau, c'est tout.* » Christian est universitaire, cadre au bureau politique du SNES durant une dizaine d'années et qui a développé une connaissance en propre des institutions, ayant été conduit à s'opposer à la « politique » de la Commission dans le cadre de son activité syndicale. « *Ça a toujours été une bande de technocrates de la Commission européenne qui décident, et puis voilà. Un petit pas en avant, ça a été le Parlement européen. Mais il a tellement peu de pouvoir. Alors que c'est lui qui devrait diriger. C'est lui. C'est un système, je dirais, complètement féodal, où tu as quelques seigneurs de la Commission européenne qui dirigent et qui sont contrôlés par rien du tout. Rien parce que le contrôle par le Parlement européen, c'est rien¹.* »

Ce qu'exprime nombre d'enquêtés de l'[espace public] c'est à quel point l'Europe en conjoncture ordinaire introduit une dissociation entre leur compétence statutaire (« *J'estime que je fais partie dans les couches de la société des gens qui sont les plus informées, peut être par goût, à cause de mon passé.* ») et la faiblesse de leur compétence technique sur l'Europe qui les prive de la possibilité de l'exercer (« *Ça donne pas envie de s'y intéresser* »). Nombre d'entretiens permettent ainsi de mettre en exergue l'anxiété, l'incertitude, l'incompréhension voire l'indignation des enquêtés de l'[espace public] devant cette absence d'offre qui, les privant de compétence technique, interdit, ou rend plus difficile l'exercice de leur compétence statutaire.

sociologique (18e-20e siècles), Paris, PUF, 2006 ; *a contrario*, voir Sawicki F., *Les réseaux du parti socialiste. Sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997.

¹. H., 50 ans, Beaux Arts, DEA, professeur aux Beaux arts, militant Snés-sup, marié (conjointe enseignante) deux enfants.

On est conduit à réévaluer alors les causes de l'enthousiasme citoyen de ceux qui, confrontés à la crise de leur compétence, retrouvent dans des conjonctures de forte mobilisation politique, comme au moment du référendum sur le TCE, une opportunité, une occasion et des arguments, susceptibles de renouer compétence statutaire et compétence technique. « *Le sentiment, rarement aussi partagé, de débats, discussions ou disputes qui traversaient (et parfois déchiraient) les groupes primaires (cercles familiaux, amicaux, professionnels, etc.) (...) propriétés singulières (et littéralement exceptionnelles) du scrutin de mars 2005*¹ » s'explique ainsi, certes par le degré de politisation de la campagne pour le référendum², mais sans doute aussi parce que ce degré de politisation permettait (enfin) à des citoyens politisés d'opiner sur un thème qui dans les conjonctures plus ordinaires les voit assez dépourvus de ressources, de références et de repères.

« Alors, j'ai commencé à lire le texte euh dans quel ordre ? j'ai du avoir des extraits avant le texte lui-même, alors soit sur internet, soit sur papier. Après je suis allé à certains articles directement, sur des articles assez ciblés, qui me parlaient vraiment, sur lesquels on avait pointé... bon, mes opinions font que j'ai été regardé plus précisément certains aspects plutôt que d'autres. J'ai essayé d'élargir pour voir si la lecture n'était pas... bon, elle est forcément orientée mais... je ne suis pas sûr que quelqu'un ait dit oui à tout le traité ou non à tout le traité. Mais il y a quelques articles que je trouvais très important³. » (Bernard)

« Mais oui, c'est toujours c'est l'idée... Où en est-on en France dans nos choix politiques ? Et c'est vrai, on doit le reconnaître, ce débat sur la constitution il a permis... Tout le monde en parlait quoi. Je pense que ce débat a été bien réussi en France, c'était un débat de bien plus belle qualité qu'au niveau de Maastricht... J'ai eu le sentiment que comme moi les gens sont passés du oui ou non du non au oui... Peut-être parce que je suis plus vieux mais moi à l'époque quand on a voté pour Maastricht tous les jeunes, mais tous les jeunes, étaient pour le oui... Alors que là j'avais quand même le sentiment que c'était partagé quoi⁴. » (Etienne)

« Oui ça m'a intéressé. Il y a un débat, le premier débat. Surtout ce qui m'a paru très frappant c'est que j'entende parler de gens qui disaient voter "oui" ou "non" que à moins que ce soit Le Pen ou De Villiers, par moment, j'étais un peu dans la situation : "C'est le dernier qui a parlé qui a raison". Je trouvais qu'il y avait vraiment des points de vue intéressants et convaincants des partisans du "oui" ou du "non". Il y avait notamment, mais vachement avant le référendum, un an ou six mois avant, il y avait eu débat à la TV, avec que des gens du PS. Il y avait d'un côté Moscovici, [hésitante] Kouchner, qui défendaient le "oui", et de l'autre côté Montebourg et Manuel Valls qui défendaient le "non", et en fait c'était super intéressant parce que... C'est là-dessus que je me suis... c'est ce que je disais

¹. Lehingue P., « Le Non français au traité constitutionnel européen (mai 2005) », art. cité, p. 18.

². « *La simplicité au moins apparente du choix, la dramatisation des enjeux, le climat d'incertitude entretenu sur l'issue du vote, l'idée (si souvent proclamée et souvent si peu crédible) que "chaque voix compte", et qu'en tout cas "tout n'est pas déjà joué", l'investissement maximal des forces politiques et la division personnalisée au plus haut niveau de certaines d'entre elles (PS), l'intensité du travail de mobilisation et d'intéressement (blogs et sites Internet, comités locaux) à des enjeux, qui, par leur mise en forme juridique, semblaient notoirement ésotériques* » (ibid.).

³. H., 45 ans, DUT, Cadre supérieur public (informatique), père DUT maçon, marié, conjointe laborantine, 2 enfants, Paris.

⁴. H., 32 ans, avocat, père cadre supérieur (IBM), marié (conjointe cadre sup entreprise privée), un enfant, Saint Quentin en Yvelines.

toute à l'heure, c'est qu'au bout du compte, j'avais l'impression de pouvoir être d'accord avec les deux positions mais que j'avais l'impression que le "non" était un arrêt des choses et que c'est pas ça qui allait nous aider à construire l'Europe.

J'écoute beaucoup la radio, le matin donc j'ai beaucoup écouté. C'est vrai que j'ai suivi quelques débats à la TV. Et puis en presse, j'ai lu beaucoup de trucs dans Le Monde, enfin beaucoup, je vais pas me la péter non plus, mais, euh. (...) Sur la période qui a précédée, je pense que j'écoutais la radio tout les jours, je regardais un débat une fois par semaine et je lisais trois articles [sur la constitution] au moins par semaine dans les journaux. » (Michèle)

Toutefois ces moments de politisation *one shot* ne produisent pas d'effet de socialisation continue. Plus largement, l'absence d'actualité politique¹ européenne et d'agenda médiatique européen récurrent grève toute forme de « socialisation continue » spécifique à l'Europe, régulièrement alimentée par des rites et des événements, y compris pour ceux des enquêtés qui se disent intéressés par la politique et qui suivent quotidiennement l'actualité. Lorsque les citoyens interrogés évoquent des conjonctures de mobilisation – comme Maastricht, le Traité constitutionnel, les campagnes d'adhésion dans les nouveaux pays – ils soulignent fréquemment leur caractère très occasionnel et l'oubli de ce qui les a parfois très intensément mobilisés. On trouve des traces nombreuses de cet « oubli » sur la mobilisation liée à la campagne référendaire par exemple, comme le regrette la jeune des Verts déjà citée : « *Il y a eu un vrai élan, (...) là, il n'y a plus rien.* » C'est ce que déplore également une administratrice du Sénat : « *L'Union européenne ne figure nulle part ou quasiment (dans la campagne présidentielle et législative de 2007)... Alors qu'y a deux, ans on s'enflammait* » ; « *J'sais pas, j'me souviens plus... Je me souviens pas du tout, ça m'a vraiment pas marqué. Sur le moment j'avais lu le traité, je m'étais renseigné, on a fait des fêtes. (...) Et je trouvais ça vraiment bien. Et je me souviens de rien. Je me souviens de rien, j'm'en rends compte avec vous. C'est un peu angoissant².* » (Aurélia)

« Oui, oui, j'avais même récupéré une constitution. Je suivais pas mal les débats mais... j'avoue d'un autre côté j'étais bien à fond dedans mais ça fait un moment... je sais pas trop ce qu'il m'en reste³. » (Matthieu)

À l'inverse de nombreux enquêtés dans d'autres univers sociaux, ces enquêtés ne présupposent pas – ou ne peuvent avouer qu'ils présupposent – un niveau de complexité plus important de « l'Europe des institutions ». Leur degré de compétence politique – réelle ou statutaire – les autorise à penser qu'ils sont susceptibles de maîtriser celle-ci, ou les oblige à faire « comme si » ils la maîtrisaient. Ils savent que des institutions existent, et qu'ils devraient les connaître, sur le mode ordinaire qui est celui qui fonde leur rapport aux choses politiques en général. De ce fait, ils peuvent regretter qu'elles ne « viennent » pas à eux :

« J'avoue que je ne me donne pas beaucoup de peine pour chercher. Je devrais à notre niveau socio-éduco-culturel connaître beaucoup mieux le fonctionnement de l'Europe, que je ne le

¹. Hubé N., *Décrocher la « Une ». Le choix des titres de première page de la presse quotidienne en France et en Allemagne (1945-2005)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2008.

². F., 25 ans, administratrice au Sénat, Sc. po. Paris.

³. H., 24 ans, étudiant en licence de mathématiques, relativement intéressé par la politique.

connais. Mais je cherche pas particulièrement à le connaître. En principe ça devrait être dans l'air et je devrais l'avoir absorbé. (...) Je pense que ce sont des informations qui devraient être, qui devraient faire partie de ce qu'on sait. Vous savez il y a 50, non 75 ans, les notions de psychologie infantiles étaient inconnues. Aujourd'hui tout le monde a des notions. Sans avoir fait de la psycho. Et je pense que ce savoir (sur l'Europe) aurait du être aussi... (...) Il devrait faire partie de l'entourage. Ça devrait être des choses que nous on connaît. (...) Enfin on sait à peu près quand même comment marche le système français. Quel est le rôle du Sénat, quel est le rôle de la chambre, enfin des choses comme ça. (...) Je ne sais pas si c'est plus compliqué [pour l'Europe] mais je connais moins bien. (...) Les informations ne viennent pas de la même façon. Les informations ne viennent pas toutes seules¹. » (Sarah)

« Justement, pour moi ça fait parti des choses qu'on devrait nous expliquer : "Qu'est-ce qu'ils foutent ?" Ya un problème sur les rouages car on comprend que c'est compliqué mais en plus, on peut être de gauche en France mais au niveau européen on va s'associer avec les libéraux allemand, pour faire voter tel truc. Mais qu'est-ce qu'ils votent, qu'est-ce qu'ils font ? Vous êtes au courant vous ? Qu'est-ce qu'ils ont voté depuis juin ? Ces gens-là ils gagnent du fric, on les paye. Non vraiment aujourd'hui c'est mal barré². » (Vincent)

« Parce que justement après on nous demande de voter sur des choses importantes et finalement on ne sait pas, on ne sait pas pourquoi on vote parce qu'on n'est pas assez informé. On devrait avoir même à la télévision des spots presque tous les jours sur l'Europe. Parce que quand on nous parle par exemple du tri sélectif ou de choses comme ça, encore on n'en parle pas assez, mais je veux dire même quand on fait de la pub, on devrait avoir plus de pub euro... Enfin dans la pub, ça devrait passer dans la pub ça devrait faire partie de la pub³. » (Béatrice)

« Déficit démocratique ? je parlerais plutôt de déficit pédagogique au niveau des explications des enjeux essentiels de la construction européenne : rien n'est véritablement clair dans les débats et le rôle des médias et des politiques n'ont fait que brouiller le jeu, comme par exemple lors du referendum ou même sur la directive Bolkestein. (...) Maintenant si la question est "Est-ce qu'on est normalement informé ?", je dirais non, il faut peut-être rechercher quand même beaucoup l'information et c'est vrai qu'on ne sait pas trop ce qui se passe à Bruxelles, c'est vrai qu'on est... Alors si on dit... Si dans votre question, l'Europe c'est, disons, la construction européenne, l'Europe de Bruxelles pour parler bref, je m'intéresse à ce qui s'y passe mais c'est vrai qu'il faut chercher un peu pour le savoir⁴. » (Philippe)

On trouve exprimé dans ces entretiens toute une série d'évidences propres à la modélisation [espace public] que peuplent les agents sociaux durablement scolarisés et qui occupent des positions sociales élevées liées à ce niveau de scolarisation. Il est intéressant également de souligner le lexique du droit à, ou du devoir de, qu'emprunte cette enquête (en principe, je devrais, ça devrait, elles devraient, on devrait). Si les citoyens compétents

¹. F., 69 ans, diplôme en « Affaires publiques » (Harvard), inactive, mari médecin, 1 enfant, Paris

². H., 65 ans, bac, Cadre sup bancaire à la retraite, célibataire, Paris.

³. F, 50 ans, cadre sup. de la fonction publique, pas d'autres indications, Paris.

⁴. H., 65 ans, doctorat, Chercheur, retraité, marié, 2 enfants, Paris.

sont assignés à la compétence (et ont le devoir de s'informer) les institutions de l'espace public doivent nourrir cette compétence statutaire en diffusant les compétences techniques qui permettent de l'exercer. « L'Europe » permet de souligner à quel point « être compétent politiquement » est un attribut statutaire auquel sont assignées les « classes cultivées » ; tout et autant qu'elles le revendiquent, l'attente « sociale » à leur endroit favorisant la revendication d'une demande pédagogique de la part des institutions.

5. L'Europe comme rapport ordinaire dans le [marché]

Dans ce dernier cas enfin, c'est dans un cadre internationalisé – celui du grand marché économique – que l'Europe acquiert une matérialité. Ce caractère concret de l'Europe n'implique pas pour autant un quelconque intérêt pour les institutions européennes qui sont tout aussi dénigrées, dans un rapport là encore assez continué, que les institutions nationales. Toutefois les enquêtés du [marché] s'appuient sur l'Europe, positivement identifiée au marché, pour prophétiser la disparition de l'État, identifié au politique. L'Europe, ou la construction d'un marché unique, permet de penser le dépassement de l'État, remis en cause dans son rôle, sa substance et sa matérialité.

5.1. Le territoire du soi comme cadre expérientiel de l'Europe

Dans le cas du [marché], les expériences de l'Europe, concrètes et relativement quotidiennes, sont essentiellement indexées aux affaires, réalisées sur des marchés économiques nationaux et internationaux. Ces expériences sont alors relatives à des dimensions économiques et financières (transactions, taxes, impôts) et plus généralement aux simplifications multiples favorisées par le développement du marché communautaire (euro, transports, frontières, langues, etc.).

L'Europe est ainsi décrite comme un ensemble de dispositifs qui « simplifie » le monde des affaires, et comme un instrument d'expansion, favorisée par l'ouverture des marchés et par la constitution d'un grand marché économique : « *Le marché européen devient un marché à lui tout seul, c'est un des marchés les plus importants*¹ » ; « *Ça développe les marchés, ça massifie un certain nombre de choses et ça nous met en concurrence avec les marchés asiatiques et les marchés américains... nord-américains*². » L'exemple le plus récurrent et le plus significatif est celui de la valorisation de l'euro comme *lingua franca* : « *Tout le monde cause en euro, ça simplifie vraiment largement les questions qu'on*³... » ; « *C'est un plus industriel net (...) Maintenant on parle tous la même monnaie, on ne parle pas tous la même langue mais on parle tous la même monnaie*⁴, langue commune⁵. »

Ces descriptions valorisées s'appuient sur des expériences spécifiques. Souvent dotés d'un capital linguistique – au moins l'anglais des affaires – singulier ou collectif⁶, ces

¹. H., 59 ans, PDG entreprise de 1000 personnes, sans indication de diplôme, sans indication de profession du père, marié, 4 enfants, Vendée.

². H., 55 ans, Bac, directeur supermarché, 3 enfants, père NSP.

³. H., 26 ans, école d'ingénieurs (INSA Strasbourg), chef PME moins de 10 salariés, matériel de vente de produits agricoles, entreprise familialement hérité, célibataire, Strasbourg.

⁴. H., 59, PDG entreprise de 1000 personnes, sans indication de diplôme, sans indication de profession du père, marié, 4 enfants, Vendée.

⁵. H., 55 ans, Bac, directeur supermarché, 3 enfants, père NSP.

⁶. « *Tout en anglais, en anglais ! Oni car comme on a la chance, nous, d'avoir une structure commerciale par pays et par zone, les gens qui s'occupent de ces pays là... Par exemple quand je suis en Russie la personne qui s'occupe de X (nom de l'entreprise) en Russie parle français, parle russe... donc j'ai pas de problème... pas de problème du tout ! C'est pareil en Pologne.* » (H., 59, PDG entreprise de 1000 personnes, sans indication de diplôme, sans indication de profession du père, marié, 4 enfants, Vendée).

entrepreneurs disent à l'envie arpenter en toute familiarité le territoire européen, territoire avant tout économique et qui ne recouvre pas obligatoirement les frontières institutionnelles de l'UE : « J'étais un européen bien avant l'Europe. Pour moi Londres n'est que la banlieue de Paris. Ce n'est pas un autre pays. L'Espagne c'est chez nous. Enfin chez nous, chez eux d'abord (...) Et pour moi l'Europe c'est une évidence¹. » (Pierre)

« On (l'entreprise) est en Hongrie, on est en Roumanie. Là, on a été exporté le savoir français et développé des petites entreprises. On a aussi emmené avec nous des PME françaises qui ont eu accès à des marchés auxquels elles n'avaient pas accès. Moi, j'ai encore emmené la semaine dernière une petite PME à côté d'Agen qui est partie en Hongrie. Donc moi je l'ai mis en contact avec nos gars là-bas et ils sont partis vendre des produits de beauté et du parfum français en Hongrie. Et ils vont attaquer en Roumanie. Mes expériences européennes, c'est ça². » (Jean-François)

« Nous on est présent dans 40, un peu plus de 40 pays dans le monde. Presque tous les pays d'Europe... oui on est dans tous les pays d'Europe. On est présent en Angleterre, Hollande, Belgique, Suisse, Luxembourg, Italie, Espagne... et puis après on est présent en Roumanie, en Bulgarie, on est présent en Grèce, on est présent en Turquie. On est présent également dans tous les pays reconstitués que sont les pays tchèques et autres... Lettonie, Estonie, Norvège, Suède, Russie, Ukraine... on est présent partout³. » (Claude)

C'est finalement des formes différenciées de l'expérience de l'Europe et le caractère plus ou moins localisé ou au contraire très globalisé du marché expérimenté, qui expliquent les variations au sein de la modélisation [marché]. Pour filer la métaphore schumpeterienne, lorsque ces expériences n'existent pas, ou pas encore, les petits patrons de nos entretiens sont davantage sur une identification *d'exploitant*. Plus souvent jeunes et héritiers d'une petite entreprise familiale. Leurs pratiques politiques affichées sont ainsi moins à distance des cadres nationaux (par exemple dans l'intériorisation manifestée de la norme électorale) même si elles expriment la même distance critique au politique :

« On n'a pas des contacts terribles, terribles enfin... avec l'étranger. On a toujours des fournisseurs à l'étranger, mais bon, ça n'a pas vraiment changé. Seulement... à la façon de travailler. C'est plus à la compta que ça change, à la monnaie unique, ça c'est vraiment des avantages directs que moi j'en tire (...) Pour l'instant non. Pour agrandir, faut être sûr de son coup, j'attends quand même d'acquérir un peu d'expérience, et voir comment les choses vont tourner dans les prochaines années... investir, ça demande beaucoup de réflexion⁴. »

5.2. Les usages de l'Europe comme expression ou redéfinition d'un rapport au politique

Si l'Europe est ainsi valorisée, c'est essentiellement en tant qu'elle est perçue comme un marché. À l'inverse, l'aspect institutionnel de l'Europe communautaire est délibérément ignoré, minoré, dénigré dans un rapport très similaire à celui investi vis-à-vis de la politique en général. Le rapport à l'Europe permet ainsi de préciser le rapport au politique des membres de ce cas. Les énoncés apolitiques, voire anti-politiques qui sont les leurs

¹ H., 47 ans, HEC, chef d'une PME de services, 2 enfants, père artisan boucher.

² H., 55 ans, Bac, directeur supermarché, 3 enfants, père NSP.

³ H., 59 ans, PDG entreprise de 1000 personnes, sans indication de diplôme, sans indication de profession du père, marié, 4 enfants, Vendée.

⁴ H., 26 ans, école d'ingénieurs (INSA Strasbourg), chef PME moins de 10 salariés, matériel de vente de produits agricoles, entreprise familialement hérité, célibataire, Strasbourg.

peuvent évidemment s'analyser comme impliquant une conception et un projet politiques. En tous cas, comme dans les autres cas, ils ne sont pas dénués d'effets politiques. Mais ces enquêtés investissent pourtant peu l'arène européenne comme lieu où promouvoir un projet politique alternatif à celui de l'État, providence, social ou régulateur. Ils réaffirment, à l'inverse, dans leur majorité, l'indifférence manifestée aux institutions nationales. Toutefois les enquêtés du cas investissent systématiquement l'Europe (comme marché) pour dénier toute espèce de matérialité à la forme. L'Europe, de ce point, de vue constitue le marche-pied du démontage de l'État.

Peu d'enquêtés investissent l'Europe comme projet politique alternatif à l'État, providence ou régulateur. L'extrait d'entretien ci après est une des rares exceptions à la règle, où, significativement, se formalise un nous (« nous qui voulons uniquement le libre échange »).

« Si on me parle d'Europe, moi je suis plutôt un fervent partisan de l'Europe, parce que, d'abord, dans toute l'histoire, on voit que tous les progrès, même les progrès politiques, ils ont été d'abord... vraiment, le marché unique, je trouve que c'est une bonne chose. Cela n'a pas entraîné des conséquences politiques... Et comme autrefois, le royaume de France s'était fait, ce sera sûrement plus long... cela nous paraîtra plus long, parce que, nous, on veut que tout se passe très vite (...) Il y a la lutte des gens qui veulent créer l'Europe, et puis il y a la lutte des gens qui veulent que l'Europe reste un marché, le libre échange. Et ils veulent davantage de libre échange, parce que nous, on est comme ça aussi... Parce que les pays de l'Est, et les pays du Nord disent : "Mais nous, ça va bien, on veut simplement de libre échange"... Je pense que si on acceptait plus facilement le libre échange, on arriverait à se structurer. Je veux dire – on adhérerait à des modes de fonctionnement qui seraient plus proches des pays du Nord de l'Europe, je pense, et ils accepteraient plus facilement de créer des structures – alors qu'on sent de l'opposition... en disant : "Oui, mais le libre échange, ce n'est pas tout ; surtout, d'abord, il faut réglementer, il faut structurer", et ça, ce n'est pas... On fait une autre méthode là... Et on voit bien, les pays du Nord disent... ils sont pas contents¹. »
(Manderlin)

Plus généralement, les institutions européennes font l'objet de la même indifférence ou du même dédain et sont affectées des mêmes connotations négatives que celles qui constituent la politique nationale ; l'enthousiasme pour l'Europe ne constitue en rien une adhésion au projet politique communautaire (telle que pourrait la formaliser les analystes qui décèlent des fondements utilitaristes dans l'adhésion à l'Europe communautaire). Les institutions ne sont pas différenciées, ni par leur nature nationale ou communautaire, ni par leur degré de distance ou d'inaccessibilité, et sont placées strictement sous le même rapport d'insignifiance. Certains disent donc avoir voté oui pour le TCE (« c'est une évidence »), mais ils n'ont suivi aucun débat « *Les batailles, les combats de tranché un peu stupides avec l'un qui voulait retourner au front, heu... non. J'ai vraiment à peine survolé les débats (rire)*² », et énoncent ne jamais chercher à s'informer sur l'Europe politique.

« Après le reste, une banque centrale, le Parlement européen, c'est pas spécialement des choses qui m'intéressent. J'm'en fous de l'organisation de l'Europe. Ce qui m'intéresse, c'est surtout ce que ça peut m'apporter, concrètement, moi, dans ma vie de tous les jours. Moi ce qui m'intéresse, c'est l'économie, j'm'en fous du reste... Donc après, les grandes conceptions européennes, la Constitution européenne, c'est vraiment pas des choses qui m'intéressent.

¹. H., ancien comptable, 46 ans, chef de PME transport, 45 salariés, Strasbourg.

². H., 47 ans, HEC, chef d'une PME de services, 2 enfants, père artisan boucher.

L'organisation de l'Europe... Moi ce qui m'intéresse c'est surtout de voir les ventes européennes de Renault, les ventes européennes de Peugeot. Après, ce qui m'intéresse aussi de savoir, c'est bon ben... le groupe PSA dernièrement a ouvert... a une usine au Brésil, que c'est l'ancien directeur de Charleville-Mézières qui est devenu directeur de l'usine brésilienne. Effectivement, ça c'est plus intéressant pour moi que de savoir... enfin, le reste, pour moi, c'est pas un domaine qui m'intéresse¹. » (Lionel)

« (La politique européenne) Mon cerveau n'est pas pris par ça. Je m'intéresse sur tout ce qui se passe sur le plan économique européen, je suis l'ensemble des informations... des différentes sociétés, de ceci, de cela... tout ce qui est économique je suis. (Vous pensez que c'est compliqué ?) Oh ça doit pas être plus compliqué qu'autre chose hein !... D'avoir un bilan annuel de ce qui s'est passé à Strasbourg ce serait pas idiot, que des gens puissent dire ben voilà il y a eu douze réunions dans l'année et voilà ce qui en est sorti... mais pas sur cinquante pages après ça devient²... » (Claude)

L'indifférence affichée envers les institutions européennes est une manière de réaffirmer la juridiction sur les affaires économiques en déléguant éventuellement à d'autres (organisations patronales, lobbyistes, représentants), la charge de la défense du projet politique libéral³. Toutefois la promotion et la valorisation de l'Europe comme « marché » permettent de remettre en cause la substance, la matérialité et les supports de la forme étatique et justifient alors sa disparition. L'Europe (comme marché) est ainsi décrite comme un instrument de remise en cause systématique de l'ordre politique et institutionnel national. Le marché permet de subvertir tous les dispositifs de l'ordre institutionnel national (frontières, territoires, institutions politiques, langues, etc.) dont est proclamée l'inutilité et l'insignifiance. « Pour moi Londres n'est que la banlieue de Paris ; L'Espagne c'est chez nous, ce n'est pas un pays étranger, Je dis je vais à Londres comme si je disais j'allais à Lyon » ; « Après, la Belgique, c'est la France, c'est un grand département français, un peu chiant parce qu'il y a plusieurs législations et plusieurs langues mais c'est un satellite de la France. (...) C'est obligatoire : tous les jours, on est confronté à l'Europe. T'es obligé d'y être même sans le vouloir. T'es européen. Les marchés français sont bien trop... enfin la France est trop petite maintenant. Qu'on le veuille ou non, on est aussi près des belges qu'on peut l'être d'un provençal⁴. »

« On est dans une Europe où bientôt on va pouvoir se passer de président de la République. Puisqu'on a un président qui est ; si je compare à l'Ancien Régime ; qui n'est pas un duc, qui est loin d'être un roi, Il n'est pas un duc, pas un comte, même pas un vicomte, il est tout juste un marquis. C'est-à-dire qu'on le voit avec la restauration et la demande de la TVA, le nouveau président de la République n'est même pas capable de lever l'impôt et qu'il est

¹. H., 25 ans, célibataire, étudiant en alternance dans le marketing, ayant travaillé durant ses études dans la restauration.

². H., 59 ans, PDG entreprise de 1000 personnes, sans indication de diplôme, marié, 4 enfants, Vendée.

³. Dans leurs travaux, Sylvain Laurens et Hélène Michel insistent sur l'inexistence d'une traduction immédiate des intérêts patronaux dans l'arène européenne et à l'inverse sur le travail de « rassemblement des acteurs économiques à leurs propres intérêts », réalisés par tout un ensemble d'agents et de salariés des fédérations européennes de représentation du patronat. Cf. Laurens S., Michel H., « Les organisations patronales au niveau européen : développement et institutionnalisation d'une forme de représentation des intérêts patronaux (années 1950 – 1980) », in Fraboulet D., Vernus P., *Genèse des organisations patronales en Europe (XIXe-XXe siècles)*, Rennes, PUR, 2012, et Laurens S., « Make it EU Friendly, Les entreprises du patronat européen face aux logiques de la concurrence économique », *Société contemporaine*, 89, 2013.

⁴. H., 55 ans, Bac, directeur supermarché, 3 enfants, père NSP.

complètement impuissant. Il y avait 2 grandes choses dans l'Ancien Régime pour déterminer le pouvoir d'un homme sur un territoire. C'était l'impôt et le droit de haute et basse justice. La justice en ce moment on va pas tirer sur l'ambulance, elle est déjà assez mal partie. Et alors quant au droit de lever l'impôt, on a Chirac, qui pourtant, il l'avait promis, mais... (inaudible), donc c'est une espèce de guignol qu'on a là. C'est pas sur la personne même c'est sur la fonction. Ce serait un autre ça serait exactement pareil. On est même pas capable de lever l'impôt qu'on veut sur notre territoire. C'est-à-dire que notre territoire n'existe plus¹. » (Pierre)

La reconnaissance symbolique de l'ordre institutionnel est également déniée. L'assujettissement de ses dispositifs et instruments aux règles de l'économie – la langue (n^o) a (qu^o) une fonction commerciale, le centre de l'Europe devrait être son cœur financier, la multiplicité des sièges du Parlement européen est une hérésie, etc. – contribue à saper la légitimité du politique comme ordre, pour lui substituer la validité et la légitimité du seul ordre économique.

Les langues nationales sont ainsi évaluées à partir de leurs capacités commerciales – voire, de toute façon vouées à être remplacées par les langues communes (l'euro/l'anglais). « *Ça peut pas être Paris (le cœur institutionnel de l'Europe) parce qu'on a une langue qui est quand même pas ni très parlée et encore moins très facile à apprendre, pour ceux qui veulent le faire. Idem pour Berlin. Langue de rats et pas très facile à apprendre² » ; « Pour eux (mes clients étrangers) l'Europe c'est un petit truc assez compliqué avec plein de... de dialectes quo³. » Le prisme économique est également utilisé pour évaluer les institutions européennes. Leur fonctionnement politique est déniée, et leur utilité rabattue sur le modèle du Conseil d'administration : « *Avoir un bilan annuel de ce qui s'est passé à Strasbourg ce serait pas idiot, que des gens puissent dire ben voilà il y a eu douze réunions dans l'année et voilà ce qui en est sorti... mais pas sur cinquante pages⁴. » Leur situation territoriale fait l'objet d'une remise en question, qui fait prévaloir une logique économique – manifeste dans la promotion de Londres⁵ comme capitale économique de l'Europe, et comme capitale symbolique de cet anti-étatisme – et contribue à dénier l'autonomie symbolique du politique, en dénigrant l'existence de plusieurs capitales institutionnelles que justifie l'histoire du projet politique européen.**

« Déjà le choix de Bruxelles est pour moi une monstrueuse erreur. Ça aurait du être Londres... D'ailleurs c'est le cas de mes clients japonais, ou coréens. Quand ils disent : "Je vais en Europe", ils atterrissent d'abord à Londres, et après ils voient. Après ils voient et ils vont dans les provinces. Ils vont à Berlin, à Madrid...⁶. » (Pierre)

¹. H., 47 ans, HEC, chef d'une PME de services, 2 enfants, père artisan boucher.

². *Ibid.*

³. H., 55 ans, Bac, directeur supermarché, 3 enfants, père NSP.

⁴. H., 59 ans, PDG entreprise de 1000 personnes, sans indication de diplôme, sans indication de profession du père, marié, 4 enfants, Vendée.

⁵. Charles A. Jones, décrivant l'univers du commerce international au XIX^e siècle, trace les figures de marchands de diverses origines – mais dont la composante nationale de l'identité est moins prononcée (catalans, basques, allemands, danois, chinois, perses, juifs, arméniens, portugais, grecs, hollandais, américains, écossais et britanniques) – qui ont formé une véritable bourgeoisie cosmopolite, centrée à Londres mais présente dans toutes les grandes cités commerçantes. Cf. Jones C. A., *International Business in the Nineteenth Century. The Rise and Fall of a Cosmopolitan Bourgeoisie*, Brighton, Wheatsheaf Books, 1987, cité in Wagner A.-C., *Les classes sociales dans la mondialisation*, op. cit., p 15.

⁶. H., 47 ans, HEC, chef d'une PME de services, 2 enfants, père artisan boucher.

« – Et sur les institutions européennes ?

– *Et bien déjà, je suis pour que le parlement s'en aille de Strasbourg.*

– Ah bon ? Pourquoi ?

– *Ben parce que c'est une hérésie économique. Je comprends que la ville de Strasbourg ça l'intéresse de garder le parlement mais, c'est vrai que les institutions doivent être regroupées simplement par économie. Ils doivent aller à Bruxelles plusieurs fois par semaine, et bien ils doivent se loger, payer le billet, etc., ça coûte cher. » (Marga)*

On comprend mieux alors toute une série de considérations critiques adressées à la France et aux Français, par ces entrepreneurs qui participent de cette remise en cause du national et de l'État nation : « *Le frein à l'Europe, c'est la France. Nos législations sont plus draconiennes et on a des règles sanitaires qui sont beaucoup plus draconiennes que ce que l'Europe a demandé. Et ça nous freine et ça freine aussi l'unification de l'Europe parce que les allemands ne sont pas décidés à avoir les mêmes règles que nous¹.* » (Jean-François)

« Il y a certaines personnes et notamment les français qui se revendiquent d'une démocratie ou d'un système à la française, ils feraient mieux de s'écraser et de travailler. En gros, pour schématiser. (...) On est parti dans une exception à la française pour tout (ironique) donc c'est bien mais on perd son temps en combats stériles. Le vote sur la constitution européenne, c'était ça : l'exception culturelle française. (...) Ca n'a pas fait de bien. Mais la démocratie française et l'exemple français, à force de se retrancher derrière son petit doigt, ça va nous jouer des tours parce que le temps qu'on trouve un consensus, les autres continuent d'avancer. Ca va nous jouer des tours sur le plan économique mais aussi philosophique parce que nos combats d'arrière-garde...² »

Nous avons inscrit Marga dans le monde marché du fait de l'investissement de la dimension économique qu'elle mobilise pour justifier son point de vue sur l'Europe et la politique. Cette inscription est en convergence avec sa position professionnelle. Marga dirige un hôtel rue Saint Jacques à Paris et emploie 8 personnes. C'est à partir de cette position professionnelle et des expériences que celle-ci autorise (sa clientèle internationale et les fluctuations de celle-ci lui permettant « de suivre un peu le flux des pays qui économiquement se développent ») qu'elle tient un point de vue sur l'Europe. Celle-ci est principalement valorisée en tant que puissance économique « je pense que les pays d'Europe sont devenus des petits pays économiquement. Enfin que la situation n'est pas viable en dehors d'une Europe, une Europe unie avec effectivement une politique économique commune donc de toute façon. ». L'Europe puissance économique est ainsi mise en concurrence avec la France, et au-delà avec le cadre national qu'elle a vocation à dépasser. Elle énonce toute une série de jugements négatifs sur la France qu'elle décrit comme « pratiquement en faillite », « extrêmement repliée » où la majorité des jeunes « veulent devenir fonctionnaires », qui n'est pas le cœur économique (c'est Londres où vont ses clients coréens), où la langue est « morte ». L'étiologie de ce déclin est rapportée au système social français (l'État providence c'est une catastrophe), ce qu'elle documente à partir de multiples exemples décrits comme autant de contresens économiques (plans sociaux chez Moulinex, au nom de la défense de ce « brave bon vieux travailleur français », dépenses sociales comme les ZEP ou les HLM, immigration de solidarité entretenue par les allocs, fonctionnaires pléthoriques, etc.). Ce prisme économique

¹. H., 55 ans, Bac, directeur supermarché, 3 enfants, père NSP.

² Ibid.

est ainsi opposé à toutes les catégorisations politiques du monde : dénigrement de la politique, refus de toute participation électorale, contresens des « guerres territoriales » et de l'ego national, frein des législations nationales, etc.), y compris aux formes culturelles ou institutionnelles. « *Finale­ment, le communisme a protégé long­temps le monde en mettant toute une partie du monde sous une chape de plomb, on savait qu'économiquement ça se cassait la gueule donc on savait que ce n'était pas une réelle menace. Mais les Chinois, dans 25 ans... Avant on avait des guerres de territoires, maintenant la guerre elle n'est plus tellement sur le territoire. Les gens tiennent encore à leur territoire, évidemment. (...)... Je crois que ça flatte les gens dans leur sentiment d'appartenance. C'est pas raisonnable.* »

Modélisation du présent, le [marché] s'énonce également comme une modélisation tournée vers le futur. C'est également, avec l'[espace public], une modélisation qui prétend à une forme d'universalité en ce sens que le territoire du soi n'est pas « circonscrit ». Sur certains territoires du soi, se déploie ainsi une prétention à l'universel. Ces territoires peuvent alors se concevoir comme concurrent dans l'exercice de l'hégémonie ou la prétention à énoncer ce que doit être la norme commune, le principe d'autorité pour dire ce qu'il en est du monde et de la marche du monde.

Ainsi le [marché] se présente systématiquement et au travers d'une série d'oppositions (économie/politique, international/national ; individuel/collectif, etc.) comme l'antonyme de l'[espace public]. Cette position « offensive » renvoie à l'asymétrie de ces deux territoires dans cette prétention. L'[espace public] a pu dominer par la légitimité et l'universalité de la norme civique. Toutefois on peut faire l'hypothèse, qui sera réengagée dans le dernier chapitre, que c'est aujourd'hui moins vrai. L'Europe – au nom de toute une série de processus sociaux et économiques plus généraux associés à la globalisation – est l'analyseur de la remise en cause de cette primauté.

Avant d'en venir à la dimension « individuée » de ces rapports socio-individués au politique, je souhaiterais insister que les mêmes processus qui conduisent à repérer des formes affinitaires entre modes d'existence sociaux et forme de vie politique peuvent être engagés pour comprendre certaines formes d'invisibilité sociale et politique, qui conduisent à ne pas pouvoir tenir un point de vue sur la politique et sur l'Europe.

Un certain nombre des enquêtés se trouvent dans l'impossibilité de s'identifier et de tenir un point de vue. Si dans un certain nombre de cas, cette incapacité relève de cas « socio-individués », je vais y revenir très vite, il importe de montrer ici comment cette incapacité peut également relever de l'appartenance à certains mondes sociaux, comme invite à le faire le cas des « employés ».

La difficulté d'identification, voire la non-identification comme « employé » renvoie à l'invisibilité sociale de ce groupe. Alain Chenu¹ introduit sa *Sociologie des employés* en insistant sur le fait que « *le mot employé apparaît comme un des plus flous²* », et la conclut en évoquant son sentiment de faire exister, par l'opération de description, une catégorie inexistante ou indéterminée³. Or les modes de construction de cette indétermination impliquent un rapport dialectique entre indétermination sociale et indétermination

¹. Chenu A., *Sociologie des employés*, Paris La Découverte (coll. « Repères »), 2005.

². *Ibid.*, p.3.

³. *Ibid.*, p.114.

politique. Ce « cas » des employés illustre la façon dont le lien entre modes d'existences sociaux et forme de vie politique, peuvent produire de l'inexistence sociale et de l'insignifiance politique.

L'indétermination sociale ou les difficultés sociales de l'identification comme « employé » renvoient à des modes d'existences sociaux caractéristiques. Tous les travaux sociologiques qui se sont intéressés aux mondes des employés pointent l'individualisme de ces modes d'existences sociaux, et soulignent cette forme de disposition (habitus, tendance) à l'ascension sociale, associée à un ethos marqué par la valorisation de l'effort individuel (notamment scolaire), qui caractérise la démographie et la taille des familles des membres du groupe¹, comme leurs réseaux de sociabilité. Ce sont par exemple les travaux de Renaud Sainsaulieu² qui soulignent le coefficient de *mobilité sociale* le plus élevé de toutes les CSP, ou encore de Pierre Bourdieu dans *la Distinction*. En conséquence, le fait d'être employé serait moins un « statut », susceptible d'être source d'identification, qu'un « état » – par définition – « transitoire », qui caractérise la totalité des modes d'existence sociaux de la catégorie. Cartier, Coutant, Masclat et Siblot soulignent à leur tour en 2008³, comment les formes d'habitat, par exemple les « pavillons en bandes », et les manières d'habiter des couples d'employés, sont encore perçus à partir de la transition (entre le logement en habitat collectif et la « vraie maison » individuelle). La catégorie ne peut donc être source d'identification puisque l'indétermination des états transitoires la constitue. Un sondage d'opinion réalisé en 1987, cité dans l'ouvrage d'Alain Chenu⁴, indique que moins de 10 % des employés de commerce et de bureau estiment que les employés constituent une « catégorie à part », tous les autres s'identifiant à d'autres catégories constituées (ouvriers, cadres, patrons). Pris dans l'entre deux des cadres et des ouvriers, les employés (qui le restent) sont ceux qui n'ont pas réussi à devenir cadre, alors que la catégorie elle-même désigne des emplois qui ont « échoués dans la lutte de classement », ayant abouti à l'extension de la catégorie des « cadres⁵ ». Cette indétermination est enfin renforcée par le fait que la majeure partie des employés sont des femmes, ce genre du monde contribuant à l'indéfinition de la catégorie. Si les jeunes employés connaissent fréquemment une ascension professionnelle et sociale qui les fait quitter la catégorie, c'est deux fois moins le cas pour les femmes, qui vieillissent plus souvent comme employée. Or si elles sont mariées ou dans une situation conjugale, ce ne sont pas toujours elles qui définissent le statut social du ménage, et son appartenance à un monde social. Par ailleurs leur domination, politique et sociale, ne favorise pas, du fait de l'auto-exclusion à laquelle elle concourt, l'émergence de revendication et de mobilisation visant à définir positivement la catégorie. En revanche, même si elles restent employées, elles contribuent à poursuivre l'ascension sociale promise à la catégorie par l'intermédiaire de leurs enfants⁶.

¹. Cf. Bourdieu P., *La distinction...*, *op. cit.*, p. 382 et s.

². Sainsaulieu R., « Les employés à la recherche de leur identité », in Darras, *Le Partage des bénéfices*, *op. cit.*

³. Cartier M., Coutant I., Masclat O., *La France des « petits-moyens »*. *Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, La Découverte, 2008.

⁴. Chenu A., *Sociologie des employés*, *op. cit.*, p. 100.

⁵. *Ibid.*, p. 4 ; Boltanski L., *Les Cadres*, *op. cit.*

⁶. « On doit également souligner le poids des mères employées dans les derniers parcours de poursuite d'études à l'université sanctionnées d'un diplôme supérieur ou égal à la licence. C'est en effet parmi les enfants d'employées (...) que l'on trouve le plus de diplômés de l'université, à l'intérieur des classes populaires salariées (1/3 contre 1/5 de l'ensemble de la catégorie). On constate ainsi la surreprésentation de la configuration familiale père et mère employés dans l'accès aux diplômes supérieur ou égal à la licence des enfants d'origines populaires nés entre 1970 et 1981. Issue du haut, voire des frontières des milieux populaires, la fraction diplômée de la

Chenu note ainsi d'une part que les formes de représentations politiques avalisent¹ et ce faisant, contribuent à produire ces modes d'existence sociaux : « *La question des classes moyennes lorsqu'elle émerge à la fin du XIXe (en contrepoint de la question ouvrière) est généralement abordée en termes de mobilité ascendante (individuelle ou intergénérationnelle) (...) Formant l'essentiel des nouvelles couches moyennes salariées, les employés sont caractérisés par leur propension, supposé particulièrement forte, à gravir individuellement l'échelle sociale*². » Certains sociologues, comme Michel Crozier ou Henri Mendras, font de ces groupes sociaux l'instrument politique d'une moyennisation de la société française et de l'advenue d'une société « sans classes ». C'est ainsi la dimension individuelle, ou anti-collective, qui est centrale dans les formes de représentation politique de la catégorie. Une des premières formes syndicales dédiée au groupe (le syndicat des employés de commerce et d'industrie fondé à la fin du XIXe), outre son orientation confessionnelle et antirévolutionnaire, « *met l'accent sur la formation de ses membres* », et recrute préférentiellement chez les employés en quête de promotion sociale³. Il sera fondu dans la CFTC qui affirme encore la démarcation et le retrait par rapport aux confédérations plus ouvriéristes. Les « employés » se caractérisent ainsi par leur *retrait* des grandes mobilisations sociales de l'entre-deux guerres (ex du Front populaire, et des accords de Matignon⁴). À partir du Front populaire et de l'après-guerre, la syndicalisation est plus importante et la participation à des mouvements collectifs s'accroît, mais elle est beaucoup plus marquée dans le secteur public et mobilisée par sa défense que par la promotion ou la valorisation de la catégorie « employé ». De façon générale, Alain Chenu note à quel point ceci a contribué à l'invisibilité de la catégorie : « *Dans quelle mesure les employés accèdent-ils à la dimension d'un groupe social organisé, dotés de porte-parole qui le représentent et contribuent à donner de lui l'image d'un acteur collectif ? Une telle question reçoit ses premiers éléments de réponses lorsqu'on se met en quête d'études relatives à l'histoire et à la sociologie des formes de mobilisation collectives des employés : la rareté des travaux disponibles est à la mesure de celles des organisations syndicales ou politiques qui se sont données ou se donnent pour objectifs de représenter les employés en tant que tel*⁵. » La faiblesse des modes d'existence sociaux comme employés et des formes de vie politique propre à la catégorie se conjuguent alors pour produire l'invisibilité du groupe « *politiquement fantomatique* », « *grande muette de l'espace social*⁶ », réduit à sa fragmentation et à son entre-deux, dans l'impossibilité de s'identifier au groupe des ouvriers et des petits, et sans relais politique pour donner de la consistance et unifier un groupe susceptible d'être le support d'une identification.

Dans les entretiens ceci se traduit alors par l'incapacité à tenir un point de vue. On fait l'hypothèse qu'elle provient moins d'un manque de compétence cognitive sur l'Europe, ou d'un sentiment réel ou éprouvé d'incompétence (même si ces deux dimensions existent bien évidemment), que d'une difficulté à s'identifier ou à se situer socialement,

génération des enfants de la démocratisation est aussi le produit des strates qui, dans ces catégories, sont les plus enclines aux changements ans les modes de vie et les représentations » (Hugrée C., « Les classes populaires et l'université : la licence... et après ? », art. cité, p. 51).

¹. « *L'opposition entre les couches moyennes, orientées vers la recherche d'une réussite sociale individuelle dans le cadre de l'ordre social existant, et les ouvriers, plus sensibles aux discours révolutionnaires leur promettant une réussite collective par renversement de ce ordre social est un thème récurrent des travaux sociologiques.* » (Chenu A., *Sociologie des employés*, op. cit., p. 78).

². *Ibid.*, p. 76.

³. *Ibid.*, p. 102.

⁴. « (Les employés), *pour peu que leurs positions soient connues, ne penchent massivement pour aucune des factions en présence, et beaucoup se tiennent en retrait.* » (*Ibid.*, p. 104).

⁵. *Ibid.*, p. 98.

⁶ *Ibid.*, p. 5.

qui rend malaisée la revendication d'une juridiction sur laquelle s'appuyer pour tenir un point de vue et entraîne incompetence et sentiment de non-habilitation. Le point de vue ne peut alors se déployer, moins par défaut de vue, que par défaut de point.

Madame Martin a un quarantaine d'années. Elle travaille comme secrétaire médicale. Son conjoint est ouvrier menuisier, mais travaille dans un grand magasin où il établit des devis pour la découpe. Le couple a de jeunes enfants et ils sont propriétaires d'une grande maison qu'ils ont pour partie construite, près des parents de Madame Martin qui sont agriculteurs. Madame Martin évoque très peu son entourage, de la même façon qu'elle ne s'identifie jamais catégoriellement. Elle éprouve des difficultés à parler d'Europe, hormis de vagues considérations au début de l'entretien, sur la Chine. Mais passées les premières minutes de l'entretien aux cours desquelles elle réalise manifestement un effort pour répondre à la sollicitation qui lui est faite en mobilisant cette bonne raison, elle ne trouve plus rien à dire et rétorque le plus souvent par le silence aux questions de l'enquêtrice.

« – Est-ce que vous voyez des domaines de votre vie quotidienne où vous voyez une influence de l'Europe... dans vos loisirs par exemple

– *C'est sur qu'on y pense pas beaucoup mais bon ça a certainement une influence... (Silence) (...)*

– Vous voyez pas spécialement quoi...

– *Je ne sais pas peut être quand on fait nos courses il y a de plus en plus de produits à bas prix c'est certainement qu'ils arrivent de pays, certainement de l'Europe aussi, plus pauvres que nous... Je vois pas quelque chose où je pourrais dire grâce à l'Europe j'ai ça maintenant ?*

– Oui pas forcément grâce, à cause aussi...

– *Silence*

– Vous en faites pas vous avez tout à fait le droit de ne pas avoir d'avis... moi si je devais réfléchir ce serait difficile aussi, le seul truc que je verrais par exemple c'est au niveau des diplômés à la fac...

– *Oui mais c'est sur que dans la médecine du travail, je vois pas trop (...)*

– Bon, pour revenir un peu à l'Europe, vous m'avez dit que vous vous informez essentiellement avec la radio mais est ce que vous avez le sentiment d'être plutôt bien informé sur l'Europe ? Est-ce que vous trouvez que c'est clair qu'on en parle beaucoup ou pas ?

– *Comme j'n'écoute pas beaucoup... et puis faut dire que je ne fais pas vraiment l'effort.*

– Est-ce qu'il y a des choses quand même que vous entendez et qui vous paraissent compliquées ?

– *Non, je ne sais pas*

– Bon une autre question qui va peut être vous paraître surprenante... est ce que vous avez déjà entendu parler de la circulaire Bolkestein ?

– *Non, pas du tout*

– On en a beaucoup parlé au moment du référendum, avec l'histoire du plombier polonais (je lui explique ce que c'est)

– *Il ne faut pas qu'ils viennent casser les prix...*

– Quels sont selon vous les prochains pays qui vont rentrer dans l'Union européenne ?

– *Bah la Turquie, je sais pas, on en a parlé... Je ne sais pas, je ne sais même plus à combien on est rendu. (...)*

- On parle beaucoup de construction européenne, certains sont pour d'autres pas, vous en pensez quoi de ça ?
- *C'est se construire tous ensemble pour être plus fort*
- Vous pensez que c'est plutôt bien
- *On va dire oui...*
- D'accord sans plus de convictions à ce que je vois (...) Voilà aussi un truc qui ressort souvent à propos de l'Europe : beaucoup parle de déficit démocratique, en gros beaucoup disent qu'il y aurait un manque de démocratie en Europe... qu'est ce que vous pensez de ça
- *(silence)*
- Relances
- *Non vraiment je ne sais pas*
- Bon c'est pas grave. J'ai une autre question un peu difficile peut être mais essayez : la démocratie c'est quoi pour vous ?
- *(silence)*
- Je ne sais pas en une phrase, un mot ? C'est sur que c'est un peu embêtant comme question mais si vous deviez dire quelque chose...
- *Je ne sais pas (silence)*
- Je ne sais pas imaginez que votre fille vienne vous voir et vous pose la question parce qu'elle a entendu ce mot, vous lui diriez quoi... ne serait-ce que pour vous débarrasser ?
- *Je ne sais pas ce que je pourrais lui dire (silence). »*

Mme J. a 52 ans. Elle est née en Algérie où ses parents avaient une situation confortable. Sa famille vient s'installer en France lorsque son père décède. Elle est petite fille quand elle arrive en région parisienne avec sa mère et ses deux frères et sœurs. Sa mère est contrainte de travailler pour la première fois de sa vie. Issue d'une famille aisée, de droite, elle se retrouve dans une situation financière difficile. Les enfants ne peuvent faire d'études. Madame J. commence à travailler à 17 ans aux PTT. Elle trouve ensuite un poste au sein du Ministère de l'Agriculture, où elle fera carrière comme agent administratif dans le service des finances. Son mari est chef de service au Ministère également. Elle a deux enfants d'une vingtaine d'années, titulaires du bac. L'un est informaticien, l'autre travaille au Ministère comme agent administratif et veut passer les concours¹. Eprouvant des difficultés à s'identifier à un monde social, Madame J. très prolixie au début de l'entretien, se referme au fur et à mesure des difficultés à tenir un point de vue sur l'Europe au delà de la richesse provoquée par l'ouverture des frontières. Déstabilisée par une question sur la PAC à laquelle elle se trouve incapable de répondre, elle n'arrive plus à reprendre pied sur un territoire qui lui permettrait de refaire face à la sollicitation.

- « – Est ce que vous avez des relations avec les institutions européennes, que ce soit de façon directe ou indirecte ?
- *Pas vraiment.*

¹. Notes de l'enquêtrice : « J'ai réalisé l'entretien chez moi. Mme J. était parfois très gênée lorsqu'elle cherchait ses mots, ou disait ne pas connaître telle ou telle chose sur le fonctionnement de l'Europe. Elle me lançait alors un regard qui semblait dire "Pouvons nous passer à une autre question ?". J'essayais de faire des relances sans la mettre mal à l'aise. A la fin elle s'est même excusée de ne pas savoir suffisamment de choses sur le sujet. »

- Pas vraiment ? Dans le domaine de la vie quotidien est ce qu'il y a une influence que ce soit dans le domaine de la législation... ?
- *Non pas vraiment.*
- Non ? Pour vous c'est quoi "la construction européenne" ?
- C'est une force, c'est une force que chaque pays donne à l'autre. Étant plus nombreux ; toujours en espérant que ça n'arrivera pas ; on peut mieux se défendre.*
- (...)
- Et justement puisque vous travaillez au ministère de l'agriculture, est ce que dans votre travail vous n'êtes pas confrontée à la politique européenne ?
- *Pas forcément parce que c'est divisé en services et moi je suis dans les finances. Je ne suis pas directement concernée par ça, pas à mon niveau en tout cas.*
- Et est ce que vous parlez avec vos collègues sur l'Europe, sur la politique agricole commune ?
- *Oui, bien sûr la PAC. (rires)*
- Qu'est ce qui se dit là dessus ? Est ce que vous pouvez me raconter des anecdotes étant donné que vous travaillez là dedans ?
- *Qu'est ce que je peux vous dire à propos de la PAC ? Et bien la PAC elle existait bien avant l'Europe... depuis le... donc, j'avoue que je... (mal à l'aise) (...)*
- Et est ce que les informations sont facilement accessibles ?
- *Je trouve que non justement. Je devrais être, en dire davantage sur la PAC, mais vous voyez...*
- Finalement les informations ne circulent pas tant que ça ?
- *Pas vraiment.*
- D'accord. Si vous en aviez la possibilité quel projet de loi vous soumettriez à l'UE ? Que type de projet de loi ? Quel domaine ?
- *Pour moi, je trouve que c'est toujours un peu utopique. Moi je vois toujours dans le domaine de la paix, la force par le nombre mais pour la paix. En espérant qu'on en aura pas besoin, quoi. Donc je trouve que ça c'est quelque chose d'acquis, du moins je l'espère. (...)*
- D'une manière générale est ce que vous avez le sentiment d'être bien ou mal informée sur l'Europe ?
- *Mal.*
- Mal ? Pourquoi ?
- *La preuve c'est que j'ai du mal à en parler. Peut être que je ne m'intéresse pas tellement à la politique en fait.*
- Pas non plus à la politique nationale ?
- *Je veux dire quand même m'intéresse davantage. Mais européenne, je veux dire, je pense que nous sommes nombreux à ne pas savoir, heu... être bien informé dans tous les cas.*
- Vous pensez être nombreux, vous voulez dire que l'information n'est pas facilement accessible ?
- *Aussi. C'est pas évident, on parle de la PAC, parce que rien d'autre ne me vient mais je trouve que ce n'est pas évident.*
- Donc vous ne faites pas spécialement attention aux informations sur l'Europe ?
- *Pas vraiment.*
- Et sur quels points vous aimeriez avoir plus d'information ? Qu'est ce qui vous intéresserait en fait ?

- *Je voudrais qu'on nous explique davantage le rôle de l'Europe.*
- Le rôle : c'est à dire ?
- *C'est à dire...*
- Sur le plan international ?
- *Heu... sur le plan international aussi oui... (silence)*
- Qu'est ce qui vous paraît vraiment compliqué sur ce qu'on dit sur l'Europe ?
- *Je trouve que je n'ai pas assez d'information. J'avoue que je ne, que je... la preuve c'est que c'est difficile pour moi d'en parler, ce n'est pas que je ne m'y intéresse pas, c'est que les domaines politiques m'intéressent moins.*
- D'accord. Alors est ce que cela vous dit quelque chose la circulaire Bolkestein ?
- *Oui, j'en ai entendu parler mais j'avoue que là j'ai du mal à me souvenir de quoi il s'agit.*
- Vous ne savez pas exactement ?
- *Je l'ignore pas ; mais là je ne me souviens plus.*
- Ça ne vous a pas marqué ?
- *Ça devrait, ça aurait du mais, parce qu'on en a beaucoup parlé, mais voilà.*
- (...)
- Pour la gauche, la droite ?
- *Ah non je m'en rappelle plus.*
- Non ?
- *Je dois dire je m'en souviens pas.*
- (...)
- Donc pour reprendre d'une manière plus générale, la construction européenne pour vous c'est ? C'est négatif... ?
- *Non ce n'est pas négatif. Je pense que c'est positif. Je pense, moi, peut être, mais je pense qu'il y a beaucoup de gens qui sont mal informés. Et je ne sais pas si c'est de l'indifférence, c'est peut être assez compliqué aussi. C'est peut être pas évident de comprendre tout ce processus là.*
- Qu'est ce qui faudrait changer alors ?
- *Plus d'informations et peut être plus à la portée de tout le monde.*
- Hum, hum. Ce serait le rôle de l'État français ou le rôle de l'Europe ?
- *C'est le rôle de l'Europe. Je pense qu'il y a d'autres personnes dans d'autres pays où c'est pareil que moi. »*

CHAPITRE 3. L'ENTRETIEN COMME ÉPREUVE DES CONDITIONS SOCIALES DE POSSIBILITÉ DE SE REPRÉSENTER ET DE REPRÉSENTER UN POINT DE VUE (POLITIQUE)

Ce chapitre a pour objet de changer d'échelle, afin de saisir des rapports socio-individués au politique, c'est à dire de passer de points de vue produits et inscrits dans des mondes sociaux¹, aux points de vues exprimés (ou non) par des individus au cours de cette épreuve particulière qu'est l'entretien de face-à-face. D'une certaine manière, il convient ici de réaliser le mouvement inverse de celui entrepris dans les deux premiers chapitres, en posant des questions homologues, mais transformées par le changement d'échelle.

Le terme de socio-individuation – qui renvoie à une conception de l'individu socialisé, interdépendant, en relation avec d'autres, etc. – comprend deux termes, socio et individué qui renvoient à deux dimensions ou deux échelles d'observation, et un trait d'union qui les relie et fait signe vers leur relation dialectique. C'est en fait sur ce trait d'union que ce chapitre entend essentiellement revenir. Ce trait d'union ici, c'est l'*entourage*, dont j'ai déjà évoqué l'importance dans les deux premiers chapitres, mais dont je souhaiterais faire ici une dimension essentielle d'observation et de compréhension des rapports socio-individués au politique.

J'ai abordé dans les deux premiers chapitres de ce mémoire ce qui peut renvoyer à « l'échelle du social » en traitant des modes d'existence sociale et de leurs frayages vers des formes de vie politique. Les mondes – ou univers – sociaux, reconstitués à partir de la saisie de conditions sociales d'existence similaires, réfèrent à des structures sociales qui produisent – de façon probabiliste – les conditions d'existences individuelles, et permettent de remonter aux « *grandes dispositions génériques que des individus dans une catégorie, dans un groupe, dans une classe, dans un champ (ou dans un monde) ont en commun*² ». Passer des structures sociales aux individus, dans la sociologie à laquelle nous nous référons pour l'essentiel, suppose que ces structures aient été intériorisées par les individus sous formes de « dispositions ».

Ainsi, si l'individu est une « échelle d'observation », est-ce un individu qui a « intériorisé » des structures sociales – sous la forme d'un habitus. Cette notion d'intériorisation pose toutefois toute une série de problèmes, notamment lors qu'il s'agit d'en observer les effets³. Parmi ceux-ci, particulièrement au centre des travaux de B. Lahire, s'impose celui de « l'individu » comme échelle de composition et d'articulation de formes contradictoire de socialisation et, partant porteurs de « dispositions » ou d'habitus clivés.

Passer de points de vue référés à des mondes sociaux, à la socio-individuation du point de vue ou des manières de le tenir, pose ainsi des problèmes d'articulation spécifiques, lié à l'individualisation et au changement d'échelle : « *Il va de soi que plus l'échelle d'observation et le niveau de réalité sociale s'approche de individus singuliers, plus ils permettent de faire apparaître des*

¹. Cf. chapitre 1 et 2.

². Lahire B., *Monde pluriel...*, *op. cit.*, p. 50.

³. Cette question qui a été traitée ou soulevée à de très nombreuses reprises, a été récemment reprise par Nicolas Mariot. On renvoie à son papier, pour une synthèse de ces difficultés et pour la mise en évidence d'une question substantielle, au centre de ses travaux et qui est celle de savoir en quoi « *les normes de la citoyenneté contribuent à faire de sa possible ethnographie une méthode impossible* », Mariot N., « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté », art. cité.

complexités individuelles, des hétérogénéités et des contradictions dans le patrimoine des dispositions et des compétences. (...) On peut ainsi de manière générale poser le fait que la singularité individuelle est liée à la pluralité des cadres d'expériences socialisatrices, au degré variable d'intensité de ces expériences, au temps de socialisation passé dans ces cadres et à la combinaison de toutes ces expériences, aux intensités et aux durées variables¹. » Selon cet auteur, à l'inverse de l'interprétation de la théorie qui postule l'unité de l'habitus, c'est l'hypothèse de la pluralité et de l'hétérogénéité de celui-ci qui devrait primer, compte tenu de la différenciation croissante du monde social. « *L'individu a d'autant plus de chance d'être "pluriel", d'un point de vue dispositionnel (...) qu'il vit dans des sociétés hautement différenciées et qu'il fréquente, plus ou moins précocement, une pluralité de contextes socialisateurs parfois contradictoires². »* La difficulté supplémentaire conduit donc pour l'observateur à déterminer dans chaque situation, quelle disposition est actualisée en contexte, et les raisons sociologiques qui y président³.

J'ai, de ce point de vue, déjà souligné que la composition de l'entourage des individus n'est pas le produit d'un choix électif. Ou plutôt que d'une part, ce que l'on se représente comme un choix électif, intervient au travers d'une sélection parmi des ensembles d'individus, avec lesquels les chances de rencontres, mais également d'ajustements affinitaires, sont socialement déterminés ce qui, d'autre part, contraint de façon différentielle les réseaux de sociabilité selon les mondes⁴. Les compositions de l'entourage, dont l'homogénéité ou l'hétérogénéité sociale varient, renseignent donc sur le monde dans lequel on se localise, mais également sur les différents mondes sociaux éventuellement durablement rencontrés et habités par les individus au cours de leurs trajectoires sociales. De nombreux auteurs ont par ailleurs insisté sur l'importance de l'entourage sur la socialisation continue de l'individu⁵ (qui lui même participe à la composition de multiples entourages socialisateurs, et contribue aussi à la socialisation continue de son entourage). Si les mondes sociaux sont performés par des institutions, qui requièrent des manières de faire ou d'agir, ce sont des individus qui portent ces exigences, sanctionnent quand elles ne sont pas observées, ou récompensent leur satisfaction⁶. Parce que les entourages contribuent à la socialisation continue de l'individu, ils agencent des scènes et composent des interactions, qui favorisent ou inhibent l'actualisation des dispositions individuelles.

Tous ces truismes sociologiques permettent de souligner que les entourages pourraient être ainsi conçus comme des « dispositions », mais des dispositions qui seraient extérieures aux individus, cette extériorité, favorisant leur observation et leur

¹. Lahire B., *Monde pluriel...*, *op. cit.* p. 50-51.

². *Ibid.*, p. 125. « *C'est donc l'hétérogénéité des produits de la socialisation qui constitue la norme, et l'unicité l'exception. La grande cohérence qui caractérise l'habitus, où s'illustre un principe générateur unique, provenant de processus de socialisation convergents et qui orientent les conduites sur les différents domaines pratiques, apparaît comme un cas particulier, qui réclame des conditions particulières d'intériorisation.* »

³. « *Les dispositions sont donc "situées" par rapport à leur contexte d'intériorisation, c'est-à-dire à la fois par le domaine pratique concerné et par l'instance auprès de laquelle elles ont été acquises (l'école, la profession, la famille, le couple). Ces produits situés, peuvent, ou non, être transférables d'un domaine pratique à l'autre. Les différences de comportements d'un contexte à l'autre ne sont donc pas le produit d'un même habitus (résultant d'un processus unique de socialisation) réfracté dans des contextes différents, mais le produit de dispositions différentes, relatives à des contextes et des domaines de pratiques données, et acquises lors de processus socialisateurs distincts. Chaque individu singulier est de ce fait porteur d'une pluralité de dispositions, qui vont être, selon les contextes, mis en veille ou en action, inhibées ou activées.* » (Darmon M., *La socialisation*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2007).

⁴. Cf. chapitre 1.

⁵. Sur la socialisation, et notamment la grille de socialisation continue, ou de processus continu de socialisation qu'elle propose et synthétise, on renvoie à l'ouvrage de Darmon M., *La socialisation*, *op. cit.*, et notamment au dernier chapitre de l'ouvrage.

⁶. Lemieux C., *Le devoir et la grâce*, Paris, Économica, coll. « Études sociologiques », 2009.

objectivation. Pour filer la métaphore programmatique de Nicolas Mariot sur « *l'habitus du dehors*¹ », les entourages des individus pourraient être conçus comme leurs « dispositions du dehors ».

Il s'agit ainsi de faire prévaloir le postulat que, si le rapport au politique est produit dans des mondes sociaux performés par le politique, et dépendant de formes ancrées et situées de socialisation et de sociabilité, alors l'unité d'analyse ne peut être « l'individu ». Si les échelles des enquêtes sont individuelles, et si les méthodes d'enquêtes par entretiens sont individualisées, l'unité d'analyse doit être moins l'individu, que l'individu « socialisé » et plus précisément encore l'individu « entouré »², c'est à dire inscrit dans des groupes réels de sociabilité qui sont tout autant des environnements socialisateurs³, des supports de mobilisation, des vecteurs de circulation d'un sens commun, des co-producteurs et des soutiens de processus d'identification, etc. Ainsi l'individu, tous les individus, – y compris ceux qui sont « biens » construits pour énoncer leur point de vue sous une forme « singulière » – ne sont pas, pour la plupart d'entre eux, « seuls » ou isolés lorsqu'ils livrent un point de vue, mais toujours lestés d'un entourage. Cet entourage concret peut ainsi être appréhendé comme un niveau intermédiaire d'articulation – le trait d'union du socio-individué – entre le groupe social abstrait et objectivé (le groupe social « statistique », le monde social) et l'individu singulier ou l'individu « point » ou position objectivée, tous deux finalement abstractions ou modélisations sociologiques. Il peut alors être saisi comme le « milieu » social réel, qui favorise l'accès à la connaissance des divers processus de socialisation qui ont été celles de l'enquêté, le niveau pertinent à partir duquel saisir des « individus » interdépendants et socialisés et leurs ancrages sociaux, en vue de comprendre leurs rapports au politique réfractés dans des points de vue, mais aussi d'approcher les « contextes » de l'énonciation de ceux-ci. Si cette conception peut s'autoriser de toute une série de travaux plus ou moins récents, le mode d'appréhension de ces entourages, comme entourages « évoqués » dans l'entretien, pose également des questions de méthodes ; deux dimensions qui seront évoquées tour à tour dans cette introduction.

1. L'individu des « rapports au politique » : de l'individu « individué » à l'individu « entouré »

Les modes de production et d'interprétation habituellement déployés dans l'analyse des opinions et des attitudes politiques sont le plus souvent référés à l'individu « citoyen ». Ces modes sont soutenus par des dispositifs et des technologies institutionnelles (comme l'isoloir), et une métaphysique citoyenne qui contribuent à concevoir tous les enquêtés comme plus ou moins informés ou intéressés mais néanmoins détenteurs d'opinions

¹. Mariot N., « L'habitus du dehors. Questions sans réponse et présence des institutions », *Politix*, 100, 2013, p. 189-200.

². « Les groupes soutiennent et influencent la plupart des attitudes, opinions et actions des individus Les individus ont en général des groupes particuliers à l'esprit lorsqu'ils énoncent leurs opinions. Ici l'hypothèse est que les "opinions" sont engendrées, partagées, et maintenues par les individus en commun avec quelques autres significatifs, parmi les membres de ses réseaux de sociabilité ou de ses groupes d'appartenance. » (Katz E., Lazarsfeld P., *Influence personnelle...*, *op. cit.*, p. 60-61).

³. « D'un point de vue instrumental, rappellent Katz et Lazarsfeld, nous pouvons nous attendre à ce que les opinions des individus soient considérablement affectées par les opinions de ceux dont ils partagent la compagnie ou à la compagnie de qui ils aspirent. » (*Ibid.*, p. 63). Le groupe est ainsi défini par Katz et Lazarsfeld comme un fournisseur de standards et de significations : « Le groupe pourvoit les significations à des situations et définit la réalité sociale, qui diffère selon le groupe auquel l'individu appartient. » (*Ibid.*, p. 65). « Les groupes fonctionnent comme des fournisseurs de standards et de significations pour leurs membres, et en conséquence, de la dépendance qu'ils engendrent chez l'individu dans sa définition de la réalité sociale. » (*Ibid.*, p. 71).

stables, singulières et informant les comportements¹. Dans les sciences sociales, ces modes sont adossés à des techniques d'observation (sondages, laboratoire). Dans les deux cas, ils pointent vers l'individu individué, atomisé. La technique de l'entretien, plus souvent utilisée dans l'analyse des rapports à la politique, est une méthode qui permet davantage de prendre en compte le « contexte socialisateur ». Mais l'entretien peut être parfaitement aussi être utilisé dans une perspective clinique, visant au recueil d'un point de vue singulier logé dans le for intérieur, et qu'il permettrait d'extérioriser. Dans ces cas, le « contexte » est scindé en un certain nombre de variables indépendantes, des « variables lourdes », qui matérialisent ou objectivent la position sociale d'un individu, certes socialisé, mais tout autant « individué ».

Ces perspectives ont été critiquées par des travaux qui remettent les groupes primaires au centre de l'analyse des processus sociaux de politisation. Après des années d'éclipse quantitative/individualisée, induite par la diffusion de la technique du sondage et accentuée par le modèle de l'individu stratège et de l'électeur rationnel², les méthodes ethnographiques, ou pseudo-ethnographiques qui cherchent à se tenir au plus près des échanges politiques ordinaires, ou à restituer des contextes ordinaires et localisés de production des pratiques politiques, se sont multipliées en France (sans non plus être devenues, de loin, majoritaires) et ont contribué à mieux faire connaître l'ensemble des traditions d'analyse qui par exemple aux États-Unis en sociologie continuaient d'emprunter ces voies localisées et contextualisées d'analyse des comportements politiques³. Ces travaux renouvelés, établis à partir des « vieilles théories » américaines (notamment de celles constituées autour de P. Lazarsfeld et du paradigme de Columbia)⁴, mais engagés sur des terrains empiriques plus solides, ont été notamment investis dans l'étude des comportements électoraux. Ce retour a permis de réaffirmer l'influence déterminante des groupes – groupes primaires, entourages et environnements sociaux, « formes de vie sociales et d'activités collectives⁵ » –, et à les replacer sur le devant de la scène des « rapports de politisation⁶ ». Les nouvelles enquêtes empiriques produites ont en effet consisté à analyser les comportements électoraux dans leurs contextes effectifs de production et à s'intéresser aux familles, aux voisins, aux collègues, aux amis, pour comprendre ce dont le vote est fait : contextes spatiaux ou localisés, dans une filiation sigfriedienne, qui conduit à mettre en évidence l'influence sur les comportements des cadres de vies, dont les caractéristiques matérielles sont susceptibles d'entrer en compte (zones rurales, urbaines, péri-urbaines), qui peuvent être des cadres spatiaux d'interactions, et constituer des « milieux d'intégration » ; contextes plus largement

¹ Garrigou A., « Le secret de l'isolement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 71-72, 1988 ; Offerlé M., *Un homme, une voix. Histoire du suffrage universel*, Paris, Gallimard, 1993.

² Sur ce point on renvoie à la synthèse des modèles électoraux et à sa mise en perspective critique par Lehingue P., *Le vote...*, *op. cit.*

³ Voir introduction, p. 7. Pour une synthèse et une observation fine de la trajectoire sociale et scientifique de ces travaux américains, voir Braconnier C., *Une autre sociologie du vote...*, *op. cit.*

⁴ En France par exemple voir les enquêtes déjà citées de Buton F., Lemerrier C., Mariot N., « The Household Effect... » art. cité ; Agrikoliansky E., Heurtaux J., Le Grignou B., dir., *Paris en campagne...*, *op. cit.* ; Braconnier C., Dormagen J.-Y., *La démocratie de l'abstention...*, *op. cit.*, 2007 ; Braconnier C., *Une autre sociologie du vote...*, *op. cit.*, 2010. Aux États-Unis pour une synthèse relativement récente de travaux parfois distincts, cf. Zuckerman A.S., ed., *The Social Logic of Politics. Personal Networks as Contexts for Political Behavior*, Philadelphia, Temple University Press, 2005, pour une perspective quantitative ; dans une veine plus ethnographique, cf. Cramer Walsh K., *Talking about Politics...*, *op. cit.*

⁵ Lahire B., *Monde pluriel...*, *op. cit.*, p. 32.

⁶ Lehingue P., *Le vote...*, *op. cit.*

sociaux, avec une insistance sur les réseaux d'influence (amicaux¹, professionnels, etc.) qui interrogent les jeux d'influence dans les liens de sociabilité, et identifient les micro-pressions qui peuvent participer du processus de mobilisation électorale². Ce que ces travaux soulignent *in fine*, c'est la primauté des contextes sociaux sur les contextes spatiaux, en tous cas si l'on se situe à l'échelle des comportements individuels, dans la mesure où l'accent est mis sur le rôle décisif de la pression sociale³ des microenvironnements, notamment, sur le niveau de participation⁴. Ou, pour le dire autrement, l'imbrication des contextes spatiaux et sociaux, qu'avaient déjà mis en évidence les travaux quantitatifs de G. Michelat et M. Simon sur les indices d'appartenance aux groupes sociaux⁵. Ceux-ci observent que les ouvriers dont, non seulement les conjoints sont ouvriers, mais aussi les parents ou amis, ont plus tendance à voter pour la gauche que ceux possédant un seul attribut ouvrier. « *Ce faisant ils enregistrent des influences contextuelles familiales mais plus largement celles de l'entourage, spécifique aux milieux populaires, où il est alors fréquent de résider à proximité de son travail et d'avoir pour voisins des amis et des collègues. Si bien que les indices d'intégration au milieu ouvrier telle que la mesure les auteurs, renvoient sans doute aussi à du vivre ensemble propice à l'adoption d'un même système symbolique* ». Ces travaux réaffirment en tous cas des résultats qui avaient déjà été mis en évidence dans les années 1960, à savoir que les effets d'influence comme de pression sociale s'exercent avant tout sur des proches. H. Gans montrait ainsi déjà à l'époque, que les discussions politiques entre voisins qui ne se connaissent pas étaient peu probables, et que les habitants tendaient à tisser des liens avec ceux qui leur ressemblaient le plus. Les travaux actuels confirment que les occasions de discussions avec ceux dont le milieu d'appartenance peut être porteur de valeurs distinctes sont en effet assez rares, et que lorsqu'elles adviennent, la politique est un objet que l'on évite d'aborder. Ce n'est plus le cas lorsque les connaissances sont devenues des amis, notamment parce que des interactions répétées ont permis de vérifier que des valeurs fondamentales étaient partagées⁷.

Les enquêtes ethnographiques réalisées confortent donc plutôt le modèle de Columbia et replacent les groupes primaires, plus ou moins formels, au centre de l'analyse, tout en

¹. Finifter A.W., « The Friendship Group as a Protective Environment for Political Deviants », *The American Political Science Review*, 68(2), 1974, p. 607-625.

². Huckfeldt R, Sprague J., « Discussants Effects on Vote Choice : Intimacy, Structure and Interdependence », *Journal of Politics*, 53(1), 1991, p. 122-158.

³. La première enquête (Gerber A. et al., « Social Pressure and Voter Turnout : Evidence from a Large-Scale Field Experiment », *American Political Science Review*, 102(1), 2008, p. 33-48) à partir d'une expérimentation sur 80.000 foyers montre que la pression sociale sur le vote (*i.e.* savoir que ces voisins sauront ce qu'il en est de l'activité électorale du foyer), fait augmenter la participation, dans une mesure bien plus importante que les rappels à l'ordre moraux des campagnes civiques. C'est aussi ce que l'on peut retenir de l'enquête de Claudine Gay qui compare les niveaux de participation de familles populaires relogées dans des quartiers plus favorisés. Elle montre que le déménagement (dans un quartier plus aisé), loin d'entraîner par contamination, acculturation ou imitation, une augmentation de la participation civique, la fait, à l'inverse, chuter. L'explication est que « le niveau de politisation » du nouvel environnement ne suffit pas en lui-même à compenser les effets du délitement des échanges sociaux qui prévalaient dans leurs anciens milieux de vie (Gay C., « Moving out, Moving up : Housing Mobility and the Political Participation of the Poor », working paper, Harvard University, 2007, cité par Braconnier C., *Une autre sociologie...*, *op. cit.*) Martin Fitton a, quant à lui, montré que les changements d'avis s'opéraient quasi-systématiquement dans le sens d'une conformité aux opinions des amis, même si ces opinions sont minoritaires dans la rue dans laquelle vivent les enquêtés (Fitton M., « Neighbourhood and voting : a sociometric explanation », *British Journal of Political Science*, 3, 1973, p. 445-472, cité in Mariot N., « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté », art. cité, p. 188).

⁴. Cf. la troisième partie du livre de Braconnier C., *Une autre sociologie...*, *op. cit.*

⁵. Michelat G., Simon M., *Classe, religion et comportements politique...*, *op. cit.*

⁶. Braconnier C., *Une autre sociologie...*, *op. cit.*, p. 43-44.

⁷. *Ibid.*, p.113.

affinant la saisie des processus de politisation et de mobilisation électorale sur lesquels elles se concentrent pour l'essentiel. Elles montrent que les effets de conformité s'inscrivent dans une multiplicité d'interactions diverses, qui favorisent la conformation, exercent de effets de mobilisation, et influent sur la participation comme sur l'expression des préférences électorales¹. On entend alors que parmi ces « proches », les foyers familiaux constituent les cellules de bases du « microenvironnement » dans lequel la décision électorale arrive à maturation. La famille est ainsi le milieu essentiel de diffusion des valeurs et des normes qui structurent l'orientation des individus et les votes qui la prolongent. Les discussions qui comptent le plus sont celles qui ont lieu dans l'enceinte du foyer. Ces résultats sont confirmés par des enquêtes réalisées en France, notamment celle de François Buton, Nicolas Mariot et Claire Zalc, qui montre également l'importance de la maisonnée (*household*) pour rendre compte des processus concrets de la participation électorale². Fondées sur l'analyse de listes d'émargement, ces auteurs attestent que c'est au niveau des familles « qui vivent dans le même foyer » que fluctuent l'abstention et/ou la participation électorale, activée et alimentée par des conversations et des paroles qui circulent au sein des foyers³. L'analyse contextuelle du vote est alors complémentaire de l'analyse sociologique des « variables lourdes », « *qui du fait de la taille souvent réduite des échantillons à partir desquels elle raisonne, et faute de mettre en œuvre des variables plus fines, n'est plus toujours en mesure de donner accès à l'ensemble des déterminants sociaux du vote et conclut donc parfois trop hâtivement à leur disparition*⁴ ». Elle en est également complémentaire en ce qu'au-delà du rôle joué par les propriétés sociales incorporées des électeurs dans leurs pratiques de vote, elle établit ce qui peut être imputé aux groupes, aux entourages, aux milieux, aux microenvironnements dans lesquels ces électeurs évoluent « *et qui constituent des "configurations de stimuli" susceptibles de jouer un rôle dans l'actualisation ou la neutralisation des prédispositions*⁵ » .

Dans la mesure où l'analyse ethnographique n'est pas toujours à portée des chercheurs, ces travaux ont également cherché à inventer des voies qui permettent de réintégrer dans des méthodes classiques, comme celle de l'entretien, des dispositifs « ethnographiques ». C'est, par exemple, ce que propose Céline Braconnier avec les entretiens réalisés *in situ*. « *Ils consistent à interroger ensemble des individus qui soit font "groupe" (par exemple, un couple, des amis proches, une fratrie), soit entretiennent des relations plus ou moins fortes mais effectives en dehors de l'entretien (des voisins qui se connaissent, des copains d'enfance, etc.).* » Cette méthode de l'entretien *in situ* permet de réduire l'artificialité propre à la méthode de l'entretien, en se tenant au plus près, ou, au moins plus près des interactions quotidiennes, et en observant ces interactions entre des individus qui se connaissent. « *La dimension artificielle de la situation d'enquête provient alors de l'intrusion de l'enquêteur, mais pas du face-à-face entre les enquêtés, même quand celui provoqué le jour de l'entretien, l'a été par le chercheur*⁶ ». Ceci permet de ménager des

¹. Butler D., Stokes D., *Political Change in Britain : Forces Shaping Electoral Choice*, London, Mac Millan, 1969 ; Rosenstone S. J, Hansen J. M., *Mobilization, Participation, and Democracy in America*, Macmillan Publishing Company, New York, 1993 ; Andersen R., Heath A., « Class Matters : The Persisting Effects of Contextual Social Class on of Individual Voting in Britain, 1964-1997 », *European Sociological Review*, 18, 2002, p. 125-138.

². « *Our analysis thus firmly points in the direction of homogeneity between neighbours and even stronger homogeneity within households. Participation behaviours, both in terms of average level and versatility, are determined primarily inside the household, but also influenced by its closest environment* » (Buton et al., « The Household Effect... », art. cité, p. 15.

³. Braconnier C, « À plusieurs voix... », art. cité.

⁴. *Ibid.*, p. 61-62.

⁵. *Ibid.*

⁶. *Ibid.*, p. 63.

dynamiques conversationnelles relativement autonomes, en minorant la place de l'enquêteur, comme de réduire l'incertitude à propos de la réalité des pratiques déclarées. De ce point de vue, l'entretien *in situ* autorise par exemple l'exercice d'une mémoire collective, permettant ainsi de mieux objectiver les comportements, et de réduire par exemple les sous-déclarations. Il favorise également l'abaissement des niveaux d'autocensure de certains individus, ou encore permet de contenir les mises en scènes de soi d'autres enquêtés.

La perspective que j'ai souhaitée mettre en œuvre, parce qu'elle postule que les rapports aux politique (ou à l'Europe) sont des produits socialisés et collectifs, comme les comportements auxquels ils donnent lieu, tend à accorder de l'importance à ces contextes d'interactions, susceptibles de produire des rapports à l'Europe et au politique. Toutefois le matériau que j'ai utilisé – hormis quelques entretiens *in situ* spontanément organisés –, est pour l'essentiel constitué d'entretiens en face-à-face. Or, en l'absence d'observation ethnographique, ou pseudo-ethnographique, il est difficile de passer d'une méthode individualisante à une analyse qui fasse droit à l'auto-identification et qui donne accès aux contextes. De ce fait, j'ai porté dans la lecture et l'analyse des entretiens une attention particulière aux « entourages ». Dans un très grand nombre d'entretiens réalisés, et ainsi, dans nombres de points de vue énoncés, apparaissent en effet des entourages *d'autrui* significatifs¹, « primaires » ou « secondaires », excipés sur la sollicitation de l'enquêteur², mais plus souvent encore spontanément évoqués, au cours d'anecdotes livrées, de propos rapportés, de discussions ou de disputes décrites³, etc.

Ces entourages sont composés dans des proportions variables de conjoints, d'enfants, d'ascendants ou de parents proches, d'amis, de copains et de collègues professionnels, mais aussi de relations plus ténues (voisins, clients, membres d'associations, professeurs, etc.). Dans la première partie du mémoire, j'ai utilisé ces « entourages » comme des indicateurs complémentaires des énoncés circonscrivant la localisation du soi, et permettant de remonter aux mondes sociaux. On sait que la composition des entourages (est-ce que l'on fréquente davantage sa famille que des amis ?, par exemple) ne doit rien au hasard, ni à la singularité du choix électif. Cette composition, mais également la densité des entourages (est-ce que l'on a quelques relations de sociabilité fortes et localisées, ou beaucoup de relations spatialement dispersées), comme les formes de la sociabilité entretenues avec celui-ci (relation proches ou plus à distance, solidarisation ou liens faibles, conversations intimes ou plus formelles, etc.), dépendent des mondes sociaux qui

¹. Katz et Lazarsfeld souligne à quel point l'utilisation du mot « groupe » n'est qu'un procédé sténographique pour référer aux autres significatifs avec qui s'associe un individu, Katz E., Lazarsfeld P., *Influence personnelle*, op. cit., p. 71.

². Le guide d'entretien comportait de nombreuses questions ou relances sur ces dimensions : on demandait par exemple aux enquêtés s'ils avaient des amis en Europe, si des membres de leurs familles ou de leur entourage proche avaient fait des expériences spécifiques de l'Europe ou en Europe, s'ils parlaient de l'Europe ou de la politique avec les membres de leur entourage, etc. Établies pour mesurer la matérialité prise par l'Europe dans les existences ordinaires, ces questions m'ont beaucoup servi pour recueillir des éléments sur les entourages.

³. « Les entretiens ethnographiques classiques, qui mettent face à face un individu et un enquêteur, recueillent du déclaratif mais sont plus fiables que les sondages dès lors qu'ils sont orientés vers la production d'anecdotes. Le chercheur y puise les indicateurs d'interactions sur lesquels il peut prendre appui pour reconstituer une sorte de configuration relationnelle sous-jacente à l'adoption des comportements individuels, à la manière dont Michelat procède pour établir les "systèmes symboliques" des groupes sociaux qu'il investit. Ceux qui affirment ne subir aucune influence en politique et ne pas en exercer sont ainsi souvent amenés à se contredire eux-mêmes au fur et à mesure qu'avance l'entretien et qu'ils sont invités à raconter ce dont est fait leur quotidien. Le décalage entre une position de principe stimulée par une question générale et soudaine – comme les questionnaires des sondages en comportent – et le récit de souvenirs précis de ce que recouvre la vie sociale ordinaire autorisé par la durée de l'entretien est, en la matière, important ». Braconnier C, « À plusieurs voix... », art. cité, p. 21.

contribuent à les produire¹. Les entourages évoqués (l'identité de ceux qui le constituent, leurs professions et/ou leurs activités décrites, les relations qu'ils entretiennent avec le locuteur) deviennent alors de bons indicateurs pour « remonter » aux mondes sociaux dans lesquels évoluent les individus.

Ici, c'est dans l'analyse des rapports socio-individués que les entourages seront mis à contribution, dans une perspective visant à dépasser la saisie de l'individu comme position sociale, en essayant de reconstituer, même très imparfaitement « le contexte » dans lequel l'énonciation de son propos s'inscrit. Si certains enquêtés paraissent enchâssés dans leur monde, d'autres se situent dans plusieurs, ou tiennent des points de vue susceptibles de les rattacher à plusieurs. Si certains individus sont le produit d'un seul monde social, d'autres individus sont produits de plusieurs mondes sociaux. Les individus qui ont acceptés de répondre à la sollicitation qui leur étaient adressés sont (éventuellement) « mobiles », ils ont des trajectoires (éventuellement) variées dans l'espace social, et ils se sont construits (éventuellement) dans plusieurs univers sociaux dans lesquelles ils ont réalisés des expériences sociales et politiques diverses, et qui peuvent être (éventuellement) contradictoires, voire antagonistes. Les entourages contribuent ainsi à donner des indications sur les trajectoires sociales des enquêtés. Outre l'origine sociale des enquêtés, ils procurent également des indications irremplaçables pour rendre compte de leurs trajets dans l'espace social. Ils informent ainsi sur la diversité des positions sociales occupées dans le(s) monde(s) par les enquêtés (origine sociale, position dans la fratrie, socialisation primaire, expériences scolaires et professionnelles, choix du conjoint, etc.) jusqu'à celle occupée au moment où l'entretien est réalisé, et permettent notamment de mesurer si cette trajectoire sociale a impliqué (ou non) des déplacements dans le monde social et le passage (ou non) dans plusieurs mondes sociaux. Ainsi que le montre également François Héran, les entourages enrichissent également les indications à propos du cours de la trajectoire biographique de l'individu à l'instant où il est sollicité pour réaliser l'entretien. Les formes de son entourage, comme celles de la sociabilité entretenue avec lui, dépendent en effet des différents cycles de la vie (entrée ou sortie de la vie active, activité ou inactivité professionnelle, états familiaux), et varient également en fonction des différents incidents ou accidents biographiques qui ont pour effet de déstabiliser et parfois de reconfigurer les réseaux et les liens de sociabilité (décès du conjoint, déménagement, chômage, etc.), ces bifurcations variées exerçant encore des effets différenciés sur l'entourage, en fonction du genre des enquêtés ou de leur âge par exemples. Ceci m'a conduit à lire les entretiens en prêtant une attention systématique à ces entourages : quel est l'entourage de sociabilité évoqué, et quelles sont les formes de relations entretenues avec lui ? Cet entourage est-il homogène socialement ou à l'inverse son hétérogénéité traduit-elle et renforce-t-elle les déplacements de l'enquêté dans l'espace social ? Quels sont les *autres significatifs* particulièrement évoqués par l'enquêté, s'il en évoque, etc. ?

Les entourages auxquels nous avons accès ne sont en effet pas les entourages objectifs des enquêtés, mais ceux qu'ils évoquent au cours de l'entretien, et qui sont impliqués dans le travail d'énonciation du point de vue. Ces entourages évoqués sont-ils différents des entourages réels et réellement influents ? On peut bien évidemment le penser. Mais on peut également faire l'hypothèse qu'évoqués de manière secondaire ou indirecte, à l'appui des considérations qui sont l'objet de la focalisation de l'attention de l'enquêté, ces

¹. Héran F., « La sociabilité, une pratique culturelle », art. cité.

entourages enrôlés dans l'entretien ne font pas autant l'objet de contrôle ou de mise en forme par l'enquêté que le contenu même de son point de vue (si tant est qu'il en tienne un). S'ils ne sont pas les *autrui*s significatifs les plus influents d'autre part, au sens où les processus de socialisation fondamentaux sont à la fois anciens et ne sont pas des processus conscients et réflexifs, on peut poser – dès lors qu'ils sont évoqués dans le discours – que les membres de l'entourage évoqués sont ceux qui font partie de sa zone de considération immédiate au moment où l'enquêté répond à la sollicitation, ceux qu'il a en tête, ceux qui comptent ou des autres significatifs dont l'existence est actualisée dans l'esprit de l'enquêté, par la situation de l'entretien. Ce sont donc des autres très significatifs relativement à la situation d'entretien, à ce qui s'y dit et à ce qui s'y déroule. Ceci conduit alors à revenir à celle-là.

2. L'entretien comme situation publique

Contre une certaine forme d'analyse des entretiens, que l'on pourrait qualifier de « clinique » et qui repose sur le postulat selon lequel l'entretien serait une méthode d'observation et de recueil de ce qui se donne à saisir comme des attitudes, des opinions ou des représentations singularisées ou individualisées, j'ai fait prévaloir ici un mode d'analyse qui prenne en compte le fait que les points de vue recueillis au cours des entretiens sont avant tout des produits de la situation particulière qu'est l'enquête¹. Mais plutôt que de les disqualifier comme tels – des points de vue en tous points artificiels puisque formatés par une technique d'enquête qui ne reproduit en aucun cas – à l'inverse des méthodes ethnographiques – les situations qui peuvent être éprouvées dans la vie réelle – il paraît plus fécond de poser que l'entretien est un cadre d'interaction spécifique qui reproduit dans une situation (qu'on peut qualifier d') artificielle ce qui se passe dans la vie (qu'on peut qualifier de) réelle, lorsque les individus sont sommés de tenir un point de vue sur l'Europe ou sur la politique. Cette conception permet de réfléchir de façon plus générale aux contraintes qui affectent les situations où l'on est sommé de donner son point de vue ou d'opiner dans un espace public élargi, par opposition à un espace « privé » dont les contours ne sont finalement pas si faciles à déterminer. En effet, « écoutons » Madame T. rapporter une conversation qu'elle a eue « en privé » avec son mari :

« Mon mari il est surtout pas écolo parce qu'il chasse, donc forcément l'écolo c'est pas son truc... Moi j'aurai tendance à être quand même écolo parce que avec tout ce qu'il y a maintenant... Là on va faire construire une nouvelle maison, je voudrais bien qu'on mette des panneaux solaires et tout dessus... Je trouve quand même qu'il y a du gaspillage et pas mal de trucs à changer, mais sinon mon mari, du tout ! Quand je lui dis, "j'ai envie d'être écolo", aaaabbbbh (rires). Alors c'est ce que je lui dis, il y a bien un moment où il faudra qu'on y pense parce que de toutes façons... le réchauffement de la planète, tout ce qu'il y a quoi... Les nouvelles maladies, ma sœur fait un eczéma à cause de la pollution... Je me dis quand même qu'il faudra qu'on fasse plus attention que ça, dans l'avenir, pour les petits. »

Cet entretien montre que Madame T. qui, à plusieurs reprises, a affirmé à l'enquêteur qu'elle et son mari n'étaient pas du tout « politiques », a des conversations politiques avec son mari. Dans ce cadre « privé », Madame T. ne se contente pas de dire à son mari *qu'elle a envie d'être écolo*. Elle justifie auprès de lui son point de vue de manière distanciée, à partir d'expériences ou en références à des problèmes publics, ou au nom des générations

¹. Cf. chapitre préliminaire.

futures, de la même façon qu'elle fait valoir auprès de l'enquêteur le point de vue de son mari qui *en tant que* chasseur ne peut pas adopter les visées écologiques ou des écologistes. Par cet exemple, je veux pointer que les contraintes de l'activité d'opiner sont les « mêmes » dans la vie réelle, ou dans l'entretien, au sens où elles s'imposent dans la vie réelle et les situations « privées », comme dans la situation « publique » qu'est l'entretien. En revanche, il est certain que ces contraintes sur les mises en forme de l'opinion s'exercent bien plus fortement dans le cadre de la situation d'entretien, du fait de son caractère public.

C'est d'abord une situation où l'opinion du vis-à-vis est inconnue (et le restera), ce qui la distingue d'un échange des points de vue entre familiers dont les appréciations ou les positions peuvent être déjà connues de chacun des interlocuteurs. Mais dans la vie sociale (professionnelle, associative, sur le marché, dans les réunions de parents d'élèves, etc.), ces situations en public où les opinions des autres sont inconnues se rencontrent fréquemment, même si cette fréquence varie en fonction des mondes sociaux, et même si ce caractère d'incertitude tend à l'évitement du politique¹, évitement qui peut d'ailleurs être reproduit de multiples façons dans l'entretien (silences, digressions, etc.).

L'entretien est également une situation publique parce que la parole est enregistrée et susceptible d'être publicisée. Si aucun des enquêtés n'a explicitement demandé ce qui serait fait de sa parole, un certain nombre d'énonciation attestent que l'enquêteur incarne un public, mais également un tiers dont l'identité est floue mais l'existence certaine (ton prof, l'équipe de l'enquête, un public indéterminé). Enfin la situation est publique au sens où elle est officielle, émanant d'une autorité publique (l'université, un laboratoire de recherche, l'école), etc.²

Si on devait figurer l'entretien sur un pôle public/privé celui-ci serait ainsi situé très près du pôle le plus public. Cette situation publique accentue un certain nombre de contraintes. Mais ces contraintes, quoiqu'accentuées, ne sont pas totalement différentes, en tous cas pas fondamentalement d'une autre « nature », que celles qui s'exercent dans les conversations ordinaires sur la politique dans les situations privées ou plus familières.

Le problème de l'artificialité de la situation d'entretien n'est jamais autant crucial que lorsqu'on considère qu'elle permet d'avoir accès à des opinions, des attitudes ou des représentations. Ce problème perd de son acuité dès lors que l'on considère que ce que produit l'entretien n'est en aucun cas des représentations et des opinions stabilisées et stockées dans le for interne des individus, mais le résultat d'une performance dans la situation d'entretien même. Cette dernière option, plus « pragmatique », et qui fait de l'opinion une action, permet l'économie de toutes une série de problèmes insolubles comme celui de la correspondance entre l'interne et l'externe (Comment faire la différence entre mensonge délibéré, demi-vérité, opinion de façade ou de circonstances, opinion stabilisées et mobilisées, etc.) ; comme celui de la correspondance entre une formalisation, extériorisée parce que sollicitée, et un ensemble de comportements et d'actions inscrites dans des pratiques et dans des corps ; comme celui de tenir compte et

¹. Eliasoph N., *L'évitement du politique...*, *op. cit.* Par ailleurs, à la différence avec les situations publiques de la vie réelle où le point de vue peut se découvrir dans l'interaction, le suivi orthodoxe de la méthode de l'entretien contribue pour le coup à renforcer le caractère artificiel de la situation et conduit à s'interroger sur le caractère systématiquement bien fondé de cette orthodoxie dans les entretiens, mais c'est une autre question.

². Sur tous ces points voir aussi le chapitre préliminaire, pp. 27-30 ; 35-36

de pouvoir mesurer le sentiment d'habilitation et de licitation que peuvent éprouver des enquêtés au regard d'opinions qu'ils ont appris à considérer comme illégitimes ou discréditées, etc. Bref, le problème de l'artificialité n'apparaît comme tel que chaque fois que sont en jeu des interrogations sur la réalité, l'authenticité, la sincérité des enquêtés ou de leurs points de vue.

G. Mauger insiste, à propos des tentatives de neutralisation de l'enquêteur et de la situation d'enquête, non seulement sur l'inanité de cet type d'entreprise, mais aussi et surtout sur le fait que ces tentatives véhiculent « *l'illusion qu'existe une "vérité", une "essence" des pratiques, des représentations, des opinions des enquêtés*¹ ». Si cette vérité n'existe pas, et ne peut donc être atteinte par aucune méthode, il convient alors « *de prendre comme objet d'enquête la situation sociale particulière qu'est la situation d'enquête* », ici celle de l'entretien comme situation « publique », et de « *s'interroger sur les conditions sociales de son établissement, les formes de son déroulement, et de cerner les effets de cette situation particulière* » sur les « matériaux » recueillis.

À la condition de la prendre pour ce dont elle se rapproche le plus, c'est à dire une épreuve en public, consistant à tenir un point de vue, la situation d'entretien peut finalement n'être pas aussi artificielle qu'elle paraît. Ce point de vue consiste moins en une « opinion » qu'il n'engage des représentations de *soi* (du territoire du soi social) que les enquêtés entendent défendre en public ou publiquement, et qui renvoie à l'image public du groupe (ou de soi) dont l'enquêté est le porte-parole, provisoire et auto-proclamé. « *Aussi longtemps qu'il se perçoit comme porte-parole du groupe, implicitement mandaté pour délivrer la parole du groupe lui-même, l'informateur est enclin à proposer un discours ou alternent la présentation de soi plus ou moins stéréotypée que le groupe étudié développe à l'égard de lui-même, et a fortiori à l'égard des étrangers, et sa propre sociologie spontanée du groupe*² ». Si l'entretien ne peut pas dire grand-chose, voire effectivement rien, des pratiques des enquêtés, ni être un moyen pertinent pour observer comment des représentations – si tant est qu'elles existent, ou qu'elles soient observables – peuvent avoir de lien de causalité avec des pratiques, les entretiens sont en revanche une source adéquate pour saisir les stéréotypes et images publiques des mondes sociaux, ainsi que la sociologie spontanée que les enquêtés entretiennent à leur endroit et à l'endroit des formes de vie publiques qui leur sont associées, ainsi que nous l'avons vu dans les chapitres précédents.

Le degré d'artificialité diminue alors à partir du moment où l'on considère que ce que l'on recueille ce (ne) sont (que) des tentatives de conformation à une norme sociale implicite, qui est celle d'un espace public élargi, déployées au cours d'une épreuve qui pourrait se redéfinir ainsi : quel est le point de vue que vous pouvez tenir et partager (ou non) sur l'Europe (ou le politique) dans une situation « publique » ? L'enquêté dans cette perspective, ne doit plus être considéré comme livrant des représentations ou des perceptions logées dans l'intimité du « for intérieur » mais de façon plus réaliste sociologiquement comme le « porte-parole » de l'expression *publique* de la personne privée, ou de celle du groupe représenté ce qui suppose qu'il « *se sente dépositaire d'un message à délivrer (en son nom propre ou au nom de la collectivité qu'il "représente")*³ ». Je m'approprierais ainsi le conseil de Gérard Mauger : « *Peut-être ne s'agit-il pas tant de décider si l'impression que l'enquêté cherche à donner est vraie ou fautive, sincère ou simulée, réelle ou factice, que d'enregistrer*

¹. Mauger G., « Enquêter en milieu populaire », art. cité, p.129.

². *Ibid.*, p. 138.

³. *Ibid.*, p. 135.

l'impression que l'enquêté cherche à transmettre à l'enquêteur¹. » Comme « rien n'assure que la présentation de soi dans la situation d'enquête soit nécessairement la même que celle du même enquêté dans le groupe d'appartenance, ni qu'elle reste inchangé lorsqu'il passe de la famille au travail, du travail au groupe des pairs, etc. et que du "porteur" de la personnalité qui lui est présenté, l'enquêteur ne connaît que cet aspect (ni plus ni moins vrai que les autres),² » c'est à partir de cet aspect qu'il convient de travailler, ce qui implique de considérer que la « façade publique³ » qui est présentée et engagée par l'enquêté, constitue la seule voie de compréhension et d'analyse du matériau.

La question devient alors : comment les individus font-ils face à la sollicitation, sachant qu'ils sont dotés de ressources inégales⁴ pour le faire, et comment ils se dépêtrent (quitte à la contourner) de l'épreuve, sachant que dans la « vraie vie » sociale et quotidienne, ils peuvent également se débrouiller pour éviter l'épreuve. Avec le « biais » ici du « proche de proche », avec lequel il est parfois plus malaisé de refuser durablement l'épreuve, mais qui a le mérite de permettre de souligner que, dans la « vie réelle », même les plus extérieurs ou les plus à distance de l'univers politique institutionnalisé, peuvent être confrontés au sein de leur groupe de pairs et dans leurs entourages, à des situations où ils doivent faire face à la situation d'opiner. C'est ce que montre l'entretien réalisé avec Claire.

Cette jeune femme d'une vingtaine d'années a arrêté l'école en troisième et a passé un BEP sanitaire et social qu'elle n'a pas obtenu. Elle est aujourd'hui agent d'entretien dans une clinique privée, et a un fils de dix-huit mois. L'enquêtrice note : « *L'entretien a lieu le 8 mars 2007 au domicile de Claire (...). Claire est une jeune fille que je connais depuis la naissance (elle a l'âge de mon frère) et ses parents fréquentent régulièrement les miens. Elle a accepté l'entretien pour me faire plaisir, je la sens très inquiète à l'égard de cette rencontre car elle m'a répétée plusieurs fois qu'elle n'y connaissait rien et qu'elle n'avait rien à me dire sur l'Europe. Elle ne comprend pas pourquoi je me suis adressée à elle. Elle est d'autant plus impressionnée qu'elle connaît mon parcours scolaire (l'enquêtrice est docteure en science politique) et ne se sent pas légitime pour répondre.* » Effectivement l'entretien est éprouvant pour l'enquêtrice comme pour l'enquêtée, tant il est difficile pour cette dernière de répondre à des sollicitations qui sont loin de ses préoccupations et, comme elle y revient à plusieurs reprises, hors de sa compréhension, celle-ci étant altérée par le fait qu'elle subit l'entretien – en dépit des efforts de l'enquêtrice – comme une réactualisation de son échec au BEP.

À l'issue de la salve des questions portant sur les connaissances ou les opinions de l'enquêtée sur l'Europe et la politique, l'enquêtrice, qui la connaît bien, revient sur ces difficultés :

¹. *Ibid.*, p. 139.

². *Ibid.*

³ L'expression « façade verbale » est empruntée à E. Goffman, *la Mise en scène de la vie quotidienne*, vol. 1, la *Présentation de soi*, Paris, Minuit, 1973, p. 152. Façade publique est précisée ici par référence à l'idée « d'expression publique de la personne privée, ou du groupe – du monde – qu'elle "représente" ». Il faudrait pouvoir y adjoindre de façon systématique les lieux concrets où ces entretiens ont été réalisés : l'entreprise dans le cas du [marché], l'exploitation dans le petit [monde], un café choisi par Christine « parce qu'il est correct » dans le cas [représentation pré-moderne], ou au domicile de l'enquêté dans le cas [lutte des classes], les enquêtés de l'espace public choisissant plus facilement un [lieu public] ou également leur domicile.

⁴. En revanche, ainsi qu'on l'a clairement établi en première partie, ces ressources sont différentes de celles qui déterminent une stricte compétence politique.

« – Et en dehors de... de cet exercice là... de ce qu'on vient de faire, est-ce que c'est des choses qui te posent problème dans ta vie ? (silence) Est-ce que tu as l'impression que ça te pose problème de ne pas savoir des choses sur certains sujets...

– *Ab oui c'est clair (...)*

– Donc aujourd'hui, c'est pas quelque chose qui t'intéresse... D'accord O.K...

– *Je devrais... parce que je devrais... regardes maintenant que tu es venue, je vais dire à Renaud (son conjoint) : "Putain je sais pas, j'aurais bien aimé savoir un peu quelque chose"... (...)*

– Pourquoi, tu en as parlé avec lui, qu'est-ce qui t'a dit ?

– (En riant) *Il m'a dit : "Mais quand même, tu sais pas ça ?"... (Éclats de rires communs) "Écoutes un peu les informations ?" (Rires)... Et je lui fais : "Non". (...)*

– Et tu discutes avec Renaud un petit peu, tu as l'impression que lui, ça l'intéresse plus ces choses là, qu'il est... je sais pas...

– *Que... je change et tout ça ? (i.e. : que je m'intéresse davantage ?)*

– Non, non, non, non, est-ce que lui tu penses qu'il connaît plus...

– *Ab oui...*

– L'actualité tout ça...

– *Ab oui...*

– Ouais ? Et vous en parlez pas tous les deux ? Il t'en parle pas... vous...

– *C'est moi qui a jamais discuté, justement c'est là que... depuis qu'on s'est téléphoné [pour fixer un RDV pour l'entretien], qu'on en discute, que... Il me dit : "T'as jamais voulu rien savoir" (...)*

– Quand tu es avec des amis, est-ce qu'il t'arrive souvent, de temps en temps ou jamais de discuter de questions européennes, de l'Europe tout ça ?

– (silence) *Il y a des fois oui mais après on arrête parce qu'après il y en a qui partent en live...*

– Ouais ? C'est des choses qui t'intéressent toi ou pas...

– *Non.*

– Tu participes toi quand il y a des...

– *J'é... j'écoute mais je parle pas. (...)*

– *Ab oui... quand tu sais pas et qu'il t'arrive un truc comme ça [l'entretien] ou même... il y en a qui en parle puis toi, tu es con, tu sais rien, tu dis rien...*

– Ouais... (...)

– *C'est là que tu as envie de savoir plus... Si parce que j'essaie d'écouter plus les informations, j'essaie de m'intéresser quand il y a des discussions avec Renaud, tu vois ? (...)* *Oui mais des fois quand il y a des discussions au travail tout ça, t'aimerais bien t'intégrer avec eux et ceux... ceux qui savent...*

– Et toi, tu sais pas... ? Tu as l'impression que ça t'aiderait à... être plus proche des gens... (...)

– *Pas obligé d'être plus proche des autres... mais pour pas être niaise quoi... »*

Les travaux réalisés avec Philippe Aldrin nous ont conduit à spécifier ce que nous avons formalisé comme des « effets d'auditoires » et qui exercent du fait de la situation publique de l'entretien, des contraintes sur la mise en forme du « point de vue ». Ces effets d'auditoire, ainsi que nous l'avons rappelé¹, impose au moins quatre impératifs : la

¹. Voir chapitre préliminaire, p. 27-30

justification (nécessité de justifier son point de vue en l'adossant à des savoirs ou à des expériences) ; le *dialogisme* (nécessité de situer son point en vue par rapport à d'autres points de vue) ; la *cohérence* (nécessité d'explicitier les liens logiques entre les avis et jugements successifs que l'enquêté livrent au gré de l'entretien) et la *coopération* (nécessité de maintenir sa face sociale et celle de l'enquêteur dans l'échange). Nous avons à cette occasion rappelé la grande variabilité de la capacité d'accommodement des enquêtés à ces impératifs selon leur habitude à partager – et donc à instruire, argumenter et défendre – leurs points de vue politiques dans les mondes sociaux où ils évoluent ordinairement¹.

J'ai analysé dans les deux chapitres précédents comment ces contraintes pouvaient être *redimensionnées à soi* ou à un « territoire du soi social » qui permettait de répondre à la sollicitation en se conformant aux impératifs des effets d'auditoire. L'identification permet de répondre à l'impératif de justification : le mouvement *en tant que/je pense que* permet de justifier le point de vue circonscrit à un territoire du soi et à une « juridiction » habilitante, et de « chaîner » les expériences éprouvées (en tant que) avec le point de vue tenu (je pense que). L'identification favorise également les effets de dialogisme. S'auto-identifier, c'est circonscrire un soi (exprimé comme un *nous* ou comme un *je*) et identifier des autres (des *eux*). Quelles que soient finalement les dimensions (matérielles ou symboliques) du territoire du soi, l'identification permet de matérialiser un « espace commun » ou du commun, à partir duquel l'enquêté pourra situer des points de vue, y référer, ou y opposer, son propre point de vue, etc. Le chaînage en tant que/je pense que entraîne la cohérence du point de vue, de la même manière, on l'a évoqué, que le territoire du soi définit le cadre de l'interaction, mais aussi les conditions de la coopération entre l'enquêteur et l'enquêté. En revanche, lorsque les enquêtés ne parviennent pas à s'identifier (pour un ensemble de raisons qu'il me faudra examiner), alors l'entretien tient à la fois de l'examen scolaire et de l'interrogatoire de police, dans la mesure où ils se trouvent dans l'impossibilité de *tenir* un point de vue, parce qu'ils sont dépourvus de point (*en tant que*) à partir duquel formaliser une vue (*je pense que*). Sans cette auto-identification, c'est à dire sans cette capacité à situer le *soi* dans un espace élargi, les impératifs de justification et de dialogisme ne peuvent être respectés, et la vue se donne comme un ensemble de bribes inarticulées, la coopération se réduisant à une épreuve douloureuse et malaisée, tant pour l'enquêté que pour l'enquêteur.

La perspective d'ensemble ressaisie que je mettrai alors en œuvre au cours de ce chapitre est donc la suivante : l'unité d'analyse sera l'individu entouré, c'est-à-dire socialisé et inscrit dans des réseaux de sociabilité, en tant qu'il est sommé de répondre à la sollicitation conduisant à tenir un point de vue en public, en se conformant aux effets d'auditoire. L'interrogation qui conduira ce chapitre portera alors sur les *conditions sociales de possibilité* de réussite de l'épreuve.

La nécessaire prise en compte de l'individu « entouré », et la manière de saisir ces « entours » par le dispositif de l'entretien pris comme situation publique, constitue les deux options tant épistémologiques que méthodologiques que j'ai choisies comme point de départ pour apprécier les rapports au politique comme une « épreuve ». Tenir avec succès un point de vue politique, ou échouer à le faire renvoient à des conditions de félicité qui sont propres à l'expression publique d'une opinion et que l'entretien reproduit de manière relativement approximative. Cette expression publique prend la forme typique

¹. Aldrin Ph. et de Lassalle M., « Ce que faire parler politique veut dire », art. cité, à paraître.

« en tant que... je pense que... ». C'est à partir de cette forme typique que nous avons dégagé deux conditions particulières de félicité de l'expression du rapport au politique, et qui feront l'objet des développements qui suivent. La première renvoie à la capacité de s'identifier, de pouvoir dire « en tant que » ; la seconde à la capacité de représenter, de dire « je pense que ». Le propos de ce qui va suivre sera donc de marquer que l'articulation de ces deux conditions dépend à son tour d'une autre articulation, celle de la socialisation et de la sociabilité. Nous montrerons que si on observe un alignement entre socialisation et sociabilité, le rapport au politique pourra se déployer dans un registre de conformation doxique, le point de vue représenté se trouvant dans la continuité de l'auto-identification sociale, exprimant ce que sont socialement ceux qui opinent. C'est que nous avons appelé les parangons. Pourtant, cet alignement de l'identification et de la représentation n'est sans doute pas le plus répandu, et l'on a observé chez nombre des interviewés des cas de dés-articulation, voire de contradiction, entre ces deux éléments, qui renvoie à son tour à une discontinuité entre les espaces de la socialisation primaire et secondaire. Dans, ces cas, la capacité de tenir un point de vue dépendra d'une série de conditions que l'on cherchera à explorer, et en tout premier lieu, la question sera de savoir s'il existe une forme de vie politique qui « supporte » cette discontinuité. La possibilité de s'identifier (dire : « en tant que ») dépendra ensuite, et pour l'essentiel, de la sociabilité : c'est elle qui d'une part apparaît comme la condition sociale essentielle pour adopter une façade publique. Pour autant, la sociabilité est aussi une pratique culturelle, et dont le déploiement dépend de toute une série de conditions, ressortissant des milieux sociaux, des cycles de vie, du genre, qui influent sur la disponibilité des identifications socialisées, et donc sur la possibilité d'une expression politique. Nous aborderons enfin des cas où le désalignement entre socialisation et sociabilité demeure problématique, parce qu'aucun réaligement n'a pu avoir lieu, parce les individus sont positionnés entre des mondes difficilement compatibles, et qui rend très problématique le fait d'énoncer une identification unique et cohérente (« en tant que »), se répercutant sur une impossibilité – ou une très grande difficulté – à dire « je pense que ». La difficulté peut toutefois, comme nous le verrons, être contournée par une représentation en quelque sorte séquentielle qui, loin de tenter de résorber le millefeuille de leur trajectoire – le « baroque des biographies¹ », se résout en une juxtaposition par facette de l'un de ses moments. La situation et le dispositif de l'entretien apparaît alors comme une épreuve de la mise en cohérence et une épreuve d'unification où cherche à se manifester l'ipséité de l'individu. Mais là encore, si l'entretien est une occasion de cette manifestation, la situation d'entretien actualise l'articulation complexe entre socialisation et sociabilité.

1. L'alignement ou l'articulation en tant que/je pense que

1.1. Le point de vue comme expression conforme

Les enquêtés que l'on peut classer dans ce premier pôle sont ceux qui, pour reprendre l'expression de G. Mauger, « n'ont qu'une corde à leur arc² ». Par là, et ici on ne désigne pas, loin s'en faut, des « dominés », mais des enquêtés pour lesquels les marges de jeu possible dans l'identification paraissent faibles ou inexistantes, tant ils sont enchâssés dans des mondes sociaux, comme tout l'entourage qu'ils convoquent au cours de l'entretien. Ce

¹. Pour reprendre l'expression de Schwartz O., « Le baroque des biographies », *Cahiers de philosophie*, 10, 1990, p. 173-183.

². Mauger G., « Enquêter en milieu populaire », art. cité, p. 141.

sont ceux pour lesquels socialisation et sociabilités sont alignées ou réalignées, dans le temps, comme dans l'espace.

Dans le temps, parce que leur primo-entourage est homologue de leur entourage actuel, ou encore, s'ils ont « voyagé » dans le monde social et changés de mondes sociaux, parce que leur ascension sociale est tout à la fois assez ancienne pour que les effets de réalignement entre socialisation primaire et secondaire aient déjà eu lieu, et assez modale pour pouvoir correspondre à des formes de vie politique qui les recomposent. Certaines de ces recompositions sont effectivement modales, comme par exemple la forme de vie [espace public^{lutte des classes}] ou [espace public^{marché}], ou, comme on l'a suggéré, la forme [petit monde^{lutte des classes}], ou [petit monde^{représentation pré moderne}]. D'autres sont plus rarement rencontrées, quand d'autres encore apparaissent presque inconciliables, comme les cas composés à partir de la [luttes des classes] et du [marché], on y reviendra.

Dans l'espace, parce que les entourages qu'ils évoquent sont plutôt composés de « comme eux ». Ainsi dans le [petit] monde sont la plupart du temps évoqués des « collègues » ou des relations familiales élargies, qui partagent la même activité, voire parfois la même exploitation. Dans l'[espace public] les entourages familiaux sont plus souvent réduits aux ascendants et descendants directs, et les enquêtés évoquent beaucoup plus fréquemment des relations électives, des réseaux de sociabilité composés d'amis, une part significative de ceux-ci se recrutant dans des entourages professionnels, ou des réseaux de sociabilité élargis (militantisme, vie associative, etc.). Dans la post [lutte des classes], aux familles rétrécies s'ajoutent des relations de voisinages (le quartier) parfois, et des collègues de travail recrutés dans l'environnement plus immédiat (l'atelier, l'usine), et les relations sont marquées de proximités parfois contraintes.

Par cette homogénéité en tous cas, ceux que l'on peut qualifier d'*alignés*, et qui se recrutent dans tous les mondes sociaux, peuvent entretenir un rapport doxique à leur monde. Les *autrui significatifs* qu'ils évoquent sont, comme eux, construits par les mondes qu'ils habitent et dans lesquels ils se localisent, et la place spécifique qu'ils occupent au sein de leurs entourages (de suiveurs ou de *leaders* par exemple) est conforme à ce que les mondes déterminent. Dans la [Représentation pré moderne], ainsi, les femmes ont intériorisée la place qui leur est faite, et elles la revendiquent, au nom de leur maîtrise du « dedans » et des affaires familiales. Dans l'[espace public] en revanche, les rapports d'influence politiques sont plus égalitaristes, et le rôle de suiveur ou de *leader* varie en fonction de la compétence politique et/ou du capital culturel détenu relativement et respectivement par chacun des membres impliqués dans une relation ou une interaction. Ainsi un enquêté qui influence ses enfants ou son conjoint par exemple, peut être à son tour influencé par une autre de ses relations, plus politisée.

Les entourages sont ainsi l'espace dialogique, redimensionné à soi, des enquêtés. Le travail proprement dialogique investi dans la tenue du point de vue livré au cours de l'entretien, réfère la plupart du temps à d'autres points de vue ou d'autres positions qui ne sont pas définies *in abstracto*, mais correspondent à des positions ou des prises de position occupées ou tenues par des membres des entourages – même élargis – des enquêtés¹. Ce travail dialogique est ainsi l'actualisation, dans la situation d'entretien, de multiples discussions,

¹ Même et y compris lorsque ces enquêtés entretiennent une familiarité avec le champ politique et l'espace public, il n'est pas rare que les prises de positions rapportées à des personnalités ou des partis politiques réfèrent à des prise de position homologues ou antagonistes engagées dans l'entourage personnel des enquêtés.

conversations, controverses amicales, qui ont contribué à la définition de son point de vue par l'enquêté¹, et lui permettent de l'instruire et de l'argumenter en situation d'entretien.

L'alignement transcrit une logique « d'appartenance », qui implique d'agir conformément à ce que le monde prescrit. Les entourages réassurent le sentiment d'appartenance, et partagent avec les enquêtés le sens commun de leurs mondes, ce qui le fait aller de soi, « *taken for granted* ». Les entourages réassurent² de manière continue le monde, sa matérialité, son ordre, comme la place individuelle et collective qui est celle de l'enquêté et de son monde d'appartenance. L'entourage est ainsi une sorte d'étai permanent qui favorise, par le partage d'un sens commun à attribuer aux expériences – sens qui circule au travers d'un langage commun – une réassurance continue, et qui favorise le sentiment d'habilitation à partager la façade publique.

Ainsi, dans l'espace post [lutte des classes], les relations que les enquêtés décrivent entretenir aux politiques et aux activités politiques, sont caractérisées, on l'a dit, par une indifférence « oblique ». Cet indifférentisme est « collectif » parce qu'il est socialisé, au sens où il renvoie à des formes de description récurrentes du politique, produites du partage de conditions d'existence similaires, mais il est également collectif parce qu'il est constamment réaffirmé, réassuré, renforcé par l'entourage et les réseaux de sociabilité.

« Moi j'ai pas vraiment l'impression d'être à part, enfin d'être le seul qui ne sent pas concerné, qui ne va pas voter. Je ne pense pas être le seul à ne pas trop être impliqué³... » ; « – Tu parles souvent de sujets comme celui-là ou d'autres avec tes amis ou collègues ? – Oui. Et on est tous d'accord⁴. » ; « Moi je préfère ne même pas en parler parce que d'une, je ne vote pas, je ne suis pas inscrite sur les listes électorales ou rien. Je n'ai jamais voté. (Interrogée à propos de son conjoint) Ni l'un ni l'autre. On ne s'est jamais inscrit ni l'un ni l'autre. (...) Voilà, c'est général, c'est tout le monde autour de nous qui en sommes là⁵. »

Mais ce point de vue socialisé n'est pas propre aux milieux sociaux peu favorisés, ou aux mondes qui font prévaloir des rapports communautisés au politique, on en a déjà donné de très nombreux exemples. La logique d'appartenance, pour le dire autrement, n'est pas déterminée par un volume ou une structure de ressources, même si ceux-ci peuvent conduire, selon les mondes et les milieux sociaux, à tenir un point de vue articulé par le « nous », ou un point de vue articulé par le « je ». On a évoqué la différence entre le fait de produire un point de vue sur un mode singulier, qui renvoie à des processus de socialisation particuliers, et la singularité du mode de production comme croyance ou *illusio* propre à ces processus de socialisation. On a ainsi noté à quel point, y compris dans les milieux où les individus sont disposés à la singularité, l'entourage devait être pris en compte dans la production du point de vue, même si cette conception s'oppose à la représentation de soi comme singulier et original qui prévaut dans ce milieux, et à laquelle

¹. Michael Billig documente alors comment ce point de vue, loin d'être assimilable à une attitude, est le produit, éventuellement variable de la confrontation dans cet « espace dialogique ». Cf. Billig M., « The Argumentative Nature of Holding Strong Views : A Case Study », *European Journal Of Social Psychology*, 19(3), 1989, p. 203-223.

². Desantis A., « A Couple of White Guys Sitting around Talking : The Collective Rationalization of Cigar Smokers », *Journal of Contemporary Ethnography*, 32, 2003, p. 432-466.

³. H., 26 ans, BTS, ouvrier charpentier, père maraîcher, conjointe aide soignante, Pyrénées-Orientales, - de 10.000 hab.

⁴. H., 38 ans, CAP, ouvrier municipal, célibataire, sans enfants, Paris.

⁵. F., 32 ans, BEP, serveuse, conjoint serveur, un enfant, Vaucluse.

les enquêtes de ces milieux sont socialisés. On voit donc bien comment le contenu (original) ou la forme du point de vue (singulier) sont aussi des formes de conformation, socialisées dans des entourages.

Le point de vue énoncée par Aurélia, jeune administratrice du Sénat offre ainsi l'intérêt de faire voir la tension permanente entre travail de conformation à une façade publique singulière et originale, et socialisation du point de vue, fondé par le recours à des opinions collectivement partagées qui le légitime, et inscrit dans des discussions ou des controverses avec l'entourage, qui contribuent à le fonder.

[Évoquant ses collègues du Sénat ou les professionnels de la politique, Aurélia décrit leurs rapports utilitaristes à l'Europe] « – Ce qu'on peut en tirer (de l'Europe), c'est-à-dire ?

– *C'est-à-dire euh... Comment faire peser sa voix pour réussir à obtenir ce qu'on pourrait...*

– C'est pas votre position ?

– *Ben c'est-à-dire que ça me semble complètement à l'opposé du projet. Si tous les 25 pensent comme ça... Ben d'ailleurs, c'est pour ça qu'on en est là. Qu'on en est à un tel blocage et... Non. Oui... Et puis j'suis pas du tout la seule à penser ça. Alors là, pour le coup... j'suis pas originale.*

– Et l'élargissement de l'Union européenne vers les pays d'Europe centrale et orientale, qu'est-ce que vous en pensez ?

– *Ah moi, j'étais très hostile. Mais là encore, c'est parce que pour moi, ça alourdit et ça freine... le projet politique européen. Puisque là, maintenant, on peut enterrer, à mon avis pour au moins 10 ans, toute velléité de politique étrangère commune, toute politique de défense commune. Euh... J'aurais été plutôt pour un... un accord de libre échange économique poussé et un... (...) On se comporte comme si l'Europe avait des frontières réelles alors qu'y faut quand même pas oublier qu'il n'y en a jamais vraiment eu et que... c'est un questionnement de géographe depuis... depuis deux siècles, de savoir... On a décidé arbitrairement que ça s'arrêtait à l'Oural, mais ça change tout le temps. Y a plein de géographes qui sont pas d'accord avec ça. (...) Dans 10 ans, on en sera peut-être au même point. D'ailleurs, c'est ce que la plupart du continent européen pense.*

– Vous êtes pour des États-Unis d'Europe ?

– *Ouais. Assez, ouais.*

– Donc un pays fédéral ?

– *Ouais. Mais c'est pas du tout l'opinion des gens là où j'travaille. Mais pas du tout.*

– C'est la vôtre ?

– *Oui. Alors là, j'parle à titre personnel. Depuis le début, d'ailleurs. »*

Quoi qu'il en soit, et pour résumer ce point, ces enquêtes sont des « parangons » de leurs mondes sociaux, au sens où leurs rapports au politique expriment les rapports modaux frayés à partir des modes d'existence sociale. Produits de leurs mondes sociaux, les enquêtes livrent un point de vue « conforme » à ce qui est prescrit par les mondes performés par les institutions. Mais ces exigences institutionnelles, ou ces exigences des mondes, sont essentiellement portées par des *autrui significatifs* auprès desquels on apprend à adopter les postures acceptables et valorisées, au cours d'expériences, de conversations, de mises à l'épreuve familiales, scolaires, professionnelles, amicales, etc., qui participent de façon continue à encadrer ce travail de « mise en conformité » du soi, et d'adoption d'une façade publique, qui, au-delà du contenu spécifique du point de vue

tenu, s'exprime également dans la manière de le tenir. Pour prendre un exemple, dans l'enquête Concorde, un certain nombre des entretiens se sont spontanément transformés en entretien *in situ*. Certains enquêtés ont ainsi réalisé l'entretien en présence d'un membre de leur famille le plus souvent, et plus rarement, en présence d'une relation amicale. Cette présence est dans certain cas devenue active, et l'entretien a été réalisé avec deux, et exceptionnellement trois, enquêtés. Or, revenir sur les entretiens qui sont devenus « spontanément » des entretiens *in situ* est intéressant. D'abord, dans la mesure où si des enquêtés classés dans les modalités petit [monde], (post)[lutte des classes] ou [représentation pré-moderne] ont pu être réalisés en couple, ou en famille, ce n'est jamais le cas dans l'[espace public] ou le [marché].

Ensuite, lorsqu'ils ont été réalisés *in situ*, c'est systématiquement des femmes qui se sont agrégées à l'entretien, l'inverse n'étant jamais advenu, y compris lorsque les conjoints étaient physiquement dans la même pièce. Les entretiens *in situ* voient systématiquement des hommes interrogés à titre principal, et des femmes (leurs conjointes, le plus souvent) intervenir à titre secondaire. Les hommes manifestent par là que leur opinion ne peut être recueillie à titre secondaire, et réactive la revendication d'un monopole masculin sur les affaires publiques, quand les femmes, dans ces mondes là, manifestent qu'elles peuvent se contenter d'une place subordonnée dans un entretien sur l'Europe ou la politique, parce qu'elle correspond à la place qu'elles occupent dans leurs monde sociaux, relativement au politique.

C'est dans la mesure où ils sont habilités par les mondes dont ils sont les parangons, que des enquêtés « alignés » peuvent « représenter » le monde au travers de façades publiques partagées selon des modalités prescrites par le monde. On peut ainsi s'identifier « comme » (pêcheur, patrons, citoyen). De ce point de vue, certains enquêtés « représentent » ces mondes parce qu'ils en expriment les traits caractéristiques. Christine par exemple qui nous a servi à maintes reprises pour illustrer le cas [Représentation pré-moderne], ne joue ou n'endosse pas explicitement un rôle de « représentante », dont on a dit l'incongruité dans son monde. Elle le « représente » néanmoins parce qu'elle en est parfaitement « représentative » du point de vue de sa socialisation (scolaire, familiale, professionnelle, politique, etc.), de sa sociabilité constituées de relations familiales et de relations constituées dans le « autour de nous », comme des valeurs qui composent sa façade publique (familialisme, loyalisme, correction, etc.). Mais on pourrait dire la même chose de Michèle, comédienne et représentative de la modalité [espace public], dont le mari est cinéaste et les enfants scolarisés dans un prestigieux lycée parisien, qui est à la FCPE et qui s'inquiète de l'élection de Sarkozy, lit régulièrement les journaux, parle de politique dans sa famille et avec certaines de ses copines pour qui la politique *ça fait partie de la vie*, se réjouit du développement d'Erasmus, regrette que l'Europe ne soit pas assez sociale et « avoue » ne pas s'intéresser à l'économie. L'une comme l'autre sont représentatives de leur monde social et de ce que ces mondes sociaux prescrivent en termes de rôles, par exemple ici genrés. Sur un versant politique, elles transfigurent cette représentativité sociale de leurs mondes avec des formes de vie politique affines, la séparation d'avec la politique pour Christine ou la tenue d'un point de vue singulier pour Michèle

Cette conformité inhérente à l'appartenance et à l'alignement, propre à tous les mondes sociaux n'implique pas pour autant que tous ceux qui font prévaloir une logique d'appartenance soient des « mêmes » ou partagent une même identité « externe ».

1.2. Conformité n'est pas mêmété

C'est également cette fonction de « représentation » qui permet à certains enquêtés de s'auto-identifier « avec » des mondes, et de se localiser dans des mondes, quand leurs identifications externes conduiraient à les classer autrement. Ceci amène alors à distinguer l'auto-identification « comme », de l'auto-identification « avec ». Loin de ressortir d'une explication psychologique¹ telle que celle que paraît privilégier R. Brubaker, ces auto-identification « avec » renvoient à des conditions de possibilité de part en part sociologiques. Elles supposent des processus de socialisation spécifiques, qui rendent possible l'identification « avec » d'une part, et des positions spécifiques². Elles requièrent d'autre part des « nous », dont on se fait le porte-parole et qui contribuent à la formalisation du sentiment d'auto-habilitation. Deux cas, relativement différents permettent d'illustrer différentes modalités de représentation et d'identification « avec ».

Le père J., est curé d'un port de pêche de la presqu'île de Crozon dans le Finistère. Son rapport au politique manifeste son appartenance au petit monde halieutique ancré dans une vie vouée au ministère dans des paroisses maritimes. Ce « contexte » joue d'autant plus dans le cadre de ce type de profession assistancielle³ – au-delà de toute posture de compassion qu'elle peut par ailleurs susciter – que celui-ci suppose des formes de sociabilité continue et d'échanges fréquents, et renforce la socialisation par frottements. Par ailleurs cette socialisation dans le petit [monde] n'est pas que le produit de l'immersion dans un contexte. Elle est convergente avec une socialisation primaire, les parents du père J. étant agriculteurs, tout comme deux de ses sœurs. Le père J. est par ailleurs membre d'une « association qui regroupe tous les prêtres et chrétiens qui réfléchissent un peu sur la vie dans le milieu maritime », et qui permet d'articuler sa position dans le petit monde à sa vocation sacerdotale et de constituer sa façade publique.

Toute son expérience de l'Europe est ainsi liée au petit monde, agricole et surtout maritime. Ce qu'il « n'aime pas dans l'Europe », « c'est que les problèmes qui touchent les marin pêcheurs aujourd'hui ne sont pas pris en compte, là-bas à Bruxelles. Depuis que je suis prêtre, j'ai toujours été dans des endroits où il y avait de la pêche, donc la majorité des gens que j'ai rencontrée étaient des marins pêcheurs et donc dans le milieu maritime, je crois que l'on est un peu délaissés, quoi. La pêche, bretonne en particulier, est beaucoup moins aidée que la pêche espagnole par exemple, ou portugaise ». Tout l'entretien est marqué par cette identification avec les pêcheurs bretons « qui ont le sentiment d'être rejetés et de ne pas compter. (...) On a l'impression que quelque part, le projet c'est de laisser tomber la pêche bretonne. Qu'il y a eu un échange quelque part, "vous abandonnez la pêche bretonne et on vous donne autre chose". C'est comme ça que c'est souvent vécu par les marins quoi ». Ses expériences, et ce qu'il a « entendu dire », de port en port, en témoignent : « Aujourd'hui c'est la concurrence entre les marins pêcheurs de Concarneau. Les entreprises de pêche préféraient avoir des polonais pour rien, plutôt que d'être obligées de payer des charges sociales pour les marins français. En fait

¹. Il y a encore une signification possible du terme « identification », à laquelle nous avons fait brièvement allusion plus haut et qui est largement indépendante des significations cognitives, caractérisantes et classificatoires évoquées jusqu'ici. Il s'agit de sa signification psychodynamique, héritée de Freud. Alors que les significations classificatoires impliquent que l'on s'identifie (ou que l'on identifie quelqu'un d'autre) en tant que personne correspondant à une certaine description ou appartenant à une certaine catégorie, le sens psychodynamique implique que l'on s'identifie affectivement avec une autre personne, catégorie ou collectivité. Cf. Brubaker R., « Au-delà... », art cité, p. 77.

². Cf. les travaux de G. Mauger et de B. Pudal, déjà abondamment cités et qui mettent l'accent sur la position « aux limites » du groupe, des porte-parole.

³. Cf. aussi cas de M., travailleur social et responsable d'une Maison de quartier, qui livre un point de vue au nom des habitants précarisés de la cité dans laquelle il travaille.

le problème est posé maintenant, c'est vrai que l'Europe ça ne les aide pas pour ça. C'est quand même assez récent ce phénomène-là, de voir des polonais venir, je pense que c'est depuis l'Europe. C'est l'idée du plombier polonais. Bon, c'est une image, mais ça dit quelque chose quelque part, de la réalité. En fait l'Europe, elle ne sera bien que lorsque tous les travailleurs, tout le monde sera payé le même salaire, quoi.» Comme l'indique ce dernier point de vue «égalitariste», le père J., qui fait bien attention de ne pas se positionner politiquement, laisse pourtant clairement affleurer des positions marquées à «gauche», plus fréquemment partagées dans le milieu social dans lequel il s'inscrit : «Mais je ne sais plus vraiment pourquoi j'ai voté tel truc à tel moment. Ça dépendait des informations que j'avais eues, que j'avais essayé d'avoir. C'est pas parce qu'il y en a un qui dit "votez pour moi", qu'il a raison. J'essaie de voir quand même ce qui me paraît le plus raisonnable et le plus juste en espérant que je ne me trompe pas.» Ce qui lui paraît le plus juste consiste «à voir si ce qu'on propose respecte les droits des... de ceux qui, habituellement n'ont pas le droit à la parole». (...). De même, il définit encore la démocratie comme «la capacité, en fait, à apprécier les besoins des gens qui n'ont pas la parole. (...) En même temps je pense que, tout le temps il faudra se battre pour dire qu'il faut écouter ceux qui n'ont pas la parole». (...) «Mais j'ai du essayer de regarder lesquels sont les plus proches des idées que je me fais de l'Europe, c'est à dire une Europe qui est faite pour ceux qui ont le plus de difficultés à vivre par eux-mêmes.»

Sur les dernières élections européennes de 2004 et le referendum de 2005 pour le TCE, il dit par exemple : «Oui, c'est sûr que je m'intéresse à tout ce qui se dit sur l'Europe mais je ne vais pas jusqu'au fin fond de la commission du Parlement européen. (...) Je regarde la télé, je lis plusieurs journaux. Je lis le Télégramme, je lis la Croix et je lis Témoignage Chrétien. Comme ça je me fais une opinion et je peux décider mieux par moi-même.» Mais il ajoute par la suite «Euh... je crois bien que je n'étais pas trop à droite. Ça vient du fait que je suis marqué par le milieu maritime qui est beaucoup plus à gauche que le milieu agricole par exemple. (...) Après qu'ils nous ont expliqué (au sein de cette association), pourquoi dans le milieu de la pêche c'était pas au point (Maastricht), j'ai voté non.»

Acculé par l'enquêteur à choisir entre position religieuse et contexte (Vous savez, on a plutôt tendance à dire que les catholiques votent à droite...), il choisit le contexte, tout en essayant d'intégrer l'institution qu'il représente par ailleurs, à son point de vue. «Non, je ne me sens pas obligé de voter à droite. C'est en fonction du moment. On en discute et chacun se fait un avis. Après, peut être que je suis dans un milieu particulier, que j'ai vu des choses que d'autres n'ont pas vues... mais il y a des endroits où voter à gauche, c'est un péché quelque part... (...) Oui, parce que la gauche est associée au parti communiste aussi. Mais bon... on n'est pas enfermés dans... et c'est vrai que la doctrine sociale de l'Eglise, c'est à gauche. Et puis aujourd'hui, on commence à dire que même les élus de droite seraient "anti-Eglise" quelque part parce que la doctrine sociale de l'Eglise ne justifie pas les positions de droite. Par contre, autrefois, on chantait "catholique et breton toujours" mais on pouvait aussi chanter "catholique et de droite toujours"! Et, de fait, ça n'est plus vrai. Il y a des prêtres qui votent à gauche parce que... M'enfin, c'est aussi vrai, j'espère que l'Eglise n'est ni de droite, ni de gauche. On voit les choses d'une autre manière que les partis politiques. Ils ont tout à fait le droit d'avoir des positions, mais l'Eglise n'est plus obligée de dire comment on doit voter. C'est un souvenir de la guerre 39-40 qui me revient : c'était les curés, du haut de la chaire, qui disaient "bon ben, votez pour untel". Les chrétiens qui entendaient ça, ils savaient que ce monsieur, je ne me souviens plus de son nom, il faisait le tour des églises les dimanches précédents les élections. Mais tout le monde le savait. Et le curé, donc, il disait qu'il n'y avait pas d'autre possibilité que de voter pour ce monsieur qui était venu communier.»

Le cas de Madame T. est relativement homologue en ce qu'il suppose une représentation distanciée, tout en étant habilitée par le monde à endosser le rôle de porte-parole. Toutefois, cette fonction de représentation et le sentiment d'auto-

habilitation est moins immédiat que dans le cas précédent. Facialement, l'univers de madame T. est un monde masculin, où ce sont les hommes qui sont matelots ou patrons, et dans lequel les femmes « *ne sont pas assez prises en compte* », même lorsqu'elles participent à l'activité. De ce point de vue, le petit [monde] de la pêche est homologué au petit [monde] agricole. En écho à cette division sexuée des rôles, Madame T. qui s'occupe de la vente du poisson et de la comptabilité de l'entreprise, fait abondamment référence à son mari, et elle se met très souvent en scène au cours de l'entretien comme « endossant » son point de vue :

« Mon mari vous répondrait la même chose, l'Europe, non ! (...) Moi et mon mari on est contre tout ça, tout ce qu'ils nous pondent comme trucs. (...) On voudrait les emmener en mer, qu'ils voient par eux même ce qu'ils nous pondent comme lois, quoi ! Genre, euh, on a le droit de pêcher dans un carré en mer. Donc ça c'est un truc qui a toujours tué mon mari. (...) Mon mari me dit, "mais c'est du n'importe quoi !" (...) En fait, moi, je suis l'avis de mon mari qui est... Parce que moi je vais jamais euh... Je m'en occupe pas. Non, non je sais pas. Je m'occupe de rien, je suis ce qu'il me dit, et c'est moins bête que ce que les gens qui ne connaissent rien me racontent, quoi. »

Ce que l'on peut lire comme un rapport de délégation à son conjoint, est pourtant différent d'une « remise de soi » genrée, homologue de celle parfois enregistrée dans le monde agricole. Ce qui est manifesté ou suggéré, c'est plutôt le *partage* d'un monde commun lié à l'activité, qui dépasse l'individu et l'inscrit dans une communauté. En effet, au-delà de l'inégalité statutaire, l'entretien donne à voir des rapports sexués moins distincts ou « séparés » que ceux que l'on peut plus souvent observer dans l'univers des agriculteurs. On peut penser que dans un milieu où les hommes meurent en activité de manière relativement fréquente, la place qu'occupent les femmes, familiale, mais plus largement sociale, s'en trouve rehaussée et plus centrale :

« Mon père est décédé il y a 15 ans, ma mère n'a rien touché, n'a rien eu parce qu'en fin de compte femme de pêcheur, ma mère a bossé pour mon père, elle a vendu pour lui sans jamais être déclarée... Il y a aucune femme à être déclarée de toute façon chez nous, et elle a rien eu du tout. Certaines ont dû se mettre en colère parce que forcément, elles bossent autant que leurs maris pratiquement, et elles sont pas assez prises en compte. Maintenant je me suis mise conjointe collaboratrice, ma tante m'a dit : "faut que tu t'y mettes", comme ça les garçons paient pour moi des charges, malgré que je touche pas de paie. »

L'entretien réalisé avec Madame T., et la division des tâches qu'elle décrit dans l'extrait d'entretien précédent, permet de rendre compte d'une forme en fait assez précise de « partage des rôles ». Ne serait-ce que parce que, significativement, l'entretien est précisément réalisé avec Madame T. et non avec son mari (il est en mer, et il n'a pas le temps). C'est ainsi elle qui est faite porte-parole du couple, de leur entreprise de pêche et de leur identification commune de « patrons-pêcheurs ». L'entretien incite ainsi à la lecture d'un partage des rôles entre des actions et des compétences politiques masculines (pêcher, faire la grève, détruire des réserves de gazoles, en bref « agir par corps ») et des actions et des compétences politiques féminines (se mettre en colère parce que les femmes ne sont pas assez prises en compte, protester contre les gendarmes et leurs contrôles arbitraires, critiquer la dureté du bizutage auquel les ont soumis les autres pêcheurs, en bref « agir par le verbe »).

« Il (son mari) s'est fait contrôler deux fois dans la même journée, alors comme ils contrôlent coquille par coquille, on peut rester 3 ou 4 heures en mer, c'est 3 ou 4 heures arrêtés, quoi. On avait pas fraudé, donc on a rien eu. J'arrive moi, j'étais très en colère forcément parce qu'on les a ramenés au port, ils ont ramené mon mari au port et lui ont dit, on va vous contrôler au port en fin de compte. J'arrive, je lui dis : "Vous avez un problème ?", il me dit : "non, non", et en fin de compte comme je lui avais mal parlé, le monsieur il s'est retourné et il a dit : "On va faire un contrôle du bateau" ! Alors qu'il était venu juste pour contrôler le poisson... Il s'est dit : "Tiens, si je peux les avoir sur autre chose"... Parce que je lui avais mal parlé... mais on est obligé à la fin de mal leur parler... Il le dit lui-même : "Ah excusez-moi Mme. T. mais c'est encore vous qu'on contrôle !" »

« Là on a faillit abandonner cette année, on voulait tout vendre tellement on en avait marre. Parce que comme on est le dernier bateau arrivé et qu'il y en aura pas d'autre derrière nous parce qu'on est très jeunes et qu'on a 400 millions de crédit sur le dos quand même, hein... Je vois mes petits cousins qui font l'école de pêche pour être matelot, y'en a pas un qui veut être pêcheur ! Ils veulent rester matelot et pas devenir patron, hein ! Donc nous on est le dernier bateau arrivé, et forcément y'a que nous qui prenons, quoi. C'est le bizutage. Alors les gros nous bizutent. J'ai été me plaindre et ils m'ont dit "c'est le bizutage il faudra vous y faire". »

On peut bien imaginer, y compris à partir de ce que Madame T dit de sa mère, à qui elle fait référence lorsqu'elle évoque son vote, ou de sa tante, qui l'a poussé à « *se mettre conjointe collaboratrice* », que ce rôle de porte-parolat des femmes n'est pas propre au couple de Madame T, mais connote plus largement un partage des rôles genré dans le monde social qui est le sien, qui confère une autorité spécifique aux femmes, distincte de celle des hommes, mais également différente de celles des femmes dans d'autres petits [mondes], et qui passe précisément par ce rôle de représentation par le verbe dans l'espace commun.

Ces situations de porte-parolat, permettent d'affiner l'hypothèse de « *l'intérêt des enquêtés à parler* », en rendant compte d'un ensemble des conditions de possibilités qui constituent le sentiment d'habilitation à représenter un groupe, ou une « opinion », plus grands que soi, et à exprimer un point de vue modal, testé, éprouvé dans l'entourage, et, d'une certaine manière, approuvé dans, et par, celui-ci. Mais elles mettent également l'accent sur le fait que les épreuves d'identification, requièrent l'existence d'un entourage et de relations de sociabilité avec lesquelles sont engagées des interactions fréquentes qui permettent d'éprouver et de consolider des postures liées à l'adoption de la façade publique, ce que je vais m'attacher à montrer dans le paragraphe suivant.

Pour conclure sur ce premier mouvement cependant, il apparaît que les parangons sont, dans la situation d'entretien, situés sur un pôle « aligné » qui les conduit à être davantage des produits et des représentants de leur monde sociaux que d'eux-mêmes. Il est alors possible de poser que, dans ces cas, la façade publique adoptée comme le point de vue produit, sont assez faiblement dépendants de la situation d'enquête. D'une part, le « territoire du soi social » permet de définir les formes de la coopération avec l'enquêteur (c'est un pair avec lequel on discute, une autorité dont on se protège, un tiers appelé à témoigner, une relation que l'on entretient, un faire valoir, etc.) ce qui, je l'ai montré, réduit et contribue à neutraliser (relativement) les effets d'asymétrie liés à la situation d'enquête. D'autre part, cette situation ne fait qu'actualiser d'autres contextes où la façade publique et le point de vue qui lui sont associés, ont déjà été produits, testés, confrontés,

éprouvés sur d'autres scènes, et au cours d'autres interactions. Les qualités ou les propriétés perçues de l'enquêteur pèsent alors plus faiblement sur la situation, et, *in fine*, ce qui est recueilli dans l'entretien ne doit pas être fondamentalement différent de ce que ces enquêtés disent dans d'autres situations publiques (dont on a vu qu'elles pouvaient qualifier des discussions de proches ou de couples). Ce constat est remis en cause lorsque les deux opérations évoquées, l'identification ou la représentation, sont plus problématiques.

2. Le point (du point de vue) ou l'entretien comme épreuve d'identification

Une des opérations cruciales dans la réussite de l'épreuve consistant à « tenir un point de vue », tient donc d'abord dans la capacité à s'identifier, c'est à dire à adopter une « façade publique » correspondant à son monde. Les problèmes liés à l'identification concernent ainsi plutôt des individus socialisés de manière dominante dans un monde, et qui ressentent pourtant des difficultés à partager ou à mettre en partage une façade verbale en public, et partant, à soutenir le point de vue modal du monde dans lequel ils se localisent. Ces enquêtés sont souvent en « deçà » de leur façade publique, tiennent vaguement un point de vue sans l'investir, et cette identification « détachée » manifeste les difficultés qu'ils éprouvent à surmonter l'épreuve.

Les situations que l'on a pu repérer au travers du matériau renvoient pour l'essentiel à deux types de configurations. La première réfère aux façades publiques que les « mondes » rendent disponibles ou plutôt au sentiment d'auto-habilitation qu'ils peuvent différenciellement distribuer, selon les caractéristiques sociales de ceux qui les habitent, par exemple en fonction du genre. De ce point de vue, on peut, par exemple, analyser la façon dont la socialisation sexuée se diffracte selon l'appartenance à des mondes, qui peuvent par exemple habiliter différemment les hommes et les femmes, et favoriser ou contrecarrer, la probabilité que des enquêté(e)s, en fonction de leur genre, partagent la façade et le point de vue propre au monde.

La seconde renvoie davantage à une dimension de sociabilité. Ce type de configuration souligne, que même lorsque les individus sont disposés à se localiser dans un monde spécifique, la capacité à s'appropriier et à proposer une façade verbale à partager en public, suppose précisément des occasions au cours desquelles ces dispositions et les compétences qui leurs sont associées peuvent être éprouvées, mises en jeu, actualisées... Ces occasions supposent donc un entourage sociabilitaire, et nombre de situations d'entretien dans lesquelles les enquêtés éprouvent des difficultés à partager une façade publique, renvoient à des situations sociales ou contextuelles où, par défaut d'entourage, ce travail d'identification n'a pu être expérimenté antérieurement, ou ne peut être actualisé de façon continue. J'aborderais rapidement ces deux types de configurations aux travers de cas, avant de proposer une synthèse.

2.1. Des façades publiques plus ou moins « à disposition »

Ainsi dans les petits [mondes] a-t-on vu que l'identification était notamment soutenue et circonscrite par l'activité. L'identification ou la façade publique a longtemps été plutôt monopolisée par les hommes, à l'instar de la propriété, du statut et des prises de parole qui ont contribué à la confiscation masculine de l'espace public. Lorsqu'on est agriculteur, on a d'autant plus de chance de s'identifier comme tel et d'adopter le point de vue modal du monde qu'on est un homme, et qu'on est en activité. Les agricultrices éprouvent

davantage de difficultés à adopter et partager la façade publique propre au monde, et cela peut être également le cas des cheffes d'exploitation, on y reviendra.

Les femmes d'agriculteurs, en tous cas nombre de celles qui ont été interviewées, ont des caractéristiques sociales homologues. Lorsqu'elles occupent une profession en dehors de l'exploitation, il n'est pas rare que celle-ci soit rattachée au monde agricole (employée dans un des nombreux secteurs agricoles : enseignement, employées de banques ou de mutuelles agricoles, etc.) ou au monde catholique, par exemple lorsqu'elle occupe un poste d'enseignant dans le « privé ». Cette activité professionnelle est souvent assortie d'un engagement dans des associations caritatives, là encore catholiques et agricoles (Familles rurales, Chrétiens en monde rural, etc.). Ces femmes d'agriculteurs peuvent ainsi partager une façade publique [Représentation pré-moderne^{petit monde}] qui permet de souligner les relations affinitaires entre ces deux mondes, mais aussi les réseaux de sociabilité distincts et genrés que chacun peut susciter et abriter. Si les points de vue tenus par les agriculteurs, d'une part, et les femmes d'agriculteurs, d'autre part, reflètent ces façades publiques et ces réseaux de sociabilité distincts, il arrive également que certain(e)s enquêté(e)s soient positionnées dans un « entre-deux » qui rend plus malaisée la tenue du point de vue.

Marie-Françoise est ainsi agricultrice dans le nord de la Mayenne. Agée de 49 ans, elle est mariée depuis 27 ans à Jean-Claude. Le couple a cinq enfants, tous restés dans la région mais aucun dans l'activité¹. Marie-Françoise est née en Mayenne, qu'elle a quitté pour suivre une formation d'éducatrice de jeunes enfants (EJE, bac+2) dans la région parisienne où elle a travaillé quelques mois comme EJE, avant de revenir en Mayenne où elle a acquis un brevet professionnel agricole (B.P.A.) et est « devenue agricultrice ».

« – Voilà et mes activités : je travaille sur la ferme et en dehors je m'occupe, bah des associations caritatives, non ? Non catho alors comment on dit ? catho (rires) ou familles rurales.

– C'est quoi les assos cathos ?

– CEJ, une association qui organise des camps pour les jeunes de 9 à 17 ans l'été. Le caté, c'est pas une association mais bon... Et le CMR, c'est une association "Chrétiens en monde rural", je fais partie du bureau au niveau de la fédé. »

L'identification de Marie-Françoise est complexe. Elle ne peut endosser complètement la façade d'agricultrice, et partager le point de vue qui lui correspond, parce que dans son couple (dans l'exploitation et l'activité professionnelle), c'est son mari qui semble habilité à le faire, même si elle a des expériences en propre de la PAC, puisque c'est elle qui « fait les papiers », et s'occupe de toute la partie administrative de l'exploitation.

« – Vous avez pas mal de relations avec l'Europe, au niveau de l'exploitation... »

– Bah, euh, moi personnellement non, Jean-Claude dans le cadre des ses responsabilités, il a plus vu de son côté comment ça se passait, mais si tu veux, individuellement non, les gens comme nous on n'en n'a pas. (...) Alors pour l'agriculture est-ce qu'on a des subventions européennes ? oui la PAC... ouais...

¹. Le premier travaille dans un centre de gestion informatique, comme commercial. Le deuxième est instituteur, le troisième fait des études à Bordeaux en école de commerce. Le quatrième est en terminale S aux Pont-de-Cé et la cinquième est en seconde à Laval.

- Tu sais pas comment ça fonctionne toi en fait ? C'est Jean-Claude qui...
- *Euh non c'est moi qui fais les papiers (rires), mais c'est plus lui qui est aux instances ; si, si il est... Il est administrateur d'une coopérative, dans une coopérative et dans un groupement de défense sanitaire, et il est candidat à la chambre d'agriculture. Voilà. »*

Mais elle n'est pas davantage portée à endosser une identité totalement en retrait comme d'autres femmes d'agriculteurs qui ont des pratiques similaires (gestion du domestique ; action en proche dans des associations caritatives ; diplôme et/ou activité professionnelle dans le secteur éducatif, éventuellement privé), et peuvent investir une identification totalement en retrait et à camper sur un territoire du soi social circonscrit par le privé et proche de la modélisation [Représentation pré-moderne]. Son activité professionnelle et la façon dont elle l'investit, sa socialisation scolaire hors du monde, sa socialisation politique, rendent également impossible l'adoption d'une façade publique caractérisée par le retrait.

- « – Tu te souviens avoir voté aux dernières élections européennes ?
- *Euh, dernières élections européennes ?*
- Oui les députés européens, ça devait être en 2004
- *Oh bah j'ai sûrement voté, oui. (rires) Je n'ai jamais...*
- Tu votes à chaque fois ?
- *Oui, je m'empare du droit de vote à chaque fois ! (rires) »*

Son point de vue oscille entre les deux. Il n'est pas complètement structuré par l'activité agricole, mais pas complètement étranger à elle non plus, et cette position entre investissement et retrait caractérise plus généralement la façon dont elle tient et justifie son point de vue, comme ce qu'elle dit de ses façons de s'informer (« *Moi, pour moi, c'est tout à fait ça, ça dépend des moments, des fois je suis 6 mois sans trop bien lire, et puis hop, je m'y remets (...) je fais bien gaffe à la presse, je lis ou je m'abonne par exemple à La Vie. »*)

- « – Que penses-tu de l'Europe ? Tu dirais que c'est plutôt positif ou plutôt négatif ? En général...
- En général, plutôt positif. (...) Parce qu'on peut pas raisonner tout seul et qu'on a besoin de représenter une certaine force.*
- D'accord, et tu vois des choses négatives ?
- Euh... les choses négatives que j'y voyais, c'était plus par rapport au... libéralisme et les aspects humains qui étaient pas forcément toujours pris en compte. On s'occupe plus de l'économie.*
- T'entends quoi par libéralisme ?
- *Euh... (rires de gêne).*
- Non mais fais une définition à toi.
- *Ah une définition à moi ? c'est les euh... donner plus... c'est... Que ce soit... enfin c'est peut-être qu'on fait plus référence nous en agriculture, euh, plus de pouvoir au gens, euh, bah oui les plus grandes structures euh... Je sais pas comment expliquer moi.*
- Ouais t'as plus l'impression que c'est les grosses entreprises ou les...
- *Oui les grosses entreprises, euh, qu'on perd la notion d'entreprise familiale, de coopération, de choses comme ça, que ça soit plus les industriels qui ont le pouvoir, un peu comme en Angleterre, tu vois ? Tu vois au niveau de l'agriculture en Angleterre, c'est un peu ce système là.*
- Donc c'est les gros exploitants...

– *Ouais et t'as pas d'organisations professionnelles, euh, les organisations professionnelles n'ont pas leur place.* »

Cet entre-deux de l'identification provoque des « comportements » qui peuvent être différents de celui de son mari, comme ce qui apparaît dans ce passage de l'entretien où elle dit avoir voté « oui » au TCE, choix vraisemblablement différent de celui son époux (« *Parce que même si on votait oui, enfin même si j'ai voté oui* »), bien que le suivi des débats se soient effectué de manière commune, et ait fait l'objet de discussions au sein de l'association « Chrétiens en monde rural ». Elle justifie d'ailleurs son « oui » (« *pas un oui de gaieté de cœur quoi!* ») par des arguments qui ne sont pas liés au monde agricole, mais renvoie plutôt à une identification « catho de gauche » (« *l'ouverture aux autres* » ; « *représenter un certain poids par rapport aux États-Unis* » ; « *ça n'arrangerait rien de voter non* » ; pondéré par « *le sentiment que l'économie prend le pas sur l'homme quoi.* »). Mais ce point de vue n'est pas soutenu, et n'est pas affirmé de part en part de l'entretien. Elle manifeste à plusieurs reprises des difficultés à le justifier « *T'es toujours avec tes "pourquoi?" T'es chiant (rires)* », la réticence ou la difficulté à s'engager dans un point de vue « *ça ne me motive pas plus que ça, oui. De me battre pour ou de me battre contre. Dans la mesure où j'ai pas assez d'éléments pour me dire si tu veux, si je suis vraiment pour ou si je suis vraiment contre* », et surtout elle relativise de manière systématique l'importance, la validité, ou la portée de ses propos.

« – Et quelles images tu as quand on évoque la construction européenne ? Qui te viennent en tête ?

– *Moi j'y voyais plus une solidarité entre certains peuples, oui, et d'avancer et faire des choses ensemble, mais euh... oui c'est ça. Bon c'est très vague tout ces trucs là, enfin c'est du bla-bla (rires)... Tu vas pas arriver à faire grand chose...* »

Le monde social auquel appartient Marie-Françoise implique que l'adoption de la façade publique est plutôt réservée aux hommes et les réseaux de sociabilité dans lesquels Marie-Françoise pourraient faire valoir ses dispositions politisées, sont plutôt captés et investis par son mari. Mais du fait de ces dispositions, socialisées aux travers d'autres processus, elle ne peut non plus adopter une façade entièrement caractérisée par le retrait. Elle est donc positionnée dans la situation d'entretien, dans un entre-deux qui a pour conséquence de minimiser son engagement dans un point de vue, qui paraît ainsi « désinvesti ». Dans d'autres cas, c'est essentiellement le manque de soutien sociabilitaire qui rend l'identification critique, et favorise le désinvestissement du point de vue.

2.2. La sociabilité comme condition sociale de l'adoption d'une façade publique

Le défaut de sociabilité est socialement déterminé. Il est par exemple moins fréquent dans les cas petits [mondes], [représentation pré-moderne], voir [marché], ou pour le dire plus précisément, il entraîne moins de problème critique du point de vue de l'identification et de l'adoption d'une façade publique. En revanche, il est fréquent de rencontrer cette configuration dans [l'espace public], où les conditions sociales d'existence favorisent – par la mobilité sociale ou géographique – le désalignement entre socialisation primaire et secondaire et dans lequel le point de vue doit être original et la façade publique singulière (ce qui ne favorise pas l'identification « avec »). Pour autant dans ce monde, ces dispositions à tenir un point de vue doivent être actualisées dans des réseaux de sociabilité. Par ailleurs, il est important de regarder les problèmes que le défaut de sociabilité pose dans ce cas, réputé favoriser les points de vue compétents, engagés et singuliers. L'analyse des difficultés d'identification conduit alors à focaliser l'attention sur

les trajectoires biographiques des enquêtés, et sur la façon dont ces trajectoires peuvent déstabiliser les réseaux de sociabilité qui favorisent l'actualisation des dispositions qui conduisent à l'identification. Cette déstabilisation intervient souvent dans les « états transitoires » des biographies, qui provoquent l'amoindrissement de ces réseaux de sociabilité.

Aden est une jeune professeure d'espagnol d'origine grecque (CAPES Langue et Civilisation Etrangère), qui poursuit des études en DEA à Paris. Elle évoque ses parents (un père retraité de la marine marchande, une mère directrice d'une petite filiale d'une marque connue de lingerie féminine) et ses frères (l'aîné travaille en Belgique après avoir fait des études de droit à Bruxelles, le cadet poursuit un Master 1 de science politique à la Sorbonne), soulignant ainsi la dispersion géographique de ses liens forts. Elle est arrivée en France après ses études secondaires, et ne semble pas avoir reconstitué durant ses études un réseau amical. Manifestement, ni son travail (dans lequel elle débute dans des conditions difficiles), ni ses études, n'ont constitué des conditions de possibilité de création de réseaux sociabilitaires, tout en l'occupant assez pour qu'elle n'ait pas le temps d'investir d'autres espaces d'activité et de sociabilité (hormis de jouer dans un club de foot, dans lequel elle a rencontré l'enquêtrice, club de foot qui, quoique « universitaire », n'est sans doute pas un lieu de sociabilité idéal pour éprouver ou consolider une façade [espace public]). Elle est célibataire, non syndiquée et n'est pas engagée dans une activité associative. Ce défaut d'entourage renforce un détachement ou une démotivation par rapport à un « ici » (la France et l'enseignement), qu'elle évoque comme un passage.

« – Donc là, c'est ma vraie première année (après le stage). C'est intéressant mais c'est difficile parce qu'il y a beaucoup de choses à gérer en même temps : la préparation des cours, les corrections, les élèves en classe et tout ça. Savoir comment faire passer des choses, ne pas paniquer en se disant qu'il n'y a que trois heures d'espagnol par semaine alors que le programme est énorme. Mais c'est intéressant parce qu'on est avec des élèves toute la journée, ils ont chacun des vies différentes... c'est ça aussi qui est difficile, et puis le fait que ce soit dans une banlieue : c'est dans le Val-d'Oise, donc il y a aussi des familles qui sont super pauvres. Voilà, c'est dur tous les jours quoi. L'an passé c'était sympa, c'était chouette mais là c'est un peu plus dur.

– Globalement contente quand même ? Tu ne regrettes pas d'avoir pris ce chemin je veux dire ?

– Ben je continue à penser quand même que c'est passager. Je vais pas y passer ma vie.

– Dans cinq ans, tu te vois comment ?

– Franchement je sais pas trop mais je préfère penser que c'est juste passager quoi. Je fais de mon mieux mais je ne sais pas si je vais tenir : c'est vraiment épuisant. Je ne sais pas si c'est parce que c'est le début, mais c'est franchement épuisant. J'admire les profs qui à 50 ans sont toujours là. (...)

– Et tu comptes rester à terme (en France) ?

– J'espère que non (rires).

– Tu comptes retourner en Grèce ?

– Je préférerais en Espagne. Pour l'instant je suis là, et je pense que je vais rester un bon bout de temps. »

Aden n'est dépourvue d'aucune des ressources sociales qui pourraient venir au soutien d'une identification [espace public] lui permettant de tenir un point de vue sur l'Europe

ou la politique (son niveau de diplôme, sa fonction d'enseignante, sa double nationalité franco-grecque, son entourage cosmopolite, etc.). Mais son isolement sociabilitaire rend malaisé et critique l'adoption de la façade [espace public], et atteste à quel point les compétences qui lui sont indexées (s'informer, participer, opiner, etc.) doivent être actualisées dans des réseaux de sociabilité qui font ici défaut. Ce défaut remet alors en question le caractère disponible ou à « disposition », de ces compétences et de ces ressources. De manière caractéristique, elle commence par dire que ce qui lui manque pour tenir un point de vue c'est l'information, et évoque le désir d'être mieux informée. La suite de l'entretien permet de comprendre que ce qui lui fait défaut, c'est l'entourage qui permettrait de valoriser cette information, des marchés de conversations politiques sur lesquels engager et éprouver des compétences, et des relations de sociabilité et d'échanges qui favoriseraient la constitution et l'actualisation d'un point de vue. Sans ces « marchés » de sociabilité l'information perd de sa valeur, et elle dit en fait ne pas lire les journaux et ne posséder ni radio, ni télé.

« – Une première question générale : lorsque tu penses à l'Europe, dirais-tu que c'est quelque chose de positif ou de négatif ?

– *Plutôt positif... il faut que je développe ?*

– Tu peux.

– *(rires) C'est l'idée d'origine, disons. L'idée de trouver un moyen d'unir des pays pour éviter qu'ils ne se tapent dessus. Donc c'est vraiment ça : comment est née l'Europe. Après, il y a des détails que je ne connais pas.*

– Et des choses que tu n'aimes pas ? (...)

– *Sincèrement, le manque d'information. Parce que je sais qu'il se passe plein de choses, il y a plein de projets, plein de choses qui se mettent en marche, tout ça, mais j'aimerais avoir plus d'informations.*

– Tu as le sentiment d'être mal informée ?

– *Oui, plutôt. Bon en même temps j'avoue que je ne vais pas non plus chercher l'information ; je sais qu'on peut trouver plein de choses sur internet mais je pense qu'il devrait être... j'en sais rien... il devrait y avoir plus d'informations peut-être à la télé, à la radio, ou même dans les écoles.*

– À quels points précis penses-tu ?

– *Euh... je crois un petit peu tous les domaines. (Il ne s'agit) pas de donner de grands détails mais dire voilà sur le plan politique ce qu'on pense faire, sur le plan culturel, économique... être un peu plus informée. (...)*

– Est-ce que parallèlement, il existe des points sur lesquels tu estimes être suffisamment informée ?

– *Non. Personnellement non mais c'est de ma faute parce que je ne vais pas suffisamment rechercher l'information. Alors que je pourrai le faire. Donc c'est aussi une question de volonté personnelle. (...)*

– Y a-t-il des choses que tu trouves particulièrement compliquées à propos de l'Europe ?

– *(long silence) Je ne sais pas, je vois pas...*

– Par exemple, est-ce que le fonctionnement des institutions européennes, c'est clair pour toi ?

– *Pas du tout. (...)* Si, je sais qu'il y a un parlement et une commission mais à partir de là, je ne sais pas quelles sont les compétences de chacun. (...)

- Y a-t-il d'autres points sur lesquels tu souhaiterais avoir plus de précisions ? Par exemple, as-tu entendu parler de la directive Bolkestein ?
- *Le nom me dit quelque chose mais... je sais pas.*
- Concernant ta pratique de l'Europe, on peut aussi parler du vote. Est-ce que tu as voté lors du referendum de 2005 en mai, et si c'est le cas, qu'as-tu voté ?
- *Finalemnt non. Finalemnt, je n'ai pas voté parce que d'abord, je n'ai pas pris le temps de lire la Constitution qu'on nous a envoyée. J'ai commencé à la lire, il y avait beaucoup de choses que je ne comprenais pas. Comme je n'arrivais pas à me décider, que je ne comprenais pas les enjeux et comme je ne lis pas les journaux et qu'en plus je n'ai pas de télé et pas de radio, j'étais très mal informée.*
- Du coup, tu n'as pu suivre aucun débat ?
- *Presque pas. Alors du coup je me suis dit je ne vote pas, parce que je suis pas sûre du tout.*
- En politique, de manière générale, est-ce que tu as des préférences ou comme pour le referendum, tu ne suis pas trop tout ça ?
- *Très sincèrement en France, je ne suis pas du tout mais alors pas du tout. En Grèce, j'étais un petit peu plus informée, je suivais un peu mieux ce qui se passait. Là, je suis un peu déconnectée. C'est vrai qu'a priori la vie politique en Grèce m'intéresse plus.*
- Pour quelle raison puisque tu vis en France pour l'instant ?
- *Parce que (silence) parce que comme j'ai grandi là-bas, j'ai beaucoup plus d'attaches en fait, que ce soit sentimental ou quoi que ce soit. Et pourtant c'est ici que je fais ma vie c'est ici que je travaille, ici que j'ai fait mes études... (...)*
- Et est-ce que tu as voté aux élections européennes de 2004 ?
- *Non plus... C'est pour ça que je disais que j'étais une mauvaise citoyenne, mais vraiment une mauvaise citoyenne. Ici, je ne suis pas du tout les infos, je suis pas du tout ce qui se passe en France et en Europe encore moins. Je suis mais complètement déconnectée. Et c'est mal. Enfin, je veux dire, c'est pas bien. »*

On pourrait évoquer un autre cas, qui est celui d'une ancienne pharmacienne, retraitée et interviewée à Strasbourg. Celle-ci évoque une origine sociale assez haute (un père géologue, spécialisé dans les questions pétrolières, et qui a imprimé une trajectoire internationale et cosmopolite à sa famille, Christiane ayant par exemple vécu son enfance à Beyrouth avec ses parents et sa sœur), et un entourage secondaire plutôt intellectuel et politisant, son ex-mari étant chercheur et enseignant à l'Université. Le couple a émigré au Canada, et c'est là que Christiane a accompli toute sa carrière professionnelle. Ils n'ont pas eu d'enfants. Elle est revenue en France suite à une série d'échecs, à la fois professionnels et conjugaux. Elle s'est réinstallée avec sa mère, et elle n'a pas repris d'activité professionnelle, ce qui a généré un relatif isolement. Elle est amenée à se recréer un entourage dans le voisinage, mais celui-ci est composé pour l'essentiel de fonctionnaires européens et internationaux, ce qui complique sa stabilisation. Là encore, on voit bien comment des dispositions, qui ont été investies lorsque elle pouvait se définir professionnellement, voire même à partir d'une indentification politique (française, canadienne, européenne, alsacienne, etc.), et actualiser ces formes d'identification dans les réseaux de sociabilité qu'elle avait constitués lorsqu'elle était au Canada, restent inactivées. L'entretien donne à voir des investissements passés (Christiane évoque son enthousiasme pour l'Europe lorsqu'elle était au Canada, son intérêt pour la politique alors, son positionnement à gauche, etc.) mais son isolement actuel rend malaisé le travail d'actualisation d'une identification partageable en public, et difficile la tenue d'un point de vue. Elle formalise des descriptions qu'elle origine dans un certain nombre d'identification

(comme canadienne, comme européenne, comme française, comme indépendante), mais qui sont systématiquement et immédiatement assortie de leur dénégation (*en fait, je m'en fous/je ne sais pas*). Si Christiane a beaucoup de ressources pour s'identifier, aucune de ces ressources ne peut être engagées de manière récurrente sur des marchés de sociabilité où elles trouveraient à se valoriser, et aucune identification n'est assez soutenue pour être réellement tenue et actualisée lors de l'entretien.

Et puis, parce que le désinvestissement n'est pas une posture genrée – bien que les causes de la déstabilisation des réseaux de sociabilité soit sans nul doute distinctes pour les hommes et les femmes –, un dernier cas qui est celui de François. Là encore, tout concourt à inscrire François dans la modalité [espace public]. Agé de 53 ans, il est ingénieur dans le domaine de l'environnement et du recyclage, et habite une maison (dont il est propriétaire) dans une petite commune à proximité d'Angers. Il est, au moment de l'entretien, responsable du bureau d'étude dans une société du Nord de la France, chargée de la collecte des déchets dans l'agglomération lilloise : « *Il y a 45 % qui appartient à Suez, 45 % à Veolia... et 10 % pour la famille qui l'a créé.* » Sa femme, âgée de 52 ans, est assistante dentaire à Angers. Le couple a trois enfants. Un fils de 24 ans qui fait des études d'infirmier et deux filles de 29 et 34 ans qui ont le même diplôme d'ingénieur et travaillent dans le secteur de l'environnement. La famille est ainsi le lieu d'accumulation d'un capital technique sectoriel (la santé, l'environnement) qui pourrait être mis en « relation » avec l'Europe. D'autant que François a entretenu une familiarité soutenue avec des milieux politiques. Né à Paris, comme ses parents et grands parents, il y a travaillé jusqu'en 1986. La famille s'est ensuite établie dans cette commune limitrophe d'Angers, où François a dirigé un bureau d'Études. Par ce biais, il a été en relation avec la Direction Générale Environnement de la Commission européenne, et avec des professionnels de la politique, locaux, nationaux et européens. « *Édith Cresson, une ancienne commissaire européen (...), je l'ai accompagné beaucoup de fois en Allemagne, elle avait confié à mon bureau d'étude des missions pour Châtellerauld... j'ai même travaillé pour de Villiers au niveau du traitement des déchets de la Vendée.* » Ses ressources sociales, politiques (il est alors militant au RPR) et professionnelles, l'ont conduit à être élu au conseil municipal pendant 6 ans. Il est devenu responsable des affaires scolaires, à partir notamment de son activité au sein du comité de jumelage de sa commune. Dans ce cadre, il a mis au point des échanges (avec l'Allemagne et la Catalogne), et a voyagé en Europe. Il possède ainsi des ressources politiques et une expérience en propre de l'Europe assez importante, y compris au moment de l'entretien, travaillant pour un groupe international spécialisé dans les questions environnementales, et engagé dans des concurrences européennes.

Or, François fait montre de très grandes difficultés pour tenir un point de vue politique sur l'Europe. Il énonce vaguement quelques considérations plutôt positives « *L'Europe des nations est plutôt positive, que l'on forme un bloc... et la libre circulation aussi pour moi est positive* » ou négatives « *une certaine lourdeur, des directives pas toujours bien adaptées à la réalité* », mais éprouve manifestement des difficultés à en dire davantage (« *Bon après au niveau économique moi je ne veux pas trop rentrer dedans car c'est pas trop mon truc... les histoires de participation, de chèque anglais et tout ça* »). Il évoque le plombier polonais, mais montre à cette occasion qu'il confond Schengen et Bolkestein et manifeste qu'il n'a pas compris le sens de la directive avant de « sécher » sur les nouveaux membres « *Oh mon dieu... ! Oh mon dieu...* ». Il ne sait pas si les décisions européennes sont une bonne chose pour la France, et rien ne l'a marqué ou ne

retient réellement son intérêt – ni l'euro, ni l'élargissement, ni Schengen, dont sa seule appréciation est que « *c'est sympa de ne pas montrer ses papiers* ».

« – Dans le domaine de l'agriculture je crois que la France a pas à se plaindre... Après je ne sais pas si les nouveaux pays sont pénalisés ou gagnants (...) Je vous avoue que je ne suis pas vraiment rentré dans le détail. (...) Est-ce que il y en aura moins pour la France parce que par le principe du vase communicant il faudra allez donner plus aux pays de l'Est, peut être... je me pose la question (...) Alors là il y a des pays qui s'ouvrent alors pourquoi ne pas les aider, les intégrer... bon après il ne faut pas retomber sur le coup du plombier polonais

– Comment ça le plombier polonais ?

– *Oui vous savez c'est pas Schengen, c'est..*

– C'est la directive Bolkestein...

– *Voilà merci, j'aurais été incapable de retrouver le nom (...) j'avoue que je n'ai pas bien pigé...*

– Dites moi ce que vous avez compris et après je vous dirais ce que j'en sais.

– *Moi j'ai compris que le plombier polonais pouvait venir si besoin travailler en France... mais que vu qu'il était en France il se pliait au code du travail français... si en France on paie 1000 euros un type, lui il vient pas à 900 euros.*

– Oui, en fait cette directive a été pas mal modifiée récemment, mais l'idée était que le polonais par exemple, pouvait venir travailler en France mais qu'il serait soumis au droit du travail polonais.

– *Ah oui, alors vous voyez, j'avais mal compris... (...)*

– Et selon vous à l'avenir quels vont être les prochains pays qui vont rentrer dans l'Europe ?

– *Oh mon dieu... Oh mon dieu... Je sais que la Suisse veut pas rentrer... je vois pas... qui est ce qui manque... (silence)... oh la la ! Je suis incapable... peut être un peu plus sur l'Est... bon au Sud je vois pas, je pense pas qu'on va passer au-delà de la méditerranée... non on est comblé, vers la Grande Bretagne, les pays du Nord on est comblé aussi...*

– Et la Russie par exemple vous en penseriez quoi ?

– *Silence*

– Est-ce que vous fixeriez une limite à cette expansion ?

– *Il ne faut pas faire le monde ! Bon on pourrait dire qu'il y a des frontières géographiques, naturelles, mais bon elles s'arrêtent à la Chine. (...).*

– Et à propos de l'Euro, vous en avez pensé quoi ?

– *C'est une manière d'affirmer l'Europe... d'unifier les pays... après au niveau de la parité et tout ça je ne sais pas si ça a eu un bon côté ou pas pour nous en France...*

– Pour changer de sujet est ce que vous voyez dans certains domaines de votre vie quotidienne une influence de l'Europe ?

– *Oh mon dieu (silence)*

– Est-ce que vous pourriez accepter qu'il y ait un jour un président de l'Europe par exemple, élu par tous les européens, et donc pas forcément français...

– *(Silence.)*

– Est-ce que ça vous semble envisageable à plus ou moins court terme ?

– *Difficilement... et puis il faut dire que notre Non nous a affaiblis... mais bon il faudrait quand même un peu d'unité politique.*

– Et vous avez voté quoi au référendum ?

– *J'ai voté oui.*

- Vous avez suivi les débats ?
- *Non j'ai suivi un discours national.*
- Vous venez de me dire que vous étiez pour une forme d'unité politique... mais votre oui a été uniquement conditionné par le débat national ?
- *Oui, oui.*
- Vous êtes plutôt de quelle sensibilité ?
- *Présidentielle* [l'entretien est réalisé alors que Jacques Chirac est encore Président]. »

François occupe son poste à Lille depuis le mois de juillet 2005, après une période de plus d'un an de chômage. Il n'a jamais abordé au cours de l'entretien son inactivité, et l'enquêteur tient cette information d'une source extérieure. Sa femme, qui se dit satisfaite de son emploi et qui déclare avoir eu beaucoup de mal à le trouver, préfère dans l'immédiat rester dans la région, et n'envisage pas de déménager pour vivre près du lieu de travail de son mari. François est dans ces conditions amené à faire la navette entre Lille et Angers. Ainsi peut-on imaginer, d'une part, que l'Europe n'a pas été sa préoccupation première au moment de la ratification du Traité en mai 2005, et qu'il soit passé relativement à côté des débats et de la mobilisation politique suscitée par le référendum, comme le fait qu'il se préoccupe davantage de consolider sa position professionnelle récente, que de suivre l'actualité politique. Mais, d'autre part, cet exemple montre encore l'importance des réseaux de sociabilité, ici déstabilisés par l'expérience du chômage. On peut penser que l'expérience durable du chômage génératrice de malaise et de honte sociale pour un cadre supérieur aisé, l'a conduit à prendre des distances avec ses anciens réseaux de sociabilité. De la même façon, l'instabilité de son ancrage territorial qui le contraint à dissocier situation professionnelle et domestique et à vivre à deux endroits relativement éloignés, ne favorise pas leur réactivation ou la création de réseaux nouveaux.

On pourrait multiplier les exemples liés au cycle de vie (entrées ou sorties de la vie active) ou aux incidents ou accidents biographiques (chômage, déménagement, conversions professionnelles, décès du conjoint, divorce) qui affaiblissent ou déstructurent les réseaux de sociabilité, défavorisent l'actualisation des dispositions à converser, opiner, s'engager dans des controverses amicales, devoir justifier des positions et qui, se faisant, conduisent à s'informer, et affectent ainsi la possibilité de tenir un point de vue. Ceci conduit à mettre l'accent sur le fait que des dispositions individuelles (liées au niveau de diplôme, au statut professionnel) des individus ne suffisent pas à produire à elles seules (ou pour eux seuls) des formes d'identification et des façades publiques associées. Ces dispositions doivent également être actualisées dans des réseaux de sociabilité qui contribuent à conférer de la force, du prestige ou de la reconnaissance aux postures conformes que ces façades impliquent (par des expériences, des informations, des conversations au cours desquelles s'échangent des arguments). Le trait commun qui caractérise les points de vue que ces enquêtés essaient de tenir, malgré tout, est leur caractère désinvesti. Si le point de vue s'énonce dans les formes requises par les mondes, il paraît toujours moins engagé car produit d'une identification moins bien assurée, et qui n'est, en tous cas pas confirmée de façon permanente par l'entourage sociabilitaire. Ceci pourrait ouvrir une piste d'analyse pour comprendre les formes multiples du désinvestissement, en distinguant les effets de la socialisation et ceux de la sociabilité, et d'expliquer de façon complémentaire les formes variables de l'intensité engagée dans le point de vue, et la production des opinions « à

éclipses », qui ne dépendent donc pas seulement de la polarisation compétence/incompétence,

A *contrario*, certains de nos enquêtés ont des propriétés sociales (absence de diplôme, précarité professionnelle ou sociale, position professionnelle subalterne, mondes sociaux peu « politisés », etc.) qui favoriseraient au regard de la distribution sociale de la compétence, l'entretien d'un rapport distant à la politique. Mais cette distance probable est en réalité contredite par un « capital culturel non certifié »¹. Lise Bernard définit cette espèce de capital dans un sens restreint de capital culturel incorporé, et dans un sens large, que j'adopterais ici : celui-ci suppose des ressources culturelles acquises au cours d'expériences socialisatrices hétérogènes, et une familiarité avec les milieux sociaux intermédiaires et élevés². Cette familiarité avec des milieux sociaux variés peut provenir d'une origine sociale marquée par l'hétérogénéité, de la fréquentation de milieux sociaux divers, d'une trajectoire heurtée ou en dents de scie, bref d'une socialisation hétérogène³. Cette hétérogénéité produit quoi qu'il en soit une aisance dans le maniement du langage. Les caractéristiques des enquêtés dont il va être question ici illustrent ces processus de socialisation qui confèrent des dispositions spécifiques au « capital culturel non certifié », et, notamment ici, l'aisance à parler politique, un sentiment de compétence⁴ et l'adoption d'une façade [espace public]. Mais c'est également et peut-être surtout parce que les dispositions constituées sont constamment actualisées par un rôle de leader d'opinion et une position centrale, occupée au sein de l'entourage ou sur des marchés de sociabilité, qui, riches en conversations, notamment (mais pas exclusivement) politiques, contribuent à activer et réactiver de façon « permanente » ces dispositions.

Azim est un serveur d'une trentaine d'année, qui « tourne » (à sa convenance) dans de nombreux restaurants du 5^{ème} arrondissement de Paris. Ainsi qu'il l'explique « *(il) connai(t) tout le monde (et) tout le monde (le) connaît* ». Détenteur d'un CAP cuisine et d'un bac pro acquis en alternance, il est dans la restauration depuis qu'il a 16 ans. D'origine algéro-tunisienne, il est arrivé avec ses parents en France à l'âge de deux ans, et y a toujours été scolarisé.

« – Mon père est Algérien. Mon père a été ingénieur électronique pendant quinze ans. Ma mère est Tunisienne. Ils se sont rencontrés à Tunis. Ma mère avait beaucoup d'affaires à Tunis, des restaurants, tout ça. Ils ont vécu à Tunis, et je suis né là-bas. Ils sont venus en France quand j'avais deux ans. Mon grand-père était déjà en France.

– Et tes parents ont continué le même métier ?

– Non, mon père n'avait pas de diplôme pour être ingénieur en France, donc il a monté une société et ça n'a pas marché. Et puis, il a fait taxi. »

¹. Bernard L., « Le capital culturel non certifié comme mode d'accès aux classes moyennes. L'entregent des agents immobiliers », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 191-192, 2012, p. 68-85.

². *Ibid.*, p. 73.

³. *Ibid.*, p. 84.

⁴. Notes de l'enquêtrice : « Je lui demande un entretien en lui disant que je suis étudiante, que je fais un dossier de recherche et que j'ai quelques questions à lui poser. Il accepte, sans même me demander le sujet de l'entretien. On fixe rendez-vous pour le lendemain, son jour de congé, à 15 heures. Il arrive avec vingt minutes de retard, Le Parisien à la main. Il s'excuse du retard, me dit qu'il a fait la fête la veille et qu'il vient de se réveiller. L'entretien a lieu chez un traiteur chinois. En nous installant, je lui dis que le sujet, c'est l'Europe. Sûr de lui, il me répond qu'il n'y a pas de problème (je dis "sûr de lui" parce que je m'attendais à une réticence de sa part à l'annonce du sujet). (...) Je commence donc à lui dire les traditionnels "c'est anonyme, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, etc.". Il me coupe et me dit "Oui, je réponds aux questions, quoi". »

Azim se révèle exceptionnellement informé sur les questions européennes, y compris les plus techniques, bien au-delà de la connaissance scolaire modale et de l'information acquise sur l'Europe qui circule dans les milieux cultivés. Il connaît précisément le nombre et l'identité des États membres, développe longuement les enjeux géopolitiques associés à l'entrée de la Turquie, et maîtrise les subtilités du triangle institutionnel. Il peut en remonter à l'enquêtrice sur les enjeux d'une défense européenne en replaçant le débat en perspective historique, et parle longuement de la PAC ou des accords de Schengen.

« – Le parlement européen ?

– *N'a pas de pouvoir. Ben, c'est la Commission qui décide, c'est même pas le Parlement. Parce que la Commission promulgue, le Parlement vote. Moi, j'ai jamais vu ça. C'est le Parlement qui doit promouvoir et voter ses lois, pas la Commission.*

– Donc ça, tu crois que c'est une mauvaise chose ?

– *Oui, bien sûr. Comme l'histoire de la présidence 6 mois chacun, c'est n'importe quoi. C'est n'importe quoi. Y'a 25 pays, y'a 25 présidents d'États. Et bien sur les 25 présidents d'États, faites une élection pour quelqu'un qui va diriger le pays un certain nombre d'années.*

– Tu crois que ce serait plus simple comme ça avec un vote ?

– *Bien sûr, un vote. Ils sont 25, vous avez élu 25 présidents. Donc sur les 25, il faut en élire un pendant un certain laps de temps. Pas un laps de temps de 6 mois.*

– Pas une rotation ?

– *Pas une rotation, non. Mais ça ne marche pas comme ça. »*

Il est également très prolix sur la politique. L'entretien montre par ailleurs, à de nombreuses reprises, ce serveur confronté à de nombreux mondes sociaux, qu'il paraît arpenter avec aisance et qui le conduisent à parler et à rencontrer des « grands » (du monde de la politique, mais aussi du spectacle ou du sport, Bernard Tapie, qu'il évoque longuement et auquel il voue une certaine admiration, pouvant être représentatif de tous ces univers).

« Quand il y avait la belle époque de Chevènement, j'ai rencontré en fait quelqu'un dans un bar ici qui était adjoint à Chevènement qui m'avait donné sa carte, qui m'avait dit de faire partie du mouvement, de venir entendre les débats. Et puis bon, c'est jamais revenu, donc... (...) J'ai rencontré Tapie dans le restaurant de quelqu'un que je connaissais, enfin je connaissais le responsable donc c'est pour ça. Tapie, en fait, avait la secrétaire de sa femme, c'était quelqu'un qui avait un lien de parenté avec le propriétaire du restaurant ici et à la belle époque, Tapie venait manger avec tous ses joueurs à chaque fois qu'il venait à Paris. »

Ce frottement à une multiplicité d'univers sociaux dans lequel il est appelé à parler et à tenir des conversations, contribue à le faire « actualiser » en permanence un capital culturel et politique constitué de façon autodidacte par la lecture des livres d'histoire et de la presse quotidienne, glanés dans le taxi de son père et valorisé à l'école avant que de l'être dans son entourage « professionnel » qui constitue une grande part de sa sociabilité.

« J'aime bien l'Histoire en elle-même. Un peu tout. (À l'école) c'est une matière où j'adhérais pas mal. Le professeur d'histoire-géo, il m'aimait bien. Je lis des bouquins, c'est sur les guerres qui se passaient. Que ce soit guerre du Vietnam, guerre de Corée, la Seconde Guerre Mondiale, la guerre en Libye ou la guerre en Irak. Généralement, je lis la presse. Mais pas uniquement celle-là (désigne le Parisien, qu'il a apporté) parce que là, je suis sur Paris, donc je lis Le Parisien en général. Mais quand je vais chez mes parents, j'avais Le Point

qui était livré pour mon père parce que mon père est taxi. Il y avait tout ce genre de magazines qui étaient affrétés par la société et c'est moi qui les lisais. Ça c'est jamais eux qui les lisaient, c'est moi qui les prenais. »

Nadine est une cinquantenaire, au chômage de longue durée, et qui attend l'âge de pouvoir partir en préretraite. Elle est durant tout l'entretien très prolixe sur la politique. Active de nombreuses années, elle a connu au travers de sa profession de secrétaire de nombreux type d'entreprises, dont des entreprises familiales dans lesquelles elle dit avoir côtoyé indistinctement des patrons et des ouvriers. Elle continue du fait de l'obligation qui lui est faite par les dispositifs de gestion du chômage de faire des « stages » dont elle n'attend rien professionnellement, mais qui constituent autant d'occasions de sociabilité avec des jeunes, auxquels elle prodigue encouragements et conseils. La position de *leader* d'opinion qui lui est reconnue par son entourage (c'est la tante de l'enquêtée qui lui a recommandé son amie Nadine parce « *qu'elle a des choses à dire* ») produit ainsi des effets d'entraînement : elle lit tout ce qui lui tombe sous la main, et se constitue un stock de références politiques par la lecture de la presse, l'écoute des émissions politiques ou des documentaires sur les sujets politiques ou de société à la télévision, etc. Elle aussi est davantage prolixe sur les thématiques qui l'intéressent et la concernent (les problèmes sociaux, le chômage, l'immigration), mais elle parle politique sans difficulté et mobilise toute une série de connaissances acquises par le suivi régulier d'émission de télévision documentaires et la lecture de la presse.

Ces enquêtés ont des dispositions particulières et relativement atypiques. Dans le cas d'Azim une origine sociale plus élevée que la position d'arrivée de sa famille, déclassée par l'émigration. Dans celui de Nadine, une insertion professionnelle qui donne accès à des univers sociaux diversifiés, un lien familial avec le monde de la restauration (par son mari) et de la nuit (par son fils) et l'expérience d'un déclasserment, lié au « cycle de vie » dans une conjoncture sociale et économique dégradée. Ceci peut permettre d'expliquer la constitution initiale de dispositions au concernement politique. Mais le maintien dans le temps de ces dispositions, que la position sociale d'arrivée détermine faiblement, ne prend en revanche sens que dans la reconnaissance et les sollicitations actuelles de leur entourage respectif. Par ailleurs ils ne présentent pas les mêmes attributs de « bonne volonté politique » que certaines fractions de la petite et moyenne bourgeoisie « scolarisées ». Leurs sources d'information sont différentes (leur référence principale est ainsi *le Parisien*, plus que *le Monde*) plus éclectiques et moins légitimes, et leurs points de vue politique sont moins cadrés par les catégories de l'offre politique. Sans doute leurs connaissances sont-elles assez superficielles. Mais, comme on le reverra bientôt, c'est le cas de nombre de citoyens censés être particulièrement compétents. Il reste qu'ils parlent politique dans des formes relativement conformes à la grammaire de l'espace public, et que les points de vue qu'ils énoncent sont parfaitement cohérents avec leurs positions sociales et leurs trajectoires en dents de scie (Nadine) ou leurs dispositions hétérogènes (Azim).

Ces différents exemples montrent comment l'adoption d'une façade publique et d'une identification qui conduit au point de vue renvoie à des conditions sociales de possibilité qui croisent socialisation et sociabilité, et varient de fait selon les mondes sociaux.

2.3. Des conditions d'actualisation croisées, entre socialisation et sociabilité

Cette insistance sur l'importance des relations de sociabilité conduit à s'interroger sur la façon dont, en fonction des mondes sociaux, ces relations ont des probabilités plus ou moins grandes d'être soumises à des fluctuations qui influent sur les « rapports au politique » socio-individués. Si le « genre », par exemple, produit des effets différenciés sur l'identification en fonction des mondes sociaux, il en est de même pour l'âge. Celui-ci renvoie à des effets du cycle de vie, comme celui de la retraite ou de la cessation de l'activité professionnelle, qui ont des effets sur la disponibilité des identifications socialisées, lorsque celles-ci sont associées à un statut ou une activité professionnelle, et qui est remise en cause lorsque la cessation de cette activité implique le réajustement des réseaux de sociabilité.

Dans le cas [représentation pré-moderne], cas plutôt féminin, il n'y a pas de réajustement des réseaux sociabilitaires à l'entrée et/ou à la sortie de la vie active dans la mesure où précisément, l'identification n'est pas catégorielle, mais relationnelle, et où elle est indépendante des statuts professionnels. La centralité des liens familiaux dans la sociabilité, outre qu'elle rend l'identification plus disponible à celles qui ont la charge de sa gestion, conserve, voire renforce, la disponibilité de l'identification et de la forme de vie politique pour les hommes, après la cessation de leur activité professionnelle. Dans le cas [marché], cas plutôt masculin, les postures socialisées de l'entrepreneur n'ont pas toujours été éprouvées, testées ou actualisées à l'entrée dans la vie active, et les « jeunes patrons » ne sont pas encore complètement rompus à l'adoption de la façade publique [marché]. Aussi, sont-ils régulièrement un peu en deçà de la façade verbale, qui s'assure avec l'âge et la conquête de marchés, mais se perd sans doute régulièrement avec la cessation de l'activité. On a souligné dans le premier chapitre que les entrepreneurs du marché inhibaient leurs relations sociabilitaires. Mais les relations professionnelles peuvent constituer des marchés de sociabilité, comme les clubs d'entrepreneurs, dont Antoine Laurent montre qu'ils sont des lieux où actualiser et éprouver la « façade publique »¹, en plus de relations domestiques et familiales dont leurs épouses ont la charge mais qui constituent encore d'autres occasions de la faire valoir. Dans le cas [espace public], où les réseaux de sociabilité sont essentiellement des réseaux « électifs », la disponibilité de l'identification est moins remise en cause par l'âge de la retraite, qui peut amoindrir la densité de ces réseaux électifs mais ne les remet pas essentiellement en question. À l'inverse, le maintien d'activité de sociabilités amicales, associatives, culturelles denses parmi les retraités de ces groupes sociaux², favorise de nombreuses occasions d'actualiser et de continuer à éprouver leur façade « publique ». Les postures qui la composent ne posent pas non plus réellement problème à l'entrée car elles peuvent, à des nuances près sur lesquels nous reviendrons dans le prochain chapitre, être éprouvées dans des réseaux

¹. Laurent A., *Les rapports ordinaires au politique des élites économiques. Enquête auprès de clubs et d'associations d'entrepreneurs*, Mémoire de recherche, Master Sciences sociales du Politique, juin 2013.

². « Les personnes fréquentant activement des amis les recrutent tout particulièrement parmi les collègues de travail et sont rarement ouvriers, occupant plus souvent des postes nécessitant la possession de diplômes élevés. (...) Les retraités ayant exercé des professions à forte responsabilité gardent une vision positive de leur temps d'activité et souhaitent rester en contact non seulement avec le monde extérieur, mais également avec les personnes qu'ils ont fréquentées durant ce temps d'activité. (...) Les cadres, les professions libérales et les professions intermédiaires constituent environ la moitié des effectifs des associations sportives, culturelles, professionnelles ou humanitaires. Ainsi, les motifs d'engagement au sein d'une association varient considérablement selon les milieux sociaux. L'engagement associatif des cadres supérieurs correspond, (...) à une volonté de garder contact avec le monde professionnel, par le biais d'associations de conseils ou d'activités de formation bénévole. » Desmulier D. et al., « La sociabilité des retraités, une approche statistique », *Terrains & travaux*, 5, 2003, p. 151-164, p. 153 et p.162.

de sociabilité scolaires et étudiantes. En revanche les façades publiques et leur actualisation sont très dépendantes des accidents biographiques (chômage des hommes, perte du conjoint pour les femmes) qui déstructurent des réseaux de sociabilité, davantage protégés de ces fluctuations biographiques dans d'autres mondes¹. Cette fragilité est également sensible dans le cas [post] lutte des classes. L'adoption de la façade publique ici apparaît moins genré qu'antérieurement. D'une part, les processus de désinstitutionalisation évoqués ont fait perdre aux hommes de ce monde la centralité qui étaient auparavant la leur dans les activités « politiques » et dans l'adoption d'une façade publique [lutte des classes]. D'autre part, un certain nombre d'auteurs ont proposé l'hypothèse selon laquelle toutes une série d'activités « d'aide à la personne » dans lesquelles les femmes notamment ont été amené à se convertir ou se reconverter, pouvaient contribuer à la constitution d'un capital culturel spécifique aux femmes des classes populaires², qui permet ici l'adoption d'une façade spécifique liée au *care*, rééquilibrant quelque peu l'asymétrie antérieure entre les genres³. Enfin, ce rééquilibrage doit être nuancé par le fait que c'est sans doute parmi les femmes, celles des classes populaires qui payent au prix le plus fort le délitement des réseaux sociabilitaires, l'isolement se rajoutant à des conditions salariales et de travail encore plus précaires que pour les hommes.⁴

Dans le cas petit [monde] enfin, l'identification publique est très dépendante de l'activité. La façade publique petit [monde] est plus souvent partagée par des hommes, on l'a évoqué. L'adoption des postures qui la constitue n'entraîne pas spécialement de difficultés pour les jeunes, car la scolarisation dans des filières spécialisées, et plus généralement, la socialisation par anticipation de ceux qui ont vocation à hériter la terre, exercée au cours d'interactions fréquentes dans des réseaux de sociabilité territorialisés, contribue à la familiarisation précoce avec la façade publique⁵. En revanche la sortie est plus sensible comme en atteste les deux cas ci-après.

Jean est patron pêcheur. L'essentiel de l'entretien avec lui est structuré par cette identification professionnelle (en tant que pêcheur/je pense que). Toutefois, au cours de l'entretien il prend parfois de la distance vis à vis de cette identification pour partager une façade citoyenne :

« Je vois, nous dans notre boulot. On savait pas ce qu'ils allaient nous pondre. À la limite, si j'avais su ce qu'ils nous pondaient j'aurais voté contre (le TCE) ! Alors que d'un autre côté je serais un peu pour l'Europe ! J'aurais peut-être voté contre l'Europe en pensant à mon travail si j'avais su ce qu'ils allaient nous faire, mais ça serait pas dans l'intérêt de la France non plus ! Donc euh pffff... y'a du pour et du contre. Faut savoir si je vote pour l'Europe en tant que citoyen, ou en tant qu'artisan... Si j'avais su qu'ils allaient nous sortir toutes leurs lois à la noix, pour mon métier, j'aurais voté contre. Alors qu'au départ j'aurais été pour. »

¹. « Les personnes vivant seules reçoivent et sont reçues beaucoup moins que les personnes vivant en couple. Ainsi 38% des personnes âgées vivant seules déclarent ne jamais recevoir de parents pour déjeuner ou dîner, contre seulement 13 % des personnes vivant en couple. Tout se passe comme si la sociabilité, du moins les échanges d'invitations, était une activité de couple, qu'il est difficile de poursuivre seul ». Ibid., p. 156.

². Cartier P-M., « Le *caring*, un capital culturel populaire ? A propos des *Formations of Class and Gender* de Beverley Skeggs », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 191-192, 2012.

³. Elle mériterait en tous cas d'être examinée de plus près et quelques-uns de nos entretiens étayent cette hypothèse.

⁴. Desmulier D. et al., « La sociabilité des retraités, une approche statistique », art. cité, p. 151-164.

⁵ Cf. chapitre 2, p. 121 et s.

Cette capacité d'engagement et de distanciation¹ est liée aux propriétés de son entourage, elles-mêmes indexées à sa trajectoire biographique. Jean a repris l'entreprise paternelle, mais il avait d'abord suivi des études de dessinateur industriel, son propre père ayant lui-même été scaphandrier avant de s'établir. Ce lien au départ plus ténu avec l'univers maritime est reconduit dans l'entourage de Jean. Son épouse, qui vend parfois la pêche de son mari sur les marchés, occupe un emploi d'infirmière à mi-temps, et rapporte dans le couple d'autres expériences de travail. Désormais proche de la retraite, ce qui le conduit à une position plus distante vis-à-vis de son activité, son concernement politique est davantage lié au destin professionnel de ses enfants (« *Nous on est sorti d'affaires* »), qu'il a tout fait pour ne pas socialiser au milieu maritime, et qui sont tous les deux engagés dans des études secondaires, le plus âgé ayant déjà formulé le souhait d'être architecte. Si le point de vue sur l'Europe est articulé par le « nous », et justifié par des expériences tirées du monde, les expériences réalisées hors du petit monde halieutique comme l'anticipation de la retraite, le distancient de l'univers principal de socialisation, et favorise parfois l'endossement d'autres façades publiques – ici, celle de l'espace public.

Le dernier exemple est déployé plus longuement, car il permet d'évoquer comment la situation d'entretien, ici *in situ*, peut être investie par des enquêtés comme une occasion de redéfinition de l'auto-identification, qui fait signe vers le réagencement de leur sociabilité.

L'entretien avec Jean-Claude, agriculteur en Mayenne commence en fait avec sa femme Chantal, que l'enquêteur interroge en attendant ce dernier, un agriculteur « concerné » par la PAC. On anticipe un point de vue modal du petit [monde], d'ailleurs annoncé par sa femme. « *Jean-Claude ça va être assez rapide parce que lui c'est non à beaucoup de choses (rires) pour l'Europe...* » Or, si ce dernier défend certaines positions c'est sans toujours complètement investir le point de vue qu'il tient. Plusieurs éléments expliquent cet investissement détaché, ou à distance du « soi » social, à commencer par l'anticipation du retrait de la vie active (« *j'ai plus que 5 ans à tirer moi* » ; « *je m'en soucie plus maintenant* » ; « *en plus moi je m'y intéresse pas (aux changements)* »). Ensuite l'entretien est réalisé au domicile du couple, en présence de son épouse qui est restée pour l'entretien avec Jean-Claude, et intervient d'autant plus fréquemment qu'elle a été interrogée avant lui et que l'entretien avec son mari est, de fait, le prolongement de l'entretien réalisé avec elle. Chantal, qui a élevé quatre enfants et cumule quinze ans d'ancienneté professionnelle², va également prendre sa retraite. L'entretien est alors l'occasion d'une redéfinition collective de l'identification publique de Jean-Claude. Celui-ci multiplie les énoncés d'où il ressort qu'il n'est pas un agriculteur « typique ». Il dit avoir toujours refusé toute forme de productivisme, choix dans lequel il implique son épouse « *On est une petite structure, pour être sur notre type d'exploitation faut pas avoir beaucoup d'ambition (...) j'avais un but, c'était toujours de rester dans une position forfaitaire ; nous on est toujours resté dans un système très simple. Depuis... ça fait combien Chantal ? Ça fait 25 ans qu'on est installés ? On a toujours le même type d'exploitation, je le fais toujours de la même façon ; on n'a pas intensifié, on n'a jamais investi énormément quoi, on a zéro de remboursement d'emprunt* », mais c'est moins par conviction politique ou militantisme « antiproduktiviste », que par volonté d'aménager son temps pour dégager du temps libre employé dans des activités de loisirs (voyages en camping-car avec sa famille, « bricolage », entraînement du club de basket, etc.). C'est en tous cas comme ça qu'il justifie de s'être installé en Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC) : « *Depuis qu'on est*

¹. Elias N., *Engagement et distanciation*, Paris, Fayard, [1983], 1993

². Elle est enseignante dans le privé.

en GAEC, on a un week-end sur 2, on part plus souvent en vacances, c'est une autre vision quoi. » Ceci l'a conduit à être en deçà de la logique productiviste imposée par les transformations du métier et à se libérer d'une première association en GAEC « C'est moi qui ai préféré m'en séparer parce que j'avais l'impression que je les freinais dans leur évolution. Nous quand on s'est mis en GAEC, c'était surtout pour se libérer, et puis finalement je me suis aperçu que quand ils avaient du temps libre ils restaient chez eux. Ils prenaient pas beaucoup de vacances, et puis je crois que oui, je les freinais un petit peu. Et puis y'a eue un changement, j'étais avec le mari et je me suis mis avec la femme, et le mari a arrêté son activité à l'extérieur et est revenu sur l'exploitation, donc là je pense que je les aurais freinés si on était resté en GAEC, parce qu'ils voulaient grossir plus vite. »

Il est également – et ainsi que le lui rappelle son épouse – un peu en deçà des normes professionnelles :

« – Chantal : Y'a un petit temps de retard parfois (sur l'information professionnelle). Bah tu te souviens pas quand on s'était retrouvé avec des copains d'E. Et en sujet de discussion, ils parlaient tous déjà des DPU¹ (...) Toi à ce moment là tu t'en étais pas occupé. Tu disais "mais qu'est-ce qui racontent" ? (rires) Et après toc ! De toute façon après t'es obligatoirement mis dans le bain. » Plus tard elle ajoutera : « T'as toujours été plus, bah justement, bricoleur que fermier et tu t'es jamais engagé dans des syndicats agricoles...

– Jean-Claude : les syndicats ? Ah non !

– Chantal : T'as jamais essayé de changer les choses en agriculture, c'était pas ton premier... Tu prends plus ta passion à rénover des bâtiments, à être dans la pierre, la construction. (...) Il faut que tu crées quand même, il faut que tu inventes des choses. »

L'anticipation de la retraite, la retraite de son épouse et enfin le fait que ces enfants soient sortis d'affaires (au sens où leur avenir professionnel, ailleurs que dans l'agriculture, est plutôt assuré), favorisent encore davantage cette identification détachée, et autorisent surtout son affirmation *publique* :

« Dans quelques années je serais en retraite (...) dans le bourg de Q. probablement. (...) Retraite et puis beaucoup de sorties (et puis une vie facile, ajoute sa femme). Non, mais oui, on s'imagine en pleine forme mais bon... voyage, un peu de sport et puis du jardinage... »

Mais on voit bien que cette nouvelle identité de bricoleur inventif, à la limite de « l'artiste », préférant sa famille, ses loisirs et les plaisirs de la sociabilité urbaine, est partagée avec sa femme, qui contribue même essentiellement à sa co-production. Jean-Claude ne dirait peut-être pas la même chose en présence d'un de ses collègues, ni sans doute dans un entretien en face-à-face. Mais rien n'autorise à penser non plus que cette co-construction n'a pas vocation à durer (au-delà de sa seule énonciation dans l'entretien), dans la mesure où l'épouse de Jean-Claude est, à ce moment de sa vie, son *autrui* le plus significatif et le plus influent. Les nouvelles formes de l'identification sont tout et autant formalisées pour l'enquêteur, que formalisées pour soi, c'est-à-dire par, et pour, le couple de Chantal et Jean-Claude.

Ce dernier exemple a pour vertu de montrer que les enquêtés peuvent faire des usages divers de l'entretien, et investir celui-ci d'une manière parfois « décalée » par rapport à la définition qu'en ont les enquêteurs (et les interprètes). C'est encore plus vrai lorsque ces

¹. Droit à paiement unique. La réforme de la PAC a introduit le principe du découplage des aides directes. Le découplage s'applique en France depuis 2006. Deux types d'aides sont en vigueur : des aides couplées à la production et des aides découplées, fondées sur ce dispositif DPU.

enquêtés, pour des raisons multiples que l'on va à présent examiner, ne peuvent pas dire « *en tant que* » parce que leur socialisation est complexe ou clivée, que de ce fait ils ont justement « plusieurs cordes à leur arc ». La situation d'entretien peut alors être également utilisée pour produire de la cohérence, ou recoudre ce qui est disjoint.

3. La « vue » du point de vue, ou l'entretien comme épreuve de la représentation

Les cas auxquels nous allons nous intéresser ici, à l'inverse des parangons, sont des enquêtés dont les conditions d'identification publique sont problématiques, parce qu'ils sont positionnés entre plusieurs mondes, et que le processus de réaligement entre socialisation primaire et secondaire n'a pas eu lieu. Cette dissociation peut avoir plusieurs origines. Certains enquêtés sont « désalignés » parce qu'ils sont sollicités *au cours* du processus alignement/désalignement/réaligement, d'autres parce qu'ils sont positionnés entre des mondes qui socialisent à l'adoption de façades publiques difficilement conciliables, et pour lesquels il n'y a pas de formes de vie politique, ou de recomposition modale, d'autres enfin du fait d'accident biographiques qui désajustent socialisation et sociabilité. La difficulté à énoncer une identification (en tant que) entraîne toutes une série de conséquences sur la capacité à se conformer aux effets d'auditoires, soulignant la dépendance de ces derniers à la capacité à s'auto-identifier. L'identification « en tant que » membre ou représentant d'un monde étant problématique ou indisponible, c'est donc à partir du « je pense que » que l'enquêté est conduit à produire de la cohérence et à répondre aux divers impératifs de la situation d'entretien.

C'est donc à partir de la vue et de la capacité à se représenter/à représenter le monde (je pense que) que les enquêtés vont exercer l'effort de mise en cohérence en représentant un point de vue et en se représentant dans un point de vue, permettant de réaligner narrativement ce qui est désaligné et disjoint dans leur trajectoire sociale et biographique, et éventuellement source de conflits ou de tensions entre leur socialisation primaire et les réseaux de sociabilité associés à leurs socialisation secondaire.

La représentation et le travail de mise en cohérence suppose alors d'autres conditions de possibilité, à commencer par la disponibilité de formes de vie politique qui permettent à l'enquêté de faire « tenir ensemble » ce qui est disjoint, et favorisent la capacité de se représenter et de se réaligner. C'est dire toutefois que le travail de mise en cohérence repose ici davantage sur la personne de l'enquêté, qui – à l'inverse des premiers cas exposés – produit son monde, plus qu'il n'est produit par lui. Ceci confère aux enquêtés une « marge de jeu » plus importante et implique que la situation de l'entretien fasse l'objet d'« usages » plus stratégiques. De ce fait, on peut faire l'hypothèse que la façade adoptée, et le point de vue tenu, sont plus sensibles à la situation d'entretien elle-même, ou à l'interaction à laquelle elle conduit.

3.1. Mobilité sociale et conflit avec l'entourage

Les enquêtés mobiles sont des individus qui ont connu des trajectoires sociales qui les ont fait accéder à de nouvelles positions ou changer de mondes sociaux. Leur trajectoire a désolidarisé socialisation primaire et secondaire, et a transformé leur réseau sociabilitaire. Le mode d'existence social étant transformé, le mode d'existence politique est donc susceptible de se reconfigurer. Daniel Gaxie dans un article consacré aux processus de

socialisation politique¹, montre comment dans la plupart des cas prime « au final » l'influence de la socialisation secondaire et du milieu d'arrivée, qui reconfigurent tout à la fois les réseaux de sociabilités, les modes d'existences sociaux et le rapport au politique. Mais il constate également que ce réaligement ne va pas de soi, prend du temps, et s'accompagne de formes variées de honte, produites du sentiment d'illégitimité sociale ou de celui de l'imposture, et de diverses manifestations de malaise, liées au sentiment de trahison des siens, voire de soi². Comme lui, nombre d'auteurs qui ont travaillé sur de telles trajectoires de mobilité sociale, insistent sur la double injonction à laquelle sont soumis les « transfuges », « *de prise de distance avec le milieu d'origine et de tentative de préservation de liens avec celui-ci* ». De ce point de vue, Jules Naudet distingue une dimension sociologique de la tension « *liée à l'expérience de deux milieux de socialisation aux principes différents, voire contradictoires* » qui selon Lahire conduit « *l'hétérogénéité des habitudes, des schèmes d'action incorporés, à s'organiser sous la forme d'un clivage du moi, d'un conflit interne central organisant (et embarrassant) chaque moment de l'existence*³ », et une dimension « morale » de la tension, qui fait osciller entre des postures et des pratiques qui vont de la persistance de l'attachement au milieu d'origine, à l'identification totale aux normes et valeurs du nouveau groupe. Cette polarisation clivée n'empêche pas, dans tous les cas, l'activation presque systématique d'un travail de mise en scène stratégique de soi, spécifique à la mobilité sociale⁴. Le point de vue politique investi dans l'entretien, ou l'énonciation d'un point de vue en « public », est une pratique discursive ou narrative qui peut donner l'occasion d'exprimer une fidélité à ses origines. Mais aussi de donner une cohérence d'ensemble à une trajectoire biographique. Quand ce travail de réaligement a déjà été réalisé les enquêtés (re)deviennent des parangons. Mais ceux dont il va être d'abord question ici, sont des enquêtés pour lesquels le réaligement ne s'est pas (ou pas encore) effectué, dans la mesure où il n'y a pas de forme de vie politique disponible qui permettrait de mettre en cohérence socialisation primaire et secondaire. Le point de vue politique est alors caractérisé par un conflit entre modes d'existence sociale primaire et secondaire et par l'impossibilité de les articuler par, et de les représenter dans, une forme de vie politique.

L'entourage incarne ce conflit, tout et autant que son évocation est l'occasion de le manifester ou de l'extérioriser. Livrant des indications sur l'enquêté et sur sa trajectoire sociale, les évocations de l'entourage permettent d'affiner les explications quant au point de vue tenu. L'entourage actuel – professionnel par exemple, ou familial par alliance, dans tous les cas contraint plutôt qu'électif –, matérialise la trajectoire réalisée dans le monde et le sens de cette trajectoire dans l'espace social. Mais ce nouvel entourage peut également être celui avec lequel adviennent des formes multiples de heurts, et celui par lequel les formes diverses d'humiliation liées à la traversée des mondes sociaux et au processus du déclassement sont éprouvées. Le conflit interne évoqué par Lahire est ainsi extériorisé par et dans l'entourage, et cette extériorisation est un moyen pertinent d'y avoir accès. Enfin, les formes des relations entretenues avec l'entourage, permettent également de

¹. Gaxie D., « Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales », art. cité

². Voir l'exemple paradigmatique d'Annie Ernaux, et les travaux qu'Isabelle Charpentier a consacré aux processus de réception de son œuvre, Charpentier I., « De corps à corps. Réceptions croisées d'Annie Ernaux. », *Politix*, 27, 1994. p. 45-75 ; « Les réceptions "ordinaires" d'une écriture de la honte sociale. Lecteurs d'Annie Ernaux », *Idées. La Revue des sciences économiques et sociales*, 155, 2009, p. 19-25, et les travaux de Bernard Pudal sur « Les dirigeants communistes... », art. cité.

³ Lahire B., *L'homme pluriel*, op. cit., p. 49.

⁴. Naudet J., « Se sentir proche quand on est loin », *Sociétés contemporaines*, 88, 2012, p. 125-153, p. 130-131.

questionner plus généralement les conditions de possibilité du réaligement, pour montrer qu'elles ne sont pas toujours possible et dépendent de conditions de possibilité particulières.

Jacques a 53 ans au moment de l'entretien (naissance en 1953) et vit dans un port breton, de la presqu'île de Crozon. Il est le patron d'un des hôtels les plus luxueux du bourg, dont le restaurant (trois étoiles) est très réputé. Il est né dans ce bourg où son père était pêcheur. Après un BEP de comptabilité et de gestion, il part en Allemagne où il est salarié dans une entreprise qui fabrique du matériel de plongée. À l'issue de cette expérience, il revient dans la presqu'île, où il est successivement DJ et barman dans une discothèque pendant 12 ans, puis restaurateur (1987) avant que de faire construire un hôtel (1989). On croit comprendre que cette trajectoire, ascendante, et qui l'a fait accéder au statut d'indépendant, a été favorisée par son mariage, puisque Jacques évoque son origine sociale très modeste qui rend difficilement envisageable l'investissement dans un tel projet, mais aussi l'existence d'un beau père, « riche » et restaurateur. Il a trois enfants, en poursuite d'études secondaires.

Durant l'entretien, il fustige les syndicats hôteliers et dénonce la cupidité de ses homologues avec des mots assez durs (« merdeux », « mauvaises personnes », « minables », « dégueulasse », etc.). On peut imaginer que ces « saillies » font écho à des controverses et des heurts fréquents entre l'enquêté et son entourage secondaire (notamment sa belle-famille), et, de toute évidence, Jacques n'est pas à l'aise ou bien intégré dans ce milieu et cet entourage particulier, avec lequel il entretient des relations difficiles :

« J'ai quitté le syndicat de l'hôtellerie parce que je pense que c'était pas des gens... j'y étais pendant une dizaine d'années, et je me suis rendu compte que ces syndicats, c'étaient des merdeux quand même. Ce ne sont pas des gens clairs. Les gens qui le composent, pas les gars qui travaillent dans un syndicat. Mais les gens, toute cette génération d'hôteliers ce sont de mauvaises personnes parce qu'ils vont se plaindre qu'ils travaillent pas, mais ils roulent tous en Mercedes, ils ont de la thune. Ils vont faire les malheureux, alors que ce n'est pas eux les plus malheureux, c'est leurs employés. C'est les gens qui sont depuis quinze ans chez eux, et qu'ils payent à coup de lance-pierre. Ça, ce sont des minables ces gens là ! Tu vois, l'État a donné dernièrement, pour compenser la TVA à 5.5, il nous a redonné une somme pour redonner aux salariés. Et ben, j'ai demandé à mon comptable combien de personnes, dans le Finistère avaient rétrocédé une partie de cet argent à leurs employés. Ben à ton avis, sur toute l'hôtellerie ?... Trois seulement ! Pas trois pour cent mais, trois en tout. La mienne plus deux autres. (...) Tu comprends quand je te dis que cette corporation... on n'est pas bien vis dans cette profession et on ne mérite pas de l'être vis à vis des politiques. (...) Moi, je suis né pauvre, donc il ne me faut pas grand chose : une bagnole, mes trois enfants... J'ai ma vie, je suis bien. Mais eux ils se font vraiment du fric sur le dos des employés, ce sont des minables, je suis fâché avec eux à cause de ça. Les parents d'Evelyne (sa femme) c'est pareil, son père je lui ai dit que c'était dégueulasse sa façon de traiter les employés. Certains sont respectables, mais lui il ne l'est pas. Et il est riche. »

Luc est avocat dans un grand cabinet d'affaires parisien, il est né dans le Jura et y a grandi. Il explique comment il a dû se débarrasser de son accent jurassien lorsqu'il a commencé ses études de droit à Dijon, ce qui est un indicateur de son origine, sinon populaire, tout au moins rurale. Il a poursuivi ses études à Paris avant de passer un an dans des universités anglo-saxonnes, au Canada et aux États-Unis. Il a ensuite travaillé pendant

trois ans dans un cabinet anglo-américain. Cette expérience internationale lui a valu d'être recruté dans de prestigieux cabinets d'affaires des 7^{ème} et 8^{ème} arrondissements parisiens. Il vit en concubinage avec une allemande qui « travaille » à l'UNESCO (on n'en sait pas davantage). Cette expérience concrète de l'international et de l'Europe ne fonde pas un point de vue particulièrement positif. À l'inverse Luc, tout en valorisant ses connaissances, mobilise à plusieurs reprises la question de la perte de l'identité nationale. Ce point de vue paraît d'autant plus tenu qu'il s'est manifestement renforcé en se trouvant minoritaire au sein du cabinet dans lequel il travaille. Y tenir, c'est ainsi se distinguer de ses collègues qui lui font régulièrement éprouver la honte d'être soi. Lui aussi fait état de heurts fréquents dans son milieu professionnel, sur des questions politiques et notamment européennes. « *On m'a répondu déjà beaucoup, surtout dans le milieu dans lequel je suis, où là on est très favorable à la construction européenne, on m'a traité sans le dire de, d'a... Enfin, bon voilà. (...) Disons que je me sens minoritaire au sein de mes collègues. Je suis très clairement, probablement un plouc de base. Mais tant pis, c'est pas grave. Je ne renierai pas mes opinions pour ça.* »

L'énonciation d'un point de vue politique leur permet ainsi tout particulièrement d'exprimer leur lien et leur solidarité avec leur entourage « primaire » et leur milieu d'origine. Jacques parle ainsi fréquemment « au nom » des pêcheurs. Il exemplifie et pondère toujours l'expérience de l'Europe qu'il fait en tant qu'hôtelier restaurateur, par le recours à l'expérience de l'Europe telle qu'elle est éprouvée par les pêcheurs. À propos de la TVA dans la restauration il conclut par exemple : « *C'est une folie, mais c'est une des folies de l'Europe. Si tu vas voir le marchand de poisson, il te dira des trucs, des aberrations épouvantables.* » Évoquant la mise aux normes qu'il a du réaliser dans son hôtel, il trace un parallèle identique : « *Au niveau de la pêche c'est la même chose, les Français vont mettre des chaluts de telle taille, les Espagnols ils mettront une taille plus petite. Les Français mettent leurs chaluts aux normes, c'est bien, c'est carré, les commissions passent, pas de problème, mais moi je sais que les autres pays ne le font pas et les marins français le savent.* » Finalement la pêche est son filtre essentiel pour « juger l'Europe », point de vue dans lequel on retrouve celui qu'expriment les pêcheurs au sein du cas petit [monde].

« Tu vois au niveau de la pêche, il y a des lois européennes qui sont en train de sortir... Je n'ai jamais compris où est ce qu'on voulait en venir. La seule démarche de l'Europe que je connais, elle est nulle. Allez vas y t'as une autre question ? (...) La directive Bolkestein ? Bah c'est de la soupe, on demande à des gens, qui ne connaissent pas le métier, et qui vont nous donner des ordres. (...) Moi je ne comprends pas que l'Europe de la pêche, ne soit pas dirigée par des pêcheurs ou alors des cadres mais qui sont dans la profession (...) Les experts, les experts... tu prends des experts d'Ifremer par exemple, ils vont dire : "il ne faut plus pêcher de poissons parce qu'il y en a de moins en moins". Bon, ça on le sait. Mais quoi, on ne pêche plus de poisson ? Il faut aussi consulter les pêcheurs ! »

On retrouve la même structure d'énonciation chez Luc. S'il a partiellement adopté, au cours de sa socialisation scolaire, l'*ethos* de son entourage parisien, cultivé et bourgeois (capacité à argumenter, appui sur des savoirs objectifs, point de vue désingularisé sur le monde, référence à l'espace public¹), voire l'*hexis* (il explique à l'enquêtrice comment il a du acquérir des chaussures Prada à 300 euros avant d'entrer au cabinet), il réfère fréquemment son point de vue à celui des « gens ordinaires » dont il se fait le porte-parole, et qu'il oppose au point de vue des élites culturelles et économiques de son milieu d'arrivée.

¹. Cf. *infra* p. 138 et *supra*, p.

En *off*, il livre à l'enquêtrice des éléments supplémentaires sur la perception qu'il a de celui-ci : « *Il me demande quelle est l'opinion générale des gens vis-à-vis de l'Europe. Je lui dis qu'il me semble que c'est plutôt antieuropéen. Il me dit que ça l'étonne parce que là où il travaille, son avis est minoritaire. Ses collègues avocats sont tous des fils de grands patrons, des riches de droite, qui sont pro-européens et que lui, non. Et c'est mal vu d'être contre l'Europe parce qu'eux, ils sont tous pour.* »

« Les élites politiques et autres (qui) se sont un peu emparées (du projet européen), et en ont fait leur sauce. Il y a une espèce de tabou absolu où il faut absolument être favorable à l'Europe. Même quand on est contre, il faut quand même dire qu'on est favorable parce que sinon, c'est mal vu. Il y a une espèce de religion qui s'est établie pour l'Europe. (...). Il y a ce côté un petit peu tabou qui est gênant. Et qui provoque, je pense, un décalage énorme et probablement accentué au jour le jour entre la population, entre l'aspiration nationale qui est réelle, qui est l'attente et qui n'est plus satisfaite. » Il remobilise ce schème sur l'adhésion de la Turquie : « *Je pense que si une fois encore, les élites européennes trichent en ne consultant pas la population, elles peuvent faire ce qu'elles veulent. Et là, ça dépendra de leurs intérêts, de l'agenda à court terme. Si maintenant, on demande à la population ce qu'elle en pense, aussi politiquement peu correct que ça peut sembler, je crois que la réponse est non. Dans sa grande majorité, la population refuse ça. Alors évidemment, on me dira toujours "repli sur soi-même, c'est naturel, il faut s'ouvrir aux autres". Mais bon, s'ouvrir aux autres favorise peut-être un peu les élites dans les échanges économiques et autres. Je ne suis pas certain que la population locale ne paiera pas un prix très élevé. Parce que c'est elle qui se retrouvera éventuellement à la rue. C'est elle en tout cas qui perdrait son boulot. Il est compréhensible qu'elle se replie sur elle-même (...) C'est-à-dire qu'en gros, on stigmatise l'opposition à l'Europe comme étant une opposition d'extrême-droite ou d'extrême-gauche. Alors que je pense que quand on va chercher dans la population normale, ce sont des gens qui sont particulièrement démocratiques, et ils en ont un peu ras-le-bol de voir ce qui arrive. Et que dans leur pays, il n'y a aucun moyen d'expression. »*

Ce que ces deux cas illustrent, c'est que l'espace dialogique de l'entretien est un espace du conflit et de la controverse, quotidiennement éprouvés par les enquêtés. Avant que d'être un conflit « interne », la difficulté à adopter la façade publique propre au monde se traduit par des conflits et des controverses avec l'entourage, notamment parce que la fidélité à l'origine sociale est réactivée par les « heurts » de l'habitus¹, projetés dans l'entretien.

Dans le cas de Jacques, la rupture syndicale, les disputes avec ses beaux-parents, manifestent un conflit qui entraîne des positions politiques contradictoires et un rapport au politique clivé, oscillant entre position proche des indépendants et position plus focalisée sur la défense des « petits », une réticence à l'ostentation et, *in fine*, des difficultés manifestées à voter pour la droite, comme pour la gauche. Sa position professionnelle implique d'une part un certain nombre de prises de positions politiques conformes à ce qu'il est attendu d'un indépendant aisé : il dit avoir voté Chirac au premier tour en 2002, du fait de la promesse de ce dernier de passer la TVA à 5,5%, il est heureux de l'euro « commercialement » parlant, et il déclare haïr « *cette administration qui peut un jour nous attraper par l'oreille et nous faire fermer notre boutique, (dotée d') un droit de vie et de mort sur des petits commerçants comme nous qui peuvent tout perdre* » avant de fustiger les 35 heures et d'opposer la « *France des travailleurs, ceux qui bossent, et la France des fonctionnaires qui font 35 heures* ». Mais sa socialisation familiale, prolongée dans des activités associatives comme son investissement

¹. Pudal B., « Les dirigeants communistes... », art. cité.

dans un club Leo (Lagrange) lorsqu'il était jeune ou celui lié à l'animation du club de foot local, lui font tenir toute une autre série de positions, partiellement contradictoires avec les premières, mais conformes à son environnement et sa socialisation primaire. Il dit avoir toujours voté à gauche jusqu'en 1981 : « *En 81, j'ai cru que Mitterrand allait sauver les pauvres. Je me suis rendu compte que la gauche, la droite, bonnet blanc, blanc bonnet* ». Désormais il déclare voter blanc à toutes les élections, hormis en 2002 où il a voté Chirac au premier tour, pour la TVA. Il prône une ouverture envers les étrangers : « *Étant donné qu'on est un ancien pays colonisateur, on doit pouvoir faire des choses pour ces pays-là. Si on prend l'histoire de l'Afrique, une moitié était française, l'autre moitié était anglaise, on était quand même de sacrés prédateurs, des tueurs de noirs. C'est épouvantable quoi. Maintenant, tout le monde doit pouvoir venir en Europe. L'humanité ça n'a jamais fait de mal à personne !* », même s'il conseille de développer l'Afrique plutôt que de laisser « *les africains venir se faire exploiter* ».

Luc également évoque également une participation électorale très intermittente, que l'on peut rapporter à ce qu'il évoque de ses difficultés d'identification. « *Je ne suis plus catholique aujourd'hui, je ne suis plus Jurassien, qu'est-ce qu'il me reste comme identification ? À quoi je peux m'identifier ? À la classe des avocats ? Pire, à la classe des avocats de droit pénal ?* ». Toutefois la distance entretenue à son entourage secondaire est assez forte pour conférer une cohérence au point de vue qu'il tient. Dans ces deux cas, parce qu'il n'y a pas de forme de vie politique qui permettrait de concilier les deux, c'est moins l'identification à un groupe que la distance entretenue, au sens actif du terme, à l'entourage secondaire qui confère une cohérence d'ensemble au point de vue et favorise sa tenue.

En revanche les caractéristiques sociales de ces deux enquêtés, comme ceux de leurs contextes sociabilitaires, permettent d'anticiper la probabilité d'un alignement ou d'un réalignement dans le cas de Luc, qui apparaît plus improbable dans celui de Jacques. L'ascension sociale de Jacques ne s'est pas accompagnée d'une mobilité spatiale, ce qui maintient sur le même territoire les deux sources potentielles d'identification et les deux réseaux de sociabilité qui les soutiennent. Ceci ne favorise pas les processus classiques de mise à distance ou de prise de distance d'avec son milieu d'origine. En outre, dans son cas, les conflits familiaux peuvent s'associer ou être redoublés par des formes de concurrence professionnelle alors que le caractère « familial » de l'entourage avec lequel il est en conflit entraîne des rapports, sinon fréquents, en tous cas plus difficilement évitables. Sa position sociale d'indépendant minimise par ailleurs la « dépendance » qu'il peut entretenir à son réseau de socialisation secondaire et de sociabilité. Il est moins tenu d'adopter les postures conformes requises dans ce milieu. Enfin, il est relativement âgé et la période sur laquelle les effets de sa socialisation primaire se sont exercés a été relativement longue.

Luc en revanche a davantage de probabilités de se réaligner. Sa socialisation scolaire l'a depuis longtemps conduit à se distancier de son milieu d'origine. L'exercice de sa profession l'entraîne loin des bases territoriales de son milieu d'origine, sans possibilité de retour. Sa position de salarié – même si elle se poursuivait en libérale – rend davantage nécessaire l'adoption de postures conformes requises par son milieu d'arrivée. Cette dépendance est lisible dans l'ensemble des précautions qu'il prend au moment de l'entretien : celui-ci est accordé avec réticence ; il exerce un contrôle sur sa parole, matérialisé par un *off* important ; il sollicite l'enquêtrice pour savoir « ce qui se dit », et se montre inquiet de mesurer le cours de son « opinion », etc. Enfin son entourage sociabilitaire, dont on a quelques indications sommaires (une « petite amie allemande et

qui travaille à l'Unesco » qui est en fait la co-locatrice de l'enquêtrice) tend à pointer vers un réagencement plutôt inscrit du côté de sa socialisation secondaire. Si elles dépendent du réagencement sociabilitaire lié à sa situation conjugale et à sa carrière, les probabilités de réaligement sont toutefois plus fortes dans le cas de Luc que dans celui de Jacques.

Dans le cas de Luc et Jacques, il n'y a pas de forme de vie politique, et ici plus concrètement d'offre politique qui permettrait de mettre en cohérence, de tenir ensemble et de recoudre socialisation primaire et secondaire. D'autres cas montrent à l'inverse que la capacité à se représenter politiquement est une condition de possibilité de réaligement. C'est ce qu'illustre celui de Danielle, évoqué dans le chapitre précédent. Néo-rurale, se décrétant encore « parisienne », femme et célibataire, cette éleveuse de canard est objectivement et subjectivement à distance du [petit] monde. Toutes ses pratiques évoquées, comme ici ses pratiques d'information, renvoie à une façade publique [espace public^{lutte des classes}]

« Je lis le Monde diplomatique, je lis l'Humanité, je lis de temps en temps le Monde des Documents donc je m'informe de cette manière-là. J'écoute les informations, j'écoute France Culture, j'écoute France Inter, France Musique et je m'informe de cette manière-là. »

Elle a été socialisée à gauche, par sa famille d'abord, puis par son activité militante. C'est par le biais de ce premier militantisme qu'elle s'est intégrée à la vie locale, en réinvestissant ces dispositions au militantisme dans des organisations propres au petit [monde], tout en cumulant cet engagement avec un militantisme moins spécifique ou spécialisé, tout à la fois local (Citoyens dans les quartiers) et national (ATTAC, FCPE). Cet activisme militant lui a permis de reconstituer un réseau de sociabilité, marqué par la déspecialisation et la dé-spatialisation, même si l'offre politique [lutte des classes^{petit monde}] rend disponible ce type d'investissement sociabilitaire¹. Elle n'évoque toutefois jamais les autres agriculteurs et insiste au contraire sur sa propension à transformer son activité maraîchère en réunion militante. « (Quand je vends sur les marchés) *Tout le monde vient aux nouvelles, discute ce qui s'est passé la semaine par rapport à tout ça à quoi, tout ce qui nous tracasse, je travaille en même temps. On essaye aussi d'agir sur ce qui se passe, sur le social quoi.* »

Il n'est pas dit que cet investissement sur d'autres formes de sociabilité que la sociabilité agricole soit entièrement choisi, mais il lui permet d'investir une (auto)identification toute entière construite en dehors du monde agricole, et qui s'inscrit dans la continuité de sa socialisation primaire. Même si toute son activité est liée à la vie locale², elle ne l'évoque que rarement et ce n'est que lorsque l'enquêteur l'interroge spécifiquement sur des dimensions « locales » (comme la chasse, son environnement, ou le droit de vote des étrangers aux élections locales) ou, en toute fin d'entretien, lorsqu'elle revient sur l'identité locale du bourg dans lequel elle réside. Mais de façon caractéristique, elle ne convoque jamais le « nous » pour évoquer la catégorie des agriculteurs – en réservant le nous au « peuple de gauche » ou aux « militants », et en désignant les agriculteurs comme des « ils »

¹. On l'a évoqué au chapitre 2, p. 118-119.

². Elle vend ses canards uniquement par le biais de la vente directe, type de vente typique de sa position spécifique, si on en croit les travaux concernant ce modèle économique qui montrent qu'il concerne de façon privilégiée certains secteurs et des exploitants agricoles dotés d'un fort capital social ou capital culturel, nouvellement installés ou ayant parfois vécu des expériences professionnelles en dehors de l'agriculture, Capt D., Dussol A.-M., « Exploitations diversifiées : un contenu en emploi plus élevé », *Agreste Cahiers*, 2, 2004, p. 11-18.

qui ne l'inclut pas. La façade qu'elle adopte ne dépend ni de ses seules relations locales, ni de son statut d'agricultrice. Celle-ci est plutôt articulée par des références propres aux structures dans lesquels elle milite, qui la font porte-parole des « salarié », des « gens », des « petits », du « peuple » mais jamais des « agriculteurs » ou des « paysans » :

« C'est l'Europe des capitaux, ça s'arrête là. C'est pas l'Europe des peuples. (...) Et ça n'apporte absolument rien aux individus, strictement rien. Déjà pour une bonne raison, c'est que l'individu qui va travailler dans un autre pays, on lui demande la même chose une carte de travail, une carte de séjour, donc pour lui ça change strictement rien, strictement que dalle. En plus c'est un laminoir pour tout ce qui n'est pas le dessus du panier, parce que ce n'est pas rentable ça n'intéresse personne, en fait les gens deviennent des choses. Elles sont rentables, elles ne sont pas rentables. (...) L'Europe elle a pas été faite pour les petits, elle a été faite pour les gros. Pour le capital, point. Pour la libre circulation des capitaux, c'est tout et c'est pas du tout pour les gens qui doivent gagner leur vie, pas du tout pour eux. Pour l'individu moyen, le salarié, pour lui ça ne change strictement rien (...) L'euro, pour l'individu moyen a été l'occasion de se rendre compte que ça a servi à faire une flambée des prix délirante (...) les gens, le Français moyen, le petit salarié, tout ça, en France, il commence à comprendre. »

Le point de vue engagé par Danielle est une manière de dire qu'elle n'appartient pas (vraiment) au petit [monde], et lui permet de maintenir, à l'inverse, et en dépit de sa trajectoire sociale et biographique, le monde social auquel elle appartient, et dont elle se sent solidaire, celui des classes populaires dotées de conscience de classe. Le cas de Danielle invite à considérer un autre usage de l'entourage dans les processus de mobilité. Ici c'est la recreation d'un entourage militant homologue à celui de la socialisation primaire qui permet le maintien de l'origine de classe, tout en favorisant l'évitement de l'entourage secondaire du monde d'arrivée, comme les difficultés d'intégration. Il n'y a pas de tension dans l'identification, et peu d'ambivalence dans le point de vue, parce que la socialisation a pu être maintenue et continué dans un nouveau réseau de sociabilité.

3.2. La sensibilité du point de vue à la situation d'entretien

Le problème que nous voudrions travailler pour finir, à trait à la dépendance de la production ou de l'engagement de ces points de vue à la situation d'enquête, ou au « contexte » de l'entretien. Comme dans les exemples précédemment évoqués, les cas qui vont suivre sont ceux d'enquêtés ayant des « dispositions » multiples, matérialisées par ou extériorisées dans des entourages divers. Pour des raisons biographiques distinctes, leur entourage, au moment où ils sont interrogés, est composé de quelques *autrui*s très *significatifs* et de nombreux liens plus faibles. Le travail de mise en cohérence repose davantage sur eux (que sur un monde), et, du fait de la structure de leur réseau sociabilitaire, ils sont peu, ou moins, « tenus ». Pour le dire autrement, leur marge de manœuvre est plus grande que pour d'autres enquêtés au sens où, en relation avec, et compte tenu de leur socialisation, ils peuvent (se) raconter davantage d'histoires, et avoir davantage de latitude pour le faire. L'enjeu est alors de comprendre pourquoi ils vont insister, appuyer ou accentuer certaines de leurs dispositions plutôt que d'autres, ou adopter telle façade publique plutôt que telle autre. L'hypothèse est permise d'une plus grande dépendance de ce qu'ils vont dire à la situation d'enquête, à l'interaction avec l'enquêteur ou avec les projections qu'autorise et que favorise ce type de situation, où l'on doit se mettre en scène et parler de soi. Nous procéderons en deux temps pour le

montrer. Dans un premier temps nous reviendrons sur les points de vue énoncés par ces enquêtés en le rapportant à leurs entourages. Dans un second temps nous montrerons comment, la façade qu'ils adoptent et le point de vue qu'ils tiennent dépendent pour partie de la situation d'enquête.

3.2.1. Des points de vue hybrides ou feuilletés

Lionel a 25 ans, il est étudiant dans une licence professionnelle « Management des organisations et développement commercial des PME ». Il a repris des études qui lui avaient déjà fait acquérir une licence de psychologie, après une expérience dans la restauration. Il travaille en alternance dans un restaurant pour financer ses études. Son père est ouvrier dans une fonderie automobile, et sa mère est assistante maternelle. Ils résident à Epinal, mais la famille est originaire des Ardennes. Son point de vue pourrait être résumé par une assertion qu'il livre au cours de l'entretien : « *Je pense que si on appliquait la politique d'offre et demande et la politique d'entreprise dans tous les domaines, on aurait une France beaucoup moins laxiste.* »

C'est ainsi un point de vue qui est situé dans le [marché] tant Lionel sur-investi la dimension économique, quelques soient les domaines sur lesquels il est sollicité¹. L'Europe et les questions qui s'y rapportent font ainsi l'objet d'énoncés strictement économiques : Il « *perçoit l'Europe comme davantage de développement économique...* » ; la PAC, qu'il critique à partir de ses dimensions contraignantes – « *le principe de quotas, les cahiers des charges qui complexifient les choses* » – est toutefois défendue comme « *politique économique agricole* » ; les accords de Schengen facilitent les flux d'import-export ; il applique la théorie ricardienne de la spécialisation économique à l'élargissement, pour le juger positivement, et s'agace des réactions critiques vis-à-vis de l'adhésion de la Turquie, désarmant toute critique fondée par une défense « culturelle ».

« Je vois pas l'intérêt de se fermer à la Turquie. Je vois pas pourquoi. J'ai toujours été pour (...). Parce que si on fait entrer la Turquie dans l'Europe, on peut faciliter les importations et les exportations, et donc en même temps on peut toucher des pays auxquels on pensait pas. Et c'est intéressant aussi parce que la Turquie, on est pas loin quand même de l'Afrique du nord. Faut pas se voiler la face, si on facilite ça, c'est parce qu'à un moment donné en France, on va être obligé de faire venir de la main d'œuvre étrangère pour financer les retraites. »

Il valorise ainsi de façon très systématique le seul point de vue de l'intérêt économique, ou un point de vue « utilitariste », adopté tout à la fois personnellement (« *Mon Europe égoïste avec mes intérêts financiers derrière tout ça* ») et collectivement (« *L'avantage, ce qui faut voir, c'est que tout le monde y trouve son intérêt* »). L'intérêt économique est au fondement de toute chose (« *Faut bien comprendre une chose, c'est que pour parler aux Européens, aux Français ou à n'importe quelle autre personne, faut que ça aille dans le sens de leurs intérêts* »), et tous les thèmes sur lesquels il est interrogé sont constitués et perçus à partir de calculs coûts/avantages, de techniques de marketing, de stratégies de consommation, etc., y compris bien évidemment et surtout les questions politiques. Il compare la campagne pour le TCE à une campagne publicitaire, énonce, à plusieurs reprises son dédain des questions politiques et

¹. On se souvient que pour décrire ses relations amicales, il mobilise par exemple le schème de la « présence » et manifeste, comme les autres entrepreneurs, un ascétisme des relations affectives, cf. p. 101

institutionnelles, et définit les questions d'identification nationale, de citoyenneté ou de démocratie (*comme liberté de « consommer »*) à partir du prisme économique.

« Je suis exactement dans le domaine du consommateur. Je vis l'Europe comme un consommateur, pas vraiment comme un citoyen si c'est ma place. J'en attends des choses... Après la citoyenneté... (...) La démocratie, je la vis tous les jours dans mon pays. Je suis un homme libre. Je fais ce que je veux, quand je veux. Ma première démocratie, c'est ma liberté de consommation¹. »

Enfin les professionnels de la politique sont également décrits et évalués grâce à ces critères. Les leaders de gauche sont des « losers », et, parmi les représentants de la droite, Lionel décrit son « intérêt » pour Sarkozy qui est « bosseur », le premier candidat à utiliser à bon escient les techniques de marketing dans sa campagne, à poser « rationnellement » les problèmes, et à investir essentiellement des questions économiques.

Il n'en reste pas moins que son point de vue est également hybridé par la « représentation » des classes populaires, et vraisemblablement de ses parents, de son père et de son milieu social d'origine, auquel il fait plusieurs fois plus ou moins directement référence au cours de l'entretien : « *les gens dans les usines de PSA, mes parents, le smicard, les bons manuels dans les entreprises autour de moi* », etc., en soulignant à quel point l'euro a augmenté le coût de la vie pour ceux qui sont moins aisés financièrement, et représente une « *injustice pour le consommateur* ». Ceci le conduit à décrire très finement les nouvelles stratégies de consommation dans des chaînes « européennes » de supermarchés à bas prix (Lidl, Adli, Norma, etc.) qui « *sont très pénibles, pour beaucoup de gens* ». À un autre moment il souligne à quel point la mobilité est réservée aux riches : « *Je veux dire le mec qui travaille depuis 25 ans dans une usine, quand on lui parle de travailler à l'étranger ça lui fait bizarre, rien que la barrière de la langue.* » La représentation de son point de vue dans la modélisation [marché], permet toutefois de se tenir à distance de son origine « *je ne me considère pas comme vivant une injustice* », mais également de manifester ce qui le sépare de ce qui peut être attendu du point de vue modal d'un « étudiant ».

« Aujourd'hui, personnellement on prend un échantillon de population et on essaye de voir les différentes opinions qu'il y a, elles sont très variées. La personne qui a une très bonne position sociale, et puis qui vit dans sa petite sphère "élitique", ben... est très confiante en l'Europe parce qu'elle gagne ses 5000-6000 euros nets par mois. Maintenant, on prend le smicard de base, je pense qu'il aura une vision de l'Europe qui est complètement pessimiste. Parce que lui, son but, c'est déjà d'améliorer sa condition... Et puis tu vas voir un étudiant comme moi qui est plus orienté commerce, ben... je te dirais, on va déjà essayer de développer les PME françaises et puis après on pourra parler d'Europe. Mais personnellement, ce sera qu'un intérêt purement économique et purement également égoïste me concernant. Euh... en tant que citoyen franchement... »

D'autres enquêtés, qui sont plutôt des femmes, ont connu des trajectoires de mobilités sociales, mais n'ont pas pu inscrire ces trajectoires dans la durée. Le décès prématuré de leur conjoint les a fait revenir à leur « point de départ », et elles occupent une position sociale identique ou homologue à celles qu'elles occupaient initialement. Elles sont alignées d'une certaine manière, mais leur parcours biographique les a d'abord désalignées,

¹. H., 25 ans, célibataire, étudiant en alternance dans le marketing, ayant travaillé durant ses études dans la restauration.

avant de les réaligner dans leurs positions d'origine. Les mondes sociaux traversés, et leurs processus de socialisation, n'ont pas débouchés sur un autre mode d'existence sociale. Toutefois la confrontation avec d'autres entourages a transformé leur rapport au monde, alors même que les dispositions ou les compétences acquises ne trouvent plus à s'actualiser, le retour à la position initiale étant corrélé à la disparition des entourages « secondaires » qui a accompagnée ces trajectoires « bouclées ». On a alors qualifié de « feuilleté¹» ces entourages, qui ont sédimentés par couches successives la trajectoire biographique de ces enquêtées, et dont elles peuvent évoquer l'existence ou les influences, mêmes s'ils ont disparu de leurs existences quotidiennes. Le rapport au monde social et politique exprimé doit être saisi relativement à ces entourages feuilletés. Le point de vue tenu, est indexé à une gamme plus importante de dispositions et de compétences, et la façade publique acquiert une fonction stratégique de réassurance symbolique contre ce que les enquêtées peuvent percevoir comme un déclassement ou un déclin. On présentera successivement deux cas, Françoise et Marga.

Françoise est âgée de 59 ans (née en 1948), elle est vendeuse dans une fromagerie située dans une rue très commerçante au centre de Paris. Sa trajectoire a été marquée de diverses bifurcations. Après l'obtention de son bac à la fin des années 1960, elle travaille quelques années dans une caisse de retraite complémentaire, avant de s'associer avec son mari, ingénieur du son, dans le studio d'enregistrement de celui-ci. Ceci correspond à l'époque de la naissance de leur fille, âgée de 36 ans au moment de l'entretien. Après la mort de son mari en 1981, elle retrouve un emploi à la Caisse d'Allocations Familiales, qu'elle occupe jusqu'en 1993. Elle saisie à l'époque l'opportunité d'une indemnité de départ volontaire pour acheter un commerce de papeterie dans le sud de la France. Après un accident cérébral qui l'empêche de poursuivre son activité, elle revient à Paris où réside sa fille, et trouve une place de vendeuse dans la fromagerie où elle travaille actuellement. Elle est célibataire à l'époque de l'entretien.

Ses parents étaient respectivement employé de banque et secrétaire chez Renault, mais elle les convoque très peu dans ses propos, hormis pour dire qu'ils étaient catholiques, et que cela a marqué son éducation. « *J'ai été élevé catholiquement comme tout le monde, enfin pas comme tout le monde, parce que mes parents étaient catholiques et puis à l'époque ça voulait peut être encore dire quelque chose pour mes parents.* » Cette absence s'explique dans la mesure où, pour des raisons qui ne sont pas précisées, elle a été élevée par sa grand-mère, loin de Paris. Cette dernière, femme de ménage, a travaillé jusqu'à plus de soixante-dix ans, et elle « *est morte trois semaines après avoir arrêté de travailler* ». Elle entretenait un réseau de sociabilité amicale dense, composé d'ouvrières d'usines et de filatures textiles du nord de la France, que Françoise, enfant, retrouvait ainsi tous les dimanches. Cet entourage de « *travailleuses ayant trimé durement depuis l'adolescence (...) et pourtant (qui) n'étaient pas du tout amères, elles étaient pétulantes, drôles et tout* » a été le premier entourage socialisateur de la jeune fille : « *J'avais quinze ans, et elles en avaient quatre-vingt, entre autres une dame qui était dans les filatures depuis l'âge de douze ans, qui travaillait 10 à 12 heures par jour, qui avait une machine qui faisait vingt fois sa taille, qui avait comme jour de repos la dimanche, et encore* ». Il contribue à l'émergence « *au berceau* » d'une conscience politique qui fraye vers une forme de vie politique [lutte des classes] : « *Moi je suis née dans une famille où il n'y avait pas d'argent. Alors j'ai toujours dit que quelqu'un qui naît dans une famille où y a pas d'argent et qui est à droite, à mon avis, il n'a pas*

¹. Par référence au « patrimoine feuilleté de dispositions » et de compétences, produit par la multiplicité des inscriptions sociales et la complexité des expériences socialisatrices, Lahire B., *Monde pluriel*, op. cit., p. 141.

vraiment compris grand chose ! (...) Moi j'ai été bercée là dedans et je me suis toujours dit (...) qu'il y avait quelque chose qui ne tournait pas rond dans ce monde. Et donc cette pensée politique, ça fait que je m'intéresse, par ce que j'ai été prise au berceau. Je ne pourrais pas vivre bien, en sachant qu'à côté il y a des gens qui vivent mal. Voilà. »

Cette forme de vie politique, constituée dans la socialisation primaire, est activée à divers moments de l'entretien quand Françoise manifeste sa solidarité avec les ouvriers concurrencés par le travail, et dit sa préoccupation pour les thématiques de l'Europe sociale, lorsqu'elle souligne l'attention particulière qu'elle porte aux mouvements sociaux et à leur structuration européenne, lorsqu'elle dénonce les jugements de valeurs des « élites » à propos des classes populaires, ou enfin lorsqu'elle mobilise des schèmes « égalitaristes ».

« Ben je pense qu'actuellement, l'Europe elle est malheureusement foncièrement économique et que ce serait bien qu'elle devienne plus sociale et politique (...) Je pense qu'une Europe sociale ce serait mieux. C'est en train de se mettre en place par ce qu'il y a des manifestations de syndicats qui commencent à se regrouper donc je pense que ça va se mettre en place et qu'il y aura moins de problèmes de transit de main d'œuvre. Et que tout le monde sera à peu près bien traité. Surtout par rapport aux derniers rentrés quoi. » Évoquant une série d'observations qu'elle a faite sur une équipe de « Bulgares » travaillant « au noir » dans la rue de la fromagerie, elle souligne la concurrence que ceux-ci font « aux peu diplômés français quoi. Ça fait déjà une concurrence à des gens qui n'ont pas trop les moyens. Et qui n'ont pas trop les moyens de se défendre. (...) Mais bon, ils doivent pas être payés comme les ouvriers français, ils n'ont pas de couverture sociale... le problème c'est qu'on dit "c'est les ouvriers, les plus racistes", mais bon, c'est les premiers à en prendre plein la tête tout de suite. Eux ils sont confrontés tout de suite (...) et bien, il arrive un moment où l'instinct de l'homme... c'est quand même un animal, et ben son territoire se rétrécit, et ben il fonce. C'est pour ça que je disais qu'il faudrait que nos lois sociales, de travail, soient au diapason ».

Elle mobilise également le prisme « petits/gros » pour faire des distinctions entre les agriculteurs et les pêcheurs, mais montre également sa connaissance des organisations syndicales agricoles structurées par cette distinction : « *Par exemple la Confédération Paysanne ne touche presque rien (de la PAC), alors que la FNSEA en touche beaucoup. Ça favorise essentiellement les gros, avec beaucoup d'hectares, beaucoup de vaches, et ainsi de suite. Et encore plus les céréaliers que ceux qui font le lait, et ainsi de suite. Faut aller en Beauce, vous voyez les agriculteurs, ils ont des hectares et des hectares, c'est eux qui consomment le plus de flotte, alors quand on est en pénurie. »*

Cette connaissance précise des acteurs syndicaux et politiques pointe vers son deuxième entourage socialisateur. Au fil de l'entretien elle invoque ainsi à plusieurs occasion sa belle-famille et l'entourage plus politisé et plus intellectuel auquel son mariage lui a permis d'avoir accès. Elle parle notamment de sa belle-mère, une « grande dame », pour laquelle elle éprouve beaucoup d'admiration, « *ethnologue, chercheuse au CNRS* », dont elle évoque le militantisme actif durant la guerre d'Algérie, ou les positions féministes : « *Elle a milité pour le droit de vote des femmes en 1930, avec la duchesse de la Rochefoucauld.* » Le couple de Françoise habitait dans le même immeuble que ses beaux-parents. Lorsque son mari était vivant, elle a rencontré fréquemment les autres membres de la famille, et elle évoque notamment son beau frère « *producteur et réalisateur de films* » ou le « *cousin germain de sa belle-mère* », « *conseiller aux affaires sociales dans un cabinet en 1981* ». On peut imaginer que c'est dans cet entourage

que se forge un rapport au politique construit dans [l'espace public] qui continue d'être encore à l'œuvre dans ses propos, et significativement, plus encore lorsqu'il est question de cette période. La socialisation politique liée à cet entourage semble exercer des effets puissants, comme en atteste ce qu'elle relate de l'élection de François Mitterrand, survenue quelques semaines après le décès de son conjoint. « *Le père de ma fille est mort le 19 mars et (Mitterrand) a été élu le 10 mai. (...) J'habitais le 15^{ème} à l'époque, et on s'est retrouvés chez le petit épicier arabe, en bas à boire le champagne. Je suis descendue parce que ma belle-mère et mon beau-père habitaient au rez de chaussée. Je n'ai qu'un regret, c'est que le père de ma fille soit décédé avant quoi. Parce que ça faisait quand même 25 ans que la droite était au pouvoir. Donc ça lui aurait fait vraiment plaisir. Et puis après on s'est retrouvés tous comme des cons avec nos roses là-bas, au Panthéon. On n'a rien vu tellement il y avait de monde ! Ça a vraiment été un moment fort.* » À cette socialisation politique secondaire, on peut rattacher ce qu'elle dit de sa pratique systématique de vote, de son inscription syndicale, mais aussi sa façon d'argumenter un grand nombre de ses opinions (sur Schengen, les services publics, les institutions européennes, etc.), à propos desquelles elle mobilise des connaissances « objectives » et distanciées. Enfin, on peut également y verser l'affichage d'un intérêt pour ce qui touche à la dimension institutionnelle de l'Europe.

« – On entend souvent parler de la commission européenne mais on ne sait pas si les textes... enfin c'est peut être parce que je suis mal informée, passent devant le parlement avant d'être adoptés ou est-ce que c'est uniquement les conseils de ministres de... ou même les chefs d'États qui avalisent ou pas.

– En fait ça dépend des domaines...

– Et bien ça devrait toujours passer par le parlement voilà ! »

Le troisième « feuilletage » de socialisation est lié à son éducation « catholique ». Si celle-ci n'est pas revendiquée comme telle, la « question religieuse » est un critère, qui lui fait remarquer des différences entre hommes politiques¹, imprègne certains des engagements qu'elle évoque, « à l'UNICEF et puis dans une association de SDF à connotation religieuse et œcuménique » ou fonde certaines de ses évaluations du politique. À cette dimension encore, est associée une amie de la CAF, syndicaliste à la CFDT, où Françoise a, elle-même, été longuement syndiquée, et avec laquelle elle a encore des conversations « politiques », sur un certain nombre de thématiques précises, comme ici sur l'adhésion de la Turquie. À ce propos, elle mobilise un prisme culturel et civilisationnel, qu'elle ne met en œuvre dans aucune autre dimension évoquée, même si elle manifeste dans le même temps, le malaise qu'elle éprouve à le faire :

« Alors c'est pour ça qu'effectivement, l'histoire de la Turquie pourrait poser un réel problème, si elle réussit à rentrer ça ne pourrait être que politique. Parce que les autres aussi, plus ou moins, m'enfin, c'est pas les mêmes bases. Même si on dit que la Turquie est un pays laïc, ils ont une culture différente parce que reposant sur l'islam. Ce n'est pas péjoratif ni raciste, ce sont deux choses différentes. Et qui construisent un individu, même s'il n'y adhère pas de façon régulière et intrinsèque. (...) Mais savoir si on veut intégrer tout ? Je ne veux pas trop en parler parce que c'est un sujet que je trouve très épineux, et que je ne maîtrise pas

¹. « *Moi, par exemple, j'ai beaucoup de respect pour Jospin, c'est le premier homme à peu près intègre qu'on ait eu. Il a respecté ce qu'il avait dit qu'il allait faire. Il a bossé, il n'a pas trop fait de flan. Bon c'est vrai qu'il avait été élevé de façon protestante donc avec de la rigueur mais bon... moi ça ne me dérange pas. Au contraire.* »

complètement. (...) Je pense qu'on a des vues très très différentes sur la vie, sur la façon de cohabiter, sur plein de choses quoi. »

Elle justifie ensuite ce point de vue qu'elle perçoit comme « déviant » ou décentré par rapport à ses propres normes, par une série de conversations entretenues avec cette autre relation forte de son entourage.

« Moi je dois dire que ça me fait un peu peur parce que, il y a beaucoup de choses qui se sont passées en France, entre autres des jeunes femmes qui se sont fait tuées parce qu'elles avaient des contacts avec des Français. Tuées par leur père ou leur frère aîné. Déjà, la situation des femmes musulmanes n'est vraiment pas terrible, mais les cas où on va jusqu'à tuer, ça n'a été que des turcs. Ou alors l'information est mal passée. Moi j'ai une amie qui est assistante sociale à la caisse d'alloc' et actuellement, elle me dit que ce n'est plus les Turcs, c'est les Pakistanais. De toute façon, le Pakistan n'est pas près de rentrer dans l'Europe. Mais bon, c'est... on ne maîtrise pas, quand on n'est pas dans le truc. Moi je lui fais confiance parce qu'elle elle est dans le... les mains dans le cambouis, quoi. Elle est au cœur des problèmes qui existent et elle me dit que c'est incroyable. C'est des gens qui arrivent du fin fond du Pakistan, elle dit que c'est même pas le moyen-âge quoi. C'est l'horreur. Et en Anatolie, je suis désolée, la Turquie c'est ça (elle fait un signe pour montrer un petit espace) et le reste en Asie. Et ceux qui vivent au fin fond de l'Anatolie, j'ai peur que ce soit quand même très... on peut très bien avoir des accords commerciaux, culturels, enfin ainsi de suite, sans être obligés de... enfin, je ne sais pas. »

Cette dimension religieuse, au-delà des considérations éthiques, voire culturelles, qu'elle peut mobiliser, la conduit à articuler des jugements sur les professionnels de la politique fondés sur le respect, la confiance et une certaine forme de « loyauté d'avance », dont on a évoqué qu'elle irriguait les points de vue tenus dans la modalité [représentation pré moderne]. Sur la constitution européenne par exemple, elle a voté oui, « *parce que (elle) trouvait qu'il n'y avait pas de solution de rechange* », mais également parce que ceux qui l'avaient préparée étaient de « *tous les courants* », et étaient « *dignes de confiance* », de la même façon qu'elle avait voté oui à Maastricht « *parce qu'elle avait confiance en Mitterrand* ». Cette dimension particulière imbriquée encore une fois dans son point de vue parallèlement à d'autres, la fait adopter parfois des propos très « dépolitisés » et articulés par des dimensions éthiques. Par exemple, le premier septennat de Mitterrand, est perçu uniquement comme une série de scandales juridico-médiatiques dans lesquels sont mêlés en vrac le suicide de Pierre Boulin, l'enlèvement du baron Empain, « *un mec qui s'est fait tuer en sortant de son immeuble, (elle ne se) rappelle plus qui* », les écoutes téléphoniques, Carole Bouquet, le suicide de Pierre Bérégovoy, etc. On retrouve également ce prisme mobilisé à propos de Nicolas Sarkozy, à l'évocation duquel elle remobilise les conversations avec une amie d'enfance de son village, et qu'elle critique sur son « origine », son « apparence physique », son « attitude arrogante », avant d'en venir à des dimensions plus politiques à propos des positions qu'il adopte à l'endroit des immigrés.

« – Je vous demandais tout à l'heure s'il y avait un homme que vous aimiez bien, est-ce qu'il y en a que vous n'aimez pas ?
– *Actuellement Sarko. Parce qu'en plus j'ai une amie du village qui habitait Neuilly, et bon rien que les propos, et puis alors il est d'une puanteur. Il regarde les infos et tout ce qu'il peut... aussitôt il fonce. Il a été voir les parents du petit Mathias, il joue sur la corde sensible. On a dit de Tapie qu'il était populiste, mais Sarko il l'est cinquante fois, cent fois*

plus. C'est incroyable ce mec quoi. Et c'est un fils d'immigré, et merde, et qu'on le dise. Et il est de la première génération, c'est les parents qui ont immigré. Et il y a des fils d'arabes qui sont là depuis trois générations déjà. Remarquez, il a intérêt à se faire voir parce que, je suis méchante, mais il est tellement petit que... ah ça m'énerve ! Et donc cette femme là, mon amie elle habitait à Neuilly, et elle me disait qu'ils avaient des problèmes donc ils avaient monté une assoc', il les a reçu et s'ils avaient été de la merde il ne leur aurait pas parlé autrement. En plus, comme il est petit, il s'assoit presque sur son bureau ! Et elle me disait que c'est une puanteur, et pour des gens qui étaient des administrés, alors imaginez le truc que ça peut donner sur des immigrés. J'en parle même pas. Il est plus dangereux que l'homme au bandeau. »

Il existe enfin une quatrième couche, bien moins mobilisée, qui est celle de l'artisan « broyé par la mondialisation et la concurrence chinoise ». Si celle-ci peut faire référence à son expérience acquise dans la tenue d'un commerce, cette socialisation semble avoir été trop peu durable pour exercer des effets, et n'est soutenue par aucun entourage. Elle pointe sans plus, deux ou trois fois.

Dans le cas de Françoise, l'évocation de divers entourages permet de remonter à différentes formes d'influence. De manière significative, elle ne parle pas de politique *de la même façon* à tous les instants de l'entretien, et ces variations renvoient aux entourages qu'elle mobilise à ces instants. Ces variations attestent de modélisations différentes de la politique dans les mondes traversés, mais réfèrent également à des conversations politiques précises qu'elle peut mobiliser selon tels ou tels thèmes, et qui continuent d'influencer un point de vue, variant ainsi dans ses mises en forme et son économie indiciare.

J'ai, enfin, abondamment utilisé l'entretien de Marga lors de la description de la modélisation [marché], au point d'en faire un des parangons de celle-ci, du fait de l'investissement qu'elle fait de la dimension économique pour justifier son point de vue, sur l'Europe et sur la politique. Cette inscription est en convergence avec sa position professionnelle. Marga dirige un hôtel dans un quartier central et prestigieux du centre de la capitale, et emploie huit personnes. Une lecture attentive de l'entretien laisse toutefois entrevoir un deuxième, puis un troisième feuilletage qui s'entrecroisent dans le point de vue de Marga avec le point de vue orienté par le marché.

Si on peut, conformément à son auto-identification, considérer Marga comme cheffe d'une « petite » entreprise, il faut insister dans le même temps sur le fait qu'elle a hérité cette position de ses parents. À l'inverse des parangons du [marché], elle ne s'est pas faite « toute seule », et elle n'est pas propriétaire de l'hôtel qui appartient à sa mère depuis que son père est décédé. La socialisation primaire de cette fille et petite fille de commerçants (son grand-père maternel était tailleur, ses parents géraient plusieurs hôtels) emprunte les traits d'une éducation plutôt classique et bourgeoise : élevée dans le 5^{ème} arrondissement de Paris, elle a été scolarisée dans un lycée privé.

Alors que dans la modélisation [marché] les liens de sociabilité familiaux sont peu évoqués, ici les formes d'identification relationnelles liées à la sphère domestique, caractéristique de la [représentation pré-moderne] affleurent en permanence. Mais ils ne sont pas assumés ou revendiqués comme pour les alignés de cette modélisation, et sont à l'inverse tenus à distance.

« Moi j'ai une partie de ma famille qui vient d'Allemagne, ma grand-mère est allemande. Pas moi parce que je suis née juste après la guerre, mais j'ai vécu le traumatisme d'être traitée d'enfant de "Boche" alors que j'ai toujours entendu ma mère me dire "tu sais les allemands et les français c'est pareil". La preuve, elle a épousé un français. Ça prouve qu'il n'y a pas grand chose qui nous sépare. Je ne peux pas être moins européenne. Toutes mes fibres sont européennes. Si j'avais été contre, alors que ma grand-mère, ma mère sont d'origine allemande... Et puis je suis Française de part mon père donc... Quand j'étais petite à la maison, j'entendais ma mère parler allemand donc je me sens européenne. (...) Mon grand père était tailleur. C'est particulier, ma grand-mère était Allemande, mon grand père était Français, il était tailleur, et puis il est allé s'installer à Cologne parce que ma grand-mère était de Cologne. Ils ont eu leurs deux premiers enfants là-bas, mon grand-père était mal vu là-bas, et quand ils sont venus en France, c'est ma grand-mère qui était mal vue. »

Inscrite dans une série de relations familiales qui renvoient à l'héritage, à la transmission, au patrimoine, Marga les évoquent, tout en les révoquant, presque dans le même mouvement :

« Ma mère est née à Cologne, et sa rue n'existe plus. Ça a été bombardé, mes grands parents sont morts avant que je naisse... Bon c'est pas un drame extraordinaire, il y a beaucoup de familles qui ne savent même plus où leurs grands-parents sont enterrés. On a carrément coupé, enfin c'est pas coupé... Mais par exemple je ne sais absolument pas où mon grand père a été enterré, ou en Allemagne ou ailleurs, ou en France... Tout à coup on n'a plus eu de nouvelles d'eux. »

Il n'empêche qu'à de très nombreuses reprises au cours de l'entretien, elle noue catégoriel et relationnel, comme lorsqu'elle évoque un de ces amis qui a « réussi ». Livrant les clés de cette réussite, qu'elle impute très distinctement à un réseau, un entourage et des relations familiales, elle sélectionne également un certain nombre d'indices qui, à ses yeux, permettent d'attester de cette réussite : « une maison », « une femme », « des gosses »... un foyer donc. À un autre moment de l'entretien, elle définit la réussite comme le fait de « faire votre famille, acheter votre maison ». Ceci est relativement contradictoire avec ce qu'elle dit par ailleurs de la « réussite dans la vie », attestée par la réalisation d'un projet, et avec la distance virulente qu'elle manifeste, à d'autres moments de l'entretien, aux questions conjugales et domestiques¹.

« Ben là, j'ai un copain qui est à Paris en ce moment, lui il était aux Beaux-arts, il étudiait l'architecture, et donc, son père travaillait à l'époque pour la télévision, il est très vite rentré dans le milieu, et il a fait cameraman, etc. Il a laissé tomber l'architecture parce qu'il était pris pour faire des vidéos, etc. À l'époque c'était dans les années 70/71/72, c'était relativement neuf comme boulot. Il a cherché un boulot à Paris et la seule chose, malgré que son père avait le bras long, le seul truc qu'il a trouvé c'est électricien à l'Opéra Garnier. C'était bien payé quand même, il en foutait pas lourd, donc il était tout le temps en train de faire la fête. Et puis il a rencontré une américaine, il est parti avec elle aux États Unis, je pense que s'il a travaillé au début c'est du fait de sa femme, et c'est très, très vite qu'il a eu un boulot. Et aujourd'hui il fait des films internes aux entreprises (...). Il fait ça pour les USA, mais il l'a fait pour le Canada, il l'a fait pour le Mexique... Il a sa maison, il a

¹. Cf., p.101.

fait trois gosses, il a sa femme. Peut être que s'il était resté à l'Opéra, il aurait eu un revenu sûr, parce que bon, si un jour il est mauvais, ben, on ne l'appelle plus, mais en attendant, il a une dizaine de motos, il fait collection, grande maison, etc. La femme ne travaille pas, elle donne quelques cours de français, mais c'est occasionnel. »

Même si elle tente systématiquement de s'en déprendre, ce deuxième feuilletage est donc latent. On pourrait dire la même chose du troisième. Au cours de ses études supérieures, elle rencontre son mari, alors étudiant aux Beaux Arts. Fils d'un « *prof de philosophie* », celui-ci entame une carrière « artiste » et Marga rencontre un nouveau monde « socialisant », plus cultivé et plus intellectuel que son milieu d'origine qui fait qu'en dépit de ses dénégations, elle s'intéresse davantage à la vie politique et à ses péripéties que les entrepreneurs du [marché].

« Alors moi ben, j'ai essayé plusieurs choses. En premier, j'adorais les maths, j'ai fait une école spéciale. Ensuite je me suis aperçue que ce n'était pas pour moi et après... j'ai fait les Arts et Métiers. Bon j'étais fille unique... J'ai pas fait mes études dans l'idée d'avoir un boulot, j'ai fait surtout pour avoir des amis. J'ai donc rencontré mon mari. Je ne dis pas que c'est une agence matrimoniale ! Mais je veux dire que ce n'est pas quelqu'un que j'aurais peut être rencontré dans la vie courante. Moi j'étais fille de commerçant, lui était fils de prof de philo donc a priori c'est des chemins qui s'écartent. Mais les études nous ont permis, parce qu'on s'est retrouvé en commun, de se rencontrer. Principalement, les études ça a été ça pour moi. À l'université, j'ai rencontré mon mari. » Cette rencontre lui permettait en même temps d'accéder à autre chose, notamment un nouveau milieu « mais bon je pense que les études ça a quand même enrichit ma façon de voir les choses ».

C'est le début des années 70 (elle revendique avoir été « *soixante-huitarde* »). Marga et son mari voyagent, en Afrique, au Brésil, et ils travaillent à l'étranger, lui dans la publicité et la communication, elle dans une alliance française comme auprès d'une compagnie privée américaine. Leur fille naît, ce qui les incite temporairement à abandonner leur projet de bohème cosmopolite pour reprendre la gestion d'un des hôtels appartenant aux parents de Marga. Le mari de Marga meurt en 1975. Veuve et mère d'une petite fille de deux ans, Marga doit définitivement abandonner ses projets de voyage et de carrière à l'étranger, et vient s'employer définitivement dans l'hôtel que gèrent ses parents.

Elle entretient avec la « culture » le même rapport ambivalent qu'avec la « famille ». Parfois elle oublie son obsession de l'économie, et décrit par exemple l'Europe comme une « culture commune ».

« J'ai un petit peu voyagé, on peut voir aussi qu'en Europe il y a la même construction des villes, il y a vraiment un passé commun et qu'on retrouve dans la géographie, dans les mentalités des gens. Et on peut dire qu'effectivement il y beaucoup plus de choses qui rapprochent un Italien même d'un Finlandais ou d'un Norvégien qu'un Italien d'un Indien ou même d'un Américain (...) Je trouve que ce sont des pays qui ont beaucoup de choses en commun, par exemple, je regardais tout à l'heure les icônes d'un étudiant russe, dans ce cas je ne regarde pas un dieu hindou ou je ne sais quoi, je regarde quelque chose qui me parle immédiatement. Même si l'écriture n'est pas la même. »

Cet appétence culturelle, est immédiatement contrebalancée par des jugements anti-intellectualistes : le milieu universitaire est un milieu où on traîne, où l'on fait des études « vagues », qui offrent des emplois déqualifiés qui ne servent à rien (« *faire la standardiste dans*

un machin», « être une quantité jetable »), opposé au monde de l'apprentissage et de la formation professionnelle. De manière homologue, elle valorise une information essentiellement économique (radio et presse économique spécialisée) mais qu'elle « tire aussi des livres, parce que c'est quand même quelqu'un qui a creusé un sujet ». Alors qu'elle ne prétend lire que des livres sur l'économie (d'économistes ou d'essayistes libéraux), et dénigre la littérature (les romans, des machins comme ça), elle évoque Stig Dagerman ou Cioran comme ses auteurs de chevet.

« Tout à l'heure je parlais de Jacques Marseille, ensuite François de Closets a ré-émit son diagnostic avant c'était "Toujours plus" maintenant c'est "Toujours plus plus plus plus !" (...). C'est pour ça que les livres c'est quand même quelqu'un qui a creusé un sujet. Je lis sur le problème des retraites, je ne sais plus trop les titres, je ne m'attache pas aux auteurs, je lis sur la Chine qui monte, il y a Le choc des civilisations, ça c'est des livres qui font réfléchir. (...) Bon c'est vrai que je ne lis pas de roman, pas de machins comme ça, mais des livres sur l'économie oui. Je n'ai rien contre la littérature mais bon, économiquement ça ne sert à rien, si on veut trouver du boulot. (...) Les livres c'est dans le lit. Hier soir je lisais quelques nouvelles d'un suédois qui s'appelle Stig Dagerman, que j'aimais beaucoup quand j'avais 18 ans, c'est un plaisir pour moi de lire ça mais c'est dans mon lit, je n'aurais pas idée de... C'est comme Cioran qui est un Roumain que j'aime beaucoup, c'est des Européens, mais bon ça je le fais comme je parlerais à un ami, je ne le fais pas pour du boulot. »

3.2.2. Production du point de vue et « contexte de l'entretien »

Il est possible de lire l'entretien de Lionel comme un point de vue investi pour manifester publiquement son appartenance au monde de l'entreprise et des patrons. Il se met à de nombreuses reprises « à la place » de l'entrepreneur, adopte les postures de ce qu'il considère comme les postures pertinentes dans le monde des entrepreneurs et des chefs d'entreprises, s'implique dans le groupe des entrepreneurs, en se faisant d'une certaine manière porte-parole de ses intérêts « *Nous entrepreneur, ce que l'on attend...* ». On peut ainsi comprendre la façade publique qu'il adopte à partir d'une forme de socialisation par anticipation, nourrie de ce qu'il peut observer dans les entreprises dans lesquelles il a travaillé, lire dans la presse spécialisée, apprendre dans ses cours, etc.

« Nous entrepreneur ce qu'on attend, en tout cas du politique, c'est ce qui nous donnera confiance. (...) Je pense que si on adopterait des lois pour mettre en place des moyens pour que le patron gagne mieux, gagne plus, des trucs vraiment concrets... Je pense que là, effectivement, ce serait très intéressant. Le palpable, pour un patron, c'est plus intéressant, et dans ce cas là ça l'amènerait à reconsidérer son équipe, et donc la qualité de son travail. Donc, à favoriser l'emploi. Le problème, c'est qu'en France on prend le problème à l'inverse. On instaure des lois alors qu'on connaît pas ce qu'on veut aborder. »

Mais ce point de vue est d'autant plus investi, qu'il peut être lu comme une stratégie visant à résister à la domination de l'enquêteur, étudiant comme lui, mais venu de « sciences po », et perçu comme plus compétent sur les questions institutionnelles et politiques. Le territoire du soi social comme [marché] est alors une manière de contenir l'autorité de plus compétent que soi et d'imposer ou de faire prévaloir un mode d'analyse alternatif. Plusieurs « passes d'armes », durant l'entretien, en attestent. Celles-ci ont trait à deux éléments significatifs pour des étudiants de cette génération, la lecture des journaux, et l'internationalisation du parcours scolaire.

Lionel entame l'entretien en évoquant un certain nombre de lectures, grâce auxquelles il « éprouve l'Europe ». Ces lectures, de quotidiens généralistes notamment, sont évoquées parmi une série d'expériences multiples de l'Europe, qui a principalement trait à l'univers scolaire (des savoirs académiques, des lectures, des informations économiques, etc.) qui abondent le point de vue que Lionel met en place.

« Je le remarque aussi, je la vis en lisant les Échos sur tout ce qui est économie mondiale, je la vis notamment en regardant la bourse, je la vis en m'intéressant, en lisant le Monde... on voit aussi différents impacts. »

Plus tard dans l'entretien, alors que Lionel a eu l'occasion de déployer son point de vue économique, l'enquêteur revient sur cette « supposée » lecture du Monde à propos de laquelle il semble émettre un doute (« Tu me dis que tu lis le Monde ») au regard de l'indifférence que manifeste Lionel pour les questions institutionnelles et politiques. Celui-ci, un peu piqué, remet alors en cause la compétence de sociologue de terrain de l'enquêteur. Il relativise à cette occasion encore davantage son intérêt institutionnel pour réaffirmer de façon plus véhémente encore son intérêt pour les questions économiques, et préciser la teneur des informations, essentiellement économiques, qu'il recherche sur l'Europe.

« – Parce que tu me dis que tu lis *le Monde*, mais... il y a une page Union européenne dans *le Monde*... »

– *Quand on lit le Monde, soit on lit le Monde tous les jours, soit on lit le Monde une fois tous les trois mois. C'est un peu comme la fréquence où on lit la Tribune. Quand je dis : "je lis", il y a la fréquence derrière, c'est ça qui est intéressant comme question, elle a pas été posée. Généralement, je lis plus les Échos que le Monde.*

– Justement dans *les Échos*, on en parle de l'Europe...

– *Moi ce qui m'intéresse, c'est l'économie, j'm'en fous du reste... Donc après, les grandes conceptions européennes, la Constitution européenne, c'est vraiment pas des choses qui m'intéressent. L'organisation de l'Europe... Moi ce qui m'intéresse c'est surtout de voir les ventes européennes de Renault, les ventes européennes de Peugeot. Après, ce qui m'intéresse aussi de savoir, c'est bon ben... le groupe PSA dernièrement a ouvert... à une usine au Brésil, que c'est l'ancien directeur de Charleville-Mézières qui est devenu directeur de l'usine brésilienne. Effectivement, ça c'est plus intéressant pour moi que de savoir... enfin, le reste, pour moi, c'est pas un domaine qui m'intéresse. »*

La deuxième passe d'armes a lieu à propos des études de Lionel. Alors que celui-ci décrit son « plan de carrière » qu'il présente et valorise comme « rationnel » – c'est-à-dire aussi indexé aux ressources essentiellement d'origine scolaires et professionnelles qui sont les siennes (la restauration, les PME) –, l'enquêteur l'interroge de façon plus générale sur l'opportunité d'une internationalisation de son cursus, et manifeste une sorte d'incompréhension devant le manque d'intérêt manifesté par Lionel pour ce qui est désormais la norme des étudiants d'origine sociale plus favorisée¹ (vouloir travailler à l'étranger, faire des échanges Erasmus, internationaliser son parcours, etc.). Poussé dans ses retranchements sociaux par l'insistance de son interlocuteur, celui-ci finit par livrer sa vision d'Erasmus (et de l'Europe) comme processus élitare, participant des processus de

¹. Cf. Chapitre 4.

sélection scolaire « grande porte » alors que lui est socialement assigné à la « petite », et livre à quel point la façade adoptée est aussi une protection.

« – Tu as l'intention d'aller travailler en Europe... ?

– *Oui j'irai, sans doute, je projette... en tout cas, mon but c'est pas compliqué. Comme toute personne, j'ai des objectifs bien définis et je mets tout en œuvre pour y arriver... que ce soit au niveau de ma considération... où j'ai repris les études après un an de... après avoir été numéro 3 d'un restaurant... dans la restauration commerciale. J'ai repris un cursus universitaire parce que je voulais me redonner un nouveau profil... et effectivement j'envisage pas l'Europe comme premier principe... mais si je peux travailler pour un groupe européen, pourquoi pas.*

– Mais ça t'intéresserait Erasmus ?

– *Non..., ben parce que ça me parle pas...*

– Ah bon, pourquoi ?

– *Ça m'intéresse pas ! Déjà, j'ai aucun intérêt. En étant rationnel, j'ai aucun intérêt à passer un stage en Allemagne... (...) J'ai pas la perception que ce soit un produit intéressant pour moi. Y'a pas de mots, y'a pas de trame, y'a rien, y'a un site internet Erasmus?... bon ben voilà... ça parle pas.*

– Dans ton domaine, tu seras peut-être aussi amené à échanger avec l'étranger ?

– *Oui, il y a un temps pour tout... Je vais pas m'amuser à faire un échange européen Erasmus, alors que ma priorité c'est pas ça. Ma priorité c'est d'être performant dans un domaine, me faire une notoriété, acquérir des connaissances... et peut-être que dans 5-6 ans je serais amené, effectivement, à dépasser les frontières européennes. Mais dans ce cas là, je m'adapterais. J'ai pas besoin d'Erasmus pour ça. Y'a d'autres chemins qu'Erasmus. Y'a d'autres chemins qu'HEC. Y'a d'autres chemins que les grandes écoles françaises. Après, c'est une question de motivation et de travail, c'est tout. (...)*

Je pense qu'avant de parler d'Europe, faudrait déjà essayer de comprendre la pensée des gens. Parce qu'il y a des gens qui se plaignent mais qui ne font rien pour sortir de leur merde. Il y a des gens qui veulent atteindre des objectifs... et qui mettent tout en avant pour s'en sortir. Puis, il y a des gens qui veulent atteindre un objectif, mais qui pensent à leur niveau. À un niveau, comme je disais tout à l'heure... Peut-être qu'aujourd'hui le niveau des mentalités des gars de Sciences po par rapport à la réalité est complètement déphasé et décalé. Pour pouvoir vivre la réalité, il faut tomber en bas. Et peut-être que si ceux-ci devraient passer trois semaines sur Saint-Ouen pour comprendre un peu la réalité... Parce que je pense qu'à Saint-Ouen, on a vraiment un brassage de population. Et si on leur demande se qu'ils pensent de l'Europe, je pense qu'ils vont bien se fendre la gueule. Donc, c'est bien de la penser au niveau Sciences po... Maintenant, qu'est-ce qu'en pense le gars lambda... Moi ici là, je me considère comme un rapporteur de ces deux choses parce que je suis entre les deux : entre les entrepreneurs, et puis j'ai ma vision des choses de l'Europe. Moi à mon niveau, c'est une utopie. C'est une utopie parce que c'est un rêve, et c'est très très utopique. C'est tout, c'est comme ça. »

Au final, l'entretien avec Lionel nous a servi à illustrer le cas [marché], tant cet entretien finit par être paradigmatique. Mais Lionel n'est pas un parangon, et la façade publique qu'il adopte au cours de l'entretien apparaît comme un indice de son appartenance subjective à ce monde, objectivement peu assurée. Sur ce plan, le cas Lionel illustre que l'entretien peut être une situation où s'éprouve la façade publique. Mais cette épreuve est

ici d'autant plus un enjeu, que la façade est aussi une protection, déployée pour se prémunir contre des effets de domination sociale. Ainsi, dans ce cas précis, le surinvestissement dont l'auto-identification est l'enjeu s'explique également par l'interaction avec l'enquêteur. Elle laisse penser que la façade aurait pu être moins engagée, si l'interaction avait été autre.

Le cas de Françoise permet également d'illustrer la dimension symbolique et stratégique dont peut être chargée la situation d'entretien. Sa trajectoire est marquée d'activités professionnelles multiples, qui lui ont fait traverser divers statuts (salariée dans le public et le privé, indépendante) et différents milieux (celui de la culture, du commerce, des affaires sociales) sans qu'il puisse y avoir de « stabilisation », et *a fortiori* de carrière, dans aucune de ces positions professionnelles. Sa position d'arrivée (la fromagerie et la fonction subordonnée qu'elle y occupe, l'entourage auquel celle-ci donne accès) est sans doute la position sociale la plus basse qu'elle ait pu occuper, et elle perçoit ce déclassement (« *Je ne suis pas dans une période ascendante, je suis plutôt dans une période descendante* »). Toutefois celui-ci ne structure pas son rapport au monde, l'entretien lui donnant plutôt l'occasion d'actualiser une façade [espace public] par laquelle elle confère une relative unité à l'ensemble de ces propos. Françoise tient un point de vue général plutôt à gauche, plutôt critique, plutôt politisé, façade publique qui lui permet de maintenir symboliquement un statut (à ses yeux, et en public), de donner une cohérence à l'ensemble de sa trajectoire, et de faire valoir, qu'en dépit d'une biographie accidentée, comme de l'entourage dépolitisé qui est actuellement le sien, elle s'intéresse à la politique : « *Oui. La politique c'est un truc qui me plaît, donc je suis. Je sais que ça à l'air un peu... je préfère avoir mes opinions que de ne pas en avoir et être toujours en train de râler. Au moins quand je râle, je sais pourquoi je râle. Et j'ai le droit. Quelqu'un qui ne vote pas, je suis désolée, il dit rien.* » Ainsi, lorsqu'elle évoque ses moyens d'information, elle insiste sur le fait de lire tous les jours un quotidien (Libé), et, à l'inverse d'autres enquêtés, elle souligne suivre « *les dossiers politiques* ». Le point de vue qu'elle tient la distingue de son milieu de sociabilité quotidienne : « *Ma collègue c'est ça : "Oh moi la politique ça m'intéresse pas, le syndicalisme ça m'intéresse pas"* ». La socialisation à l'espace public exerce donc toujours des effets. Toutefois dans la mesure où elle n'est plus soutenue par une position sociale, et pas toujours actualisée dans des entourages et des formes de sociabilité active, elle ne produit pas l'ensemble des effets probables ou possibles associés à cette socialisation, notamment en termes de sentiment d'assurance sociale et politique. Ces deux processus – l'intérêt et le sentiment d'illégitimité – peuvent s'observer alors qu'elle évoque sa participation aux conseils de quartiers.

« – *Moi ce que j'apprécie chez Delanoë, c'est ça. Tous les ans, il fait un conseil de quartier, il vient se remettre en question devant les électeurs, bon, les gens ils viennent, ils viennent pas, ça c'est leur problème, mais moi, vu que j'ai toujours dit que Chirac c'était un autocrate, et qu'il faisait ce qu'il voulait et que les gens derrière ben, ils ferment leur gueule, et que lui, tous les ans il prend le soin de faire le tour de tous les arrondissements pour que les gens viennent dire ce qu'ils ont à dire...*

– Vous y êtes allée cette année ?

– *J'y vais tous les ans (...). En plus c'est juste en face donc ça serait vraiment de la feignasserie alors qu'il y a juste à traverser la rue ! Non et puis bon, je trouve que c'est normal. Et puis il n'y a pas que des "bénis oui-oui" il y a même très souvent des gens furieux dans l'assistance donc ça veut dire quand même que... Et puis les gens qui sont contents on ne les voit pas. C'est quand même super rare qu'il y ait quelqu'un qui se lève et*

qui parle de la bonne gestion. Ça lui ferait plaisir d'ailleurs je pense. Il faudrait que quelqu'un ait le courage de le faire parce que... il y a toujours des gens qui se plaignent de ce qu'il n'a pas fait... enfin moi je me charge de remettre les pendules à l'heure parce que...

– Et vous avez parlé d'une association qui a fait du bruit ?

Oui, "Accomplir". C'est des profs, rien que des profs pratiquement qui sont là dedans. (...) Et comme ils gueulent fort et tout, ils ont l'oreille de Delanoë quoi. (...) Moi je ne suis pas une intellectuelle, je ne sors pas d'une tour d'ivoire et j'ai l'impression qu'il y a quand même une grosse grosse majorité de bobos et c'est dommage parce que j'aimerais bien. M'enfin, je peux passer par une assoc', mais j'aurais bien aimé avoir une influence... enfin une influence, une participation... Je ne sais pas, je vais en parler avec le monsieur qui habite en haut. Parce que des fois on en discute. On parle de la CFDT. »

Cette référence au voisin avec lequel elle discute de son ancien syndicat, laisse penser que Françoise sollicite toutes sortes de liens faibles pour continuer d'actualiser ses dispositions à « parler politique », et son intérêt pour cette dimension. L'investissement de la situation d'entretien qui est le sien, renvoie au rapport actif que par ailleurs et dans sa vie quotidienne, Françoise entretient avec toutes les liens faibles de son entourage (l'enquêteur, comme le voisin ou des clients), saisissant toutes les occasions possibles, au service de la réactualisation, de l'affirmation et de la valorisation de dispositions anciennes, laissées en friches par défaut d'entourage.

Le cas « Marga », enfin, illustre encore une dimension spécifique de l'investissement « stratégique » de l'entretien, ici redoublée par la personne de l'enquêtrice et par la projection qu'elle est susceptible de favoriser. Dans le cas Marga, c'est l'appartenance au monde de l'économie, et la préférence manifestée pour l'économie libérale, qui oriente le point de vue. Ce qui m'a fait revenir sur son cas, c'est qu'à l'inverse des alignés du [marché], cette disposition entrepreneuriale n'est pas la seule « à sa disposition ». Or, l'investissement qu'elle fait de cette disposition s'accompagne de manière très systématique d'une dénégation, d'une distance, d'une dévalorisation de ces autres dispositions disponibles, conduisant d'une certaine manière Marga à en faire « trop », à afficher une préférence « au-delà » du rapport modal indexé à l'identification [marché]. C'est à la fois ce surinvestissement et cette dénégation qu'il m'importe d'essayer d'expliquer.

C'est ce que Marga dit au cours de l'entretien à propos de sa fille qui m'a conduit à cette interprétation : « *Elle travaille avec moi. Elle n'était pas tellement douée, elle avait très envie de... elle voulait très très vite entrer dans la vie active. Disons qu'elle voulait son indépendance. Vouloir son indépendance, chez moi ça veut dire assumer son indépendance.* » La dépersonnalisation des relations familiales que ce point de vue sous-tendait me semblait outré, y compris dans la modélisation [marché]. Seule femme « représentative » du cas marché, j'ai d'abord interprété le fait d'en faire systématiquement « trop », en termes de genre. Héritière et gérante d'hôtel, seule femme d'une modélisation plutôt masculine, le rapport au monde et à la politique affecté par Magda me paraissait proche de l'affirmation stratégique destinée à manifester de la résistance à l'assignation familiale et plus largement sociale à son genre. Le fait que cet énoncé soit prononcé à propos de la fille de Magda, autrui particulièrement significatif de son entourage, mais aussi celle d'entre ses relations familiales qui a le plus influencé son destin biographique, me paraît pouvoir faire l'objet d'une interprétation légèrement différente qui permet de tenir ensemble les ambivalences de l'enquêtée et l'ostentation qu'elle engage dans l'affirmation de son point de vue, à la condition de

préciser que l'enquêtrice a plus ou moins le même âge que la fille de Marga (ou plutôt à l'âge d'être sa fille), et de compléter la citation de Marga à propos de sa fille :

« Non, elle travaille avec moi. Elle n'était pas tellement douée, elle avait très envie de... elle voulait très très vite entrer dans la vie active. Disons qu'elle voulait son indépendance. Vouloir son indépendance, chez moi ça veut dire assumer son indépendance. Donc elle a quitté l'école en première et elle s'est mise à travailler et puis elle a assumé. Et maintenant elle est revenue à l'hôtel avec moi. »

Pour résumer en deux phrases : Marga est « tenue » par des relations familiales et domestiques, dans lesquelles priment l'héritage, la transmission et le devoir. Elle avait imaginé devenir quelque-chose avec ses études (« J'ai fait des études à l'époque où ça valait encore quelque chose »). Mais en fait ces études ne lui ont permis « que de rencontrer son mari », moins parce que ces études ont été inutiles, que parce que ce à quoi elles auraient pu conduire, n'a pas pu advenir. « Oui. Mais bon les études ça m'a servi à rencontrer mon mari. Dans mon idée ce n'était pas pour ça. » Le décès prématuré de son mari avec un enfant en bas âge oblige en effet Marga à abandonner ses projets de départ, de carrière à l'étranger, et la contraigne à travailler avec ses parents, « sous leur coupe ».

Alors que ni ses études, ni son mariage, sous les auspices de la culture, de la libération féminine des années 1970, du projet de départ à l'étranger n'ont finalement en rien servi à son indépendance, la laissant mère célibataire, et responsable d'un enfant qui a définitivement entravé ses projets de départs et l'a ramené à sa position initiale, elle voudrait que sa fille à son tour se libère, alors-même que celle-ci reproduit ce qui a été l'enfermement de sa mère, en venant travailler à l'hôtel, en n'ayant aucun diplôme, et en ne manifestant aucune velléité de départ.

« Moi quand j'avais 20 ans, je voulais aller voir plus loin, savoir comment ça se passe, j'en ai profité pour énormément voyager, j'ai travaillé aussi dans d'autres pays, parce qu'une vie on n'en a qu'une. (...). (Lorsque elle travaillait à l'hôtel avec ses parents), Je prenais des congés de temps en temps. Parce que quand on travaille avec ses parents... je disais "allez hop, j'en ai marre, je vais voir ailleurs". Mes parents me disaient "très bien, très bien". Mon père disait toujours que "les bons pigeons reviennent au pigeonier". J'ai commencé par donner un coup de main, partir essayer ma chance ailleurs, revenir... Il n'y a pas très longtemps finalement que je suis... depuis que ma mère est très âgée, ça fait peut être cinq ou six ans que je dirige. Avant j'étais sous la coupe de mes parents, et après de ma mère toute seule. (...) J'ai des amis qui sont partis très jeunes aux États-Unis, à peu près à vos âges. Moi je ne suis pas partie parce que j'avais les parents, il y avait l'hôtel, etc. Et je trouve qu'ils ont fait leur vie mieux que moi en partant. Ils sont partis, la plupart du temps, avec rien. (...) Ce que je regrette c'est de ne pas avoir fait la même chose. Moi je ne pouvais pas, mais (son copain parti aux États-Unis) il a eu l'opportunité pour le faire et je pense que quand je vais le revoir, on va parler de nos vies... Lui, il reste aux États-Unis et moi je le comprends. De temps en temps, il vient mais ses parents ont vieilli, c'est une bonne famille du 16^{ème} arrondissement, des fois il regrette, mais moi je crois qu'il a eu raison. Je dis à ma fille "Moi je serais toi, je ne resterais pas ici". Parce que le temps que le pays rembourse ses dettes que la société d'abondance... alors ouais, "touche pas à mon pote", "il faut des logements, droit au logement"... Droit à tout, il n'y a que des droits, et pas de devoirs ! »

Comme le montre cette dernière articulation entre situation personnelle et point de vue politique, dire son rapport libéral à la politique, plutôt qu'emprunter d'autres modélisation

disponibles c'est pour Marga, évidemment énoncer des préférences politiques, mais c'est dans le même temps manifester la préférence pour être libre contre être « tenue », et pointer ce qu'elle estime être l'échec de sa propre vie, gâchée par le devoir.

« Nous on n'a jamais eu de subvention. Je ne suis extrêmement pas pour parce que quand vous avez une entreprise vous ne vous demandez pas "qu'est ce que je vais pouvoir toucher comme aide ?". (...) à Paris, dans le quartier latin à côté de la Sorbonne... Il n'y a pas besoin de subvention parce que l'entreprise est viable. Toute entreprise qui a besoin de subvention ça veut dire qu'elle a des problèmes. (...) Tout est fait parce que, si vous voulez, quand vous avez des subventions, vous devez accepter aussi un regard de celui qui vous subventionne. Je trouve ça normal d'ailleurs, mais moi je le refuse. Comme j'arrive à autofinancer toutes les nouvelles normes, alors pourquoi j'irais demander des subventions pour qu'après on vienne me vérifier tout ça. Je suis libre !

– Et aux niveaux des impôts, dans un lieu historique comme le quartier latin, est ce que vous payez l'ISF ?

– L'ISF, c'est quelque chose qui est payable pour des biens vous appartenant en propre, moi je n'ai rien.

– L'Hôtel, c'est pas compté comme ça ?

– L'hôtel c'est une société que je gère, c'est considéré comme des biens professionnels. Donc je ne paye pas l'ISF. Je n'ai rien. Moi je suis dans un appart' mais je suis en location. J'ai acheté à un moment, et puis j'ai profité de la hausse de l'immobilier pour revendre. Je savais qu'il fallait un peu attendre avant de revendre et bien là, j'ai bien fait. (...) Non. Ça ne m'intéresse pas, que se soit syndicats ou association je n'appartiens à rien ni personne. »

Si j'ai longuement déplié ce cas, c'est aussi pour souligner le fait que « parler à un enquêteur », c'est certes adresser « publiquement » un message, ou adresser un message qui a un caractère « public », mais c'est aussi avoir en tête un entourage significatif lorsqu'on énonce son point de vue, à qui on s'adresse, tout autant, sinon davantage, qu'à un public diffus et indéterminé. Il me semble que cette dimension a des implications méthodologiques qui pourraient être creusées substantiellement, dans la passation comme dans l'interprétation que l'on fait des entretiens de type biographiques.

J'ai insisté à plusieurs reprises sur l'historicité des « modèles » des rapports au politique, que je mobilise en vue d'affiner la compréhension de ces relations. La perspective mise en œuvre incite au repérage de conjonctures au cours desquelles ces rapports ont été stabilisés. Mais ces « plis » de performance n'impliquent évidemment pas la constance dans le temps de ces rapports. Ceux-ci se modifient selon des processus sociaux et politiques qui affectent les institutions reliées au sein de configurations. En retour ces reconfigurations institutionnelles performant les mondes sociaux. C'est ce qu'illustrent par exemple, les évolutions décrites dans le petit [monde].

La présentation déployée dans les trois premiers chapitres, dédiée à comprendre la cohérence *relative* de rapports au politique produits par, et dans, des mondes variés, en soulignant les contours spécifiques des configurations institutionnelles qui les établissent, et en les stylisant à partir des plis formés à divers moments, ne permet pas rendre compte de manière satisfaisante des dynamiques de ces transformations configurationnelles. C'est pourquoi je souhaite dans ce chapitre, revenir plus précisément sur un cas particulier, afin de mettre en œuvre cette perspective dynamique. J'ai choisi de m'arrêter pour ce faire sur le cas [espace public]. Plusieurs raisons motivent ce choix. D'abord parce que c'est un cas qui tend à se diffuser. Ensuite parce que, sur les questions politiques, c'est le cas matérialisant la norme qui est réputée exercer des effets de « domination ». Enfin, parce que c'est un cas au total finalement peu investi par les chercheurs. Je développerai d'abord cet ensemble de raisons, avant de formuler plus précisément les hypothèses qui seront ici déployées.

1. Apports et apories du cas [espace public]

Le cas [espace public] est indexé à une configuration institutionnelle particulière, qui lie notamment l'institution scolaire avec les institutions politiques spécialisées qui incarnent la vie politique (partis, assemblées, gouvernements, média, etc.) Cette configuration institutionnelle est particulièrement à l'œuvre à partir de la Troisième République¹, qui associe affermissement républicain et développement de l'entreprise scolaire, avec la production de dispositifs propres (« l'œuvre scolaire » et la figure du « hussard noir », par exemples) ajustés au travail institutionnel de production du « citoyen ». *« En faisant de l'école de la France, l'enjeu véritable de la citoyenneté, les républicains instaurent l'espace où s'inscrivent les discours et les pratiques qui l'exprimeront et la contesteront (...). L'étude du contenu des manuels de morale et d'instruction civiques en usage dans l'enseignement primaire permet de recenser l'ensemble des prescriptions morales qui s'attachent au rôle du citoyen. Elle permet également de mieux comprendre la relation entre ce rôle social et une certaine conception de la nation ou de la participation politique. Elle confirme enfin la filiation qui existe, en France, entre la mise en place d'une appartenance citoyenne*

¹. Cf. notamment Ozouf M., *L'École, l'Église et la République, 1871-1914*, Paris, Armand Colin, 1982 ; Peneff J., *Écoles publiques, écoles privées dans l'Ouest, 1880-1950*, Paris, L'Harmattan, 1987 ; Déloye Y., *École et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverses*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, 1994.

disjointe des autres appartenances sociales (en particulier religieuses) et le développement d'un État fort, qui fait de la laïcité le principe essentiel de son autonomie et de sa différenciation¹. »

Après 1945, cette configuration institutionnelle qui noue plus généralement ensemble culture et politique, va construire le rapport au politique d'un nombre croissant d'agents sociaux. Alors que le « salariat » se généralise, s'accroissent des catégories salariées dont le niveau de qualification augmente, en lien avec l'expansion du secteur tertiaire et, plus précisément, avec celle d'un marché du travail du « symbolique »², pour partie produit par l'État, en tous cas appuyé sur les administrations publiques³. Favorisé par la première « explosion scolaire » des années 1960, le capital culturel devient fréquemment la ressource principale d'une bourgeoisie montante, dont l'investissement scolaire est davantage marqué⁴. Le capital culturel produit ainsi des groupes sociaux en accroissement, comme il contribue plus généralement à définir les frontières symboliques de ces groupes. Cette expansion sera encore favorisée par les mobilisations politiques autour de 1968, et la montée en puissance électorale de la gauche, l'alternance de 1981 contribuant à visibiliser et institutionnaliser davantage les ressources sociales et culturelles sur lesquelles se constituent ces groupes⁵ qui sont alors des soutiens des partis de gauche⁶. La croissance de ce marché du travail encadre la production et la reproduction de bourgeoisies dotées en capital culturel, comme il justifie les réformes d'expansion scolaire qui soutiennent ce processus morphologique, qui en retour contribue à accroître encore ce marché du travail symbolique. Cet argument strictement démographique, justifie premièrement l'intérêt particulier que l'on peut accorder à ce « cas ».

Celui-ci nous intéresse en second lieu parce que capital culturel et compétence politique sont liés au travers de toute une série de processus sociaux, qui contribuent par ailleurs à établir ou à maintenir le caractère « dominant » de ces groupes et des normes qui sont les leurs dans l'univers du politique.

La notion de compétence politique a été élaborée comme un outil critique visant à démontrer – contre les représentations officielles de la démocratie représentative⁷, et, notamment, l'idéal d'un citoyen très informé car très concerné par la politique – que « l'intérêt pour la politique » ne pouvait être universalisé car il était lié à des formes de dispositions très inégalement distribuées socialement. Ces dispositions qui sont au fondement de la « compétence politique » varient essentiellement avec le capital culturel,

¹. Déloye Y. *École et citoyenneté...*, *op. cit.*, p. 19-21. Pour une appréhension plus large des dispositions à exprimer son point de vue en lien avec des dispositions scolaires, voir le cas [espace public] développé au chapitre 1, notamment p. 83 et s.

². Pour reprendre une expression utilisée par Érik Neveu afin de qualifier un ensemble flou de professions et d'activités « *que l'on peut qualifier de symbolique en ce qu'il consiste non à produire, ni même à vendre des biens matériels mais à proposer des styles de vies, des savoirs, des consommations culturelles, des activités corporelles* ». (Neveu E., *Une nouvelle société de communication*, Paris, Clé-Montchrestien, 2006, p. 109, par référence à Bourdieu et « *au travail symbolique de la production du besoin exercé par la "petite bourgeoisie nouvelle"* » en émergence dans les années 60-70 évoquée dans *La Distinction*, *op. cit.*, p. 397). Érik Neveu note qu'entre 1962 et 1987 les professions intermédiaires passent de 11% à 19% de la population active, tandis que la progression des cadres et professions intellectuelles supérieures augmente de 4,7% à 9%. Sur la période 1982-1990, et selon l'INSEE, les effectifs des agriculteurs chutent de 32%, ceux des ouvriers de 7%, les artisans et chef d'entreprises de 4%, tandis que la catégorie des cadres supérieurs et professions intellectuelles augmente de 40%. (*Ibid.*, p. 107.)

³. *Ibid.* ; Bourdieu P., *Sur l'Etat...*, *op. cit.*

⁴. Voir Darras, *Le partage des bénéfices. Expansion et inégalités en France*, Paris, Minuit, 1966.

⁵. Dubois V., *La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin, coll. « Socio histoire », 1999.

⁶. *Ibid.*

⁷. Gaxie, D., *La démocratie représentative...*, *op. cit.*

corrélé au niveau de diplôme et à la position sociale, et éventuellement avec un capital de substitution constitué par l'expérience des, et la socialisation aux, luttes politiques et/ou syndicales¹. L'apport fondamental de ces recherches a été de mettre en exergue que, contrairement à l'explicite démocratique, seule une minorité de citoyens est en capacité de produire des opinions sur un grand nombre de questions politiques à partir de schèmes politiquement constitués, ce qui définit la compétence politique comme « maîtrise d'une idéologie », elle-même produit du « champ politique »². Cette thèse corrobore tout en lui donnant une dimension critique inédite, fondée sur l'inégalité sociale d'accès au champ politique³, les apports américains étiquetés comme relevant du « paradigme de Michigan »⁴ ou paradigme « minimaliste »⁵. Elle s'est aujourd'hui largement diffusée au sein des milieux académiques et universitaires, et on ne trouve plus grand monde pour la remettre en cause, en tous cas du point de vue des attendus de l'idéal démocratique et de la fiction du citoyen qu'il promeut⁶.

La corrélation entre compétence politique et capital culturel a été durablement établie depuis les années 1970, avec des effets que Daniel Gaxie analysait dans le *Cens caché*. Le niveau de diplôme et la position sociale, qui lui est de plus en plus indexée, sont ainsi apparus comme les indicateurs les plus prédictifs de la politisation et de la compétence politique. Dans la société française des années 2000, ce « goût ordinaire » pour la politique, paraît bien davantage encore que dans la conjoncture exceptionnellement « politisée » des années 1970⁷, circonscrit aux fractions des catégories moyennes et supérieures fortement dotées en capital culturel. Les pratiques politiques qui relèvent de ce qui est habituellement encapsulé dans la notion de politisation (militier, participer à des manifestations politiques, chercher à s'informer sur des questions politiques, en discuter, etc.) semblent de plus en plus indexées au capital culturel possédé, notamment dans sa dimension institutionnalisée et certifiée. En effet, si l'importance du capital scolaire et culturel a toujours été déterminante dans la formation de la compétence politique, le travail de mobilisation et d'encadrement des classes populaires réalisés par les entreprises politiques notamment classées à gauche, qui avait permis, depuis l'avènement du suffrage

¹. Bourdieu P., *La Distinction...*, *op. cit.*, et notamment le chapitre « Culture et politique » ; *Questions de sociologie*, Paris, 1981, Minuit, et notamment le chapitre « Quelques propriétés des champs » ; Gaxie D., *Le cens caché...*, *op. cit.*

². Bourdieu P., *La Distinction...*, *op. cit.* Ou pour le dire complètement : « La maîtrise d'un principe proprement politique de construction de l'espace politique, fourni par l'une des idéologies manipulées par les agents du champ politique à un moment donné de son fonctionnement » (Gaxie D., *Le cens caché...*, *op. cit.*, p.82).

³. Blondiaux L., « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique... », art. cité, p. 763.

⁴. Campbell A., Converse Ph., Miller D., Stokes W., *The American Voter*, Chicago and London, University of Chicago Press, 1960.

⁵. Sniderman P., « Les nouvelles perspectives de la recherche sur l'opinion publique », *Politix*, 1998, 41, p. 123-175. Sur les différences qui marquent des conceptions proches et qui servent sans doute aussi, et plus encore, à distinguer la compétence telle qu'elle est conçue dans les enquêtes européennes ou dans les enquêtes de sociologie politique, on rappellera la distinction établie par Loïc Blondiaux entre le fait d'étudier le phénomène pour lui-même, ou de le mettre en relation avec un contexte d'inégalités sociales structurelles, et avec la question de l'engagement (ou du retrait politique) des groupes dominés. Cf. Blondiaux L., « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique... », art. cité, p. 774.

⁶. *Ibid.*, p. 764

⁷. Pagis J., « Incidences biographiques du militantisme en Mai 68 », *Sociétés Contemporaines*, 84, 2011, p. 25-51 ; « Engagements soixante-huitards sous le regard croisé des statistiques et des récits de vie », *Politix*, 93, 2011, p. 93-114 ; « La politisation d'engagements religieux. Retour sur une matrice de l'engagement en Mai 68 », *Revue française de science politique*, 60(1), 2010, p. 61-89.

de masse¹, de doter certains membres des classes populaire et la classe ouvrière en tant que « classe pour soi »² d'un « capital politique de substitution³ », a perdu de l'ampleur. Dans cette disparition l'accroissement tendanciel du capital culturel des élites politiques joue un rôle important, relevé par de nombreux auteurs⁴. Du fait du caractère de plus en plus distendu des relations entre ces mouvements politiques et ces groupes sociaux « *le capital militant – par exemple – se transmet de moins en moins dans ses lieux traditionnels et de génération en génération. Par conséquent, ce sont les compétences scolaires qui (re)deviennent le levier de son acquisition*⁵ ». Et on pourrait plus généralement étendre le propos à la « compétence politique ». Cette évolution permet d'avancer encore deux éléments de la relation entre capital culturel et capital politique. Le premier est que le capital politique « de substitution », acquis dans l'action politique et les luttes politiques, donne accès à des formes de capital culturel (même si c'est un capital culturel d'institution⁶). Les auteurs qui ont investi cette question ont montré comment la formation politique empruntait à de nombreux égards, les traits d'une formation culturelle⁷, et permettait éventuellement l'accès au champ culturel⁸. D'autre part, avancer que la politisation est de plus en plus indexée au capital culturel, c'est également souligner que pour les profanes de l'[espace public] à laquelle elle est désormais circonscrite, exercer cette compétence politique, c'est de plus en plus essentiellement parler, ce qui conduit à insister en tous cas sur les dimensions cognitives et discursives d'exercice de la pratique politique ordinaire, voire la réduction de ces pratiques politiques aux dimensions du seul verbe.

Le capital culturel est aussi un indicateur de l'intérêt pour l'Europe politique, et ces groupes sociaux les mieux dotés sont également réputés être les plus enthousiastes à l'égard du projet européen. Depuis les premières études eurobaromètres, en effet, la corrélation entre niveau de diplôme et niveau de soutien au projet européen a été relevée au sein des « études européennes⁹ ». Annick Percheron établit ainsi dans les années 90 une corrélation simple à propos du cas français (mais conformes aux autres cas européens) : « *Plus le degré d'instruction s'élève, plus augmente la proportion des opinions très favorables à la construction européenne*¹⁰ ». Toutes les enquêtes concluent dès lors, comme B. Cautrès et B.

¹. Garrigou A., *Comment les Français sont devenus électeurs...*, *op. cit.*

². Pudal B., *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, 1989.

³. Gaxie D., *Le cens caché...*, *op. cit.*

⁴. Lefèvre R., Sawicki F., *La société des socialistes...*, *op. cit.* ; Masclet O., *La gauche et les cités...*, *op. cit.*

⁵. Matonti F., Poupeau F., « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 155, 2004, p. 4-11, p. 9.

⁶. Voir par exemple les quelques pages qu'y consacre B. Pudal, « Les dirigeants communistes. du fils du peuple à l'instituteur des masses », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 71-72, 1988, p. 46-70.

⁷. Penetier C., Pudal B., « La certification scolaire communiste dans les années trente », *Politix*, 35, 1996, p. 69-88. Pour le cas italien voir Marijnen A., « Entrée en politique et professionnalisation d'appareil. Les écoles centrales de cadres du Parti communiste italien (1945-1950) » (*Ibid.*)

⁸. Pour un exemple, cf. Lambert B. et Matonti F., « Un théâtre de contrebande. Quelques hypothèses sur Vitez et le communisme », *Sociétés & Représentations*, 11(1), 2001, p. 379-406.

⁹. Cf. entre autres, Handley D., « Public Opinion and European Integration: The Crisis of the 1970s », *European Journal of Political Research*, 9, 1981, p. 345-347 ; Duchesne S. et Frogner A.P., « Is There a European Identity ? », in Niedermayer O., Sinnott R., eds, *Public Opinion and International Governance*, Oxford, Oxford University Press, 1995, p. 209.

¹⁰. Cf. Percheron A., « Les Français et l'Europe. Acquiescement de façade ou adhésion véritable ? », *Revue Française de Science Politique*, 41(3), 1991, p. 382-406., p. 395.

Denni, que « *le niveau de diplôme constitue (...) une “variable lourde” explicative des attitudes européennes*¹. » On se souvient enfin qu'en mai 2005 le niveau d'instruction est perçu par les commentateurs du scrutin comme une des variables clivantes qui a contribué à distribuer les partisans du non et du oui². Quelle que soit les interprétations que les chercheurs des études européennes confèrent à cette corrélation [compétence politique comme substrat d'une « *capacité d'abstraction*³ » et dispositions post-matérialistes favorisant le sentiment d'attachement à des « *communautés imaginées* » supranationales chez R. Inglehart⁴; plus grande « *capacité d'innovation sociale* » qui expliquerait l'adhésion plus importante des diplômés évoquée par A. Percheron ; dotation supérieure en « *capital humain* » qui les positionnent favorablement face à la libéralisation des marchés internationaux⁵ ; soutien plus marqué aux partis de gouvernements eux-mêmes plus manifestement investis en faveur de l'UE⁶, etc.], le diplôme, et l'accroissement du niveau de diplôme, contribuent à naturaliser des dispositions à être favorable à l'Europe, compétent à son endroit, et prompt à endosser une « *identité européenne* » imbriquée à l'identité nationale⁷ (plutôt qu'une identité « *nationale* » exclusive). La conséquence logique de cette corrélation, est l'europhilie caractéristique de la jeunesse cultivée et éduquée, pointée par les mêmes travaux⁸. Plus on est jeune (et donc) plus on appartient à des générations scolarisées, plus on est favorable au projet européen. À l'inverse, des caractéristiques plus négatives sont symétriquement prêtées aux classes populaires : plus inaptés à l'abstraction, davantage victimes de la mondialisation et par conséquent repliées sur le national, plus portées à privilégier les partis extrémistes, etc.

L'usage d'indicateurs similaires dans les études européennes ou celles de la sociologie politique (niveau de diplôme, politisation, compétence), n'implique pas pour autant une même conception de la compétence politique. Du côté de la sociologie politique, la notion de compétence a contribué à mettre en exergue les processus de domination

¹. Cautrès B., Denni B., « Les attitudes des Français à l'égard de l'Union européenne : les logiques du refus », in Bréchon P., Laurent A., Perrineau P., dir., *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2000, p. 332.

². Lehingue P., « Le non... », art. cité.

³. Cf. Introduction, p. 3, note 1.

⁴. « *Les groupes post-matérialistes sont rassurés à la fois quant à leur subsistance et à leurs besoins de sécurité. Dans la mesure où l'État-nation a été perçu comme un rempart protégeant l'individu contre les menaces extérieures, il peut être considéré comme relativement moins important par les enquêtés post-matérialistes. Ces groupes possèdent, de plus, une somme relativement importante de “capital aventureux”, disponible pour investir dans des projets ayant un intérêt intellectuel ou esthétique, comme, peut-être, l'intégration européenne* » (Inglehart R., « Changing value priorities and European Integration », *Journal Of Common Market Studies*, 10(1), 1971, p. 13, cité et traduit par C. Belot, « Les logiques sociologiques... », art. cité).

⁵. Gabel M., « Market Liberalization, Economic Interests, and Public Support for European Integration », in *Interests and Integration. Market Liberalization, Public Opinion and European Union*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1998, p. 37-55.

⁶. Franklin M., Marsch M., McLaren L., « Uncorking the Bottle: Popular Opposition to European Unification in the Wake of Maastricht », *Journal Of Common Market Studies*, 32(4), 1994, p. 469-470 ; Franklin M., Van der Eijk C., Marsch M., « Referendum Outcomes and Trust in Government: Public Support For Europe in the Wake of Maastricht », *West European Politics*, 18(3), 1995, p. 101-117 ; Anderson C., « When in Doubt, Use Proxies. Attitudes Toward Domestic Politics and Support for European Integration », *Comparative Political Studies*, 31(5), 1998, p. 569-601.

⁷. Duchesne S., Frognier A-P., « National and Europeans Identifications: A Dual Relationship », *Comparative European Politics*, 6, 2008, p. 143-168.

⁸. Pour un point de vue nuancé, cf. Belot C., Tournier V., « Les jeunes, l'Europe et la nation », in Cautrès B., Bréchon P., dir., *Les enquêtes eurobaromètres. Analyse comparée des données socio-politiques*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 115-129.

sociale impliqués par le lien consubstantiel entre capital culturel et capital politique¹, comme l'homologie des processus de légitimation de normes « arbitraires » (les normes civiques ou scolaires des fractions dominantes dotées de capital culturel) érigées en normes « universelles ». L'insistance sur l'école comme lieu central de production de ce processus de méconnaissance/reconnaissance a été au cœur de la matrice d'analyse des formes de domination sociale exercées à partir du capital culturel². Utilisée par les études européennes dans l'analyse des conditions du soutien ou de la critique à l'Europe, la notion de compétence politique a glissé vers un statut *d'attribut* des classes supérieures et de norme du comportement politique. Elle perd sa dimension critique de *cens* culturel, pour n'être plus qu'un indicateur de l'alphabétisation politique, dans des productions où la valorisation de ceux qui soutiennent le projet européen et la dévalorisation symétrique de ceux qui le critiquent ou s'y opposent remplacent l'explication de ces processus³. Dans les deux traditions d'analyse toutefois, il est fait crédit d'une plus grande compétence politique aux classes supérieures diplômées.

Pour des raisons diverses – qui tiennent aux dispositions des sociologues, à l'état de la demande sociale et politique ou encore à un *éthos* professionnel conduisant à mettre à distance ce que l'on connaît le mieux – il y a finalement peu d'enquêtes qualitatives sur les pratiques de la compétence politique de ces groupes, dont « *on ne sait presque rien* », leurs rapports au politique étant souvent plus fantasmés – comme rapports compétents et/ou intéressés – que réellement documentés : « *Il n'est pas sûr (euphémisme) que l'aisance à parler de politique dont font généralement preuve les membres des professions intellectuelles aille nécessairement de pair avec un intérêt constant et la compétence omnibus que prétendent mesurer chez elle les enquêtes par sondage (quand bien même les pourcentages de réponses évoluent presque linéairement avec la position sociale), et sans doute moins encore avec le haut degré de conviction idéologique ou d'investissement qui leur est spontanément attaché* ⁴. » Si la compétence politique a été scrutée dans de nombreux groupes sociaux, et ses transformations interrogées et réévaluées, c'est souvent à l'aune de la compétence supposée d'un ensemble de fractions de classes, dont on ne sait finalement pas grand-chose. C'est cette incitation à y regarder de plus près qui me semble devoir être relevée, ce qui constitue la troisième raison pour revenir sur le cas [espace public].

S'il semble enfin, d'une part, qu'on ne sache pas grand-chose de la réalité de l'exercice de la compétence politique au sein de ces fractions de classes, il apparaît également, d'autre part, que les analyses se sont plutôt intéressées à la variable culturelle comme une variable secondaire d'accès à la politique, sans fouiller plus avant les dimensions proprement culturelles de la compétence politique. Les politistes, focalisés sur le caractère autonome

¹. Bourdieu P., Passeron J.-C., *Les Héritiers, Les étudiants et la culture*, Paris, Minuit, 1964 ; Bourdieu P., Passeron J.-C., *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit, 1970 ; Bourdieu P., « L'opinion publique n'existe pas », art. cité ; Daniel Gaxie, *Le cens caché...*, *op. cit.* ; Daniel Gaxie, *La démocratie représentative...*, *op. cit.*

². Bourdieu P., « Le pouvoir symbolique », art. cité.

³. « *Dans le sillage de l'injonction à débattre des valeurs européennes, on lit souvent un certain mépris pour ceux qui, par indifférence souvent d'ailleurs plutôt que par rejet, n'y adhèrent pas. Ceux-là sont volontiers considérés comme les tenants de valeurs dépassées, réactionnaires, fermées. Ce mépris est d'autant plus choquant qu'il provient de ceux qui bénéficient à plein de toutes les possibilités ouvertes par l'intégration, et s'adresse à ceux dont on voit au contraire qu'ils en profitent bien peu. Si une grande partie des citoyens européens ne voit pas aujourd'hui ce que leur apporte la construction européenne, ce n'est pas parce qu'ils ne sont pas porteur des « bonnes valeurs », mais parce que les arguments portés par les promoteurs de l'UE, et sans doute les politiques mises en œuvre dans la dynamique de l'intégration, n'ont pas su convaincre. Le débat reste donc ouvert.* » (Duchesne S., « Les valeurs européennes en débat », *Questions Internationales*, 51, *À la recherche des Européens*, 2011 - <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00642233>)

⁴. Mariot N., « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté », art. cité, p. 172-173.

de la politique et des expériences singulières auxquelles elle donne accès, privilégie l'angle de la socialisation à la politique, et par la politique, pour comprendre les comportements politiques, les ressorts de la politisation ou de la fabrication de l'opinion. Certes, on l'a évoqué, un certain nombre de chercheurs ont mis en exergue les formes de conversion possible entre capitaux culturels et politiques, et l'accès aux champs qui leurs sont associés¹. D'autres se sont intéressés à la « politisation » du culturel. Les travaux de Vincent Dubois, par exemple, ont longuement fait l'analyse de la politisation des enjeux culturels et de la façon dont le champ politique, en retour, a contribué à l'institutionnalisation – tant au plan national que plus « localement » – des questions, catégories et enjeux « culturels »². Mais à ma connaissance, aucune étude empirique ne s'est intéressée à la « culturalisation » du politique, ou à une étude de la compétence politique qui déploierait complètement les conséquences de sa « culturalisation », c'est-à-dire qui considérerait et analyserait les variations des rapports au politique propres à ces groupes sociaux, en les rapportant substantiellement aux variations de leurs propriétés culturelles³. Le caractère considéré comme secondaire de la variable culturelle est par exemple révélé dans le fait que le capital culturel est la plupart du temps réduit à un niveau de diplôme⁴. En conséquence, les politistes ont généralement accordé une faible attention aux transformations du capital culturel – que ces transformations affectent ses formes, ses contenus, son rendement social – et à leurs effets sur l'exercice de la compétence politique. Les liens entretenus entre culture et politique, pour résumer, ont davantage été interrogés, mesurés et analysés, à partir d'une dimension qui serait spécifiquement politique plutôt qu'à partir de leur dimension culturelle, ou plutôt n'ont pas été appréhendés dans une perspective qui imbriquerait davantage ces deux dimensions. C'est cette asymétrie que je souhaiterais réexaminer ici, ce qui justifie, enfin, que je m'intéresse particulièrement au cas [espace public].

2. Un ensemble d'hypothèses de travail

Il sera donc question ici, dans un premier, temps de restreindre la focale à l'étude du rapport à la politique des enquêtés appartenant à des groupes sociaux situés dans les fractions « hautes » de l'espace social, et précisément celles caractérisées par de plus fortes dotations en capital culturel (qu'en capital économique), dans lesquels se recrutent de façon probable les citoyens « politisés » et/ou intéressés par la politique : professions intellectuelles et libérales, cadres supérieurs, certaines professions intermédiaires, étudiants aux études longues, etc. Concernant ces derniers, on ne s'intéressera ici par définition qu'aux jeunes enquêtés durablement scolarisés, engagés ou ayant entrepris des études supérieures, au moins jusqu'en licence⁵, dans des cursus où la sélection sociale est

¹. De ce point de vue les travaux de F. Matonti comme de B. Pudal ont largement explorés au travers du cas du PC, les relations entre capital culturel et politique. Cf. Matonti F., *Intellectuels communistes. Une sociologie de l'obéissance politique. La Nouvelle Critique, 1966-1980*, Paris, La Découverte, 2005 ; Pudal B., *Prendre parti, op. cit.*

². Dubois V., *La politique culturelle, op. cit.* ; Dubois V., avec Bastien C., Freyermuth A. et Matz K., *Le politique, l'artiste et le gestionnaire. (Re)configurations locales et (dé)politisation de la culture*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 2012.

³. Pour une autre exception voir l'enquête de Collovald A. et Neveu E., « Le "néo-polar". Du gauchisme politique au gauchisme littéraire », *Sociétés & Représentations*, 11, 2001.

⁴. Serre D., « Le capital culturel dans tous ses états », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 192, 2012, p. 4-13.

⁵. La licence est le niveau minimal modal d'accès à la catégorie de cadres. En 2004, 70% des agents enregistrés dans la population générale des « cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques » sont titulaires d'un diplôme égal ou supérieur à la licence. C'est également un niveau en deçà duquel les décrochages sont plus nombreux, même si ces décrochages sont avant tout des modes de réorientation et de régulation des aspirations. Cf. Bodin R., Millet M., « L'université, un espace de régulation. "L'abandon" dans les 1ers cycles à l'aune de la

relativement importante, ne serait-ce que par le degré d'autonomie laissé aux étudiants dans l'organisation de leur travail (IEP, droit, journalisme, économie, lettres et SHS, etc.)¹, et qui donne accès à des professions relativement valorisées. Ce choix implique encore certes des niveaux de compétence et de politisation très différents² qui dépendent notamment de l'origine sociale et de la socialisation politique comme de la discipline. Il restreint toutefois la focale à des secteurs, tant scolaires que professionnels, où l'intérêt pour la politique est sinon nécessaire ou attendu, en tous cas relativement légitime. L'analyse sera par ailleurs bornée par les deux expansions scolaires. La première, qui a lieu dans les années 1960, verra notamment adopter la réforme du « collège unique » (1975) dont la fréquentation s'est généralisée entre 1962 et 1973, et doubler le nombre de bacheliers (de 10 % d'une cohorte en 1959 à 20 % en 1970). La seconde, caractérisée par l'objectif fixé en 1985 d'amener 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat³ et la création du baccalauréat professionnel, s'accompagne d'un nouveau doublement du taux d'accès à ce diplôme (de 31% en 1986 à 63% en 1995) qui se répercute sur l'enseignement supérieur – où se développe dans les années 1990 les universités dites de proximité – dont les effectifs doublent entre 1980 et 2000⁴. Le total des effectifs scolarisés a ainsi été multiplié entre 1950 et 2002 par 2,3. « *Au terme de trois décennies d'une expansion scolaire sans précédent, il est vraisemblable que le niveau moyen d'éducation des français soit sensiblement élevé et que la valeur sociale des diplômes n'ait jamais été aussi forte qu'aujourd'hui, comme le montrent a contrario, les difficultés d'insertion professionnelle considérablement accrues des non-diplômés*⁵. »

La question est alors de s'interroger sur les effets de ces transformations sur l'exercice de la compétence politique. L'idéal-type de la compétence politique en France a été formalisé à partir de l'observation de « styles de vie⁶ » spécifiques des fractions de classes scolarisées ou cultivées et *intéressées* par la politique. Cet intérêt recouvre une perception de la politique comme voie d'accomplissement (émancipation, réalisation, vocation, etc.), individuelle et collective, mais il n'est pas dissociable d'une affirmation statutaire de soi (comme compétent, cultivé, informé, concerné par le bien public, etc.). Comme on le montrera, il va de pair avec des formes particulières d'investissement d'un capital culturel, qui sollicitent essentiellement le temps⁷. Cet intérêt ne concerne évidemment pas l'ensemble des classes supérieures cultivées, au sens où tous les agents qui composent ces

socialisation universitaire », *Sociologie*, 2(3), 2011. Un niveau qui permet enfin également de mesurer les effets de translations liées à la « dévaluation » des diplômes sur le marché de l'emploi et de l'abaissement du rendement social des diplômes dans des conjonctures d'expansion scolaire. Cf. Duru-Bellat M., *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie*, Paris, Seuil, 2006 ; Chauvel L., « La seconde explosion scolaire : diffusion des diplômes, structures sociales et valeur des titres », *Revue de l'OFCE*, 66, 1988, p. 5-36 ; Beaud S., *80% au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La découverte, 2002 ; Peugny C., *Le déclassement*, Paris, Grasset, 2009.

¹. Bodin R., Millet M., « L'université, un espace de régulation... », art. cité.

². Michon S., *Études et politique : les effets de la carrière étudiante sur la socialisation politique*, Thèse de sociologie, Université Marc Bloch, 2006.

³. Beaud S., *80% au bac...*, *op. cit.*

⁴. Poullaouec T., Lemêtre C., « Retours sur la seconde explosion scolaire », *Revue française de pédagogie*, 167, 2009, p. 5-11, p. 5.

⁵. Coulangeon Ph., *Les métamorphoses de la distinction*, *op. cit.*, p. 9.

⁶. Bourdieu P., *La Distinction...*, *op. cit.*

⁷. Pratique de la lecture et de la lecture d'information ; pratiques culturelles qui supposent des formes d'accumulation ascétiques (plutôt qu'ostentatoires) de capital culturel et de compétences culturelles investies sur des genres légitimes, en tous cas inscrits du côté du pôle de production reinteinte et autonome du champ artistique dont le crédit symbolique suppose du temps, etc. Cf. Bourdieu P., « La production de la croyance : contribution à une économie des biens symboliques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 13, 1977, p. 3-43. Cf. *infra*, p. 222 et s.

fractions de classes ne sont pas politisés, mais il définit des formes de « stylisation de la vie » fréquemment empruntées – au point de constituer des « trajectoires modales » au sein de ces fractions de classes – dans lesquelles la capacité à mettre en œuvre des pratiques politiques constitue une des composantes nécessaires des jeux d'attitudes valorisés. Ces trajectoires modales caractérisent plutôt des « intellectuels » de première, voire de seconde génération, socialisés à la politique, et qui investissent préférentiellement un ensemble de professions intellectuelles salariées, éventuellement situées du côté d'un secteur public au sens large, dans lesquelles ces dispositions sont valorisées (ou non sanctionnées). Leur forme d'exercice de la compétence politique est (relativement) critique, généraliste, idéologisée – au sens où elle suppose la maîtrise des idéologies et de leurs références – indexée à l'offre politique et construite par une axiomatique politique, etc. À l'inverse, dans ces espaces sociaux salariés, diplômés, tertiaires, ne pas pouvoir parler politique, émettre des jugements sur la vie publique, proposer des alternatives, avoir des revendications, etc., c'est déchoir, se montrer inculte, incapable, idiot. En ce sens, si ces trajectoires modales ne sont pas empruntées par l'ensemble des agents cultivés ou diplômés, ces formes d'exercice de la politique sont susceptibles de produire des effets d'autorité au-delà de ces milieux sociaux, au sens où elle est « dominante » (et enregistrée comme telle par les analyses de la compétence politique « légitime »).

Je testerais l'hypothèse selon laquelle parmi les enquêtés qui composent la modalité qu'on a appelé l'[espace public], les façons de « tenir son rang » et d'exercer la domination ne passe plus par ces formes modales d'exercice de la compétence politique. Il s'agira de ne pas en chercher uniquement les raisons dans les reconfigurations de la vie politique, mais plus largement de les inscrire *aussi* (et ici, surtout) dans les transformations des formes de constitution, d'accumulation et d'investissement du capital culturel. L'explication générale qui permettra d'éclairer un ensemble d'hypothèses intermédiaires, et de les faire tenir ensemble, sera cherchée dans les évolutions de la configuration institutionnelle qui performe ces fractions de classes sociales, et en dernière analyse, dans les transformations de l'État. Cette hypothèse conduira à historiciser la notion de compétence, dont la mise à l'épreuve souligne le caractère parfois quelque peu essentialisé.

Ceci sera examiné à partir d'une double interrogation : Qu'est-ce-que les transformations du « capital culturel », associées à des pratiques, des formes d'investissements et des investissements de formes, des frontières symboliques entre les groupes, en bref investies dans des types de *stylisation* de la vie, peuvent produire comme effets sur l'exercice de la compétence politique, entendue comme pratique culturelle ordinaire ? Est-ce que, et si oui, comment, les usages ou les références à Europe s'inscrivent dans ces pratiques, ces investissements, ces frontières symboliques ?

Ceci conduit alors à s'intéresser aux transformations des pratiques culturelles des catégories durablement scolarisées – ce que permet le suivi longitudinale des enquêtes du DEPS réalisées depuis les années 1970¹ – en faisant l'hypothèse qu'elles ne sont pas dénuées de liens avec les variations à l'œuvre dans le rapport au politique des classes cultivées. Les analyses sur les pratiques culturelles ont d'une part mis en évidence un premier type de résultats qui attestent du recul et de la désaffection (relative) des classes supérieures pour les pratiques qui furent un temps les plus classantes et les plus légitimes,

¹. Donnat O., « Pratiques culturelles. 1973-2008... », art. cité.

à savoir la lecture et l'écoute de musique classique¹, « en sorte qu'une réduction "par le haut" des écarts entre les groupes sociaux peut même à cet égard être relevé² ». Cette distance est d'autant plus paradoxale que l'accroissement du niveau de diplôme aurait du « mécaniquement » faire augmenter l'intérêt pour les questions culturelles et le nombre de ses pratiquants.

Ce que constatent les enquêtes sur les pratiques culturelles³, notamment celles dirigées par Olivier Donnat pour le ministère de la Culture, qui favorise le suivi longitudinal de ces pratiques depuis les années 1970, c'est le caractère générationnel de ces évolutions : « Chaque fois qu'il y a eu changement, celui-ci a été initié par la génération montante avant d'être amplifié par les suivantes, qui ont conservé en vieillissant une grande partie des habitudes acquises au temps de leur jeunesse. Certains de ces changements ont une origine lointaine, si bien que leurs effets peuvent avoir évolué au fil du temps, et, à cet égard, l'exemple des baby-boomers, dont les comportements s'inscrivent souvent en rupture par rapport à ceux des générations précédentes, est éclairant : après avoir porté la contre-culture au tournant des années 1970 et directement contribué à une certaine "juvénalisation" de la culture, ils participent aujourd'hui, compte tenu de leur engagement toujours important dans le domaine culturel, au vieillissement général des publics⁴. » Cette dimension générationnelle, comme l'influence de la génération dite des « baby boomers » ou des jeunes des années 1960-70, est également soulignée par Philippe Coulangeon : « Les écarts intergénérationnels observés du côté des gros lecteurs soulignent aussi la spécificité des générations de bacheliers et de diplômés de l'enseignement supérieur nées après 1968, parmi lesquelles la proportion de gros lecteurs est de 10 à 15 points inférieure à la proportion observée dans les générations précédentes. (...) L'ensemble de ces résultats témoigne d'une inclination plus faible des diplômés pour la lecture et d'une attraction plus forte de la télévision au sein des cohortes postérieures aux années 60. (...) Au total on observe donc un affaiblissement significatif de l'impact positif de l'éducation sur la lecture au fil des générations⁵. » Je chercherais donc à établir, au travers des entretiens exploités, si une réduction homologue, c'est-à-dire par « le haut » et générationnelle, de l'intérêt pour la politique et la politisation peut être observée et – puisque le lecteur pressent que si la question est posée, c'est qu'elle va vraisemblablement recevoir une réponse positive – quel est le sens, tout à la fois culturel et politique, que peut revêtir une telle évolution⁶. Une seconde perspective, explorée par Philippe Coulangeon, pour rendre compte des évolutions statistiques des pratiques culturelles et de leurs observants, est celle d'une transformation du capital culturel, sous l'effet de la consolidation d'une opposition entre deux formes assez distinctes d'investissements culturels⁷. Ainsi, le point commun qui caractérise les transformations des pratiques

¹. Ainsi on enregistre une baisse de plus de 30 points du nombre de « gros lecteurs » entre le début des années 1970 et la fin des années 2000, de 64% en 73, à 33% en 2008. Le constat est identique pour la musique. Cf. Coulangeon Ph., « Les métamorphoses de la légitimité. Classes sociales et goût musical en France, 1973-2008 », *Actes de la recherche en Sciences sociales*, 181-182, 2010.

². Coulangeon Ph., *Les métamorphoses de la distinction*, op. cit., p. 39.

³. Donnat O., « Pratiques culturelles. 1973-2008... », art. cité ; Coulangeon Ph., « Lecture et Télévision. Les transformations du rôle culturel de l'école à l'épreuve de la massification scolaire », *Revue Française de Sociologie*, 48 (4), 2007, p. 657-691, p. 674 et s.

⁴. Donnat O., « Pratiques culturelles. 1973-2008... », art. cité, p. 28.

⁵. Coulangeon Ph., « Lecture et Télévision... », art. cité, p. 682.

⁶. Un certain nombre de thèses sont discutées à propos de l'exercice des pratiques culturelles « légitimes », qui pourrait être transférable à propos de l'exercice de la compétence politique: celle de l'accroissement démographique de la classes de diplômés et d'une diminution relative due à l'entrée dans la catégorie « diplômé » d'un plus grand nombre d'agents sans tradition de culture légitime familialement acquise ; celle du mimétisme inversée lié aux transformations sociales des publics majoritaires à l'école, (D. Pasquier) ; celle d'une perte de pouvoir symbolique qui contribue à des auto-déclarations plus réalistes des pratiques (O. Donnat), etc. On y reviendra au cours de cette partie.

⁷. Coulangeon Ph., *Les métamorphoses de la distinction*, op. cit., p. 140.

culturelles des classes supérieures, que ce soit dans la fréquentation de certains objets culturels, dans leurs modes de consommation ou dans leurs usages distinctifs, est le déclin systématique des pratiques qui « *sollicite fortement le temps*¹ » (pratique chronophage de la lecture, accumulation ascétique de capital culturel), par opposition à l'affermissement de celles qui impliquent davantage « *une maîtrise symbolique et matérielle de l'espace* »² (expériences liées au franchissement des frontières, investissement du capital linguistique).

Ce sont ces deux perspectives de travail qui ont été investies sur le terrain des pratiques politiques afin d'analyser les transformations des formes de politisation et d'exercice de la compétence politique des classes supérieures diplômées. La première implique de travailler sur des « générations ». On connaît bien la méfiance des chercheurs en science politique pour les analyses en termes de « générations », et notamment de « générations » politiques³, constituées sur le modèle de la « génération 1968 ». Au-delà des effets de distanciation des labellisations médiatiques, qui affublent par exemple chaque mobilisation étudiante de son petit chapeau « générationnel » (génération « touche pas à mon pote⁴ », « génération 86 », « génération CPE », etc.), chacun s'est longtemps accordé pour reconnaître le caractère amorphe de l'âge comme « variable lourde », et pour admettre que la « *jeunesse n'est qu'un mot* ». Même si certains événements sont particulièrement socialisants et affectent spécifiquement certaines générations (à commencer par 68⁵), l'emploi de la notion masque évidemment des distances sociales très différentes à l'événement, des usages sociaux éventuellement distincts de celui-ci, comme des trajectoires biographiques variées à partir d'une même socialisation par l'événement⁶. De façon plus générale, la référence à la notion de génération occulte l'attention portée aux différences de conditions sociales d'existence ou à celles formalisées en termes de genre⁷, essentielles pour rendre compte de ces mobilisations, usages et trajectoires variables. Cette méfiance toutefois paraît devoir être aujourd'hui nuancée du fait des mécanismes d'institutionnalisation de la jeunesse⁸, comme « marché économique » mais plus

¹. *Ibid.*, p. 149.

². Le franchissement des frontières revêt aussi, « *à travers la disparité sociale des ressources et des opportunités d'expériences cosmopolites, une signification en apparence plus prosaïque, mais qui voit son rôle s'amplifier dans la structuration contemporaine des rapports symboliques entre les groupes sociaux* » (*Ibid.*, p. 131).

³. Crête J., Favre P., dir., *Génération et politique*, Paris, Montréal, Economica/Presses de l'Université Laval, 1989. Pour une synthèse à propos de cette méfiance, cf. Boumaza M., Havard J.-F., « Génération politiques : regards comparés », *Revue internationale de politique comparée*, 16(2), 2009, p. 183-188.

⁴. Juhem Ph., *SOS-Racisme, histoire d'une mobilisation « apolitique »*. Contribution à une analyse des transformations des représentations politiques après 1981, Thèse de science politique, Université de Nanterre, 1998 ; « Effets de génération », in Fillieule O., Mathieu L., Péchu C., dir., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2009, p. 188-197.

⁵. *Actes de la recherche en sciences sociales*, « Le capital politique. Crises politique et rétroconversions : Mai 68 », 158, 2005.

⁶. Ihl O., « Socialisation et événements politiques », *Revue française de science politique*, 52(2), 2002, p. 125-144.

⁷. Pagis J., « Repenser la formation de générations politiques sous l'angle du genre. Le cas de Mai-Juin 68 », *Clio*, 29, 2009, p. 97-118.

⁸. L. Bargel réfère ainsi à la construction sociale et politique de la catégorie de jeunesse à partir des années 1960 en France. S'y adjoigne « *la reprise de ce critère d'âge par les politiques publiques attachées à traiter le(s) « problème(s) de la jeunesse – et en premier lieu son chômage – qui contribue à faire exister cette catégorie, tant socialement que scientifiquement. Plus encore, la « jeunesse » est de ce fait solidifiée par référence à un « âge adulte » défini par la détention de diplômes, d'un emploi, d'un logement et d'un statut matrimonial stables, auquel il s'agit d'intégrer les jeunes. (...) À l'état d'étudiant, construit comme le cœur de la jeunesse, sont progressivement associés certains droits spécifiques (sécurité sociale étudiante, tarifs étudiants...).* Les politiques de formation professionnelle et d'accès à l'emploi, puis, à partir des années 1980, d'accès au logement, font elles aussi de l'appartenance à une classe d'âge la condition d'un traitement social spécifique. La construction sociale de la jeunesse est en effet prise dans un processus plus vaste d'«

généralement comme « catégorie sociale », et du développement concomitant des grilles de lecture et d'analyse sociologique en terme de générations¹, qui peuvent ne pas être complètement dénués d'effets sur les formes d'(auto)identification comme « *membre de ma génération* », bien qu'aucune enquête ne permette de réellement étayer ce point. Quoi qu'il en soit, on peut avancer que les différentes générations « diplômées » ou occupant des professions liées au capital culturel n'affrontent pas dans les mêmes conditions un marché du travail du symbolique qui se voit reconfiguré ; et ne rencontrent pas la « même » vie politique, ni tout à fait les « mêmes » institutions.

Enfin, le fait de travailler sur des générations permet de tester le modèle mis en œuvre dans une perspective « dynamique ». J'ai ainsi choisi d'initier une lecture générationnelle des entretiens, afin d'identifier les transformations de la configuration institutionnelle éprouvées par chaque génération. Celles-ci recouvrent, d'une part, les évolutions culturelles (transformations liées à l'école, au champ culturel et au marché du travail du symbolique) qui affectent les formes de constitution et d'investissement du capital culturel. D'autre part, les transformations affectant des institutions politiques, incluant les institutions européennes et plus largement la construction de l'Europe.

La lecture des entretiens nous a ainsi permis de distinguer, à grands traits, trois générations (discriminées par la constitution et l'investissement des formes de capital culturel selon qu'elles sollicitent l'espace ou le temps ; les espèces du capital culturel investies sur les marchés professionnels ou scolaires ; les modalités d'entrée dans la vie politique et de participation).

La première (Génération 1) comprend des enquêtés qui ont, en 2006, entre 45 et 60 ans. C'est une génération d'enquêtés nés après la fin de la deuxième guerre mondiale, scolarisés pour la majeure partie d'entre eux à l'époque de la première explosion scolaire, et dont les « membres » étaient jeunes adultes ou adolescents en 1968. Génération dite des « *baby-boomers* », génération pivot des enquêtes sur les pratiques culturelles, c'est une génération pour qui l'insertion sur le marché professionnel se réalise (relativement à d'autres) sans grandes difficultés². Cette génération a été socialisée dans une conjoncture d'expansion du « marché » du travail symbolique, qu'elle a ainsi contribué à produire et à institutionnaliser ; dans une période de transformation des institutions et des pratiques culturelles, qu'elle a contribué pour partie à renouveler. Dans un contexte enfin de mobilisation politique intense, soutenue par un nombre significatif de ses membres. Ces éléments concourent à ce que cette génération ait été socialisée dans une conjoncture qui valorise le capital culturel investi sous une forme « désintéressée », comme la compétence politique, investie sous une forme critique et idéologique.

La deuxième génération (Génération 2) comprend des enquêtés nés après 1968. Ce sont en gros les trentenaires du début du XXI^e siècle, et ils sont déjà engagés dans une carrière professionnelle lorsque nous les sollicitons. Ils sont entrés dans « une carrière » avec davantage de difficultés que la génération précédente, du fait des transformations du marché du travail symbolique, tout à la fois affecté par des effets de clôture

institutionnalisation » croissante des âges de la vie. » (Bargel L., « Les organisations de jeunesse des partis politiques », *Agora Debats/Jeunes*, 52, 2009, p. 75-88, p.75).

¹. Chauvel L., *Le destin des générations...*, *op. cit.*

². *Ibid.*, p. 16 et s.

professionnelle et par des tensions nouvelles sur ces marchés de l'emploi. Ces difficultés, en tous cas l'hypothèse en est permise, contribuent à une transformation des formes d'investissement du capital culturel (et politique) sur des marchés professionnels. Il sera alors question de voir si, et comment, ces transformations affectent également l'exercice de la compétence politique, sachant que cette génération, contemporaine de la ratification du Traité de Maastricht en 1992, est aussi la première pour laquelle l'Europe peut revêtir un caractère un peu plus tangible.

La troisième génération enfin (Génération 3) concerne les enquêtés investis dans des études longues qu'ils poursuivent au moment de l'entretien, même si les plus âgés d'entre eux ont déjà commencé à travailler. Ils ont une vingtaine d'années, sont des enfants de la seconde expansion scolaire, et leur insertion sur le marché de l'emploi est plus difficile encore que pour ceux de la génération précédente. Cette génération est par ailleurs contemporaine de la restructuration du champ universitaire dans le cadre du « processus de Bologne », déclaration, signée en juin 1999 par les ministres européens de l'Éducation nationale, et qui propose d'instaurer un « espace européen de l'enseignement supérieur » au sein duquel les enseignants, étudiants et diplômés peuvent se déplacer d'un pays à l'autre en bénéficiant d'une reconnaissance de leurs qualifications. Enfin, une de leurs premières expériences du vote (ou de l'abstention) est réalisée au moment de l'adoption du Traité constitutionnel européen de mai 2005.

À l'analyse, toutefois, les générations deux et trois se distinguent moins par leurs différences structurelles que par l'investissement de marchés différents. C'est en tous cas comme cela que je les analyserais, en focalisant mon attention sur les investissements réalisés sur des marchés professionnels par la deuxième génération, et sur des marchés scolaires pour la troisième.

Il sera en effet question d'interroger plus particulièrement l'exercice pratique de la compétence politique¹ au sein de chacune de ces générations. À rebours des hypothèses classiques – intérêt présumé des classes scolarisées pour la politique, « moratoire politique de la jeunesse » – on voudrait ici tester l'hypothèse selon laquelle l'actualisation des styles de vie de la jeunesse contemporaine (éduquée et scolarisé), inclurait moins l'exercice de la compétence politique. Pour le dire autrement la politique telle qu'elle est implicitement définie par les analystes de la compétence (qui suppose la maîtrise d'un système idéologique, qui est essentiellement liée à l'offre politique produite au sein d'un champ national, et qui est indexée à une axiomatique politique) serait moins distinguée et valorisée par les styles de vie des jeunes générations « cultivées » (c'est-à-dire entendu ici comme longuement scolarisées et hautement diplômées), et l'assignation à la compétence politique, comme indicateur de cette appartenance, s'affaiblirait. On assisterait alors au vieillissement relatif des « styles de vie » dans lesquels politique et culture sont étroitement imbriqués, et à celui, concomitant, de l'exercice de la compétence politique.

Les deux perspectives que j'ai précédemment esquissées peuvent être ressaisies et une hypothèse plus générale peut-être alors proposée.

La première perspective cherchera à déployer plus largement les conséquences de la dimension proprement culturelle de la compétence politique. Elle mettra l'accent sur les

¹. Blondiaux L., « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique ?... », art. cité.

coordonnées socio-temporelles de la définition de la « compétence politique » et montrera que celle-ci est plus dépendante de son contexte de production que cela n'est généralement souligné dans les analyses. La seconde perspective investira « l'Europe », comme un opérateur de la lutte qui, dans l'[espace public], a pour enjeu la définition du capital culturel et du capital politique légitime (*i.e.* susceptible de faire autorité) et qui oppose ainsi des formes de définition nationalement constituées du capital politique et du capital culturel qui ont à voir avec le temps, à des formes transnationalement constituées de capital culturel et de capital politique qui ont davantage à voir avec l'espace, dans une conjoncture où, comme l'écrit Anne-Catherine Wagner, « *la reconfiguration contemporaine des clivages sociaux et des hiérarchies statutaires offre de multiples indices d'un poids croissant des ressources de la mobilité et des attributs du cosmopolitisme dans la structure des rapports de classes*¹ ». Mais cette reconfiguration, que l'Europe rend visible, est loin d'être un effet de la seule « construction européenne ». Elle doit être replacée dans un processus plus large de transformations des formes de la domination (marché/international/privé) et du pouvoir symbolique, duquel les institutions politiques, à commencer par l'État, sont parties prenantes. Ces transformations contribuent à imposer des formes nouvelles de compétences culturelles et à transformer les ressources qui permettent l'exercice (profane) de la domination politique, à commencer par l'exercice de la compétence politique. Il est ainsi nécessaire de s'intéresser davantage aux transformations de la configuration institutionnelle qui contribuent à la définition de cette compétence, et aux effets de celles-ci sur les conditions de possibilité de sa transmission. L'analyse de ce qui se transmet – c'est-à-dire des formes successives que revêt la compétence politique au fil des générations – pourrait être un indicateur de la reconfiguration des formes du pouvoir symbolique, auparavant garanti par l'État et certifié par l'école, reconfiguration institutionnelle qui modifie très profondément les conditions d'exercice et de légitimation de la compétence politique traditionnelle, et conduit à en réexaminer l'acceptation.

Je souhaite revenir, dans un premier temps, sur les transformations, au fil des générations auxquelles réfèrent mes enquêtes du cas [espace public], de l'exercice de la compétence politique. Si des modalités de rencontres propres à chaque génération avec la politique seront évoquées, c'est essentiellement sur les formes différenciées de constitution et d'investissement du capital culturel que je me concentrerai, afin d'en mesurer les effets sur les modes d'exercice de la compétence politique. Je proposerai dans un second temps une hypothèse et des pistes explicatives qui éclairent ces transformations.

1. Une compétence déclassée et concurrencée

La génération G1 servira de référence, dans la mesure où c'est dans cette génération que l'on observe la diffusion d'un rapport modal d'exercice de la compétence – fort investissement culturel et politique, posture critique et dimension temporelle des investissements – dont on peut faire l'hypothèse qu'il a contribué à la définition de l'idéal type de la compétence politique. Tous les enquêtés ressortissants de la G1 ne sont pour autant pas politisés. En revanche, c'est dans cette génération que l'on enregistre la

¹. Coulangeon Ph., *Les métamorphoses de la distinction*, *op. cit.*, p. 143

polarisation la plus accusée entre deux pôles que tout distingue¹, notamment sous le rapport de la politisation. Je montrerai que, dans la transmission intergénérationnelle, l'exercice de la compétence politique se modifie pour prendre des formes à la fois plus expertes et plus dénationalisées (qui le rapproche du pôle le moins politisé de la G1) et que cette « gymnastique² » est par ailleurs de moins en moins pratiquée au fil des générations. En un mot, c'est la piste du déplacement/déclassement progressif de l'expression de la compétence politique qui sera ici empruntée.

1.1. Des compétences polarisées

L'analyse de la génération de nos enquêtés qui ont entre 45 et 60 ans permet de donner à voir deux manières parfaitement symétriques dans leur inversion de parler de politique, de culture, d'Europe, qui incarnent deux formes polarisées de « stylisation de la vie ». De ce point de vue, elles renvoient à une concurrence entre fractions de classes dominantes pour la définition du capital culturel et de la compétence politique légitimes. L'idée que je soutiendrai ici est que le premier pôle – qui associe fort investissement culturel et politique, posture critique ou contestataire et dimension temporelle des investissements – a durablement constitué, dans le cadre d'épreuves qui sollicitent spécifiquement le capital culturel (comme celles consistant à exercer sa compétence politique), le pôle dominant cette génération.

L'injonction à parler de l'Europe ici est alors particulièrement heuristique dans la mesure où elle favorise la réévaluation des formes spécifiques de compétence du deuxième pôle, antérieurement dominé, et lui permet de tenir son rang dans l'épreuve, en valorisant ses compétences propres, liées à une plus grande maîtrise de l'espace.

1.1.1. La politique comme style de vie

À un premier pôle on va trouver des enquêtés pour qui parler politique ou parler ostensiblement de politique – d'une façon qui présuppose ou donne à voir leur intérêt et leurs dispositions à l'exercice de la compétence politique ; qui vont par exemple manifester à quel point ils en parlent ailleurs que dans l'entretien, et qui ne vont parler « que de ça » pendant l'entretien – participe d'un « style de vie » distinctif. Celui-ci associe très fortement, voire imbrique indissociablement, politique et culture dans des formes d'investissements (politique et culturel) et des investissements de formes spécifiques (politique comme culture, politique critique et maîtrise idéologique, capital culturel qui sollicite le temps, etc.).

¹. Comme on le verra, cette polarisation recouvre une opposition très classique entre privé et public et on y retrouvera la même opposition que celle décrite par exemple par A. Van Zanten entre un premier pôle composé de « cadres de la fonction publique », « professeurs, professions scientifiques » et « professions de l'information, des arts et du spectacles » ainsi que des « professions libérales traitant de l'humain et du social », « dont l'identité se fonde sur une forte valorisation de la connaissance, de l'autonomie professionnelle et de l'égalité méritocratique liée à la détention d'un capital culturel très élevé, à la nature intellectuelle de leur travail et à son exercice plus fréquent au sein du secteur public » et un second pôle des PCS « professions libérales », « cadres administratifs et commerciaux d'entreprises » et « ingénieurs et cadres techniques d'entreprises » dont les membres se caractérisent « par la possession d'un capital économique élevé et d'un capital culturel également élevé mais mis au service de fins instrumentales », dont le statut d'indépendant ou le fait d'exercer dans le secteur privé « favorisent des valeurs comme la réussite, l'efficacité et la responsabilité individuelle » (Van Zanten A., « La compétition entre fractions de classes moyennes supérieures et la mobilisation des capitaux autour des choix scolaires », in Coulanges Ph., Duval J., *Trente ans après La Distinction de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte 2013, p. 278-289.

². P. Favre et M. Offerlé comparent la lecture quotidienne de journaux à une « gymnastique ». Cf. Favre P., Offerlé M., « Connaissances politiques, compétence politique ? », *Revue Française de Science Politique*, 52(2), 2002, p. 201-232.

Les enquêtés de ce « pôle », situent leur socialisation politique en 68 ou pour les plus jeunes d'entre eux dans ses échos et ses répercussions. Cette politisation, confirmée, renforcée, impulsée¹ par l'événement, ou référée à celui-ci, est ou a été, poursuivie par des socialisations militantes, souvent multiples séquentiellement ou synchroniquement, plutôt dans des organisations situées à « gauche » ou à « l'extrême-gauche ». Ceci permet de souligner l'importance conférée par ces enquêtés à la dimension collective du capital politique qui implique éventuellement sa délégation par le groupement politique², le développement de postures et de savoir-faire militants, et plus généralement, la valorisation de la dimension collective de la politique et de l'action politique comme, *last but not least*, sa dimension critique et contestataire.

« J'ai été anarchiste individuel quand j'étais jeune, considérant que dès qu'on est plus que trois, on est qu'une bande de cons. Ensuite bon, c'était pas très efficace, donc j'ai décidé d'adhérer au parti communiste français, là c'était vraiment efficace ! (...) J'ai adhéré juste après les... Mai 68, donc j'ai fait le contraire de tout le monde. À l'époque les gens qui étaient au parti communiste français beaucoup, enfin en tout cas dans les étudiants, sont devenus gauchistes. Moi j'ai fait le contraire et puis, ben j'ai quitté le parti communiste français dans les années 80 parce que j'y trouvais plus mon compte, ni ma place, maintenant je suis adhérent d'aucun parti, je vote toujours à gauche. » (Noël³).

*« – Alors si j'ai bien compris, tu cherches des opinions de militants par rapport à l'UE ?
– Avant tout c'est votre opinion à vous et après on parlera du parti, du syndicalisme, c'est forcément lié mais d'emblée si je vous dis Europe, ça vous fait penser à quoi ? Déjà en tant qu'individu (...) Bon, en même temps, c'est comme vous le sentez, vous êtes libre, si en tant qu'individu ça vous gêne...
– C'est pas que ça me gêne, mais si tu veux, je me suis inscrite dans trois organisations complémentaires, justement pour que s'expriment mes opinions individuelles. Donc ces trois organisations sont politique, syndicale et philosophique. Politique : je suis au PT (parti de travailleur), courant anarcho-syndicaliste, syndicaliste : je suis CGT-FO, et philosophiquement à la Libre Pensée. Donc il faut qu'on commence par l'un des trois, même si les trois se rejoignent. » (Pascale⁴).*

Ce militantisme est donc le plus souvent inscrit dans un temps biographique long, et la politique est toujours décrite comme une dimension essentielle « *de la vie* ». Elle a partie liée avec des trajectoires biographiques ascendantes, et les enquêtés situent fréquemment leurs origines comme populaires ou modestes⁵. Si tous ces éléments ont déjà fait l'objet de nombreux travaux empiriques qui autorisent l'économie de longues descriptions, quatre points me semblent susceptibles d'être toutefois mis en exergue au regard de ma problématique.

¹ Pagis J., « Engagements soixante-huitards... », art. cité ; Damme D., Gobille B., Matonti F., Pudal B., *Mai-Juin 68*, Paris, Édition de l'Atelier, 2008.

² Sur les différences entre capital politique individuel et collectif, on renvoie à Gaxie D., *La démocratie représentative...*, *op. cit.*, p. 58 et s.

³ H., 46 ans, maîtrise de lettres, journaliste, ancien militant PC, syndicalisme professionnel, marié, un enfant, Céret

⁴ F., 45 ans, institutrice, militante PT, FO-CGT, Libre pensée, père ouvrier, Strasbourg.

⁵ Sur les effets de la progression de la scolarisation qui permet aux enfants de la classe ouvrière de ces générations d'améliorer leur accès aux emplois auparavant réservés aux groupes plus favorisés, voir Terrail J.-P., « Familles ouvrière, écoles, destin social (1880-1980) », *Revue française de sociologie*, 25(3), 1984, p. 421-436.

Le premier conduit à insister sur le fait que ces enquêtés disent entretenir un rapport spécifique à la culture, que manifeste un investissement important des questions culturelles, associé ou imbriqué à leur engagement politique. Il faut rapporter celui-ci à la dimension essentielle que la « culture » tient dans leurs trajectoires biographiques. Des investissements culturels initiaux – réalisés par des études ou dans des formes autodidactes d’acquisition – ont été convertis dans des professions intellectuelles (ou dont la composante culturelle est importante) : journalistes, enseignants, libraires, etc. La « culture », comme institution, ou comme dimension principale de certaines institutions à commencer par l’école, est ce qui leur a permis d’accéder au statut d’intellectuel de première génération. Cet investissement ne s’est pas obligatoirement réalisé sur un mode scolaire, *i.e.* impliquant un passage long par l’école et une certification scolaire. Au-delà de l’humeur anti-institutionnelle souvent prêtée à cette « génération » – à laquelle est associée la thèse de la frustration relative d’intellectuels déclassés, et donc critiques à l’égard des « institutions » culturelles, qui a longtemps prévalu pour « expliquer »⁶⁸ –, cette dimension a-scolaire permet surtout de mettre l’accent sur le fait que, dans cette conjoncture, ne pas avoir de diplôme de l’enseignement supérieur, ou être détenteur d’un (relativement) « petit » diplôme, comme ce que devient alors le bac dans ces milieux sociaux, n’interdit pas l’accès à des professions « culturelles » qui se développent au cours de cette période, comme au statut de « travailleur du symbolique » associé à ce marché en expansion. Le capital culturel « incorporé », familialement acquis ou accumulé au travers d’expériences professionnelles qui font office de « formation continue », permet également d’y accéder.

Le parcours de Maxime, né en 1955, qui mêle ressources culturelles autodidactes et militantisme politique « régionaliste », illustre assez bien ce processus. Il atteste également une forme assez large « d’ouverture des possibles », qui autorise des carrières constituées de bifurcations et de reconversions successives, et favorise un rapport décrit comme « désintéressé » à la culture, en tous cas dissocié d’une rentabilité immédiate sur des marchés sociaux ou professionnels. Petit-fils d’un « industriel du textile lettré » et d’un « paysan », double socialisation, dont il dit qu’elle a été structurante, Maxime a suivi sa mère dans la région parisienne à la suite du divorce de ses parents. Ayant abandonné ses études à l’issue d’une première année d’université qui l’a laissé « éccœuré » de l’enseignement supérieur, il est entré dans l’industrie par la « petite porte », occupant un poste de secrétaire commercial à partir duquel il est devenu cadre, avant de revenir dans les Pyrénées Orientales pour s’y établir comme libraire et y acheter un mas à « retaper ».

« Alors mon activité principale, moi j’ai... c’est-à-dire j’ai un parcours tellement chaotique, professionnellement parlant que... J’ai été cadre dans l’industrie dans la région parisienne, jeune (...). Ensuite pour revenir au pays, je suis devenu libraire, (...) J’ai acheté une librairie sur Perpignan, puis ensuite j’ai acheté ce mas. Au même moment, je suis rentré dans la presse locale, on a monté un journal avec des capitaux qui venaient de l’autre côté de la frontière, donc c’est un journal perpignanais, ou nord-catalan comme on veut, mais qui était une filiale catalane [du journal Al punt, leader sur la presse régionale en Catalogne] qui a duré une dizaine d’années. (...) Donc on a monté une édition qui était hebdomadaire. Et ensuite j’ai créé aussi un journal gratuit sur Perpignan qui a été racheté ensuite par le groupe Top Hebdo. (...) Pour des questions économiques, [au moment] de la première guerre du Golfe, il y a une grosse crise dans la publicité et dans la presse écrite. (...) On était quand même une édition qui coûtait de l’argent et qui a... Bon qui se débrouillait pas trop

mal, mais qui n'a pas réussi à... on a eu des papiers dans le Monde, bon c'était un petit journal intéressant... Mais disons qu'on a dû fermer. Et là, la reconversion a été de créer un gratuit pour essayer de sauver les emplois des gens (...) [lorsque l'édition a été rachetée par le deuxième groupe français de gratuits], j'ai négocié mon départ. (...) Donc je suis sorti, disons du salariat, et voilà. J'ai trois activités principales, on va dire. Bon, je m'occupe de mes gîtes qui me permettent de vivre en partie, je fais pas mal de musique (...) semi-professionnellement quand même puisque c'est (du) blues, soul, avec un groupe de huit personnes, bien structuré, on a trois albums déjà qui sont sortis, et là on prépare un quatrième album. Et ma troisième activité, je fais, un peu en free-lance, de la traduction. Le plus souvent, du catalan au français, là je travaille sur un roman d'un auteur de Barcelone très connu, il s'appelle Balthazar Purcell, qui avait été envisagé pour le Nobel. (...)

J'ai été au lycée comme tout le monde et après j'ai... bon j'ai fait une tentative en fac de lettres, c'était plutôt pour glandouiller que autre chose et ... non ça m'intéressait, le cinéma en particulier, pas mal de choses m'intéressaient (...) La seule année de fac que j'ai fait pour moi c'était vraiment un ramassis de glandeurs, des profs qui s'en foutaient, aucune rigueur ... (...). C'était la foire d'empoigne et je suis parti écéuré. Et je me suis mis à faire deux choses en même temps. Je suis rentré dans un atelier de litho, je faisais de la litho donc j'étais une sorte d'apprenti, je compensais mes heures de travail en dessinant moi-même, en faisant moi-même des lithos, c'est-à-dire en dessinant sur la pierre, c'était très intéressant, c'était du côté de Ménilmontant, c'est un quartier d'artistes, enfin populaire, artiste, avec les marchands de quatre saisons dans la rue, tout ça. Et j'ai rencontré des artistes très connus à l'époque (...) un gars qui s'appelait Menguy qui est lithographe très connu, y avait un gars qui s'appelait Loukin (?...) qui était un type, un peu une sorte de sous Dali, très connu, qui faisait du cinéma à Paris. Qui m'avait fait faire un casting et tout à l'époque, et (...) c'était très intéressant. Et le reste du temps je suis rentré dans l'industrie par la petite porte, je suis rentré dans un secrétariat commercial (...), je travaillais à mi-temps dans une entreprise à Colombes, une entreprise dans l'industrie, elle faisait des pièces mécaniques et je suis rentré comme ça¹. »

Ce rapport éventuellement « anti-institutionnel » à la culture légitime de l'époque, ou cette prédilection affichée pour ce qui a pu incarner la contre-culture ou la culture d'avant-garde (cinéma, art contemporain, musique populaire américaine) n'implique pas pour autant une distance avec la « Culture » avec laquelle les enquêtés affirment entretenir un rapport assez naturel, qui permet d'attester du rendement social et professionnel dans cette conjoncture, des formes diverses de capital culturel qu'elles soient incorporées et/ou institutionnalisées, comme des formes multiples d'investissements culturels ainsi que de la déférence/révérance pour la culture « en soi ».

« Je lis un peu Libé de temps en temps, mais bon ils sont gentils quoi, ils sont un peu bordéliques, c'est plein de faute d'orthographe, je suis assez rigoureux pour ça mais bon. (...) Les années du lycée je me suis régale, la plupart des professeurs je les trouvais intéressants, surtout les professeurs de lettres, d'histoire, de langues... bon j'étais un littéraire... Mais même je me souviens d'un prof de physique chimie, c'était intéressant, et j'avais plein d'admiration et, je sais pas, il se passait plein de choses avec les profs et ça m'a intéressé, je trouve qu'on apprenait quelque chose. » (Maxime²)

¹. H., 51, bac, professions intellectuelles et artistiques multiples, divorcé, deux enfants, père VRP, hameau, Pyrénées Orientales.

². *Ibid.*

« Moi, je me faisais une idée des professeurs de l'enseignement supérieur, je les mettais très haut. Je ne voulais pas me présenter. Et puis finalement, c'est [un ami] lui qui m'a bousculé, j'ai passé le concours et c'est mon dossier qui a été pris. (Ce qui m'a formé) c'est l'école, c'est les professeurs que j'ai eu, ce sont mes lectures. » (Christian¹).

Comme en témoignent de nombreuses références à la politique comme culture ou formation (voir *infra*), culture et politique entretiennent des liens affinitaires étroits, et sont relativement indissociables dans l'affirmation de ce style de vie. La culture vient parfois soutenir la formation politique, qui comme l'ont montré les travaux de B. Pudal ou de F. Matonti peuvent également faire l'objet de conversions dans le champ culturel – de ce point de vue le régionalisme politique de Maxime a favorisé son accès à diverses expériences professionnelles, qui à l'inverse sont susceptibles d'avoir soutenu ou renforcé son régionalisme – et la formation politique prend aussi la forme d'un investissement culturel.

Comme le dit Pascale : « Il (ne) suffit pas d'être militant politiquement, il faut aussi avoir des références historiques, sur ce que c'est que ces organisations, elles ont une histoire. On peut remonter jusqu'à l'Antiquité, les pensées philosophiques et politiques ont une histoire qui s'est inscrite depuis l'invention de l'écriture. Il faut vraiment s'informer, se cultiver sur l'origine de ces pensées tout au long des siècles pour en comprendre le sens et pouvoir faire des choix ensuite.

– Vous lisez, vous vous tenez informée, ou bien est-ce qu'il y a une forme de formation à l'intérieur même du parti ?

– Forcément, on peut pas avoir une culture perso sans avoir des repères. Les organisations dans lesquelles on est, nous donnent des repères. Dans chaque journal y a des références sur des bouquins qui nous permettent d'avancer dans nos pensées personnelles. (...) On rencontre des camarades et on se dit : “Tiens t'as lu ça et je te prête ça”, et de contact en contact on arrive à se construire une “bibliothèque”, qui nous permet d'avoir une vision cohérente, des réponses en tous cas sur des recherches historiques. (...) À partir du moment où on rentre dans une organisation qui se revendique lutte des classes, il faut savoir ce que c'est (...) faut aller chercher dans l'histoire ce que c'est, comment elle s'est concrétisée dans l'histoire (XIX^e XVIII^e, Antiquité...), quels sont les mouvements qui ont aboutis à la fin de l'esclavage par exemple, à la fin de la royauté, à la I^{ère} république jusqu'au premier syndicat. Il faut prendre le temps de lire.

– C'est pas évident non ? Surtout dans des partis comme ça où les grands théoriciens s'appellent Marx et Cie ?

– Oui mais y a pas que ça, moi je suis d'origine ouvrière et j'ai entendu mes grands-parents parler du Front en 36, parler de ce qu'est la sécu, bon quand on a 10 ans on en comprend pas vraiment le sens, mais on le garde en mémoire, on garde en mémoire la lutte qu'ils ont tenu tout au long de leurs vies. Tout ce qu'on a aujourd'hui c'est grâce à eux. Tous les acquis, sauf ceux qu'on perd évidemment, c'est la résultante de tous les combats, les luttes depuis l'Antiquité². »

¹. H., 50 ans, Beaux Arts, DEA, professeur aux Beaux arts, militant Snés-sup, marié (conjointe enseignante) deux enfants.

². F., 45 ans, institutrice, militante PT, FO-CGT, Libre pensée, père ouvrier, Strasbourg.

De ce point de vue, à l'inverse des promus sociaux par la culture de première génération décrits par Philippe Coulangeon¹, qui ne « rattraperaient » jamais complètement un capital culturel généraliste conféré par une socialisation primaire dans un environnement familial cultivé, le capital politique associé au capital culturel, outre qu'il autorise le maintien symbolique d'une autoréférence à l'origine de classe², permet de conférer une dimension généraliste à son capital culturel, en dotant dans le même temps les questions culturelles d'une dimension d'émancipation, associée à leur dimension symbolique propre.

Le deuxième aspect sur lequel insister, déjà lisible dans les extraits d'entretiens précédents, c'est que ces styles de vie sollicitent avant tout le temps. Les investissements, politiques comme culturels, sont décrits comme *prenant* du temps, *constitués* dans le temps et *intéressés* par le temps.

On le voit d'abord dans la description d'un certain nombre de trajectoires militantes, souvent présentées comme relevant d'une socialisation politique précoce, décrite alors significativement comme une « culture ». Inscrits dans le temps : « *Ça fait 25 ans que je suis syndiquée et environ 12 ans que je suis au PT*³ » ; ce sont des investissements actifs, qui prennent et réclament, du temps. Quelles que soient les bifurcations politiques que les enquêtés ont pu connaître depuis leur socialisation politique juvénile (micro-mobilités politiques au sein des groupements de gauche, et parfois abandon de pratiques militantes), la description de leur rapport au politique emprunte toujours au lexique de la *fidélité* :

« Ça fait partie d'une culture familiale (...). C'est du côté de mon père et tardivement. Je n'ai pas vécu avec des parents communistes, parce que mes parents ont divorcé et j'étais petite, et j'ai vécu avec ma mère. Mais c'est vrai [que mon père] a rencontré une femme (et) ils se sont inscrits au parti communiste, et c'est vrai que moi depuis que je suis ado, ça fait partie du côté de mon père d'une culture familiale même si on ne vivait pas ensemble, qui m'a marquée. Cela fait partie de ma famille politique. Et quand j'avais 13 ans, j'ai adhéré à la JC (Jeunesse Communiste). Et après, de 20 à 40 ans, je me suis payée de longues vacances. Je votais communiste, je faisais partie du GFEN⁴ qui est un groupe d'éducation nouvelle, mais je n'étais pas adhérente du parti communiste français. (...) En fait j'ai adhéré au parti communiste français au lendemain du 21 avril 2002. Voilà. De 1980 à 2002 je n'étais plus membre du parti communiste français. J'ai été à la JC avant, j'ai été au PC jusqu'en 80, et puis je l'ai quitté pour un tas de raisons mais en restant très proche, sympathisante, j'ai toujours, toujours, voté communiste par exemple, toujours. Et c'est au 21 avril 2002 que je me suis dit, même si je ne suis pas en accord avec tout, même si je suis très sceptique, même si je manque d'imagination (...) pas sur ce que je voudrais, mais sur comment y parvenir, je peux pas rester dans mon rôle de petite intellectuelle de gauche qui regarde le monde défiler à sa fenêtre, il faut que j'y retourne, je n'ai pas envie qu'il disparaisse. » (Delphine⁵)

¹. Ces nouvelles fractions de classes supérieures marquées par leur capital scolaire mais dont l'origine sociale est plus populaire ne rattraperaient pas complètement ou jamais totalement les pratiques de ceux dont l'origine sociale les inscrit dans les fractions cultivées de l'espace social dotées en capital culturel tout à la fois incorporé et certifié. Cf. Coulangeon Ph., *Les métamorphoses de la distinction...*, *op. cit.*, p. 103 et s.

². Cf. chapitre 3 ; Pudal B., « Les dirigeants communistes.. », art. cité.

³. F., 45 ans, institutrice, militante PT, FO-CGT, Libre pensée, père ouvrier, Strasbourg

⁴. Le GFEN a été créé en 1922 comme la section française de la « Ligue internationale pour l'éducation nouvelle ».

⁵. F., 45 ans, institutrice, militante PC, membre d'ATTAC, mariée, un enfant, Pyrénées-Orientales, - de 10.000 hab.

« Et du point de vue syndical, j'ai été adhérent, j'étais le secrétaire à l'Indépendant donc, du syndicat national des journalistes, j'ai fait partie du bureau national même, j'ai été élu longtemps à la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels. » (Noël¹)

« Je suis un ancien communiste (rire). Donc je suis resté très à gauche. Je suis resté fidèle au Parti Communiste, donc il ne faut pas trop m'en raconter sur les histoires économiques (rires). Et en plus, sortant des mouvements d'extrême-gauche, j'ai eu une très, très bonne formation politique. J'ai été l'un des grands dirigeants (du SnesSup) pendant 12 ans. » La dimension temporelle connote également un autre des engagements associatifs de ce professeur d'Arts plastiques, au Mali : « Oui, on accumule du savoir. J'ai pris la succession d'un collègue qui est parti à la retraite il y a sept ans maintenant. Et ça fait vingt-deux ans que mon école travaille avec le Mali. Et on étudie les structures de l'habitat en fonction des structures familiales. » (Christian²)

Un lien qui noue encore autrement les pratiques politiques et culturelles dans une dimension temporelle est constitué par le temps que ces enquêtés disent passer à s'informer et à accumuler des arguments pour nourrir leurs opinions politiques. Cet investissement s'opère au travers de pratiques « légitimes », et sollicite la lecture d'essais et de journaux. Ceux-ci sont à la fois généralistes et d'opinions, et les relations qui y sont entretenues matérialisent l'importance accordée aux questions d'opinion dans l'identification.

D'une part les pratiques d'information sont marquées par le cumul (« Oui. Tous les jours Le Monde, l'Humanité, et puis de temps en temps Libération³ »), et permettent d'afficher une forte distance aux écrans, notamment télévisés, et aux pratiques d'informations « superficielles ».

« Disons que si j'en juge par rapport à la télé, ou à la radio (est-ce que l'on) parle de l'Europe ? Quand il y a une décision à prendre type référendum par exemple, ça c'est sûr que là bon, ça a eu le mérite aussi de soulever des lièvres comme, je ne sais pas, est ce que l'on aurait autant parlé de Bolkestein s'il n'y avait pas eu la campagne référendaire ? Maintenant c'est vrai que dans la presse... dans l'Huma c'est vrai qu'on en parle beaucoup. Dans L'Humanité on en parle, dans le Monde on en parle, dans le Monde Diplo aussi, dans une certaine presse écrite et de gauche, on en parle beaucoup plus que dans celle qui défend l'idée de l'Europe actuelle. » (Delphine⁴)

« J'ai plutôt lu des journaux. La télé pas tellement parce que j'en tire rarement quelque chose. (...) Bon, je préfère lire les journaux. (...) Je ne peux pas dire régulièrement. Je n'en achète pas des tonnes, je lis comme ça au fur et à mesure quand il y a des trucs qui m'intéressent ou certains magazines. (...) Bon le Courrier international qui est composé d'articles qui montrent les façons de penser des autres pays sur des thèmes assez intéressants. Bon, et puis je lis ... il m'arrive de parcourir le Monde, des journaux comme ça. (...) Bon, éventuellement quand je tombe dessus, les classiques : Nouvel Obs, des choses comme

¹. H., 46 ans, maîtrise de lettres, journaliste, ancien militant PC, syndicalisme professionnel, marié, un enfant, Pyrénées-Orientales, - de 10.000 hab.

². H., 50 ans, Beaux Arts, DEA, professeur aux Beaux arts, militant Snes-sup, marié (conjointe enseignante) deux enfants, Paris.

³. F., 45 ans, institutrice, militante PC, membre d'ATTAC, mariée, un enfant, Pyrénées-Orientales, - de 10.000 hab.

⁴. Ibid.

ça. (...) Ça ne m'intéresse pas de lire un truc sur l'Europe dans le journal qu'on distribue dans le métro. Là l'info, je l'ai au 20 heures le soir. » (Christian¹)

D'autre part, ces relations sont constitutives de l'identification et peuvent conduire – de façon homologue avec celles entretenues à des groupes ou des partis politiques – à des ruptures, chargées d'affect.

« Moi j'ai un journal de prédilection c'est Charlie Hebdo mais ça, ça correspond à ma position dans la société tout ça, à ma pensée générale, à ma philosophie mais... Par exemple j'ai été un grand lecteur du Monde depuis longtemps, je ne lis plus Le Monde depuis que c'est devenu un journal de droite, c'est mon opinion. Je le dis aussi un peu comme une boutade mais... Le Monde qui était pour moi un journal qui donnait de l'espoir, maintenant c'est un journal qui fait partie de, comment il dit Le Pen ? De l'établissement. Maintenant Le Monde et Le Figaro, qui est aussi un journal que je n'achète pas mais qui est, ça m'arrive de le lire de temps en temps à droite à gauche, et j'ai toujours trouvé que c'était un journal bien fait, bien écrit, même si idéologiquement je peux pas... l'acheter, c'est pas possible ! Mais pour moi Le Monde c'est (devenu) une sorte de Figaro donc je lis plus... Alors je lisais beaucoup Le Canard enchaîné enfin à une époque, mais pareil, ils m'ont déçu, à propos de l'affaire Dumas. C'est-à-dire le fait que Dumas ait été leur avocat, pendant de nombreuses années, (...) ils l'ont extrêmement ménagé quand il y a eu toutes les affaires de détournement d'argent et donc moi il y a des choses... (...) J'ai pas de rancœur et tout ça mais quand j'ai coupé les ponts, j'ai coupé les ponts ! Et donc Le Canard enchaîné c'est pas demain que je vais le racheter. (...) Alors je lis le Punt (...), je lis le Periodico version catalane. Donc j'achète toute la presse écrite catalane en catalan. Je regarde la télé catalane par contre, TV3, c'est l'équivalent de France 2 ou France 3, c'est la télévision officielle du gouvernement autonome de la Generalitat. » (Maxime²)

Le capital politique, caractérisé par le temps passé à le constituer, et par la fidélité qui le sous-tend, est enfin homologue du capital culturel de ces enquêtés, qui manifestent leur intérêt pour une culture constituée dans le temps – qu'ils connectent notamment à l'histoire, à l'histoire de l'art, à la littérature. Là encore, ce capital culturel est caractérisé par les investissements en temps qu'ils consentent à y consacrer. Cette dimension temporelle est ainsi souvent manifestée par des dimensions ascétiques et planificatrices investies dans la formation culturelle (mais aussi politique on l'a vu), dans l'exercice de pratiques culturelles exigeantes comme la lecture³, et dans la consommation de produits, lestés avant tout par l'histoire et le temps long. Christian, professeur en arts plastiques, militant au Snes-Sup et récompensé d'une médaille d'or en dessin lorsqu'il qu'il était

¹. H., 45 ans, DUT, Cadre supérieur public (informatique), père maçon, marié, conjointe laborantine, 2 enfants, Paris.

². H., 51, bac, professions intellectuelles et artistiques multiples, divorcé, deux enfants, père VPR, hameau, Pyrénées Orientales.

³. Cette pratique soutenue de la lecture, indissociable du style de vie, est une pratique instituée dans la jeunesse est maintenue depuis. Elle contribue à rendre compte des transformations générationnelle de la lecture et du vieillissement des publics de lecteurs : « Être un fort lecteur n'est plus une propriété étroitement associée à la jeunesse, comme c'était le cas au début des années 1970 : désormais, les personnes de 60 ans et plus comptent autant de forts lecteurs que les 15-24 ans. Dans le cas de la lecture régulière, la dimension générationnelle du phénomène est encore plus nette dans la mesure où elle concerne aussi les femmes : chaque nouvelle génération est arrivée à l'âge adulte avec une proportion de forts lecteurs inférieure à la précédente, si bien que les baby-boomers restent aujourd'hui la génération avec la plus forte proportion de forts lecteurs au moment de l'entrée dans l'âge adulte, aussi bien dans les rangs masculins que féminins » (O. Donnat).

étudiant aux Beaux Arts, s'auto-définit comme une « gros dévoreur de livres (...) beaucoup plus de livres de théorie que des romans », et énonce à plusieurs reprises sa passion « pour la culture italienne et la Renaissance » ou la « philosophie grecque ». Michèle, comédienne, dit écrire des pièces et des nouvelles et admet qu'elle « aimerait bien faire ça, tout le temps, passer [sa] journée devant [son] ordinateur à écrire des trucs ». On retrouve enfin dans le parcours de Delphine ces différentes dimensions (formation, investissement culturel continu, investissement tout à la fois professionnel et culturel, dimension collective et temporelle de ces investissements, etc.).

« Parce qu'en fait je suis institutrice à l'ancienne mode, si je puis dire, puisque quand j'ai passé le concours de l'école Normale, je l'ai passé juste en sortant du bac tu vois quoi ? Et je m'étais promis que je me payerais des études et donc je me suis payé des études à 28 ans, je me suis mis à mi-temps au moment de passer la licence des études d'histoire de l'art peu importe, mais peu importe oui et non, puisque c'est par là que j'ai voyagé quand je me suis mis à mi-temps. Après, petit à petit, j'ai passé le diplôme de guide touristique, enfin j'ai passé l'agrément de guide touristique, en faisant la maîtrise d'histoire de l'art. Et là je me suis aperçue que je pouvais en tant qu'enseignante travailler à mes moments de loisirs dans les secteurs de l'éducation de la culture ou des loisirs, comme quand tu as des instits qui font des colos par exemple pendant les vacances. Et m'étant mise à mi-temps je suis devenue tout à fait officiellement et légalement guide conférencière agréée et enseignante en maternelle, et ça c'était super, mais alors là, là j'ai vraiment élargi mon horizon, d'abord parce que j'ai voyagé en Europe. Et ensuite parce que j'avais un pied dans le public, un pied dans le privé puisque que je travaillais à la vacation de salariée, et j'étais encore étudiante à ce moment-là puisque j'étais en maîtrise. J'avais un statut hybride puisque j'étais à la fois enseignante et étudiante, j'avais une position qui était sympa à la fac par rapport à ça quoi. Je gardais des amis qui avaient 18 ans à l'époque, bon moi j'en avais dix de plus, et en même temps j'étais collègue avec les profs, et donc on avait monté une association. » (Delphine¹)

Ainsi que le montre cet extrait d'entretien, l'imbrication entre investissements politiques et culturels tient aussi au fait que ceux-ci peuvent être convertis en ressources professionnelles, et plus largement sociales². Cela se manifeste par des carrières professionnelles assez similaires constituées dans l'enseignement, le journalisme, certaines formes d'exercice de la profession d'avocats, etc. Ces secteurs restreints sont doublement révélateurs. Ils circonscrivent, d'une part, un ensemble de domaines professionnels dans lesquels ces formes particulières de capitaux culturels et politiques ont pu être investies alors avec pertinence et rentabilité. Mais d'autre part et surtout, ils délimitent un ensemble de domaines professionnels où ces investissements de formes ont pu *perdurer* jusqu'à aujourd'hui. C'est en effet davantage le maintien des postures militantes, comme la pérennisation des croyances dans l'importance des enjeux sociaux ou les vertus de la critique politique qu'il convient d'expliquer, tant ces dernières ont déserté la majorité des autres univers sociaux, y compris un certain nombre de secteurs politisés dans les années 1970, dans le contexte de dégauchisation ou de dédifférenciation de l'offre politique et de l'espace public³. Ces secteurs professionnels ont sans doute favorisé plus que d'autres le

¹. F., 45 ans, institutrice, militante PC, membre d'ATTAC, mariée, un enfant, Pyrénées-Orientales, - de 10.000 hab.

². Gaxie D., « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 27(1), 1977, p. 123-154.

³. Juhem Ph., « Alternances politiques et transformations du champ de l'information en France après 1981 », *Politix*, 14(56), 2001, p. 185-208.

maintien de ces postures et ces croyances, parce qu'ils ont été un temps, plus protégés, de la capacité d'élimination sélective des hiérarchies d'entreprises, capables d'exiger la conformité avec les valeurs du marché, parce que ce sont, de ce fait, des lieux où l'élaboration et la transmission d'analyses critiques peut s'effectuer de façon moins couteuse ou sanctionnée, parce qu'enfin et, par là, ce sont des arènes de socialisation et de sociabilité culturelle et politique qui favorisent le maintien collectif de ces postures et de ces croyances.

Déprise et désajustement politique

Le cas de Nadine présenté ici permet d'illustrer à l'inverse un cas où cette forme d'investissement n'a pas pu perdurer.

Nadine, 47 ans (née en 1959), est éducatrice spécialisée à mi-temps. Elle vit avec son mari et son plus jeune fils de 19 ans, en première année de BTS informatique. Le couple a un profil « artiste ». Lui est guitariste, compositeur et enseignant. Autrement dit, il donne des cours dans une petite école de musique et vend parfois des CD de musique de sa propre composition (notes de l'enquêteur). Il est autodidacte et n'a pas suivi d'école de musique. Nadine fait de la peinture sur objet, de l'aquarelle et du pastel, et ses compositions ont d'abord essentiellement orné les murs de sa propre maison. Mais elle vient de créer sa propre petite entreprise de peinture sur objet, dont elle est la seule employée. Le père de Nadine est devenu moniteur d'auto-école après une carrière de militaire, sa mère était au foyer. Elle a un frère instituteur de 53 ans. Une famille appartenant plutôt à la fraction intermédiaire des classes moyennes, mais avec des investissements culturels clairement affirmés dans la génération des « enfants ». Nadine a fait des études pour devenir éducatrice spécialisée et a travaillé longtemps dans ce secteur : *« J'ai fait des études à Paris, à Neuilly Plaisance au centre Georges Heuyer (...) Donc ça durait trois ans et c'était pour avoir une formation d'éducateur spécialisé. Il y avait des stages pratiques... J'en ai fait à Paris où je m'occupais d'enfants aveugles, puis sur Melun où je m'occupais d'handicapés physiques. Après j'ai fait un stage avec des enfants déficients intellectuellement, avec des pathologies liées à la psychose puis ça m'a passionné et je me suis spécialisée là-dedans, ça va faire trente ans. »*

C'est sa distanciation progressive avec cette forme d'exercice de la politique, lié à ce que Nadine énonce de l'évolution de son secteur professionnel et d'une forme collective de déprise, dont il paraît intéressant de rendre compte, en faisant l'hypothèse qu'elle illustre un des processus modal d'*exit* spécifique.

« J'ai été à la CGT les 15 premières années de boulot, très militante et tout, puis les 15 années qui ont suivies les syndicats ont disparu, dans mon milieu. Disons que les syndicats ça permettait aux petits de se défendre, d'argumenter tout en étant soutenu par un corps syndical, et ça beaucoup de patrons se sont arrangés pour que ce genre de choses ne soient plus possible, bon je vais pas rentrer dans le détail mais, avec des lois, des choses... À un moment les éducateurs travaillaient pour leur directeur, comme si le directeur voulait faire croire qu'il était sur un pied d'égalité avec les employés. Puis après y a eu des problèmes d'argent, les syndicats ont disparu, les gens se faisaient virer du jour au lendemain parce qu'ils étaient pas d'accord avec le directeur... incompatibilité de... y a des termes juridiques... incompatibilité d'humeur, des trucs comme ça. Maintenant ce qui a pris la place des syndicats ce sont les avocats, les gens sont passés d'une défense collective à une défense... individuelle, mais c'est payant, et cher ! »

Son engagement militant est corrélé à son enthousiasme d'alors, et à la dimension collective de son engagement professionnel dans un secteur soutenu et investi par des équipes motivées, dotés d'objectifs communs et pétries d'une conscience « militante ».

« Y a une période où on a fait un travail en coordination avec tous les corps de métiers, là c'est plus possible (...). Y a toujours eu des manques de fonds, mais y a une époque, quand on avait de bonnes idées, on faisait de la recherche, on avait du temps pour penser, pour... et tous les gens travaillaient ensemble, c'est-à-dire que tu avais un orthophoniste, un psychologue, un psychomotricien, un psy, un éducateur, tout le monde s'occupait d'un enfant, on voyait la situation familiale, on travaillait avec les familles, et puis au bout d'un moment l'enfant arrivait à se reconstruire, on arrivait à les réintégrer à l'école, y en avait un sur dix mais on y arrivait. Bon maintenant il y en a plein qui sont à l'école, qu'on a obligé par des lois à aller à l'école du village, alors qu'ils devraient pas y être, et donc bah les instituteurs n'ont ni le temps, ni les moyens de s'occuper d'eux comme on devrait s'occuper d'eux. À l'inverse, nous on en a qui sont de simples cas sociaux et qui devraient pas y être, tout ça parce que il y a pas de coordination entre les différentes fonctions... Alors que ça soit les lois, la justice, la police... chacun fait son propre truc dans son coin... donc on fait complètement n'importe quoi c'est aberrant. (...) À cette époque-là on faisait encore la différence entre des cas sociaux, des trisomiques, des gens qui avaient vraiment des problèmes psychiques et génétiques, et des gens qui avaient des troubles du comportement qui allaient jusqu'à la schizophrénie ou des gens qui avaient des maladies mentales. À l'heure actuelle on fait plus ça, c'est-à-dire tout le monde est mis dans le même panier, (...) on se retrouve avec des gens psychotiques, des... des fous, des gens avec de véritables maladies mentales, de simples cas sociaux qui devraient être à l'école... autant avant il y avait un éducateur pour 4 enfants, maintenant y a un éducateur pour 10 enfants... Donc c'est plus du soin, ce type d'institution, c'est limite maltraitant... (...) En ce moment la tendance dans le social c'est d'engager des gens en CDD, ils coûtent moins chers, on les jette quand on en veut plus, les directeurs de centre investissent beaucoup moins dans les formations, tout est à bon marché quoi. »

Associée à ce point de vue, l'expérience de l'Europe qu'a éprouvée Nadine, ce sont aussi les effets de « l'ouverture » dans son secteur, qui se sont caractérisés par l'arrivée de personnels de santé venus des pays de l'Est. Accueilli « à bras ouverts » selon elle, du fait de la réputation de leurs travaux sur la « résilience », cette ouverture a accompagné la rationalisation budgétaire de son secteur d'activité, et elle lui impute le fait d'avoir contribué à saper les capacités de résistance collective de son milieu professionnel :

« Et le point négatif aussi, c'est qu'il y a énormément de gens des pays de l'Est qui sont venus travailler dans le social, alors on a des psychiatres, des psychologues, des éducateurs... des moniteurs éducateurs enfin toute une panoplie... des psychomotriciens, des orthophonistes enfin des tas de gens qui sont venu de l'Est, alors on a ouvert les bras grands pour qu'ils viennent. (...) En fait les gens sont arrivés et nous on était dans un... Je sais pas un, un combat social en fait ! On revendiquait pour des choses, pour avoir de l'argent, pour avoir des moyens pour pouvoir s'occuper bien des gamins. Et puis on a vu des gens arriver et qui disaient : "vous avez un cadre social... Jamais on a eu ça chez nous, vous avez le droit de penser, vous avez le droit de réfléchir, vous êtes tout le temps en train de revendiquer des choses, pour soi-disant avoir plus de choses mais vous vous rendez pas compte de ce que vous avez, nous chez nous on a rien." Y nous ont raconté comment les hôpitaux psychiatriques ça se passait chez eux. Du coup l'effet pervers, bah, c'est que les patrons, les directeurs de centres etc., et ben ils ont profité de cette main d'œuvre bon marché j'vais dire, parce que en gros c'était ça, même si c'était pas une histoire de fric, c'était une histoire d'idées. Eux y étaient pas trop avancés dans leurs idées, pour eux ce que nous on avait c'était déjà extraordinaire, et donc bah toutes les revendications qu'on avait pour avoir encore mieux, bah eux pouvaient pas comprendre, ils disaient que c'était du cinéma... et les patrons ça les a bien arrangé. Un psychiatre qui a

des idées qui vont pas lui demander de l'argent, et bah voilà il va être embauché à la place d'un psy français. On a eu des effets pervers comme ça... Donc ça c'est le côté... Je te dis, j'ai vu des gens devenir comment... anti...comment on dit... Mais même moi à la limite, y avait des moments où j'en avais marre des gens de l'Est... parce que tu pouvais même plus avancer un argument, une idée pour le bien des enfants, ils la comprenaient pas... et y avait pas d'endroit où on pouvait débattre du fond du problème. »

Cette déprise est investie dans les justifications que donne Nadine à propos de sa reconversion, qui la fait accéder au statut d'indépendant. Non seulement elle n'exerce plus son travail sur un mode « vocationnel », mais plus encore, elle l'investi dans une stratégie de *free riding*, pour financer sa reconversion.

« Là tu vois je suis à une période de ma vie où j'en sors parce que j'y crois plus. (...) Là j'ai monté une petite entreprise d'artisanat, c'est à dire que je travaille comme éducatrice qu'à mi-temps, pour avoir une couverture sociale, c'est-à-dire que je profite de notre système social, parce que notre système social il est bien pour le public, enfin les gens qui travaillent dans le public, qui sont salariés, mais à partir du moment où tu travailles dans l'artisanat ou autre... les charges sociales c'est affolant ! Moi j'ai été obligé de garder la moitié de mon temps en travail salarié pour pouvoir monter mon entreprise sinon coté argent je m'en sortirais pas, entre la production, la vente... là y a des progrès à faire pour les artisans, même si y a eu des choses de faites, mais c'est pas encore ça. Quelqu'un qui se lance faut vraiment qu'il ait du fric à la base, et pas seulement d'ailleurs, faut qu'il ait de comment... des bons moyens de se faire de la pub, de se faire connaître, faut qu'il ait accès à Internet, un ordinateur, que ce soit dans le bâtiment ou dans le côté artistique, y a du boulot à faire en France là-dessus. »

Cette accession au statut d'indépendant parachève de la désajuster politiquement. Pour l'élection présidentielle de 2007 elle anticipe de ne plus voter à gauche, et d'accorder sa voix à François Bayrou. Ce désalignement politique l'éloigne de la trajectoire modale, toujours empruntée par son frère, instituteur.

« – Ça t'arrive de parler de politique, ou d'Europe avec tes amis, tes collègues, ta famille?
– D'Europe non... c'est clair... je parle pas de politique de manière générale... sauf des fois avec mon frère, mais on s'engueule donc ça dure pas... Puis on campe sur nos positions donc ça sert à rien.
– Il vote pas du tout de la même manière ?

Non c'est pas ça mais c'est surtout depuis que je lui ai dit que pour moi... bah Bayrou c'était l'homme qu'il fallait, pas la Ségol... Ça y veut pas comprendre... Il me dit tout le temps, "Non je voterai pas pour un mec de droite". »

Ces secteurs, qui permettent des formes de sociabilité particulière et le partage de croyances homologues par l'entourage, ont ainsi favorisé le maintien de ces postures et de ces croyances. Ces dernières peuvent également être soutenues familialement. Nombre de nos enquêtés ont des enfants, adolescents ou jeunes adultes, qui se sont également engagés dans des professions culturelles ou qui favorisent la critique, ce qui justifie que leurs parents poursuivent avec eux, et par eux, des processus de socialisation politique et culturelle continus.

*« Depuis quelque temps, j'essaie de lire pas mal. Bon, c'est un peu pour les enfants aussi. »
(Bernard¹)*

¹. H., 45 ans, DUT, Cadre supérieur public (informatique), père maçon, marié (conjointe laborantine), 2 enfants scolarisés, la première en classe prépa littéraire qui prépare Science po, la seconde en 1ère, un frère au PT (Parti des Travailleurs), Paris.

« – Et est-ce que ça vous arrive de parler de l'Europe avec des gens que vous connaissez ?

– *Ab oui, oui.*

– Beaucoup ?

– *Oui, oui. Parce que moi, j'ai des convictions.*

– En général, vous en parlez avec qui ?

– *Avec les amis, dans la famille.* » (Christian¹)

« – Par exemple tu discutes souvent en famille, que ce soit avec ton mari, tes enfants, tes parents, ou tes frères et sœurs ?

– *Oui, oui, j'ai l'impression, par exemple avec mes parents, je discute pas de politique directement, mais j'ai l'impression de discuter de sujets qui font partis de la politique. Oui j'ai l'impression d'avoir des débats d'idée à l'intérieur de ma famille.*

– Assez régulièrement ?

– *Oui, oui, ça fait partie de notre vie quoi.* (...)

– Et avec tes amis tu discutes de politique ?

– *Oui.* (...)

– Et la dernière fois que tu as parlé politique avec ta famille ou tes amis, tu t'en souviens ?

– *Je sais pas, c'était, avant-hier je crois.*

– Et vous avez parlé de quoi ?

– *Ségolène Royal et Hillary Clinton par exemple. Parce qu'il y avait dans Le Monde 2 un petit article qui les comparait. (...) Mais au niveau des préférences, j'ai toujours voté à gauche, je suis assez déprimée que la gauche soit dans cet état-là en France. (...) Et là je me dis, putain l'année prochaine comment ça va se passer, ça me préoccupe, c'est vraiment un truc qui me... voilà tu me demandais si la politique faisait partie de ma vie, et ça me préoccupe. Par exemple, j'ai une amie proche par les affinités à beaucoup de niveaux, que je ne vois pas très souvent et avec qui on a beaucoup discuté de politique au téléphone il n'y a pas très longtemps et qui me disait : "Ab, c'est vachement bien parce que moi quand je parle aux gens, j'ai l'impression que c'est le cadet de leur souci, que ça ne fait pas partie de leur vie et moi j'ai des réelles inquiétudes par rapport à ce qui va se passer l'année prochaine, par rapport à la dérive dans laquelle Sarkozy nous emmène, et puis, par rapport à l'inconsistance totale des partis de gauche actuellement".* » (Michèle²)

Ceci conduit au troisième point qu'il semble important de souligner. L'investissement de professions culturelles et intellectuelles, qui ont souvent à voir avec la transmission (journalisme, enseignement, recherche), sont de fait susceptibles de permettre la socialisation de membres de générations plus jeunes. Si, comme on y reviendra, les entretiens donnent à voir un déclin de cette forme particulière d'exercice de la compétence politique au sein des générations suivantes, quelques membres de ces dernières, la mettent toutefois en œuvre. Significativement ceux-ci ont été socialisés par

¹. H., 50 ans, Beaux-Arts, DEA, professeur aux Beaux-arts, militant Snés-sup, marié (conjointe enseignante) deux enfants, un fils de 20 ans, qui a fait une prépa artistique, qui est dans école des beaux-arts, et qui fera peut-être archi et une fille de 18 ans qui passe le bac et voudrait préparer Sciences-Po, habite la banlieue parisienne.

². F., 48 ans, école de comédienne (inachevée), comédienne, intermittente du spectacle (non précaire), marié, conjoint cinéaste, père métayer, 2 enfants, un fils scolarisé à Paris au Lycée Louis-le-Grand, habite la banlieue parisienne.

des représentants de cette première génération et de ce premier pôle, que ce soit familialement et/ou professionnellement. Le cas d'Étienne, permet de l'illustrer.

Étienne a 32 ans. Il est avocat, en droit pénal et droit social. Ses grands-parents étaient agriculteurs. Son père a été cadre chez IBM et son entourage « évoqué » est plutôt composé d'avocats, de professions intellectuelles et de cadres. Sa mère est au foyer, et sa femme est cadre dans le secteur privé. Étienne est ainsi un représentant de deuxième génération de profession intellectuelle. Il atteste une connaissance assez précise des organisations étudiantes situées à « gauche », même s'il n'évoque pas à proprement parler un passé d'étudiant « militant ». On apprend toutefois qu'il a « participé au mouvement de 1995 », alors qu'il avait une vingtaine d'années, et il laisse entendre que son intérêt pour la politique est constitué depuis longtemps. Sans que cela soit très développé dans l'entretien, on comprend qu'il n'est pas un pur « technicien du droit », ou en tous cas que son appétence pour le droit n'est pas liée à l'attrait pour la virtuosité technique qui peut être partie prenante du capital symbolique des juristes professionnels. À l'inverse, on comprend que son entrée dans la profession est de façon plus atypique pour sa génération, le produit d'une rencontre avec des juristes très politisés à gauche. Après un bac B, il a ainsi obtenu une licence de droit, mais a ensuite interrompu ses études juridiques pour faire la FEMIS. Il revient ensuite au droit parce « qu'il n'a pas réussi à faire du cinéma » et « rencontre » alors à l'Université de Nanterre, Antoine Lyon-Caen¹ et surtout Tiennot Grumbach².

« Je suis rentré en magistère de droit social [dirigé par A. Lyon Caen] qui était une formation de droit assez politisée finalement, quand même, et ensuite je suis parti aux États-Unis pendant un an et demi. J'ai travaillé au consulat à Los Angeles et je suis revenu ici et j'ai travaillé avec Tiennot Grumbach avec qui est je suis toujours en contact (...) qui est un avocat historique, un homme politique également, qui est quelqu'un qui a fait beaucoup pour le syndicalisme en France et pour le droit du travail notamment justement en parallèle un peu avec Antoine Lyon-Caen qui faisait le côté théorique... Tiennot il le faisait au niveau pratique. Je reste éminemment lié à Tiennot Grumbach de façon personnelle. »

En 2003 ou 2004, il conquiert son autonomie professionnelle en ouvrant son propre cabinet. Son activité se compose à « 60/70 % de pénal et environ 30 % de droit du travail », ce qui l'éloigne quelque peu de ces expériences professionnelles et politiques premières, on y

¹. Antoine Lyon-Caen, fils du professeur Gérard Lyon-Caen, est professeur de droit du travail et l'un, sinon le spécialiste du droit du travail en France. Il enseigne à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense (depuis 1979), et est directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), depuis 1988. Directeur du master de Droit social de l'Université de Paris Ouest-Nanterre La Défense (depuis 1995). À l'époque où Étienne fait ses études il est également directeur de l'école doctorale et publie cours et papiers sur le droit communautaire et l'europanisation du droit du travail.

². Tiennot Grumbach est aujourd'hui avocat « travailliste » défendant exclusivement de salariés dans les conflits du travail, travaillant essentiellement avec des syndicalistes. Ancien militant maoïste, il a été élu bâtonnier du barreau de Versailles et a présidé le Syndicat des avocats de France. Il a également dirigé l'Institut des Sciences Sociales de Travail (ISST) de Paris-Sceaux. Neveu de Pierre Mendès France, il a été membre du PSU, membre du secrétariat national des ESU, puis Pied Rouge en Algérie à partir de juillet 1962 avant de rejoindre l'Union des étudiants communistes (UEC). Militant maoïste pendant les années 1970, il a été membre de l'UJC(ml) et fut l'un des huit fondateurs de l'UJCML avec Robert Linhart. Établi avec lui dans l'usine de Citroën du XV^e arrondissement (Paris), il est licencié trois mois plus tard. Il participa à la création du journal *Vive la révolution!* (VLR) à l'automne 1969, avec Roland Castro. Après la dissolution de VLR en 1971, il intègre le barreau, se spécialisant dans le droit du travail. Il fut l'un des défenseurs de Pierre Goldman lors de son procès en 1974.

reviendra. *Harried lawyer*, il évoque peu de loisirs (des activités de sociabilité « *il mange de temps en temps avec des copains* », et de la lecture), mais laisse également entendre à quel point ses activités de « loisirs » sont dominées par les discussions politiques, là encore référées à une culture : « *Oui, tout le temps. C'est un truc culturellement chez moi, on parle tout le temps de politique... C'est même pénible mais bon...* » À de très nombreuses reprises au cours de l'entretien il évoque des discussions politiques avec ses amis ou ses relations¹.

« J'avais un très bon copain qui était contre Maastricht, moi j'étais pour, et il y a eu un débat là-dessus (...) J'ai passé un nouvel an avec la fille du SAF de Bobigny et j'avais l'impression que j'étais d'extrême droite quand j'ai discuté avec elle (...) Avec des amis (le CPE) on en a discuté et on se disait ouais, franchement par rapport à ce qui s'est passé en 95, et à quoi j'avais participé, c'est quand même beaucoup plus structuré, beaucoup mieux. (...) Lors de la campagne sur le traité constitutionnel européen en 2005, j'ai quand même réussi à m'engueuler avec mes amis, etc. »

Ce pôle d'enquêtés entretient, enfin, un rapport critique à l'Europe, dans lequel on retrouve investi cette double dimension politique et culturelle. Abondamment illustré dans les deux chapitres précédents, ce point de vue critique ne sera ici évoqué qu'en citant longuement Christian, militant Snés-Sup et ancien dirigeant syndical, qui, de ce fait, a une expérience « en propre » de l'Europe. Son point de vue synthétise nombre des traits que l'on peut retrouver exprimés sous des formes homologues au sein de ce « pôle » :

*« – Je pense que, même si pour moi l'Europe c'est quelque chose qui peut être important, à l'heure actuelle, je pense que ce n'est pas comme ça qu'il faut la construire.
– D'accord. Et comment faudrait-il la construire, d'après vous ?
– D'abord, d'une part, que l'Europe tienne plus compte des gens. Je dirais dans la tradition humaniste de ce qu'était l'Europe au Moyen-Âge. Alors que là, c'est une Europe de l'argent, une Europe de l'industrie, du capital. Et on voit que depuis que l'Europe se construit, globalement, le chômage a terriblement augmenté en Europe. Donc ça, pour les populations, je dis pas seulement pour la France, mais pour les populations, c'est quelque chose pour moi qui est complètement dramatique. Parce que si on fait quelque chose, ça doit servir l'homme et pas le desservir. Et donc je pense que la structure qui s'impose à l'heure actuelle, qui est une espèce de comité central, me semble pas du tout bonne. Je pense qu'il aurait mieux fallu plutôt s'organiser comme les États-Unis. En fédération. Pour que chacun garde son indépendance, mais soit régi quand même par un certain nombre de grandes lois élémentaires. (...) L'Europe qui se construit, c'est une Europe du fric, c'est une Europe faite pour les grandes industries, je ne parle pas des petites entreprises, des petites PME, PMI qui, elles, ne sont pas dans la course. C'est surtout pour les très, très grosses sociétés que l'Europe a été faite. Et c'est pas comme ça qu'elle devrait se faire. Et puis, ce que je reproche vraiment, c'est qu'elle se fait sans l'accord des peuples. On n'a jamais demandé l'opinion des gens, sauf avec la constitution, sur la façon dont l'Europe se construisait. Ça a toujours été une bande de technocrates de la Commission européenne qui décident, et puis voilà. Un petit pas en avant, ça a été le Parlement européen. Mais il a tellement peu de pouvoir. Alors que c'est lui qui devrait diriger. C'est lui. C'est un système, je dirais, complètement féodal, où tu as quelques seigneurs de la Commission européenne qui dirigent et*

¹. Cf. le cas [espace public] où il est abondamment cité.

qui sont contrôlés par rien du tout. Rien parce que le contrôle par le Parlement européen, c'est rien du tout. (...) J'aimerais bien qu'une Europe réelle se construise. Une vraie Europe des peuples. Mais pas une Europe du grand capital. (...) Moi ce que je rêve, c'est effectivement une Europe où les peuples gardent leur culture, leur indépendance, mais coopèrent, c'est ce que je disais tout à l'heure, au niveau culturel déjà. Je pense que c'est extrêmement enrichissant de se frotter aux autres cultures. Ça évite d'être raciste justement, ça évite de se penser comme les meilleurs au monde, ce qui est complètement stupide. Et puis une Europe où la structure économique est au service de la population et pas au service d'elle-même. Ça, c'est mon rêve. Et à ce moment-là, pour moi, l'Europe deviendrait quelque chose d'intéressant. Mais à l'heure actuelle, moi je ne me reconnais absolument pas européen. Mais absolument pas. Absolument pas. Je pense que déjà, se reconnaître d'un État, c'est dangereux. Donc moi, je me sens plutôt citoyen du monde. Je ne renie pas ma culture qui est la culture française. De toute façon, tu ne peux pas, c'est tes racines. Mais je ne me réclame pas de la France. » (Christian¹)

Au-delà de la posture politique critique, qui n'appelle pas de commentaires supplémentaires, ceci permet de souligner la reconnaissance du cadre national comme cadre culturel. C'est dans des cadres nationaux qu'ont été forgées des cultures, dans le temps long, et leur légitimité emporte la reconnaissance du cadre de leur élaboration, même si ces enquêtés se tiennent à distance de toute forme de « nationalisme » (« *Je ne me réclame pas de la France, je suis citoyen du monde, etc.* »). C'est ainsi une forme particulière de cosmopolitisme qui est ici affirmée, qui sollicite le temps, et peut se définir comme un inter-nationalisme au sens de Mauss, tant politique que culturel : « *Il ne nie pas la nation. Il la situe. Internation, c'est le contraire d'a-nation. C'est aussi par conséquent le contraire du nationalisme, qui isole la nation².* » Cette forme spécifique de cosmopolitisme, qui implique la reconnaissance de frontières, permet de concilier tout à la fois une aversion de classe pour le nationalisme, et la reconnaissance de cultures nationales constituées dans le temps, valorisées et soutenues par les États ayant contribué à leur construction³.

« Il y a quand même une contradiction entre créer un État européen et puis la persistance des États. Là j'avoue que il y a un tel poids de l'histoire, c'est pas comme les États-Unis quoi, on peut pas comparer. Il y a des lois fédérales et différentes d'un État à l'autre. Ça remet plein de choses en cause quoi, ça fait table rase de l'histoire carrément. Ça peut aller jusqu'à remettre en cause la langue officielle de chaque pays, enfin je sais pas moi. » (Noël⁴)

Comme en atteste ce dernier extrait d'entretien, le rapport au capital linguistique et au multilinguisme est là encore spécifique. Si les enquêtés détiennent du capital linguistique

¹. H., 50 ans, Beaux-arts, DEA, professeur aux Beaux-arts, militant Snés-sup, marié (conjointe enseignante) deux enfants, un fils de 20 ans, qui a fait une prépa artistique, qui est dans école des beaux-arts, et qui fera peut-être archi et une fille de 18 ans qui passe le bac et voudrait préparer Sciences-Po.

². Mauss M., « *L'internationalisme et les nations* » (1920), in *Œuvres*, Paris, Minuit, t. III, 1969, p. 629, cité in Wagner. A.-C., « Les élites managériales de la mondialisation : angles d'approche et catégories d'analyse », *Entreprises et histoire*, 41, 2005, p. 15-23.

³. On a utilisé la même distinction entre transnationalisme et internationalisme, que celle dont fait usage A.-C. Wagner dans l'article précité pour distinguer l'aristocratie cosmopolite des managers internationaux. Ces derniers sont donc internationaux dans son analyse, relativement à ceux à qui ils s'opposent, et transnationaux ici, relativement également à ceux dont par là ils se distinguent, ce qui permet d'insister sur les perspectives relationnelles de ces distinctions.

⁴. H., 46 ans, maîtrise de lettres, journaliste, ancien militant PC, syndicalisme professionnel, marié, un enfant, Pyrénées-Orientales, - de 10.000 hab.

qu'ils valorisent, leur investissement minore la place de l'anglais pour promouvoir d'autres langues, et symétriquement, majore la dimension politique et culturelle de la langue.

« Je la souhaite oui (la construction européenne). Bien entendu avec des choses cadrées, au niveau linguistique et culturel. Ça c'est assez important, (...) je me satisferai pas d'un État européen où on parlerait tous anglais quoi. Je crois pas que ça corresponde à l'histoire de l'Europe, maintenant je crois que c'est pas gagné, quoi ! » (Noël¹)

À l'inverse d'enquêtés que l'on rencontrera bientôt, ceux-là peuvent avouer qu'ils ne parlent pas bien anglais, et tourner cette incompétence en dérision :

« Je parle difficilement le français (rires). Je suis nul, terriblement nul en langues. Je suis parti en Allemagne plein de fois parce que je faisais allemand, trois fois. À l'époque je parlais quand même correctement, maintenant je sais dire quatre mots. Et anglais, j'ai passé un an et demi aux États-Unis et je le lis et le parle, mais vraiment pas bien quoi. Je ne suis pas bon (...) Ouais, je pense que c'est fondamental [l'anglais] sauf si tu fais du droit pénal en France. Et même pour le droit du travail... Aujourd'hui j'ai un client qui est venu avec des documents en anglais. Ça va, je sais les lire si tu veux mais il ne faut surtout pas que je me mette à prononcer les mots publiquement quoi (rires). » (Étienne²)

Ces enquêtés sont enfin prompts à insister sur les formes de constitution de ce capital linguistique, forgé dans leurs activités associatives, culturelles ou politiques qui, encore une fois, est une accumulation « désintéressée », au sens où il n'en est pas fait un usage professionnel ou directement utilitaire, ce qui permet par ailleurs d'insister là encore sur la dimension symbolique, culturelle et/ou politique de la langue.

« – Et vous parlez des langues européennes?

– L'anglais un petit peu. Mais je ne m'en sers pas beaucoup donc j'ai un peu perdu. Mais l'espagnol, oui, quand même.

– Et l'italien?

– L'italien, je le comprends un peu mais par contre, je ne le parle pas.

– D'accord. Et l'espagnol, vous l'avez appris à l'école?

– Non, j'ai appris dans le milieu latino-américain.

– C'est-à-dire ?

– J'ai voyagé... je me suis beaucoup occupé du Chili. À l'époque où il y a eu le drame du putsch de Pinochet. J'étais chargé [par son syndicat] de la surveillance des artistes et des intellectuels chiliens. » (Christian³)

« Donc voilà, je lis le Periodico version catalane. Je sais parler espagnol un peu, c'est pas par idéologie, mais ça me coûte à lire, des fois je butte sur un mot tandis qu'en catalan (c'est plus fluide). Donc j'achète toute la presse écrite catalane en catalan, parce qu'il y a une presse écrite catalane en espagnol, comme La Vanguardia qui est un journal catalan à 100%

¹. Ibid.

². H., 32 ans, avocat, père cadre supérieur (IBM), marié (conjointe cadre sup entreprise privée), un enfant, Saint Quentin en Yvelines.

³. H., 50 ans, diplôme des Beaux-Arts, DEA, professeur aux Beaux-Arts, militant Snés-sup, marié (conjointe enseignante) deux enfants, Paris.

mais qui s'exprime en espagnol pour des questions, j'imagine, de son public, de son lectorat. »
(Maxime¹)

Ces formes d'exercice de la compétence politique sont assez largement diffusées au sein de cette « génération » d'enquêtés qui détiennent du capital culturel, sous des états institutionnalisés ou incorporés. Ces enquêtés se recrutent plutôt dans les secteurs du « marché du travail » symbolique, recherche, enseignement, journalisme, culture, fonction publique nationale ou territoriale, humanitaire, secteur plus largement éducatif, etc., ce qui les fait fréquemment appartenir au secteur public. Et lorsque leur catégorie socio-professionnelle ne les fait pas appartenir à ces secteurs leur entourage/et ou leurs trajectoires les y rattachent. Ainsi, Karim, chimiste, officie « *dans un laboratoire qui fait partie de la sécurité sociale, de la branche gestion des risques professionnels et nous, notre rôle c'est d'évaluer les risques auxquels sont exposés les salariés dans leur travail. Et on travaille dans le sens de la prévention* ». Sa fratrie compte plusieurs enseignants, son père ouvrier dans une imprimerie est syndiqué à la CGT où il a été de nombreuses années délégué syndical, et il participe à plusieurs associations gays et lesbiennes. Michel, saunier à Noirmoutier est un agriculteur récent. Titulaire d'une licence en économie, il a d'abord été professeur de mathématiques avant de reprendre des études pour devenir directeur de centre nautique, fonction qu'il a exercé de nombreuses années avant de se passionner pour le monde du sel. Sa fille, docteur en droit est juriste conseil, et son fils est en études supérieures de physique.

« – Et sinon, d'une manière générale, vous discutez beaucoup de politique avec vos proches, votre famille ?

– *Ouais, j'en parle pas mal avec mes enfants, avec mon amie. Oh, et puis avec mes amis, oui on en parle, on en parle. On en parle sans se fâcher même si on a des avis divergents.*

– Vous avez des avis divergents souvent ?

– *Oh, oui, oui.*

– Vous vous souvenez de la dernière fois par exemple que vous avez parlé de politique ?

– *Oh, oui, hier, à Super U [en rigolant], avec une amie, on parlait du CPE, donc on n'avait pas exactement la même idée... enfin, quand on discute, et qu'on est honnête, c'est pas simple, on peut pas être "pour" ou "contre" le CPE comme ça, c'est beaucoup plus complexe, c'est beaucoup plus complexe. (...)*

– D'accord. Et quand vous en parlez avec vos enfants, vous êtes d'accord, pas d'accord ?

– *Globalement, on a plutôt les mêmes idées avec mes enfants mais pas tout le temps, pas sur tout.*

– D'accord. Et avec vos collègues sauniers, vous parlez de politique ?

– *Honnêtement, je n'ai pas beaucoup de rapports avec mes collègues sauniers, donc quand on parle, c'est plus sur le plan professionnel, on va pas parler politique, ce n'est pas le but.* »

Tous les enquêtés « rattachables » à ce premier pôle ne sont pas aussi à gauche que les enquêtés paradigmatiques qui le constituent (les parangons). Mais ils ont tous un « style de vie » politisé – selon des modalités là encore variables. De ce point de vue, la politisation ou l'exercice typique de la compétence politique décrit ici, ne présuppose évidemment pas des politisés orientés à gauche. Il n'en reste pas moins que la disqualification après guerre

¹. H., 51, bac, professions intellectuelles et artistiques multiples, divorcé, deux enfants, père VRP, hameau, Pyrénées Orientales.

des postures politiques associées à la droite, comme l'état des concurrences politiques des années 1960-1970 contribuent à la diffusion de dispositions politisées à gauche. Si elles sont moins généralisées, ou moins visibles dans l'espace public, il existe toutefois des dispositions politisées de manière homologue et marquées à droite (royalisme, anarchisme de droite, anti-communisme « radical ») mais qui, en raison sans doute de la constitution de notre corpus, sont moins représentés dans notre échantillon d'enquêtés.

1.1.2. « L'Europe » ou l'international comme style de vie

À l'autre pôle, une fraction des classes supérieures dont le statut dépend également du niveau de scolarisation, se démarque pourtant trait pour trait du style de vie décrit précédemment. Plus généralement recrutés dans le secteur privé, les enquêtés se différencient également par la détention de diplômes connotant des secteurs plus scientifiques et/ou managériaux (sciences dures, sciences de l'ingénieur, économie). Leurs diplômes sont donc moins culturels, au sens où ils sollicitent moins des références culturelles nationales constituées, et font appel à des connaissances plus internationalement standardisées. Au-delà de leurs contenus, ces diplômes connotent également des processus de socialisation scolaire différents (écoles ou grandes écoles vs universités). Enfin, ces enquêtés ont été peu ou pas socialisés à la politique, et sont sans références marquées à 68 et à sa « culture ». Ce pôle se distingue également très fortement par son investissement et sa valorisation de l'international ou plutôt du « transnational ». Dans cette fraction de classe, les investissements du capital linguistique, et notamment la maîtrise de l'anglais, ont « *en termes de valorisation sociale, largement supplanté le capital littéraire lié à l'histoire, à l'histoire de l'art, et aux humanités classiques*¹ ». Cette valorisation de l'international, formalisée par une injonction à « l'ouverture », est associée à un certain nombre de pratiques, constituées notamment à partir d'expériences professionnelles prolongées par des activités de loisirs culturels – multiplication des voyages, de loisirs et/ou professionnels ; valorisation des échanges, des rencontres et des « arts de la conversation »² – qui sollicitent davantage l'espace, tranchent « *avec cette sorte d'ascèse culturelle que requiert l'acquisition des formes plus traditionnellement "savantes" du capital culturel*³ », et s'accompagnent d'un intérêt déclaré moindre pour le national, accru cependant quand il s'agit de comparer les Etats entre eux.

Quentin est âgé de 47 ans. Il est ingénieur optique dans une entreprise d'armement, au sein de laquelle il occupe une position de cadre (sans exercer de relations hiérarchiques, ce qui le dévalue par rapport aux positions professionnelles occupées par le reste de sa fratrie). Son activité l'a conduit à travailler avec des anglais et des allemands, langues qu'il maîtrise et qu'il souhaiterait perfectionner davantage. Cette expérience professionnelle lui offre des ouvertures « cosmopolites » renforcées par l'activité de son épouse, cheffe de département dans une association humanitaire (le CCFD) qu'il décrit comme « *une grosse association française, qui intervient dans le monde entier* », et qui implique que sa femme soit « *responsable d'une partie du monde* ». C'est grâce à elle que le couple voyage beaucoup, notamment en Europe, « *parce qu'elle a vécu à l'étranger et elle a donc vécu dans un milieu international. Et donc souvent, si on va à l'étranger, c'est parce qu'on va chez des amis* ».

¹. Coulangeon Ph., *Les métamorphoses de la distinction...*, *op. cit.*

². Fligstein N., *Euroclash...*, *op. cit.*

³. Coulangeon Ph., *Les métamorphoses de la distinction...*, *op. cit.*, p. 148.

France a 52 ans. Elle est issue d'une famille d'immigrants venue d'Italie, où sa mère possédait une usine. On croit comprendre que celle-ci a fait faillite, conduisant la famille à venir en France. France a dû financer elle-même ses études. Après un échec en Maths sup et Math spé, elle intègre une école d'ingénieur. Au cours d'un séjour au ski « inter-écoles », elle rencontre François, son futur conjoint. Après une enfance en Martinique, et suite au décès de son père, celui-ci est revenu en métropole avec sa mère, qui exerce le métier d'infirmière. François comme France ont fait carrières dans des entreprises multinationales, lui chez IBM, elle dans une multinationale de vente « *de logiciels informatiques, des bases de données et des solutions de comptabilité, de conseils en gestion de la relation client* ». Elle y est chargée justement de relations avec les clients : « *Je travaille au sein d'un groupe européen à l'intérieur d'une équipe de gens qui viennent de tous les pays d'Europe. Pour nous l'Europe telle qu'on l'a constituée dans notre entreprise c'est donc l'Europe avec les pays européens, plus l'Afrique du nord et ce qu'on appelle le Middle East c'est-à-dire les pays Arabes, Dubaï, etc. Donc c'est la logique de réunion de l'entreprise de ce qu'est l'Europe. Ce qu'on appelle EREA : Europe, Middle East and Africa. Donc voilà la sphère sur laquelle je travaille.* » C'est à partir de cette expérience professionnelle qu'elle éprouve l'Europe, et plus généralement l'international, significativement décrit comme « global », qui transforme le national en « local » : « *On est de plus amené à travailler non plus au niveau local mais au niveau européen voire même mondial. Typiquement la comptabilité de la société au niveau de la France n'est plus faite en France, ni en Europe mais a été exporté en Inde. (...) On n'est plus du tout à un niveau français mais à un niveau européen, voire mondial, pour l'organisation même de la société.* »

Le national est dévalué comme « local », et c'est le transnational qui est valorisant et connoté positivement comme « ouvert » : « *De par mon travail j'ai été amené à rencontrer pas mal de gens. C'est vrai que plus on travaille avec l'europpéen, plus les liens sont faciles. Je dirais qu'on s'aperçoit que les personnes qui travaillent dans les entités européennes des pays, sont des gens qui sont un peu plus ouverts que les gens qui sont encore en train de travailler localement. Les européens travaillent et pensent européen alors que les gens qui travaillent localement ne sont pas complètement encore ouverts.* » Cette propension à l'ouverture, de ceux qui « pensent européen », abolit les frontières nationales et matérielles pour constituer une « communauté » nouvelle, et Françoise décrit dans le même mouvement l'accessibilité matérielle de celle-ci : « *Il est incontestable que quand on envisage de partir quelque part, on pense très facilement à prendre sa voiture pour aller dans n'importe quel pays voisin de même qu'on peut se dire qu'en 3 heures on est en Espagne, en 3 heures on est en Belgique ou à Anvers.* », et le sentiment d'aisance éprouvé en son sein : « *On se sent complètement chez soi quand on va à Anvers ou à Rotterdam ou à Amsterdam, où on a des gens qui sont très ouverts.* »

Vololona a 49 ans. Elle est née à Madagascar, et elle est arrivée en France en 1978. Après un DEA d'économétrie à Paris II, elle entreprend des études doctorales, mais est recrutée à l'OCDE avant d'achever sa thèse. Elle y travaille toujours, comme statisticienne principale, dans un département très internationalisé : « *Y'a que trois Français, tous les autres sont des Anglo-saxons. Y'a toutes les nationalités, y'a des Américains, des Néo-zélandais, des Australiens, des Britanniques. Des quoi aussi ? Des Belges, des Néerlandais, des Espagnols. Quoi d'autres ? Y'a Norvégien, Suédois, Danois... Y'a toutes les nationalités, de toute façon, y'a un quota à l'OCDE.* »

Ces expériences professionnelles internationales fondent, pour tous ces enquêtés, un rapport de nécessité impérative au multilinguisme. Françoise le martèle à plusieurs reprises durant l'entretien : « *Alors je dirais qu'il y a un impératif à l'heure actuelle qui est de parler*

anglais. *Ça c'est même pas négociable, c'est nécessaire. (...) Je parle anglais qui est l'impératif aujourd'hui pour travailler en Europe.* » Et Vololona lui fait écho : *« Si tu parles pas au moins deux langues de l'Union européenne, t'es perdu, t'auras pas de travail. »* À l'inverse des cas précédents, ce multilinguisme est en fait limité à l'anglais, et il est investi d'un point de vue essentiellement utilitaire. Pour Vololona, par exemple, l'effort des institutions européennes de faire valoir toutes les langues de l'UE, ressort de la « bureaucratie bruxelloise », et entraîne des lenteurs, par rapport auxquelles elle valorise le système bilingue de l'OCDE, et l'existence d'une langue de travail unique : *« Trop de langues, si tu veux, à l'Union européenne, toutes les langues des pays... sont pratiquées, donc ça retarde pour l'interprétation déjà. Tandis que, par exemple, à l'OCDE, y'a que deux langues, le français et l'anglais et les autres se débrouillent avec ces deux langues. Tandis que l'Union européenne, c'est... chacun d'abord... fait évaluer.. impose son machin, sa loi... avant de... voilà quoi. Donc là, je pense trop de techno... d'abord. »* Et tu parles quelle langue en général avec tes collègues ? *« Anglais, parce que les gens parlent pas du tout français. »*

Même lorsqu'il est conçu comme capital culturel, acquis familialement et/ou à l'école, cet aspect utilitaire prime. Pour France, la maîtrise d'une troisième langue est moins décrite comme une richesse culturelle, que comme une façon de faire la différence dans des situations de négociations professionnelles : *« Ce qui est essentiel aussi aujourd'hui, c'est de parler deux-trois langues. C'est peut être un point faible des Anglais et des Anglo-saxons qui ne parlent qu'une langue. On s'aperçoit que bien sûr les réunions d'affaires se passent en anglais mais il y a toutes les réunions après affaires, et tous les échanges je dirais un peu plus approfondis, et là, le différenciateur, c'est la connaissance de la langue du pays. Il est essentiel aujourd'hui de parler au moins trois langues. »*

De par leurs origines et trajectoires sociales, ces trois enquêtés sont plutôt inscrits du côté du pôle économique de l'espace social et du secteur privé. Le père de Quentin a exercé des activités de commercial avant de devenir commerçant, et il décrit chacun de ses trois frères comme des « commerciaux » même si un seul d'entre eux exerce réellement cette fonction, le deuxième étant cadre supérieur avec relations hiérarchiques dans une grosse entreprise, et le troisième, directeur « *d'un labo de recherche et d'expertise* ». L'entretien ne fournit pas d'indication sur la situation professionnelle des parents de France après leur installation. En revanche, le couple a deux enfants : un garçon qui après un IUT, a intégré une école de commerce à Pau, et une fille en terminale littéraire, qui souhaite intégrer une école de commerce. La mère de Vololona était commerçante à Madagascar, et elle est devenue agent administratif en France. Son beau père était comptable¹. De fait, à l'inverse des enquêtés précédents, la transmission familiale de la politique a plutôt été une transmission de la distance, voire du dégoût². Les uns et les autres disent avoir peu de conversations politiques au sein de leur famille, et, plus généralement, de leur entourage proche, et cette expérience de la distance est redoublée sur le plan professionnel. Vololona énonce à de très nombreuses reprises à quel point elle n'aime pas la politique, et comment elle évite d'en parler à l'OCDE parce que *« c'est interdit »* :

¹. Cf. Jacques et Maryse, cas [représentation pré-moderne]

². Dans deux cas sur trois, ces enquêtés n'ont pas été socialisés en France. Si cela tient pour partie du hasard (il y a dans notre corpus d'autres enquêtés partageant des propriétés homologues qui pourrait venir illustrer ce pôle) un rapprochement peut être fait, à titre de piste à investir, avec la valorisation progressive d'une culture familiale de la mobilité géographique qui peut amener des enfants d'immigrés des classes moyennes à devenir cadres internationaux voire à accéder à la bourgeoisie cosmopolite. Cf. Cousin B., Chauvin S., « L'économie symbolique du capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 193, 2012, p. 96-103.

« –Et à l'OCDE, tu m'as dit que vous en parliez pas trop de l'Europe, ni de politique ?

–Normalement, c'est interdit de parler de politique à l'OCDE.

–Et à la machine à café, y'a pas des gens qui en parlent ?

–Sûrement, y'a des gens qui en parlent, mais faut éviter.

–Pourquoi ?

–Parce qu'il faut être neutre. Tu prends des partis, il faut toujours être neutre. Donc si tu veux, implicitement, c'est interdit.

–Et toi, t'as jamais participé à une discussion ?

–J'évite parce qu'on sait jamais (rires).

–Et quand tu m'as dit que t'aimais pas trop parler politique, pourquoi t'aimes pas parler politique ?

–Parce que j'aime pas, parce que je comprends pas, qu'est-ce que c'est la politique ? C'est comme la religion (rires). J'ai jamais compris ! » (Vololona)

France ne dit pas éprouver la même aversion pour la politique, mais dénigre également tout ce qui peut connoter les formes les plus idéologiques de celle-ci. Elle n'aime pas les débats politiques idéologiques (*la gauche et la droite "fermes", les extrêmes, les avis tranchés des partis, les hommes politiques*, ce qu'elle qualifie de *politique trottoir* liée à la recherche d'électeurs) qu'elle oppose aux « vraies questions » d'intérêt général (*la logique de la France, le centre, les hommes d'Etat, les idées et les programmes auxquels tout le monde peut s'identifier*).

De ce point de vue, le cas le plus significatif est celui de Quentin. Celui-ci s'est inscrit tardivement au PS, en 1993¹, dans une démarche qu'il qualifie de « citoyenne » :

« Surtout à l'époque, c'était l'époque un peu des grandes purges, l'époque aussi où le PS avait pris une déculottée phénoménale aux législatives et qui a conduit au suicide de Pierre Bérégovoy, et où les politiques étaient très discrédités, et donc moi j'avais la conviction qu'il était nécessaire de faire de la politique et d'avoir un débat politique si on voulait pas que le pouvoir soit donné aux multinationales et nous échappe complètement. C'était un peu une démarche citoyenne comme on dit. »

Ce qualificatif renvoie à une forme de militantisme assez dépolitisé. Quentin dit avoir participé de façon assez active au début de son militantisme, avant de se lasser, parce que, finalement, faire de la politique l'intéresse assez peu.

« – Je suis membre, c'est-à-dire que je paie ma cotisation, point. Et en fait, j'y vais absolument jamais, je participe aux élections, je travaille dans les bureaux de vote [mais c'est tout].

– Et tu ne vas jamais aux réunions ?

– J'y suis allé à une époque, avant j'y allais. Mais maintenant j'ai arrêté parce qu'il faut vraiment s'impliquer beaucoup, et en fait, ça m'intéresse pas tant que ça. Parce que faut voir les luttes internes qu'il y a, enfin, bon, faire de la politique, c'est quand même un truc spécial quoi, faut aimer. Et moi j'aime pas tellement en fait. »

Cette distance affichée à la politique permet également de rendre compte de manières différentes de s'informer, par opposition au premier pôle. Ici, les enquêtés énoncent avoir un rapport beaucoup plus intermittent aux informations généralistes, et un rapport plus

¹. Sur les transformations du PS à partir de 1993 et ses possibles incidences sur le recrutement militant, cf. Aldrin Ph., « Si près, si loin du politique », *Politix*, 79, 2007 p. 25-52.

utilitaire aux informations en général, avant tout investies professionnellement. Les informations issues de leurs expériences professionnelles constituent ainsi l'essentiel de leurs sources, ce qu'ils justifient souvent... par le manque de temps. Vololona dit lire « *Libé* sur Internet » et « *le Monde* le week-end », mais l'entretien réalisé avec elle dénote une relative distance aux informations généralistes. Quentin évoque sa lecture très intermittente du *Nouvel Obs*, et dit regarder la télévision, mais ne lire aucun journal de référence. France enfin, vilipende le côté « biaisé », c'est-à-dire « porteur d'opinion », des journaux et des médias en général.

« – Est ce que tu as entendu parler de la directive Bolkestein ?

– *Oui.*

– Qu'est ce que tu en penses ?

– *Là encore une information qui vient surtout par les médias. Donc un peu biaisée... »*

Absents des conjonctures de mobilisation intenses, à l'instar de 68, qui n'a pas impliqué davantage leur entourage, sans socialisation ou culture politique, ayant suivi des études où les connaissances techniques et spécialisées importent davantage que la culture générale et humaniste, ils ont durablement entretenu un rapport plutôt dominé aux questions politiques, et peuvent éprouver des difficultés lorsqu'ils sont sollicités pour en parler.

Ainsi, quand Quentin met en avant l'argument du manque de temps pour justifier son relâchement militant, on comprend en fait que ce sont plus généralement des compétences à opiner et à argumenter qui lui font défaut. Il dit que « *c'est sympa* » de pouvoir élire le leader du PS en tant que militant, mais aussi qu'il « *suit la tendance générale pour se déterminer* ». Il se met en scène au cours de l'entretien comme ayant des difficultés à tenir une conversation politique, par défaut de capacité à se faire une opinion constituée dans les formes valorisées dans l'[espace public] (axiomatique politique *vs* position pragmatique), et à la tenir en public en l'étayant par des arguments, notamment lorsque ces « conversations » renvoient aux controverses de l'espace public.

« – Tu parles parfois de politique ?

– *Avec certains amis, ouais (...). Par exemple, le Contrat Première Embauche ou ce genre de truc, bon, j'ai un peu du mal à me faire une vraie opinion, est-ce que c'est bien, est-ce que c'est mal ? Voilà, j'ai pas d'opinion très tranchée, parce qu'après tout c'est une mesure qu'on prend, à la limite, il faut voir si ça marche ou pas. À la limite, faut faire confiance au gouvernement qui est en place pour mener une politique, et puis si ça va, pas on change. De toute façon, je crois aux vertus de l'alternance aussi (...).*

– D'accord. Et tu te souviens de la dernière fois où tu as parlé politique avec des amis ou des collègues ?

– *Ouais, avec mes amis oui. C'était sur le Contrat Première Embauche. (...) Mais j'ai rien dit. C'était samedi dernier. (...) Bah j'ai rien dit. J'ai pas voulu... J'ai écouté ce qu'on m'a dit, parce que j'ai un copain, que tu connais d'ailleurs, Hervé, qui cherchait à me convaincre que c'était bien [le CPE], tout ça. Voilà, moi je me méfie des positions politiciennes, je suis membre du parti socialiste aussi par principe, mais j'ai pas du tout envie de me battre sur chacun des points, tout le temps, parce que politiquement, il faut attaquer le gouvernement, ça m'intéresse pas vraiment.*

– Mais, Hervé, il était pour ou contre le CPE, justement ?

– *Il était pour lui, parce qu'il est en train de virer à droite, et il dit..., il est très libéral, Hervé, dans son discours, dans ce qu'il dit.*

- Et lui, c’est un de ceux avec qui tu parles souvent de politique ?
- Ouais.
- Et souvent, vous êtes d’accord ou pas ?
- Non, non, on n’est pas d’accord, parce qu’il m’attaque toujours, parce qu’il sait que je suis membre du PS, voilà, donc à chaque fois il attaque. Et moi je réponds : “Ouais, ouais, si tu veux, c’est pas une atteinte à ton opinion, elle est valable, mais les choses ne sont pas si simples” [sur un ton ironique]. »

Cette difficulté à tenir une discussion politique ordinaire est en revanche minimisée, voire annihilée, lorsqu’il est question d’Europe. Le caractère relativement généralisé de l’incompétence sur l’Europe restreint en effet l’asymétrie entre les deux pôles. Dans ce contexte, les ressources conférées par une plus grande maîtrise de l’espace, acquises dans leurs carrières professionnelles, un certain nombre d’expériences de voyage et un capital linguistique plus développé, contribuent à développer leur sentiment de compétence sur l’Europe. C’est ainsi que l’on peut analyser l’enthousiasme de ces enquêtés à propos du TCE.

- « – J’ai trouvé cela formidable qu’il y ait un tel engouement, c’est-à-dire des amis, dans mon boulot par exemple, comme on s’abstient, en général, de parler de politique, donc même au boulot (on en parlait)... Alors, justement, un débat, où les gens ont appris à débattre de façon argumentée, et respectueuse de l’autre, alors qu’au début, c’était vachement chaud, parce que les gens n’ont pas l’habitude de discuter politique, et donc, ils se braquent, et puis c’est pour ça qu’on ne veut parler politique, parce qu’on sait que ça crée des tensions... »
- Tu parles pour le boulot là ?
- Au boulot, mais même aussi avec les amis, c’est un peu pareil, et progressivement, ça été assez pédagogique, sur le fait même d’avoir un débat. J’ai trouvé ça super !
- Ça veut dire que maintenant, à l’heure d’aujourd’hui, tu ne parles pas de politique avec tes collègues ?
- Non, c’est vrai qu’il n’y a pas d’autre... enfin, y’a pas eu d’autres enjeux comme celui-là. »

Il est loisible d’analyser dans le même sens, ce que dit Quentin à propos d’Étienne Chouard¹, qu’il appelle significativement le « spécialiste » de Marseille.

- « – Mais ce que je n’ai pas aimé, c’est les mails et les trucs sur le net, notamment, le professeur machin, de Marseille, prétendu professeur de droit, alors que le titre de professeur, toute suite ça donne une certaine autorité alors que c’était un enseignant, et c’était un militant, un type qui militait vraiment pour le “non”, et il se présentait comme donnant des arguments objectifs, qui démontrait par “A+B”, que cette Constitution n’avait ni queue ni tête, et j’ai reçu des gens, notamment une copine qui habite les États-Unis, qui me disait : “Ha bah voilà enfin quelqu’un qui n’est pas un politique”, et alors ? Parce que ce n’est pas un homme politique, il dit la vérité ? Et ça, ça m’a beaucoup énervé, parce qu’en fait, il [le professeur de Marseille] avançait masqué, et il apportait des arguments de son camp, certes, mais sans afficher la couleur. En faisant croire que c’était des arguments purement objectifs d’un spécialiste. Et alors évidemment, les spécialistes, ils ont le droit de parler sans être

¹. Étienne Chouard, est un enseignant en économie et en droit dans un lycée et un blogueur français qui a connu une certaine notoriété en 2005 à l’occasion de la campagne du référendum français sur le traité établissant une constitution pour l’Europe en argumentant pour le « non ».

contredit [sur un ton ironique], c'est ce qu'on voit dans toutes les émissions de TV, il y a toujours un spécialiste, et ça, ça nuit à la Démocratie. »

Pour Quentin l'identification à l'Europe davantage que l'affiliation au PS, est homologue de « l'identification partisane », formalisée par les analystes de Michigan¹. Il la décrit très significativement comme un « parti pris » et un principe, qui lui permettent de mettre tout à la fois en exergue des convictions politiques et de s'orienter politiquement.

« Tu me demandes si je vois des choses négatives dans l'Europe, non. Mais c'est aussi un parti pris, enfin c'est aussi une position générale à défendre pour des principes. Je dis pas que ce sera pas négatif un jour ou l'autre mais je défendrai le principe [de l'Europe]. » Plus loin il ajoute : *« Bah je suis un fervent, un idéaliste de l'Europe. »* Cette « idéalisation » fait par exemple qu'il contredit l'opinion commune selon laquelle le passage à l'euro aurait impliqué une augmentation des prix *« Alors, ça a fait monter les prix, tout le monde le dit, j'avoue que j'en sais rien. Enfin, moi, je m'en suis pas rendu compte. »* France définit d'une manière similaire son adhésion à l'Europe : *« Je sais pas ce qu'on entend par construction européenne mais par définition construction, je dis oui et Europe, je dis oui. Donc construction européenne, je dis oui. »* Et pour Vololona, c'est assez semblable : *« Ah ben, forcément oui. Tout de façon, l'Europe, elle peut pas vivre entre... Entre les pays européens, c'est comme partout. Il faut s'ouvrir. »* Pour cette dernière, ce parti pris européen a justifié qu'elle vote, pour la première fois de sa vie, au référendum du 29 mai 2005, consultation électorale qui l'a même déterminée à s'inscrire sur les listes.

« – Et c'est juste pour ça que tu t'es inscrite ou tu t'es juste dit “bon y'a un moment où faut bien”... ?

– *Non, je me suis dit que toute façon que l'avenir de la France c'est l'Europe. Et faut avoir une Europe forte... ou créer cette Europe... on est en train de créer l'Europe.*

– Et pourquoi t'as voté Oui ?

– *Parce que je crois que l'union fait la force et c'est tout.*

– Et y'a pas un argument qui t'a fait dire que “rien que pour ça”, ça vaut la peine de voter Oui ?

– *Rien que pour ça... C'est-à-dire rien que pour effacer toutes les guéguerres, si tu veux.*

– Et est-ce que t'as suivi les débats sur ce référendum ?

– *Pas vraiment, parce que j'aime pas les débats politiques (rires).*

– Et t'avais lu un peu le texte qu'on nous a envoyé ?

– *Oui.*

– Et t'as pu comprendre ?

– *Oui, parce que je l'ai eu avant tout le monde au bureau.*

– Et t'avais trouvé que c'était simple à comprendre ?

– *Mais en fait j'ai reçu le résumé, nous c'était vraiment les grandes lignes.*

– Et t'as pas lu le texte en intégralité, le truc de 300 pages ?

– *Non, non, nous c'était un petit bouquin genre fascicule qui nous a été distribué.*

– Et tu te souviens pas d'un article précis, d'une disposition ?

– *Non, non. »*

Cette adhésion, à l'image de « l'identification partisane », ne s'accompagne pas d'une compétence technique très élaborée sur l'Europe. Quentin ne sait pas quoi dire sur l'harmonisation des diplômes universitaires, il reste coi sur les questions concernant le

¹. Campbell A., et al., *The American Voter*, op. cit.

Parlement, et apparaît incertain sur l'identité des nouveaux entrants. Ce défaut de connaissances à propos de l'Europe institutionnelle est partagé par les autres enquêtés, ce qui permet de souligner que l'adhésion à l'Europe ne s'accompagne pas d'un effort actif pour acquérir des informations en vue de constituer des arguments à propos de l'Europe politique. De façon plus générale, il connote la distance qui est la leur concernant le suivi de l'actualité. D'une certaine manière, la question de l'Europe institutionnelle ne les intéresse pas, moins en tous cas qu'une connaissance comparée de ce qui se passe dans les autres pays européens, relative à l'état du marché européen.

« – Typiquement, les dernières élections européennes, on a eu des milliers d'informations sur le oui ou le non à l'Europe et c'est vrai que j'ai pas l'impression d'avoir compris tous les détails de chaque article... »

– Est-ce qu'il y a des choses qui te paraissent particulièrement compliquées par rapport à l'Europe ?

– Alors je dirais qu'effectivement l'arrivée des nouveaux pays et l'élargissement aux 25 c'est quelque chose qu'on a du mal à suivre. Il y a une multitude de changements qui résultent de cette intégration... Je ne saurais pas dire aujourd'hui ce qui se passe concrètement pour un Polonais ou pour un Tchèque dans son quotidien ou dans sa façon de travailler. (...) Typiquement, si tu me demande comment fonctionne le budget de l'Europe au niveau de chaque pays, comment sont faites la définition et l'allocation du budget, etc., je ne sais pas.

– D'accord. Sur quels points tu aimerais obtenir davantage d'explications ?

– Justement sur le fonctionnement d'un État dit européen. C'est-à-dire quels sont les moyens qu'on met en commun, qu'est ce que l'on peut faire au niveau de la sécurité, des finances, des échanges en dehors de l'Europe ? Je crois qu'on en est encore à un niveau : La France s'est élargie à l'Europe. Et pas encore l'Europe par rapport au reste du monde. » (France)

Vololona qui travaille à l'OCDE, et régulièrement avec la Commission européenne, ne se montre pas non plus très prolix à propos de ses connaissances du fonctionnement de l'UE.

« – Est-ce que tu as le sentiment d'être bien ou mal informée à propos de l'Europe ? »

– Moi, j'ai toutes les informations, parce que comme je travaille aussi avec l'Union européenne, la Commission donc je suis obligée d'avoir de l'information tous les jours sur mon bureau.

– Donc tu trouves que t'es bien, mal informée ?

– Bien informée.

– Et autre question, pour toi, le mot « Europe » qu'est-ce que ça évoque ?

– L'Europe, ça veut dire les monuments... Comme... d'abord, c'est le tourisme. (...)

– Et la Commission européenne, tu vois ce que c'est ?

– La Commission européenne, ce sont eux qui font toutes les directives. Donc ils ont beaucoup de pouvoir. Avec les commissaires qui sont nommés par chaque pays membres en fait. Donc à partir de là, y'a la politique qui rentre là dedans et à partir de là, où y'a la politique, ça pourra rarement marcher. C'est comme à l'OCDE, pour élire le secrétaire général, les secrétaires généraux, etc... c'est la politique... À partir de ce moment-là... [ça ne m'intéresse pas]. »

Les connaissances qu'ils valorisent par rapport à l'Europe n'ont ainsi pas de dimensions politiques ou institutionnelles. Ce sont plus souvent des connaissances comparées (sur les

législations, les règles, les modèles, les modes de vies, etc.) utilisées de façon « utilitariste » en vue d'accroître leur capacité à être compétitif ou concurrentiel. De ce point de vue, ils se rapprochent parfois du [marché] et pourraient constituer une modélisation transformée [espace public ^{marché}].

« Ma vision en ce qui concerne le marché du travail, je pense qu'effectivement il y a un besoin de réglementation. Je n'ai pas la réponse parce que, effectivement, il est normal que chaque pays essaie d'exporter ses ressources, essaie de vendre au reste du monde. C'est vrai qu'on ne partage pas encore des mêmes règles en termes de droit du travail, etc. Et aujourd'hui ça ne peut pas bien fonctionner et on ne sait pas trop comment faire, donc je n'ai pas d'avis si ce n'est que, là encore, c'est un incontournable de pouvoir être concurrentiel vis-à-vis des pays comme l'Inde ou la Chine. Là je crois qu'il faut vraiment réfléchir à voir comment on peut faire pour être plus compétitifs. » (France)

« – Qu'est-ce qu'il propose de bien Sarkozy ?

– Ben, lui, il veut baisser le nombre des fonctionnaires, parce que c'est ça qui pèse lourd sur le budget de la France, la dette c'est à cause de ça, du moins en partie. Il veut mettre le régime spécial qui est scandaleux, de Sécurité sociale, je sais pas si t'es au courant mais c'est scandaleux. Il veut mettre... si tu veux... dire que si quelqu'un veut travailler, il peut travailler pour augmenter son niveau de vie. Donc pour l'entreprise aussi qui fait des heures supplémentaires et celui qui ne veut pas travailler, il n'a qu'à rester quoi. C'est un modèle plus ou moins américain, donc libéral, quoi. » (Vololona)

Ces trois exemples, relativement au premier pôle, illustrent une opposition classique, déjà bien documentée par les analystes des comportements politiques¹, et qui distinguent les cadres supérieurs plutôt identifiés au public et plutôt disposés à soutenir des partis ou des candidats de gauche, de ceux affiliés au privé qui affichent des préférences partisans plus marquées pour la droite et le centre. On voit également ici comment cette opposition renvoie à des rapports différents à la politique. Les premiers sont plus engagés, plus compétents et plus intéressés par la politique, les seconds sont plus en retrait, manifestant même parfois ostensiblement leur dégoût. Mais s'y ajoute une deuxième dimension qui à trait au capital linguistique et plus largement aux formes d'investissements culturels. Cette opposition corrobore le constat formulé par Philippe Coulangeon selon lequel la diffusion de l'anglophonie, notamment liée à des contraintes ou des opportunités professionnelles, ne hiérarchise pas de la même façon que le capital culturel les fractions de l'élite, et que les catégories qui comportent le plus de gros lecteurs se distinguent, de celles qui compte le plus d'anglophones². De façon plus générale, « *il apparaît ainsi que, la maîtrise des attributs du cosmopolitisme et de la mobilité, tranchent à plusieurs égards avec les profits de distinction tirés de la fréquentation des arts savants et des humanités*³ ». Comme je l'ai toutefois souligné, ces fractions se distinguent en fait par des formes distinctes de cosmopolitismes. À un cosmopolitisme qui sollicite le temps, et peut se définir comme un *internationalisme*, s'oppose un cosmopolitisme qui sollicite plus directement l'espace, et pourrait se définir comme un *transnationalisme*, dominé par l'anglais, caractérisé par l'abolition des frontières, valorisant l'ouverture et la circulation, et plus généralement utilitaire, en tous cas essentiellement

¹. Mayer N., *Sociologie des comportements politiques*, Paris, A. Colin, 2010.

². Coulangeon Ph., *Les métamorphoses de la distinction...*, *op. cit.*, p 145.

³. *Ibid.*, p.148

ancré dans des expériences professionnelles ou directement valorisables sur un plan professionnel.

On voit ainsi que dans cette génération G1, les profits symboliques anticipés à pouvoir « parler d'Europe » ne sont pas les mêmes que ceux qui conduisent à parler de politique de façon plus générale. L'hypothèse que l'on peut alors formuler est que les stratégies de distinction (ou d'ostentation du dégoût) liées à l'Europe sont différentes des stratégies d'affirmation de soi (ou d'ostentation du dégoût) liées à la politique. Les formes politiques associées à l'Europe (en parler, en discuter, y être favorable, s'y intéresser, et faire cela *d'avantage* que pour la politique nationale) contribuent à l'affirmation d'une identité stratégique, liée à la détention et à l'ostentation de formes d'investissement du capital politique et culturel qui sollicitent davantage l'espace, et qui sont en concurrence avec les formes plus classiques de capital culturel et politique, constituées dans le temps et dans un rapport au temps. L'Europe comme discours d'adhésion est ainsi une ressource plus souvent investie par ceux qui sont plus faiblement disposés à la politique. Par l'ostentation de leur capital cosmopolite et de leur maîtrise symbolique de l'espace, ils recouvrent des manières de « tenir leur rang » sur des marchés de sociabilités et de conversations politiques sur lesquels ils étaient antérieurement dominés lorsqu'il s'agissait d'épreuves associées aux activités politiques.

1.2. Une polarité affaiblie et reconfigurée

Ces oppositions tranchées se retrouvent moins dans les générations suivantes qui paraissent plus faiblement polarisées. La majorité des enquêtés de la G2 – les trentenaires de notre corpus, nés à partir du milieu des années 1970 – exprime ainsi plus généralement une prise de distance avec la politique telle qu'elle est constituée dans les « styles de vie politisés ». Celle-ci se manifeste par exemple par une stigmatisation diffuse de l'état du débat public en France et des professionnels de la politique nationaux. Les spécialistes des comportements politiques expliquent généralement cette distance par des processus de délégitimation de la politique. Celle-ci serait d'abord associée à des formes de socialisation générationnelle moins intense à la politique. Ces enquêtés – à l'inverse de leurs prédécesseurs qui ont vécu la guerre d'Algérie, 68, ou leurs répercussions politiques – n'ont connu aucun événement mobilisateur propre à les socialiser politiquement. Nés avec la gauche au pouvoir, ils ont grandi dans le contexte de déception collective suscitée par cette expérience. La succession de séquences politiques d'alternance ou de cohabitation a ensuite contribué à la « dédifférenciation » de l'offre politique. Elle a par ailleurs favorisé la visibilité d'une série d'affaires et de scandales politiques qui, indexés aux transformations de la vie publique (par exemples celles de la médiatisation de la vie politique qui suscitent des besoins croissants en termes de financement et la décentralisation, qui multiplie les opportunités d'y avoir accès), ont été publicisées au gré des alternances. Ceci a favorisé la diffusion d'un schème de la « crise de la représentation », ou accru sa disponibilité. Mais c'est précisément un schème peu mobilisé par les enquêtés de cette génération, pas davantage d'ailleurs que celui de la dédifférenciation de l'offre politique. À l'inverse du pôle politisé de la G1, ou de ceux qu'ils socialisent, qui voudraient voir des « *psychorigides* » campés sur leurs positions¹, les enquêtés de cette génération font valoir des préférences politiques plutôt recentrées. Si la dédifférenciation peut faire l'objet de critique de la part de ceux qui ont été socialisés

¹. Voir Étienne, p.

dans une conjoncture de différenciation soutenue, elle ne peut produire les mêmes effets sur ceux qui apparaissent en phase – pour avoir été socialisés dans cette conjoncture – avec cette dédifférenciation.

Des explications complémentaires à cette mise à distance ont donc été cherchées du côté des modes d'acquisition et d'investissement du capital culturel dont on a vu précédemment qu'ils n'étaient pas sans liens avec des formes différenciées d'exercice de la compétence politique. Dans la continuité des hypothèses mises en œuvre, deux pistes ont été principalement poursuivies : la première porte sur les transformations du marché du travail symbolique, la seconde sur l'internationalisation du « champ des trajectoires possibles ».

1.2.1. Clôture des marchés du travail symbolique et promotion d'un mode expert d'exercice de la compétence politique

L'expansion et la clôture du marché du travail symbolique ont des conséquences quant à leur « sectorisation » et leur « technicisation ». Ces dernières contribuent à transformer les modes d'acquisition du capital culturel (voire politique), comme les formes sous lesquelles celui-ci trouve à s'investir, en accentuant notamment ses dimensions utilitaristes, qu'elles concernent sa constitution ou son investissement.

Les travaux que Vincent Dubois a consacrés à la politique culturelle¹ peuvent nous servir de point d'entrée pour exemplifier l'expansion et la clôture des marchés du travail symbolique ainsi que certaines de leurs conséquences. Celui-ci documente en effet précisément l'expansion des professions culturelles² dans les années 1980, développement qui s'origine dans les transformations sociales et politiques des années 1970, mais qui est très largement amplifié par l'alternance de 1981. Liée à la nécessité politique de satisfaire les attentes des groupes sociaux qui soutiennent le nouveau gouvernement, « la politique de professionnalisation » qui participe et contribue à l'institutionnalisation de la politique culturelle, rencontre rapidement la conjoncture du tournant de la « rigueur » ou du tournant gestionnaire du nouveau gouvernement socialiste. Pour maintenir, dans un contexte de crise économique, un niveau élevé de dépenses et d'investissements publics, l'expansion de l'emploi culturel va être promue et instrumentalisée comme une « réponse » à la crise. Elle s'assortit de dispositifs de rationalisation, qui visent à maximiser la gestion et l'efficacité des financements publics dans le secteur éponyme, et à industrialiser et moderniser la gestion de ces emplois dans le secteur culturel privé³. Ces processus ont contribué au développement de savoir-faire gestionnaires, et à la montée en puissance d'un discours managérial dans un secteur précédemment caractérisé par une « économie inversée⁴ », ainsi qu'à des formes de dépolitisation de l'action culturelle « dégagee de toute "idéologie" et dont il suffirait désormais d'assurer la gestion selon des règles professionnelles – qualité esthétique et rigueur organisationnelle – neutralisées mais incontournables⁵ ». Cette expansion s'est également caractérisée par une clôture des marchés professionnels, dont l'accès est de plus en plus réservé aux seuls diplômés de formations qualifiantes, qui se multiplient dans les années 80 pour exploser dans les années 1990 et 2000. Cette

¹. Dubois V., *La politique culturelle...*, op. cit., notamment p. 234-274.

². Dubois V., *La culture comme vocation*, Paris, La Découverte, 2013.

³. voir supra, p ?

⁴. Sur l'économie inversée comme principe d'autonomie (relative) du champ artistique, Cf. Bourdieu P., *Les règles de l'Art...*, op. cit.

⁵. Dubois V., *La politique culturelle...*, op. cit., p. 258.

multiplication a des effets sur la standardisation et la technicisation des compétences qui circulent sur ces marchés professionnels.

La clôture du marché des emplois culturels dans les années 1990.

Une enquête réalisée en 2007 par l'OPC de Grenoble et le ministère de la Culture recense 282 formations à la gestion et à l'administration de la culture qui se répartissent entre trois niveaux. Pour l'essentiel (168 d'entre elles) ce sont des formations de niveau I (Master). Parmi les 140 formations pour lesquelles la date de création a été repérée, les trois-quarts ont été créées après 1990 ; et 32% depuis 2004. Les formations de niveau I ont été pour moitié créées entre 1991 et 2003, et pour plus du tiers depuis 2004.

Au début des années 1980, les formations se sont très majoritairement réparties entre deux grands champs : arts, lettres et langues (36 %), sciences humaines et sociales et science politique (45 %). À cet ancrage historique, se sont ajoutées, depuis les années 1990, les sciences de l'économie et de la gestion (16 %) ainsi que les sciences juridiques (3 %). L'enquête montre que ces formations sont très spécialisées, mais aussi très techniques – un des indicateurs étant la faible représentation des enseignements de « culture générale ». Les enseignements proprement artistiques ou culturels sont sous-représentés au profit des enseignements techniques qui « *représentent des volumes d'heures très importants dans la plupart des formations* ». Enfin, des écoles de commerce accréditées par la Conférence des grandes écoles, proposent également des formations : si certaines, comme la « majeure » proposée par le groupe HEC, existent depuis les années 1980, la plupart sont récentes¹.

Déployés bien au-delà de la seule politique culturelle, ces dispositifs concernent l'ensemble des professions intellectuelles avec des objectifs et des temporalités variés. Ils ont été notamment documenté dans les secteurs du journalisme², de la communication³, de l'humanitaire⁴... et de la politique⁵. Ces processus de professionnalisation ont contribué partout à la non-reproduction des profils du militant ou de l'amateur qui avaient participé au développement de ces secteurs et à leur « politisation »⁶. Rendant ces profils indisponibles pour les jeunes générations entrantes, ces processus conduisent à l'*exit*, ou à la reconversion en « professionnels », ceux qui les incarnaient antérieurement. Ainsi, si la G1 a été contemporaine de l'accroissement des « professions intellectuelles », notamment favorisé par l'investissement de la « génération 68 », qui a pu inventer ou même simplement réinvestir ces fonctions à partir de ressources tout à la fois militantes,

¹. Martin C., « Les formations à l'administration et à la gestion de la culture : bilan et perspectives », *Culture études*, 2, 2008, p. 1-12.

². « Les filières de journalisme se sont considérablement développées depuis les années 1970, avec l'apparition d'un nombre croissant de formations qui, selon les cas, bénéficient ou non de la reconnaissance des instances professionnelles. Les effectifs des « écoles de journalisme et littéraires » (...) ont été multipliés par plus de sept entre 1980 et 2005 » (Lafarge G., Marchetti M., « Les portes fermées du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 189, 2011, p. 72-99, p. 72.

³. Neveu E., *Une société de communication...*, op. cit.

⁴. Collovald A., dir., *L'humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de solidarité internationale en faveur du Tiers Monde*, Rennes, PUR, 2002.

⁵. Les partis politiques sont également affectés par ces transformations du recrutement de collaborateurs politiques qui démonétisent les compétences politiques et idéologiques, pour les remplacer par des critères plus objectifs de compétences techniques (diplôme, ancienneté, expérience, performance à des tests). Ph. Aldrin, en atteste pour le PS à partir de 1993 (« Si loin... », art. cité, p 40), et A.-S. Petitfils pour l'UMP à partir de la présidence de l'organisation par Nicolas Sarkozy (« L'institution partisane à l'épreuve du management », *Politix*, 79, 2007, p. 53-76.

⁶. Dubois V. et al., *Le politique, l'artiste et le gestionnaire...*, op. cit.

politiques et culturelles dans un état faiblement institutionnalisé des formations culturelles, la G2 hérite de l'expansion de ces marchés professionnels, mais également d'un horizon d'attente où leur accès est devenu normal, attendu et banalisé, mais encore scolairement normalisé et institutionnalisé. Or, la progression soutenue du marché des diplômés, associée à une moindre croissance des postes à partir de la fin des années 1980¹, durcissent les conditions d'accès à des marchés professionnels, par ailleurs encore très occupés par la génération précédente.

L'accès à l'emploi qualifié est caractérisé par des exigences croissantes en termes de professionnalisation, ou tout au moins d'objectivation de compétences spécifiques par le diplôme². Les nouveaux entrants sont tenus d'attester de leurs qualifications garanties par le passage par des formations scolaires, et de faire valoir des niveaux de diplômes de plus en plus élevés³. Ceci contribue à la sectorisation et la technicisation des compétences et à la standardisation et la normalisation des savoir-faire diffusés. Les modes de constitution et d'actualisation du capital culturel se voient transformés : la constitution scolaire du capital culturel est plus immédiatement utilitariste, les compétences sur lesquelles il repose sont plus techniques, il est davantage institutionnalisé ; par ailleurs, les positions auxquelles il donne accès sont plus sectorisées ; enfin, sa rentabilité professionnelle immédiate s'affaiblit. Les fonctions auxquelles donnent accès les diplômes de ceux qui peuvent revendiquer leur détention (postes de direction, postes de « titulaires ») sont occupées par de (relativement) jeunes « 68ards », et ils sont voués à attendre plus longtemps – dans des postes de contractuels et d'assistants. Ils sont ainsi davantage disposés à mettre en exergue une compétence technique scolairement acquise et institutionnalisée, clairement distinguée de la compétence politique ou militante, constituée par l'expérience « de terrain » et conquise sur « le tas », dont pouvaient se prévaloir leurs aînés⁴. C'est ce que montrent, dans deux secteurs où les dispositions et compétences militantes et politiques ont été relativement centrales, les travaux de V. Dubois et K. Matz sur les professions culturelles⁵, et ceux d'Émilie Biland⁶ sur le marché des postes associés aux collectivités locales. Les ressources à dimension « généralistes », tout à la fois culturelles et politiques, sont ainsi disqualifiées au nom de l'expertise et de la compétence sectorielle. Cette dépolitisation par la technique accompagne la

¹. Le nombre de titulaires de cartes de journalisme a augmenté de + 120% en trente ans, même si la progression s'est ralentie depuis le début des années 1990 pour laisser place à une quasi-stagnation ces dernières années (autour de 37.000 encartés). Cf. Lafarge G., Marchetti M., « Les portes fermées du journalisme », art. cité, p. 72.

². Bourdieu P., *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, 1989, p. 315. Cette professionnalisation n'implique pas des objectifs toujours homogènes, même si la lutte contre l'amateurisme semble une justification constante. Dans le monde du journalisme par exemple : « Le souci de "professionnaliser" les métiers sur le modèle de certaines professions libérales semble s'être imposé pour lutter contre un journalisme français jugé trop partisan et contre toutes sortes "d'amateurs" (consultants, experts, communicants ou, plus récemment, internautes) » (Lafarge G., Marchetti M., « Les portes fermées du journalisme », art. cité).

³. « Dans le secteur du journalisme, le passage par ce type de formation est devenu quasiment obligatoire dans les médias audiovisuels et dans la presse quotidienne nationale, certains titres en faisant même une condition pour décrocher un simple stage » (Marchetti D., *Contribution à une sociologie des transformations du champ journalistique dans les années 80 et 90. À propos « d'événements sida » et du « scandale du sang contaminé »*, Thèse de sociologie, Paris, EHESS, 1997, p. 199-208).

⁴. Collovald A., « De la défense des "pauvres nécessiteux" à l'humanitaire expert. Reconversion et métamorphoses d'une cause politique », *Politix*, 56, 2001, p. 135-161.

⁵. Dubois V. et al., *Le politique, l'artiste et le gestionnaire...*, op. cit.

⁶. Biland E., « Les transformations générationnelles de la politisation dans les collectivités territoriales », *Politix*, 96, 2011, p. 17-37.

managérialisation des secteurs du travail symbolique, et conditionne l'affaiblissement des résistances à son endroit.

Cette technicisation du culturel ou du symbolique est homologue d'une technicisation du politique « *selon laquelle, sur tout enjeu, existe une solution techniquement logique, un one best way* », dont on peut penser qu'elle est aussi pour partie le produit. Ainsi, loin d'être un effet des seules transformations du champ culturel, celui-ci réfracte aussi les reconfigurations à l'œuvre au sein du champ politique qui se redéfinit en fonction de la concurrence à laquelle se livrent les formations aptes à occuper les positions gouvernementales. Des participants historiques des luttes électorales (PS et RPR) commencent à critiquer le langage classique de formulation des enjeux politiques (comme populiste, irréaliste, démagogique) en mêmes temps les anciennes formes des antagonismes politiques. Les épreuves politiques – les débats télévisés analysés par É. Neveu, par exemple – sont désormais davantage sanctionnées par la « compétence » et la « connaissance », plutôt que par l'idéologie, le sens du jeu politique, la représentation d'intérêts : « *Le désaccord ne reflète alors plus tant la diversité du social que le fait qu'un des locuteurs soit moins bien informé, plus ignorant, idéologue ou défenseurs d'intérêts forcément corporatistes.*¹ » Les luttes politiques se déplacent alors en partie autour de la maîtrise de la définition de ces connaissances, cependant que pour les profanes disparaît l'idée de la politique comme expression des intérêts divergents des groupes, et s'imposent une représentation de la politique comme effort technique pour déterminer un intérêt général commun, et non contradictoire, représentations soutenues par l'investissement d'auxiliaires socialisés, formés et recrutés dans cette génération, c'est-à-dire également moins militants et plus experts.

Ceci n'est pas sans effet sur les modes d'exercice de la compétence politique. Celui adopté par cette génération est ainsi beaucoup plus expert et bien moins idéologisé que celui de leurs prédécesseurs (premier pôle de la G1), c'est-à-dire aussi beaucoup moins lié à la maîtrise pratique de savoir-faire politiques, de ses enjeux, de ses clivages et beaucoup plus dépendant d'une compétence technique et professionnelle, voire scolaire.

« – L'article du TCE qui disait que la politique de défense européenne se définit par rapport à l'OTAN. C'est quelque chose qui vous gênait ?

– Non, je trouve ça bien, parce que moi, ça va dans une direction. Ça crée pas de doublon. Ça crée pas de double emploi au... Y faut... Y faut se mettre d'accord. Mais euh... En même temps... J'sais pas, j'me souviens plus... Je me souviens pas du tout, ça m'a vraiment pas marqué. Sur le moment j'avais lu le traité, je m'étais renseigné, on a fait des fiches.

– Vous avez tout lu ?

– Quasiment, ouais.

– Ah oui ?

– Et je trouvais ça vraiment bien. Et je me souviens de rien.

– Et la troisième partie, elle vous gênait pas ?

– Euh... Un peu plus, si. Si, si, elle me gênait. Mais encore une fois, j'avais l'impression qu'on se sacrifiait mais que d'autres progressaient en même temps. C'était un compromis, encore une fois. Et ça nous coûtait, mais ça coûtait aux autres aussi.

– Ça vous coûtait quoi ?

¹. Neveu E., « De l'art (et du coût) d'éviter la politique », *Réseaux*, 118, 2003, p. 95-134, p. 123

- *Ben justement, toute cette question aussi, de la concurrence, du droit de la concurrence. Ça nous coûtait au niveau de cette... La fin de certains monopoles, de la privatisation systématique, etc. Mais...*
- *Pourquoi ? Ça vous paraissait dangereux ou... ?*
- *J'arrive pas à savoir si c'est dangereux ou pas. J'ai pas assez d'expérience.*
- *Et donc vous avez suivi beaucoup les débats sur le référendum ? Y a deux ans ? C'est quelque chose qui...*
- *Ouais, pas mal. Je me souviens de rien, j'm'en rends compte avec vous. C'est un peu angoissant. Parce que ça m'a pas marqué du tout. Mais sur le moment, ouais. J'ai beaucoup suivi et j'ai beaucoup lu. En tous les cas en presse. Donc... On en parlait beaucoup. Mais euh... Je me souviens de rien, quoi. C'est très technique¹. » (Aurelia)*

L'énonciation d'un point de vue « politique », lorsqu'il est exprimé par nos enquêtés trentenaire, s'appuie sur des mises en formes et des connaissances technique(s) – le droit, l'économie, les politiques publiques. Il est davantage indexé à des problèmes (*issues*) spécialisés. Ces points de vue s'opposent ainsi à ceux généraux, critiques, appuyés sur la maîtrise d'une axiomatique politique liée au champ politique, tenus par le pôle politisé de la G1. Les enquêtés de cette génération parlent de ce qu'ils connaissent, de ce sur quoi ils peuvent mobiliser des connaissances expertes (liées à leurs études, aux travaux académiques qu'ils ont pu réaliser, à leurs compétences professionnelles). Ils soulignent régulièrement leur défaut de compétences techniques sur tel ou tel point « *j'suis pas non plus économiste²* », et préfèrent alors s'abstenir de s'exprimer. La compétence politique est implicitement entendue comme devant reposer sur des savoirs experts, scolaires, techniques, académiques et par-là distinguée de la compétence à opiner, fondée sur la maîtrise d'une idéologie, et déployée en toute généralité.

- « – Et alors les points positifs ? Est-ce que vous voyez des points positifs ?
- *Oui. Enfin je sais pas si je tombe dans le cliché si je vois des points positifs, parce que euh... je suis pas du tout experte... J'ai... Pffou... Oui, des points positifs, ce serait... Ce serait beaucoup d'idées reçues peut-être sur la monnaie unique, sur... sur le... le libre échange, la libre circulation des travailleurs, des capitaux, des marchandises³. » (Aurelia)*

- « – Quand tu penses à l'Europe, est-ce que tu dirais, de ton point de vue, que c'est quelque chose de positif ou de négatif ?
- (Elle marque un temps de réflexion) *Ben c'est... C'est quelque chose de positif, parce que en matière d'agriculture... Enfin moi j'ai été vraiment formée aux politiques agricoles. J'ai été formée dans une école qui forme des... notamment les profs de lycées agricoles, mais aussi tout un tas de fonctionnaires du ministère de l'Agriculture. Et donc on apprend très vite que la grande période pour l'agriculture c'est... c'est la PAC. Et donc c'est quelque chose de globalement positif pour la France. » (Lucie⁴)*

- « – Et vous, est-ce que vous avez suivi les débats sur la constitution au moment du referendum ?

¹. F., 25 ans, IEP de Toulouse, administratrice adjointe au Sénat, père haut fonctionnaire, Paris.

². F., 31 ans, ingénieure agronome, père attaché principal d'administration centrale, Paris.

³. F., 25 ans, IEP de Toulouse, administratrice adjointe au Sénat, père haut fonctionnaire, Paris.

⁴. F., 31 ans, ingénieure agronome, père attaché principal d'administration centrale, Paris.

– *Oui, ils m’ont agacé. Même en tant que juriste, ils m’ont agacé. Et j’avoue que j’ai jeté un vague coup d’œil à la constitution qui est imbitable. Mais bon, quelle constitution ne l’est pas?*

– *Et par rapport à une défense européenne, qu’est-ce que vous en pensez ? (...)*

– *Je ne sais pas. C’est pareil, c’est très complexe comme question. Je pense que d’abord peu de personnes sont à même d’y répondre bien parce qu’il faut être techniquement compétent. Et puis ensuite, il y a plusieurs problèmes qui se posent à mon avis. D’abord défense vis-à-vis de qui ? Le bloc de l’Est a disparu. Donc quel est l’ennemi ? Il est interne ? Il est externe ? C’est le terrorisme, comme les Américains le pensent ? C’est le Moyen-Orient, comme on semble pouvoir le penser depuis une dizaine d’années ? (...) D’accord, il serait utile effectivement qu’on puisse supplanter les États-Unis dans leur gestion des crises mondiales parce que, à l’évidence, le constat est assez épatant, ils ne se débrouillent pas très bien. (...).*

– *Et qu’est-ce que vous pensez de l’euro ? Vous pensez que c’est une bonne chose ou une mauvaise chose ?*

– *J’ai beaucoup de mal à évaluer pour le niveau européen. C’est pareil, c’est une question complexe qui dépasse mes compétences, c’est évident. Donc voilà, la réponse évidente, c’est de dire “je ne sais pas”. » (Luc¹)*

« – On va revenir maintenant aux questions sur l’Europe. Est-ce que tu as le sentiment d’être bien ou mal informé sur l’Europe ? Est-ce que tu lis les journaux par exemple ?

– *Je lis très peu la presse, mais je pense qu’on n’est pas informé sur l’Europe. Moi, j’ai travaillé sur la thématique de l’Europe environnementale, et si je n’étais pas un expert, je n’aurais jamais été informé, je ne connaîtrais pas les tenants et les aboutissants, tout ce qui est réglementaire, projet européen, n’est connu que des spécialistes, d’une certaine élite, de certains intellectuels qui sont à même de comprendre, je pense que le citoyen moyen n’a pas les tenants et les aboutissants². » (Jérôme)*

Si le point de vue tenu est toujours fondé par le dialogisme, la polyphonie renvoie aux débats d’experts, bien plus qu’à la diversité de positions idéologiques : « *Maintenant sur le débat de savoir s’il l’€ est trop important par rapport au dollar, je pense que oui³.* » L’opinion ou le point de vue doivent ainsi être techniquement fondés pour être valides. On assiste à la mise à distance des opinions politiques ordinaires, moins par défaut de singularité comme dans le premier pôle de la génération précédente, que par excès de généralité, manque de technicité ou « biais idéologique ». Lorsque, malgré tout, les enquêtés mettent en avant des « opinions », ils ne manquent pas de souligner le défaut de compétences techniques sur lesquelles elles sont fondées, comme la distance qu’ils entretiennent, quoiqu’ils les professent, avec ces formes de l’opinion.

« [Sur l’augmentation de l’euro] *Pour moi à titre personnel, je pense qu’on s’est un peu foutu de nous, ce qui va faire discussion de comptoir encore, mais on s’est un peu foutu de nous parce qu’on nous a promis qu’il n’y aurait pas d’augmentation, que ça n’aboutirait pas nécessairement à une augmentation du coût de la vie. Ce qui, à l’évidence, est inexact. (...)*

¹. H., avocat d’affaire/pénaliste, deux DEA, études post DEA au Canada (U. Mc Gill) et aux États-Unis, expériences professionnelles aux EU et travaille dans grand cabinet parisien, en concubinage avec une allemande, qui « travaille à l’UNESCO », Paris.

². H., 28 ans, doctorat d’économie, enseignant chercheur en économie (non titulaire), Strasbourg.

³. *Ibid.*

Les salaires bien évidemment n'ont pas suivi le même niveau. Et ça, c'est vraiment une réalité. Même si c'est une réalité de comptoir, c'est vraiment une réalité vécue par tout le monde [Sur la fin du service militaire] Et je crains surtout pour les générations qui viennent, qui n'auront pas connu, ça va faire encore une fois discussion de comptoir, mais c'est vrai, c'est pas nécessairement un facteur positif mais... La participation au service national, qu'il soit civil ou militaire, n'existe plus. Aujourd'hui, qu'est-ce qui fait un citoyen français ? Rien. Le hasard. [Sur les délocalisations] Ça s'appelle, façon journalistique, le dumping social, c'est un peu gênant aussi. Il est réel, moi, je l'ai vu dans ma région, ils sont en train de liquider des emplois pour faire venir des Polonais. (...) ce sont des exemples vécus. Alors, évidemment, mis en épingle par les journalistes, certainement. Mais quand même, c'est gênant. C'est gênant. (...) La délocalisation est un exemple. C'est encore un exemple un peu journalistique. Mais c'est vrai¹. » (Luc)

Les compétences politiques conférées par le militantisme ne s'accompagnent pas davantage d'une propension à la généralisation critique, tant prime, y compris dans ce secteur « professionnalisé », la spécialisation ou la sectorisation conférée par la compétence scolaire. Ainsi Julie, 28 ans, enseignante d'histoire, doctorante en histoire de l'art et secrétaire fédérale chargé de la formation au PS (Bas Rhin), se montre en difficultés pour formuler un point de vue politique général sur l'Europe, tout en ayant fait campagne pour le « oui » en 2005. L'implication continue à laquelle elle s'astreint sur les questions européennes, en vue précisément de se doter d'une compétence « technique », ne parvient pas à la faire dépasser les divisions sectorielles et scolaires des savoirs.

« – À votre avis, qu'est-ce qu'il faudrait changer au traité pour qu'il soit adopté par les Français ?

– *Je n'en sais rien. Je n'en ai pas la moindre idée, franchement. Politiquement, je n'en pense rien. Je ne suis pas assez informée sur la question.*

– Vous vous êtes informée sur le TCE ?

– *Oui, forcément, puisque d'abord, comme nous ne sommes pas des moutons, il faut que nous nous fassions une idée. Et pour me faire une idée de ce qu'était ce TCE, je l'ai lu, j'ai suivi des débats, je me le suis fait expliquer par des juristes, parce que je suis moi-même historienne de l'Art, donc ça n'a rien à voir, et c'est ce qui a orienté mon choix. »*

Interrogée sur Schengen ou la PAC, cette militante préfère s'abstenir de répondre :

« – *Je suis très peu renseignée, je risque de dire des bêtises.*

– *Ça concerne les frontières, les territoires...*

– *Oui, je sais ce que c'est, l'espace Schengen !*

– *Connaissez-vous des politiques menées par l'Union Européenne ? Avez-vous entendu parler de la politique régionale par exemple ?*

– *Non, je ne pourrais pas vous renseigner. Oui, j'en ai entendu parler, mais pas suffisamment pour que je puisse vous en parler. (...) Il existe une commission "Europe" au sein du Parti Socialiste, et nous invitons régulièrement des eurodéputés pour parler des questions d'Europe, nous réunissons des gens dans des grandes salles pour parler Europe avec eux et traiter les dossiers un petit peu ardu, un petit peu sérieux, que moi je ne saurais pas expliquer parce que ça n'est pas mon domaine. Mais Patrick D. est prof de droit*

¹. H., 31 ans, avocat d'affaire/pénaliste, deux DEA, études post DEA au Canada (U. Mc Gill) et aux États-Unis, expériences professionnelles aux EU et travaille dans grand cabinet parisien, en concubinage avec une allemande, qui « travaille à l'UNESCO », Paris.

communautaire à Sciences-Po, et donc on réunit des gens avec des eurodéputés, avec Catherine Trautmann, et on essaye de faire des formations, qui forment les gens à ce qu'est l'Europe, ce que sont ses compétences, etc. Donc, dans mon domaine politique, oui, je suis impliquée. Je suis impliquée parce que justement, au début, je n'y connaissais pas grand-chose : je me suis dit que la seule manière de connaître davantage, c'est de s'impliquer. Et notamment, samedi, nous avons fait une petite célébration au Musée d'Art Moderne et Contemporain, pour fêter les 50 ans du traité de Rome. Moi, je me suis illustrée en tant qu'historienne de l'Art en leur faisant une visite guidée, et ensuite, nous avons été déjeunés et nous avons parlé Europe, et nous avons diffusé une motion "citoyen européen".

– Avez-vous le sentiment d'être bien ou mal informée concernant l'Europe ?

Moi, j'ai le sentiment d'être très mal informée, mais parce que mes études ne m'ont pas amenées à l'être. Les personnes s'intéressant à l'Europe au sein du parti sont des personnes issues de science politique, de droit ou de sciences économiques, qui ont des compétences bien supérieures aux miennes. Néanmoins, je fais tout pour que ça s'arrange (...). À peu près sur toutes les choses fondamentales, je ressens une grosse confusion. (...) tout me paraît toujours compliqué dès qu'il s'agit d'Europe, des différentes compétences, de ce qui est de la compétence de l'Europe et de ce qui ne l'est pas, etc. Tout paraît toujours un petit peu obscur, et il me faut toujours, à l'issue de réunions, me documenter – mais heureusement, les personnes qui font les réunions amènent elles-mêmes les documents – pour y voir un peu plus clair. Et une fois que l'effort est fait, la machine se met en route et on commence à comprendre¹. » (Julie)

Même si l'exemple d'une militante socialiste n'est sans doute pas le meilleur ou le plus significatif du fait des transformations de ce parti pour souligner la déshérence de style de vie politisé (ceux qui y seraient les plus « disposés » trouvent sans doute à militer ailleurs), il est toutefois permis de souligner à quel point les opinions qu'elle énonce sont à la fois à distance de toute mise en forme idéologique, comme de la notion d'un quelconque capital collectif. Ce n'est pas l'institution, ou l'entreprise politique, qui apporte des compétences, mais les « individus » qui la peuplent et, en absence de « marque² » idéologique transversale, celles-ci conservent leurs formes sectorisées et segmentées. L'exemple du parti socialiste est alors pertinent pour montrer le lien entre tertiarisation du parti, investissement par les catégories diplômées, et technicisation des discussions dans les sections « locales »³.

1.2.2. Une compétence dénationalisée

Cette génération est performée par une autre transformation importante en termes d'investissements culturels, dans la mesure où c'est également celle pour laquelle s'ouvrent des chances nouvelles de réaliser des études hors de France, notamment au travers des dispositifs mis en place dans l'enseignement supérieur⁴.

¹. F., 28 ans, CAPES, doctorat histoire de l'art, professeure d'histoire, militante PS, père ouvrier, marié cadre supérieur, Strasbourg.

². Sur les partis comme entreprises politiques et comme marques, cf. Offerlé M., *Les partis politiques*, Paris, PUF, coll. « QSJ ? », 1987.

³. Lefèvre R., Sawicki F., *La société des socialistes...*, *op. cit.*, p. 177-186.

⁴. Créé en 1987 le programme *Erasmus* financé par la Commission européenne contribue au financement du séjour à l'étranger (étude ou stages) de 200.000 jeunes chaque année. Entre 1987 et 2007, 380 000 étudiants français en ont bénéficié et le budget qu'y consacre l'UE a augmenté à mesure de la popularité du programme (950 millions d'euros en 2000-2006, 3 milliards pour la période 2007-2013). Cf. Cicchelli V., *L'esprit cosmopolite. Voyages de formation juvéniles et cultures européennes*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2012, p. 29.

Alors que la mobilité internationale devient un horizon d'attente, une injonction sociale et éventuellement une voie de sortie possible pour échapper à des marchés professionnels encombrés ou maximiser ses chances d'y avoir néanmoins accès, l'Europe peut-être également envisagée comme une « carrière » ou une partie de celle-ci. À l'époque de l'entretien Lucie, 31 ans, ingénieure et fonctionnaire au ministère de l'agriculture, vient d'être nommée « experte nationale détachée » (EDN) auprès de la DG Agri à Bruxelles. Jérôme, 28 ans qui se présente comme « enseignant chercheur en économie » prévoit de passer les concours européens. Des vocations européennes ou internationales trouvent ainsi à s'actualiser, de façon relativement inédite, dans des secteurs liés au service public et à l'État. L'injonction à l'ouverture et à la « maîtrise de l'espace » se diffuse ainsi parmi les professions ou les secteurs antérieurement caractérisés par l'accumulation et la concentration d'un capital culturel sollicitant davantage le temps et plus confiné à l'espace national. Ceci contribue à expliquer la transformation des formes d'accumulation du capital culturel, davantage gagé sur le capital linguistique, comme la diffusion d'un rapport enchanté à « l'ouverture », qui est en tous cas moins souvent lesté d'une dimension critique. Associées à la technicisation évoquée plus avant, ces transformations permettent d'expliquer la moindre polarisation repérée au sein de cette G2, davantage alignée sur le deuxième pôle de la G1, ainsi que l'illustre le cas de Julie¹ :

« – Maintenant, en tant que jeune femme de 28 ans, ce que j'apprécie, c'est tout ce que ça m'apporte : c'est la libre circulation, cette espèce de culture commune, le fait que vous soyez grecque devant moi et que je ne sens pas de différence, c'est le fait qu'on se tourne plus vers les langues vivantes des pays européens, c'est toutes les possibilités d'échange, Erasmus, Socrates, c'est tout ce que l'Europe a apporté en terme de toutes petites choses mais qui font que l'on forme une grande communauté. Ça, c'est vraiment ce qui moi, en tant que toute jeune, je n'ai même pas encore 30 ans, m'émeut le plus. (Interrogée sur sa mobilité et ses voyages à l'étranger) : Oui, dès que l'occasion m'en est donnée, avec plaisir, toujours. Et on a surtout des échanges via mail. Bien sûr on travaille en anglais, comme ça tout le monde s'y retrouve. Mais dès que l'occasion m'en est donnée, oui, dès qu'un colloque international m'est proposé, oui. Oui, je voyage beaucoup en Europe. D'autant plus que certaines destinations, c'est devenu vraiment accessible : Londres, Berlin, Rome, les grandes capitales dans lesquelles il est possible de travailler dans mon domaine notamment. (...) Ça se passe très bien. Et quand j'aurai terminé ma thèse, je souhaite être prof à l'université. Ici ou ailleurs, en Europe !

– Vous pratiquez des langues étrangères ?

– Oui : l'anglais, l'espagnol, l'italien, et l'allemand (...) Professionnellement j'ai voyagé grâce aux collaborations européennes, aujourd'hui je travaille grâce aux collaborations européennes, j'ai des amis d'un point de vue européen... J'ai rencontré des gens qui n'étaient pas Français, je me suis donc ouverte du point de vue intellectuel, du point de vue de l'esprit, j'ai eu des histoires d'amour avec des gens qui n'étaient pas Français. Je suis devenu un être humain très différent, un être humain qui a grandi dans une communauté qui était multiculturelle ; et pourtant pas tant que ça finalement. (...) Dans cinq ans, je me vois maître de conférences à l'université. (...) Dans dix ans, j'espère que là, c'est sûr, je serai maître de conf dans une université, où que ce soit, en Europe ou ailleurs : si les États-Unis

¹. F., 28 ans, CAPES, doctorat histoire de l'art, professeure d'histoire, militante PS, père ouvrier, marié à un cadre supérieur, Strasbourg.

veulent de moi. J'irai là où mes recherches aideront. Pour moi, c'est important. Donc, j'irai là où on aura besoin de moi. » (Julie¹)

À l'inverse, la dimension strictement nationale de certaines professions, ici par exemple l'enseignement primaire, suscite des critiques et des vocations contrariées.

« – Pourquoi (je trouve que l'Europe c'est positif) ? ... Parce que... euh... Ça permet aux gens de... circuler librement... c'est plus d'ouverture, plus de liberté.

– Dans quel sens une ouverture ?

– Une ouverture... euh... moi, je suis très langues étrangères... donc ouverture aux cultures, ouvertures aux langues... euh... ouverture à l'autre quoi. (...) La France a besoin d'être dans un cadre plus élargi aussi... pour aller de l'avant quoi.

– Dans quel sens un “cadre plus élargi” ?

Parce que... je pense qu'on est dans un siècle, où il faut bouger, sortir des frontières, si on en a besoin... pour son travail, pour son plaisir, c'est une bonne chose... (...)

– Et sur ta vie professionnelle ?

– Non... moi, je peux pas bouger, je peux pas enseigner librement, si je voulais, en Angleterre, parce que c'est tellement particulier l'enseignement...

– Et t'aimerais bien ?

– J'aimerais bien ! Ah ça oui, c'est clair.

– À part l'anglais, est-ce que tu parles une autre langue européenne ?

– Je parle pas mais je connais d'autres langues, espagnol, le russe...

– Tu parles bien le russe ?

– Je ne parle plus, parce que je pratique pas, mais j'ai appris.

– Et t'aimerais apprendre d'autres langues européennes ?

– Oui

– Comme quoi ?

– Toutes les langues, je veux bien » (Anna²).

Cette ouverture internationale plus diffuse produit des effets sur les formes d'exercice de la compétence politique de cette génération. Celle-ci paraît se dénationaliser relativement, les références et les connaissances sur les organisations internationales ou les ONG supplantant celles investies dans des organisations politiques, les connaissances de politiques comparées étant davantage mobilisées et valorisées que celles concernant les politiques nationales *stricto sensu*, et les *issues* « cosmopolitiques³ », comme l'environnement par exemple, remplaçant les questions sociales.

« – Qu'on soit suffisamment fort pour qu'on puisse imposer ça au reste du monde... Et donc, qu'on soit plus unis, et qu'on puisse penser prendre les intérêts communs – et là, je parle de la planète. Et que ce soit porté par un pôle suffisamment fort pour que l'Europe verte soit capable de casser l'OMC, et donc d'obliger les Américains, les Indiens, les Chinois... s'ils veulent, s'ils pensent que c'est une bonne idée de se développer, doper la consommation, développer leur économie... qu'ils ne... Si l'Europe arrête d'acheter des trucs chez eux, parce qu'ils ne le font pas de la bonne façon – l'Europe aussi ne le fait pas de la même façon... mais je souhaiterais que le pouvoir... Imaginons que ce soit une valeur

¹. *Ibid.*

². F., 32 ans, maîtrise d'anglais, professeur des écoles, concubinage, compagnon professeur, père comptable, le Kremlin Bicêtre.

³. Lolive J., Soubeyran O., dir., *L'émergence des cosmopolitiques*, Paris, La Découverte, 2007

commune aux Européens, imaginons... parce qu'aucun pays européen, seul, ne peut faire respecter ça dans le reste du monde... s'il y avait une vision commune et une seule voix, là-dessus, qui s'exprime au niveau européen, il y aurait plus de chance, je pense, de faire appliquer ça dans le reste du monde... Quand on est fort, on t'écoute, quand on n'est pas fort, on ne t'écoute pas. En ce qui concerne l'environnement, c'est d'autant plus crucial que ce n'est pas parce qu'en Allemagne, on va rouler avec des voitures vertes que le taux de carbone va baisser au niveau de la planète. Que les schémas commerciaux et de production soient influencés de manière globale... ce n'est pas parce que, nous, on est propres ici, que les Chinois vont l'être...

– Et des questions de politique nationale (vous en parlez entre amis)?

– *Oui, ou internationale ; mais ce n'est pas lié à l'Europe directement, c'est à dire qu'on peut parler de la politique en Italie, ce n'est pas la politique européenne, on peut parler de la politique en Autriche, ce n'est pas la politique européenne... enfin, ou en Angleterre, aux États-Unis, au Brésil, ou en Chine.* » (Simon¹)

La compétence politique, au sens de politisation, d'intérêt pour l'offre politique nationale, d'exercice du sens critique et de propension à évaluer des gouvernants sur la base d'une axiomatique politique, paraît moins impliquée dans les *style de vie* de ces générations les plus jeunes, pour lesquelles elle semble moins considérée comme devant faire partie des attributs de classes qui s'affirment comme cultivées, et pour lesquelles elle fait moins *partie de la vie*, ce qui se manifeste par le fait qu'elle suscite moins de conversations avec l'entourage, moins de pratiques politiques quotidiennes et continues, moins de recherche d'informations généralistes et cumulées, y compris dans les milieux où elle constituaient auparavant une dimension centrale de l'identification sociale, c'est-à-dire les groupes sociaux des petites et moyennes bourgeoisies intellectuelles liées au secteur public.

« – Est-ce que vous lisez des journaux quotidiennement ?

– *Oui, un peu Le Monde. À l'époque sur papier, quand j'avais le temps.*

– Et maintenant ?

– *Maintenant, sur le site. J'ai ma carte, je suis abonné au site, ça me permet de voir quelques nouvelles. Je lis évidemment pas autant que je le voudrais. Je lis un peu les journaux américains aussi. Sur papier*². » (Luc)

« – *Je pense que je vais pas chercher l'information. Enfin, je veux dire qu'on est bien informé, y'a les journaux, y'a Internet, si on veut, on peut.*

– Et tu lis quoi comme journaux ?

– *Euh... je lis souvent Libération, pas tous les jours mais toutes les semaines, j'essaie. Le Monde de temps en temps... Euh... Pfff, c'est essentiellement ça.*

– Et la radio ?

– *France Infos, tous les jours.*

– Et la télé ?

– *Pas tous les jours, les infos à la télé, je trouve ça... Y'a pas assez d'infos mais je regarde ça deux fois par semaine.* » (Anna³)

¹. H., 33 ans, diplôme spécialisé, musicien, intermittent du spectacle, concubinage, pas d'enfants, Paris

². H., avocat d'affaire/pénaliste, deux DEA, études post DEA au Canada (U. Mc Gill) et aux États-Unis, expériences professionnelles aux EU et travaille dans grand cabinet parisien, en concubinage avec une allemande, qui « travaille à l'UNESCO », Paris.

³. F., 32 ans, maîtrise d'anglais, professeur des écoles, concubinage, compagnon professeur, père comptable, le Kremlin Bicêtre.

« – Ouais. Ce qui me paraît compliqué, mais là encore, c'est parce que je me suis pas assez renseignée... euh... les élections, tout ce qui est... attends, je cherche mes mots... à Bruxelles, comment ça s'appelle déjà ? (réfléchit) La Commission européenne, c'est ça ? Tout ce qui est membre de la Commission, élections, tout ça c'est fouillis dans ma tête, qui décide, en concertation avec qui, le rôle des États...

– Et tu trouves que les politiques expliquent bien les trucs sur l'Europe ?

– Boff... je trouve qu'ils en parlent pas des masses...

– Et les médias ?

– Ben quand ils en parlent dans les journaux, c'est assez pédagogique... Mais bon faut s'y mettre, c'est pas un truc que je vais lire pour me détendre le soir (rires).

– Et dans les journaux, tu lis quoi en général ?

– Les actualités, spectacles, culture et, de temps en temps, les essais, les débats...

– Et entre amis, tu discutes souvent, de temps en temps, jamais de questions européennes ?

– Rarement.

– Et tes amis, c'est des enseignants ?

– Le plus souvent, c'est pas enseignants.

– Et de politique ?

– Avec mes amis ? Jamais.

– Et avec N (son compagnon, également professeur dans le secondaire), vous parlez de politique ?

– Ça arrive.

– Et vous êtes d'accord, pas d'accord ?

– Ça dépend... (rires) Ouais, pfff... globalement, on est d'accord, mais bon¹. » (Anna)

On peut ainsi faire une double hypothèse qui résout le paradoxe entre accroissement du capital culturel de cette génération (attesté par la hausse des niveaux de diplômes et la part croissante des diplômés) mais aussi sa technicisation et sa spécialisation, et le déclin relatif de l'exercice de la compétence politique telle qu'elle a été initialement définie. D'une part, l'accroissement du capital culturel, mais aussi les conditions transformées de son accumulation (sous une forme plus institutionnalisée, plus technique, plus spécialisée ou sectorisée, plus utilitariste et dans d'autres secteurs que précédemment²) comme de son investissement (moins collectif, plus expert), ont produit des effets d'individualisation, également performés par les transformations du champ politique lui-même, qui contribuent à des prises de distances « générationnelle », c'est-à-dire plus fréquente au sein de cette génération, avec toutes les dimensions collectives impliquées par l'existence d'institutions politiques et/ou culturelles. D'autre part la diffusion et l'accroissement des compétences internationales, y compris dans des secteurs professionnels auparavant moins concernés par leur existence, favorisent la mise à distance de toutes les dimensions « nationalisées » des institutions et des compétences qui leurs sont attachées.

¹. *Ibid.*

². Le diplôme a été utilisé dans les sciences sociales comme un indicateur approché du niveau culturel. Cette approximation, qui pouvait fonctionner lorsque les étudiants étaient à la fois moins nombreux, mais plus nombreux dans des filières comme les lettres ou les humanités, semble moins adéquate lorsque les choix des filières se portent davantage sur l'économie, la gestion ou le management.

On retrouve, même si elle n'est pas généralisée, cette même conception de « l'identification à l'Europe » fonctionnant comme une identification partisane déjà repérée dans le deuxième pôle de la G1¹, caractérisée, par exemple ici, par le fait de ne pas se soumettre à des arguments trop en contradiction avec ses croyances, alors que dans le même temps l'identification partisane est fermement récusée : « *J'prendrai jamais ma carte parce que je supporte pas la logique de groupe et j'trouve que le Parti socialiste, en plus, est... très, très critiquable. Et puis j'aime pas ce côté "famille" du parti politique. Mais euh... Mais oui oui, j'ai toujours voté à gauche. (...) Moi j'aurais plutôt des réticences par rapport à l'attitude des politiques français. Je trouve que par exemple, actuellement, on est dans une campagne présidentielle et législative qui ignore totalement l'Europe. Qui est franco-française. L'Union européenne ne figure nulle part ou quasiment, c'est... Alors qu'y a deux ans on s'enflammait... On s'enflammait sur le traité, etc. (...) Au niveau de l'Europe, quand même, c'est impressionnant, le décalage entre... l'importance de l'Union européenne dans notre processus décisionnel. Les hommes politiques oublient de dire que... la plupart des décisions sont quand même dictées par... par Bruxelles et par nos impératifs. (...) Donc... Y a un gros décalage entre le poids politique de l'Europe effectif et la façon dont c'est perçu au niveau français, au niveau de la population et de ce que les hommes politiques en disent. (...) Moi je suis très partisane de tout ce qui peut atténuer les... cette idée d'identité nationale, d'un symbole euh... Accentuer les divergences entre les pays. Ce genre de différences. C'est comme le drapeau européen. J'trouve que c'est aussi une bonne chose. Et de même que j'trouve que créer des polémiques autour du drapeau français est ridicule. Euh... Pour moi, ce sont pas des thèmes qui sont... Ce sont des thèmes régressifs. Ce sont des thèmes périmés du XIX^e (siècle), qui avaient une valeur, à la limite, quand la nation était en train de se construire. Maintenant, je pense que c'est une idée à dépasser. Moi je serais plutôt partisane de l'idée des États-Unis d'Europe de Churchill. C'est d'ailleurs assez le cas... Enfin, j'trouve, parmi les jeunes. Mais par exemple, là où je travaille, au Sénat, c'est sûr que... que... les sénateurs et même des fonctionnaires, l'Europe, c'est avant tout ce qu'on peut en tirer. Ça reste... ça reste ça. »*

Interrogé sur la circulaire Bolkestein : « *Ben je... J'ai l'impression que... Pour tout vous dire, j'ai l'impression qu'elle était mal comprise. Même moi, je me suis... ça m'a même pas intéressée. Je... J'ai vu vaguement qu'y avait une polémique mais... Pour moi, là encore, j'ai vu de très loin. Donc je suis assez idéologue sur le sujet. Euh... C'est que je refuse ce genre de... Ce genre de catastrophisme euh... au niveau de... Cette vision de l'immigration, etc. C'est plutôt ça qui m'a choquée qu'autre chose. Que la directive elle-même. Qui est pas si... Mais bon, de toute façon...*

Le principe du pays d'origine, ça vous choquait pas ?

Euh... Si... Si... Mais en même temps j'ai... j'avais l'impression que... que c'était... Que de toute façon, tout ce qui vient de l'Europe, c'est de toute façon vu comme un danger, quelque chose qui va menacer la France. Qu'est-ce qu'on peut... Tout de suite y va falloir voir pourquoi, nous, ça va nous désavantager. Le principe d'origine, il va aussi avec une harmonisation euh... de plein, plein de choses. » (Aurelia²)

S'il fallait polariser cette génération, on pourrait alors retrouver les deux pôles suggérés en G1 : sur le premier pôle, politisé, l'accroissement du capital culturel conduit à se distancier des manières antérieures de faire de la politique ou d'exercer sa compétence politique (expertise *plutôt* qu'opinion et idéologie), alors que sur le pôle « internationalisé » (politiques comparées ou cosmopolitiques *plutôt* que national), la capacité à exercer une compétence politique devient moins dépendante de la stricte situation professionnelle, et

¹. Cf., p. 244.

². F., 25 ans, IEP de Toulouse, administratrice adjointe au Sénat, père haut fonctionnaire, Paris.

les compétences internationales généralistes, ou à composante scolaire, s'accroissent et se « naturalisent ». Toutefois, le fait de polariser cette génération occulte précisément le fait que l'une de ses caractéristiques est de l'être moins. La diffusion d'un capital culturel indexé à l'espace, dans des secteurs antérieurement structurés par la détention de capital culturel sollicitant le temps, homogénéise plus généralement les modes d'investissements culturels qui ne se *reproduisent* pas de façon aussi clivée que dans la G1.

Le cas d'Étienne peut être évoqué à nouveau comme exemple limite. L'entretien réalisé avec ce jeune avocat dont on a plusieurs fois mis en exergue le caractère très compétent et très politisé, donne ainsi à voir une tension dans son identification, entre celle qui le constitue comme « fils de son père », et celle qui le définit comme « fils de son temps »¹. Cette tension oppose, d'une part, la socialisation politique d'Étienne et le réseau de sociabilité professionnelle et politique qui la soutient (Tiennot Grumbach et le cabinet d'avocats travaillistes dans lequel Étienne s'est formé et où il a actualisé ses « dispositions » politiques²), et, d'autre part sa nouvelle situation professionnelle qui le fait pratiquer un droit moins politisé (du droit pénal plutôt que du droit du travail) et, plus généralement, le conduit à une moindre actualisation de dispositions politiques critiques. L'intérêt du cas Étienne est ainsi de montrer que depuis qu'il a quitté le cabinet de T. Grumbach, la socialisation politique continue à laquelle il était frotté quotidiennement, s'affaiblit. L'entretien d'Étienne peut faire l'objet d'une seconde lecture, et apparaît alors comme un « plaidoyer » visant à manifester à quel point la politique reste centrale dans sa vie, en dépit de signes de « relâchement » qui suggèrent une prise de distance avec une manière de faire de la politique (idéologique, liée au champ politique, généraliste, militante, etc.). Celle-ci peut être liée aux transformations de l'offre politique, c'est en tous cas ainsi qu'Étienne la justifie. Mais il livre également quelques éléments qui conduisent à le replacer dans sa génération, lorsqu'il oppose par exemple des manières idéologiques de faire de la politique ou de constituer des opinions, qu'il distingue d'une compétence plus technique et experte qu'il semble finalement valoriser.

« Je me détache étrangement un petit peu de certaines idées que je voyais mises en place au sein du cabinet... Enfin, c'est un débat compliqué. Justement parce qu'on vit aujourd'hui à une époque où il y a une redistribution des cartes. Je te raconte ça maintenant, si tu veux, parce que c'est vraiment ce que j'ai en tête là dans ces dernières semaines. C'est-à-dire, me poser la question de savoir si moi, le boulot que je fais au quotidien est toujours bien dans la lignée de celui qui était le mien quand j'étais à la fac avec Antoine Lyon-Caen, et, après, quand j'ai travaillé avec Tiennot... Maintenant que je suis tout seul à mon compte, depuis deux ans et demi, je m'interroge, jour après jour, et je m'aperçois qu'il y a des différences. Ce qui veut dire que politiquement on évolue quoi. Voilà. (...) Et sinon je n'ai jamais voté à droite. Je pourrais peut-être y venir doucement... Non, je plaisante. C'est parce que on me charrie en ce moment là-dessus, au niveau personnel, parce que je déteste Delanoë, et que je

¹. Pour reprendre la distinction introduite par Ihl O., « Socialisation et événements politiques », art. cité.

². Celui-ci reste d'autant plus une référence centrale dans le discours qu'il formalise au cours de l'entretien, que l'enquêteur est lié à ce réseau par sa mère. Étienne partage en effets ses locaux professionnels avec celle-ci, dont on comprend au cours de l'entretien qu'elle fait partie du même réseau professionnel et vraisemblablement politique (notamment par le biais du Syndicats des Avocats de France) que lui. Tout autant qu'à l'enquêteur, l'entretien d'Étienne « s'adresse » à la mère de celui-ci et à Tiennot Grumbach : « Tiennot, il grognerait s'il entendait [ce que je dis] sur la constitution française et les différents principes généraux du droit en France » ; « Je crois vraiment aux types comme Tiennot Grumbach ou Pierre Goldman ou des mecs comme ça, à cette époque-là, qui s'étaient définis avant tout par rapport à la résistance française. Pour moi en fait être de gauche ça voudrait dire que si ce qui s'est passé se reproduisait, tu rentrerais dans la résistance ».

ne peux plus supporter d'être bloqué porte d'Orléans pendant deux heures. Je fais partie des beaux qui lisent le Parisien... Je sens un glissement vers la "beaufitude" qui accompagne les rondes de la trentaine, tu vois ? Le problème c'est que, tu as envie d'être de gauche mais plus les années passent, et plus c'est compliqué. C'est compliqué aujourd'hui, regarde comment est le PS... Donc aux élections présidentielles, je sais bien que je vais voter à gauche mais c'est culturellement. Je vais voter à gauche parce que je suis antifasciste, et qu'a priori la gauche est antifasciste... Mais franchement, oser présenter un personnage comme Ségolène Royale comme candidate potentielle, ça va quoi ! Il y a un moment où ce n'est plus possible, tu vois. (...) Donc je voterai sûrement à gauche, tu vois, mais je suis de moins en moins convaincu que je suis forcément dans le bon camp. »

Étienne ne doute pas qu'il est « de gauche » (au sens où il deviendrait de « droite »). Ce qu'il exprime c'est qu'il n'est plus aussi certain de l'inafaillibilité de ce positionnement, et ainsi sa distance avec « l'identification » à un camp. Tout son point de vue est articulé par cette position en porte à faux et la nécessité de justifier qu'il est toujours autant politisé, et toujours aussi à gauche que son premier « cercle » de sociabilité et de socialisation politique, et qu'un certain nombre de ses déprises politiques (ne plus payer sa cotisation syndicale, ne plus lire de journaux « d'opinions », voter « oui » au TCE, hésiter à voter systématiquement pour « n'importe quel » candidat de gauche) sont toujours politiquement et intellectuellement justifiées.

« – D'accord. Est-ce que tu es dans une association ou dans un syndicat ?
– Euh... J'ai pas payé ma cotisation au SAF (Syndicat des avocats de France). Ne le dit pas à ta mère. Mais normalement ouais, je suis au SAF quand même. Mais j'ai pas payé. Mais personne ne le sait... (rires). (...) Il y a plein de gens au SAF qui sont très, très différents. Là encore Tiennot il ne serait pas d'accord. Je me réfère à lui parce que, si tu veux, c'est impossible de faire autrement. Le SAF c'est une grosse machine qui représente toute la gauche française de l'UDF à l'extrême gauche donc quand tu vois le SAF de Bobigny (...) Quand je vois certaines réunions... Donc c'est pour ça que je n'ai pas payé ma cotisation en fait. Mais je n'ose pas le dire tu vois. (...) Je ne milite pas trop au SAF. Finalement je suis plus souvent aux conseils de la CGT dans trois usines. Donc je suis leur avocat, au syndicat ouvrier CGT. Donc finalement, je suis plus proche syndicalement des débats de la CGT que des débats du SAF. Ça m'intéresse plus. Je ne suis pas toujours d'accord, mais intellectuellement, ils m'intéressent plus. »

C'est enfin dans les questions liées à l'information et à la construction des « opinions » que se dévoile l'opposition entre une compétence politique, appuyée et exercée à partir de la maîtrise d'une idéologie, et une compétence technique, assise sur l'expertise et l'investissement intellectuel spécialisé.

« Je lis quoi comme journal ? Et bien écoute j'ai pas mal changé... Là aujourd'hui je lis le Parisien... J'ai renoncé définitivement à... Enfin, Libération, je ne peux plus. Je l'ai lu quotidiennement pendant presque trois ans entièrement, donc je ne peux plus. Malgré les plus grands efforts du monde, je ne peux plus le supporter (...) On lit toujours les mêmes éditoriaux... C'est comme dans le Nouvel Obs... À une époque j'étais un abonné du Nouvel Obs, et il se trouve que c'est de la soupe, c'est infernal. C'est vraiment, c'est vraiment, la voix de son maître pour moi. C'est la voix du PS mais à un point... Si le Figaro faisait pareil avec l'UMP, les gens déchireraient le Figaro quoi ! Sous prétexte qu'on est de gauche, et qu'il y a l'histoire de Libération, alors on devrait accepter... Il y a

que les trucs culturels dans Libé qui sont finalement un peu indépendants. Mais toutes les pages politiques, les premières... Et tout le débat sur le conflit Israélo-palestinien... Il faut vraiment qu'ils arrêtent définitivement, ça devient insupportable ! Ma femme est libanaise donc tu vois si tu veux... Sur cette question-là, je suis allé au Liban plusieurs fois... Entre prise de parti et mensonges quand tu as vraiment franchi le pas... Donc je ne peux plus Libé, Le Parisien... Ils ne sont pas prétentieux au moins. On dirait le mauvais élève qui veut bien faire, tu vois ? Et de temps en temps tu as l'impression qu'ils ont un peu bossé. Et puis au niveau pénal, faits divers... Moi je connais quelques journalistes du Parisien... Il y avait une affaire à laquelle j'ai participé de fermeture d'usine que le Parisien a pas mal couverte, et je connaissais la journaliste du Parisien, et je trouvais qu'ils bossaient au moins... On les voyait sur le terrain. Donc je lis le Parisien et Le Canard, quoi. C'est tout. »

Le cas de Lucie que nous allons évoquer longuement permet d'illustrer les mécanismes sociaux (*i.e.* de socialisation et de sociabilité) qui permettent de réfléchir aux traductions individuelles (ou individuées) de transformations sociales plus générales¹ L'entretien avec Lucie permet ainsi de mettre en évidence des processus qui, croisés avec les effets de l'offre politique, contribuent à « contrecarrer » des dispositions à la politisation critique, et donnent à comprendre comment le style de vie politisé et critique est rendu indisponible dans certains milieux sociaux, certes favorisés, mais marqués à gauche, et qu'elle aurait pu adopter dans un autre état de la configuration institutionnelle.

Lucie est née en 1975 à Paris, son père est attaché principal d'administration centrale au ministère de l'Intérieur, sa mère Directrice de recherches au CNRS en science. Elle a une sœur qui travaille dans le secteur des nouvelles technologies. Après une année de prépa Maths Sup-Bio à Henri IV, elle se réoriente en 1^{ère} année de DEUG de Bio. Puis fait l'École Supérieure d'Agronomie à Toulouse, avant d'intégrer l'ENESAD à Dijon et de devenir IGRF. Elle enseigne quelques années dans un lycée agricole à Chartres, puis devient chargée de mission au ministère de l'Agriculture. Elle vient au moment de l'entretien d'être nommée expert national détachée auprès de la DG Agri à Bruxelles. Il semble que l'enquêteur connaisse bien les parents de Lucie, ce qui n'est sans doute pas sans exercer des effets de censure, on y reviendra, mais qui ne trouble pas ce que l'on veut montrer, voire permettent de l'éclairer encore davantage.

Lucie entame l'entretien en trouvant « l'Europe positive » avant de prendre progressivement des distances avec ce premier point de vue. Cette distanciation est très progressive, et s'opère à partir de la multiplication de considérations techniques, expérimentées essentiellement depuis sa pratique professionnelle. Les thématiques sur les services publics, la concurrence en Europe, les institutions européennes laissent pointer çà et là quelques critiques : de celles-ci émergent la figure d'un citoyen trop peu informé, des évocations rapides de l'Europe sociale, la perception d'inégalités, notamment appuyées sur son expérience de la PAC. Mais l'ensemble donne lieu à un discours plutôt équilibré entre les points positifs et négatifs, un point de vue essentiellement technique, expert, sectoriel et très peu politisé, au sens classique du terme. Le lecteur est assez surpris lorsque, à la fin de l'entretien, surgissent des considérations inédites, notamment lorsque sont abordées les questions ayant trait à la participation politique (sur le référendum constitutionnel et l'élection présidentielle de 2007, qui vient de se dérouler). On apprend

¹. Cf. Chapitre 3.

alors que Lucie a voté “non”, et qu’elle se positionne plutôt politiquement à la “*gauche de la gauche*”, qu’elle lit régulièrement le Monde Diplomatique et qu’ATTAC, Jacques Généreux et Étienne Chouard l’ont influencé, en tous cas qu’elle a été très attentive à leurs prises de position au moment du débat sur le TCE. L’entretien est alors l’occasion d’illustrer comment Lucie a été conduite à renoncer à un certain nombre de choix qui auraient pu la disposer à l’adoption de postures plus critiques, et comment celles-ci vont continuer à ne pas pouvoir se constituer, au travers de sa socialisation tant scolaire que professionnelle, conduisant à l’indisponibilité de postures critiques dont l’entretien montre exemplairement comment elles ne sont pas « à disposition ».

Lucie évoque ainsi son désir initial de faire de la recherche, contrarié par ses parents, et, notamment, par sa mère.

« J’étais tentée par la recherche. Voilà. Et puis ma mère a dit : “Non”. De façon très autoritaire, elle a dit en gros qu’il valait mieux avoir un diplôme d’ingénieur, et après je pouvais bien faire de la recherche si j’avais envie. Mais que de toute façon, la recherche allait aller mal. Je crois qu’elle s’était pas trompée. Et euh... Et puis, peut-être, c’était pas vraiment pour moi. Et je m’aperçois, plus j’avance, plus la question des politiques publiques... Et peut-être des sujets qui sont plus proches de... des sensibilités de mon père, euh... sont importantes. »

Elle évoque dans le même temps l’aspect malheureux de ses études en prépa, distinguées des études à l’université où elle s’est épanouie. Elle évoque aussi son goût pour les lettres, les langues, là encore contrecarré par ses parents, qui l’ont poussé à faire des études d’ingénieur.

« Moi, j’ai un goût pour les langues. J’ai toujours eu ça. Que j’ai pas du tout exploité pour le coup parce que j’avais pas le droit de faire des filières littéraires non plus. C’était pas possible, ça. Donc... Moi, j’ai fait du grec. Je me suis éclatée en grec ancien. Aujourd’hui, j’ai envie d’apprendre l’Italien. Je parle espagnol, parce que j’ai appris toute seule. »

Elle dit désormais apprécier de faire des politiques publiques, dont elle maîtrise parfaitement le langage technique. Cette socialisation familiale, qui l’a conduite à ne pas privilégier les secteurs qui prédisposent davantage à la critique, pour leur préférer des choix scolaires « sûrs », est un premier indicateur de ces effets de socialisation. Le second est précisément une socialisation scolaire. Outre le tropisme agricole de sa formation, qui ainsi qu’elle l’évoque contribue à diffuser une vision positive de l’Europe au travers de la PAC, l’école dans laquelle elle a fini sa scolarité forme des serviteurs du service public, mais également aux métiers du secteur privé. Nombre d’anciens étudiants de son école « font soit des carrières internationales, des carrières dans l’agro-alimentaire, dans l’environnement, la gestion des déchets, les banques, l’informatique... Plein de chose. » On peut imaginer sans peine là encore, que cette formation l’a davantage socialisée à des discours experts et techniques qu’au maniement du langage protestataire. Cette socialisation scolaire s’est poursuivie dans une socialisation professionnelle. Entrée au Ministère de l’Agriculture, Lucie a bien conscience d’être au service « de la profession agricole ». La perception positive de l’Europe de la PAC a ainsi été renforcée par des situations où elle a dû porter la parole de l’institution, mais aussi par une sociabilité professionnelle avec des agriculteurs « dominants ».

Elle a des positions sur sa situation professionnelle qui ne sont pas toujours dénuées d'ambivalence. Elle dit « *apprécier son boulot* », mais trouve l'administration agricole trop sclérosée et hiérarchique. Elle voit une porte de sortie dans son poste d'EDN à la Commission mais craint que cette dernière ne soit trop technocratique. Si elle se positionne comme « *un petit peu rebelle par rapport à (s)on milieu professionnel* », ce qui la rapprocherait des quelques intellectuels critiques du Ministère qu'elle dit fréquenter, qui « *font de la recherche* » et sont à ATTAC, elle est en tous cas conduite à la prudence dans ses positionnements, vis à vis d'un milieu qu'elle décrit comme relativement conservateur, et d'une anticipation de son poste à la Commission : « *Avant, j'aurais répondu plutôt pas confiance. Et aujourd'hui je travaille avec elle. C'est plus compliqué.* »

Seule élément dissonant, sa sœur, qui apparaît très tard dans l'entretien, avec qui elle parle politique, et avec laquelle elle réassure son positionnement à « *gauche de la gauche* », vraisemblablement contre les parents socialistes (L'enquêteur, qui connaît ses parents, dit à Lucie à propos de la présidentielle de 2007 : *T'étais obligée de voter Ségolène Royal, quand même ?*). Concernant sa sœur, elle énonce : « *On a une proximité de pensée. Pourtant on a fait des études différentes¹... Elle est actuellement à Paris embauchée dans une... SS2I. Et elle fait du développement Internet. Voilà. Elle crée des sites pour des boîtes. (...) Elle s'intéresse énormément à la politique. J'veux dire c'est aussi avec elle que je parle de la politique française, de plein de choses. Euh... Et on a toujours parlé politique à la maison. Ça me fait penser que, du coup, tous ces débats-là, aussi, sont... avec les parents.* »

Dans son milieu familial, même positionné à « gauche », les discours critiques semblent marqués d'opprobre, et sont stigmatisés. Elle livre lorsqu'elle présente et qualifie ses choix électoraux devant l'enquêteur, dont elle n'est pas sans savoir qu'il connaît ses parents, la disqualification et la stigmatisation dont ces choix font l'objet dans son entourage social (« *c'est nul* », « *c'est hallucinant* », « *Je vote de plus en plus n'importe comment* », « *je suis perdue* », « *j'ai fait un truc délirant* », etc.).

- « – Et (tu aurais des préférences) pour un homme politique ou une femme ?
- Ben... Peut-être... Mélenchon ? (Rire) C'est nul ! Mais euh...
- Tu le connais ?
- Non mais il est... Il est pas super charismatique, ni rien mais... Dans ce qu'il peut dire... Enfin... (...)
- Et d'une manière générale... Tu votes régulièrement ?
- Oui, tout le temps. (...)
- Et tu votes comment ?
- Je vote de plus en plus n'importe comment.
- Comment t'as voté à la présidentielle, par exemple ?
- Non, mais... Voilà. Je suis complètement perdue.
- T'étais obligée de voter Ségolène Royal, quand même ?
- Ben j'ai été obligée de voter Ségolène Royal, mais pas au premier tour. Et au premier tour, j'ai fait un truc complètement délirant.
- C'est-à-dire ?
- J'ai voté Marie-George Buffet.
- Oui.

1. On retrouve cette notion « sectorielle » et technique des savoirs et des idées politiques.

- *Ce qui est hallucinant.*
- Oui. Hallucinant pourquoi ?
- *Mais parce que... Dans... J'sais pas. Par rapport à ma famille. Les parents... Ils ont absolument pas compris. Enfin...*
- Ta sœur aussi elle a voté comme toi ?
- *Oui.*
- Donc tes parents ont pas compris ?
- *Non. Non, là y a un gap avec mes parents.*
- Et au deuxième tour, t'as voté...
- *Au deuxième tour, j'ai voté Ségolène Royal.*
- Et au premier tour des législatives ?
- *Alors j'ai voté... Euh... J'ai voté PS. Les deux fois. »*

La mobilisation au moment du TCE, la politisation du débat public, et vraisemblablement le fait qu'y compris au PS ou dans les organisations de gouvernement, les positions aient été clivées, lui ont permis d'activer ou d'actualiser des dispositions critiques

- « – *J'ai voté "non" parce que j'ai... Alors là, pour le coup, ça a été une grosse période d'effervescence, de recherche d'information, par Internet. J'ai lu des tas de bouquins. Jacques Généreux. J'ai lu... Le plan B, etc.*
- Donc t'as bien suivi...
- *J'ai vraiment... J'ai cherché à comprendre le truc.*
- Et alors, pourquoi t'étais contre ?
- *Euh... Ben j'étais contre pour... toutes les bonnes raisons qui ont prévalu au "non" à mon avis. C'est-à-dire que c'était un savant mélange de plein de choses, de différents niveaux. Le terme même de Constitution me choquait. Euh... La Constitution, elle est française ou elle l'est pas. Euh... On mélangeait la Charte pour l'environnement avec... euh... des données plus... de valeur économique et euh... Qui étaient... Enfin... Prônées vraiment... On parle de concurrence libre et... »*

Mais comme en atteste ces propos assez vagues, depuis cette mobilisation toutefois « (elle a) pris un peu de recul avec tout ça (...). Je suis moins... à suivre ces objets. Je suis moins au courant ». On observe alors comment en l'absence de mobilisation forte susceptible de contrecarrer les effets de la socialisation et de la sociabilité quotidienne, et en lien avec la méfiance « générationnelle » qu'elle entretient vis-à-vis des organisations partisans, elle est rabattue sur son discours « expert », discours disponible, à portée, qui rend très difficile de « penser » et de formaliser un discours critique. Elle manifeste ainsi beaucoup de difficulté dans le maniement du discours politisé et critique, qui tranche avec l'aisance technique qu'elle manifeste lorsqu'elle parle de politiques publiques.

- « – Y a un homme politique ou un parti ? (...)
- *Non. Après, je me suis retrouvé... ben dans les discours... J'sais pas... De Mélenchon, comme ça.*
- Mais t'as pas suivi particulièrement Mélenchon, quoi ?
- *Non. Non non. Je suis pas... j'suis pas du tout comme ça.*
- C'est plutôt les arguments techniques d'ATTAC ?
- *Plutôt des arguments techniques, ouais. J'ai pas besoin d'un...*
- Et d'une manière générale, en politique, t'as des préférences ou pas ?

- *J'ai des préférences. J'ai des préférences à gauche. Je pense, de plus en plus, à gauche de la gauche.*
- *C'est-à-dire ? C'est quoi la gauche de la gauche ?*
- *C'est-à-dire euh... C'est-à-dire pas... C'est-à-dire pas... une Europe... Euh, pardon. C'est-à-dire pas une gauche libérale. C'est-à-dire une gauche qui...*
- *Alors tu te retrouves dans des partis ?*
- *Non, je me retrouve nulle part, mais je cherche pas non plus à... Je suis pas pour les partis. »*

La socialisation au langage technique diffusé dans son « espace dialogique », génèrent de réelles difficultés – au sens où il désarme *a priori* ou entrave la capacité – à s'approprier un discours critique:

La concurrence, Ah ça c'est un truc qui me parle pas du tout. Enfin, je... Je comprends pas. Je comprends pas... (...). Évidemment, l'Europe est... Est fondée depuis le début sur des accords économiques, etc. Et sur... Mais alors la concurrence à tout crin... Bon ben ça, j'sais pas. C'est comme ça. C'est la mondialisation aussi. C'est l'OMC. C'est dans un... Un système beaucoup plus global. C'est pas quelque chose... C'est pas une... Bon, moi, j'suis pas non plus économiste. Donc si on me démontre que c'est vraiment... Mais euh... A priori euh... De ce que je sais en économie, non plus. Je vois pas l'intérêt. Je vois pas l'intérêt. »

La critique sociale est par exemple indisponible pour cette fille de fonctionnaires aisés, qui dit par ailleurs gagner environ 3.000 euros par mois, alors même qu'elle évoque sa sensibilité à la question des inégalités sociales, et qu'elle fait de cette question le ressort central de son positionnement actuel *à la gauche de la gauche*.

- « – Et ta position à gauche de la gauche, si je comprends bien – mais tu dis si je comprends mal – c'est surtout ce qui te préoccupe, c'est le droit du travail ?
- *Oui. Et les conditions de travail et les inégalités sociales.*
- *C'est ça qui est central pour toi ?*
- *Ouais.*
- *Mais t'es pas très concerné par ça, toi ?*
- *Mais je ne le suis pas. Enfin, je le suis comme un élément dans un ensemble. On est tous concernés par ça.*
- *Bien sûr, mais enfin t'es pas directement...*
- *Mais j'suis pas directement concernée. Mais moi, c'est ce qui me touche. Et c'est en ça que j'pense qu'y faut contrer la mondialisation. Parce que les effets de la mondialisation, c'est l'augmentation des inégalités. »*

Mais cette thématique des inégalités sociales n'est pas engagée de façon transversale dans le point de vue qu'elle tient. De manière caractéristique, lorsque sont engagées des références topiques du discours critique, tout se passe comme si Lucie avait oublié cette question « centrale » ; elle n'est pas mobilisée lorsque Lucie évoque l'absence d'Europe sociale, et lorsqu'il est question de la directive Bolkestein, elle n'y fait aucune référence.

- « – *Ben y a un certain nombre de... de réglementations qu'on pourrait harmoniser. Alors... C'est pareil. C'est bien. C'est pas bien. Parce que dans le domaine du travail ou des choses comme ça, nous, France, on va y perdre.*
- *Tu penses à quoi, là, quand tu dis ça ?*

- *Au droit du travail.*
- Oui. Et quoi par exemple ? Sur quels points précis ?
- *Euh... J'sais pas. Des heures hebdomadaires. Des contrats de travail. Les conditions de travail. Le CDI. Et ça c'est vrai...*
- Les conditions de travail, tu penses à quoi ?
- *Les conditions de travail. Les... Vraiment euh... Les conditions de travail. C'est-à-dire... la médecine du travail euh... Encore que j'en sais rien comment c'est ailleurs, hein. Je... J'y là aussi sur une idée que je me fais. Euh... j'en sais rien. Non, les conditions de travail, je pensais à la médecine du travail*
- Qu'est-ce qui te choquait dans ce projet de directive Bolkestein ?
- *Euh... (Elle hésite)... Je ne sais même plus... Euh... Ben, ce qui me choque, c'est que ce soit des décisions qui soient prises au niveau communautaire. Et que... Et que là, typiquement... Enfin, à mon avis, il s'agit de déploiement... d'une gouvernance qui est plus pertinente au niveau national. »*

Déployé longuement pour clore ce point sur la G2, cet entretien incite également à souligner les conditions sociales « ordinaires » de la disparition des liens de solidarité entre « classes ».

Le pôle politisé de la G1, illustre qu'une des formes de vie politique modales des petites et moyennes bourgeoisies (par définition scolaire) ascendantes d'origine ouvrière ou populaire a consisté à s'approprier un rôle de représentant ou de porte-parole des classes populaires¹. La distance sociale objective liée à l'ascension sociale et la distanciation sociale impliquée par le porte-parolat, comme les effets de domination qu'il implique, étaient contrebalancés par les effets de proximité autorisés par la représentation (voir l'encadrement) politique et sociale des classes populaires. Par extension, les préoccupations pour les inégalités sociales et la question de la critique sociale, évidemment produites et relayées par le champ politique, et soutenus par des savoirs produits ou valorisés par l'Etat, ont constituées des formes de vie modale adoptées par des citoyens de l'espace public ([espace public ^{lutte des classes}]). L'avertissement de l'encadrement et de la domination est de permettre l'expression de solidarités interclassistes qui contribuent à la visibilisation et à la diffusion au sein de micro-groupes ou environnement sociaux de préoccupations sociales et d'un intérêt pour la critique sociale.

La dévalorisation des postures critiques conduit à la raréfaction de ce type de porte-parolat, et la critique sociale semble avoir pratiquement disparue des manières de se représenter le monde des jeunes générations. Les jeunes issus des classes populaires de notre échantillon n'empruntent plus cette forme de vie politique et la jeunesse favorisée qui s'identifie à gauche, ou plus encore à gauche de la gauche paraît dans l'incapacité d'avoir accès à des manières de se représenter cette question. On peut bien évidemment pointer l'absence de toute forme de construction administrative et institutionnelle de cette question et renvoyer à l'invisibilisation politique et médiatique de la classe ouvrière. Mais la piste suivie ici conduit à être attentif aux effets de cette invisibilisation sur les jeunes citoyens ordinaires de l'[espace public] et leur propension à souscrire aux discours qui stigmatisent comme populistes, archaïques et extrémiste les offres politiques formalisées

¹. Sur ces questions voir le papier de synthèse de M.-H. Lechien, les travaux de D. Serres et, évidemment, ceux de B. Pudal.

au nom du peuple, dénouant les liens de solidarité interclassistes qui constituaient un substrat de la représentation politique de la gauche.

« Mais je trouvais ça bien que le PS dise oui. Comme les autres partis socialistes européens ont dit oui. Encore une fois, y faut se rendre compte que... On n'est pas tous seuls, quoi.

Et donc y a pas d'orateurs socialistes qui vous aient particulièrement convaincue ?

Non.

Donc c'est vous qui avez fabriqué vous-même votre position, quoi ?

Euh... J'ai même pas fabriqué ma position, parce que j'ai vraiment hésité longtemps avant de voter « non ». Vraiment. Surtout qu'on savait que le « non » passerait. Donc j'ai quand même... J'pense que j'ai... j'ai fait un vote de...

Y a pas un homme politique qui vous a convaincue, qui vous a fait basculer ?

Non, pas du tout. Ah non.

Donc c'est une réflexion personnelle ?

Oui, puis c'est un vote... de classe, un peu. (Aurelia)

1.3. Une compétence délaissée

Dans le G3, enfin, cette déprise de la politisation et de la compétence politique comme indexée à des styles de vie est encore plus manifeste. On assiste d'une part à la poursuite des évolutions constatées dans la génération précédente, mais également aux effets propres de l'amplification de la « démocratisation scolaire » qui contribuent à en durcir les traits, dans un contexte d'accentuation de la ségrégation scolaire.

La génération à laquelle on va s'intéresser désormais, qui concerne des enfants nés dans les années quatre-vingt, est contemporaine de la seconde extension scolaire. Dans des proportions qui les rapprochent des bacheliers¹ des autres milieux sociaux, les enfants d'ouvriers poursuivent désormais leurs études dans l'enseignement supérieur², qui est devenu une destinée centrale des cohortes nées après 1970³. La population scolarisée, lycéenne ou étudiante, est ainsi plus souvent d'origine populaire. On est ainsi passé en moins d'un demi-siècle d'une situation où le fait de ne pas avoir de diplôme était modal, à une autre où, au contraire, c'est le fait de détenir un diplôme, et de plus en plus élevé, qui est devenu la norme⁴. Toutefois, si le diplôme devient une condition de plus en plus nécessaire à une insertion professionnelle et sociale, comme dans la génération immédiatement précédente, elle est de moins en moins suffisante pour cette génération née après 1981.

La question du rapport au politique des « jeunes » ou de la « génération montante » (c'est-à-dire la génération des 15-24 ans) et de leur distance ou retrait de la politique a déjà été très largement documentée. Au-delà des effets de générations, qui verraient plutôt l'amplification des traits évoqués – la « crise de la représentation » ou le « malaise dans la

¹. C'est le cas de 40% des enfants d'ouvriers entrés en 6^{ème} en 1995

². En 2005, 25% des enfants d'ouvriers âgés de 25 à 29 ans sont ainsi diplômés de l'enseignement supérieur contre 44% de la même cohorte, toute origine sociale confondues. Ceci implique toutefois que les enfants des classes favorisées sont deux fois plus diplômés que les enfants d'ouvriers. Cf. Lemaître C., Poullaouec T., « Retour sur la seconde explosion scolaire », art. cité., p. 6.

³. Le chiffre de ceux qui poursuivent leur scolarité secondaire par une scolarité supérieure est de 12% des enfants d'ouvriers pour les cohortes nées entre 1960 et 1964 et de 30% pour celles nées entre 1978 et 1981. Cf. Hugrée C., « Les classes populaires et l'université : la licence... et après ? », art. cité.

⁴. Bodin R., Millet M., « L'université, un espace de régulation... », art. cité.

*représentation*¹ » si l'on admet à titre partiel ces hypothèses, s'étant plutôt accrues –, les travaux d'Anne Muxel (par exemple) reposent notamment sur le postulat que la distance de la jeunesse à la politique pourrait être avant tout analysée comme un effet du « cycle de vie ». Les individus qui composent une génération montante ne sont pas encore stabilisés, ni dans une situation ou une position professionnelle, ni dans une famille en propre. Or, ces éléments « d'intégration sociale » ont des effets sur la disponibilité aux péripéties de la scène publique, et, plus généralement, sur l'adoption de postures propres à la maturité politique, qu'ils contribuent à produire. De ce point de vue, lorsqu'il s'agit de rendre compte des rapports au politique des jeunes générations, cet effet du cycle de vie paraît premier, les effets de générations, plus ou moins (dé)mobilisateurs, venant contrecarrer ou renforcer ce que les auteurs analysent comme un « moratoire politique ». Or, la perspective générationnelle mise en évidence pour les pratiques culturelles permet de faire l'hypothèse inverse, en posant que le retrait de la politique et de l'exercice d'une compétence politique ont des chances de perdurer avec cette génération (toutes choses restant relativement égales par ailleurs). Dans le cadre des pratiques culturelles, la période 1973-2008 est dominée par une tendance générale à l'accroissement de l'âge moyen des publics de la culture. Celui-ci fait, certes, écho au vieillissement de la population en général, « *mais renvoie également à la participation culturelle désormais plus forte des seniors, et, dans certains domaines, à un recul de celle de la population jeune*² ». Ces domaines dans lesquels refluent les pratiques juvéniles, sont ceux qui ont trait aux pratiques les plus légitimes, *i.e.* les plus classantes dans les hiérarchies sociales, comme l'écoute de la musique classique, et les plus soutenues par l'institution scolaire, comme la lecture. Ce sont aussi celles qui sont les plus caractéristiques de styles de vie qui associent haut niveau de pratique culturelle, investissement d'un capital culturel qui sollicite le temps, et politisation intense (lecture de livres et d'essais, lecture de journaux d'opinion ou généralistes, comportements culturels ascétiques, etc.). La question est alors de savoir si ces transformations de l'exercice de la compétence culturelle sont homologues de celles de l'exercice de la compétence politique.

Les rapports au politique de la fraction scolarisée de la génération montante ont été analysés par les travaux de Sébastien Michon. Celui-ci, dans une thèse consacrée aux étudiants et à la politique³ montre, au travers d'une analyse faisant largement usage de la notion de compétence, comment les rapports inégaux de politisation se reproduisent dans la population étudiante, et comment ils varient et se hiérarchisent en fonction de l'origine sociale, du niveau d'étude et de la discipline, l'origine sociale ayant par ailleurs des effets sur le choix des filières comme sur le niveau de diplôme. L'enquête de Pierre Favre et Michel Offerlé⁴ sur la politisation des étudiants, va, de ce point de vue, dans le même sens, et attestent que, depuis les années 1970, les hiérarchies sociales et culturelles qui conditionnent l'accès à la politisation, se reproduisent. L'attention portée à la *reproduction* des inégalités conduit toutefois à moins mettre l'accent sur ce qui se *transforme* au cours des générations. L'hypothèse que je souhaiterais envisager ici ne vise pas remettre en cause le constat selon lequel les hiérarchies perdurent, comme elles perdurent pour les pratiques culturelles. Mais elle vise à s'interroger sur les transformations à l'œuvre dans cette reproduction. De la même façon que des processus sociaux concourent à affaiblir les effets de l'injonction scolaire à lire, il est possible de considérer que les évolutions des

1. Boutaleb A., Roussel V., « Introduction », *Sociétés contemporaines*, 74, 2009, p. 5-17.

2. Donnat O., « Pratiques culturelles. 1973-2008... », art. cité, p. 32.

3. Michon S., *Les étudiants...*, op. cit.

4. Favre P., Offerlé M., « Connaissances politiques... », art. cité.

modes de reproduction sociales fragilisent l'assignation sociale à s'intéresser à la politique, ou modifient (encore) les conditions d'exercice de la compétence politique.

Je testerai ainsi l'hypothèse qu'à l'inverse du rapport modal des étudiants à la politique des années 1970 qui continue d'informer les rapports attendus des étudiants à la politique par des chercheurs eux-mêmes conformes à ce modèle « politisé », la compétence politique n'est plus un levier de valorisation dans les populations jeunes et scolarisées. À l'inverse, s'accroît comme dans la génération précédente, la valorisation des compétences et des pratiques constituées dans l'espace, qui affectent des étudiants dont les origines et les destins sociaux sont très dissemblables. Pour cette génération, contemporaine de la restructuration du champ universitaire dans le cadre du « processus de Bologne », si la mobilité reste extrêmement distinctive (moins de 5% des étudiants français partent à l'étranger dans le cadre de leur cursus) et très liée aux ressources économiques et culturelles des familles, l'injonction à être mobile ne s'en diffuse pas moins, accroissant la valeur sociale de ces mobilités.

Il s'agira alors de décrire cette indifférence croissante aux formes antérieures d'intérêt pour la politique avant de tenter de trouver des voies d'explication propre à cette « génération » en ressaisissant celles que nous avons jusqu'alors privilégiée (reconfiguration des formes d'accumulation et d'investissement du capital culturel, extension des marchés du travail symbolique, transformation des formes de rencontre avec le politique) mais en s'intéressant cette fois aux formes d'investissement du capital culturel sur les marchés scolaires.

1.3.1. Une indifférence croissante

Les jeunes adultes encore engagés dans des études longues de notre corpus, ou ceux qui viennent d'intégrer le marché professionnel, manifestent¹ un rapport distant et intermittent à l'univers de la politique. Quelques soient leurs origines sociales, leur filière d'études, leur socialisation politique et leur affiliation évoquées. Ils disent voter de temps à autre, souvent blanc par défaut, ne pas lire les journaux, ne pas parler de politique ni entre eux, ni avec leur famille et éprouvent régulièrement des difficultés à tenir un point de vue sur l'Europe ou sur la politique lorsqu'on les sollicite pour ce faire, en dehors de « *c'est chiant* », c'est « *confus* », c'est « *flou* ». Mon propos n'est pas de dire que ces postures n'étaient pas repérables dans les milieux étudiants des années 1970 ou 80, mais, d'une part, qu'il est loisible de penser qu'elles l'étaient moins, et, d'autre part, et surtout qu'elles ne se manifestaient ou ne s'affichaient pas comme telles, sans s'assortir de sanctions sociales, dans une conjoncture marquée par les injonctions aux postures politisées.

Plus généralement, l'univers du militantisme lycéen et étudiant est assez unanimement décrié, significativement comme un monde obsolète, de « *losers* », de « *bouffons* », de « *fumeurs de pétards*² » avec leurs « *vieux style* ». L'action collective est très en dehors de leurs territoires « à portée », ou donnent lieu à des stratégies de *free riding*.

« – Sinon tu as déjà milité pour un parti ? Tu t'es syndiqué ?

– Non non... *pas d'assoc', ni de syndicats... que dalle ! Encore moins de partis... tu les a connus ces bouffons des MJS ou des LCR avec leur vieux style... qui traînent dans les halls de la fac, qui sont trop endoctrinés alors qu'ils captent rien... encore moins que moi... ils*

¹. À des exceptions près, on y reviendra.

². F., 25 ans, Professeur d'éducation physique et sportive EPS, 25 ans, père médecin, Paris.

sont fans de tel gars ou tel meuf politique... la honte... il parle d'un "autre monde possible" en te regardant tout foncé (défoncé) et tout... en tout cas c'est pas avec eux qu'on va y arriver... j'suis allé à des A.G. pendant les manif' anti-CPE les gars font trop tiep' (pitié), ils servent à rien... tu m'étonnes que les gars comme nous, ils aient leur carte nulle part, si c'est pour trainer avec les wawaches (baba-cool). » (Yanis¹)

« – Non, plus maintenant. J'étais syndiqué au syndicat des profs d'EPS et là, j'ai pas repayé donc voilà. Et association... Ouais, je fais partie de l'AS de l'établissement (rires). Avant, à Marseille j'étais dans mon club d'escalade qui a une structure associative à but non lucratif. D'ailleurs je donnais les cours gratuitement, du bénévolat... Mais c'est tout.

– Et pourquoi tu t'étais syndiquée ?

– Parce que quand tu te syndiques tu reçois quand même des infos. Puis au final j'ai pas redonné des sous parce que la vie sur Paris c'est bien plus cher qu'à Marseille. Si je peux me garder mes sous pour me payer un trajet de train en plus. » (Stéphanie²)

Thomas³ et Anne Claire⁴, compose un jeune couple d'étudiants. Lui est en licence de droit privé, à l'UPJV d'Amiens, et envisage de devenir inspecteur du travail. Elle en psychologie du travail, par correspondance avec le CNAM, car elle ne voulait pas faire du « théorique » à la fac et envisage de devenir ergonome. Le père de Thomas est hydromètre (technicien catégorie C) et sa mère est contrôleuse du travail. Le père d'Anne-Claire est « chargé de fabrication » dans la chimie et sa mère est agent administratif. Ils ont très peu suivi les débats pour le TCE même si Thomas précise qu'il a voté non, parce que le TCE était « *pas assez social à (s)on goût, c'est trop économique...* ». Mais c'est un point de vue qu'il éprouve des difficultés à tenir, ne serait-ce que parce qu'il n'a pas beaucoup d'arguments et dit ne pas s'être beaucoup informé :

« –C'est à partir de quand que ton vote s'est cristallisé ?

–Je sais plus...

–Et y'a pas un homme politique que tu trouvais qu'il avait raison ou tort ?

–Non...

–Et y'a pas un homme politique que t'as suivi...

–Y'a Fabius qui était contre alors que le PS était pour...

–Et tu trouvais qu'il avait raison, qu'il parlait bien ?

–Ben ouais...

– Et quand Chirac a parlé à la télé, tu trouvais qu'il avait tort ?

– J'ai pas écouté en fait... »

De façon plus générale, les questions de l'entretien dédiées à la politique les ennuient manifestement. Cette posture de retrait, loin d'être spécifique à ces étudiants-là, caractérise plus généralement un grand nombre des étudiants de notre corpus. Au-delà des principaux candidats à l'élection présidentielle, ils connaissent mal les professionnels moins médiatisés de la politique, qu'ils reconnaissent au travers de quelques traits physiques saillants. Ils n'ont *a fortiori* que des idées assez vagues sur leur positionnement politique. L'extrait d'entretien suivant est assez caractéristique. Laetitia, étudiante en

¹. H., 23 ans, BTS, en recherche d'emploi, une socialisation politique forte de ces deux parents très militants, père conseiller d'orientation dans un lycée professionnel.

². F., 25 ans, Professeur d'éducation physique et sportive EPS, 25 ans, père médecin.

³. H., 23 ans, Licence de droit Privé UPJV, père hydromètre, Amiens.

⁴. F., 21 ans, études de psychologie par correspondance, père cadre (chargé de fabrication secteur chimie), Amiens

licence d'économie après un échec en classe préparatoire, y explique qu'elle aurait voté oui au TCE, si elle avait voté.

- *Comment il s'appelle celui qui a des gros sourcils ? Du PS ?*
- Emmanuelli... (rires)
- *Voilà (rires) Je me souviens l'avoir... l'avoir... euh... entendu dans "Tout le monde en parle" donc c'est pas vraiment une référence. C'est pas lui qui m'a convaincu de voter oui mais il avait quand même soulevé certains points qui...*
- Mais Emmanuelli, il était pour le Non ?
- *Attends ... mais je confonds avec qui ? (réfléchit) Ah non, c'est pas lui qui m'a incité à voter oui !*
- Tu m'as dis avec des gros sourcils au PS...
- *Ben justement c'est bien Emmanuelli dont je parlais... Puisque je me souviens de ça, puisque tu me parles de débats, même si c'est pas un débat... Euh... (réfléchit) ... Je sais plus qui m'avait fait pencher pour le oui...*
- Et tu vois pas un homme politique...
- *Ils étaient du PS...*
- C'est le PS qui t'avais convaincu de voter oui ? Hollande, Strauss-Kahn qui t'avait incité à voter Oui ?
- *Non, mais y'en a... je sais même plus... j'ai peur de te dire des conneries... Je sais même plus si c'est un mec du PS qui m'a... fait dire : "Oui, c'est une bonne chose"... C'est peut-être Jospin aussi.*
- Est-ce que d'une manière générale, est-ce que tu as des préférences en politique ?
- *Non.*
- Tu te situes à gauche, à droite, au centre ?
- *Euh... Pfff... en fait la gauche, elle regarde pas trop... Euh... pfff... la gauche maintenant, c'est un peu n'importe quoi¹. » (Laetitia)*

Ce rapport intermittent à la politique s'accompagne d'une distance aux informations généralistes, et notamment aux journaux. À l'inverse de la G1, c'est davantage ici un cumul « négatif » que l'on enregistre. Lorsque ces étudiants parlent de leurs manières de s'informer, ils évoquent plus souvent des formes de grappillages sur internet, que la lecture régulière d'un quotidien de référence. Si cet abandon est moins propre à leur âge qu'à l'ensemble des catégories supérieures qui a assez régulièrement délaissé cet usage², les étudiants ici interrogés contribuent très fortement à cet affaiblissement. Au-delà de la presse, c'est surtout l'univers de la lecture d'information ou de formation intellectuelle qui est relativement déserté. Dans les entretiens, il est fort peu fait référence à des lectures, et lorsque c'est le cas, la lecture est présentée comme une pratique qui « sort » de l'ordinaire et qui ne va pas de soi (ni comme pratique régulière, ni même comme acte épisodique).

« – *La télé c'est quand même une source limitée d'information, bon t'as le JT mais bon, c'est pauvre en infos quand même, mais en apports intellectuels aussi... que ... que ça en devient navrant, c'est là que c'est dommage, c'est pour ça que je me remets à lire... Mais je me dis*

¹. F., 22 ans, L3 économie gestion, classe préparatoire, vit en concubinage (concubin étudiant), père médecin, Paris.

². « Les résultats triés selon le milieu social vont dans le même sens : lire tous les jours un journal (payant) est une habitude que les cadres supérieurs ont proportionnellement plus perdue que les autres actifs, et leur niveau est aujourd'hui à peine supérieur à celui des ouvriers et nettement inférieur à celui des agriculteurs et artisans » (Donnat O., « Pratiques culturelles. 1973-2008... », art. cité, p. 10).

c'est tellement facile la télé, t'es tellement tenté d'y aller facilement que les gens ne se donnent plus le courage de lire...C'est d'ailleurs un peu ça qui est en train de tuer la presse. Un magazine comme Choc pour moi c'est de la télévision voilà, tu regardes les images puis c'est tout...

– Tu te remets à lire c'est à dire, la presse écrite ?

– *Non en fait la presse j'en lis que très peu, enfin...disons que Libé ou Le Monde franchement ça m'arrive vraiment pas souvent de les acheter sauf quand quelque chose m'intéresse... Maintenant je lis régulièrement l'Équipe mais je t'avoue que c'est pas pour l'info ! Nan, quand je disais que je me remettais à lire, je parlais de Bourdieu. Je connaissais pas du tout et un ami m'en avait souvent parlé, alors j'ai acheté un bouquin de lui qui parle de la télé justement...Je trouve qu'il est assez intéressant. Disons que je pense continuer jusqu'au bout¹. »*

Par ailleurs ils emploient souvent une métaphore qui connote un rapport passif – ils « tombent » sur un journal, sur une information – à la pratique. Ils ont essayé (de lire un journal) mais se sont détournés, ont « lâché », ont « abandonné ». En cela, ils se distancient encore du pôle politisé de la génération G1, pour lequel la politique fait partie du quotidien et pour qui les informations et les connaissances politiques sont parties prenantes du capital symbolique des classes cultivées. Mais ici c'est surtout la dissociation entre appartenance socio-culturelle et style de vie caractérisé par l'intérêt pour la politique qu'il m'importe de souligner². Moins que ce qu'ils disent « ne pas faire » (s'informer, lire, etc.) c'est que cette énonciation est dépourvue des marqueurs de la culpabilité qui exprimeraient qu'ils ont intériorisé une norme, une exigence ou une attente institutionnelle à laquelle ils ne se conforment pas, qui me paraît intéressant. Ils « avouent » qu'ils devraient lire davantage – ne serait-ce que parce que l'accès à l'information est favorisé – mais leur manquement à cette exigence paraît de « façade ». Ces attitudes ne s'accompagnent de la mention d'aucune sanction qu'elle soit sociale, scolaire ou amicale qui laisserait penser qu'elles sont marginales ou socialement réprouvées.

« –Tu t'informes comment ? Par quels médias ?

Internet, le Monde sur internet, et la radio quand je suis en voiture.

–Tu consultes pratiquement tous les jours ou presque ?

– *Ouais.*

– Le site du *Monde* ?

– *Ouais, je regarde la première page et si y'a un truc d'intéressant je clique dessus et je lis l'article et je regarde International, société et France et multimédia, enfin technologie chez eux.*

–T'achètes pas de journaux ?

– *Non, enfin je me suis abonné au Monde l'année dernière sur internet pour avoir le truc qu'ils envoient, mais en fait, je regardais jamais, donc je me suis désabonné, donc non. Mais*

¹. H., 24 ans, étudiant en mathématiques, père styliste, se dit politisé.

². Il est vrai que dans cette génération se généralise des diplômés valorisés ou socialement prestigieux (l'économie, le management, la gestion) qui nécessitent un niveau plus faible de connaissance politique, de capital culturel ou d'habitude de lecture. Toutefois les enquêtés interrogés et issus d'autres filières (histoire, musicologie, philosophie, histoire de l'art, etc.) ne se distinguent pas des étudiants des filières d'économie ou de gestion dans ce qu'ils énoncent de leur rapport à la politique.

je crois qu'il y a quasiment l'intégralité, enfin tous les articles principaux, ils sont donnés en ligne, donc non, j'achète pas de journaux papiers. » (Daoud¹) :

« – D'ailleurs je devrais m'intéresser à ça, en droit et économie [c'est son secteur à la Bibliothèque Publique d'Information de Beaubourg où elle est vacataire] il y a des journaux sur l'économie européenne, sur le droit européen et tout ça quoi. D'ailleurs, il y en a énormément, maintenant que j'y repense. Mais bon c'est chiant quoi, quand tu vois tous les articles que tu as à lire, c'est pas... » Plus loin dans l'entretien elle revient sur ses manières de s'informer « le journal du 20h ou truc comme ça. Je trouve que la meilleure façon de s'informer c'est quand même les journaux et tout ça mais bon, après il faut faire la démarche d'acheter le journal et de le lire, ce qui peut être un peu rébarbatif selon les articles quoi ». (Lena²)

« – Oui je lis les journaux. Alors, je lis L'Équipe mais moins que l'année dernière. L'année dernière je l'achetais tous les jours. Le Courrier international tous les jeudis. C'est à peu près tout... Les gratuits dans le métro, Métro, 20 minutes. Voilà quoi. En fait j'aime bien être informée, mais quand je suis trop fatiguée, je préfère lire un roman que me pencher sur le Monde, quoi. » (Stéphanie³)

*« – De manière générale, comment t'informes-tu ?
– En tombant par hasard sur les informations à la télévision, ou sur le journal.
– Tu lis le journal tous les jours ?
– Je me tiens au courant. Je lis Matin Plus ou 20 Minutes... J'ai essayé de lire Le Monde et – Courrier International, mais j'ai lâché... » (Faycal⁴)*

*« – Et vous lisez quoi comme journaux ?
– Thomas : Rien, c'est mon grand tort...
– Anne-Claire De temps en temps sur Internet, le Monde, Libération...
– Thomas : Si, mon père, il est abonné à Marianne, je lis quelques articles comme ça...
– Anne-Claire : Mes grands-parents, ils sont abonnés au Courrier Picard.
– Sinon, c'est la télé... ?
– Thomas : Ouais, c'est le JT
– Anne-Claire : Surtout. » (Thomas et Anne-Claire)*

Ce rapport intermittent aux informations et à la politique, transforme les manières de parler de la politique « entre soi », ou plutôt de ne pas en parler.

*« – Et de politique ? Entre amis, entre vous deux ?
– Ensemble : Non. (...)
– Et pourquoi, ça vous paraît chiant ?
– Thomas : Ben non, on entend parler de politique partout, surtout en ce moment... (...)
avec les élections qui approchent. Si c'est pour en plus en parler entre nous...
– Anne-Claire : Au bout d'un moment, on en entend suffisamment¹ ! »*

1. H., 25 ans, étudiant en musicologie, master 1, père indépendant.

2. F., Étudiante en master 1, archéologie, vacataire à la BPI, père cheminot.

3. F., 25 ans, Professeur d'éducation physique et sportive EPS, 25 ans, père médecin.

4. H., 23ans, normalien (Cachan), Grande école de commerce, père chauffeur-livreur.

Comme les livres et comme les formes de cultures les plus légitimes, les références et les pratiques politiques ne paraissent plus caractériser l'univers de cette génération d'étudiants enquêtés. Le politique paraît moins constituer un univers lointain, sacré, inatteignable ou compliqué, qu'un univers flou, relativement désinvesti et déclassé. C'est finalement la généralisation de ce type de postures désinvesties et l'affaiblissement de leur illégitimité en milieu étudiant, qui paraissent devoir être expliqués dans le cadre problématique que j'ai mis en place. Deux hypothèses complémentaires peuvent alors être travaillées. La première tient à la transformation des rapports au savoir et aux formes d'investissement du capital culturel alliées aux effets de la transformation des publics scolaires. La seconde est davantage ancrée dans les transformations des modalités de « rencontre » avec la politique elle-même. Dans les deux cas, le caractère de plus en plus ségrégué du marché scolaire, impose de dissocier le segment du marché scolaire de « masse » de celui du marché scolaire sélectif, pour comprendre les transformations dans l'investissement du capital scolaire et l'exercice de la compétence politique.

1.3.2 Investissement du capital culturel et politique dans les filières de la démocratisation scolaire

On peut faire une première hypothèse selon laquelle le durcissement de la compétition, scolaire et professionnelle s'accompagne d'un rapport de plus en plus utilitaire et instrumental au savoir et à l'école. Ce rapport utilitariste, qui caractérisaient auparavant davantage les enfants de classes populaires², plus incertains de leur avenir professionnel³, s'est diffusé plus largement et concerne des jeunes originaires de classes moyennes et parfois supérieures⁴, pour lesquelles – en dépit d'inégalités qui restent persistantes et d'un très inégal rendement du diplôme en fonction de l'origine sociale⁵ – l'avenir apparaît de façon générale moins garanti. Il est vraisemblable que la transformation du public scolaire, dans ses effets de visibilisation d'une concurrence plus nombreuse, et dans ses effets proprement socialisant⁶, en même temps que l'installation durable d'un chômage qui

1. H., 23 ans, Licence de droit Privé UPJV, père hydromètre, Amiens et F., 21 ans, études de psychologie par correspondance, père cadre (chargé de fabrication secteur chimie), Amiens

2. Bautier E., Charlot B., Rochex Y., *École et savoir dans les banlieues... et ailleurs*, Paris, Armand Colin, 1992.

3. Bautier E., Rochex Y., *L'expérience scolaire des nouveaux lycées. Démocratisation ou massification*, Paris, Armand Colin, 1998.

4. Cf. l'entretien avec Aurélia (administratrice au Sénat, père haut fonctionnaire, mère gériatre) : « Ben, au niveau financier, je suis quand même, globalement, à l'abri du besoin, j'crois qu'on peut le dire (elle gagne 4000 euros par mois). Mais en même temps, moi j'avais... Ma priorité depuis que je suis... assez jeune, c'était de... J'avais cette hantise du chômage, la peur de la précarité et tout, donc moi je voulais absolument être fonctionnaire de toute façon ».

5. L'exploitation de l'enquête INSEE de 2005 réalisé par C. Huguée confirme que les cohortes issues des classes populaires salariées ayant obtenu un diplôme supérieur ou égal au bac +2 s'organisent autour de deux principaux destins : BTS ou université. La comparaison des premières mobilités et des premiers salaires (n+5) des diplômés issus des classes populaires avec ceux des diplômés issus des classes supérieures, révèle une lente érosion de la rentabilité des stratégies populaires de mobilité ascendante pas les études lors de la seconde explosion universitaire. Ces constats rappellent donc, contre la thèse d'un constat uniforme d'un déclassement des diplômés ignorant l'origine sociale, l'évidence des inégalités sociales et générationnelles dans la valeur d'échange du diplôme sur les marchés de l'emploi. Et alors que l'expérience universitaire de cette fraction singulière de la jeunesse populaire la rapproche au moins formellement de celle des classes moyennes, elle redevient populaire au moment de sa sortie de l'université. Cf. Cyril Huguée, « Les classes populaires et l'université : la licence... et après ? », art. cité p. 48 et 49, 54 et 55.

6. La thèse de D. Pasquier (Pasquier D., *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement, 2005), relayée par Ph. Coulangeon est que les transformations morphologiques de la population des lycées et des établissements d'enseignement supérieur (notamment les universités) ont modifié les conditions dans lesquelles s'exerce la socialisation culturelle des jeunes diplômés. L'hypothèse s'appuie sur les transformations de la sociabilité juvénile et sur ses effets : « *Indépendamment des changements dans l'ordre de la pédagogie ou des contenus enseignés, l'environnement scolaire et*

concerne en premier lieu la « jeunesse », étendent ce rapport instrumental à l'école et le diffusent « générationnellement ». Cette inquiétude généralisée à tendance à minorer les anticipations positives du rendement d'un savoir désintéressé, l'investissement des savoirs apparemment gratuits dont relèvent l'esprit et la distance critique, y compris dans les milieux où l'origine sociale et le capital familial hérité pouvait lui garantir un rendement social. Ceci d'une part contribue à fragiliser le savoir comme objet d'intérêt « *en soi* », et transforme d'autre part nombre de questions politiques en « *savoirs scolaires* », d'autant qu'en dehors de l'univers scolaire ces étudiants ne trouvent ni dans leurs famille, ni dans leurs réseaux amicaux, de « marchés » de conversations politiques :

- « – Quand vous êtes entre amis, ça vous arrive souvent, de temps en temps ou jamais de discuter des questions européennes ?
- *Non, on en parle avec J (ami commun) parce qu'on est en cours ensemble donc forcément... quand on sort de cours, on discute de ce qu'on a entendu.*
- Pourquoi, ça vous paraît trop compliqué ?
- *Non, parce qu'on a pas envie de parler de ça... Entre copains, c'est pour parler de tout sauf boulot, quoi ! » (Thomas)*

Lorsqu'on demande à Hélène si c'est bien d'augmenter la concurrence, elle répond « *je ne sais pas, mes cours d'économie sont loin¹* », Édouard interrogé sur le libéralisme, auquel il a fait lui-même référence, rétorque « *le libéralisme c'est des choses que j'ai l'impression d'avoir apprises en histoire²* ». Le politique et son univers de références sont ainsi cantonnés à des savoirs « scolaires ». Des savoirs techniques, que l'on travaille pour un examen (un concours, etc.³) et que l'on peut ensuite oublier une fois l'épreuve passé, et non comme une compétence générale, un goût ou une pratique, qui ferait partie intégrante de la vie.

« Très vaguement... au collège on apprend les dates de l'Europe, mais bon tu sais comment ça se passe, on apprend pour le contrôle et quatre jours plus tard, tu ne te souviens plus du tout de ce que tu as appris quoi ! Mais euh, même vaguement, maintenant... Je crois que c'est après la seconde guerre mondiale qu'ils ont essayé de construire l'Europe. Ils étaient cinq au début, six ? Et puis voilà après ils ont été neuf, douze ? J'aime bien l'effort de s'agrandir

universitaire demeure un lieu de formation et de diffusion des normes et des habitudes culturelles, dont la nature est étroitement dépendante des caractéristiques sociales de la communauté des lycées ou des étudiants, de leur environnement d'origine, et de leur trajectoires. »

¹. F., 27 ans, IUP finance, chargé du back office dans une salle de marchés, célibataire, sans enfant, Paris.

². *Ibid.*

³. De ce point de vue on retrouve ce même rapport au savoir chez les étudiants de filières sélectives, comme en atteste cet échange avec la jeune administratrice adjointe du Sénat (khâgne, IEP, Prep'ENA) qui déclare pourtant son enthousiasme pour l'Europe. « *J'étais pas forte (en droit européen). J'avais pas ces matières-là au concours et... J'ai pas... Non. Enfin, si, les grandes institutions. Mais y a aussi beaucoup de choses que j'ai apprises, mais que j'ai complètement oublié en droit européen* ». (...) Interrogée ensuite sur les institutions elle oppose immédiatement le Parlement Européen – dont elle assène péremptoirement « *qu'il ne sert à rien* » – aux autres institutions. Devant une relance tout aussi assurée de l'enquêteur « *Ben maintenant, y a la codécision quand même ?* » elle commence à douter : « *Oui mais euh... J'trouve que tout ça c'est... Les problèmes d'interprétation, de divergences, etc. euh... ça ralentit... Oui, y a la codécision, mais même ça, ça me... J'ai quand même l'impression qu'y a... J'sais pas. Nous, en tout cas, euh... Je me souviens plus très bien... À l'époque où j'ai appris tout ça, c'était y a deux-trois ans, je sais que ça a beaucoup changé depuis, mais... le Parlement servait vraiment à rien. Euh... (...).* » « *Mais comment vous le voyez, le rôle du Parlement européen à ce moment-là ?* » *J'ai pas d'avis sur la question. Je le vois ni... Je le vois pas (...).* Et la Commission, vous la voyez comment ? Quel est son rôle ? Comment vous voyez ce rôle de la Commission ? *Euh... Ben... Je la vois comme... principal organe décisionnel mais... J pense qu'elle a un poids... un poids politique non négligeable mais maintenant... Plus concrètement, c'est le vieux souvenir des cours qu'y faudrait que je révise pour voir à quoi ça sert aujourd'hui, quand même* ».

petit à petit... Après euh, l'histoire de l'Europe exactement, nan, je ne sais pas, quoi. »
(Lena¹)

De ce point de vue on constate en G3 une accentuation de ce que l'on a observé en G2 à propos d'une sectorisation et d'une technicisation du savoir, assortie d'une prédilection pour le savoir directement « utile », et l'on ne peut que constater la déshérence de ces styles de vie politisés pour les étudiants aux études longues en ascension sociale qui dans la G1 investissait de manière plus modale la compétence politique. Ceci conduit à faire le lien avec les travaux d'O. Schwartz sur les précaires aux études longues², à la fois durablement dominés dans leurs conditions d'existence (statut d'emploi, rémunération)³, et pourtant proches des univers culturels dominants. Pour « *ces membres des classes populaires parvenues jusqu'au bac ou au-delà, (...) l'accès aux études longues s'est opéré sans rupture majeur avec les modes de vie et les pratiques de leurs milieux d'origine*⁴ », à l'inverse de leurs prédécesseurs, qui dans une conjoncture qui privilégiait les postures politisées, pouvaient trouver des marchés d'interactions et de sociabilité sur lesquels constituer et actualiser des postures critiques. Les étudiants d'origine populaire actuels, sont désormais d'autant plus portés à ne pas rompre avec l'indifférentisme politique de leur milieu sociaux, que dans un contexte d'incertitude généralisée, l'arme des faibles est davantage le diplôme⁵, qui focalise leurs investissements.

Cyril Huguée constate que les BTS⁶ et l'Université constituent les deux principales voies d'orientation des enfants des classes populaires dans l'enseignement supérieur. Dans l'université on sait que les filières qui continuent d'être privilégiées par les bons élèves sont le droit, les sciences, les lettres et l'économie⁷. À l'inverse les SHS sont des filières de relégation, à la fois parce qu'elles sont désertées par les bons élèves favorisés par leur origine sociale, et parce que, ne correspondant à aucun enseignement dans le secondaire, elles sont privilégiées par des étudiants moyens ou moins bons qui « tentent leur chance », avant de les abandonner, ou de se reconvertir. À l'inverse, « *la position dans l'espace socio-*

¹. F., Étudiante en master 1, archéologie, vacataire à la Bibliothèque Publique d'Information, père cheminot, Paris.

². O. Schwartz, *La notion de « classes populaires »*, Habilitation à diriger des recherches, Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines, 1998, p. 154-162.

³. Les enfants de cadre titulaires d'une licence (en 1997 comme en 2003) semblent tirer davantage profit de leur diplôme sur le marché du travail que les diplômés issus des milieux populaires. Ainsi 62% des premiers enfants de cadres sortis du système scolaires en 1992 sont devenus cadre en 1997 contre 42% des seconds – à l'inverse 29 % des premiers sont devenus des professions intermédiaires contre 46% des seconds (en même temps 28% deviennent professeur des écoles). L'analyse des premiers salaires redoublent ces résultats. Cf. Cyril Huguée, « Les classes populaires et l'université : la licence... et après ? », art. cité, p. 54.

⁴. O. Schwartz, *La notion de « classes populaires »*, op. cit., p. 159.

⁵. Poullaouec T., *Le diplôme, arme des faibles. Les familles ouvrières et l'école*, Paris, La Dispute, coll. « L'enjeu scolaire », 2010.

⁶. Pour les BTS, S. Orange montre que leur sélection est l'objet de prescription institutionnelle d'un horizon scolaire aux publics les moins dotés scolairement et socialement, qui ne font, au final que jeter leur dévolu sur des formations qui leur sont destinées, et qui s'apparentent davantage à une prolongation du secondaire qu'à un accès effectif à l'enseignement supérieur. « *Le recrutement en BTS s'appuie par ailleurs sur des dispositions à la modestie scolaire mais aussi sociale. Ces filières locales se font ainsi le filtre de toute une partie des nouvelles populations bachelières issues de la seconde massification et peu familiarisées à l'enseignement supérieur. Par leur situation à l'écart des centres universitaires, les STS n'offrent pas les conditions de possibilité d'une véritable acculturation étudiante et contribuent alors à contenir encore davantage les ambitions scolaires de leur public. Et une fois diplômés, les étudiants doivent encore faire leur place dans l'enseignement supérieur tout comme dans le monde du travail. Car si le BTS partage avec les autres diplômes du supérieur le rôle de bouclier contre le chômage, il n'assure que pour un tiers des diplômés l'accès aux emplois de professions intermédiaires ou de cadres dans leur premier emploi* » (Orange S., « Le choix du BTS », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 83, 2010, p. 32-47, p. 46).

⁷. Convert B., « Espace de l'enseignement supérieur et stratégies étudiantes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 183, 2010, p. 14-31.

scolaire de l'économie montre qu'elle remplit avant tout une fonction de substitution aux trajectoires, exigeantes scolairement, qui passent par les classes préparatoires commerciales ou à celles, coûteuses économiquement, qui passent par les écoles de commerce privées et payantes, accessibles dès le baccalauréat¹ ». On peut donc postuler que cette discipline peut représenter un choix assez modal des étudiants bons ou moyens des classes populaires, qui n'ont pas les ressources sociales pour anticiper pouvoir intégrer les grandes écoles, et pas les ressources économiques pour accéder aux écoles de commerce privées. Alors que les enfants des classes populaires sur-sélectionnés dans les années 60-70 pouvaient intégrer les filières de lettres ou de SHS, encore privilégiées quand elles conduisaient aux emplois en expansion du marché du travail symbolique par des enfants de certaines fractions de la bourgeoisie, ils choisissent aujourd'hui des filières plus sûres qui dévalorisent et défavorisent les postures critiques et politisées. La socialisation scolaire confirme la norme d'indifférentisme, et soutient la distance prise à l'égard de toutes les pratiques qui alimentaient auparavant l'intérêt pour la politique et la compétence qui lui est associée, comme la lecture, l'attention portée à l'actualité politique et généraliste, la recherche active d'information. Ainsi désencastrée des univers culturels et politiques dans lesquels elle est susceptible de prendre sens, la compétence cognitive, peut être perçue comme trop généraliste et inutile.

Par ailleurs cette génération est celle qui « rencontre » la politique sous sa forme la plus « désacralisée ». Ainsi qu'en atteste Érik Neveu², la décennie 2000 aura sonné le glas des émissions de télévisions consacrées à la politique, et vu la généralisation de « l'infotainment ». Le cadrage sur l'émotion ou le témoignage (plus que les « hauteurs du performatif » et l'accent mis sur « l'offre de biens de salut ») ; les dimensions artificiellement polémiques ; ou encore la mixité des plateaux sur lesquels prennent aussi place des invités politiques, participent d'un processus de désacralisation *stricto sensu*. L'invalidation des rituels de distance et de solennité se redouble du désarmement symbolique des politiques, mis en équivalence avec les autres invités et conduit à canaliser leurs discours vers le registre profane du témoignage³.

Ce processus invite à s'interroger à propos des usages sociaux de la politique au sein de cette jeune génération. Comme les biens culturels, engagés dans des stratégies de communication et de « promotion » de soi, les biens politiques, reconditionnés par l'infotainment, peuvent être investis comme monnaie d'échanges sur des marchés de sociabilité et alimenter les « *small talks* » de l'entretien des « liens faibles⁴ ». Cette hypothèse apparaît à première vue quelque peu contradictoire avec ce que montrent les enquêtes sur les discussions *politiques*, qui insistent sur les risques associés à de telles discussions et leur cantonnement aux liens forts. Pour la plupart des auteurs, les individus ne parlent politique qu'avec ceux qu'ils connaissent bien et qui leur ressemblent socialement, alors que le désaccord potentiel accroît les stratégies d'évitement du politique⁵. Mais cette contradiction disparaît si on regarde comment ils en parlent, de quoi ils parlent, et ce que signifient pour eux « parler politique », lorsque éventuellement ils en parlent.

¹. *Ibid.*, p.31

². Neveu E. « De l'art (et du coût) d'éviter la politique. La démocratie du talk-show version française (Ardisson, Drucker, Fogiel) », *Réseaux*, 118, 2003.

³. *Ibid.*

⁴. Granovetter M., « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, 78(6), 1973, p. 1360-1380 ; Goulet V. *Médias et Classes Populaires*, Paris, INA édition, 2010.

⁵. Cf. Chapitre 3.

« Même avec le personnel [de la BPI] et tout ça, ben comme c'est que des étudiants, on parle beaucoup d'Europe... Bah, justement, c'est tous les petits débats qu'on entend dans l'actualité quoi. Que ce soit pour la Turquie, l'euro, ça augmente machin... euh... voilà, toujours à peu près la même chose quoi. Que quand tu voyages, t'as plus besoin de changer ta monnaie, la circulation entre les pays c'est tout ça quoi. » (Lena¹)

« – Et avec A (son ami), vous parlez jamais de politique ?

– Si

– Et vous êtes d'accord, pas d'accord ?

– Plutôt d'accord, enfin c'est pour dire (rires) “Ah t'as vu quelle grosse conne” ou “quel enfoiré” ou – “T'as vu, gnagna, les bêtises qu'ils sortent”. » (Laetitia²).

La perte de la dimension critique de la politique, déjà manifeste à la génération précédente, se renforce ici du déclin de son pouvoir symbolique.

Les analyses réalisées à propos des pratiques culturelles ont insisté sur les transformations de leurs usages. Pour aller vite, elles attestent la manière dont de pratiques auparavant investies *pour soi*, et comme des pratiques de distinction, paraissent désormais davantage au soutien de pratiques de communication et « d'extériorisation expressive » de soi, dont la finalité est tournée vers la sociabilité, la constitution et l'entretien du capital social³. De ce point de vue on pourrait établir ici une conclusion homologue. L'identification politique participe d'un ensemble de « marqueurs » de soi, dans laquelle la socialisation familiale continue d'avoir une influence certaine, sans pour autant que cette forme d'identification s'accompagne d'un investissement spécifique, et sans que le politique constitue pour autant une dimension essentielle de la « stylisation de la vie ».

« Ouais, d'une manière générale moi je suis plutôt de gauche. C'est pas un secret. Ça dépend du contexte familial, moi mes parents ils sont fonctionnaires et tout. Mon père est cheminot, ma mère est infirmière, ma grand-mère était infirmière et mon grand-père était cheminot... mes oncles et mes tantes ils travaillent aux impôts et tout ça donc... Forcément on ne peut pas être de droite quand on vient de la fonction publique quoi. Et euh... plutôt socialiste et plutôt euh... Après c'est hyper flou la politique française, c'est très flou quoi⁴. » (Lena)

Par ailleurs lorsqu'il est encore pratiqué, l'exercice intensif de la compétence politique, comme le style de vie qui l'implique, paraissent avoir perdus de leur légitimité sociale, comme l'illustre le cas de Benoît. Celui-ci a 25 ans. Doctorant en philosophie, il consacre une thèse à Michel Foucault. Il finance lui-même son doctorat, en étant assistant parlementaire d'un député du Nouveau Parti Socialiste (NPS). Il milite depuis longtemps, notamment en faveur des sans-papiers, dans la ville où il réside. Célibataire, il loue depuis qu'il a 18 ans le pavillon au fond du jardin de ses parents. Or, Benoît apparaît très en deçà de son identification externe (militant, intellectuel, politisé, etc.), et il s'avère assez peu capable de tenir le point de vue attendu par cette assignation. Après avoir vaguement évoqué l'Europe comme un projet très positif « Parce que l'on communique de plus en plus facilement, mais c'est vrai qu'effectivement l'Europe c'est quelque chose d'intéressant au niveau des peuples,

¹. F., Étudiante en master 1, archéologie, vacataire à la BPI, père cheminot.

². F., 22 ans, L3 économie gestion, classe préparatoire, vit en concubinage (concubin étudiant), père médecin, Paris.

³. Octobre, S., « Les 6-14 ans et les médias audiovisuels », *Réseaux*, 119, 2003, p. 95-120 ; Cardon D., « Le design de la visibilité », *Réseaux*, 152, 2008, p. 93-137.

⁴. F., Étudiante en master 1, archéologie, vacataire à la BPI, père cheminot.

mais quelque chose encore à construire au niveau politique notamment. »), il articule quelques critiques très générales et peu politisées, comme la possibilité de résurgence de conflits, territoriaux ou commerciaux. On croit comprendre, parce qu'il ne fait pas lui-même le chaînage, que l'essentiel de ses critiques sur l'Europe porte sur la circulation des personnes, et s'ancre dans son expérience militante auprès des sans-papiers. C'est en tout cas ce qu'il met vaguement en avant au cours de l'entretien lorsqu'il s'agit de justifier de son vote « non » au TCE : « J'ai voté pour des raisons politiques. Je n'ai pas eu le sentiment, comme je le disais tout à l'heure, que la circulation des personnes et du commerce se faisait de la même manière. Et bien, de la même manière je pense qu'on nous a proposé un projet qui accentuait ce genre de choses, c'est-à-dire les attitudes commerciales. Je pense pas que la politique se résume à avoir des échanges commerciaux. Je pense que c'est aussi un traitement de l'humain, et c'est tout bête et voir banal et vulgaire. J'ai voté "non" pour une raison entre guillemet "humaniste", sans être trop prétentieux. »

Au-delà de sa forme, paradoxalement assez dépolitisée pour un jeune intellectuel militant, c'est surtout un point de vue qu'il tient sans y tenir, l'évoquant vaguement, ne cherchant pas à le faire partager, ni à l'argumenter, en l'ancrant dans ses expériences militantes, politiques ou culturelles. C'est un point de vue par ailleurs dépourvu de toute référence aux débats publics, pas plus d'ailleurs qu'il n'est appuyé sur son expérience professionnelle de la politique. En fait, il admet ne pas réellement s'y intéresser : « L'Europe c'est pas une préoccupation première pour moi en fait. Mes activités politiques, militantes, peu importe, ma vie ça s'est toujours joué sur un plan local en fait. Je pense que les choses se changent d'abord devant chez soi et puis après on va voir ailleurs. Finalement ma conception de l'Europe c'est, on en a parlé un petit peu tout à l'heure, c'est beaucoup le voyage finalement. C'est des choses qui apportent finalement mais... Mais la politique ne se joue pas dans les voyages, ou alors elle se joue dans ce qu'on en retire. » Toutefois, rien n'indique non plus dans l'entretien qu'il soit particulièrement engagé ou investi dans son point de vue politique *stricto sensu*. Là encore c'est plutôt le détachement et le désinvestissement qui prévalent.

Les choses s'éclairent lorsque l'on comprend que Benoît est né dans une famille de petits fonctionnaires, qu'il décrit comme peu politisés. Sa mère travaille dans un hôpital, son père au Trésor Public. « Ils sont assez réac comme pas mal de gens de 50 ans dans le sens où leur sensibilité n'est pas une sensibilité de principe : de droite pour la sécurité et l'immigration et de gauche pour le social... Mon grand père paternel, de gauche, travaillait dans le BTP, mon grand père maternel, de droite, bossait dans une tour de contrôle à Roissy. » Il ne trouve pas dans son entourage de soutien à ses projets, ni intellectuels, ni politique. Son frère travaille dans l'hôtellerie, en alternance. « Nous parlons peu politique, car il est trop critique à mon égard. » Une trajectoire « d'intellectuel critique », qui aurait pu paraître valorisante et valorisée dans un milieu de « petits-moyens », attaché au service public, apparaît aujourd'hui avoir perdu en prestige social. Cette absence de soutien contribue aux impasses de son existence décrites par Benoît, qui perçoit sa thèse comme « morte-née », et sa carrière politique comme « critique » sa démotivation renvoyant à la faible valorisation dans son milieu de ce tout ce qui constitue son « style de vie »¹.

« Ben, je vais revenir au mot démocratie. "Cratos" je sais plus quoi. Pouvoir au peuple. Le problème c'est que le pouvoir n'appartient pas au peuple ou alors le peuple ne va plus voter. Non, il y a un énorme problème de désinvestissement, c'est sûr. Est-ce que la démocratie... (...) La démocratie dans le principe ça peut être quelque chose d'extrêmement bien mais ça,

¹. Cf. Chapitre 3.

finalement j'ai le sentiment que ça décline fortement car on s'en désintéresse. Il faudrait trouver un système alternatif, mais c'est pas demain la veille. »

1.3.3. Investissement culturel et politique dans les filières sélectives

Les enfants des bourgeoisies favorisées, quant à eux, délaissent l'université pour privilégier les classes préparatoires aux grandes écoles, et les formations publiques et surtout privées. Les écoles d'ingénieurs voient leurs effectifs augmenter de plus de 127 % entre 1990 et 2011¹, celles de commerce et de gestion de plus de 174 % sur la même période.² Les stratégies d'évitement de l'école de masse, entamées dès l'école primaire, ont été favorisées par les transformations de l'offre au sein de l'enseignement public. La plupart des sociologues de l'éducation s'accordent pour considérer que la politique dite « des 80 % », a débouché sur une « démocratisation ségrégative³ ». La réforme du « collège unique » s'est progressivement poursuivie par une différenciation croissante des établissements par le biais d'options rares, de « classes européennes » et de filières « bi-langues ». La sélection scolaire passe désormais fortement par la promotion de ces compétences internationales, et s'il est un savoir perçu comme directement utile, c'est bien l'acquisition des langues étrangères, acquisition et accumulation qui caractérise nombre de stratégies scolaires.

Leur diffusion incite les Grandes écoles, qui les premières se sont investies dans la promotion de ces critères, à développer toujours plus leur marqueur d'internationalité, devenu nouvelle forme de distinction : « *L'organisation de stages ou de périodes d'études à l'étranger, les accords avec des institutions prestigieuses situées dans d'autres pays, l'internationalisation du corps professoral ou des programmes d'études sont devenus de nouveaux signes d'excellence. Les grandes écoles qui ont longtemps réservé l'admission aux élèves passés par les classes préparatoires unificatrices et très hexagonales s'ouvrent à d'autres profils : les élèves étrangers forment un quart des effectifs à l'École polytechnique ou à HEC. À l'Institut d'études politiques de Paris, depuis la rentrée 2000, le cycle du diplôme a été positionné comme un "master" de type anglo-saxon composé d'un premier cycle de trois ans dont la dernière année se déroule obligatoirement à l'étranger ; des doubles diplômes sont délivrés avec des universités à l'étranger ; les étudiants étrangers représentent plus du quart des effectifs et 30% des enseignements sont donnés en anglais. (...) Les grandes écoles se situent désormais dans un champ de concurrence internationalisé. Elles ont longtemps formé et consacré une "noblesse d'État" dans un cadre national. Aujourd'hui, elles sont mises en compétition avec des institutions prestigieuses à l'étranger. Les élèves des grandes écoles sont de plus en plus nombreux à rechercher une expérience internationale pendant ou juste après leurs études : 10% des diplômés d'écoles d'ingénieurs, 12 à 15% des diplômés d'écoles de commerce, 25% des diplômés de HEC commencent leur carrière « à l'étranger » d'après une enquête réalisée par la conférence des grandes écoles en 2000⁴. »*

Do you speak English ? Yes Business school English⁵

¹. Insee, notice enseignement supérieur, Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur public et privé en 2011.

². *Ibid.*

³. Merle P., « Le concept de démocratisation de l'institution scolaire : une typologie et sa mise à l'épreuve », *Population*, 55(1), 2000. Cf. également Euriat M., Thélot C., « Le recrutement social de l'élite scolaire depuis quarante ans », *Éducatons et formations*, 41, 1995 ; Terrail J.-P., *La scolarisation de la France*, Paris, La Dispute, 1997 ; Duru-Bellat M., *Les inégalités sociales à l'école : genèse et mythes*, Paris, Presses universitaires de France, 2002 et *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie*, Paris, Seuil, 2006.

⁴. Anne Catherine Wagner, *Les classes sociales...*, *op. cit.*, p. 58.

⁵. Benoît Le Floch, *Le Monde*, 8 juin 2013.

My business school is rich, my business school parle *globish*. Il est peu probable que les écoles de commerces françaises se soient senties concernées par la polémique sur l'utilisation de l'anglais à l'université. Elles, l'anglais, elles l'utilisent depuis belle lurette. Et elles en raffolent (...). La tête retournée par les *ranking* et la globalisation effrénée de l'enseignement supérieur elles ont résolument adoptés le sabir des *businessmen* jet-lagués, le *global english*, ou *globish*.

D'ailleurs et pour commencer il ne faut plus les appeler des écoles, mais des *business school*. Leurs slogans « *Be distinctive* » ordonne l'EM Strasbourg Business School ; « *Get ready to love your future* » susurre l'École de Marseille, Euromed Management ; « *Write your story* », recommande celle de Bordeaux. Quant à EM Lyon sa mission est « *Educating entrepreneurs for the world* ». Et Audiancia à Nantes se propose d'« *Inspiring new leaders* ». (...) Les élèves s'inscrivent dans des formations *undergraduate* ou *post graduate* pour devenir des managers boostés au leadership. Car bien entendu ils sont trop jeunes pour les *executive programs*. Ils choisissent des *tracks* où ils peuvent suivre les *workshops*, s'adonner aux *serious games* ou expérimenter les futures *learning* de ces *smart schools*. Tout cela sous l'autorité de *faculties* qui ont (presque) tous un *PhD* et *of course*, du *dean*. La *supply chain*, le *sustainable business*, l'*hospitality* ou l'*outdoor industry* n'auront plus aucun secret pour eux, mais ils acquerront également des *soft skills*. Pour se détendre ils peuvent participer à la *sailing team* ou aux *entrepreneurship awards*. Car devenir un « leader entrepreneurial, c'est essentiel. »

Bien sûr il ne faut pas zapper la *Luxury Carrers Weeks* ou l'*International online Carrers Day du Carrers Forum*. Le job en dépend. Euromed Management et Bordeaux École de Management ont bien compris l'enjeu. En s'unissant elles ont choisis de s'appeler *Kedge* (l'ancre). Avant elles, l'ESC Lille et le CERAM de Nice avaient donné naissance à SEKMA (School of Knowledge Economy and Management). De fait ce sont surtout dans les écoles moyennes de province que l'on prise le *chic globish*. La grande HEC dont la réputation internationale n'est plus à faire n'a pas besoin de recourir aux slogans anglo-dôlatres (...). Les autres, celles qui subissent la concurrence de plein fouet sur jouent l'excellence de leur formations. Et elles savent bien qu'être moderne passe par l'anglais. L'idée : mettre le grappin sur l'étudiant international, celui qui est né à New Dehli, fera ses études à Orléans, se mariera à Rio de Janeiro, débutera sa carrière à Chicago et la finira à Shangaï avant de prendre une retraite bien mérité à Moscou...

Au-delà des effets stratégiques de « mise en scène », c'est ainsi une internationalisation de plus en plus poussée qui marque ces filières sélectives. L'internationalisation se diffuse comme la nouvelle forme d'excellence qui redéfinit les stratégies scolaires des classes favorisées. D'autant que l'ensemble du système scolaire paraît désormais pris dans une diffusion mimétique qui, par effet de concurrence entre filières, favorise encore la valorisation de ces dispositions. Le désinvestissement des forme humanistes, généralistes, critiques, etc. paraît donc largement aussi, et surtout, le produit des transformations scolaires elles-mêmes. Les secteurs les plus autonomes et les plus inscrits au pôle du « pouvoir spirituel » (cf. l'ENS) n'y échappent pas¹. Dans l'enquête précitée sur les formations consacrées à la gestion et à l'administration culturelle par exemple, qui sont par ailleurs essentiellement vouées à fournir un marché professionnel « national » (voire local), le manque d'internationalisation est souligné comme une lacune, ce qui suggère la dimension proprement normative de cette injonction.

¹. On renvoie à la deuxième partie de ce chapitre pour de plus longs développements sur ce point.

« Les enseignements tournés vers l'international sont également peu valorisés : 38 % des formations les ignorent et seules 22 formations proposent des modules conséquents (entre 100 et 299 heures), ce qui peut surprendre dans le contexte actuel d'euphémisation et de mondialisation des échanges culturels. À entendre les responsables de ces formations, les formations universitaires préparent majoritairement aux métiers liés aux politiques publiques de la culture, mais ne satisferaient pas systématiquement les besoins des organisations culturelles privées (marchandes ou non, subventionnées ou non), notamment en région. C'est pourquoi les formations consulaires recensées par l'étude orientent leurs étudiants vers les postes à pourvoir dans les structures privées et associatives subventionnées (fonctions d'administrateurs, de chargés de diffusion ou de production, de responsables des partenariats privés...). L'ouverture de ces formations permet en outre à leurs diplômés de postuler à des fonctions à l'étranger. Les formations des écoles de management accompagneraient donc l'évolution d'une partie du secteur culturel – y compris dans le secteur subventionné – vers une logique de marché, de diffusion, de conquête des publics, de recherche de nouvelles voies de développement ou de financement. Sur ce plan, leur légitimité est de nature à rassurer étudiants et employeurs¹. »

Dès lors, tout atteste que les formations socialement sélectives ne sont pas des espaces dans lesquels une compétence politique généraliste se voit davantage valorisée. On retrouve ici le constat formalisé pour la G2, d'une « compétence » de type hyperspécialisée ou technique, qui n'est pas nécessairement mise au service d'un point de vue politiquement articulé. Il semble que le rapport « désintéressé », généraliste, généralement assorti d'une dimension critique ou d'une visée évaluative aux affaires publiques se soit transformé, parmi les jeunes générations des classes supérieures cultivées qui veulent tenir leur rang, en rapport hyperspécialisé, relativement utilitaire, et tourné vers l'international.

C'est ainsi dans un cadre essentiellement scolaire que les étudiants de prép'ENA interviewés énoncent par exemple avoir été amenés à s'intéresser à l'Europe, et aux affaires plus largement « politiques ». Et c'est plutôt en lien avec cet intense investissement scolaire ou professionnel qu'ils vont être incités à s'informer et à lire la presse par exemple, plutôt que du fait d'une assignation plus générale à l'exercice de la compétence politique. Enfin, lorsqu'ils articulent un point de vue critique, ils se placent ostensiblement à distance des opinions politiques formalisées et disponibles dans l'espace public national.

Les prep'ENA, l'Europe et la politique

« – Et l'Euro, ça te paraît plutôt positif ou négatif ?

– Bah écoute moi ça me paraît euh... ça me paraît positif ! Alors pourquoi euh, je pense que l'Euro a permis à la base une euh... j'ai l'impression de sortir mes cours, là (rires) ! Mais euh... Je pense que ça a quand même permis une certaine stabilité monétaire dans l'Union et d'éviter des cycles de croissance euh... une variabilité des taux des cycles de croissance, et de ce point de vue là, ça a permis une certaine dynamique économique, ça favorise la croissance, d'une certaine manière, et puis de toutes façons si on veut construire l'Europe, la monnaie c'est un symbole très fort, et l'Euro fait partie de cette construction européenne.

– Que penses-tu de l'espace Schengen ?

¹. Martin C., « Les formations à l'administration et à la gestion de la culture : bilan et perspectives », art. cité.

– L'espace Schengen... Attends j'essaye de me remémorer ce que c'est que l'espace Schengen, euh... C'est la libre circulation des personnes, hein, au sein du marché commun... c'est ça ? Oui oui, bah oui, ça me semble plutôt positif, l'espace Schengen. C'est complètement essentiel pour la réalisation du marché commun, pour faciliter les échanges, pour plus de dynamisme... C'est positif. » (Benjamin¹)

« – Dans quels domaines de ta vie quotidienne est-ce que tu vois une influence de l'Europe ?

– Le premier c'est l'Euro, ça c'est pour tout le monde pareil. Après... il faut préparer les questions européennes pour les concours (rires). Sinon c'est vrai qu'au quotidien, je pense que c'est le cas de beaucoup de gens, quand on ne voyage pas beaucoup... Je suis sûr que l'Europe, quand on est dans son pays, on ne la ressent pas trop. Hormis certains métiers peut-être.

– As-tu une activité dans une association ou un syndicat ?

– Non.

– Est-ce que tu as le sentiment d'être bien ou mal informé à propos de l'Europe ?

– Oui, moi, je suis quand même super informé parce que ça fait partie de ce que je dois connaître, mais je pense que dans l'ensemble les médias traitent mal l'actualité européenne. Moi c'est différent... même l'année dernière j'ai fait mon mémoire dans le cadre du séminaire "l'Europe et les relations internationales" donc de fait, j'écoute plus quand on m'en parle. » (Marc²)

« – J'ai voté pour le non en fait, mais euh... Essentiellement ... C'est vrai qu'après ce n'est pas tant intégré dans le traité que ça, mais euh... La directive Bolkestein, tout ça, et le fait qu'on définissait beaucoup de politiques économiques dans le traité... Déjà je pouvais pas vraiment accepter un traité constitutionnel, déjà sur le plan institutionnel ça me paraissait bancal, et ensuite sur tout ce qui s'annonçait sur le plan économique ça me paraissait très mauvais. (...) Ça ne change pas fondamentalement ce que c'était avant, et à 25 alors est-ce que c'est vraiment viable que les parlements nationaux, sachant en plus qu'il y a deux chambres pour certains, si 45 parlements doivent se prononcer avant, c'est complètement ingérable quelque part. Je trouvais que ça faisait un peu... Il y avait des idées pas mal et d'autres euh... on savait pas trop quoi faire... (...) Et puis après, le deuxième point aussi qui a joué quand même, enfin je ne pense pas moi que les hommes politiques nationaux aient joué dans ... Enfin personnellement ce n'est pas la vie politique française qui m'a ... Mais je pense que pendant très longtemps il y a eu des évolutions européennes sans que les gens aient à se prononcer dessus, et qu'on leur demande d'un coup mais même si c'était pas sur l'élargissement ou l'orientation économique que l'Europe avait prise, et bien ils ont voulu montrer qu'ils n'étaient pas d'accord avec l'Europe et la manière dont elle se construisait. Ça par contre ça a été plus vrai pour moi. Pas le traité en tant que tel mais plutôt la nouvelle orientation de l'Europe. » (Marc³)

1.3.4. L'internationalisation comme nouvelle norme dominante

¹. H., prep'ENA, IEP de Toulouse, père agriculteur.

². H., prep'ENA, IEP de Paris.

³. Ibid.

Cette valorisation sociale de l'international, assortie d'une perte de prestige de tout ce qui suggère le « national », est impliqué dans le propos de nombre des enquêtés, on l'a vu. Notamment de ceux qui – du fait de leurs origines sociales et de leurs trajectoire scolaire – sont les moins bien positionnés dans la « compétition internationale », et pourraient trouver en politique, des arguments critiques pour remettre en cause cette nouvelle forme de domination. En raison de l'indisponibilité de ce répertoire politique comme répertoire critique, la domination de l'international comme norme légitime s'impose à tous, l'expérience internationale étant valorisée en elle-même, ou systématiquement plus valorisante, y compris lorsque les enquêtés attestent de leurs difficultés sociales à s'y conformer ou à y faire face.

« – Mais si tu travailles en France, tu ne vas pas te syndiquer ?

– *J' compte pas spécialement continuer de travailler en France donc je sais pas... et moi il me semble que les syndicats c'est un peu un truc franco-français (...) mais bon historiquement c'est un truc trop bien hein, j' parle pas mal sur les syndicats mais quelquefois ils font un peu les traîtres quand même... » (Yanis¹)*

« – (Thomas) *Quoique je pense que le problème de la frontière linguistique est non négligeable. D'ailleurs, je crois que c'est... Ça paraît pas important comme ça parce qu'on se dit "c'est bon tout le monde parle anglais, on arrive à se comprendre"... Mais je trouve que la barrière linguistique en fait, sociologiquement, je trouve que c'est une grande faiblesse de l'Europe.*

– (Anne-Claire²) *C'est pas le cas pour tout le monde. Nous, on est mal placé, parce les français, on dit qu'ils sont mauvais en langue, par exemple, les allemands, tu leur demandes de venir, en France, ils se débrouillent mais si on fait l'inverse, on voit tout de suite la différence. »*

« – Anne-Claire : *Justement, on revient sur la France... Mais normalement, on est censé parler de l'Europe...*

– Mais là on parle de l'influence de l'Europe sur la France...

– Anne-Claire : *Mais faut pas rester franco-françouillard quoi... Faut... »*

Ce que l'on enregistre là encore c'est la force sociale de l'impératif de l'ouverture ou de l'internationalisation. Certains déclarent être prêts à partir n'importe où et n'ont qu'une idée très vague de ce qu'il pourrait y faire :

« – Et ça te plairait de faire un échange en Erasmus ?

– *Oui*

– Où ça ?

– *Ben... de préférence en Allemagne... Maintenant, je peux aller en Hongrie, je m'en fous...*

– Et t'avais fait quoi en LV2 ?

– *LV2 espagnol*

– Tu parles bien anglais ? et espagnol ?

¹. H., 23 ans, BTS, en recherche d'emploi, une socialisation politique forte de ces deux parents très militants, père conseiller d'orientation dans un lycée professionnel.

². H., 23 ans, Licence de droit Privé UPJV, père hydromètre, Amiens et F., 21 ans, études de psychologie par correspondance, père cadre (chargé de fabrication secteur chimie), Amiens

- *Anglais ça cafouille, espagnol, pareil... vu que je manque de pratique.*
- Et t'as des amis qui sont partis en Erasmus ?
- *Euh... Non plus. Mais l'année dernière dans mon TD, y'avait une fille qui, justement, faisait partie d'un échange Erasmus, qui était Roumaine. Et... Moi je trouvais ça intéressant parce que la comparaison... au niveau des... conditions dans lesquelles t'étudies et puis... les programmes aussi. Savoir un peu comment l'autre va étudier ça... même le niveau.* » (Laetitia¹)

Il apparaît que ce sont désormais les incitations à développer un capital culturel lié à la maîtrise de l'espace, et les compétences qui connotent l'internationalité, qui suscitent des investissements au sein de cette jeune génération, pour laquelle langues, voyages, ouvertures internationales sont toujours considérées comme insuffisantes. Ce sont ces caractéristiques qui sont valorisées, qui redéfinissent les styles de la vie et les formes investies du capital culturel.

Barbara a interrompu son DECF de comptabilité, pour pouvoir travailler et parce qu'elle avait de difficultés à suivre en économie. Elle n'émet aucun regret lié à cet abandon, mais en revanche vit comme une « catastrophe » de ne pas pouvoir parler assez bien l'anglais, « *il va falloir que j'accélère, que j'augmente mon niveau d'anglais, ça c'est sûr*² ». Lena, est étudiante en maîtrise d'archéologie et vacataire à la BPI. Le seul aspect proprement culturel qui l'a voit s'enthousiasmer est la question des langues :

« Alors ça j'adore quoi ! J'ai toujours eu une grosse facilité pour les langues en fait euh... Je comprends hyper vite la logique des langues. C'est vrai que quand je suis partie en Pologne, je ne parlais pas un mot de polonais et ça m'a direct donné envie d'apprendre. J'aimerais bien aussi apprendre un petit peu d'allemand parce que l'allemand pour moi, en archéo, c'est utile. Il y a pas mal de manuels qui sont écrits en allemand. L'espagnol je l'ai déjà et puis un peu d'italien aussi. Ça, ça m'intéresse quoi ! Et puis sachant que j'ai fait des langues anciennes aussi euh... du grec ancien et du latin³. »

Ceci contribue à expliquer la plus grande adhésion des jeunes scolarisés à l'Europe, souligné par les études européennes, qui semble ainsi avoir deux ressorts. Le premier est celui d'un rapport routinier ou familier à l'Europe. Celle-ci leur préexiste, ils en ont appris les grandes dates lors de leur socialisation scolaire⁴, et elle apparaît comme une réalité indépassable.

« Mais je ne me pose même pas la question (de savoir si c'est bien ou pas) de l'Europe, pour moi c'est accompli tu vois. » (Hyppolite⁵).

« – Et comment il faudrait faire pour motiver les gens.
– *Ben imaginer ce qu'on pourrait faire de bien, de positif au lieu de voir les vieux grigoux... Mais moi je ne suis pas une eurosceptique, personne n'a besoin de me convaincre, je suis contente de l'Europe.*

¹. F., 22 ans, L3 économie gestion, classe préparatoire, vit en concubinage (concubin étudiant), père médecin, Paris

². F., 30, licence d'économie, comptable, mariée, cadre supérieur, Paris.

³. F., Étudiante en master 1, archéologie, vacataire à la BPI, père cheminot.

⁴. Bozec G, « L'Europe au tableau noir. Comment les instituteurs français enseignent-ils l'Union européenne aujourd'hui ? », *Politique Européenne*, 30, 2010, p 153-186.

⁵. H., 25 ans, étudiant journalisme, mère professeur d'université, Strasbourg

- « – Pour vous, est-ce que la construction européenne est une chose très bonne, plutôt bonne, plutôt mauvais ou très mauvaise pour les gens comme vous, les jeunes ?
- *T : Ben, c'est très bien...*
- *AC : C'est bien, c'est très bien même.*
- Dans quel sens, est-ce qu'il y a un point qui serait vraiment bien dans l'Europe pour les jeunes ?
- *T : Ben... (réfléchit)... Ben... On a pas le choix et puis je suis content en plus.*
- Et pourquoi ?
- *T : Ben, c'est bien... c'est...*
- *AC : Ça force les gens à se...*
- *T : C'est la communion, c'est...*
- *AC : Ouais, voilà... se connaître...*
- *T : ... C'est tous ensemble, on oublie les couleurs de peau, etc... les langues, tous ensembles pour un projet commun, pour défendre des valeurs communes.*
- Est-ce que ça vous pensez que à ça peut-être une chose très bonne, plutôt bonne, plutôt mauvaise, très mauvaise pour la croissance économique en France, la construction européenne ?
- *T : Ben, bien sûr que c'est bénéfique économiquement. Je veux dire, la France... sans l'Union européenne, elle est rien. »*

Mais le fait de « vivre avec » depuis sa naissance, voire d'être « content » de l'Europe, renvoie aussi à des inclinations positives pour tout ce qui connote l'international, en lien avec la valorisation sociale de cette dimension. L'adhésion à l'Europe connotée comme ouverture culturelle, globalisation, échange, et la diffusion de cette adhésion comme parti pris les rapproche encore du (pôle 2 de la G1)¹. Là non plus, c'est sans impliquer particulièrement une compétence politique exercée sur l'Europe ou ses institutions. L'adoption de postures d'adhésion globale et relativement vagues sur l'Europe semble d'autant plus fréquentes qu'elles ne nécessitent finalement aucune connaissances effectives sur les institutions communautaires et qu'elles ne se heurtent qu'exceptionnellement à des acteurs susceptibles d'en tester la solidité.

- « – Maintenant, Je voudrais qu'on parle des institutions. Est-ce que tu les connais ?
- *(Silence)*
- Le parlement européen, ça te dit quelque chose ?
- *Vaguement.*
- Tu sais ce qu'il fait.
- *Non, je t'ai dit, je suis nulle*
- Et la Commission ?
- *Tu ne viens pas de dire la Commission déjà ?*
- Non, on a parlé du Parlement.
- *Ah, peut-être, je ne sais pas... ce n'est pas les députés qui siègent au Parlement ?*
- Si.
- *Mais je ne sais pas ce qu'ils font, en même temps déjà en France, je ne sais pas ce qu'ils font. Ils font les lois, non, c'est ça ? Les députés, ils font quoi ? Je ne sais pas ... j'étais nulle en éducation civique.*

¹. Cf. Belot C., « Le tournant identitaire... », art. cité.

- Même si tu ne connais pas très bien les institutions est ce que tu as quand même confiance en elles ?
- *Oui*
- C'est un petit oui, non ?
- *Ben, je ne connais pas très bien les gens qui y a.*
- Le problème c'est que tu ne les connais pas assez, c'est ça ?
- *Oui, c'est quoi déjà le truc qui tourne tous les 6 mois, c'est la Commission ou le Parlement ?* » (Hélène¹)

« – Plus précisément sur les institutions européennes : est-ce que tu as tendance à leur faire confiance ?

– *Je ne peux pas me permettre de critiquer les institutions européennes alors que je ne les connais pas.*

– Est-ce que tu dirais que tu sais comment fonctionne l'Europe ?

– *De par ma formation, oui d'un point de vue économique. Mais d'un point de vue politique, non.*

– Est-ce que tu as voté lors du référendum sur le traité constitutionnel le 29 mai 2005 ?

– *Non. Je m'en rappellerais... Quoique je ne sais plus. (il est interrompu par un appel de son amie. Il lui demande s'il a voté) Apparemment j'ai voté blanc.* » (Faycal²)

Il reste toutefois à dire que tous les étudiants de notre corpus ne sont pas tous entièrement déliés de toute injonction de manifester de l'intérêt pour la politique. Un certain nombre d'entre eux sont encore, dans une certaine mesure, politisés. C'est par exemple le cas d'Hyppolite, étudiant en journalisme de 25 ans, dont les parents sont « profs » et qui combine une forme de politisation classique, manifestement forgée familialement, et qu'il étaye par des connaissances académiques constituées dans son cursus.

« – Tu as voté non donc ? (...) Un non militant ?

– *Non pas spécialement, bon j'ai essayé de convaincre mes parents machin... mais non*

– Au départ ils étaient plutôt favorables ?

– *Ben ça dépend... Mon père et ma belle mère étaient favorables en tant que la grande idée de l'Europe... tout ce qui va pour l'Europe... mais sans réfléchir au fond quoi, je veux dire pour pas mal de gens souvent du centre... c'est... enfin pas de gauche ou de droite mais de centre gauche au centre droit... c'est dès... dès que... qu'il y a quelque chose de proposé par l'Europe, où on dit c'est pour l'Europe, ils sont pour sans réfléchir au fond... sans réfléchir à la direction que prend l'Europe. Du côté de mon beau-père et de ma mère, eux ils commencent... c'est des profs et ils commencent à être des déçus du PS et de la ligne... la ligne modérée. (...) Ouais la ligne actuelle, la ligne comment dire... non idéologique... Je pense qu'il y a pas mal de gens qui souffrent du fait... enfin, je pense que ça fait partie de la montée des extrêmes, que l'idéologie c'est devenu un gros mot. Alors qu'une idéologie... Je veux dire que c'est juste avoir un projet de société et... euh... prévoir les choses, enfin et faire en sorte qu'on arrive à ça... Et je pense que ça fait partie de la montée des extrêmes, c'est-à-dire tous les partis qui veulent être au gouvernement se déclarent pragmatiques et non idéologiques.*

¹. F., 27 ans, IUP finance, chargé du back office dans une salle de marchés, célibataire, sans enfants, Paris.

². H., 23 ans, normalien (Cachan), Grande école de commerce, père chauffeur-livreur.

- Toi tu es plutôt à gauche au centre ?
- *Moi plutôt extrême droite ! (rires)... Non, ben non ! Je suis... maintenant on dit plus extrême gauche mais à la gauche de la gauche, alors je dirais à la gauche de la gauche de la gauche avec une petite tendance libertaire (...)*
- Tu as eu l'occasion de participer à des manifs ?
- *Ouais, ben oui ! Oui*
- Avec les libertaires ?
- *Oui, ben souvent quand je manifeste je me mets en queue de cortège avec la CNT... ou... parce que les Non ! Non ! C'est pas bien ! C'est gentil quoi mais bon... Avec ça, on aurait pas eu les congés payés et les 35 heures ! »*

C'est encore le cas de Julie, 23 ans, emploi jeune à la SNCF et vivant dans un village de 1200 habitants à la frontière espagnole, dont le père est moniteur bateau-auto école, mais dont le grand père travaillait déjà pour la SNCF, et qui a fait des études dans le tourisme (BTS). Son discours politique est très orienté par la défense du service public, accentué par la situation des services publics en zone rurale. Son père est politisé et a été candidat et élu au conseil municipal de son village, et elle-même envisage de se syndiquer et de s'investir un jour professionnellement dans la politique, dès que sa situation professionnelle sera stabilisée. Elle participe à de nombreuses associations locales, et, elle et son conjoint, employé dans l'intercommunalité, sont pompiers volontaires. Ici la socialisation et l'aspiration au service public, la situation des zones rurales, l'engagement associatif, la socialisation familiale relayée par celle de son entourage, contribuent à sa politisation, circonscrite ou essentiellement focalisée sur la défense du service public.

C'est enfin le cas de Beril, âgée de 25 ans, d'origine Turque, patronne de l'UNEF à Strasbourg et militante au PS. L'entretien ne donne pas beaucoup de clés concernant la socialisation ou l'entourage de la jeune femme qui permettraient d'expliquer ses dispositions politiques. Professionnelle de la politique, elle maîtrise relativement le langage de la politisation. Elle décrit toutefois le national comme un « carcan », et manifeste quelques réticences à l'endroit de l'action politique critique ou protestataire. Plusieurs indices témoignent par ailleurs de sa compétence relative (elle parle du PDG de Lutte ouvrière, qu'elle compare à une secte par exemple)

- « – Il y avait eu la grande manifestation européenne à Strasbourg.
- Vous y avez participé ?
- *Oui. Il y en avait eu deux d'ailleurs : la première qui était un samedi, la petite, et la deuxième qui était un mercredi, géante. C'est impressionnant, et même ça faisait un peu peur. (...)*
- Je n'aime pas du tout Arlette Laguiller. Pourtant, elle est de gauche, mais je ne l'aime pas du tout parce que je pense que d'un extrême à l'autre, la frontière est très vite passée. Je pense que dans son électorat, on doit retrouver des gens d'extrême droite, parce qu'elle est hypocrite, parce qu'elle n'est que porte-parole de Lutte Ouvrière, elle n'est même pas dirigeante, ce n'est même pas elle, c'est une certaine personne dont on sait très peu qui est PDG de Lutte Ouvrière, parce qu'on peut dire que c'est une secte, moi je connais des gens, c'est affreux. (...)*
- « *C'est vrai qu'au moment du référendum, on en a très souvent parlé, parce que parmi mes amis, j'étais la seule à voter "non", donc c'était assez marrant de parler de ça entre nous. Mais bon, c'est vrai qu'on parle beaucoup politique, Europe, et après, beaucoup plus de*

l'Allemagne, parce qu'on est beaucoup d'amis qui faisons de l'Allemand et qui allons en Allemagne, qui aimons l'Allemagne... »

Cette politisation provient toujours de formes diverses de socialisation politique (familiales, professionnelles ou militantes) mais nombre de ceux qui font état de socialisation politique, notamment familiale ne sont pourtant pas prompts à endosser des façades politisées. Ces dispositions familialement constituées paraissent trouver peu d'espaces sociaux où s'actualiser. Dans les trois cas évoqués des dispositions à la politique sont actualisées car investies dans des secteurs professionnels dans lesquelles ces dispositions peuvent encore être favorisées. Hyppolite souhaite travailler dans le secteur de la presse écrite nationale, Beril voudrait reconverter des études de LEA dans le journalisme, et Julie intégrer le secteur politico-administratif local. Mais si ces secteurs professionnels ne dévalorisent pas ces dispositions politiques, aucun ne les favorisent plus exclusivement non plus, ou ne sanctionnent ceux qui en sont dépourvus. Ainsi cette politisation affecte désormais des individus (entourés), davantage qu'elle ne définit des trajectoires modales ou des styles de vie. De ce point de vue, l'hypothèse est permise d'une plus grande dispersion sociale de l'exercice de la compétence politique, au sein des classes cultivées, mais aussi au-delà¹.

Cette première section a cherché à décrire, la progressive transformation, voire la « dissolution » (en tous cas comme stylisation modale d'un grand nombre de vie) d'une forme particulière d'exercice de la compétence politique. Quelques précisions s'imposent toutefois ici. Ces transformations de la compétence politique affectent, d'une part, pour partie ce que l'on a l'habitude de spécifier comme une compétence technique, ou la dimension proprement cognitive de la compétence politique. Cette compétence technique paraît aujourd'hui plus experte, plus comparée, plus internationalisée, et partiellement désindexée du champ politique et de l'offre politique nationale – même si elle est en phase avec les transformations de celui-ci. Mais plus largement, et d'autre part, ce qui paraît avoir disparu, c'est le caractère statutaire de la compétence, c'est à dire sa propension à être un marqueur statutaire des classes scolarisées, éduquées et cultivées, et plus largement, à déterminer un grand nombre de styles de vie pour lesquels elle revêtait un caractère d'investissement central. Évoquer une forme de dissolution n'implique pas qu'il ne puisse plus se trouver de citoyens susceptibles d'être définis comme « politiquement compétents », ni même une dilution de la compétence qui conduirait à dénier, dans tous les espaces sociaux, le caractère dominant de cette compétence. Ce que j'ai voulu pointer c'est la capacité de la compétence politique à se reproduire ou à se transmettre entre génération comme un style de vie ou une manière de concevoir son existence ; le caractère de plus en plus restreint et circonscrit des espaces dans lesquels elle est susceptible d'exercer des effets de domination ; et *in fine* la moindre valorisation sociale des styles de vie qui investissent la compétence politique associée à une forme de capital culturel qui sollicite essentiellement le temps. Ces « résultats » appellent bien évidemment des enquêtes complémentaires et ne peuvent sans doute être généralisés au regard du matériau sur lequel ils se fondent. Je propose toutefois de les considérer comme vraisemblables, de les soumettre à discussion, et d'en proposer une explication.

Ces conclusions ont été impliquées par un décalage du regard, consistant à moins focaliser l'attention sur les dimensions proprement politiques de la production de l'opinion et du

¹. Cf. les cas évoqués dans le chapitre 3.

point de vue, et à élargir la focale de façon à considérer les pratiques politiques comme des pratiques culturelles comme les autres, justifiant de creuser les effets des transformations des formes de constitution et d'actualisation du capital culturel. Ce faisant j'ai été amené à minorer les effets propres des transformations du politique. Moins parce que je considère qu'elles sont de moindre importance, mais parce qu'il me semble qu'elles ont fait déjà l'objet de très nombreux travaux. L'analyse que je propose ici en est complémentaire, et ne s'y substitue pas. De ce point de vue, il me semble que quoi qu'il en soit des conclusions auxquelles je parviens déployer la dimension proprement culturelle des pratiques politiques présente un gain de connaissance. Il apparaît que ce déclin de la compétence politique comme capital culturel marqué par le temps, s'assortit d'une transformation des espèces de capital culturel, et que sont désormais valorisées des espèces de capital culturel et politique qui ont beaucoup plus à voir avec l'espace. Il convient désormais de proposer des voies d'explications de ces transformations. « *L'éclatement contemporain des normes de la légitimité culturelle est en ce sens structurellement liée à la pluralité des élites que la globalisation des échanges, en confrontant des systèmes marchands et des aires culturelles hétérogènes, met en concurrence les unes avec les autres*¹. » Si cette assertion est sans doute valable pour rendre compte de l'évolution des normes dans les régimes fondés sur le pluralisme des élites, l'est-elle autant en France où la présence de l'État est aussi forte et le pluralisme des élites plus limité par l'existence d'un pouvoir symbolique constitutif des élites garanti par l'État ? C'est alors aux conditions de transformations du pouvoir symbolique qu'il convient à présent de s'intéresser pour proposer une visée explicative aux évolutions esquissées.

2. Transformation du pouvoir symbolique portée par la reconfiguration institutionnelle

Au cours de la première partie de ce chapitre, j'ai fait état de ce qui peut se décrire comme une transformation de l'exercice de la compétence politique. Appuyé sur l'hypothèse selon laquelle, si cet exercice varie comme une pratique culturelle (de façon plus accusée encore dans la conjoncture étudiée), c'est parce qu'il est également fondé par le capital culturel (*vs* le capital économique), j'ai fait l'hypothèse que son affaiblissement devait aussi pouvoir trouver une part de son explication dans les transformations du capital culturel. J'ai donc évoqué un certain nombre de ces transformations, ancrées dans des évolutions sociales plus générales, en essayant de voir quels pouvaient en être les traductions dans l'exercice de la compétence politique. Il convient désormais de chercher dans les transformations configurationnelles plus générales ce qui performe spécifiquement les conditions d'exercices de la compétence politique au sein de ce que j'ai défini comme la modalité [espace public].

Pour ramasser ce que j'ai décrit dans cette première partie, ce à quoi il est donné d'assister c'est l'obsolescence d'un style de vie modal, qui indissociait investissements culturels sollicitant essentiellement le temps et politisation entendue comme le fait d'être intéressé par la politique (au double sens du terme, de s'intéresser à, et d'avoir intérêt à). Cette indissociation est par exemple formalisée dans la croyance dans les visées émancipatrices de la politique et de la culture. Cette forme de stylisation de la vie a, d'abord, été emprunté par un grand nombre d'agents et a performé ce qui peut se décrire comme une des trajectoires modales des bourgeoisies caractérisées par leur dotation en capital culturel (au

¹. Coulangeon Ph., *Les métamorphoses de la distinction*, *op. cit.*, p. 142.

sens de dotés davantage de capital culturel que de capital économique) ; ensuite a exercé des effets de distinction, d'autorité et de domination ; enfin, a contribué à une définition de la compétence politique qui continue d'informer les travaux sur la question des rapports ordinaires au politique. L'hypothèse plus générale que je souhaite soumettre à la discussion est que cette obsolescence est l'une des conséquences de la transformation du pouvoir symbolique¹ qui produisait, soutenait et valorisait cette forme spécifique de stylisation de la vie, et que cette modification du pouvoir symbolique est le produit d'une mutation de la configuration institutionnelle qui « produit » le cas [espace public].

Le capital culturel – et au-delà, les fractions de classes occupant des positions supérieures dans l'espace social qui sont davantage dotées en capital culturel qu'en capital économique – peut s'analyser comme un « principe dominé de domination² ». S'il est (relativement) dominé dans le champ du pouvoir, le capital culturel y produit des effets d'autorité symbolique. D'une part dans la mesure où les classes ou les groupes dominants (*i.e.* ceux qui sont situés du côté du pôle économique) sont tenus de légitimer symboliquement leurs forces. Ainsi, le capital culturel légitime, garanti par l'État, et notamment par la certification scolaire, est investi par les plus dominants comme pouvoir symbolique (au travers de stratégies scolaires notamment). D'autre part, dans la mesure où le capital culturel contribue à la construction de champs, ou d'espaces d'autorité, relativement autonomes³, qui soutiennent un certain nombre de positions et de trajectoires au sein des classes dominantes, comme ils produisent des « habitus » et des ethos spécifiques.

L'autorité essentielle du pouvoir symbolique vient de ce qu'il est garanti par l'État. Nombre d'auteurs ont ainsi montré que cette situation était, sinon une exception française, en tous cas particulièrement liée à la place occupée par l'État en France – dans la distribution des positions de prestige comme dans la légitimation du capital permettant d'y accéder. L'hypothèse que l'on peut alors formuler est celle de la transformation du capital culturel convertible – parce que soutenu par l'État – en capital symbolique. Un certain nombre de travaux ont déjà montré la déprise du capital culturel « classique » par les élites économiques, qui empruntent dorénavant des circuits de légitimation relativement autonomisés : « *Les dirigeants du secteur privé sont désormais au moins aussi diplômés que les élites culturelles, et, ce faisant, ils ont aussi consolidé les positions d'une forme de capital culturel qui leur est spécifique, accumulé dans l'enseignement privé plutôt que dans le public, dans des écoles de management ou dans les grandes écoles les plus proches du pouvoir temporel*⁴. » Comme le développe Anne-Catherine Wagner, ce capital culturel et social qui permet la valorisation du capital économique, caractérisée par sa dimension internationale, est bien plus dépendant du capital économique que le capital scolaire classique : hérité familialement, transmis par des institutions privées très souvent liées aux affaires, il ne peut par définition s'entretenir qu'au prix d'une aisance matérielle qui favorise les voyages, la multilocalisation et l'entretien de compétences linguistiques. Il est aussi bien plus indépendant du capital culturel légitime classique, par exemple très éloigné des formes les plus livresques du capital culturel. Ainsi, se rapproche-t-il d'une culture mondaine qui a toujours fait partie des conditions de préservation et d'accroissement du capital économique dans la haute

¹ Bourdieu P., « Sur le pouvoir symbolique », *Annales. ESC*, 32(3), 1977, p. 405-411.

² Bourdieu P., *La distinction*, *op. cit.*, p. 331.

³ Bourdieu P., *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992.

⁴ Wagner A.-C., « *Les classes dominantes...* », art. cité, p. 6.

bourgeoisie¹, et tend à faire prévaloir par exemple les formes les plus ostentatoires des pratiques culturelles². Pour résumer, les élites économiques investiraient désormais moins un capital culturel nationalement garanti, ou les formes classiques du capital culturel (lié au temps, etc.), qu'un capital culturel transformé, dont on a vu qu'il sollicitait davantage l'espace. Mais on peut faire l'hypothèse supplémentaire de leur investissement dans une lutte de légitimation visant à faire de ce capital émergent ou spécifique, le capital d'autorité symbolique.

Cette hypothèse suppose alors la reconfiguration des luttes de domination parmi les fractions supérieures de l'espace social, elle-même appuyée par des transformations internes au champ du pouvoir, et particulièrement en France, du champ du pouvoir d'État, et qui ont pour enjeu la définition du capital culturel légitime. Pour commencer à y réfléchir, je montrerais comment certaines des transformations de l'État en France – et au-delà de l'État comme ensemble de segments bureaucratiques, de l'ensemble des institutions liées à l'État et auxquelles sont délégués des pouvoirs d'État, à commencer par l'institution scolaire – appuient la diffusion et la légitimation de ce capital culturel « spécifique », avant de voir comment, dans le même temps, elles contribuent à la remise en cause de l'autonomie d'espaces structurés par le capital culturel classique (notamment l'École, les universités et la recherche, la culture, certains services publics), ces deux processus ayant des effets sur le pouvoir symbolique. Là encore, il est possible de faire l'hypothèse d'une spécificité française, portant cette fois moins sur l'amplitude de l'emprise que sur l'étendue de la déprise³.

Il n'est pas question de revenir ici de manière exhaustive sur les transformations actuelles de l'État. Je me contenterais de synthétiser – au risque de la caricature – les résultats de nombreux travaux qui, mis en perspective avec mon matériau, permettent de travailler cette hypothèse générale. Ces travaux ont mis en évidence un certain nombre de transformations de l'État qui concluent, pour aller vite, à la managérialisation des dispositifs d'action publique et à l'internationalisation des références qui l'accompagne, ces deux processus étant intimement liés (1). Ces transformations ont des effets à la fois sur la légitimation du capital culturel spécifique propre aux élites économiques (2), et sur le déclin et la moindre valorisation sociale du capital culturel jusque-là considéré comme le capital légitime (3).

2.1. Des transformations produites, soutenues et renforcées par « l'État »

¹ *Ibid.* Cf. Pinson M., Pinson-Charlot M., *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, 2007.

² « Tandis que les écarts relatifs à la fréquentation des équipements culturels ou aux sorties, qui ont en commun, à des degrés variables, de s'effectuer en public, ne se réduisent pas, les pratiques soustraites au regard et plus conformes à l'image d'une certaine ascèse culturelle paraissent aujourd'hui moins discriminante que par le passé, du fait principalement de la relative désaffection dont elles sont l'objet au sein des classes dominantes. (...) La culture apparaît aujourd'hui d'autant plus classante qu'elle se manifeste dans des pratiques particulièrement visibles, qui peuvent du reste tout aussi bien s'accompagner d'un rapport assez superficiel à leurs contenus, comme on le voit dans les manifestations les plus pures du snobisme culturel ou de la fréquentation des lieux emblématiques de la sociabilité bourgeoise, comme l'opéra » (Coulangeon Ph., *Les métamorphoses de la distinction...*, *op. cit.*, p. 44).

³ Comme contrepoint et à titre de comparaison, on peut voir les travaux de Weenink D., « Les stratégies éducatives des classes supérieures néerlandaises », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 191-192, 2012, p. 28-39, qui montre que cette tendance n'est pas propre à tous les États européens. Aux Pays-Bas, le capital culturel « classique » (gymnasium) est valorisé par toutes les fractions des classes supérieures, y compris la bourgeoisie économique qui cherche à convertir son capital économique en capital culturel « classique ». Le capital cosmopolite, celui des écoles internationales, apparaît comme une sorte de « second choix », privilégié par des fractions des classes supérieures plus récentes, aux origines sociales plus diverses, qui misent sur les investissements cosmopolites pour accéder à la bourgeoisie.

De très nombreux travaux aujourd'hui documentent l'emprise du « nouveau management public » sur la réforme de l'État¹ dont l'une des conséquences est la remise en cause des formes de pouvoir symbolique que celui-ci consacrait antérieurement. Ces travaux insistent sur le fait qu'on assiste moins à un retrait de l'État, qu'à une réorientation de ses modalités d'action, en liaison avec les transformations du capitalisme². Les notions de service public et d'intérêt général, qui avaient pu avoir pour fonction de légitimer le pouvoir – y compris économique – dans les années 60, laissent place à celle de rentabilité ou d'efficacité : ce sont désormais les principes importés du management qui doivent justifier l'action publique. Même si les formes d'interprétations peuvent différer³, un commun accord se dégage au sein de la recherche sur la « réforme de l'État », qui atteste que les transformations à l'œuvre se réalisent avec la complicité et grâce aux entreprises – sinon coordonnées, en tous cas convergentes –, de multiples segments de l'État. Ceux-ci pour conserver leur position de pouvoir et leur légitimité ont entrepris de se réformer et de se « moderniser », en s'alignant sur les modèles du secteur privé, appuyés sur des savoirs économiques et gestionnaires.

Lieu de neutralisation relative, notamment entre les espèces de capital culturel et économique, les principaux secteurs de l'État sont aujourd'hui marqués par la pente et le penchant managérial. Lieu de rapports de forces, l'État est aujourd'hui profondément reconfiguré, et s'impose comme le principal instrument de légitimation de la montée en puissance de l'expertise gestionnaire. Si ces évolutions sont en germe dès l'après-guerre, mais surtout à partir des années 1970 où un ensemble de transformations vont progressivement affecter le champ bureaucratique (montée en puissance d'un nouvel *ethos* des hauts fonctionnaires fondé sur l'expertise économique et comptable qui supprime le droit⁴, désintérêt de l'élite des hauts fonctionnaires pour les postes publics, au profit du pantouflage dans le secteur privé⁵, politisation de la haute fonction publique⁶, ou encore « gestionnarisation » d'administrations qui avaient construit leurs identités contre celle de l'administration des Finances), on assiste à une accélération du processus à partir des

1. Bezes Ph., *Réinventer l'État. Les réformes de l'administration française (1962-2008)*, Paris, PUF, 2009, p. 457-458

2. Boltanski L., *Rendre la réalité inacceptable. A propos de « La production de l'idéologie dominante »*, Paris, Demopolis, 2008.

3. Le débat chez les politistes porte moins sur le constat d'une reconfiguration de l'État, que sur la capacité et la volonté de résistance des élites étatiques face à cette reconfiguration. Pour les uns, ces élites sont conduites à façonner des compromis acceptables pour préserver ce qui leur apparaît essentiel, pour d'autres elles sont des complices assez volontaires de transformations auxquelles elles adhèrent. Ces deux hypothèses peuvent par ailleurs ne pas être exclusives et dépendre en fait des segments de l'État Cf. Bezes Ph., « Morphologie de la RGPP », *Revue française d'administration publique*, 136, 2010, p. 775-802 ; Bezes Ph., Le Lidec P., « L'hybridation du modèle territorial français. », *Revue française d'administration publique*, 136, 2010, p. 919-942.

4. Gaïti B., *De Gaulle prophète de la Cinquième République (1946-1962)*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1998 ; Mazoyer H., *Les calculs de la puissance. Socio-histoire d'une science de gouvernement : l'économie des transports (1960-1982)*, Thèse Science Politique, IEP de Lyon, 2011.

5. Garrigou A., *Les Élités contre la République. Sciences-Po et l'ENA*, Paris, La Découverte, 2001 ; Dudouet F.-X., Grémont E., *Les Grands Patrons en France. Du capitalisme d'État à la financiarisation*, Paris, Lignes de repères, 2010.

6. Bezes Ph., « Bureaucrats and Politicians in the Politics of Administrative Reform in France (1988-1997) », in Peters B.G., Pierre J., eds, *Politicians, Bureaucrats and Administrative Reform*, New York, Routledge, 2011, p. 47-60 ; Rouban L., « Les énarques en cabinets : 1984-1996 », *Les Cahiers du CEVIPOF*, 17, 1997 ; Rouban L., *La Fin des technocrates ?*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1998.

années 1990¹, et les années 2000 paraissent avoir « *systematisé, radicalisé, et intensifié la pénétration de la doctrine managériale dans l'État, et avoir eu raison des derniers garde fous d'un ordre bureaucratique traditionnel hérité du XIXe siècle, dont l'expertise des hauts fonctionnaires, fondées sur un savoir juridico-administratif, et leur contrôle de la "modernisation" administrative constituait un puissant rempart* ». Cette évolution, loin d'être le produit d'une lutte entre le « privé » et le « public », paraît davantage s'expliquer par l'appropriation par les grands corps et les élites administratives d'un ensemble de dispositifs visant à maintenir leurs positions, et qui contribuent à leur « hybridation³ ». Cette appropriation s'inscrit dans la transformation du champ des Grandes écoles, caractérisée par la montée en puissance du modèle des *business schools*, et par l'internationalisation des institutions de formation des serviteurs de l'État⁴, qui produisent des élites autrement socialisées que par le passé, et plus promptes à incliner aux réformes qu'elles mettent en œuvre pour transformer le « *business model* » de l'État⁵. Ces formations sont un des lieux, parmi d'autres, de la diffusion d'un ensemble de références et d'un langage⁶ dit de la « mondialisation » pour en souligner le caractère indépassable, socialisé dans des arènes multiples, dont l'autorité est renforcée par la multiplicité de ses lieux institutionnels de diffusion (du local au global), et qui devient le langage de référence pour dire « ce qu'il en est de ce qui est ».

Ainsi, en France, la domination de la noblesse d'État se maintient-elle, mais cette noblesse se reconfigure, redéfinissant dans le même mouvement les rapports entre le monde économique et la sphère politico administrative⁷. « *À mesure que l'État se désengage de l'économie, la domination des patrons d'État se fait désormais à titre privé et on assiste à une perte de légitimité de l'État pour intervenir dans l'espace économique : les patrons d'État ont réussi leur reconversion dans le privé, et la noblesse d'État se transforme en aristocratie des affaires*⁸. » L'analyse prosopographique de François Denord sur le réagencement des élites confirme par ailleurs la dépréciation des fonctions publiques, et la recomposition des élites économiques, marquée par la montée en puissance des dirigeants liés à la finance et au

1. Bezes Ph., « État, experts et savoirs néo-managériaux. Les producteurs et diffuseurs du New Public Management en France depuis les années 1970 », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 193, 2012, p. 16-37.

2. Gervais J., « Les sommets très privés de l'État. Le "Club des acteurs de la modernisation" et l'hybridation des élites », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 194, 2012, p. 4-21, p. 21

3. *Ibid.* Dans ce papier J. Gervais s'intéresse aux passeurs qui concourent à la labilité des frontières entre privé et public/État et Marché s'opposant moins qu'ils ne se légitiment mutuellement. Cf. Rouban L., « Les élites de la réforme », *Revue Française d'administration publique*, 136, 2010, p. 875.

4. Cf. le numéro d'*Actes de la recherche en sciences sociales*, « Sociologie de la mondialisation. Héritiers, cosmopolites, mercenaires de l'impérialisme et missionnaires de l'universel », 151-152, 2004.

5. Comme le déclare un jeune Inspecteur des Finances cité par Mathias Roux, « Des serviteurs de l'État poussés vers le privé, L'École normale supérieure tentée par la philosophie des affaires », *Le Monde Diplomatique*, août 2011.

6. Cf. L'abécédaire de la mondialisation que le lecteur complétera à sa guise : Auditabilité, Benchmark, Consulting, Défi, Excellence, Fluidité, Gouvernance, Globalisation, Innovation, Marchés (marketing), Modernisation, NTIC, Ouverture, Transversalité, Technocratisation (gouvernement à distance), Performance, Scoring, etc.

7. Wagner A.-C., « Les classes dominantes... », art. cité.

8. Gervais J., *La réforme des cadres de l'action publique ou la fabrique d'un "nouveau" corps des Ponts et Chaussées. Impératifs managériaux, logiques administratives et stratégies corporatistes (fin du XXe siècle)*, Thèse de doctorat de science politique, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2007. Les énarques sont régulièrement débauchés par des entreprises privées ou des cabinets de consultants. En 2007 88% des salariés de *McKinsey Paris* sont issus des grandes écoles françaises de commerce et d'ingénieur et le taux est similaire chez *Boston Consulting Group*, la part étant environ des 2/3 dans les autres cabinets. Cf. Berrebi-Hoffmann I., Gremion P., « Élités intellectuelles et réforme de l'État. Esquisse en trois temps d'un déplacement d'expertise », *Cahiers internationaux de sociologie*, 126, 2009, p 39-59, p. 57.

commerce, au détriment de l'élite industrielle. Plus généralement, ou plus précisément en ce qui concerne notre problématique, il établit également que le renforcement du capital économique dans le champ du pouvoir se traduit par des distorsions structurelles. Si l'espace du pouvoir est toujours structuré par l'opposition entre le monde des affaires et le monde de la culture, l'opposition ne recoupe plus tout à fait celle entre capital économique et capital culturel¹. Ces transformations sont également à rapporter aux mutations du conseil de l'État, caractérisé par l'internationalisation et l'hybridation. « *Entamé au cours des années 1980, lorsque les ingénieurs issus des grandes écoles nationales, occupant jusque-là les positions dominantes de cet espace, se voient contraints d'acquérir une formation à la gestion – à l'INSEAD, HEC ou au sein d'une business school américaine – pour conserver leur emprise sur les cabinets les plus convoités, le processus de restructuration de l'espace, au profit d'un pôle économique incarné par les grands cabinets anglo-saxons et américains, s'accélère avec la nécessité de développer des prestations de haute technicité permettant de restaurer la croyance dans une profession marquée alors par les scandales financiers*² ». Les changements observés au sein de l'espace du conseil ont précédés ceux qui s'affirment depuis une dizaine d'années au sein des institutions de formation et de recrutement des élites administratives. L'univers du conseil forme, lors des années 1990, une sorte de « prototype » mais aussi un « laboratoire » « *au sein duquel sont collectivement encouragées les dispositions constitutives d'un "néo-sujet" : brouillage des identités sociales, contestation des hiérarchies établies (et tout particulièrement scolaires), dépassement de soi, surinvestissement dans le travail considéré comme support privilégié de réalisation personnelle, exacerbation de l'esprit de concurrence*³ ». Ces transformations sont significatives dans la mesure où s'affirme la montée en puissance des consultants dans les processus de réforme de l'État, dont la réforme par la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) n'est qu'un des exemples les plus visibles et les plus symboliques. Les cabinets de conseil en stratégie et en réorganisation, dont la légitimité repose sur leur expérience dans le secteur privé, sont largement mis à contribution dans ces réformes organisationnelles, ce dont atteste leur restructuration propre. Julie Gervais par exemple montre comment les cabinets de conseil ont tous investis et développée depuis dix à quinze ans un secteur « service public »⁴, attirés par les marchés potentiels de réforme de l'État, d'un côté, et par celui représenté par le développement des collectivités locales, de l'autre⁵. Les défenseurs du nouveau management public dans le secteur privé et public participent de cette nouvelle élite administrative hybride, qui contribue à la transformation du pouvoir symbolique de l'État et à celle du langage disponible et légitime pour penser le monde, occasionnant des

¹. « *Sans doute le désengagement de la puissance publique de la sphère productive a-t-il eu pour effet de rapprocher le patronat d'État et le patronat du privé : le premier a décliné en tant que tel, mais s'est reconverti dans les affaires privées, tandis que le second a rebaissé sa formation et gagné en prestige. Ce double mouvement produit des dérèglementations, des privatisations et de l'humeur idéologique des années 1980, diminue les profits symboliques que les fractions intellectuelles pouvaient tirer de l'exploitation de leurs savoirs. Elles n'en ont absolument plus le monopole et subissent de plein fouet la récurrente remise en cause de la culture classique* » (Denord F., et al., « Le champ du pouvoir », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, 190, 2011, p. 24-57 ; Denord F., « La conversion au néo libéralisme. Droite et libéralisme économique dans les années 1980 », *Mouvements*, 35, 2004, p. 17-23.

². Henry O., *Un savoir en pratique. Les professionnels de l'expertise et du conseil*, Thèse de doctorat de sociologie, Paris, EHESS, 1993.

³. Henry O., Pierru F., « La construction d'un monde à part. Processus de socialisation dans les grands cabinets de conseil », *Politix*, 39, 1997, p. 155-177.

⁴. Gervais J., « Les sommets très privés de l'État... », art. cité, p. 10 et s.

⁵. Saint Martin D., « Le consulting et l'État : une analyse comparée de l'offre et de la demande », *Revue française d'administration publique*, 120, 2006, p. 743-756.

formes d'accroissement du sentiment de déprise et de démoralisation de ceux qui ont été socialisés dans un autre état de la configuration institutionnelle.

« – Et (le désir d'intégrer la fonction publique) ça vous est venu parce que votre père est fonctionnaire ?

– *Ah oui, mais alors ça, ça m'a plutôt poussé à pas l'être. Parce que lui, il est pas du tout satisfait de sa situation.*

– Ah bon ?

– *Non. (...) Il est resté dans le service public parce que... Il est resté dans le public par... par éthique, par valeur et tout ça, parce qu'il a une certaine idée du service public. Mais euh... Mais financièrement, il est pas du tout satisfait parce qu'il bosse 70 heures par semaine et que... Moi je gagne quasiment autant que lui. Enfin, il gagne un peu plus mais c'est flou, quoi. Enfin... Il a quand même fait l'ENA et surtout, il voit des tas de gens de sa promo partir dans le privé, gagner 4 fois plus pour... Enfin... Non, globalement, il est pas... il est pas satisfait. Et euh... C'est un choix de vie qu'il doit assumer aussi puisqu'il a fait... C'est un choix clair qu'il a fait et il refuse de partir dans le privé. De toute façon, maintenant, il serait trop tard. » (Aurelia¹)*

Ces transformations ont des effets à la fois sur la légitimation du capital culturel spécifique propre aux élites inscrites plutôt du côté du pôle économique, et relativement, sur le déclin et la moindre valorisation sociale du capital culturel antérieurement considéré comme légitime.

2.2. Valorisation, diffusion et domination d'un capital culturel spécifique

« Dans la France contemporaine, à bien des égards, l'ordre économique se présente comme l'ordre institutionnel dominant² ». Ceci a des effets sur le poids relatif du capital culturel (par rapport au capital économique) dans les stratégies de reproduction sociale. Les élites économiques paraissent moins engagées que par le passé dans des formes d'investissement d'un pouvoir symbolique dont le fondement serait un capital culturel garanti par l'État, et à l'inverse davantage investies dans une lutte pour transformer les fondements du pouvoir symbolique et imposer leur forme spécifique de capital culturel comme légitime. Cet investissement est appuyé par les élites étatiques et politiques. Si la présidence Sarkozy a constitué une manière d'acmé dans ce soutien appuyé³, les discours et dispositifs déclinés par la nouvelle équipe gouvernementale socialiste⁴ s'inscrivent dans la continuité de ce qui ne peut pas s'analyser comme une offre politique discriminante et distinctive de la seule UMP. Par ailleurs les élites étatiques semblent s'être approprié un style de vie qui était la marque propre des élites économiques internationalisées.

La valorisation de l'international dans certaines formes de stylisation de la vie, n'est en effet pas une nouveauté. Le style de vie « cosmopolite » caractérise par exemple l'aristocratie ou une grande bourgeoisie transnationalisée, depuis fort longtemps⁵. Elle

¹ F., 25 ans, IEP de Toulouse, administratrice adjointe au Sénat, père haut fonctionnaire, Paris.

² Denord F., « Le champ du pouvoir... », art. cité, p. 36.

³ Voir l'introduction du livre de Coulangeon Ph., *Les métamorphoses de la distinction...*, *op. cit.*, p. 7 et s.

⁴ Pour ne prendre que deux exemples charriés par l'actualité à l'heure où j'écris ce mémoire : le discours de François Hollande sur la diffusion de l'esprit d'entreprise à l'école, le débat sur la loi sur l'Université, focalisé sur l'introduction des cours en anglais à l'université.

⁵ Wagner A.-C., *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2007. Sur le cosmopolitisme de l'aristocratie ou de la grande bourgeoisie, voir Pinçon M., Pinçon-Charlot M., *Grandes fortunes, dynasties familiales et*

contribue également de façon plus récente aux formes d'identification d'une classe de managers internationaux, émergeant depuis les années 1960¹. Liée au développement de nouvelles possibilités de carrières internationales (entreprises ou organisations multinationales, groupes financiers, cabinets de conseil, industries juridiques, etc.), favorisée par le développement des entreprises multinationales et étayée par l'essor de formations qui leurs sont associées (Masters of Business Administration qui se développent en Europe depuis cette date), s'est consolidée une population de cadres et de dirigeants se définissant par, et fondant leur légitimité sur, des « compétences » internationales. Elle a contribué à l'émergence du modèle d'excellence du « manager international ». L'enquête réalisée par Anne-Catherine Wagner² montre comment ce modèle, et sa diffusion dans le monde économique, reposent sur la mobilisation de toute une série de ressources sociales et culturelles qui préexistent au travail de socialisation professionnelle, et définissent les traits d'un style de vie « international » : capital linguistique familialement hérité ou précocement investi, fréquence des mariages mixtes, cosmopolitisme des amitiés tissées au fur et à mesure des déplacements, bref, un ensemble de traits favorisant une naturalisation de la mobilité professionnelle, soutenu par des sources d'information identiques (la presse économique anglo-saxonne), des loisirs similaires (le tennis, le golf, le bridge), ou encore la même conception traditionnelle de la division des rôles sexuels, qui conditionne en grande partie la réussite des carrières à l'étranger. Au-delà de ces traits professionnels, ces groupe « cosmopolites » sont encore soudés par des formes d'investissement culturels spécifiques, qui contribuent à la formalisation de valeurs éthiques communes, comme l'ouverture des frontières et la dévalorisation corrélative des nationalismes, et s'accompagnent de la promotion de catégories mentales et morales fondées sur l'élargissement des perspectives intellectuelles, la hauteur de vue, la curiosité, l'ouverture, la tolérance, etc. Celles-ci légitiment normativement ces propriétés internationales, et constitue un pouvoir symbolique propre de la référence à l'étranger et de l'internationalité. Dans ses travaux A.-C. Wagner met l'accent sur la montée en puissance de ce pouvoir symbolique, mais insiste tout autant sur sa contextualisation nationale. C'est parce que les ressources de ces élites continuent d'être définies par des marchés nationaux, et ne sont pas transnationalisées mais « internationalisées », qu'elles continuent d'être dépendantes de configurations institutionnelles nationales³. C'est ce qui différencie au plan international une grande bourgeoisie cosmopolite transnationalisée depuis de nombreuses générations, et le groupe de managers du secteur privé international, qui ne peuvent s'affranchir de la valeur nationale constituée de leurs ressources internationales⁴.

formes de richesse en France, Paris, Payot, 1998 ; *Sociologie de la bourgeoisie*, *op. cit.*, p. 70-84. ; Wagner A.-C., « La place du voyage dans la formation des élites », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 170, 2007, 58-65.

¹. Wagner A.-C., *Les nouvelles élites de la mondialisation. Une immigration dorée en France*, Paris, PUF, 1998 ; *Les classes sociales...*, *op. cit.*.

². *Ibid.*

³. Elle montre par exemple que si les grandes entreprises françaises font, davantage que dans le passé, appel à des marchés financiers dominés par les grands investisseurs internationaux qui mettent en œuvre des critères internationaux (*i.e.* anglo-saxons) de gestion – ce qui contribue à une internationalisation encore limitée mais réelle des conseils d'administration des entreprises (la part des étrangers chez les administrateurs des grandes entreprises françaises cotées en bourse a par exemple doublé en 10 ans, de 13% en 1996 à 26% en 2006) –, les carrières de la majorité des managers internationaux ne sont pas pour autant internationalisées, les marchés professionnels restant très nationaux.

⁴. Wagner A.-C., *Les classes sociales...*, *op. cit.* ; « Les élites managériales de la mondialisation : angles d'approche et catégories d'analyse », *Entreprises et histoire*, 41, 2005, p. 15-23.

Ce dernier constat n'est pas en contradiction avec l'hypothèse d'une montée en puissance des ressources et des compétences internationales comme fondement essentiel du pouvoir national et du pouvoir symbolique. Si les administrateurs des entreprises issus des grands corps sont toujours d'origine nationale, ces grands corps se sont transformés en s'appropriant les nouvelles formes du management international. Cette promotion des ressources internationales dans les carrières nationales va de pair avec la promotion des ressources privées dans les carrières publiques, qui voient les étudiants des grandes écoles de formations aux carrières publiques s'affranchir de plus en plus souvent du passage en administration, pour être directement recrutés par le privé, entreprises, ou cabinets de conseil. En d'autres termes, les plus hauts postes de pouvoir sont détenus par des nationaux, formés, sélectionnés et consacrés selon les procédures les plus hexagonales, mais ces procédures ont de plus en plus intégrées ces dimensions internationales, et sont de plus en plus performées par le modèle des carrières privées¹.

Mis en perspective avec les cas qu'il m'est donné d'observer, cette légitimation a plusieurs conséquences. Il en d'une part loisible d'enregistrer ces effets de légitimation auprès de ceux qui sont le plus intéressés par celle-ci, et qui voient leurs positions et leurs style de vie davantage valorisé, on l'a vu, dans le cas du [marché] et de l'[espace public^{marché}]. Mais on a longuement montré précédemment comment cette forme spécifique de capital culturel performait désormais également les anticipations, l'intérêt et les investissements des plus jeunes générations dont les trajectoires sont liées au capital culturel, voire au service de « l'État » ou du « secteur public ». Il semble que l'on peut faire l'hypothèse d'une diffusion sociale plus large encore, et s'interroger sur le point de savoir si cette nouvelle forme de capital culturel n'exerce pas des effets de domination beaucoup plus étendu, qui supplanteraient ceux antérieurement exercés par le capital culturel classique dans « l'espace social ».

Les entretiens avec des enquêtés relevant du [marché] ou de l'[espace public^{marché}] enregistrent une dévalorisation du capital scolaire comme forme de capital culturel classique, ou lié au temps, propre à ces milieux.

« – (Ma fille) a quitté l'école en première et elle s'est mise à travailler et puis elle a (...). De toute façon je ne la voyais pas traîner dans le milieu universitaire. Le milieu universitaire il est à revoir complètement. Faire croire aux jeunes qu'ils vont suivre des études de sociologie, de sport, de je ne sais pas quoi, et qu'à la sortie ils vont trouver un boulot... c'est absolument faux. (...) Son copain, il a quitté les études en 4^{ème}, ce gosse là il n'a jamais été au chômage. Il a un BEP de mécanique, ben quand vous avez ça, et que vous avez une bonne bouille, que vous savez conduire, que ce soit pour les voitures, les tapis roulants ou les machins d'ascenseurs, vous avez un salaire très lucratif très, très, vite. Vous pouvez faire votre famille, acheter votre maison, etc. Ça, ça montre quelque chose. Moi je vois beaucoup de filles de mes amis qui ont des vagues études de lettres et tout, et qui restent à traîner, ou alors finalement elles vont travailler à faire la standardiste dans un machin, on voit bien que leur travail ne sert à rien, elles sont des quantités jetables. C'est la faute des parents aussi : "faut que tu passes ton bac, faut que tu fasses des études...". Mais bon si t'as un projet, si t'as pas de projet ça ne sert à rien. Sinon tu rentres vite dans la vie active. J'ai vu un gamin de 16 ans et demi, un apprenti, c'est une grosse boîte, mais c'est un ouvrier qui avait accepté de se charger d'un jeune apprenti, le gamin il a fait toute la clim' de l'hôtel avec lui, bon ben,

¹. Wagner A.-C., *Les classes sociales...*, op. cit. p. 23.

c'est très technique, c'est quand même plus que plombier ou électricien, ce gamin, je suis sûre qu'il va avoir du travail sans aucun problème.

– Vous-même vous avez fait des études ?

– *Oui j'en ai fait, mais à l'époque ça valait encore quelque chose.* » (Marga¹)

« – Tu es donc chef d'entreprise. Quelles études tu as fait pour en arriver là ?

– *Ah ça, c'est une très bonne question ! Je n'ai pas fait d'études. J'ai été au bac par hasard parce que je n'étais pas destiné à aller au bac. Je n'étais pas destiné à aller dans la grande distribution.*

– Pourquoi dis-tu que tu n'étais pas destiné à aller au bac ?

– *Comme je suis un post soixante-huitard, ils ont changé toutes les filières avant que j'arrive. Moi, j'étais parti pour faire un BEP pour apprendre la gestion, de la compta, et j'étais parti pour faire une année de Beaux-Arts, et puis quand je suis arrivé ils m'ont envoyé au bac puisque la section a été dissoute. Je me suis retrouvé à passer un bac G.*

– Tu as participé aux manifs de 68 ?

– (ironique) *Oh oui : j'ai passé mon temps à jouer au baby-foot. Les deux seuls jours où on ne n'ai pas joué, c'était pour remplir nos bulletins scolaires. C'est comme ça que j'ai eu mon bac.* » (Jean-François²)

Antérieurement, l'analyse de ce type de discours aurait souligné la nécessité faite vertu, le retournement du stigmate, etc. réalisés par ceux qui, dotés de ressources sociales ou économiques diverses, pouvaient contourner les verdicts des épreuves scolaires d'excellence en empruntant d'autres voies, mais qui dépourvus des signes de l'excellence ne pouvaient valoriser leur propre trajectoire qu'en faisant mine de déprécier ce dont ils étaient privés. Aujourd'hui, il apparaît que la force sociale des discours sur la dévaluation du capital scolaire institutionnalisé, conjuguée aux types de ressources valorisées par les voies d'excellences (*skills* acquis par, et pour la pratique, internationalisation³, filières privées, etc.) ont contribué à transformer ce type d'analyse. Les voies qui connotaient le contournement paraissent aujourd'hui constituer des voies légitimes, parce que les voies d'excellence leur ont emprunté l'essentiel de leurs traits⁴, et les ont, ce faisant, convertis en indicateurs de l'excellence. Il semble que ceci éclaire les énoncés enregistrés dans le cas [marché] qui du fait de ces transformations ne peuvent plus complètement s'analyser comme des discours anti-étatiste ordinaires, « défensifs » et situés, et traduisent davantage l'assurance que procure le sentiment d'exercer – ou d'être autorisé à revendiquer l'exercice de – l'autorité légitime.

1. F., 50 ans, Arts et Métiers, gérante hôtel parisien, 1 enfant, père commerçant.

2. H., 55 ans, Bac, directeur supermarché, 3 enfants, père NSP, Charleville Mézières.

3. M. Hartmann montre qu'il n'y a pas d'internationalisation ou d'internationalité des élites économiques, au sens où les 500 plus grandes entreprises mondiales qu'il étudie sont par exemple dirigées par des nationaux. Il souligne en revanche qu'il y a transnationalité des élites, cette dernière notion renvoyant aux expériences acquises à l'étranger par ces élites économiques. De façon générale sa conclusion est double : un tel séjour à l'étranger est devenu une étape obligatoire des carrières économiques dirigeantes réussies, mais ils ne se prolongent pas dans la mesure où leur longévité est plutôt un frein à la carrière. Il apparaît ainsi, même si c'est de manière variable en fonction des contextes nationaux, que les compétences internationales sont des éléments de plus en plus centraux de ce capital culturel et social sur lequel repose désormais la valorisation du capital économique. Cf. Hartmann M., « Internationalisation et spécificités nationales des élites économiques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 190, 2011, p. 10-23.

4. Lazuech G., *L'exception française: le modèle des grandes écoles à l'épreuve de la mondialisation*, Rennes, PUR, 1999.

À la dévalorisation du capital culturel classique sont opposés les investissements et l'accumulation d'un capital scolaire sollicitant l'espace, que l'école soit investie à condition de s'effectuer « à l'étranger », ou qu'elle soit définie comme devant davantage s'internationaliser.

« Oh ben moi nos quatre enfants, je dirais, ils ont tous vécu... en Europe hein ! Tu vois le dernier Guillaume il vit en Angleterre actuellement, il va passer trois quatre ans en Angleterre bon... pour apprendre des trucs... il va finir ses écoles en Angleterre. Nicolas il a fait trois ans en Allemagne, Valérie elle a fait trois ans en Angleterre, Charles il a fait trois ans aux États-Unis... mais l'Europe pour eux, pour eux... ils ont des copains ou des copines dont l'un est marié avec une hollandaise, dont une est mariée avec un allemand, donc eux c'est plus un problème, encore beaucoup moins que pour moi... Donc, dans ce sens-là, c'est bien. » (Pierre¹)

« – Et c'est vrai, aussi bien au niveau du lycée que dans les études qui suivent il faut se préparer à parler très bien l'anglais et le niveau qui est imposé par l'école ou qui est demandé par l'école ne correspond pas forcément à ce qu'il faut pour faire des études supérieures. Et surtout quand on compare le niveau d'anglais des étudiants français à celui des autres étudiants étrangers il est évident qu'il faut forcément compléter les études par des stages à l'étranger. Au-delà de ça quand on arrive dans les études secondaires, donc mon fils qui fait des études de commerce a obligatoirement dans son cycle d'étude un certain nombre de mois à passer à l'étranger dans un pays européen ou dans un autre pays du monde.

– D'accord. Et est-ce que tu penses que la construction européenne facilite justement ces échanges ?

– Alors effectivement toutes les universités ou les écoles, et même maintenant un peu au niveau du secondaire, les écoles passent des accords avec des écoles à l'étranger de façon à faciliter des échanges. Ça fait bien, en particulier quand on est dans un cursus universitaire. Dans la réalité l'idée est très bien mais on s'aperçoit que c'est extrêmement difficile de trouver, de faire ces échanges tant qu'on reste au niveau de programmes de type Erasmus lorsqu'on est à l'université. Si on est amené à faire des stages, là il y a un petit souci parce que les pays ne fonctionnent pas forcément tous de la même façon, et il faut forcément chercher dans son réseau des solutions pour arriver à trouver des stages parce que tous les pays ne sont pas du tout dans la même logique de stage, et malheureusement les entreprises du monde entier ne sont pas forcément prêtes à accueillir des étudiants. Les échanges sont encore compliqués et on n'a pas le niveau de maturité qu'on présente dans les catalogues. » (France²)

Ce que l'on a constaté dans la première section de ce chapitre à propos de la diffusion de cette norme d'ouverture et d'internationalisation, favorise l'hypothèse selon laquelle elle se diffuserait bien au-delà des seules classes supérieures éduquées et favorisées. Enfin, s'il est apparu que la sollicitation à répondre à des questionnements à propos de la politique nationale et institutionnelle produisaient des effets de violence symbolique moindres que par le passé dans les autres espaces sociaux étudiés en première partie, c'est moins le cas de toutes les questions qui portaient sur le capital linguistique ou plus largement sur les marqueurs de l'internationalité, lorsqu'elles étaient adressées à ceux qui en sont dépourvus

¹. H. 59 ans, PDG entreprise de 1000 personnes, sans indication de diplôme, sans indication de profession du père, marié, 4 enfants, Vendée.

². F., 55 ans, ingénieur, cadre supérieur dans le secteur privé international, deux enfants (école de commerce et fin d'études secondaires), marié cadre sup IBM, Région parisienne.

(monolingues, qui ont peu l'occasion de voyager, qui ne peuvent faire mention de leur réseau amical cosmopolite, etc.), et qui sont caractérisés par leur positions défavorisées dans « *l'accès très inégal aux ressources culturelles de la mondialisation*¹ ». L'aveu du défaut que ce soit sous la forme de la honte ou de la culpabilité, de la bonne volonté culturelle ou de l'ironie, s'observe ici bien davantage que là, et la domination semble désormais s'exercer par l'intermédiaire de nouvelles injonction (parler anglais, être ouvert, voyager).

Dans les petits [mondes] par exemple, face à la concentration économique continue des exploitations et de la production agricoles et halieutique, et au regard des transformations de leur activité que cette concentration a impliquées, de nombreux agriculteurs et *a fortiori* pêcheurs ont empruntés des stratégies d'*exit* pour leurs enfants et ne les ont pas socialisés à l'activité, en investissant plutôt dans des études longues et généralistes. Ceci, associé au processus de rationalisation scolaire qui prime ici comme ailleurs, et même ici davantage qu'ailleurs du fait de ces transformations, contribue à rendre la mobilité plus fréquente, même si ces univers se caractérisent encore par une plus faible mobilité sociale et géographique que d'autres mondes sociaux (vocation et investissement quotidien, territorialisation de l'activité, calendrier des activités, etc.). Ainsi, par exemple la scolarisation des jeunes agriculteurs a-t-elle accru la pratique des langues étrangères et, plus généralement, a contribué à indexer leur comportement de loisirs culturels sur des modèles plus urbains. On assiste à une ouverture, et le territoire du soi n'est plus l'horizon unique d'accomplissement de soi. Toutefois, cette ouverture conserve certaines des caractéristiques de cet univers social. Les voyages sont ainsi souvent indexés à des visites scolaires ou professionnelles, et la pratique des langues est moins développée qu'ailleurs. Beaucoup plus que sur le terrain de la politique, les questions qui connotent l'internationalité suscitent des moments de gêne, et d'aveu parfois humilié de son déficit.

« – Et est-ce que vous ou vos enfants, vous parlez un peu anglais ou d'autres langues ?

– *Ah moi pas du tout (rire). Oh (les enfants) ils ont fait un peu d'anglais, mais... j'sais pas... (il prend une inspiration) ils ont arrêté !*

– Vous parlez anglais aux vaches...

– *(rire) Oh oui. C'est dommage par contre, parce que maintenant l'anglais c'est utile*². »

« – *Je n'ai pas l'occasion de voyager comme dans d'autres professions, et l'anglais, c'est la langue qui passe partout.*

– Vous l'utilisez aujourd'hui, l'anglais ?

– *Non, pas tellement... j'ai perdu beaucoup – après, on n'est plus dans le...*

– Et pour revenir sur les voyages, vous auriez envie d'aller voir ailleurs ?

– *Oui, de toute façon, on découvre. Moi, je ne critique pas – c'est en voyageant qu'on voit plein de choses. Moi, je vois, même les voyages que j'ai faits pour le travail, et bien on découvre toujours la façon de travailler, déjà rien que de notre métier – quand j'étais allé au salon, les bêtes, le matériel, enfin tout ça... On en apprend toujours, on apprend tous les jours, de toute façon*³. »

1. Coulangeon Ph., Les métamorphoses de la distinction..., *op. cit.*, p. 142.

2. H., 58 ans, maison agricole, propriétaire « héritier », travail avec ses deux fils, marié 3 enfants, 250 bêtes (viande+lait+céréales), représentant communal FNSEA, Manche.

3. H., 60 ans, BEPA, production maraîchère, marié, 2 enfants en études secondaires, représentant FDSEA, Drôme.

« – Est-ce qu'il t'arrive, ou est ce qu'il t'est arrivé de voyager en Europe ? Et pour quelle raisons ?
 – Heu... *Plutôt loisir...* (Silence).
 – Tu m'as dit que tu étais allé au Canada par exemple ?
 – ...*oui, euh...* (Silence).
 – Est-ce que, pendant tes voyages, tu trouves que la construction européenne a joué un rôle, a rendu les choses plus faciles, ou pas ?
 – *Ab oui ab oui, en fait ! J'en ai vu beaucoup des pays d'Europe... Si si, j'en ai fait plusieurs. Alors, la république Tchèque.*
 – C'était pour quelle occasion ? Des vacances ?
 – *Voyage d'étude. Voyage d'étude avec... quelques fermes qu'on a visitées.*
 – Est-ce que tu pratiques des langues ?
 – *Oui je pratique l'anglais mais bon... c'est pas terrible...*
 – Est-ce que tu voyages plus depuis que tu travailles ou alors tu voyageais plus pendant tes études ?
 – *Autant avant qu'après. J'essaie de partir au moins une fois par an, ça fait deux ans de suite que je vais en Irlande parce que la première fois j'ai trouvé ça bien, donc j'y suis retourné. Sinon, l'Angleterre, j'ai déjà été deux fois, mais bon, en promenade scolaire, dirons nous... et puis avec mes parents on a fait une journée à la frontière Espagne... Italie, Suisse Allemagne, Italie... Je suis content, j'ai vu pas mal de pays¹ ! »*

Parmi les enquêtés des classes « populaires », les réactions oscillent entre forme de résistance ironique et bonne volonté culturelle manifeste.

Ainsi, lorsque l'enquêteur s'étonne que Patrick, ouvrier à la mairie de Paris sans diplôme, multiplie les références à la situation des travailleurs en Allemagne, ou à ce pays de façon générale, celui-ci le renvoie tout à la fois à sa condescendance et à sa prétention « de classe » à monopoliser les marqueurs d'internationalité :

« – Mais comment est-ce que tu réussis à capter toutes ces informations sur l'Allemagne ?
 – *Je regarde beaucoup ARTE (ironique)...* »

Mais le plus souvent les enquêtés « reconnaissent » le caractère obligatoire de la maîtrise des langues « *On est obligé de toute façon, on est obligé de suivre, c'est une obligation²* », et de la domination de l'anglais, d'autant plus qu'ils en sont dépourvus et font montre d'une bonne volonté culturelle, investie par eux ou pour leurs enfants, dans l'acquisition de ce nouveau « capital ».

Franck s'esclaffe lorsque l'enquêteur lui demande s'il a déjà voyagé en Europe pour son boulot : « *Voyagé par mon boulot ?! (rires) Elle est bonne celle-là ! Non jamais... Moi je reste toujours à peu près dans le même secteur, tu sais, je voyage presque pas. (...) Bah j'ai fait un peu d'anglais à l'école, mais j'étais nul. Puis j'ai fait de l'espagnol... j'étais nul aussi. (rires) Nan, j'essaie de m'y remettre... histoire de capter un peu plus ce qu'ils peuvent dire quand on va là-haut (en Espagne). Ma femme est bilingue par contre ! Moi ça jamais été trop mon truc les langues... mais, bon, je fais des efforts³.* »

1. H., 26 ans, BTS comptabilité gestion et agronomie, agriculteur, père agriculteur, petite amie agricultrice, Manche.

2. H., 55 ans, sans diplôme, ancien ouvrier, invalidité, marié, 2 enfants, Lorraine.

3. H., 27 ans, pas d'indication de diplôme, ouvriers BTP, père maçon, conjointe employée chez Mc Do (concubinage), banlieue parisienne.

L'investissement scolaire dans les langues est ainsi central pour ces deux employées, qui le décrivent comme un capital, accumulé dès l'école primaire.

- « – Et est-ce que vous pratiquez un peu des langues ou pas du tout ?
– Non (*tête expressive qui montre qu'elle est déçue*)
– Ben vous avez l'air... ?
– Non, non... *J'aurais bien aimé ouais par contre. D'ailleurs j'ai vachement poussé les filles à travailler les langues, donc elles sont relativement bonnes en anglais, en espagnol... Et elles ont fait aussi un peu d'arabe.*
– Pourquoi vous les avez poussées ?
– *Ben parce que je pense que c'est justement très important de pouvoir aller dans d'autres pays.. et puis de pouvoir communiquer... »* (Madame S.¹)

- « – Je sais que vos enfants sont jeunes mais est-ce que vous aimeriez que plus tard ils voyagent en Europe ?
– *Ah oui pour apprendre des langues... je me rends compte que moi c'était pas vraiment ce qui m'intéressait les langues, mais je vois avec mon fils qui est en CM1 il commence à apprendre l'anglais déjà il aura un capital quand il arrivera en sixième... c'est vrai que c'est très important. »* (Madame M.²).

Enfin Clara, femme de ménage d'origine portugaise, mariée à un artisan et mère de deux enfants, souhaiterait développer l'apprentissage des langues à l'école, qu'elle constitue comme un gage d'égalitarisation des classes sociales.

- « – Bon voilà et je trouve que dans l'Europe on devrait être égaux partout...
– Mhm, mhm... d'accord.
– *Parler une seule langue ! Moi, je partirais... parler que l'anglais ou que le français dans toute l'Europe, faudrait parler l'anglais, qu'une seule langue européenne, faudrait parler qu'une seule langue et voilà après tout puisque c'est l'Europe, tout le monde est obligé de passer par là alors je dis : "Une seule langue, ça aurait suffi"... (...) Commune pour toute l'Europe... On est obligé dans tous les pays de devoir parler que l'anglais... Comme en Allemagne, vous allez en Allemagne, ils parlent pas l'anglais.*
– Ouais, ouais, ouais... tout à fait.
– *Alors moi que je parle pas l'anglais, que le français et le portugais euh... voilà, l'Allemagne ils parlent pas l'anglais, qu'est-ce que vous voulez... c'est pas normal. (...) Au moins si ils parlaient l'anglais, puisque c'est une langue courante, partout ! Même nous ce serait dur, mais je m'y serais mise, au moins pour me faire comprendre.*
– D'accord, O.K.
– *Quand on se déplace c'est horrible... L'Europe voilà, moi je dis l'Europe... les enfants de maintenant, il faudrait qu'ils apprennent à parler une langue courante pour l'Europe et ça par exemple, ils s'en foutent, ils l'imposent pas³. »*

2.3. La remise en cause du pouvoir symbolique indexé au capital culturel autonome

De façon relationnelle, cette reconnaissance du capital spécifique des élites économiques et sa légitimation comme pouvoir symbolique contribuent à des formes de remise en

¹. F., 42 ans, BEP, secrétaire, concubinage (conjoint ouvrier), 3 enfants, Caen.

². F., 40 ans, secrétaire médicale, père agriculteur, mariée, conjoint ouvrier, deux enfants, village, Anjou.

³. F 48 ans, femme de ménage, mariée, conjoint artisan, 2 enfants, Vaucluse.

cause du capital culturel (disons désormais « classique »), et notamment de son « autonomie ». Cette autonomie était centrale. Elle contribuait à fonder le pouvoir symbolique de ce capital culturel. Elle en faisait un capital distinct et opposable au capital économique, et, parce qu'elle s'imposait aux détenteurs de capital économique, elle rééquilibrait les formes de domination. Cette autonomie fondait des positions (spirituel *vs* temporel), et des habitus (désintéressement économique *vs* intéressement ; position critique *vs* acritique ou conservatrice, etc.). Cette autonomie, les positions qu'elle fondait et l'autorité constitutive du pouvoir symbolique, étaient garanties par l'État. C'est à l'érosion de cette garantie et à ses conséquences sur le pouvoir symbolique constitué à partir du capital culturel « autonome », comme à ses effets sur l'exercice de la compétence politique que le dernier point de ce chapitre sera consacré. Là encore, l'entrée par les transformations du champ culturel permettra d'exemplifier un processus plus général.

Quelles que soient les controverses qui portent sur l'autonomisation du champ culturel en France, et qu'il ne s'agit pas de rouvrir ici¹, l'accord semble s'établir sur l'importance de l'État dans la conquête de « l'autonomie » du capital culturel. Bernard Lahire met l'accent sur le fait que c'est l'État (et non le marché) qui a permis, sous des formes autoritaires parfois, que se développent des corps de créateurs professionnels favorisant l'autonomie/indépendance des producteurs vis-à-vis des pouvoirs, et Vincent Dubois montre, dans ses travaux, comment, durablement délégitimés par les tenants de « l'art pour l'art », les institutions publiques et les acteurs qui les investissent sont devenus centraux dans la protection de l'autonomie du champ et dans la valorisation d'un certain type de production² situé sur le pôle le plus autonome du champ culturel.

Or, depuis les années 1980 le champ culturel est marqué par un état d'hétéronomisation croissant, caractérisé, pour aller vite, par son économicisation. Ceci est à la fois le produit de la « mondialisation » des échanges, qui favorisent la concentration des marchés des industries culturelles, et suscitent des besoins de financements grandissants, mais aussi des effets inflationnistes du développement des politiques culturelles, qui pour être maintenues à un état constant, suscitent des besoins en financement croissants dans une conjoncture où s'impose le « moins d'État ». Du fait du développement d'une politique culturelles aux objectifs multiples (démocratisation ; prestige ; soutien aux champs artistiques ; patrimoniaux, etc.), dans des formes institutionnelles contraintes par l'histoire et l'existant, les segments de l'État investis dans la promotion et la défense de l'autonomie artistique, et dans le soutien de la production du pôle le plus autonome, sont de moins en moins en capacité d'assumer leur rôle³. Les difficultés à penser l'autonomie du champ culturel vis-à-vis du marché s'accroissent, notamment parce que les logiques du marché montent en puissance dans une conjoncture où la question des financements publics se

¹. Sur la question de savoir si, où, comment et quand le « marché » peut favoriser l'autonomisation du champ artistique et culturel voir Bourdieu P., *Les règles de l'art...*, *op. cit.*, et, sinon le débat auquel a conduit ce livre, au moins certaines critiques, discussions ou controverses voir (entre autres) Saint-Jacques D., Viala A., « À propos du champ littéraire. Histoire, Géographie, Histoire Littéraire », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 49(2), 1994, p. 395-406 ; Lamont M., *La morale et l'Argent. Les valeurs des cadres, en France et aux États-Unis*, Paris, Métailié, 1995 ; Lahire B., *Monde pluriel...*, *op. cit.*, p. 79. Sur les degrés, plus ou moins importants, d'autonomisation ou d'hétéronomisation des champs et des activités qui leurs sont associées, cf. Gaxie D., *La démocratie représentative*, *op. cit.*, p. 19 et s.

². Bourdieu P., « La production de la croyance : contribution à une économie des biens symboliques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 13, 1977, p. 3-43.

³. Dubois V., « Le « modèle français » et sa « crise » : ambitions, ambiguïtés et défis d'une politique culturelle », in Saint-Pierre D., dir., *Tendances et défis des politiques culturelles dans les pays occidentaux*, Québec, Presses de l'université Laval, 2010, p. 17-52.

pose de façon de plus en plus cruciale. Le marché gagne (en termes de recours au financement privé et de capacité financière, mais aussi de diffusion des genres, et de produits culturels essentiellement soutenus par le marché) à mesure que s'affaiblit la critique artiste et l'autonomie des champs artistiques¹. Dans *Artistes vs Managers*, Eve Chiapello² montre comment les organisations culturelles se dotent progressivement de compétences managériales, qui rendent d'autant plus difficile l'exercice de la critique artiste vis-à-vis de l'économie, que les nouvelles formes du capitalisme sont de plus en plus en adéquation avec l'organisation de ce qui se structure comme des « entreprises culturelles ». Les travaux de Pierre-Michel Menger, quant à eux³, exposent comment l'organisation d'un grand nombre de marchés du travail culturel, antérieurement caractérisés par des spécificités qui les définissaient comme atypiques, tendent à devenir des laboratoires ou des prototypes de ce que pourraient être des marchés professionnels « modernes », *i.e.* néo-libéraux, centrés sur l'organisation par projets, caractérisés par leur flexibilité et l'entretien d'une armée de réserve, précarisée et désaffiliée ou peu affiliée, etc.⁴

Mais c'est évidemment le rôle des institutions publiques qui est ici central. La promotion, dans les années 1980⁵, d'un discours de réconciliation entre économie et culture était soutenue par un ministère de « gauche » particulièrement dépensier. Il s'agissait alors de justifier ce maintien d'un haut niveau de dépenses dans une conjoncture de rigueur budgétaire, en multipliant les gages de garantie de l'efficacité de ces financements. Cette instrumentalisation de la culture comme solution de « sortie de crise » a amorcé (anticipé, renforcé) un processus d'alignement du secteur public sur les logiques du marché, qui s'est depuis, poursuivi et amplifié. À mesure que les institutions culturelles vont de plus en plus tendre à se réorganiser autour du secteur marchand de la culture, il sera fait de manière croissante appel au secteur privé et au mécénat pour assurer le financement des secteurs les plus autonomes⁶. Un des épisodes particulièrement « symbolique » de cette transformation a consisté en la réorganisation en 2009 du ministère de la Culture⁷ dans le

¹. Dans le nouvel esprit du capitalisme les auteurs montrent comment le capitalisme a « digéré » la culture ou la critique artiste. Dès la fin des années 1960, l'entreprise capitaliste a abandonné le modèle taylorien ou fordiste de l'organisation hiérarchique du travail pour promouvoir le modèle de l'organisation en réseau, fondé sur l'initiative des acteurs et l'autonomie (relative) de leur travail, et dans lequel les carrières deviennent des successions de « projets », qui augmentent à chaque fois l'employabilité du salarié. Ces transformations organisationnelles se sont accompagnées de transformations sémantiques (du cadre au manager) et symboliques, qui font prévaloir les formes de domination douce (intériorisées, centrées sur la communication, etc.) par opposition aux formes de domination hiérarchiques antérieures. Cf. Boltanski L., Chiapello E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

². Chiapello E., *Artistes versus managers. Le management culturel face à la critique artiste*, Paris, Métailié, 1998.

³. Menger P.-M., *Le Travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*, Paris, Gallimard-Seuil-Éditions de l'EHESS, 2009.

⁴. L'appellation de marchés du travail culturel masque évidemment des différences majeures. Ces marchés se distinguent notamment en fonction de leur droit d'entrée (qualification, compétence, formation, technique, etc.), leur besoin en financement, le statut des travailleurs (indépendant, intermittent, permanents), les formes de leurs organisation (par projets, associant grandes ou petites équipes, etc.). L'organisation par projet ci-dessus décrite ne concerne évidemment que certains de ces marchés. Pour plus de détails, cf. Menger (*Ibid.*)

⁵. V. Dubois, *La politique culturelle...*, *op. cit.*

⁶. Rozier S., *L'Entreprise-providence. Mécénat des entreprises et transformations de l'action publique dans la France des années 1960 - 2000*, Thèse de science politique, Université de Paris I, 2001 ; « Mécènes et pouvoirs publics : des relations ambivalentes », in Poirrier Ph., dir., *Politiques et pratiques de la culture*, Paris, La Documentation française, 2010, p. 55-63 ; Bastien C., « Le mécénat d'entreprise au secours de la culture ? Les conditions de réalisation d'une jonction au financement privé », in Vincent Dubois et al., *Le politique, l'artiste et le gestionnaire...*, *op. cit.*, p. 171-198.

⁷. « La culture, en effet, est de plus en plus considérée comme un aiguillon de la croissance économique, au point que certains observateurs imaginent la possible transformation du ministère de la Culture en un « haut commissariat aux Industries culturelles ». Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que l'État s'assigne désormais une fonction de

cadre de la RGPP¹. Rationalisant l'ensemble de ses Directions qui sont passées de dix à quatre, il a constitué une *Direction des industries culturelles*², plaçant ainsi au cœur de son intervention un secteur qui avait durablement été tenu en marge de ses instruments d'action depuis sa création en 1959. La diffusion large de l'idée selon laquelle les « industries et l'économie créatives » seraient des solutions à la crise de l'industrie traditionnelle³, constitue enfin aujourd'hui l'acmé d'une érosion lente du soutien de l'État, et plus généralement des pouvoirs publics, à l'autonomie du champ culturel. Au sein des collectivités territoriales, et notamment dans les grandes villes montées en puissance dans la conjoncture du désengagement progressif de l'État, la promotion de « l'économie créative » contribue également à dé-spécifier les politiques culturelles, et à les désinstitutionnaliser en favorisant le développement de politiques d'économie de la culture portées par des services économiques et/ou des services dédiés à l'attractivité territoriale⁴. La valorisation de l'économie créative aujourd'hui, au-delà de sa contribution à l'économicisation des secteurs culturels, est au fondement de leur « industrialisation ». Elle justifie le retour ou l'accès au modèle de « l'entreprise normale » pour un ensemble de secteurs durablement constitués sur les fondements d'un économisme inversé. On assiste à la réorganisation systématique des secteurs culturels, au nom de la modernisation, qui signe partout la fin de l'exception culturelle, et le retour à « l'entreprise commune ». Celle-ci signifie remplacement des modes de financements, alignement sur les normes gestionnaires du secteur privé, resserrement des fonctions stratégiques, promotion d'un nouveau référentiel articulé par les retombées économiques de la culture et le retour sur investissement, etc.

Cette remise en cause de l'autonomie des politiques culturelles est favorisée par l'érosion progressive de sa légitimation fondatrice, centrée sur l'objectif de démocratisation culturelle. Le cinquantenaire du Ministère, a coïncidé avec « l'abandon » définitif de cet objectif, qui n'est plus inscrit dans le décret visant à en décrire l'organisation et les objectifs⁵. Cet abandon s'est poursuivi par la promotion d'un nouveau « référentiel » – produit sous le gouvernement de Nicolas Sarkozy et porté par son ministre Frédéric Mitterrand – proclamant la valorisation de la « Culture pour Chacun⁶ ». Outre qu'il fait du marché (et notamment du marché des NTIC), le vecteur principal de la diffusion culturelle, ce référentiel s'est appuyé sur la critique de l'intimidation suscitée par la « Culture », et la dénonciation d'une culture « élitiste ». La critique sociologique des années 1970 de la démocratisation culturelle, fondée sur de tout autres postulats, est ainsi réappropriée pour faire valoir l'abandon de politiques volontaristes d'offre culturelle, et de soutien à la création, de « qualité ». Ce mouvement se renforce d'autres processus, dont les fondements diffèrent, mais dont les effets convergent, comme par exemple la promotion « par le bas », portées par certaines politiques locales, d'objectifs de

régulation de l'économie artistique et culturelle ». Cf. Rozier S., « La culture à l'encan », in Bonelli L., Pelletier W., dir., *L'Etat démantelé*, Paris, La Découverte, 2010, p. 274-283.

¹. Patriat C., « Le ministère de la Culture au fourneau des réformes », in *Politiques et pratiques de la culture*, *op. cit.*, p. 23-34.

². *Ibid.*

³. Matz K., « La culture au service du développement économique ou la neutralisation politique », in Dubois V. et al., *Le politique, l'artiste et le gestionnaire...*, *op. cit.*, p. 83-92.

⁴. *Ibid.*

⁵. Patriat C., « Le ministère de la Culture au fourneau des réformes », art. cité.

⁶. <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-brut-49062>

« démocratie » culturelle et de retour à l'action (socio)culturelle¹, ou « par le haut », *i.e.* par l'ensemble des instances internationales comme l'UNESCO ou la Commission européenne, de la reconnaissance de la « diversité culturelle » – qui supprime celle de « l'exception culturelle » – ou du droit de l'individu singulier et libre de ses choix, à la culture². L'ensemble sape les dimensions volontaristes, critiques et collectives au fondement de la politisation des politiques culturelles, qui ne sont plus portées ou défendues à droite, ni à gauche. À l'inverse sont à nouveau dicibles et audibles les prises de position en faveur de la disparition du ministère de la Culture³. Si les effets de ces remises en cause ne sont pas encore complètement analysés, un certain nombre de recherches éclairent quelques-unes de ses conséquences. D'une part, ces transformations performant la définition de la culture. Les travaux sur le mécénat commencent à montrer que les financements privés ne sont pas équivalents aux financements publics, et ne leur sont pas totalement substituables. Les « mécènes » privilégient ou promeuvent certains genres, arts, artistes, dans des logiques de prestige, ou de retour sur investissement, qui concourent à privilégier le plus classique, le plus institué et à minimiser la prise de risque : « À mesure que de nouveaux acteurs sociaux entrent en concurrence avec les élites installées et que de nouvelles formes de mécénat se portent sur des formes d'art plus éloignées du noyau des arts savants la frontière entre art savant et populaire tend à s'affaiblir⁴. » Par ailleurs dans un contexte de crise économique et de délégitimation élitiste de la culture, les investissements des mécènes se portent sur d'autres secteurs (le social ou l'humanitaire), introduisant des formes de concurrence au sein du marché du travail symbolique.

D'autre part, ces transformations ont des effets sur la perte d'indépendance des professionnels de la culture, notamment par rapport au pouvoir politique⁵. Les travaux de Vincent Dubois et de Kevin Matz montrent comment l'ensemble de ces éléments ont favorisé le retour des élus dans les politiques culturelles locales, et la remise en cause tacite du partage des rôles entre des édiles assumant et défendant des politiques, dont la définition et la mise en œuvre quotidienne étaient confiées à des professionnels à l'autonomie reconnue. Cette politisation a des implications très différentes de celle qui avaient soutenu la politisation des enjeux culturels des années 1970, où des élus affichant leur volonté de démocratisation et d'émancipation culturelle s'étaient alliés à des militants de l'action culturelle et avaient contribué à « politiser » l'enjeu. Aujourd'hui, c'est « contre » les professionnels de la culture et dans une remise en cause de leurs compétences et de leur autonomie, que cette politisation s'effectue, de la part d'élus qui,

1. Sur les débats et controverses qui ont durablement exclus l'animation socio-culturelle des instruments de l'action culturelle du Ministère de la Culture, voir Dubois V., *La politique culturelle, op. cit.* ; *Le politique, l'artiste et le gestionnaire, op. cit.*, notamment le chapitre sur la controverse avec la Fédération nationale des centres culturels communaux (FNCCC) : « Local vs national : premières luttes pour la compétence politique légitime en matière culturelle », p. 8-24.

2. Cf. l'ouvrage de Lucas J.-M., *Culture et développement durable, il est temps d'organiser le palabre*, Paris, Irma, 2012.

3. Pour une seule illustration d'un débat dont V. Dubois analyse la récurrence, cf. un numéro récent de la revue *Le Débat*, 164, 2011, intitulé : « Pourquoi un ministère de la culture ? ».

4. Cf. Di Maggio P., « Cultural Entrepreneurship in Nineteenth Century Boston. The Creation of an Organizational Base for High Culture in America », *Media, Culture and Society*, 4, 1982, p. 33-50 ; Ostrower F., « The Arts as Cultural Capital Among Elites: Bourdieu's Reconsidered », *Poetics*, 26(1), 1998, p. 43-53; Coulangeon Ph., *Les métamorphoses de la distinction...*, *op. cit.*, p. 142.

5. Cf. Sorignet P.-E., « "On n'y comprend rien". Des salariés européens face à l'action des cabinets de conseil dans la réforme de l'audiovisuel public », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 194, 2012, p. 22-31, p23 et s. ; Matz K. (avec V. Dubois), « La politisation contre les politiques culturelles : retour sur les "affaires" culturelles », in Dubois V. et al., *Le politique, l'artiste et le gestionnaire, op. cit.*, p. 54-69.

au nom de la bonne gestion des deniers publics, de la dénonciation de politiques élitistes ou de la défense de la morale publique, mettent fin à des subventions, s’immiscent dans la programmation des institutions ou dans la nomination des professionnels qui en assurent la gestion.

Cette perte relative d’autonomie du champ culturel est généralisable à d’autres secteurs et la tendance à l’industrialisation ou à l’économicisation caractérisent et performent la diversité des marchés du travail du symbolique. Dans l’audiovisuel¹, la culture, l’université² et la recherche, etc., des positions antérieurement fondées et soutenues par leur « autonomie » (artistiques, enseignantes, créatrices) se voient auditées³ par des « consultants⁴ », contrôlées par des pôles administratifs et financiers rationalisés et renforcés, encadrées par la montée en puissance des services de contrôle de gestion qui mettent en place des indicateurs de performance visant à optimiser l’activité, évaluées par des usagers devenus clients, etc. Le nouveau langage et les nouveaux instruments de la gouvernance publique mondialisée, tendent ainsi à remettre en cause des secteurs publics constitués sur l’accumulation et l’autonomie du capital culturel.

La ministre, les SHS et le marché

« Quand on compare notre perte de propriété intellectuelle (PI) à la désindustrialisation de la France, les deux courbes se superposent exactement. C'est incontestable ! Nous voulons donc former nos chercheurs et nos enseignants-chercheurs à la culture de la PI. Je me suis justement rendue lundi dernier à Strasbourg pour l'inauguration d'un bâtiment de formation dédié à la propriété industrielle, à côté de l'ENA. Il ne faut pas oublier que l'innovation vient de notre recherche fondamentale, de grande qualité, et nous veillerons dorénavant à la laisser travailler sereinement. Mais son impact économique est trop faible. Nous devons améliorer et rendre plus efficace le transfert de technologies. D'où notre idée de mesurer l'impact économique de la recherche. (...) »

Mais il ne faut surtout pas oublier les sciences humaines et sociales, sinon on oublie le marché. Ce sont quand même les chercheurs de ces disciplines qui savent le mieux décrypter les usages et ont les outils nécessaires. Vous pouvez avoir le meilleur objet technologique du monde, s'il ne correspond pas à une demande du marché, il ne trouvera aucun débouché. Donc il faut à la fois pousser la technologie et être tiré par le marché. C'est précisément sur cette convergence que nous travaillons, Fleur Pellerin, Arnaud Montebourg et moi-même, dans le cadre de la troisième phase des pôles de compétitivité, ce qu'on appelle 3.0, avec l'accompagnement des start-up et la montée en gamme des filières porteuses. »

(G. Fioraso, *Les Échos*, 18 avril 2013)

¹. P.-E. Sorignet note que depuis dix ans « l’audiovisuel public a fait l’objet dans nombres de pays européens d’entreprises de « modernisation » qui consistent à l’adapter à des innovations technologiques (notamment avec le passage au numérique) et à réduire les coûts dans le cadre de la maîtrise des finances publiques » (« “On y comprend rien”... », art. cité, p. 23).

². Bruno I., « La recherche scientifique au crible du benchmarking. Petite histoire d’une technologie de gouvernement », *Revue d’histoire moderne et contemporaine*, 55(4 bis), 2008 ; Bruno I., *A vos marques, prêts... cherchez ! La stratégie européenne de Lisbonne, vers un marché de la recherche*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, coll. « Savoir/Agir », 2008.

³. L’auditabilité est « un projet de normalisation où les caractéristiques propres à des entreprises très différentes – hôpitaux, école ou banque – en viennent par nécessité à se ressembler », cf. Power M., *La Société de l’audit. L’obsession du contrôle*, Paris, la Découverte, 2005, p. 53.

⁴. Brandwinder M., *Les consultants et le journalisme : le conseil médias dans les entreprises de presses*, Thèse pour le doctorat en science politique, Université Rennes I, 2009 ; Thine S., « Pierre Bourdieu : éléments d’une analyse du champ du conseil », *Revue française de gestion*, 165, 2006, p. 35-43.

Pour boucler la boucle, il faut enfin dire un mot de la réforme de l'institution scolaire. Sans pouvoir, là non plus, restituer l'ensemble des débats académiques sur l'école, on se contentera d'évoquer comment l'institution scolaire elle-même est affectée par les dispositifs gestionnaires et managériaux qui concourent à la remise en cause de l'autonomie du capital culturel. La critique de l'Éducation nationale – comme inefficace, bureaucratisée, conservatrice, dominée par des intérêts corporatistes – a été partagée par tous les gouvernements depuis au moins 1988, et a largement contribué à définir « *les problèmes du service public d'éducation, comme des problèmes de coordination des tâches et des activités, de gestion et d'évaluation en vue d'améliorer le rendement et de revaloriser l'usager face aux professionnels de l'éducation* », favorisant la mise en place de politiques néo-managériales qui constituent l'amorce d'un processus de rationalisation gestionnaire de l'action publique éducative, comparable à ceux qui touchent, selon des modalités et des temporalités spécifiques, la plupart des autres secteurs du service public¹. Sylvie Abicher² montre par exemple que la loi de 1989 sur l'école, portée, présentée et commentée comme une réforme d'ordre essentiellement pédagogique, constitue un des moments de l'importation de dispositifs managériaux dans les politiques de réforme de l'école. Sous couvert de rénovation pédagogique³ et défendue par un gouvernement de gauche, cette loi a favorisé l'adoption de dispositifs devant concourir à l'introduction de pratiques de « *bonne gestion publique* » au sein de l'Éducation nationale : nécessité de s'adapter et d'être réactif, volonté d'alléger l'organisation et de remettre en cause sa centralisation, recherche d'ouverture du secteur public aux usagers et promotion de l'évaluation des performances du système. Les conseillers du ministre considèrent que le système éducatif doit être analysé comme un outil au service du développement économique de la France. Ils dépeignent « *une société en mutation accélérée* », un contexte « *mouvant* », en « *changement perpétuel* ». Cette économie en profonde transformation serait sous le coup d'un double mouvement de tertiarisation et de désindustrialisation, auquel le système éducatif doit répondre par la création de nouvelles formations. Le système éducatif doit faire montre d'adaptabilité et repenser son organisation pour « *faire évoluer les structures et les mentalités de telle manière qu'à l'avenir le système soit suffisamment souple pour s'adapter continuellement aux évolutions de la société, de la science et de la culture* ». Cet impératif de souplesse s'applique à tous les niveaux – gestion administrative, programmes, parcours des élèves.

Les impératifs pédagogiques défendus et mis en exergue s'assortissent ainsi de la promotion de dispositifs managériaux qui affectent les élèves, les établissements, et l'ensemble du système éducatif. Pour en prendre quelques exemples, les élèves – qui doivent devenir « *des êtres dotés d'esprit critique, actifs, capables d'innover et de s'adapter aux évolutions nouvelles* » – sont mués en « *usagers* » de l'école. Leurs relations à l'école sont désormais performées par un rapport contractualisé dont relève l'approche par cycle, l'incitation au développement d'une pédagogie personnalisée, et les dispositifs liés à la « *pédagogie de contrat* ». Au-delà de l'élève, la loi formalise l'existence d'une « *communauté éducative* » qui inclut de nouveaux acteurs dans la vie scolaire, notamment les familles,

¹. Sawicki F. « Pour une sociologie des problématisations politiques de l'École », *Politix*, 98, 2012, p. 7-33.

². Aebischer S., « Réinventer l'école, réinventer l'administration », *Politix*, 98, 2012, p. 57-83. Les paragraphes qui suivent sont tirés de cet article.

³. Celle-ci conduit à renforcer la dimension éducative du système scolaire, à développer une pédagogie adaptée aux élèves, en développant le professionnalisme des enseignants. L'article 1^{er} de la loi, avant même d'offrir l'accès à une formation initiale et continue, affirme que « l'éducation (est garantie) à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité » et l'esprit de la loi vise à « mettre l'élève au centre du système » et à développer une approche conduisant à adapter les enseignements à l'élève.

présentés comme des « partenaires ». Est également encouragée l'instauration de partenariats avec les associations, les entreprises, et les collectivités locales. La communauté éducative est donc, de fait, un des outils de la construction d'une école plus perméable au monde social. Le projet d'établissement ressortit autant d'une logique managériale que pédagogique. Il est l'instrument d'une dynamique de « projet » qui part du plus petit échelon du système, l'établissement, et donne du sens au principe d'autonomie de ces derniers. C'est également un instrument de diffusion d'une culture contractuelle. Il doit entraîner des effets concrets, et certains financements peuvent être conditionnés à un projet et aux résultats de celui-ci. Indirectement, il introduit une culture du résultat au sein du système éducatif. Enfin, plusieurs dispositifs dans la loi d'orientation visent à diffuser une « culture de l'évaluation » à tous les échelons du système éducatif : évaluation des projets d'établissement, des performances académiques, mise en place d'un comité national d'évaluation des établissements publics d'enseignement. Au regard de l'effort financier consenti par la Nation, des bilans réguliers de l'action du ministère doivent permettre de rendre compte de l'utilisation des moyens.

Ces exemples pris dans divers secteurs pourraient être multipliés. Ils signent la perte d'autonomie et d'autorité de ceux qui les constituent, en organisant une diversité de contrôles et des regards externes sur l'activité, auparavant fondée sur une indépendance appuyée sur des savoirs et des compétences spécifiques. Ils redoublent cette perte d'autonomie en suggérant que ces activités auparavant justifiées par leurs propres fins (démocratiser, former et émanciper par la culture et le savoir) sont désormais légitimées par d'autres finalités, avant tout économiques, visant à renforcer la compétitivité des systèmes et des individus qu'ils « produisent » (favoriser l'attractivité des territoires, adapter les élèves et les systèmes éducatifs, promouvoir l'individu, etc.)

Quelques soient les formes variables des objectifs de ceux qui les mettent en œuvre, comme les formes diverses d'appropriation, de détournement et de résistance à ces actions publiques, le fait que les institutions culturelles et scolaires sont désormais performées par les logiques du marché, contraignent les investissements et les mises en formes de ceux qui les investissent, et contribuent à la *démotivation* des institutions, au double sens du terme¹. Ce déclin du pouvoir symbolique fondé sur la perte de l'autonomie du capital culturel classique entraîne la démobilisation de ceux qui peuplent encore ces marchés du travail symbolique², et l'adoption de positions défensives ou résignées³. Celles-ci portent à souligner comment les dispositions à la critique et l'adoption de postures « politisées » dépendent aussi, dans ces milieux, de conditions matérielles et symboliques d'existence qui contribuent à la définition de leur « juridiction ». La remise en cause de l'autonomie du capital culturel contribue, par toute une série de processus qu'il conviendrait d'analyser finement, à remettre en cause les conditions de possibilités d'actualisation et de maintien, voire de constitution pour les plus jeunes générations, des dispositions à l'exercice de la compétence politique telle qu'elle a été formalisée. La tendance pourrait être alors au renforcement du rétrécissement des espaces qui soutiennent, valorisent et favorisent la production de points de vue autonomes et critiques.

¹. Celui, ordinaire, de perte de motivation et celui utilisé par F. Héran, d'oubli de ce qui a motivé les créations institutionnelles. Cf. Héran, « L'institution démotivée... », art. cité

². On en trouvera néanmoins de forts nombreux exemples dans Bonelli L., Pelletier W., *L'État démantelé, op. cit.*

³. Cf. Matz K. (avec V. Dubois), « La politisation contre les politiques culturelles », art. cité, p. 54-69.

La perte du prestige social des vocations constituées par le capital symbolique autonome¹, comme le déclin de la valorisation des postures fondées sur l'autonomie critique, incite la jeunesse favorisée à emprunter d'autres manières de produire son existence.

Deux indices me permettront d'illustrer ce point pour conclure.

François Denord constate dans une analyse des biographies et des carrières des élites du pouvoir combien l'orientation et l'intensité des flux intersectoriel se sont reconfigurées depuis la fin des années 60 pour les détenteurs de capital culturel. Alors, l'occupation d'un poste dans l'enseignement supérieur pouvait être suivie de l'exercice de fonction administrative ou d'une profession artistique. Aujourd'hui, elle débouche plus souvent sur des carrières menées dans les affaires privées². Mais c'est évidemment dans le pôle le plus autonome et le plus proche du pôle spirituel de l'espace du pouvoir que les transformations sont les plus significatives (symboliques). Le cas du pantouflage des normaliens, pratique relativement discrète parce que durablement stigmatisée, semble aujourd'hui davantage valorisée par l'école. Celle-ci favorise les double cursus avec les grandes écoles associées au pouvoir temporel, pousse à l'internationalisation³ et à la déconflictualisation, promeut l'ouverture au privé⁴, etc. Les transformations de l'orientation des carrières s'appuient sur la mise en place de dispositifs singuliers⁵ (comme des « Club des normaliens autrement » à Cachan, ou celui des « Normaliens dans l'entreprise » à Ulm) qui œuvrent à la multiplication des possibles professionnels des ancien-ne-s élèves hors de la sphère de l'enseignement ou de la recherche⁶, même si le pantouflage effectif ne concerne encore qu'une minorité des normaliens (moins de 15%).

Ainsi, le style de vie associé à l'exercice de la compétence politique est devenu un style de vie de plus en plus indisponible pour penser le monde, produire son existence et soutenir ce qui fait son « intérêt » parmi les jeunes générations cultivées :

« Oui, je me qualifierais d'enseignant chercheur, je donne des cours et je fais de la recherche économique sur la thématique du développement durable. L'approche que j'ai de ma mission

¹. « Moi, au début, je voulais plutôt être prof. Et mon père m'en a pas mal dissuadée. Mais euh... Il m'en a pas mal dissuadé pour des raisons financières encore. Parce qu'il pense que c'est pas assez payé. Et je pense qu'il a raison. Ben, à Paris, en tout cas. Ça c'est clair. Parce que les profs sont sous-payés. Et puis aussi pour des raisons psychologiques. J pense qu'il pensait que j'avais peut-être pas trop le blindage psychologique nécessaire et la gouaille, l'attirail ou je sais pas. »

². Denord F., et al., « Le champ du pouvoir... », art. cité.

³. « “La direction a voulu adresser un message aux élèves”, nous explique un membre du personnel de l'ENS-Ulm, revenant sur l'interdiction, en janvier 2011, d'une conférence consacrée à la situation en Palestine. “Ils devaient comprendre que les choses avaient évolué, que les assemblées générales, l'agitation politique, ça n'était plus possible. L'enjeu, c'est la notoriété de l'école, notamment à l'international” », cité par Roux M., « Des serviteurs de l'État poussés vers le privé, L'École normale supérieure tentée par la philosophie des affaires », *Le Monde Diplomatique*, août 2011.

⁴. « La stratégie de communication vise aussi, selon Mme Canto-Sperber, à “convaincre les chefs d'entreprise qu'ils peuvent employer à des postes de direction des littéraires bien formés”. Elle s'appuie notamment sur l'exemple de l'université américaine Stanford, où les entreprises repèrent des étudiants “sans aucun souci de leur cursus universitaire”, pour les former ensuite “sur le tas”. En outre, les élèves ont récemment été incités à répondre à l'enquête “My future career”. Conduite à l'échelle européenne par l'organisme Universum Global, celle-ci vise à connaître les perspectives de carrière des étudiants, leur conception de l'“employeur idéal”, et à aider les écoles à mieux répondre à leurs attentes » (*Ibid.*).

⁵. Roux M., « L'École normale supérieure tentée par la philosophie des affaires : Des serviteurs de l'État poussés vers le privé », *Le Monde Diplomatique*, 689, août 2011, p. 22-23.

⁶. Bataille P., « Mythe et réalités sociales du “dévoisement” des normaliens. L'exemple des Écoles normales supérieures de Fontenay-aux-Roses, Saint-Cloud et Lyon (1981-1987) », *Formation emploi* [En ligne], 121, janvier-mars 2013, URL : <http://formationemploi.revues.org/3957> ; Verdo Y., « Ces normaliens qui passent à l'entreprise », *Les Échos*, 24 Septembre 2007, p. 10 ; Desplanques E., « Agrégés de Télé Télérama », 3147, mai 2010, p. 40 ; Pech M.-E., « Les normaliens veulent de moins en moins être profs », *Le Figaro.fr*, 31 décembre 2010.

serait celle d'aider les jeunes à comprendre l'économie, je conçois la recherche comme devant éclairer le débat public, l'initiative privée. La recherche publique ne doit pas se contenter d'être dans des revues, elle doit se diffuser aux citoyens. » « Si [ma position s'améliore] ce sera seulement grâce à moi, grâce à ce que j'ai entrepris parce que j'ai décidé de me bouger. Dans le milieu de la recherche tu peux compter que sur toi-même, et je pense que c'est aussi valable dans la vie en général¹. »

Cette « présentation de soi » est celle d'un enseignant chercheur, certes économiste, certes non titulaire, certes peu « politisé ». Mais qui n'est finalement pas si éloignée de la position de Julie, militante au PS et doctorante en histoire de l'art, sa contemporaine, comme lui d'origine sociale populaire, qui privilégie également l'utilité sociale de ses fonctions, la dimension internationale de son avenir, et l'individualisation de sa carrière :

« Dans cinq ans, je me vois maître de conférences à l'université. (...) Dans dix ans, j'espère que là, c'est sûr, je serai maître de conf³ dans une université, où que ce soit, en Europe ou ailleurs : si les États-Unis veulent de moi. J'irai là où mes recherches aideront. Pour moi, c'est important. Donc, j'irai là où on aura besoin de moi. »

¹. H., 28 ans, doctorat d'économie, enseignant chercheur en économie (non titulaire), Strasbourg.

CONCLUSION. POUR UNE APPROCHE RENOUVELÉE DES RAPPORTS AU POLITIQUE : APPORTS, LIMITES, PERSPECTIVES

Il est temps désormais de reprendre de façon synthétique les analyses que j'ai proposées tout au long de ce mémoire, et de revenir à ses principaux résultats, de mettre en évidence ce qu'il me semble avoir apporté à la compréhension des rapports au politique et à l'Europe, et de déployer quelques-unes des perspectives qu'il contribue à ouvrir. La première et substantielle limite de ce travail tient bien évidemment au caractère circonscrit du matériau utilisé, un corpus de 200 entretiens, qui incline à la prudence. Ainsi est-il bien évident que l'analyse proposée ici dessine davantage des hypothèses à confirmer, qu'elle n'affirme de résultats « définitifs ». Je procéderai pour les présenter de manière linéaire, en reprenant dans cette conclusion générale, le fil suivi au cours de ce mémoire.

1. Les rapports socio-individués à la politique et à l'Europe

Je souhaiterais entreprendre dans la conclusion de cette première partie une synthèse me permettant de « ramasser » le modèle d'analyse que j'ai constitué dans mes « cas » (1.1) et ce que ce modèle de rapport au politique apporte à un certain nombre de questions ou de problèmes soulevés par l'analyse politiste de ces rapports (1.2).

1.1. Un modèle d'analyse déployé dans une casuistique visant à comprendre et expliquer une diversité de rapports socio-individués au politique

Il faut avant toute chose, rappeler que ce modèle d'analyse, ou son architecture, a été construit progressivement, à partir d'une méthode très inductive, regardant du côté de la *grounded theory*¹, en ce qu'elle entendait éviter le classement des enquêtés à partir d'identification strictement externe, pour préférer des catégorisations « indigènes » ou « subjectives ». Pour autant, j'entendais m'émanciper de ces approches en faisant prévaloir également le caractère institutionnellement construit et performé par des institutions, « sociales » et « politiques », de ces catégories subjectives.

Cette démarche a ainsi justifié deux moments, ou plutôt deux mouvements, complémentaires (chapitre 1).

Le caractère inductif et « subjectiviste » de la démarche a consisté à ne pas classer préalablement les enquêtés à partir de catégories, socio-professionnelles par exemple. Il m'a d'abord conduit à élaborer des « tas ». Ceux-ci ont été constitués à partir du repérage de schèmes récurrents engagés par les enquêtés dans leur identification (la diversité des manières de dire *je/nous*), et dans la façon dont ils identifiaient les autres (les *eux*) et les « autorités » politiques ou plus largement les élites (les *ils*). C'est à partir de ces « tas » que j'ai progressivement été amenée à construire des « cas ». L'identification, comme subjectivité située, m'a permis de faire prévaloir les logiques d'appartenance sur les identifications externes, et d'atteindre les mondes sociaux dans lesquels les enquêtés se

¹. Glaser B., Strauss A., *The Discovery of Grounded Theory: Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine Publishing Company, 1967. Cf. notamment la manière dont elle a été réutilisée dans l'ouvrage de Dubar C., Demazière D., *Analyser les entretiens biographiques...*, *op. cit.*, et dont je me suis inspirée.

localisent lorsqu'ils sont sollicités pour parler politique. Outre qu'elle permet de mieux décrire, et d'affiner la saisie des contextes d'énonciation de points de vue « socio-individués », cette démarche permet également de souligner l'appropriation du rôle de représentation – de petit représentant ou de représentant ordinaire – de *soi*, mais surtout d'autres que *soi*, qui est spécifique à la parole politique. Cette appropriation est certes inhérente au dispositif de l'entretien, mais parce que le politique est avant tout une instance de classement et un principe de di-vision légitime et institutionnel du monde qui engage tout *l'être social des individus*¹, il leste la pratique de la parole politique de cette charge spécifique.

La grille de lecture des jeux pronominaux² engagée pour saisir ces identifications a, par ailleurs, permis de focaliser l'attention sur les dimensions imbriquées de la socialisation et de la sociabilité.

Concernant la socialisation, il s'est agi de remonter de la localisation dans un monde social, aux processus de socialisation auxquelles cette appartenance dispose (de façon probabiliste). Ceci a impliqué d'avoir recours à des travaux de sciences sociales sur ces mondes sociaux, qui permettaient de donner sens aux bribes recueillies au cours des entretiens, cette dernière méthode ne permettant pas d'observer directement ces formes de socialisation. L'utilisation que j'ai faite de ces travaux peut d'ailleurs être considérée comme problématique. J'ai en effet été conduite à en faire un usage « positif », comme s'ils étaient des descripteurs de la réalité objective des mondes sociaux, sans pouvoir, faute de place et de connaissances nécessaires, les resituer dans les espaces intellectuels, et éventuellement les « controverses », qui les produisent et les situent relativement. Certaines erreurs de perspectives sont ainsi possibles, et, au-delà, il faudrait bien évidemment ressaisir ces travaux « dans l'objet ». Ceci permettrait de mieux resituer comment les auteurs de ces travaux se positionnent et sont positionnés par rapport aux univers ou aux groupes sociaux qu'ils étudient ; comme de mieux mesurer ce que ces travaux doivent, mais aussi font³, aux mondes (ou aux groupes) qu'ils étudient. Notamment aux « façades publiques » à la disposition des « représentants » du groupe⁴. Cette perspective dépasse bien évidemment l'ambition qui était la mienne ici.

S'agissant de la sociabilité, j'ai souhaité être attentive à la façon dont les enquêtés mobilisaient ou enrôlaient dans les entretiens des *autrui*s *significatifs* et à la manière dont ils

¹. Bourdieu P., « Décrire et prescrire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 38, 1981, p. 69-73.

². Cf. chapitre 1, p. 42

³. Il faut par ailleurs redire ici qu'il était moins question ici de rendre raison de la *réalité* des pratiques sociales et politiques propre aux individus ou aux groupes, que des ressources constituées dans des mondes « à portée », sur lesquelles s'appuyer pour énoncer le lien entre soi et le politique, parmi lesquelles on compte les images publiques et les stéréotypes circulairement produits et diffusés par des travaux de sciences sociales, mais aussi la force sociale impliquée par le fait que ces travaux existent.

⁴. « *En fait, les rationalisations que produisent des enquêtés, invités à un retour quasi théorique sur leurs propres pratiques et sur celles de leur groupe d'appartenance, ne diffèrent pas toujours des stéréotypes en vigueur dans l'univers considéré. A la fois parce que les situations publiques incitent à plus de prudence et de conformisme que les situations ordinaires et, dans le cas présent, parce que des jeunes de milieux populaires, informés sur eux-mêmes par la presse et des travailleurs sociaux, eux-mêmes informés par des sociologues, tendent souvent, par un jeu de miroirs, à restituer à l'enquêteur l'image que lui-même ou ses prédécesseurs leur ont donnée d'eux-mêmes (...). Si les indigènes tendent à s'approprier tel ou tel stéréotype d'eux-mêmes qu'ils restituent ensuite à l'enquêteur, l'enquête du sociologue consiste souvent à sélectionner de façon plus ou moins arbitraire certaines figures et théories indigènes et à les légitimer en les transcrivant.* » (Mauger G., « Enquêter en milieu populaire », art. cité, p. 138).

se positionnaient et se situaient vis-à-vis d'eux [« *Moi je pense comme mon mari*¹ » ; « *Moi je ne suis pas certaine de ce que je dis, mais autour de nous c'est ce que l'on dit*² » ; « *Moi je répétais à tout mon entourage*³ » ; etc.]. Il s'est agi ensuite d'observer les réseaux de sociabilité évoqués par les enquêtés, en tant que ceux-ci étaient « pris » dans leur identification. A partir de là, j'ai pu repérer des formes d'identification soit catégorielles, soit relationnelles, et tenter de comprendre pourquoi les enquêtés s'identifiaient plutôt catégoriellement ou plutôt relationnellement, et comment s'agençaient de façons différentes, dans la plupart des cas, des identifications tout à la fois catégorielles et relationnelles.

Cette attention aux évocations de la sociabilité permet plusieurs avancées. Dans la mesure où les formes de la sociabilité procèdent des mondes sociaux, ses caractéristiques (évoquées) permettent de caractériser plus finement les milieux d'enquêtes, notamment là encore, lorsqu'une observation directe est impossible. Elles inclinent ensuite à mettre l'accent sur l'encadrement social des pratiques d'identification, comme sur les processus continus de « réassurance » des mondes sociaux (de leur existence, leur matérialité, leur solidité) par des entourages. Le partage d'expériences similaires, et d'un sens commun engagé dans l'interprétation de ces expériences, permet en outre de voir comment socialisation (comme socialisation primaire) et sociabilité (comme socialisation secondaire) sont – dans bien des cas et dans tous les mondes – étroitement imbriquées. De ce point de vue, l'évocation des réseaux de sociabilité et de la place qu'on y tient est également un indicateur précieux de ce que les mondes sociaux, en ce qu'ils les structurent, et les réseaux de sociabilité, en ce qu'ils les actualisent, font aux capacités, socialement situées, de s'approprier le rôle de représentation de son monde social⁴.

L'ensemble de ces éléments contribue ainsi à dessiner des mondes sociaux « à portée », qui sont engagés dans un entretien au cours duquel les enquêtés sont sollicités pour énoncer les relations, redimensionnés à soi, qui les attachent aux territoires du politique et de l'Europe, et qui sont donc loin d'être épuisés par les seuls liens définis par la « citoyenneté ».

C'est par le recours à la métaphore du territoire du soi (social) et à la notion de juridiction que j'ai mis exergue des rapports au politique, entendus comme *relations énoncées entre le territoire du soi (social) et le territoire du politique*. Ceci m'a permis d'ordonner, d'organiser et de styliser les traits distinctifs qui singularisent les cas, et de les comparer en vue de formuler des hypothèses descriptives, interprétatives et explicatives de ces différentes relations. Cette métaphore du territoire et la notion de juridiction que je lui ai associée permettent de se donner une unité d'analyse, quand les formes de l'auto-identification sont très hétérogènes. La plasticité de la métaphore territoriale s'accommode par ailleurs assez bien des différentes dimensions engagées dans la *diversité* des formes de rapports au politique. La métaphore du territoire permet ainsi de saisir que les dimensions (spatiales, matérielles ou symboliques) de ces juridictions, comme leurs natures (plus ou moins catégorielles, ou relationnelles, circonscrites, ou prétendant à l'universalité) sont diverses. Ces juridictions peuvent être appuyées sur des territoires abstraits ou désincarnés, comme dans le cas du [marché] ou de l'[espace public], ou très concrets, comme dans le cas du territoire du *là* du

¹. Madame T., p. 175.

². Christine, p.72.

³. Bernard., p. 95.

⁴. Cf. notamment chapitre 3.

petit [monde], voire tout à la fois abstraites et concrètes. La notion de territoire permet également de porter attention aux variations de leurs dimensions comme de leurs frontières : un espace transnational ayant aboli les frontières, comme dans le cas du [marché], une dimension essentiellement nationale comme dans le cas de l'[espace public] ou des dimensions plus relative à des mondes sociaux, dans les autres cas. Pour finir avec ces aspects « spatiaux », le territoire, s'il renvoie à une matérialité, peut également soutenir des dimensions symboliques. La spatialisation renvoie à l'idée de territoire choisi, que l'on arpente librement, ou à l'inverse que l'on subit, auquel on est assigné, et plus largement d'espaces de prises et de maîtrise (ou à leur absence). La métaphore du territoire a encore un autre intérêt, méthodologique, cette fois : elle permet de faire signe vers des techniques d'enquêtes plus ethnographiques. S'il est impossible d'exploiter dans une enquête par entretiens cette dimension proprement ethnographique, la notion de territoire permet des complémentarités avec elle, en partageant une même dimension « écologique ».

Dans un deuxième mouvement, plus objectiviste, j'ai souhaité mettre l'accent sur le fait que ces formes d'identification, les territoires du soi social dont elles procèdent, les juridictions qu'elles permettent de revendiquer, sont de part en part construites et soutenues par des institutions sociales et politiques, et plus largement, par des « configurations institutionnelles », variables selon les cas.

Le territoire du soi social comme la juridiction revendiquée sont des indicateurs du lien affinitaire ou privilégié que tel ou tel monde social entretient avec telle(s) ou telle(s) institutions ; liens de confirmation circulaire qui motivent les investissements des acteurs, tout autant qu'ils les incitent à reconnaître ces institutions et à leur conférer une existence continue : l'école et les institutions politiques « autonomisées » ou le champ politique dans l'[espace public] ; la famille et l'institution catholique dans la [représentation pré-moderne] ; les institutions économiques dans le cadre du [marché], etc. La notion de « configuration institutionnelle » quant à elle, vise à repérer dans chaque cas les agencements particuliers qui ont formalisé les relations entre ces institutions et les institutions politiques spécialisées et autonomisées, et notamment étatiques, puisque dans nos sociétés modernes ce sont les ultimes autorités susceptibles de déléguer à d'autres la capacité de dire « *ce qu'il en est de ce qui est*¹ ». C'est donc à la fois à l'observation de la pluralisation institutionnelle des modes de construction de rapports au politique, mais aussi à la description des relations entretenues entre des institutions au principe de cette construction et les institutions « politiques » spécialisées, que cette casuistique entend donner accès.

Ces relations ont chacune des histoires spécifiques. C'est l'historicité de ces agencements institutionnels, comme des liens au politique qu'ils ont contribué à constituer, que j'ai souhaitée donner à voir en ayant recours à des modélisations issues des sciences sociales, utilisées comme « noms communs imparfaits ». Choisies pour « nommer » mes cas, ces modélisations doivent s'entendre comme des raccourcis sténographiques qui, une fois dépliés, incluent des institutions « principales », des configurations institutionnelles, et leur historicité spécifique.

Ainsi, la modélisation [Représentation pré-moderne] renvoie-t-elle à une configuration institutionnelle entre institutions politiques et religieuses, à la fois ancienne et

¹. Boltanski L., *De la critique, op. cit.*, p. 134.

conflictuelle, au sein de laquelle a été pliée une forme de relation, conservée ensuite parce que continuellement soutenue par, et dans, l'institution catholique. La configuration institutionnelle qui produit, reproduit et soutient les petits [mondes] se transforme, notamment par le biais de ce nouvel ensemble institutionnel qu'est l'Union Européenne, mais conserve néanmoins ce qui fait la dimension spécialisée/spatialisée des petits [mondes], qui caractérise toutes les relations inscrites dans le monde agricole, et notamment les relations entretenues au politique. Enfin concernant la (post) [lutte des classes] c'est la désinstitutionalisation qui contribue à produire des rapports spécifiques au politique, qui conservent cependant quelque chose du pli de la configuration institutionnelle [lutte des classes].

On le voit, les relations au sein des configurations institutionnelles peuvent être faites de concurrence, de complémentarité ou de conflits, mais elles contribuent, quoiqu'il en soit, à définir des places, des rôles, des rapports spécifiques à la politique (le séparatisme de la [représentation pré-moderne], la « spécialisation spatiale » du petit [monde], l'engagement de [l'espace public], la distance antonyme du [marché], l'indifférence oblique de la [(post)lutte des classes]), comme à constituer des liens privilégiés entre des mondes sociaux et certains secteurs ou certains « sous-espaces » du champ politique, voire, mais uniquement dans le cas [espace public], avec *le* champ politique. Ces liens sont constitués de l'ensemble des relations historiquement et socialement variées que certains acteurs ou groupes « politiques » ont entretenu dans des interactions diverses et localisées avec des mondes « sociaux » – agricoles, ouvriers, catholiques, des affaires, etc. C'est ainsi, dans ces agencements institutionnels, que finissent de se définir les rapports ordinaires au politique. S'ils ne sont pas uniquement construits par le politique, ils sont toujours le produit d'agencements particuliers dans lesquels sont prises et sont engagées « des institutions politiques spécialisées ». Ils sont toujours, pour partie, performés par le politique.

Les rapports au politique (et à l'Europe, je vais y revenir) que j'ai définis ici s'entendent donc comme des cadres sociaux et politiques de rapports socialisés au politique, ce que j'ai souhaité pointer en affirmant le caractère *affinitaire* de modes d'existence sociale et de formes de vies politiques. De ces relations constituées dépendent tout à la fois la capacité à se situer, la force sociale des identifications, la capacité à trouver des relais pour faire valoir des intérêts expressifs, etc. Ces « rapports au politique » ne prétendent donc pas expliquer des « comportements » (par exemple, électoraux), de même qu'ils ne peuvent s'entendre ou s'analyser comme des « attitudes ». Ils éclairent, en revanche, des formes différenciées de relations au politique dans lesquels des actions politiques telles que voter, opiner, manifester, mais aussi les manières de le faire (ou de ne pas le faire), peuvent prendre sens. Les cas présentés n'entendent pas, bien évidemment, non plus épuiser les formes de rapports au politique existant dans le monde social, ni même le corpus des entretiens¹. J'ai présenté, dans cette partie, cinq modélisations affinitaires entre modes d'existence sociale et formes de vie politique, qui sont celles qui me sont apparues les plus

¹. Nombre d'enquêtés même s'ils partagent des traits communs (une même catégorie socio-professionnelle par exemple) peuvent se trouver dispersés dans des « cas ». C'est le cas par exemple de nombre d'artisans, ce qui explique que cette « catégorie sociale » n'ait pas donné lieu à un « cas » spécifique. Pour des formes de vie politique associées au monde social de l'artisanat, on renvoie par ailleurs à l'ouvrage de Mayer N., *La Boutique contre la gauche*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986. De même, et comme je l'ai montré dans le chapitre 3, certains enquêtés peuvent se trouver à la croisée de ces modélisations, ou d'autres possibles, du fait de socialisations « contradictoires », ou feuilletées.

fréquemment empruntées par les enquêtés du corpus, et qui me permettaient de documenter des relations diversifiées.

J'ai ensuite souhaité comprendre comment ces institutions et les mondes sociaux qu'elles contribuent à produire et soutenir sont (éventuellement) performés, travaillés, transformés par l'Europe. Le deuxième chapitre a été élaboré à partir du constat de la diversité des matérialisations de l'Europe dans les différents « cas »¹. Alors que les enquêtes sur l'Europe, à commencer par les sondages issus du programme eurobaromètres, sont articulées par des interrogations sur *l'Union Européenne*, les entretiens montrent, à l'inverse, que ce prisme institutionnel est très loin d'être toujours mobilisé lorsqu'il s'agit de parler d'Europe, et que cette perception est plutôt même très minoritaire. Il s'est alors agi de comprendre comment le territoire du soi social permettait d'articuler des ressources pour tenir un point de vue sur l'Europe, ce qui était mon point d'entrée, pour finir par m'interroger sur la façon dont les agencements institutionnels qui sous-tendent ces mondes sociaux, sont performés par l'Europe et/ou l'Union Européenne.

Ceci a, d'une part, conduit à porter le regard du côté de la construction progressive d'un centre politique européen, et sur la façon dont cet espace a produit des politiques publiques, des modes d'intervention politique, des discours normatifs et symboliques, etc. Cette Europe des « *outputs* », du fait du caractère récent de ce centre, est loin d'avoir acquis des formes de matérialité homogènes, c'est-à-dire uniformément « politiques », dans tous les mondes sociaux. Certains des cas évoqués sont très directement performés par l'Europe, d'autres le sont plus indirectement, d'autres encore ne le sont que très peu, voire pas du tout. Lorsqu'ils le sont, c'est de façons très différentes. Mais, même lorsqu'ils ne le sont pas, l'Europe n'en provoque pas moins des réactions très diverses. Il s'est agi alors de comprendre ces matérialités diverses, et plus généralement, d'analyser comment, *dans tous les cas*, les rapports à l'Europe éclairent, en les *surlignant*, les rapports plus généraux entretenus au politique.

Pour certains des enquêtés de ces mondes (le petit [monde], [le marché]) l'intervention de l'Europe exerce des effets très concrets sur les activités des enquêtés, occupe leur quotidien, et des « formes de l'Europe » sont à portée d'énonciation. Pour d'autres, elle n'est qu'un objet lointain et très largement fictionnel. Ce que l'on a communément coutume d'appeler la « distance à l'Europe » dans les médias, et qui est souvent décrit comme le « rapport ordinaire à l'Europe » de la majeure partie des « citoyens », renvoie en fait à des formes extraordinairement diverses de distance. J'ai montré comment la distance politique à l'Europe dans l'[espace public] pouvait être le produit du mode de construction de ce centre politique communautaire – dans un rapport de concurrence avec des Etats membres et, ce faisant, sur un mode politique partiellement dénié. Le brouillage du mode de lecture indiciaire du politique habituellement en usage dans ce monde social, exerce des effets de distance politique à l'Europe, que redoublent l'éloignement géographique et l'absence médiatique des institutions. Dans les petits [mondes], la distance à l'Europe est significative d'une dépersonnalisation des liens politiques ordinaires. Dans d'autres cas encore, elle s'inscrit dans des formes de distance

¹. Lassalle M. de, « Les mondes de l'Europe », art. cité.

ordinaires, mais plus ou moins subies, maîtrisées ou surplombantes¹, aux institutions politiques.

Du fait de ce caractère plus ou moins concret ou fictif, et des formes de distance variables, l'Europe peut être décrite à partir de « faces » très différentes, à l'inverse de l'Etat, dont le caractère immédiatement institutionnel, produit de siècles d'existence et de performance des espaces sociaux, s'impose davantage et plus largement². L'Europe peut être perçue – à titre principal – comme un pôle administratif, comme un marché économique, prometteur ou menaçant, comme un continent, éventuellement tissé d'une culture commune (comme civilisation ou comme ensemble de références culturelles qui imprègnent le patrimoine bâti ou les genres artistiques), comme promesse de paix perpétuelle sur le continent européen, ou comme débat politique, engageant des catégories médiatisées par l'espace public (« *l'Europe sociale* », « *l'Europe des peuples* », « *l'Europe du fric* », etc.).

Cette diversité « faciale », si elle dépend des façons dont l'Europe se matérialise concrètement dans des univers sociaux, est également tributaire de plusieurs processus qui invitent au réencastrement de l'Europe dans les rapports ordinaires au politique.

Cette diversité dépend des mondes sociaux et des formes de juridiction sur lesquels ces mondes permettent de prendre appui pour répondre à la sollicitation qui leur est faite. La juridiction, autant qu'elle habilite, spécifie ce qui importe aux yeux des enquêtés, et contribue à faire le départ entre ce à quoi ils prêtent attention, les enjeux saillants de leurs mondes, et les secteurs de la vie sociale et politique qui mobilisent moins, voire pas du tout, leur intérêt. De ce point de vue d'ailleurs, cette diversité faciale est aussi un « produit d'enquête ». Il est vraisemblable que ces « faces » émergent du fait de la sollicitation, et qu'elles ne sont pas toujours actualisées dans l'esprit des enquêtés avant celle-ci. Pour le dire autrement, les enquêtés – ou la plupart d'entre eux – n'arrivent pas tout armés de leur définition de l'Europe, et c'est parce qu'ils sont sollicités pour répondre à un entretien sur l'Europe qu'ils puisent dans les ressources des territoires du soi social, des arguments pour en dire quelque chose. Cette diversité dépend toutefois aussi de la façon dont l'Europe maintient ou transforme les relations affinitaires entre ces mondes sociaux et les configurations institutionnelles auxquelles ils sont liés. C'est dans ces rapports affinitaires (qui impliquent des formes variées de distance subie ou maîtrisée, d'indifférence, d'intérêt ou de retrait) que s'inscrit le rapport à l'Europe. Le rapport à l'Europe peut être marqué par des formes de continuité dans les rapports constitués au politique, peut venir les perturber ou encore les remettre en cause et les transformer. C'est par ce biais d'ailleurs, que l'Europe est un analyseur heuristique de rapports plus généraux au politique.

Dans les petits [mondes], le rapport à l'Europe, surligne le mode spécialisé et spatialisé que l'intervention de l'UE et de ses politiques communautaires vient perturber. Dans l'[espace public], il permet d'appuyer la distinction entre compétence politique statutaire et technique, plus indistincte dans les rapports ordinaires à la politique nationale. Il permet également de mettre en évidence la dimension pédagogique attendue des institutions,

¹. Agrikoliansky E., « « Bourgeois » contre « Bobos » ? Transformations sociales et clivages politiques dans deux arrondissements parisiens », art. cité, p. 35-78, p. 77.

². Même si bien évidemment, les rapports socio-individués à l'Etat varient selon les mondes sociaux et la position que ceux-ci occupent dans le monde social. Si le monde social et les mondes sociaux qui le constituent sont performés par l'Etat, ils le sont de manière différentes, qui impliquent des expériences concrètes de l'Etat tout à fait distinctes, comme en attestent par exemple l'ensemble des travaux qui s'attachent à étudier l'action publique « par le bas ».

dimension moins visible, parce que plus effective, dans les rapports ordinaires. Dans le [marché], elle fait signe vers le dépassement de l'Etat et le cantonnement des institutions politiques à une fonction de « *conseil d'administration des affaires communes de la bourgeoisie* ». Enfin, y compris lorsque l'Europe performe peu les mondes sociaux, le rapport qui y est entretenu met encore davantage en exergue la *fides implicita* des enquêtés de la [Représentation pré moderne], ou les formes spécifiques de résistance à la domination des classes populaires, voire le retour, même partiel, d'une lecture conflictuelle formalisée en terme de rapports ou de [luttres de classes].

De ce point de vue, ces résultats attestent à nouveau l'intérêt d'avoir recours à des méthodes plus qualitatives pour se donner les moyens de comprendre ce que les individus peuvent dire lorsqu'ils sont sollicités pour opiner à propos de l'Europe – ce que nombre de travaux impliqués dans le *qualitative turn* des études européennes ont déjà largement montré – et, surtout, celui de ne pas désencastrer l'Europe en l'autonomisant comme objet spécifique.

Ainsi, prêtant une attention particulière à ces mondes sociaux, les ai-je regardés, certes, comme des univers de socialisation, et ici particulièrement, de socialisation à l'Europe, mais aussi comme des mondes favorisant des formes de sociabilité spécifique. Cette attention continuée à la sociabilité invite à se déprendre des seuls effets (des apories) d'un espace public européen pour favoriser l'analyse de l'appropriation de l'Europe dans des mondes sociaux divers, en (re)mettant l'accent sur l'encadrement social dont dépendent les interprétations des expériences vécues ou imaginées de l'Europe, et, plus généralement, les sens communs sur l'Europe qui circulent au sein de ces mondes sociaux.

C'est à partir de la proposition de ce cadrage général, qu'il me semble alors possible d'interroger la diversité des sentiments d'identification à cette communauté imaginée qu'est l'Europe, en donnant des sens précis, parce que contextualisés, à ce que peut signifier « se sentir plutôt appartenir » à l'Europe et/ou à la « communauté nationale », et/ou encore à différentes configurations constituées du « local »¹. C'est également à partir de ce cadrage qu'il est possible d'articuler des formes d'adhésion, de rejet, de critique, d'indifférence ou d'ambivalence vis-à-vis de l'Europe, autrement nouées que par des liens institutionnels à l'UE, même si construites par le politique, au travers des configurations institutionnelles et de leurs modes de performance.

Ceci implique alors de réencastrer et de tenir ensemble ce qui est habituellement disjoint dans les analyses. Les études européennes, je l'ai déjà largement souligné dans le chapitre préliminaire de ce mémoire, se sont durablement focalisées sur des variables politiques, et ont fait souvent primer la variable nationale comme variable indépendante. Les variables sociologiques définies comme pertinentes par ces études – constituées par le niveau de diplôme ou la catégorie socio-professionnelle – étant le plus souvent considérées comme des variables secondaires, y compris dans la plupart des études qualitatives. Les travaux les plus récents ont porté une attention plus équilibrée aux variables nationales et aux variables sociologiques². L'apport que constitue le mode d'analyse ici proposé, est de

¹. Sur ces questions et ces interrogations, on renvoie au numéro spécial de la revue *Politique européenne*, dirigé par Duchesne S., « L'identité européenne, entre science politique et science fiction », *op. cit.*

². Là encore le niveau de diplôme et la CSP, cf., par exemple, Duchesne S., et al, *Citizens' Reactions to European Integration compared. Overlooking Europe...*, *op. cit.*

considérer de façon *imbriquée* (et historicisée) ces variables sociales et nationales¹. Il conduit à réinsérer l'Europe dans les cadres nationaux en considérant que ce sont ceux dans lesquels se sont durablement constitués ces rapports socialisés au politique, et à réintégrer encore ces liens politiques dans des substrats sociaux, qu'ils contribuent dans le même temps à produire, à soutenir ou à réassurer, ou encore, comme l'a montré le cas (post) [lutte des classes], à fragiliser.

C'est cette recontextualisation qu'il me semble nécessaire de réaliser, avant de pouvoir comparer. J'espère, ce faisant, avoir contribué à montrer la faible signification et par là, la faible pertinence du croisement, même avec des méthodes statistiques très sophistiquées, de pourcentages agrégés de sondages, recueillis à partir de questions essentiellement institutionnelles, et comparés par nationalité.

Cette recontextualisation impliquerait de pouvoir accomplir collectivement le travail réalisé sur le cas français, en ne considérant pas des groupes sociaux objectivés à partir de leur CSP, mais des identifications socialisées, inscrites dans mondes sociaux, et en relation avec d'autres mondes, et frayant vers des « formes de vie politique ». Dans leur dernier ouvrage par exemple, Sophie Duchesne et ses collègues s'interrogeaient sur les différences entre travailleurs² belges, d'une part, et britanniques et français de l'autre, notamment à propos de leurs connaissances et appréciations de l'Europe³. Il serait ainsi intéressant d'interroger cette différence à partir des manières spécifiques et nationales dont la classe ouvrière a été construite (et/ou déconstruite), et des manières dont ces différences ont pu générer des formes spécifiques de résistance à la domination. On pourrait entreprendre la même chose pour les « employés », dont l'absence de juridiction permettant un frayage vers le politique pourrait être une particularité française, ou en tous cas mériterait d'être comparée avec d'autres situations nationales où les modes d'existence sociale des employés et les formes de vie politique s'agentent différemment. Alain Chenu rappelle par exemple que « *le clivage entre les salariés hautement qualifiés est moins affirmé dans le monde anglo-saxon ou en Europe du Nord, ou la prégnance des catégories "cols blancs" ou des "classes moyennes" (incluant les employés) est plus forte*⁴ ». On pourrait également étudier comment, dans des configurations nationales, se sont diversement agencées les relations entre institutions ecclésiastiques et étatiques ou politiques. Il serait dans cette perspective intéressant de voir comment la configuration institutionnelle qui, en France, articule des formes d'autorité étatique transportées par le religieux et une séparation de l'église et de l'Etat, est différemment configurée dans d'autre pays d'Europe, et performe ainsi autrement la place que tiennent des institutions, comme l'église ou la famille, dans les rapports au politique⁵. Concernant le modèle du marché, on a formulé une hypothèse selon laquelle la constitution d'un rapport antagonique au politique (et notamment à la politique

¹. Dakowska D., Rowell J., « Existe-t-il un effet national ? Temporalités et expériences historiques dans les attitudes à l'égard de l'Europe », in Gaxie D. et al., *L'Europe des Européens...*, op. cit., p.129-146.

². Un ensemble des *focus group* animés par S. Duchesne et son équipe était constitué d'ouvriers, d'employés et de personnels d'exécution (*workers*).

³. Duchesne, *Citizens' Reactions to European Integration compared. Overlooking Europe...*, op. cit., p 93

⁴. « *L'histoire de l'engagement syndical et politique des employés est largement fonction des particularités nationales des systèmes de rapports entre groupes et catégories sociales. En France, le monde des cols blancs et celui des salariés non ouvriers, ne s'est jamais constitué en ensemble homogène ; de fortes divisions s'y sont affirmées à partir des années 1930. Comme l'a montré Klaus-Peter Sick, dans le débat académique français, l'expression "politique des classes moyennes" apparaît au cours des premières décennies du XXe siècle comme un germanisme ou un belgicisme, elle est directement traduite de l'allemand Mittelstand politik (Sick, 1993, p. 23)* », cité in Chenu A., *sociologie des employés*, op. cit., p. 99).

⁵. Cf. par exemple la place de la famille en Espagne, comme acteur politique et comme acteur de la solidarité sociale.

« nationale »), pourrait s'ancrer dans la dualité d'une économie d'Etat/économie de marché, qui se perpétue dans la captation par les élites d'Etat de certaines positions économiques dominantes. Là encore, la comparaison avec d'autres sociétés européennes permettrait sans doute de faire émerger d'autres modes de rapports au politique du, ou des, mondes patronaux. La comparaison permettrait alors de renforcer ou d'infirmer chacune de ces hypothèses, d'en formaliser d'autres, et de fournir des explications solides à la diversité des rapports constitués dans des cadres nationaux à l'Europe, que les interprétations élaborées à partir de résultats de sondages peinent à expliquer de façon très convaincante.

J'ai souhaité enfin dans un troisième chapitre réduire la focale, et porter mon attention sur la dimension individuelle des rapports socio-individués au politique. Les entretiens que j'ai utilisés procédant d'une méthode d'analyse individualisante, ce chapitre comprend des interrogations méthodologiques qui auraient dû trouver leur place en amont du déroulement de l'analyse. Mais les rapports individués étant, pour une part essentielle, les produits des mondes sociaux, il était impossible de les traiter « avant », ce qui justifie cette position quelque peu étonnante.

Quoi qu'il en soit, ce chapitre met l'accent, en premier lieu, sur une unité d'analyse sinon inédite en tous cas rarement affirmée comme telle, qui est celle de l'individu « entouré ». Pour le dire de façon un peu péremptoire, si on était cohérent, il me semble qu'on devrait s'interdire d'interpréter les produits d'entretiens comme des manifestations de rapports individuels au politique, et faire systématiquement prévaloir, dans les méthodes de recueil des données et d'interprétation des entretiens, cette unité d'analyse. Ceci impliquerait que les entourages soit systématiquement mieux connus et plus recherchés dans la méthode même du recueil des descriptions. D'abord parce que cette démarche est sociologiquement plus réaliste, et permet de renvoyer aux processus sociaux concrets grâce auxquels se déterminent des rapports au politique individuellement exprimés dans une situation d'entretien. Ensuite, parce qu'elle permet de montrer à quel point l'entourage contribue à favoriser ou à inhiber des capacités à « parler politique », et à adopter des façades publiques, qui ne dépendent pas seulement – même si cela demeure une propriété essentielle – de la capacité scolairement acquise à tenir un point de vue. Enfin, parce que l'analyse de l'entourage comme « dispositions » du dehors favorise leur objectivation, en contribuant à réduire la part d'interprétation inhérente à la saisie de leur forme intériorisée.

En second lieu, considérer que l'entourage est l'espace dialogique de l'enquêté, permet d'affiner la compréhension de ce qui se déroule dans la situation même d'entretien. De même que dans un opus académique, lorsqu'on écrit « je surpris peut être le lecteur », on a en tête certes le public indéterminé (quantitativement) des pairs susceptibles de nous lire, mais aussi (et sans doute surtout) des pairs identifiés ou déterminés dont on sait qu'ils vont être « surpris » ; de même le public auquel on s'adresse lorsqu'on tient un point de vue politique n'est pas uniquement le public abstrait susceptible d'écouter l'entretien, mais aussi son public ordinaire, c'est-à-dire le public auquel on s'adresse ordinairement, à savoir ses proches, y compris si celui-ci n'a aucune chance de lire ou d'écouter l'entretien, parce que le point de vue que l'on actualise dans l'entretien renvoie à une série de conversations tenues avec ses proches, aux arguments

qui ont été échangés, aux controverses qui se sont déroulées, etc. La connaissance de ces entourages peut ainsi permettre d'affiner le contexte d'énonciation du point de vue¹.

1.2. Les apports aux questionnements plus généraux sur les rapports au politique

Dans la sociologie politique d'inspiration bourdieusienne à laquelle je me réfère principalement, les rapports au politique des individus et des groupes sociaux – *i.e.* leurs comportements et leurs pratiques, le mode de production de leurs opinions, etc. – sont principalement structurés par l'offre politique. Cette offre politique est produite par le champ politique, et la compétence politique s'analyse comme une compétence d'accès à l'offre. La compétence politique, définie comme « *la capacité plus ou moins grande de reconnaître la question politique comme politique et de la traiter comme telle en y répondant politiquement, c'est-à-dire à partir de principes proprement politique (et non éthique par exemple)*² », est ainsi indissociablement liée au champ politique et à son autonomisation progressive. Au cours du processus d'autonomisation d'un champ se constituent, dans le même temps, les instruments de l'autonomie (règles, enjeux spécifiques, langage et références spécialisés, etc.), et le « regard », spécifique et autonome, à partir duquel percevoir le champ. L'autonomie du regard est cette dimension qui permet par exemple à Daniel Gaxie dans son dernier article sur la question, de distinguer, entre les citoyens « compétents », les « amateurs », qui disposent surtout « *d'instruments de reproduction de l'opinion* », des « *petits propriétaires de leurs moyens de production de l'opinion* », recrutés parmi les « *fractions les mieux équipées du public politisé* » qui sont aussi les plus proches des milieux politiques – ce qui permet *in fine* de distinguer les amateurs politisés de ceux qui disposent d'une expérience politique en propre, acquise par le militantisme, ou par la proximité avec le champ politique spécialisé, et qui sont seuls en mesure d'exercer ce regard « autonome »³. Mais, locataires voués à l'occupation d'opinions, et petits propriétaires susceptibles d'en changer les contours, sont, du fait de leurs dispositions politisées, opposés à tous ceux qui doivent se contenter de la paille de l'ethos et/ou du bois des conditions d'existence. De ce point de vue, D. Gaxie distingue les « *défauts de moyens de production d'une opinion* », liés à une incompétence statutaire, plus souvent repérable dans les fractions les plus démunies des classes populaires⁴ ; les « *modes de production a-structurés* », plus fréquents parmi les catégories intermédiaires du public, et dont une variante peut-être « *le mode de production par conformité*⁵ » ; et la « *mobilisation des dispositions de l'ethos de classe* », là aussi caractéristiques des fractions intermédiaires (mais plus souvent masculines). De manière complémentaire, il repère encore des « *modes de production par référence aux conditions matérielles d'existences*⁶ », qui font droit à l'expérience ordinaire. Il oppose ainsi des « modes de productions privatifs à distance » et des « productions d'opinions par évaluation circonscrite et informée des effets sur soi ». Ces deux modes sont structurés par le redimensionnement à soi (« *qu'est-ce*

¹. Ces assertions sont le résultat non obligatoirement anticipé de la méthode de « proches de proches », qui, en favorisant l'immixtion dans le point de vue de « relations » communes à l'enquêteur et l'enquêté, voire la présence plus ou moins active de ces « relations » lors du déroulement de l'entretien, m'a mise sur la voie de l'importance de cette dimension, et m'y a fait porter une attention beaucoup plus systématique.

². Bourdieu P., *La Distinction...*, *op. cit.*, p. 466.

³. Gaxie D., « Retour sur les modes de production des opinions politiques », in Coulangeon Ph., Duval J., dir., *Trente ans après la distinction de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, 2013.

⁴. *Ibid.*, p. 295.

⁵. *Ibid.*, p. 296

⁶. *Ibid.*, p. 297

que le politique fait (ou ne fait pas) pour moi et mes proches »), mais séparés par des modes d'accès et d'informations distincts ; les premiers sont globalement à distance du champ politique, quand les seconds enregistrent une proximité circonscrite dépendant de leur « concernement¹ » (des agriculteurs, par exemple, concernés par la PAC et très informés et compétents sur ses dispositifs).

Cette métaphore des matériaux de construction pour désigner des modes de production de l'opinion plus ou moins « durs » ou « solides », vise à renvoyer à la valorisation ou la dévalorisation systématique de ces matériaux, inhérente au fait de faire prévaloir des modes de construction systématiquement politique des rapports au politique. On la retrouve dans les citations très souvent reprises de P. Bourdieu sur les modes de production de l'opinion, issues de *Questions de sociologie* et de *La Distinction*, qui contribuent à dissocier la compétence politique, ou plutôt l'axiomatique politique, du système de dispositions que constitue l'habitus ou l'éthos de classe : « Si un problème est politiquement constitué pour (les agents sociaux), ils choisiront en terme de compétence politique ; s'il s'agit d'un problème qui n'est pas politiquement constitué pour eux, ou qui est en voie de constitution, ils seront guidés par [...] le système de dispositions profondément inconscient qui oriente leur choix dans les domaines les plus différents depuis l'esthétique ou le sport jusqu'aux préférences économiques² ». Est-ce dire que la « compétence politique » est tout autre chose, voire s'oppose diamétralement aux dispositions de « l'éthos » ou de « l'habitus » de classe ? Comme l'écrit Pierre Bourdieu dans la *Distinction* « tout oppose la cohérence intentionnelle des pratiques et des discours engendrés à partir d'un principe explicite et explicitement politique » (l'axiomatique politique) et « la systématisme objective des pratiques produites à partir d'un principe implicite, donc en deçà du discours politique, c'est-à-dire à partir des schèmes de pensée et d'action objectivement systématiques, acquis par simple familiarisation, en dehors de toute inculcation explicite, et mis en œuvre sur le mode pré-réflexif » (l'éthos)³.

Ce mode de construction des rapports au politique par le politique – le champ ou l'offre politique me semble soulever trois problèmes–, par ailleurs constitués depuis longtemps dans l'espace académique, à propos desquels il apparaît que mon travail apporte des éclairages particuliers.

Partant des rapports ordinaires au politique, j'ai souhaité m'écarter de cette perspective structurée par l'offre politique et le champ politique, dont je ne méconnaissais toutefois, ni l'importance, ni la pertinence, pour faire valoir un mode d'analyse complémentaire qui ouvre la voie à l'hypothèse selon laquelle les rapports au politique ne sont pas tous strictement fondés par l'offre émanant du champ politique ou des institutions politiques spécialisées, mais sont redevables d'une pluralité d'institutions qui, par ailleurs, entretiennent des relations variables avec les institutions politiques spécialisées. Il n'est ainsi pas question de postuler une « autonomie » de la demande vis-à-vis de l'offre, mais d'insister, comme je l'ai déjà évoqué, sur la pluralité de l'offre institutionnelle et sur la pluralité des formes de vie politique agencées en fonctions des configurations institutionnelles distinctes (non réductibles à une forme de pluralisme libéral, car toutes adossées à l'Etat). Ainsi, le politique et l'offre politique construisent-ils bien les rapports au politique : mais s'ils les construisent parfois de part en part, comme dans le cas de

¹. *Ibid.*, p. 297-300.

². Bourdieu P., *Questions de sociologie*, op. cit., p. 181.

³. Bourdieu P., *La Distinction...*, op. cit., p. 491.

l'[espace public], voire, sous de modalités différentes, dans le cas [lutte des classes], d'autres rapports au politique sont frayés par d'autres offres institutionnelles, et sont ainsi moins « dépendants » de la seule offre politique, mais d'une gamme plus large, dans laquelle interviennent des institutions politiques.

Ces offres construisent des rapports au politique, auxquels on a eu accès par la voie du fraying entre modes d'existence sociales et formes de vie politique. Elles déterminent des voies distinctes de « politisation » : ainsi les mobilisations contre le mariage pour tous, sont-elles pour une très large part, exemplaires du rapport au politique de la [représentation pré-moderne¹], pour ne prendre que cet exemple récent. Elles produisent enfin des relations avec le champ politique ou certains de ces segments. Mais ces rapports ne sont pas, pour autant, réductibles à une construction par le « champ politique ». Leur cohérence matérielle et symbolique – et partant la compréhension que l'on peut en avoir – paraît même toujours amputée par l'opération consistant à appliquer à des rapports construits à partir d'autres principes, un principe de construction strictement politique.

De ce point de vue, ce que l'analyse présentée ici invite à considérer, c'est qu'il existe des rapports au politique qui sont construits en extériorité à la forme de vie politique de la citoyenneté et de la configuration institutionnelle qui lui est indexée. Ce que cette analyse sous-tend donc, c'est qu'il existe une diversité de constructions politiques et institutionnelles du rapport au politique, et que l'on ne peut pas s'en tenir, pour comprendre cette diversité, à l'existence d'une norme unique à laquelle confronter des individus plus ou moins compétents. Il n'est donc pas question de dire que tous les citoyens sont politiquement compétents, mais de proposer l'idée selon laquelle la compétence politique, dimension nécessaire pour rendre compte d'inégalité d'accès au champ politique, est en revanche insuffisante pour décrire, comprendre et expliquer la diversité des rapports au politique.

Les enquêtés savent bien qu'il existe une norme civique qui implique de s'intéresser à la politique et de s'y intéresser politiquement (« *je sais bien que l'on ne vote pas pour de beaux hommes* » dit Marguerite), ils savent également que la norme citoyenne implique des usages particuliers, et, s'ils n'ont, bien entendu, aucune idée du désencastrement social impliqué par cette norme, ils sont parfaitement conscients qu'avouer « *voter comme sa mère* » est

¹. Pour l'illustrer rapidement, les modes de *présentation de soi* de deux mouvements nés des mobilisations contre le mariage pour tous, les Mères Veilleuses et les Antigones : Les « Mères Veilleuses » se présentent comme « *une chaîne ininterrompue de mères qui se relaient de ville en ville pour veiller jour et nuit sur la filiation humaine* » ; souhaitant « *témoigner de l'importance des liens de parenté et de la complémentarité des sexes ; Eveiller les consciences et les cœurs aux questions et difficultés liées aux conséquences de la loi Taubira (adoption, filiation, PMA, GPA, théorie du genre...); Valoriser le sens et la beauté de la maternité, s'élever contre toute marchandisation et exploitation du ventre des femmes ; Protéger le droit des plus faibles que sont les enfants en rappelant que l'enfant est un don, et non un dû* » ; qui « *par leur disponibilité, offrent à tous les passants un espace de rencontre, d'écoute et de dialogue, dans un esprit de paix et dans le respect de chaque personne* » et « *constituent un élan spontané, durable, apolitique, aconfessionnel, soucieux du bien commun* » et ont « *vocation à poursuivre, cette chaîne d'échanges pacifiés et de sensibilisation bienveillante dans leur milieu de vie familial, associatif et professionnel* », et celui des « Antigones », mouvement constitué à la fois contre les FEMEN et dans la poursuite des mobilisations contre le mariage pour tous, les Antigones se présentent comme un « *rassemblement de femmes* » : « *Loin de toute considération politique ou confessionnelle, nous revendiquons notre droit élémentaire et notre devoir fondamental à être des femmes à part entière. (...) Filles de nos pères, épouses de nos maris, mères de nos fils, nous ne rejetons pas les hommes. Nous sommes au contraire persuadées que c'est avec eux, en complémentarité, que nous construirons notre avenir. (...) Nous, Antigones, privilégions la légitimité sur la légalité. Si des lois écrites par des hommes outrepassent les lois naturelles – c'est-à-dire les normes non écrites qui sont le socle de l'expérience humaine – nous avons le devoir de nous rebeller. Nous ne laisserons pas enterrer la common decency, le bon sens et la dignité qui devraient présider aux lois et aux évolutions de notre société.* »

susceptible de « *faire rire* » l'enquêteur. Ils le savent bien, mais ils ne sont pas « quand même » construits par cette norme. Moins par défaut de compétences, que parce que ce qui est pertinent dans leur monde, ce sont d'autres normes. Les enquêtés du petit [monde] par exemple, peuvent ainsi faire la distinction entre opiner en « tant que » citoyen ou « en tant » qu'artisan-pêcheur¹, mais ce n'est pas, ordinairement, à partir de la norme citoyenne que leur rapport au politique est construit et engagé dans l'espace dialogique qui est le leur, et ils sont donc moins sensibles à l'injonction de produire une opinion à partir de cette norme civique. Dans le cas [Représentation pré-moderne], les enquêtés émaillent les entretiens d'énoncés qui donnent à voir qu'ils ne sont pas « compétents » au sens classique du terme. Mais cette incompétence n'est pas problématique dans la mesure où elle correspond à une socialisation du séparatisme. Leur distance à l'espace public représente et réassure leur monde, et exprime ce que sont les formes de compétence en affinité avec lui (respect des traditions et conformisme social, confiance, délégation, loyauté à distance, etc.). Dans le [marché], on récuse également le fait de produire des « opinions » construites par la citoyenneté. Non que ces enquêtés se perçoivent comme incapables d'avoir une opinion, mais c'est l'action consistant à opiner politiquement, et, partant, le politique comme principe régulant la marche du monde, qui sont invalidés. Ainsi les enquêtés de ce cas ne mettent pas en avant la supériorité de compétences économiques dont ils tiendraient droit et légitimité à agir au nom de l'intérêt général, ou qui leur permettraient d'agir de façon innovante dans la sphère politique. Ils ne revendiquent pas davantage l'existence d'un « espace public » où seraient discutées des questions économiques et fiscales, et où ils lutteraient pour imposer de nouvelles catégories propres à agir sur le monde, comme cela pu être le cas dans d'autres états de la configuration institutionnelle qui produit le cas [marché]². Même si le fait d'avoir des points de vue articulés par l'économie les conduit à se situer politiquement (comme libéraux), c'est plus fondamentalement la légitimité de produire une opinion construite à partir de schèmes politiques qui est remise en cause.

L'intérêt abstrait et la compétence omnibus n'ont ainsi de sens que dans certains univers sociaux où ils sont partie prenante de l'identification sociale et du capital symbolique. Significativement, c'est lorsque des enquêtés « construits » par la configuration institutionnelle dont dépend [l'espace public] se perçoivent comme en deçà, ou pas à la hauteur, des attentes des institutions qui contribuent à soutenir leur auto-identification, que l'on enregistre des formes de culpabilité et d'indignité : « *Pourtant ça devrait m'intéresser, parce que c'est important* » ; « *Je ne suis pas une bonne citoyenne* », etc.

Dans d'autres mondes sociaux, cette norme civique a moins de sens, ou en tout cas, pas le même. Si la norme civique s'impose *a priori* à tous, elle est en fait réappropriée, retraduite et redimensionnée à partir du lien à d'autres configurations institutionnelles que celle dont dépend la construction citoyenne. C'est ainsi dans le territoire du soi, dans la juridiction qu'il permet de revendiquer, dans les expériences et les compétences d'usages qui lui sont associées, dans les ressources issues de l'entre-soi et des relais établis avec des secteurs du champ politique, et *in fine* dans l'agencement institutionnel dont il est le produit, que l'on

¹. Sur les conditions particulières qui favorisent l'expression publique d'une distanciation à son monde, voir le chapitre 3.

². Pour un exemple en ce sens, cf. Delalande N., « Emile-Justin Meunier, un chocolatier en République. Les controverses sur la légitimité de la compétence politique d'un industriel dans la France des années 1870 », *Politix*, 84, 2008.

peut saisir les sens communs du politique redimensionné à soi, et les normes qui le constituent, et qui favorisent divers « accommodements » avec le politique¹. Et ce n'est que lorsque ces éléments viennent à faire défaut, du fait de la désinstitutionnalisation ou de la non-institutionnalisation, que se matérialise et se mesure, à quel point ils permettent de résister à la domination. Ainsi dans l'espace (post)[lutte des classes], les refus d'entretiens, les difficultés d'entretiens dans lesquels les questions sont parfois plus longues que les réponses, les entretiens extorqués (par exemple plusieurs fois déplacés et obtenus à l'insistance), témoignent qu'il n'est pas toujours facile de faire parler d'Europe ou de politique. Au sentiment d'illégitimité des classes populaires « *que rien n'autorise ou n'invite à raconter une vie dans laquelle la qualité de leur propre personne ne semble pas conférer un intérêt d'ordre plus général* »², s'ajoutent les effets de l'invisibilisation ou de l'invisibilité sociale et politique, qui rendent plus difficile de camper sur une juridiction « habilitante ». C'est ce défaut de juridiction et la difficulté à redimensionner à soi la sollicitation qui leur est faite, qui transforment l'entretien en épreuve asymétrique, de type scolaire « *C'est un peu comme à l'école ton truc*³ » ; « *Il fallait me prévenir, j'aurais révisé*⁴ », où ils se perçoivent jugés sur des compétences qu'ils ont appris à percevoir comme déqualifiantes, et auxquelles ils ne peuvent substituer d'autres formes de capacités⁵. Notre casuistique invite dès lors à multiplier les enquêtes sur d'autres mondes sociaux, pour faire valoir des rapports au politique redimensionnés à, et constitués par, des territoires du politique spécifiques. Elle invite à faire valoir également des formes diverses de concernement au politique, favorisant des lectures indiciaires⁶ multiples (apparence, proximité, dignité, etc.) du monde de la politique, qui connotent d'autres formes d'attention et d'intérêts que celles prêtées aux « citoyens ». Elle convie enfin à spécifier – en fait, en s'en délivrant – la notion d'incompétence et, à partir des relations constituées au sein de plusieurs configurations institutionnelles, à se donner les moyens de repérer des formes également multiples et spécifiques d'indifférence ou de distance (oblique, loyale, affichée, surplombantes, etc.). En bref, à rendre leur cohérence politique propre à ces mondes sociaux. *A minima* il semble que l'on ne peut décrire ces rapports comme des rapports positivement incompétents, et qu'il faut à l'inverse se donner les moyens de les comprendre et de les expliquer, en les rapportant aux configurations institutionnelles dont ils sont les produits, comme de leurs capacités socialement différenciées à faire valoir leur propres normes, capacités qui dépendent de la solidité et de la force sociale conférées par les mondes sociaux et les configurations institutionnelles qui les soutiennent. Pour finir ceci permettrait aussi d'expliquer ce qui paraît à -structurés au regard des analyses politico-centrées et pour lequel il peut sembler « *vain* » de rechercher des principes sous jacents d'orientation susceptible de leur assurer une cohérence d'ensemble⁷ ». Le cas des employés, exemple

¹. Aldrin Ph. « S'accommoder du politique. Economie et pratiques de l'information politique », *Politix*, 64, 2003.

². Pollack M., *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 1990, p. 197.

³. H., 26 ans, CAP cuisine, chômage, concubinage employée de mairie.

⁴. H., 20 ans, bac, vendeur magasin de sport, célibataire, Paris.

⁵. Toutefois là encore, parce que notre loupe est trop grosse, elle laisse échapper des mondes « populaires » dans lesquels ces divers éléments existent. Les analyses de Romain Pudal sur les pompiers montrent comment dans ce monde spécifique, la juridiction du « sauveur », et la force sociale qui lui est associée, permettent de résister à l'autorité de l'extérieur, tout en produisant des formes de rapports au politique liées à des modes d'existence sociale spécifiques. Cf. Pudal R., « La politique à la caserne, approche ethnographique des rapports à la politique en milieu pompier », *Politix*, 5, 2011, p. 917-944, p. 921. Voir également les travaux de M. Cartier sur les « *fractions honorables du salariat d'exécution* » : Cartier M., *Les facteurs et leurs tournées. Un service public au quotidien*, Paris, La Découverte, 2003.

⁶. Pudal R., « La politique à la caserne... », art. cité, p. 934

⁷. Gaxie D., « Retour sur les modes de production... », art. cité, p. 296.

paradigmatique de l'a-structuration, montre à l'inverse comment celle-ci est en cohérence avec les conditions matérielles et symboliques d'existence, qui produisent l'inexistence continue de forme de vie politique.

Le rapport au politique de Madame T.

On voit que madame T. « sait bien » que le rapport au politique peut se concevoir comme un rapport à la citoyenneté (cf. le « *vous allez rire* » ; ou encore le fait qu'elle prenne soin de conserver « la face » de son mari absent, en le mettant en scène (dans la situation publique qu'est l'entretien) comme un citoyen, qui prend connaissance des programmes et des professions de foi avant d'accomplir l'acte électoral¹).

Mais on perçoit, dans le même temps, à quel point le rapport au politique dans son monde n'est pas construit à partir de la « citoyenneté ». En revanche, la solidarité et la sociabilité de son « monde » constituent des ressorts sur lesquels prendre appui lorsqu'on lui pose des questions politiques extérieures à son concernement, comme par exemple lorsque l'enquêteur l'interroge sur l'adhésion à la Turquie, la concurrence dans l'Europe, ou l'interpelle à propos de sa définition la démocratie. Madame T trouve alors dans les territoires du « soi », et dans une socialisation plutôt « égalitariste », des ressources et des compétences pour formaliser un point de vue cohérent et partageable :

– (La Turquie ?) (court silence) *Moi je trouve que c'est aussi bien que tout le monde, euh... Je suis pas d'accord qu'on dise, bon, ceux-là sont bien, on va les prendre, ceux-là sont pas bien, on en veut pas... Je trouve que y'a des Turcs qui sont pas sympas, y'a des Français qui sont pas sympas donc, euh... C'est bien que tout le monde soit au même niveau...*

(La concurrence ?) *Ouais donc ça, euh... (soupire) C'est bien aussi, je trouve que... Il n'y a pas de raisons que on reste tous groupés, qu'on garde tout ce qu'on a pour nous... Je trouve ça pas mal, en fin de compte. Je trouve que c'est bien que, ouais, que tout le monde profite de ce qu'on a...*

(La démocratie?) *Tout le monde au même piédestal. C'est ça, moi, que j'aimerais bien. J'aimerais bien que tout le monde ait sa chance en fin de compte. Quand je vois en Afrique, quand je vois partout, je me dis que c'est des pays énormes, qui ont eu des moyens, c'est certain, mais qui sont pas assez développés, qui ont pas eu les mêmes chances que nous en fin de compte. Donc ce serait bien que tout le monde soit mis, euh... qu'on aide plus tout le monde quoi en fin de compte. Je trouve que la France elle est vachement égoïste... On est super égoïstes, on aide pas assez tout le monde, je trouve que ... (...). Ma grand-mère est polonaise, quand elle va là-bas elle donne 5 francs à un petit, et qu'en fin de compte il vit un mois avec sa pièce... Quand elle y va elle redistribue, euh... et ça c'est super rare. Je trouve qu'on est égoïstes, qu'il y a vachement de gens riches ici... Ma fille, si elle voit un monsieur qui joue de la musique dans la rue elle va lui mettre une pièce, y'a des gens qui regardent même pas, qui font même plus attention... Je trouve ça*

¹. « *Moi, ah, vous allez rire ! Ne riez pas, je vote comme ma mère ! (rires) On n'aime pas du tout la politique... Ma mère, mon beau père vont voter, on les suit, ils habitent juste à côté et ils nous disent "Faut voter aujourd'hui" ! Donc on y va... Il faut voter, donc on y va. J'ai pas envie de voter blanc, c'est sûr, donc généralement je leur dis "Vous votez quoi ?" (rires). Et mon mari c'est pareil... Lui, si ! Pour les présidentielles il va quand même voter pour celui qu'il a décidé, parce qu'il lit quand même les fiches qu'on reçoit. » (F., 30 ans, pas d'indication sur le diplôme, Coiffeuse et « conjointe collaboratrice » de pêcheur, 2 enfants, père patron-pêcheur, Calvados, – de 1000 hab.)*

déguenlasse. Au moins qu'on les regarde, qu'on les écoute... Maintenant les gens ils passent, ils sont toujours pressés, ils courent toute la journée, ils font attention à rien. Je trouve qu'on est un peu égoïstes. »

Ce point de vue peut-être évidemment rabattu sur l'éthos et qualifié d'incompétent. Mais on a alors rien dit de cet éthos particulier, de ce qui le distingue fondamentalement de l'éthos de Christine [représentation pré-moderne], ou de celui de Brigitte (post)[lutte des classes], de Marga [marché] mais aussi de celui de Michèle [espace public]. On ne peut se donner les moyens de comprendre comment chacun de ces éthos spécifiques, produits de conditions matérielles d'existence spécifiques *mais aussi* de constructions institutionnelles différenciées qui leur confèrent forces sociales et symboliques, frayent des rapports différenciés au politique qu'il s'agit de comprendre et d'expliquer autrement que par le seul caractère de leur compétence ou de leur incompétence. J'espère l'avoir montré avec ce travail.

Au-delà de rendre imparfaitement compte de ces rapports au politique, le deuxième problème lié à la construction politique du rapport au politique par le politique est de contribuer à durcir une opposition entre condition de construction par l'éthos et par l'axiomatique politique, qui conduit à des problèmes de réception et d'interprétation considérables. Si cette dissociation peut-être utile (didactique) lorsqu'il est question de faire valoir la fiction de la norme citoyenne en vue de montrer que tous les « citoyens » ne se comportent pas comme les impératifs normatifs de la « citoyenneté » ou de la démocratie entendent qu'ils le fassent, elle devient problématique, ou ambiguë, dès lors qu'elle n'est pas immédiatement refondue dans une conception générale de l'habitus qui ferait également de la capacité à mettre en œuvre une axiomatique politique, le produit de dispositions, inhérent à l'habitus ou à l'éthos des fractions de classe dotés de capital culturel. Le durcissement de l'opposition entre axiomatique politique et ethos ou habitus de classe conduit à opposer, quoi qu'en aient les auteurs¹, des modes de production des opinions (ou de rapports au politique) comme s'ils étaient de *nature* différente. Comme si la capacité à construire politiquement une opinion, ou à produire une opinion politiquement constituée, n'était pas *aussi* le produit d'un habitus ou d'un éthos de classe particulier. Pour le dire autrement, on retrouve la formalisation du problème décrit par G. Mauger (à propos du procès en légitimisme intenté à Pierre Bourdieu par *Le Savant et le Populaire*, de Grignon et Passeron) : « *En fait il me semble que le problème soulevé par Grignon ne se situe pas tant du côté du "goût de la nécessité" des classes dominées que du "goût de la liberté" des classes dominantes. A mon sens le problème n'est pas tant de priver les agents des classes populaires de leur qualité de "sujet" que de l'attribuer aux agents des classes dominantes et de sembler ainsi changer de sociologie en passant d'un pôle à l'autre de l'espace social. Si l'habitus est nécessité faite vertu, la proposition vaut pour tout l'espace social* ». »

Ce sur quoi j'ai voulu insister à l'inverse – en prêtant par ailleurs une attention plus soutenue à ces fractions particulières³ – c'est à quel point les dispositions à la politique et à l'exercice de la compétence politique sont liées à l'habitus ou à l'éthos de classe de

¹. Je veux pointer par-là que si les analystes de la compétence politique s'accordent évidemment à penser cela, la manière de construire des modes de production distingués par cette opposition, conduit à l'interprétation contraire, ou à une ambiguïté dans l'interprétation, qui conduit par ailleurs à tous les usages normatifs de la compétence.

². Mauger G., *Bourdieu et les classes populaires. L'ambivalence des cultures dominées*, in Coulangeon Ph., Duval J., dir., *Trente ans après la distinction de Pierre Bourdieu, op. cit.*, p. 243-254, p. 250.

³. Voir le chapitre 4.

certaines fractions dotés de capital culturel. C'est à celui-ci, donc, et à ses transformations que j'ai souhaité revenir, dans une perspective proposée comme une voie d'analyse complémentaire des analyses classiques de la politisation. Mais la complémentarité mise en exergue, si elle veut pointer qu'il n'est évidemment pas question de substituer une telle perspective aux analyses classiques de la politisation (*i.e.* par la socialisation politique à l'offre politique), ne signifie pas pour autant qu'elle doive être considérée comme une voie secondaire, tant elle me paraît donner à voir des éléments plus délicats à percevoir à partir d'une construction strictement politique.

D'abord elle permet de revenir à un certain nombre de processus assez bien connus. Ainsi, les conditions matérielles d'existence de ces classes favorisent-elles une distance à la nécessité, propice à l'objectivation (ou plus exactement, comme nous l'avons illustré dans le premier chapitre, à la distanciation), renforcées par toute une série d'apprentissages scolaires. On pointe par-là vers leurs conditions symboliques d'existence qui permettent d'insister sur la dimension « autonome », du capital culturel, comme de la compétence politique, que les agents qui constituent ces fractions de classes sont tenus de valoriser et de mettre en œuvre dans la « production de leurs existence ». Mais conditions matérielles comme symboliques d'existence invitent à souligner à quel point cette autonomie est dépendante du pouvoir politique, et, plus généralement de sa garantie et de sa valorisation par l'Etat. De ce fait, ces fractions de classes sont particulièrement intéressées (au double sens du terme) par le politique, et aussi particulièrement dépendante de l'offre politique produite par le champ politique. L'ensemble de ces conditions justifie l'intérêt et la capacité de ces groupes, relativement à d'autres groupes, à mettre en œuvre une axiomatique politique.

Au-delà, j'ai souligné comment ces dispositions politisées étaient également dépendantes des milieux sociaux, des entourages, des réseaux sociabilitaires (constitués notamment dans la famille, dans les univers scolaires et professionnels, dans les univers associatifs ou militants, etc.). Par leur propension à favoriser l'existence de marchés d'interactions ou des marchés conversationnels susceptibles de mettre à l'épreuve, de faire valoir, de nourrir ces dispositions politisées ces réseaux influent sur leur mode de constitution et d'actualisation. Parce que ces dispositions sont ainsi dépendantes des formes de scolarisation (trop souvent réduites à un niveau de diplôme), mais aussi des statuts du travail et des formes de dépendance qu'ils génèrent (au-delà du seul critère de la « position sociale ») niveau de position sociale) ou encore des milieux professionnels, des concurrences qu'ils organisent et des réseaux amicaux qu'ils structurent, etc., il convient de prêter une attention fine aux espaces dans lesquels ce « capital culturel » autonome est particulièrement opérant. Enfin, cette dimension sociabitaire implique encore de prêter attention aux trajectoires individuelles qui réorganisant les réseaux de sociabilité et ont des effets sur l'actualisation, et le maintien de ces dispositions qui ne sont pas constituées une fois pour toute mais dépendent d'un ensemble de conditions de possibilités plus larges que celles structurées par les seules formes de la sociabilité « politique »¹.

Reste enfin la question du fait de domination.

En premier lieu, je l'ai développé longuement déjà, la notion de territoire du soi permet, on l'a dit, de penser la tension entre autonomie « territoriale » (ou « culturelle » pour parler

¹. Cf. Chapitre 3.

comme Jean-Claude Passeron), et rapport de domination s'imposant à tous les « territoires ». En dépit du « fait de domination », certains territoires du soi social conservent des formes d'autonomies, et peuvent faire valoir leur propre « normes » de construction du rapport au politique, même si c'est (la plupart du temps), dans les limites du cantonnement territorial et de l'entre soi. C'est ici notamment dans la relation enquêté/enquêteur que j'ai été amené à le mettre en évidence.

C'est du fait de ce cantonnement territorial que le légitimisme s'impose d'ailleurs *in fine*. C'est « dans la mesure où on se situe du point de vue des principes officiels de la démocratie¹ », que se justifie le « légitimisme » des politistes à l'endroit d'une construction politico-centrée de la construction des rapports au politique. Par « légitimisme » on entend que, théorie du renforcement des inégalités sociales par l'inégalité politique, la notion de compétence pointe l'inégalité d'accès à la norme légitime, mais ne remet pas en cause la légitimité de la norme. Non parce que les chercheurs pensent de manière normative qu'elle est légitime, mais parce qu'ils constatent, de manière empirique, qu'elle est la norme des groupes dominants, et que, par l'intermédiaire de la domination et du *fait de domination*, elle s'impose à tous.

Ce légitimisme est par ailleurs renforcé par une préoccupation politique, justifiée par l'idée que ceux pour lesquels la représentation politique est la plus nécessaire, sont ceux qui sont objectivement les plus éloignés de l'accès au champ politique. Mais il est aussi vrai que la classe ouvrière (comme métonymie des classes populaires) est une construction de part en part politique qui ne peut trouver hors de la représentation politique de moyens de voir traduit et pris en compte ses intérêts expressifs. Or s'il n'est pas question de remettre en cause le problème politique fondamental que constitue la représentation politique de la classe ouvrière – et par extension des classes populaires – ni le fait que sa désinstitutionnalisation pèse sur la capacité à faire valoir une juridiction spécifique qui protège des effets de domination, on peut en revanche remettre en cause, à partir de la pluralité des constructions institutionnelles des rapports au politique, la généralisation de l'assertion selon laquelle seuls les citoyens autonomes (*i.e.* susceptibles de constituer politiquement leur intérêts expressifs) auraient une probabilité d'accès au champ politique. Ainsi et par exemple, tous les cas que j'ai présentés et qui pour la plupart sont des rapports que l'on peut décrire – du point de vue d'une analyse formalisée par la compétence – comme incompetents, ont des capacités très variées, mais la plupart du temps relativement importantes, d'avoir accès à des relais politiques spécialisés qui représentent et font valoir leurs intérêts, nonobstant leur incapacité à prendre part aux débats publics « en toute généralité ». L'argument selon lequel la compétence serait l'unique condition de possibilité d'accès au champ politique pour y faire valoir des intérêts expressifs² apparaît ainsi discutable, en tous cas « dans tous les cas ». Dès lors, il devient loisible de s'interroger sur la capacité de la compétence politique, telle qu'elle a été définie, à s'imposer et d'exercer des effets de domination dans tous les secteurs sociaux, *i.e.* sur sa capacité à s'imposer comme principe de légitimité dans tous les univers sociaux.

Pour commencer à y réfléchir, j'ai d'abord commencé à m'interroger sur la capacité de la compétence à produire des effets de domination au sein même de l'univers dans lequel

¹. Gaxie D., « Retour sur les modes de production des opinions politiques », art. cité.

². Qui sont davantage ici des « intérêts politiques (au sens large du terme) » que des pulsions biologiques, également incluses dans l'expression, Cf. Bourdieu P., *Ce que parler veut dire...*, *op. cit.*, p. 168. Pour des analyses proches et plus ethnographiques, voir Pudal R., « La politique à la caserne... », art. cité.

elle est susceptible de produire des effets d'autorité, ce qui m'a conduit à privilégier le cas [espace public]

2. L'europhilie des classes supérieures scolarisée et les transformations du pouvoir symbolique

Ce quatrième chapitre avait pour point de départ initial d'interroger le lien systématique établi entre la compétence politique (au sens des « études européennes ») et l'europhilie de ceux auxquels elle est communément attribuée dans la plupart des travaux. Il s'est agi de confronter cette corrélation à un matériau qualitatif qui permettait de mieux l'expliquer, en tous cas autrement que par la naturalisation d'un ensemble d'attributs prêtés aux classes supérieures cultivées (ouverture, cosmopolitisme, esprit d'aventure ou d'innovation, etc.). Les rapports à l'Europe des fractions de classes scolarisées qui peuplent le cas [espace public] nous a alors permis d'affiner cette corrélation, mais surtout, d'interroger également les transformations du pouvoir symbolique. Je reviendrais rapidement sur ces deux points, avant de proposer quelques perspectives liées à ces résultats.

2.1. Les limites à la naturalisation du rapport europhile à l'Europe

J'ai souhaité montrer ici un certain nombre des limites à la naturalisation des préférences – pour l'Europe, pour la politique – des citoyens éduqués des classes moyennes et supérieures. Si les sondages eurobaromètres permettent d'établir l'existence d'un soutien statistique plus marqué à l'Europe, j'ai mis l'accent, d'une part, sur la diversité des raisons, sociales et stratégiques – plus que fondées en valeurs – de ce soutien, et, d'autre part, sur la déconnexion entre soutien affiché et compétence affirmée. De ce point de vue, j'ai montré que si la redéfinition des formes et des modes d'investissements du capital culturel favorisait un soutien affirmé des plus jeunes générations scolarisées à l'Europe, cette affirmation pouvait parfaitement s'affranchir d'une quelconque compétence politique sur l'Europe.

La corrélation entre niveau de diplôme et adhésion à l'Europe, qui fonde l'europhilie supposée de ces fractions de classes, plutôt que d'être prise à sa valeur faciale – le choix, lors d'un sondage, d'une réponse plutôt distribuée parmi les réponses positives à une question concernant l'adhésion à l'Europe *est* une adhésion intime à l'Europe –, doit donc être également analysée, comme une réponse pour partie stratégique, ou un effet de « noblesse oblige ». Ainsi est-il toujours possible d'enregistrer un *effet de distinction* propre aux classes « cultivées » qui se manifeste, en conjoncture ordinaire par une plus grande hésitation à se prononcer de façon définitive *contre* l'Europe et par des prises de positions ambivalentes. Il n'est pas certain, en revanche, que cette ambivalence soit toujours le signe d'un soutien plus affirmé.

Ces ambivalences sont, je l'ai longuement évoqué, à rapporter d'abord à l'*ethos* et l'*habitus* de classes et peuvent être lues comme le produit de dispositions propres à ces fractions de classes – propension au dialogisme, attention aux productions de l'espace public et à ses débats, maîtrise et habitude des conversations politiques, qui ont pour effet une « manière » de parler plus ambivalente, le point de vue, au sein de ces groupes sociaux, s'affirmant *dans* la polyphonie.

- « – *Oui, je pense à l'Europe comme quelque chose de positif.*
- Qu'est-ce qui te fait dire ça ?

– [hésitation] *je pense que c'est plutôt bien d'opposer aux États-Unis, par exemple, une force différente. Et je pense que l'union fait la force. On peut pas leur opposer quelque chose sans être ensemble. Je pense que c'est en plus une espèce de rêve assez humaniste. Voilà, en fait, je pense assez à l'Europe comme un rêve et pas trop comme une réalité. Donc, je peux pas m'empêcher de vivre ça comme quelque chose de positif, mais en même temps, j'ai l'impression qu'il y a beaucoup de barrières et de barrages pour arriver à ce que ça existe vraiment (...) au niveau économique, social, au niveau de la langue, [hésitation], de la culture... (...) C'est vrai que le monde du travail est, et va être complètement bouleversé par ça. Dans mon secteur comme dans d'autres. On voit bien que c'est là que ça coïncide aussi. (...) C'est globalement positif de construire l'Europe, je pense que c'est positif effectivement d'aller vers ces bouleversements, mais en même temps, c'est une idée collective très séduisante, mais je pense que chacun dans son secteur et dans son quotidien ne vit pas ça forcément comme quelque chose de positif. Il faut un peu faire un effort intellectuel pour se dire que, collectivement, c'est une belle idée, que ce sont des bouleversements nécessaires alors qu'individuellement, ça entraîne pas forcément des choses positives. (...). Faut dire que tout d'un coup, si on dit que cette construction européenne elle se fait au profit de l'homme et de la communication entre les gens et les peuples, et si elle va vers une amélioration des conditions de vie, des conditions de travail, des échanges, c'est formidable. Si, elle est construite, encore, sur les gains des plus riches au détriment des plus pauvres, ça va pas du tout et je suis pas du tout d'accord. Et c'est un problème de société, c'est très vaste, et c'est tous les jours qu'il faut que tout le monde se batte pour que ça se passe dans le bon sens. (Finalement) ça dépend de quel côté je regarde, c'est-à-dire que si je regarde Bolkestein, je me dis que ça sent peut-être pas très bon. Si je regarde Erasmus, les dispositions de facilités pour les étudiants, pour l'harmonisation des diplômes, je me dis que ça, c'est très positif. J'ai un peu l'impression que les domaines sont très variés, et que, justement, il y a des endroits où c'est très positif et d'autres où ça l'est beaucoup moins. » (Michèle¹)*

Ensuite – mais redoublant cette première explication – cette ambivalence résulte de l'affirmation de soi comme « élite » citoyenne. Elle manifeste la volonté de se voir reconnaître la responsabilité et le sérieux propres aux citoyens compétents, comme les attributs d'ouverture et de cosmopolitisme et de se distinguer de la masse, de ceux qui n'ont pas fait d'études, et de ne pas risquer d'endosser le stigmate du « mauvais citoyens »².

« Tu discutes de temps en temps avec tes amis de politiques ou de questions européennes ? De politique oui, mais c'est de la politique nationale, je discute très peu de l'Europe, mais quand je discute avec mes amis qui sont dans le sérail, des intellectuels, oui globalement ce sont des européens. Mais quand je discute avec des gens de mon entourage qui n'ont pas forcément fait des études, il y a quand même une vision assez négative de l'Europe, ce qui explique sûrement pourquoi les français ont voté non à la constitution. » (Jérôme³)

¹. F., 48 ans, école de comédienne (inachevée), comédienne, intermittente du spectacle (non précaire), marié, conjoint cinéaste, père métayer, 2 enfants, un fils scolarisé à Paris au Lycée Louis-le-Grand, habite Noisy.

². Cf. La tonalité des débats qui ont suivi le « non » au TCE, Lehingue P., « Le non... », art. cité. Sur le terreau de leur fondement voir Matonti F., dir., *La démobilisation politique*, Paris, La Dispute, 2005.

³. H., 28 ans, docteur en économie, Enseignant-chercheur non-titulaire, Paris.

« Quand on parle aux anglais, de plus en plus on sent une césure entre une élite qui se sent européenne et, peut être d'ailleurs comme en France, une majorité, une partie importante de la population qui ne se sent pas du tout concernée. » (France¹)

On peut faire l'hypothèse que ces « considérations immédiates² » ne sont pas toujours absentes de l'esprit de ces fractions particulières du public, lorsqu'il s'agit d'opiner sur l'Europe et d'exprimer une opinion sur « la construction européenne » dans le cadre de sondage à questions fermées. Nombre de point de vue sont ainsi constitués qui défendent par exemple « l'idée » de l'Europe mais sont critiques quant à sa mise en œuvre, livrant, encore une fois une capacité acquise socialement et renforcée scolairement à la distanciation. C'est le « *Moi qui me situerais quand même comme pro-européen* », d'Etienne avant que de dérouler un point de vue essentiellement critique sur l'Europe. Sur le versant positif, il cite « *l'Europe de la paix ; la monnaie unique ; les décisions de la cour européenne de justice en matière de droit du travail ; Erasmus et l'auberge espagnole ; les commissions européennes d'enquête au sein de la France sur les pratiques en prisons* » avant d'ajouter « ... *Je suis presque dans une liste exhaustive là. À mon avis il n'y a plus grand-chose* ». Et d'en venir au point négatif : « *Ben là il y en a un paquet en fait* », qu'il déroulera tout au long de l'entretien.

Cette distance à l'opinion critique sur l'Europe relève enfin d'un goût classant pour le « cosmopolitisme ». Mais, comme je l'ai montré, il existe une distinction entre un cosmopolitisme indexé à une forme de capital culturel qui investit de façon privilégiée le temps, et un cosmopolitisme associé à une forme de capital culturel qui sollicite plus volontiers l'espace. Le premier est décrit comme « inter-national » parce qu'il prend acte de ce que ce qui se décrit comme « des cultures » ou « la culture », a été durablement inscrit et défini dans un cadre « national ». Le second est transnational parce que plus intéressé par un espace sans frontières, et dominé par l'anglais. Ceci nous a permis de repérer deux formes distinctes de cosmopolitisme, qui clivent ces fractions de « classes » cultivées et l'énonciation de leurs rapports à l'Europe. C'est à partir de ces usages distincts de l'Europe que j'ai déployée l'hypothèse selon laquelle, au-delà de l'hypothèse d'une diffusion relativement homogène de la (relative) compétence politique incluant l'Europe prêtée aux classes supérieures dotées de capital culturel, il importait de prêter attention aux luttes sociales qui dans ces fractions de l'espace social ont trait à la (*re*)*définition* du capital culturel mais aussi de la compétence politique légitime (*i.e.* susceptible de faire autorité), et dont les usages de l'Europe peuvent être un objet, un vecteur, un support... en tous cas un analyseur. L'opposition temps/espace, initialement empruntée à Philippe Coulangeon, permettait ainsi de ressaisir des opposition bien connues (public/privé, technocrates/intellectuels ; spirituel/temporel, etc.), et de les enrichir de marqueurs d'internationalité (maîtrise inégale du capital linguistique, formes diverses de capital linguistique), afin de systématiser une opposition entre des définitions nationales constituées de la compétence politique et du capital culturel qui sont indexés à l'investissement et à la sollicitation du temps, à des définitions transnationalement constituées du capital culturel et de la compétence politique qui sont indexés à l'investissement et à la sollicitation de l'espace. Plus largement elle nous a donné à penser une série d'hypothèses sur les transformations du pouvoir symbolique.

¹. F., 55 ans, ingénieur, cadre supérieur dans le secteur privé international, deux enfants (école de commerce et fin d'études secondaires), marié cadre sup IBM, Région parisienne.

². Zaller J., *The Nature and Origins of Mass Opinion*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.

2.2. Les transformations du pouvoir symbolique

J'ai ainsi formulé dans cette deuxième partie l'hypothèse d'une transformation progressive des formes d'exercices de la compétence politique. Placer en vis-à-vis deux configurations particulières, celle des années 1970 et celle des années 2000, permet d'insister sur la nécessité d'historiciser la notion de compétence politique, en soulignant l'historicité des contenus et des savoirs qui constituent ce qui va être identifié et requis comme telle. Il me semble que par effet de champ et de controverses, cette historicité n'a pas été totalement constituée comme question de recherche, conduisant à une essentialisation de la notion de compétence politique que ce chapitre entendait réinterroger.

Ce que j'ai souhaité alors proposer, à titre d'hypothèse, c'est que ce qui a été conçu comme forme naturelle et définitive de la compétence politique n'en est qu'une des formes historiques et transitoires. Celle-ci était ajustée à une configuration particulière de forte tension politique – entre guerre d'Algérie, Mai 68 et alternance de 81 – mais elle était également dépendante des modes d'organisation de l'enseignement, de la structure de l'emploi, des formes d'organisation des médiations culturelles (une télévision nationale et publique à trois chaînes opposée à une télévision privée et commerciale de divertissement conçu pour être de bas niveau à dix-huit chaînes par exemple), etc. Ce qui constituait la compétence politique comme pratique culturelle dans les années 1970, ce qui était valorisé comme telle – militantisme, intérêt pour la politique nationale, capacité de repérage du spectre politique et de reconnaissance des acteurs politiques, maîtrise des thèmes du débat public, capacité à discuter des réformes et des projets de société, lectures des journaux et discussion politique entre proches, lecture d'essais et de livres – n'est plus au cœur des postures socialement valorisées dans un grand nombre de situations sociales ou d'institutions désormais dominantes. La configuration ultérieure va en effet défaire les formes antérieures de compétence indissociablement culturelles et politiques, pour installer des formes nouvelles de discours sur la politique, à la fois moins engagées et plus techniques, moins nationales et plus européennes ou internationales, moins fondées sur des valeurs idéologiques, et davantage sur des discours de forme économique, moins collectives et plus individuelles, etc. L'attention accordée au champ politique national est remplacée par l'attention portée à un espace internationalisé, comparé, globalisé des problèmes publics, les références à l'histoire politique laisse place à la maîtrise, même minimale des débats économiques produits par des organisations internationales ou d'expertises économiques, l'information internationale, produites par des journaux anglo-saxons de références est valorisée relativement à une information nationale décrite comme partisane ou d'opinion, etc. Maîtrise de l'international, mise en forme technique des problèmes, prédilection pour l'économie et le langage gestionnaire forme aujourd'hui le socle du contenu qui permet de maîtriser et de faire valoir le langage d'autorité au fondement du pouvoir symbolique qui permet l'exercice de la domination. A ce titre, ce socle constitue la « compétence politique ». Si elle est indexée à la différenciation de l'offre politique, elle est également assez loin de la définition classique de la compétence politique, ce qui invite à en repenser l'acception.

Ces transformations ont de multiples causes structurelles qui convergent – on en a évoqué plusieurs tout au long de ce mémoire. Mais elles sont structurellement liées aux transformations de l'Etat et plus généralement de la configuration institutionnelle qui a performé le cas que nous avons appelé [espace public]. Elles peuvent s'analyser comme différentes manifestations du passage d'une configuration dans laquelle un Etat

« modernisateur », interventionniste, et planificateur du social, est structuré pour être un acteur central d'une économie encore nationale, attaché à la redistribution des richesses et à un arbitrage du social par la politique, à une configuration nouvelle dans laquelle l'Etat, ayant délégué ses capacités d'interventions économiques à un grand marché à échelle européenne, justifié dans le langage de la compétitivité internationale, se réorganise pour réguler à plus grande distance les logiques de constitution de profils sociaux mieux ajustés aux formes nouvelles des concurrences économiques internationales et aux structure de l'emploi au sein des marchés économiques et financiers – sans toutefois abandonner ce qui est conçu comme des impératifs de la paix sociale, nécessaires à leur bon fonctionnement. On a évoqué comment ces évolutions exerçaient des effets sur les modes de socialisation et sur les carrières des « serviteurs de l'Etat », et plus généralement sur les relations entre le privé et le public, et comment ces transformations reconfiguraient plus généralement les mondes sociaux, le monde social et les manières de les représenter socialement et politiquement. Il ne s'agit pas de décrire comme un mouvement univoque la performance du social par l'Etat en oubliant qu'en retour le social transforme l'Etat. Mais de souligner qu'au-delà de ces relations dialectiques, si l'on considère l'Etat comme l'institution qui dans nos sociétés contribue à dire *ce qu'il en est de ce qui est*, c'est en s'attachant à observer les transformations du pouvoir symbolique consacré par l'Etat que l'on peut tirer les fils de ce qui constitue les rapports de force sociaux, leur reconfiguration et partant les transformations de la domination. De ce point de vue l'introduction de l'Europe et de ses usages dans la configuration institutionnelle qui produit l'espace public nous a donné à voir certaines de ces transformations.

La construction européenne – et par-delà la globalisation dans laquelle elle est inscrite – pèse évidemment dans les transformations de l'Etat en exerçant toute une série de contraintes nouvelles¹. Le débat politique porte sur le fait de savoir si ces contraintes sont incontournables ou peuvent être transformées ; si on peut les transformer par des formes variées de mobilisation politique, ou s'il convient de s'y adapter. Du point de vue qui nous intéresse, le constat est possible de la raréfaction des opinions mobilisées et organisées, nationalement et *a fortiori* au niveau européen, susceptibles de contraindre ou d'influer sur des décisions, qui s'imposent alors comme indépassables. L'introduction de l'Europe n'est pas sans effet non plus sur l'élévation croissante des valeurs associées au marché ou plus généralement au secteur privé.

La conjoncture dans laquelle nous avons réalisé notre enquête est celle de la consolidation depuis les années 1990 d'une Europe souvent décrite comme « néo-libérale ». Si un certain nombre de travaux interdisent de faire de la Commission en particulier, ou des institutions européennes en général², des espaces monolithiques qui auraient imposé le néo-

¹. Kriesi H.P., Grande E., Lachat R., Dolezal M., Bomschier S., Frey T., *West European Politics in the Age of Globalization*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

². Plusieurs hypothèses, pas forcément exclusives, sont proposés pour en rendre compte, que soit souligné le rôle central des « promoteurs » du néo-libéralisme dans l'institutionnalisation du projet européen, ou, à l'inverse, que l'accent soit porté sur la faible institutionnalisation d'un espace transnational « euro-atlantique » où se joue la « démonopolisation » des pouvoirs d'État (Cohen A., Dezalay Y., Vauchez A., « Esprits d'État, entrepreneurs d'Europe », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 166-167, 2007, p. 5-13). Toute une série de processus secondaires y sont liés, comme la montée en puissance des économistes dans une Commission européenne qui a longtemps représenté un « paradis » institutionnel pour juristes (Vauchez A., « Une élite d'intermédiaires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 166-167, 2007 ; Georgakakis D., Lassalle M. de, « Where have all the Lawyers Gone ? Structure and Transformations of the Top European Commission Officials' Legal Training », in Vauchez A., de Witt B., eds, *Lanyering Europe: European Law as a Social Field*, Hart Publishing Ltd., 2013), ou l'intériorisation d'une position

libéralisme aux États membres¹, leur pente accompagne néanmoins l'emprise du marché et des ressources internationales qui lui sont associées. Ceux-ci produisent des effets sur les transformations de l'Etat et des administrations publiques, mais au-delà également sur les systèmes de formation et d'enseignement scolaires, sur les transformations du marché du travail symbolique et sur les milieux professionnels. J'ai ainsi évoqué la reconfiguration des flux de choix de filières de l'enseignement supérieur qui voit la multiplication des écoles de commerces, des écoles d'ingénieurs, des IEP, des classes prépas, des facultés d'économie et de gestion, et la baisse corrélative (et relative) – en terme d'effectifs comme de prestige – des filières de lettres, humanités et sciences sociales. Les transformations de l'Etat affectent également les investissements des « travailleurs du symbolique » – désormais davantage tournés vers le commerce, le marketing, la banque, les nouvelles technologies, les entreprises de taille internationale² qu'à destination d'un secteur public qui se retransforme en se privatisant (France Télécom, autoroutes, Banques, entreprises diverses) ou en se « dégraissant » (RGPP). A mesure que ces flux se déplacent, s'accroît l'emprise des instances de socialisation (par exemple les filières de scolarisation ou les marchés professionnels) qui valorisent les valeurs du privé, les formes de postures non revendicatives et a-critiques, et les vertus de l'internationalisation. A l'augmentation du nombre d'agents sociaux insérés dans des logiques du privé et leur jeu spécifique de valorisation et de hiérarchisation par l'argent, répond la restriction de ceux qui se référaient au service de l'Etat et du secteur public qui contribuaient à une politisation ou à une définition des problèmes en termes nationaux et à nourrir des discussions sur les orientations générales des politiques.

Avec ce que j'ai décrit comme une transformation du pouvoir symbolique, j'ai souhaité pointer que si ces différentes postures « politiques » existaient auparavant, chacune s'imposait dans leurs espaces sociaux respectifs – le [marché] et l'[espace public]. Dans l'espace public, les postures intéressées par la politique s'imposaient et exigeaient l'intérêt pour la politique et la compétence politique comme norme. Cette norme s'imposait également à ceux qui, à partir du marché, voulaient intervenir sur des questions politiques. Aujourd'hui, c'est la situation inverse qui cherche à s'imposer, puisqu'à partir de ce que l'on a appelé un capital culturel spécifique, ce sont les valorisations construites à partir du marché qui se déploient, et qu'à l'inverse, les postures associées à la compétence politique « vieux style », se dévalorisent.

Le fait de militer est par exemple considéré, dans un nombre croissant de situations sociales ou d'instances, comme dépassé et inefficace. Ce qui était une posture modale d'une style de vie qui pouvait être valorisant dans nombre de secteurs sociaux dans les

dominée par les promoteurs d'un « modèle social » européen leur interdisant toute initiative « politique » (Robert C., « L'impossible "modèle social européen" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 166-167, 2007). Peut y être associé enfin un ensemble de travaux sur la conversion des États membres au néo-libéralisme (A partir de l'ouvrage séminal de Jobert B., *Le tournant néo-libéral en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994) qui attestent que ce penchant néo-libéral est aussi le produit de certains « usages de l'Europe » dans des luttes nationales, sans qu'une stratégie « libérale » soit obligatoirement première, ni délibérément à l'œuvre.

¹. Robert C., « L'impossible "modèle social européen" », art. cité.

². Cf. Bernard L., « Réflexions sur la petite bourgeoisie nouvelle dans les années 2000 », in Coulangeon Ph., Duval J., dir., *Trente ans après la distinction de Pierre Bourdieu, op. cit.*, p. 266-277. Celle-ci s'interroge sur l'essor de la « petite bourgeoisie nouvelle » des années 2000, qui se caractérise, à l'opposée de la petite bourgeoisie nouvelle des années 60 marqué par son capital scolaire et son investissement du secteur public par sa forte dépendance à l'économie de marché et l'importance des formes non scolaires de son capital culturel.

années 1970 paraît aujourd'hui « ringard », y compris parmi les jeunes générations bien disposées à l'égard du politique, du bien, ou du service, public. La prédilection pour l'expertise et les savoirs spécialisés dévalorisent les postures critiques généralistes stigmatisées comme des « opinions », y compris parmi ceux qui s'investissent dans des partis politiques et dans les secteurs liés au service public. Parmi ceux qui s'efforcent de s'informer sur la politique, c'est à dire ceux pour lesquels cette attention est requise scolairement, l'information sur la politique nationale est relativement dévalorisée. Ceux qui prêtent de façon intermittente attention aux débats politiques – lorsque leurs obligations de tenir leur rang les y incitent – oublient les thématiques qui les ont constituées. De façon générale, les enquêtés des jeunes générations de mon corpus semblent moins prêter attention à ces dimensions, et déclinent même toute une gamme de postures de mise à distance de cette dimension de la politique (politicienne, partisane, idéologique) qui font l'objet d'ostentation du dégoût. À l'inverse, sont devenues désirables et valorisées des discours, des attitudes, des disciplines (les savoirs de management, du commerce et de la finance) et des pratiques qui ont à voir avec ces formes spatialisées du capital culturel : plus on monte dans la hiérarchie sociale des enquêtés et dans la hiérarchie scolaire des diplômés, plus s'accroissent les nombres de langues (et de langues rares) parlées avec aisance, de pays visités et de voyages exotiques entrepris, d'années d'études ou d'expériences réalisées à l'étranger, de journaux étrangers parcourus, d'attention (manifestée) pour les exemples étrangers, de références aux organisations internationales, de réseaux amicaux internationaux affichés, etc. Ce sont ces postures et ces ressources qui sont très majoritairement valorisées, et ne pas pouvoir les adopter ou les déployer est socialement sanctionné ou dévalorisé, fait l'objet d'aveu d'insuffisance, d'incompétence à surmonter, d'efforts à entreprendre, etc.

Cette dévalorisation ne s'explique pas uniquement par les transformations de la politique. Ces dernières peuvent elles-mêmes être considérées comme des manifestations particulières de ces transformations générales, même si elles exercent sans aucun doute aussi un effet propre. Ainsi par exemple, le fait que la gauche socialiste n'ait plus les mêmes contraintes d'unité avec les communistes que dans les années 1970, et souhaite à l'inverse maintenir de façon continue un discours simultanément acceptable par leurs interlocuteurs lorsqu'ils sont au gouvernement (patronat, commerçants, administrations de gestion, gouvernements étrangers), produit un discours politique recentré, qui met à mal les formes les plus revendicatives de politisation et contribue à délégitimer les postures les plus critiques. Toutefois, l'explication générale de cette dévalorisation par une « crise de la représentation » me semble peu pertinente. C'est plutôt le rétrécissement des structures d'appréciation et de rétribution de ces formes d'exercice de la compétence politique, le fait qu'il y ait à l'école, à l'université, dans les secteurs professionnels, dans la vie sociale de manière générale, moins d'agents et d'institutions susceptibles de valoriser les formes maintenues de compétence politique nationale, d'une part, et, d'autre part, l'accroissement des agents et des institutions qui sont susceptibles d'apprécier et de valoriser les formes nouvelles liées aux transformations du capital culturel, qui me paraît central. Pour le dire autrement, c'est moins une régression, ou une perte d'efficacité, des formes antérieures, scolaires et nationales, des compétences politiques et culturelles qui est à l'œuvre, que l'accroissement du nombre des agents susceptibles de reconnaître et de valoriser les formes nouvelles du capital culturel et les dispositions politiques qui lui sont associées. D'où une raréfaction relative (mais pas une disparition) des profils liés aux anciennes formes historiques de compétence politique, et une extension relative chez les

plus jeunes, des postures liées à des formes de politisation vagues sur l'Europe, l'international, le dépassement des frontières, l'humanitaire comme action politique et internationale, etc.

Ce travail permet ainsi de formaliser l'hypothèse selon laquelle les conditions matérielles et symboliques d'existence des fractions de classes dotées de capital culturel seraient en voie de transformation, ouvrant un questionnement – qui supposerait d'autres enquêtes – sur le changement des habitus de ces fractions de classes constituées par l'autonomie du capital culturel. Ce que j'ai appelé les transformations du pouvoir symbolique invite à s'intéresser en premier lieu à la réduction des espaces (scolaires, professionnels, associatifs, etc.) susceptibles de favoriser les productions tout à la fois politique et culturelle constituées par « l'autonomie », comme aux conditions sociales de l'hystérésis ou de la conversion des habitus de ceux qui y investissent leur capital culturel ; en second lieu aux effets de la transformation des habitus des fractions plus dotées de capital culturel que de capital économique, pour lesquels les conditions d'indépendance d'autonomie et de domination (relatives) du capital culturel sont remises en cause. Dans tous les cas, ces transformations ne peuvent pas être dénuées d'effets sur les conditions d'exercice de la compétence politique.

Encore une fois ces résultats doivent être consolidés à l'aide d'autres indicateurs. Ils ouvrent des perspectives visant à assurer ou infirmer ces hypothèses provisoires, sur lesquelles je souhaiterais – temporairement – conclure.

3. Quelques perspectives de recherches

Une de nos hypothèses de travail a consisté à considérer l'exercice de la compétence politique comme une pratique comme les autres et comme une pratique culturelle. Si cette hypothèse a été rendue possible c'est – au-delà du fait que son exercice est indexé au capital culturel – que les pratiques ordinaires de la politique sont, de plus en plus, circonscrites au verbe. Bien évidemment, le lecteur pourrait nous rétorquer que cette conception est liée à la méthode d'enquête qui, portant sur des entretiens et sur l'exercice d'une parole politique, surestime la dimension discursive des pratiques politiques. Toutefois, au-delà de notre propre enquête, de nombreux travaux soulignent également l'importance prise par le seul discours dans les pratiques de militantisme partisan, et *a fortiori* associatif, ou d'exercice de la démocratie participative. Ceci est le produit sinon corrélé, en tous cas conjoint, du rétrécissement du recrutement de ces instances et de la disparition des formes d'encadrement politiques et sociaux des classe populaires.

De ce point de vue deux éléments esquissés ou faiblement formulés dans notre travail mériteraient d'être repris.

Si, en lien, avec ces transformations, le « capital politique de substitution » acquis dans l'action et les luttes politiques semble avoir décliné, il est en revanche possible de conclure à l'affirmation d'un « capital culturel de substitution » qui auto-habiliterait à parler politique, et qui permettrait à des agents dépourvus de ressources proprement scolaires, mais dotés d'un capital culturel non certifié¹, de parler politique avec assurance. Cette affirmation d'un capital culturel non institutionnalisé, incorporé de façon autodidacte à partir de conditions sociales spécifiques, a pour composante principale des compétences

¹. Bernard L., « Le capital culturel non certifié comme mode d'accès aux classes moyennes », art. cité.

linguistiques et des savoir-faire relationnels¹, – on l’a vu dans un certain nombre de cas². Cette diffusion pourrait être rattachée à ce que l’on peut considérer comme un processus d’informalisation³ qui favorisent des transformations médiatiques⁴ qui à leur tour contribuent à minorer les formes de sacralité, déférence, formalisme à l’endroit du politique. Plus généralement, la diffusion, dans les émissions populaires, des formats articulés par la logique du témoignage ont pu contribuer à distribuer dans certaines fractions de publics peu diplômés le sentiment d’habilitation à parler de soi et à parler de politique. Mais cette hypothèse n’est pas sans lien non plus avec le déclin du caractère classant de la compétence politique, dont atteste, par exemple, l’absence dans les entretiens concernés de toute trace de sentiment d’illégitimité spécifique à l’autodidaxie⁵.

Les conditions de possibilité finalement assez particulière d’accumulation et d’actualisation de ce capital culturel non certifié circonscrivent son étendue. Ils ne remettent pas en question les effets de violence symbolique qui restent importants, notamment dans le cas des enquêtés qui sont totalement dépourvus de diplômes, dont la scolarité a été difficile et pour lesquels la réduction de la politique à la dimension du verbe et la technicisation à laquelle elle conduit produit des effets d’exclusion et d’auto-exclusion toujours très violemment à l’œuvre. Si les effets de violence symbolique liés à la situation d’entretien n’ont évidemment pas disparu, ils permettent d’enregistrer à quels points ils sont indexés à une compétence linguistique qui s’est par ailleurs tendanciellement accrue avec les progrès de la scolarisation.

« – Et la télé, tu regardes un peu ?

– *Ouais, un peu...*

– Les actualités tout ça ?

– *Avec le câble, j’ai un peu Euronews... (...) Ils font beaucoup de trucs sur l’Europe... déjà, ils ont un langage, c’est pas un truc que tout le monde comprend... (...) C’est leur propre langage... et leurs propres blagues, il n’y a que eux qui rigolent... (...) C’est pas un truc, tu sais... tu sais c’est... ils sont là... “socialiste”, ouais ! Ils rigolent. Ouais d’accord... pour tout le monde, ça veut dire quoi “socialiste” ? (...) Tu sais, c’est pas tout le monde qui le sait... (...) Ils parlent du parlement européen, de tout ça, psüü (...) C’est pas des trucs qui m’intéressent... (...) Moi, la politique... (...) Je crois qu’ils se font leur propre sens... Toute manière, ils disent ce qu’ils veulent... toi, tu veux dire quoi ? (...) D’accord mais sur la politique... t’as pas d’avis particulier ? (...) Non... (long silence) A part Jean-*

¹. Serres D., « Le capital culturel dans tous ses états », art. cité, p. 10

². Cf. notamment dans le chapitre 3.

³. Neveu E., Collovald A., « Les grands lecteurs de romans policiers. Plaisirs et appropriations lectorales entre logique de trajectoires et informalisation du rapport à la culture », in Coulangeon Ph., Duval J., dir., *Trente ans après la distinction de Pierre Bourdieu, op. cit.*, p. 127-140.

⁴. Le Foulgoc A., *Politique et télévision, extension du domaine politique*, Paris, Ina éditions, 2010

⁵. « L’autodidacte ne peut échapper à l’évaluation de la “valeur” de ses connaissances et de leur rendement (et de ce fait à sa propre auto-évaluation) qu’en les mesurant et en se mesurant aux détenteurs de la culture légitime. Son appropriation “illégitime” de la culture légitime fait de lui un inquiet qui doute de tout ce qu’il sait, et redoute tout ce qu’il ignore, et qu’il ignore l’assurance de ceux dont le “niveau” scolaire a été garanti et qui sont convaincus de détenir non seulement un capital de connaissances, mais aussi la vérité de ces connaissances » (Fossé Poliak C., *La vocation d’autodidacte*, Paris l’Harmattan, 1992, p. 30). Pudal B. et Penetier C. ajoutent que « Cette angoisse de l’autodidacte est d’autant plus forte que s’impose socialement la normalisation scolaire des savoirs et l’accès au savoir », et constatent que le dénigrement de l’autodidaxie a « d’autant » plus de chance d’aboutir que « la victime » respecte les normes en vertu desquelles son savoir est discrédité » (« La certification scolaire communiste ... », art. cité, p. 80).

Marie Le Pen... (...) *Qui va se représenter... sinon le reste... (...) Voilà et Sarkozy, la bagarre... avec Ségolène... (...) Les pourcentages, 1er tour, 2ème tour... tu vois le reste... (...) (en souriant) C'est vague... (...) Je peux pas trop argumenter, je vais pas savoir...¹.*

– *Non plus... c'est-à-dire que j'ai jamais été... c'est pas... c'est-à-dire que je me suis jamais intéressée... j'ai... puis même niveau l'école et tout ça, j'ai jamais eu... tu sais, j'ai jamais écouté en fait. (...) J'ai jamais été intéressée même que j'écoute aux informations et tout ça, je laisse passer quoi... Parce que comme j'ai jamais commencé...*

– *Ouais, ouais, ouais... tu connais pas l'histoire de l'Europe tout ça...*

– *Voilà... (...) Ah oui... (...) C'est clair... ah oui, moi j'ai beaucoup de la difficulté pour ça... (...) regardes tous mes diplômes que j'ai pas eus... juste des mots... tu as vu les mots que je t'ai posés ? (...) Qu'est-ce que ça veut dire ? Pourtant je savais ! Puisqu'après tu m'as expliqué... (...) Je savais... mais juste des mots comme ça au BEP... (...) A cause des mots, j'ai pas pu passer mon... enfin, je pouvais pas répondre à la question du BEP en fait... (...) Après, quand on m'a expliqué le mot : "Putain qu'elle conne, j'aurais répondu tout quoi". (...) Il y a beaucoup de choses moi, qui me... ça me gêne parce que je sais pas... Mais c'est... je... j'ai qu'à m'en prendre à moi parce que j'avais qu'à réviser en cours... (...) Oh fan... et j'ai fait la conne (...)*

– *Et t'avais bossé pour avoir ton BEP quand même ?*

J'avais bossé mais après tu vois... tout ce que j'avais bossé, je savais tout... (...) Mais dès que je suis arrivée sur le BEP... et bien ils vont te faire une phrase et pour moi, elle est... trop difficile la phrase pour comprendre... (...) pour m'exprimer après parce qu'ils vont te poser des questions... ou même les jurys, ils te posaient des questions, je pouvais pas dire comme avec toi : "Qu'est-ce que ça veut dire tout ça..." (...) Je repasserais, il y aura toujours ces phrases qui me bloquera... dans toute la phrase, je la comprendrai, mais il y aura un mot que je comprendrai pas alors je pourrai pas rédiger...²

De façon plus générale, il aura été loisible au lecteur de constater que faisant usage de mes entretiens j'ai beaucoup cité de femmes. N'étant pas le produit d'une volonté délibérée ceci implique que loin d'être systématiquement confisqué par les hommes, même si dans certains milieux sociaux, cela continue d'être le cas, l'exercice de la parole politique paraît davantage distribué en terme de genre, et que les femmes semblent moins s'auto-exclure qu'auparavant, y compris lorsqu'elles adoptent une façade de retrait. Ce phénomène n'est pas nouveau, les analyses sur le *gender gap*, en attestent. Il pourrait également être le produit de l'objet de l'enquête, l'Europe étant moins lestée, on l'a dit, de dimensions « immédiatement » politiques. Mais pour compléter ces interprétations, une hypothèse qui lirait pratique de la parole politique comme pratique culturelle et plus large appropriation de ces pratiques – au-delà du cas [espace public] – par les femmes, mériterait d'être travaillée. Non que les femmes « parlent » naturellement davantage, mais parce que la parole est plus engagée dans certaines pratiques encore féminines (comme toutes celles qui ont trait à l'entretien du capital social familial, par exemple) et que, de façon plus générale, les analyses des pratiques culturelles attestent de leur féminisation tendancielle, comme de l'influence centrale des femmes (ou des mères) dans la transmission de ces pratiques. Ainsi, si à de nombreuses reprises des personnes âgées peuvent énoncer qu'elles sont de droite, ou de gauche, parce que « *papa l'a dit* », parmi les plus jeunes

¹. H., 26 ans, sans diplôme, magasinier grande surface, célibataire, sans enfant, Vaucluse.

². F., 21 ans, sans diplôme, agent d'entretien dans un hôpital, concubinage (conjoint manutentionnaire), un enfant, Vaucluse.

générations (de [l'espace public] toutefois) la transmission du goût pour la politique est-elle explicitement référée à l'influence des mères (voire, des grands-mères). Mais là encore, tout autant qu'une distribution plus égalitaire de l'accès à la parole politique, ces transformations pourraient de nouveau connoter la dimension moins classante et distinctive de l'exercice de la compétence politique.

Pour poursuivre, par ailleurs, cette idée du déclassement de la politique et de la transformation des formes du pouvoir symbolique qu'elle révèle, il conviendrait d'inverser le sens commun scientifique qui est le nôtre, et qui postule la légitimité des postures politisées pour se donner les moyens d'analyser le « désinvestissement libidinal » dont elles sont l'objet, et qui s'incarne dans le délitement ou la démotivation de ce qui avait pu tenir ensemble dans un certain nombre de style de vie « politisé » : intérêt et reconnaissance pour la culture et le savoir « en soi », et pour ses dimensions émancipatrices et critiques ; intérêt et croyance investie dans la politique et sa dimension collective et protestataire ; attention à la scène politique, au champ politique et à la société politique nationales, etc.

On a fait l'hypothèse que la moindre valorisation sociale de ce style de vie était liée au rétrécissement des milieux sociaux, des instances, des marchés, des espaces dans lesquels ce style de vie peut se valoriser. Il conviendrait alors de s'intéresser aux micro-processus sociaux qui contribuent à la dévalorisation de ces postures : des stratégies familiales d'intellectuels de deuxième génération qui conduisent aux choix scolaires sûrs, à l'acquisition, sur les bancs d'écoles professionnalisées, de postures a-critiques, en passant par les mille sortes de réprobation, directes ou plus diffuses, qui accompagnent le maintien de posture politisée, protestataires et critiques dans les lieux mêmes où elles étaient auparavant diffusées et sinon systématiquement valorisées, en tous cas ni réprochées ni sanctionnées. Mais parce que le désinvestissement libidinal pour la politique ne provoque pas de stratégie d'*exit* généralisées, mais un ensemble varié de démotivation, de reconversion partielle ou totale, il conviendrait à l'inverse de comprendre quelles sont les conditions sociales de possibilité du maintien de ces postures politisées.

Il pourrait être intéressant de prendre à titre d'énigme sociologique le récent livre de François Bégaudeau, écrivain d'une quarantaine d'années¹, fils de militant communiste, qui a publié en 2013 un ouvrage intitulé *Deux singes ou ma vie politique*. Celui-ci est présenté par l'auteur comme une enquête ou une collection d'indices, à partir desquels il relate « *sa vie politique* ». Ce livre, ou plutôt ce qu'a pu en dire son auteur², apparaît symptomatique des transformations que j'ai pointées au cours de ce mémoire. L'auteur atteste ainsi comment, dans sa génération, l'adoption de postures politiques – qui maximise les chances de draguer les filles, de réussir scolairement, de se valoriser socialement au sein d'une « bande de copains », etc. – a pu être encore considérée comme une voie privilégiée dans certains milieux sociaux ; « *Racontant le moment politisé de ma bande d'amis des années lycée puis des années fac, je mets au jour un phénomène assez dingue et néanmoins très répandu : des jeunes lettrés brandissent*

¹. François Bégaudeau est né en 1971 en Vendée. Il a publié six romans depuis 2003 aux éditions Verticales : *Jouer juste*, *Dans la diagonale*, *Entre les murs* (prix France Culture-Télérama 2006; adapté au cinéma par Laurent Cantet, Palme d'or Cannes 2008), *Fin de l'histoire*, *Vers la douceur*, *La blessure la vraie*. Chez d'autres éditeurs, il également l'auteur d'une fiction biographique, *Un démocrate*, *Mick Jagger* (Naïve), d'un recueil de récits sur la maternité, *Au début* (Alma), de deux pièces de théâtre et de divers essais : *Une année en France* (Gallimard, avec Oliver Rohe et Arno Bertina), *Antimanuel de littérature* et *Tu seras écrivain mon fils* (Bréal), *Parce que cela nous plaît* (Larousse, avec Joy Sorman). Il est aussi critique littéraire et de cinéma, notamment dans le magazine *Transfuge*.

². Dans un entretien accordé à *Libération*, le 6 février 2013, à l'occasion de la sortie de son livre.

en étendard une pensée égalitaire par souci de distinction. En somme, notre aristocratie consistait à être communiste – et vice-versa. (...). Analysant ma précoce passion politique comme une passion viriliste, je la connecte à mon amour du sport, plus précisément à mon amour du score : le sport par où il désigne qui c'est qu'est le plus fort, qui c'est qu'a la plus grosse. Cette généalogie du petit mâle trouve dans la politique, lieu d'affrontements et de compétitions électorales, un parfait débouché. Et aussi dans l'école, machine à compter les points pour désigner des vainqueurs. »

Cet extrait d'entretien fait ainsi écho à un certain nombre de dimensions engagées dans le quatrième chapitre. La bande de copain de jeunes intellectuels lettrés à laquelle se réfère Bégau, est inscrite dans une génération pour laquelle la politique pouvait encore être valorisante. La génération (d'intellectuels, de lettrés) de Bégau est également la dernière pour laquelle elle a pu l'être, ou la première pour laquelle elle a pu cesser de l'être. De ce point de vue, ce pourrait être la génération pivot (d'intellectuels, de lettrés) pour laquelle la passion politique s'est transformée en dégoût : *« Ensuite la fierté a tourné au dégoût. Je raconte ça ; ce que j'appelle un changement de libido. »* Mais avant que de connaître un tel désinvestissement libidinal, cet extrait – comme d'autres non reproduit – insiste sur ce qui a fait l'attrait pour le politique, à savoir le verbe, mais permet aussi de souligner la réduction de la pratique politique au seul verbe comme les transformations, pour ces intellectuels de deuxième génération, de la relation à la culture et au savoir *« certains racontent qu'ils ont torturé en Algérie, moi je raconte que j'ai fait partie de ces brigades d'imbéciles qui révisent un contrôle pour avoir 19, sans intérêt particulier pour les savoirs recrachés. »*

Enfin cet extrait pointe aussi le décalage entre ce qui se vit sur un mode individué et la trajectoire modale que ce désinvestissement constitue :

« La question étant : Pourquoi ne suis-je pas devenu ce que je devais devenir ? Comment se fait-il que je n'aie pas réalisé le programme ? Quand a eu lieu le court-circuit ? Ce livre est une sorte d'enquête policière : un type (moi) a été aperçu sur l'autoroute, on le suit et puis on perd sa trace. Où a-t-il bifurqué ? (...) Si je n'ai pas réalisé le programme, c'est que fondamentalement je n'y étais pas disposé. »

L'abandon de la politique, à l'inverse de ce qu'en dit l'auteur, atteste de la réussite totale du « programme » et de sa détermination « générationnelle » ici mise en exergue. Plutôt que d'être déviant par rapport à la norme, Bégau apparaît plutôt représentatif – sinon symptomatique – de celle-ci : il était fondamentalement disposé au « dégoût » de la politique.

« Comme si l'entrée en littérature était aussitôt associée à la mise en distance des idées, des généralités. Une des questions posées par le livre serait : qu'est-ce que ça donnerait la politique pratiquée sur un mode non passionnel ? Je cite La Ferrière : la politique est la passion de ceux qui préfèrent l'opinion à l'information. La politique dépassionnée, ce serait l'inversion de cet ordre : décrire et raconter le réel sans s'empressement de le tordre en opinion. Ce qui ne veut pas dire la neutralité, ou la sagesse des experts. »

Comme y invite cet extrait de l'interview de François Bégau, il semble pertinent de penser que l'absence de polarisation qu'il nous a cru constater dans notre corpus d'entretien pourrait davantage être un effet d'échantillonnage et que ces nouvelles générations cultivées sont davantage polarisées que ce que nous avons montré. La question est donc de savoir comment ? Si l'« opinion » est communément dévalorisée, la description du réel n'est pas réductible, voire s'oppose à l'expertise. Ceci conduit à promouvoir l'utilité d'enquête plus approfondie parmi les jeunes des classes dominantes afin de comprendre comment se reconfigure l'espace social entre ceux qui

sont « attachés à la littérature » et ceux qui sont « voués à l'expertise ». Plus généralement, il apparaît nécessaire de se doter d'un nouvel tableau d'objectivation général de l'espace social qui permettrait d'actualiser celui constitué par Bourdieu et son équipe¹ dans les années 60.

Il semble en effet que l'argument d'une transformation du pouvoir symbolique et des formes de domination qui lui sont indexées justifierait une actualisation de l'espace des positions et des styles de vie qui intégrerait par exemple la dimension des formes d'internationalisation du capital économique et du capital culturel (comme troisième dimension, ou comme manière de sérier et de spécifier à chaque fois les strates de fractions de classes). Ceci permettrait de faire apparaître et de positionner des groupes peu développés dans les années 1960 et 1970, et, à ce titre, peu investis par les enquêtes sociologiques, comme par exemple ces fractions de la petite bourgeoisie nouvelle sur lesquelles travaille Lise Bernard. Elle conduirait également à interroger les effets des transformations que la valorisation de l'économie de marché et la dévalorisation du secteur public entraînent sur les groupes qui leurs sont respectivement associés, mais aussi, et surtout sur leurs « relations ». Elle permettrait de formaliser un cadre général dans lequel inscrire les transformations de la domination.

Cette réactualisation serait d'autant plus féconde qu'ainsi qu'en le atteste nombre de travaux présentés dans *La Distinction 30 ans après*, mais aussi nombre des travaux parmi ceux que j'ai cités, ou ceux, certainement plus nombreux encore que par ignorance ou par oubli, j'ai omis de mentionner, il y a aujourd'hui infiniment plus de travaux de politistes et de sociologues susceptibles de venir abonder et nourrir un tableau général qui permettrait de confirmer ou d'invalider les hypothèses sur les transformations du pouvoir symbolique et de réfléchir aux nouvelles formes de la domination qu'elles impliquent. Au-delà de son utilité scientifique, cette réactualisation pourrait avoir une vertu pédagogique. La présentation aux étudiants de l'espace des positions sociales et des styles de vie issue de *La Distinction* parce qu'ils n'y reconnaissent pas la société qu'ils habitent, les conduit à conclure à l'invalidité de l'instrument et à jeter le bébé des rapports de domination avec l'eau du bain d'une société obsolète. Par ailleurs ce tableau général permettrait de favoriser les comparaisons internationales. Dans l'article consacré par Annick Prieur et Mike Savage² aux « formes émergentes du capital culturel », les auteurs pointent la valorisation d'un « capital culturel cosmopolite », mais aussi l'accession d'une « culture scientifique » à une position plus légitime. Cette dernière associe la démonétisation d'une culture « ancrée » dans les humanités à la promotion d'une culture associée « à l'expertise scientifique, la technologie, les systèmes d'information et plus généralement la maîtrise de divers types de procédures techniques et scientifiques³ » qui renvoient à certaines des transformations que j'ai décrites dans ce mémoire. Analysant les modes de diffusion de ces différentes formes de capitaux, les auteurs mobilisent une variable entre grand et petits pays, qui renvoie plus fondamentalement à la place constituée par la « culture nationale » dans les formes

¹. Saint-Martin, M. de, « Les tentatives de construction de l'espace social, d'«Anatomie du goût» à *La Distinction*. Quelques repères pour l'Histoire d'une Recherche », in Coulangeon Ph., Duval J., dir., *Trente ans après la distinction de Pierre Bourdieu*, op. cit., p. 29-44.

². Prieur A., Savage M., « Les formes émergentes du capital culturel », in Coulangeon Ph., Duval J., dir., *Trente ans après la distinction de Pierre Bourdieu*, op. cit., p. 227-240, p. 235 et s.

³. Ibid.

constituées du capital symbolique. Ils concluent ainsi, appuyée sur la lecture de la Distinction, à la moindre diffusion de ce capital émergent dans les « grands pays ». De ce point de vue, si les hypothèses que j'ai formalisées sont valides, le maintien d'une opposition sans réactualisation du capital culturel et du capital économique et de transformations relationnelles qui affectent cette opposition, pourrait devenir un obstacle à la compréhension de la situation française.

Il reste qu'à la différence des années 60 un tel effort d'objectivation ne pourra être effectué qu'en se passant sans doute du soutien des institutions pour lesquelles, et c'est une litote, ces questions ne sont plus centrales. Reste également que la professionnalisation qui touche aussi nos professions produit une sectorisation et une spécialisation qui nuisent à la production d'un tableau d'ensemble. Celui-pourrait malgré tout représenter, ou se manifester comme, la réponse collective à opposer à tous ceux qui voudraient réduire les sciences sociales au service du marché.

BIBLIOGRAPHIE

- Abbot A., *The System of Professions*, Chicago, The University of Chicago Press, 1988.
- Aebischer S., « Réinventer l'école, réinventer l'administration », *Politix*, 98, 2012, p. 57-83.
- Agrikoliansky E., « "Bourgeois" contre "Bobos" ? Transformations sociales et clivages politiques dans deux arrondissements parisiens », in Agrikolianski E., Heurtaux J., Le Grignou B., dir., *Paris en campagne. Les élections municipales de mars 2008 dans deux arrondissements parisiens*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, coll. « Champ social », 2011, p. 35-78.
- Aldrin Ph., « Si près, si loin du politique », *Politix*, 79, 2007, p. 25-52.
- Aldrin Ph., « L'invention de l'opinion publique européenne. Genèse intellectuelle et politique de l'Eurobaromètre (1950-1973) », *Politix*, 89, 2010, p. 79-101.
- Aldrin Ph., « Les Eurobaromètres, entre science et politique. Retour sur la fabrique officielle de l'"opinion publique européenne" », in Gaxie D., Hubé N., de Lassalle M., Rowell J., dir., *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe*, Paris, Economica, 2010, p. 27-47.
- Aldrin Ph., de Lassalle M., « Ce que faire parler d'Europe veut dire. Remarques méthodologiques sur la relation d'entretien et le parler politique dans une enquête sur le rapport ordinaire à l'Europe politique », à paraître en 2013.
- Aldrin Ph., de Lassalle M., « Façons de parler d'Europe », in Gaxie D., Hubé N., de Lassalle M., Rowell J., dir., *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe*, Paris, Economica, 2010, p. 149-174.
- Aldrin Ph., Hubé N., Ollivier-Yaniv C., Utard J.-M., dir., *Les médiations de l'Europe politique. Acteurs et interactions des affaires publiques européennes*, Paris, Presses universitaires de Strasbourg (Actes du colloque « Les médiations de l'Europe politique », Strasbourg mai 2011), à paraître en 2013.
- Aldrin Ph., Utard J.-M., « La résistible politique de communication », halshs-00512272, version 1 – 30, Aug 2010.
- Aldrin Ph., « L'invention de l'opinion publique européenne », *Politix*, 89, 2010.
- Althaus. S., *Collective Preferences in Democratic Politics. Opinion Surveys and the Will of the People*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.
- Andersen R., Heath A. « Class Matters: The Persisting Effects of Contextual Social Class on of Individual Voting in Britain, 1964-1997 », *European Sociological Review*, 2002, 18, 125-138
- Anderson C., « When in Doubt, Use Proxies. Attitudes Toward Domestic Politics and Support for European Integration », *Comparative Political Studies*, 31(5), 1998, p. 569-601.
- Anderson, B. *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, 1983 (Traduction française, *L'imaginaire national: réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 1996).

- Apstolidès J. -M., *Le Roi-machine. Spectacle et politique au temps de Louis XIV*, Paris, Minuit, 1981.
- Avanza M., Laferté G., « Dépasser la “construction des identités” ? Identification, image sociale et appartenance », *Genèses*, 61, 2005, p. 134-152.
- Bailleux J., « Comment l'Europe vint au droit. Le premier congrès international d'études de la CECA (1957) et la naissance d'un groupe dans la construction d'une doctrine communautaire », *Revue française de science politique*, 60(2), 2010, p. 295-318.
- Baisnée O., « En être ou pas. Les logiques de l'entre-soi à Bruxelles », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 166-167, 2007, p. 110-121.
- Balazs G., Faguer J. -P., Rimbart P., *Compétition généralisée, déclassement et conversions politiques Les effets différentiels de la crise dans la sidérurgie et dans la haute technologie*, Rapport de recherche au centre d'études et de l'emploi, 15, 2004.
- Bargel L., « Les organisations de jeunesse des partis politiques », *Agora Debats/Jeunesses*, 52, 2009, p. 75-88.
- Barros F. de, Zalc C., « En quête d'indépendance, enquête d'appartenances », *Sociétés contemporaines*, 68, 2007, p. 13-35.
- Bastien C., « Le mécénat d'entreprise au secours de la culture ? Les conditions de réalisation d'une injonction au financement privé », in Dubois V. et al., *Le politique, l'artiste et le gestionnaire. (Re)configurations locales et (dé)politisation de la culture*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, coll. « Champ social », 2012, p. 171-198.
- Bataille P., « Mythe et réalités sociales du “dévoisement” des normaliens. L'exemple des Écoles normales supérieures de Fontenay-aux-Roses, Saint-Cloud et Lyon (1981-1987) », *Formation emploi*, 121, 2013.
- Bauer M., Bertin-Mouroit B., *Vers un modèle européen de dirigeants. Ou trois modèles contrastés de production de l'autorité légitime au sommet des grandes entreprises. Comparaison France/Allemagne/Grande-Bretagne*, Paris, Abacus, 1996.
- Bautier E., Charlot B., Rochex J.-Y., *École et savoir dans les banlieues, ... et ailleurs*, Paris, Armand Colin, 1992.
- Bautier E., Rochex J.-Y., *L'expérience scolaire des nouveaux lycées. Démocratisation ou massification*, Paris, Armand Colin, 1998.
- Beaud S., « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'“entretien ethnographique” », *Politix*, 35, 1996, p. 226-257.
- Beaud S., *80% au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La découverte, 2002.
- Beaud S., Pialoux M., « Changements dans les rapports entre générations ouvrières. Les années quatre-vingt-dix à Sochaux Montbéliard », *Retraite et société*, 35, janvier 2002.
- Beaud S., Pialoux M., *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard, 1999, p. 15-16.
- Beauvallet W., Michon S., « Des eurodéputés experts. Sociologie d'une illusion bien fondée », *Cultures et Conflits*, 84, printemps-été 2012.

- Beauvallet W., Michon S., « L'institutionnalisation inachevée du Parlement européen. Hétérogénéité nationale, spécialisation du recrutement, et autonomisation », *Politix*, 89, 2010, p. 147-172.
- Becker H. S., *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 2006.
- Belot C., « Le tournant identitaire des études consacrées aux attitudes à l'égard de l'Europe. Genèse, apports, limites », *Politique européenne*, 30, 2010, p. 17-44.
- Belot C., « Les logiques sociologiques de soutien au processus d'intégration européenne : éléments d'interprétation », *Revue Internationale de Politique Comparée*, 9(1), 2002, p. 11-29.
- Belot C., Bouillaud Ch., « Vers une communauté européenne de citoyens ? Pour une approche par les sentiments », *Politique européenne*, 26, 2008, p. 5-29.
- Belot C., Cautres B., « Être Français : force et diversité du sentiment d'appartenance nationale », in Bréchon P., Galland O., dir., *L'individualisation des valeurs*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 197-212.
- Belot C., Tournier V., « Les jeunes, l'Europe et la nation », in Cautres B., Bréchon P., dir., *Les enquêtes Eurobaromètres. Analyse comparée des données socio-politiques*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 115-129.
- Berelson B., Gaudet H., Lazarsfeld P., *The People's Choice. How The Voter Makes Up His Mind In A Presidential Campaign*, New York, Columbia University Press, 1944.
- Berelson B., Gaudet H., Lazarsfeld P., *Voting. A Study of Opinion Formation in a Presidential Campaign*, Chicago, The Chicago University Press, 1954.
- Bernard L., « Le capital culturel non certifié comme mode d'accès aux classes moyennes. L'entregent des agents immobiliers », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 191-192, 2012, p. 68-85.
- Bernstein B., *Langage et classes sociales. Codes socio-linguistiques et contrôle social*. Paris, Minuit, 1975.
- Berrebi-Hoffman I., Grémion P., « Élités intellectuelles et réformes de l'État Esquisse en trois temps d'un déplacement de l'expertise », *Cahiers internationaux de sociologie*, 126, 2009, p. 39-59.
- Bezes Ph., « Morphologie de la RGPP », *Revue française d'administration publique*, 136, 2010, p. 775-802.
- Bezes Ph., « Bureaucrats and Politicians in the Politics of Administrative Reform in France (1988-1997) », in Peters G., Pierre J., eds, *Politicians, Bureaucrats and Administrative Reform*, New York, Routledge, 2011, p. 47-60.
- Bezes Ph., « État, experts et savoirs néo-managériaux. Les producteurs et diffuseurs du *new public management* en France depuis les années 1970 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 193, 2012, p. 16-37.
- Bezes Ph., Le Lidec P., « L'hybridation du modèle territorial français », *Revue française d'administration publique*, 136, 2010, p. 919-942.
- Bezes Ph., *Réinventer l'État. Les réformes de l'administration française (1962-2008)*, Paris, PUF, coll. « le lien social », 2009.

- Biland É., « Les transformations générationnelles de la politisation dans les collectivités territoriales », *Politix*, 96, 2011, p. 17-37.
- Billig M., « The Argumentative Nature of Holding Strong Views: A Case Study », *European Journal Of Social Psychology*, 19(3), 1989, p. 203-223.
- Birnbaum P., *Le peuple et les gros. Histoire d'un mythe*, Paris, Fayard, 1979.
- Blondiaux L., « Faut-il se débarrasser de la notion de compétence politique... », *Revue française de science politique*, 57(6), 2007, p.759-763.
- Blondiaux L., *La fabrique de l'opinion, une histoire sociale des sondages*, Paris, Seuil, 1998.
- Bobba G., Jazszyk K., Rambour M., « L'Europe par bribes – Moyens, éléments et sentiments d'information », in Gaxie D., Hubé N., de Lassalle M., Rowell J., dir., *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe*, Paris, Economica, 2010, p. 189-210.
- Bodin R., Millet M., « L'université, un espace de régulation. « L'abandon » dans les 1ers cycles à l'aune de la socialisation universitaire », *Sociologie*, 2(3), 2011.
- Boltanski L., Chiapello E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
- Boltanski L., *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard « NRF Essais », 2009.
- Boltanski L., *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Minuit, 1982.
- Boltanski L., *Rendre la réalité inacceptable. A propos de « La production de l'idéologie dominante »*, Paris, Demopolis, 2008.
- Bonvalet C., Lelièvre E., dir., *De la famille à l'entourage. L'enquête biographies et entourage*, Paris, INED, coll. « Grandes Enquêtes », 2012.
- Boumaza M., Havard J-F, « Générations politiques : regards comparés », *Revue internationale de politique comparée*, 16(2), 2009, p. 183-188.
- Bourdieu P., *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1981.
- Bourdieu P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.
- Bourdieu P., « Décrire et prescrire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 38, 1981, p. 69-73.
- Bourdieu P., « Eléments d'une analyse du champ du conseil », *Revue française de gestion*, 165, 2006, p. 35-43.
- Bourdieu P., « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63, juin 1986, p. 69-72.
- Bourdieu P., « L'opinion publique n'existe pas », *Les Temps modernes*, 318, 1973, p. 1292-1309.
- Bourdieu P., « La production de la croyance : contribution à une économie des biens symboliques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 13, 1977, p. 3-43.
- Bourdieu P., « La représentation politique : éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 36-37, 1981, p. 3-24.

- Bourdieu P., « Sur le pouvoir symbolique », *Annales. ESC*, 32(3), 1977, p. 405-411.
- Bourdieu P., dir., *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.
- Bourdieu P., *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1978.
- Bourdieu P., *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, 1989.
- Bourdieu P., *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980.
- Bourdieu P., *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992
- Bourdieu P., Passeron J-C., *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit, 1970.
- Bourdieu P., Passeron J-C., *Les Héritiers, Les étudiants et la culture*, Paris, Minuit, 1964.
- Bourdieu P., *Sur l'État. Cours au Collège de France – 1989-1992*, Paris, Seuil, coll. « Raisons d'agir », 2012.
- Bourgeois G., Yèche H., dir., *Signes, couleurs, et images de l'Europe*, Rennes, PUR, 2012.
- Bozec G., « L'Europe au tableau noir. Comment les instituteurs français enseignent-ils l'Union européenne aujourd'hui ? », *Politique Européenne*, 30, 2010, p. 153-186.
- Braconnier C., « À plusieurs voix. Ce que les entretiens collectifs in situ peuvent apporter à la sociologie des votes », *Revue française de sociologie*, 53, 2012, p. 61-93.
- Braconnier C., « Voter ensemble. Dispositifs informels de mobilisation électorale et compensation des inégalités sociales de politisation », in Le Gall L., Offerlé M., Ploux F., dir., *La politique sans en avoir l'air*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Braconnier C., Dormagen J. -Y., *La démocratie de l'abstention. Aux origines de la démobilisation en milieu populaire*, Paris, Gallimard, 2007.
- Braconnier C., *Une autre sociologie du vote : Les électeurs dans leurs contextes : bilan critique et perspectives*, Paris, LGDJ, coll. « LEJEP », 2010.
- Brandwinder M., *Les consultants et le journalisme : le conseil médias dans les entreprises de presse*, thèse pour le doctorat en science politique, Université Rennes I, 2009.
- Bréchon P., « Les grandes enquêtes internationales (eurobaromètres, valeurs, ISSP) : apports et limites », *L'Année sociologique*, 52, 2002, p. 105-130.
- Brubaker R., « Au-delà de l'«identité» », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 139, 2001, p. 66-85.
- Bruneau I., « La confédération paysanne et le mouvement altermondialisation. L'international comme enjeu syndical », *Politix*, 68, 2004.
- Bruneau I., « Recomposition syndicale et constructions des collectifs militants. À partir d'une enquête sur la Confédération Paysanne », in Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J., dir., *Les Mondes agricoles en politique : de la fin des paysans au retour de la question agricole*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p. 217-240.
- Bruneau I., Renahy N., « Une petite bourgeoisie au pouvoir. Sur le renouvellement des élus en milieu rural », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 191-192, 2012, p. 47-68.

- Bruno I., « La recherche scientifique au crible du benchmarking. Petite histoire d'une technologie de gouvernement », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 55(4 bis), 2008
- Bruno I., *A vos marques, prêts... cherchez ! La stratégie européenne de Lisbonne, vers un marché de la recherche*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, coll. « Savoir/Agir », 2008.
- Butler D., Stokes D.E., *Political Change in Britain: Forces Shaping Electoral Choice*, London, Macmillan, 1969.
- Buton F., Lemercier C., Mariot N., « The Household Effect on Electoral Participation. A Contextual Analysis of Voter Signatures from a French Polling Station (1982–2007) », *Electoral Studies*, 31(2), 2012, p. 434-447.
- Campbell A., Converse Ph., Stokes W., Miller D., *The American Voter*, University of Chicago Press, Chicago and London, 1960.
- Capt D., Dussol A. -M., « Exploitations diversifiées : un contenu en emploi plus élevé », *Agriste Cahiers*, 2, 2004, p. 11-18.
- Cardon D., « Le design de la visibilité », *Réseaux*, 152, 2008, p. 93-137.
- Cardon D., Heurtin J.-Ph., « La critique en régime d'impuissance. Une lecture des indignations des auditeurs de France-Inter », in François B., Neveu E., dir., *Espace public mosaïque. Acteurs, arènes, et rhétorique des débats publics contemporains*, Rennes, PUR, 1999.
- Cardon D., Heurtin J. -Ph., Lemieux C., « Parler en public », *Politix*, 31, 1995, p. 5-19.
- Cartier M., Coutant I., Masclat O., *La France des « petits-moyens ». Enquête sur la banlieue pavillonnaire*, Paris, Paris, La Découverte, 2008.
- Cartier M., *Les facteurs et leurs tournées. Un service public au quotidien*, Paris, La Découverte, 2003.
- Cartier P.-M., « Le caring, un capital culturel populaire ? A propos des Formations of Class and Gender de Beverley Skeggs », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 191-192, 2012.
- Castel R., *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995, réédition Folio-Gallimard, Paris, 2000.
- Cautrès B., Denni B., « Les attitudes des Français à l'égard de l'Union européenne : les logiques du refus », in Bréchon P., Laurent A. et Perrineau P., dir., *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.
- Champagne P., « La manifestation. La production de l'événement politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52-53, 1984, p. 19-41.
- Champagne P., *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Minuit, 1990.
- Champagne P., *L'Héritage refusé. La crise de la reproduction sociale de la paysannerie française. 1950-2000*, Paris, Seuil, 2002.
- Charpentier I., « Les réceptions “ordinaires” d'une écriture de la honte sociale. Lecteurs d'Annie Ernaux », *Idées. La Revue des sciences économiques et sociales*, 155, 2009, p. 19-25

- Charpentier I., « De corps à corps. Réceptions croisées d'Annie Ernaux. », *Politix*, 27, 1994, p. 45-75.
- Chauvel L., « La seconde explosion scolaire : diffusion des diplômes, structures sociales et valeur des titres », *Revue de l'OFCE*, 66, p. 5-36.
- Chauvel L., *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France du XXe siècle aux années 2010*, Paris, PUF, 2010.
- Chenu A., *Sociologie des employés*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2005.
- Chiapello E., *Artistes versus managers. Le management culturel face à la critique artiste*, Paris, Métailié, 1998.
- Cicchelli V., *L'esprit cosmopolite. Voyages de formation juvéniles et cultures européennes*, Paris, Presses de Sciences-Po, coll. « Académique », 2012.
- Cohen A., Dezalay Y., Vauchez A., « Esprits d'État, entrepreneurs d'Europe », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2007, 166-167, p. 5-13
- Cohen Y., *Organiser à l'aube du taylorisme. La pratique d'Ernest Mattern chez Peugeot, 1906-1919*, Besançon, Presses universitaires Franc-Comtoises, 2001.
- Collovald (A.), dir., *L'humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de solidarité internationale en faveur du Tiers Monde*, Rennes, PUR, 2002.
- Collovald A. « De la défense des “pauvres nécessiteux” à l'humanitaire expert. Reconversion et métamorphoses d'une cause politique », *Politix*, 56, 2001, p. 135-161.
- Collovald A. et Neveu É., « Le “néo-polar”. Du gauchisme politique au gauchisme littéraire », *Sociétés & Représentations*, 11, 2001.
- Collovald A., « Identité(s) stratégique(s). », *Actes de la recherche en sciences sociales*. 73, 1988, p. 29-40.
- Collovald A., *Le “Populisme du FN” : un dangereux contresens*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 2004.
- Convert B., « Espace de l'enseignement supérieur et stratégies étudiantes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 183, 2010, p. 14-31.
- Cordellier S., Le Guen R., « Élections professionnelles et conceptions de l'entreprenariat. 1983-2007 », in Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J., dir., *Les Mondes agricoles en politique : de la fin des paysans au retour de la question agricole*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p. 145-191.
- Costa O., « Le parlement européen dans le système décisionnel de l'Union européenne : la puissance au prix de l'illisibilité », *Politique européenne*, 28, 2009.
- Costa O., *Le Parlement européen, assemblée délibérante*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, collection « Études européennes », 2001.
- Costa O., Magnette P., dir., *Une Europe des élites ? Réflexions sur la fracture démocratique de l'Union européenne*, Université de Bruxelles, 2007.

- Coulangeon Ph, Duval J., dir., *Trente ans après la distinction de Pierre Bourdieu*, La Découverte, 2013
- Coulangeon Ph., « Lecture et Télévision, Les transformations du rôle culturel de l'école à l'épreuve de la massification scolaire », *Revue Française de Sociologie*, 48(4), 2007, p. 657- 691.
- Coulangeon Ph., « Les métamorphoses de la légitimité. Classes sociales et goût musical en France, 1973-2008 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2010, 181-182.
- Coulangeon Ph., *Les métamorphoses de la distinction. Inégalités culturelles dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Grasset, 2011.
- Courty G., Michel H., « Groupes d'intérêt et lobbyistes dans l'espace politique européen : des permanents de l'eurocratie », in Georgakakis D., dir., *Le champ de l'eurocratie. Une sociologie du personnel politico-administratif de l'Union européenne*, Paris, Economica, 2012, p. 213-239.
- Cousin B., Chauvin S., « L'économie symbolique du capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 193, 2012, p. 96-103.
- Cramer Walsh K., *Talking about Politics. Informal Groups and Social Identity in American Life*, Chicago, University of Chicago Press, 2004.
- Crête J., Favre P., dir., *Génération et politique*, Paris-Montréal, Economica/Presses de l'Université Laval, 1989.
- Dahache S., « La singularité des femmes chefs d'exploitation », in Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J., dir., *Les Mondes agricoles en politique : de la fin des paysans au retour de la question agricole*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p. 93-110.
- Dakowska D., Rowell J., « Existe-t-il un effet national ? Temporalités et expériences historiques dans les attitudes à l'égard de l'Europe », in Gaxie D., Hubé N., de Lassalle M., Rowell J., dir., *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe*, Paris, Economica, 2010, p. 129-146.
- Dammame D., Gobbille B., Matonti F., Pudal B., *Mai-Juin 68*, Paris, Édition de l'Atelier, 2008.
- Darmon M., *La socialisation*, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2007.
- Darras, *Le partage des bénéfices. Expansion et inégalités en France*, Paris, Minuit, 1966.
- De Vries C., « Ambivalent Europeans? Public Support for European Integration in East and West », *Government and Opposition*, 48, 2013, p. 434-461.
- Delalande N., « Émile-Justin Meunier, un chocolatier en République. Les controverses sur la légitimité de la compétence politique d'un industriel dans la France des années 1870 », *Politix*, 84, 2008.
- Delli Carpini M., Keeter S., eds, *What Americans Know about Politics and Why it Matters*, New Haven, Yale University Press, 1996.
- Déloye Y., « Pour une sociologie historique de la compétence à opiner "politiquement". Quelques hypothèses de travail à partir de l'histoire électorale française », *Revue française de science politique*, 57(6), 2007, p. 775-798.

- Déloye Y., *École et citoyenneté. L'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy : controverses*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994.
- Déloye Y., *Les voix de Dieu, Pour une autre histoire du suffrage électoral : le clergé catholique et le vote, XIXe-XXe siècle*, Paris, Fayard, 2006.
- Demazière D., Dubar C., « L'entretien biographique comme outil de l'analyse sociologique », *Utinam*, 1-2, 1999.
- Demazière D., Dubar C., *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan, 1997.
- Denord F. et al., « Le champ du pouvoir », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 190, 2011.
- Denord F., « La conversion au néo libéralisme. Droite et libéralisme économique dans les années 1980 », *Mouvements*, 35, 2004, p. 17-23.
- Desantis A., « A Couple of White Guys Sitting around Talking: The Collective Rationalization of Cigar Smokers », *Journal of Contemporary Ethnography*, 32, 2003, p. 432-466.
- Desmulier D. et al., « La sociabilité des retraités, une approche statistique (enquête) », *Terrains & travaux*, 5, 2003, p. 151-164.
- Di Maggio P., « Cultural Entrepreneurship in 9 Century Boston », *Media, Culture and Society*, 4, 1982, p. 33-50.
- Donnat O., « Pratiques culturelles, 1973-2008. Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales », DEPS, coll. « Culture Études », 7, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 2011.
- Dubois V., « Le "modèle français" et sa "crise" : ambitions, ambiguïtés et défis d'une politique culturelle », in Saint-Pierre D., dir., *Tendances et défis des politiques culturelles dans les pays occidentaux*, Québec, Presses de l'université Laval, 2010, p. 17-52.
- Dubois V. (avec Bastien C., Freyermuth A. et Matz K.), *Le politique, l'artiste et le gestionnaire, (Re)configurations locales et (dé)politisation de la culture*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, collection « Champ social », 2012.
- Dubois V., *La culture comme vocation*, Paris, Raisons d'agir, 2013.
- Dubois V., *La politique culturelle, Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin, coll. Socio histoire, 1999.
- Dubuisson-Quellier S., Giraud C., « Les agriculteurs, entre clôtures et passerelles », in Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J., dir., *Les Mondes agricoles en politique : de la fin des paysans au retour de la question agricole*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p. 111-129.
- Duchesne S., « Social Gap: The Double Meaning of Overlooking », in Duchesne S. et al., *Citizens' Reactions to European Integration compared. Overlooking Europe*, London, Palgrave Macmillan, 2013.
- Duchesne S., « L'identité européenne, entre science politique et science fiction. », *Politique européenne*, 30, p. 7-16, 2010.

- Duchesne S. et Frogner A.-P., « National and Europeans Identifications: A Dual Relationship », *Comparative European Politics*, 6, 2008, p. 143-168.
- Duchesne S., « Les valeurs européennes en débat », *Questions Internationales*, 51, « A la recherche des Européens », 2011 - <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00642233>.
- Duchesne S., « Recension de l'ouvrage L'Europe des européens », *Revue internationale de politique comparée*, 18, 2011, p. 119-124.
- Duchesne S., Frazer E., Haegel F., Van Ingelgom V., *Citizens' Reactions to European Integration compared. Overlooking Europe*, London, Palgrave Macmillan, 2013.
- Duchesne S., Frogner A. -P., « National and European Identifications: A Dual Relationship », *Comparative European Politics*, 6, 2008, p. 143-168.
- Duchesne S., Frogner A.P., « Is There a European Identity ? », in Niedermayer O., Sinnott R., eds, *Public Opinion and International Governance*, Oxford, Oxford University Press, 1995.
- Duchesne S., Haegel F., « La politisation des discussions, au croisement des logiques de spécialisation et de conflictualisation », *Revue française de science politique*, 54(6), 2004, p. 877-909.
- Duchesne S., Haegel F., Frazer E., Van Ingelgom V., Garcia G et Frogner A. -P., « Europe Between Integration and Globalisation Social Differences and National Frames in the Analysis of Focus Groups Conducted in France, Francophone Belgium and the United Kingdom », *Politique européenne*, 30, 2010, p. 67-105.
- Dudouet F. -X., Grémont E., « Les grands patrons français et l'État en France. 1981-2007 », *Sociétés Contemporaines*, 68, 2007.
- Dudouet F.-X., Grémont E., *Les Grands Patrons en France. Du capitalisme d'État à la financiarisation*, Paris, Lignes de repères, 2010.
- Duru-Bellat (M.), *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie*, Paris, Seuil, 2006.
- Duru-Bellat (M.), *Les inégalités sociales à l'école : genèse et mythes*, Paris, Presses universitaires de France, 2002.
- Elias N., *Engagement et distanciation*, Paris, Fayard, [1983], 1993
- Eliasoph N., *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Economica, coll. « Études Sociologiques », 2010.
- Euriat (M.), Thélot (C.), « Le recrutement social de l'élite scolaire depuis quarante ans », *Éducatons et formations*, 41, 1995.
- Faure A., Gerbaux F., Muller P., *Les entrepreneurs ruraux, agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux*, Paris, l'Harmattan, 1989.
- Fauvet J., Mendras H., *Le Paysan et la politique*, Paris, Presses de la FNSP, 1958.
- Favell A., « European Identity and European Citizenship in Three "Eurocities": A Sociological Approach to the European Union », *Politique européenne*, 30, 2010, p. 187-224.

- Favre F., Offerlé M., « Connaissances politiques, compétence politique ? », *Revue française de science politique*, 52(2), 2002, p. 201-232.
- Favre P., « Histoire de la Science Politique », in Grawitz M., Leca J., dir., *Traité de Science Politique*, vol. 1, Paris, Presses Universitaires de France, 1985, p. 3-45.
- Ferry J.-M., *Europe, la voie kantienne. Essai sur l'identité postnationale*, Cerf, Collection « Humanités », Paris, 2005.
- Ferry J.-M., *L'Europe interdite*, Paris, Éditions de Passy, 2012
- Ferry J.-M., *La Question de l'État Européen*, Paris, Gallimard, coll. « NRF-essais », 2000.
- Finifter A.F., « The Friendship Group as a Protective Environment for Political Deviants », *American Political Science Review*, 68(2), 1974, p. 607-625.
- Fliegstein N., *Euroclash: The EU, European Identity, and the Future of Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2008.
- Foret F., *Légitimer l'Europe, Pouvoir et symbolique à l'ère de la gouvernance*, Paris, Presses de Sciences po, 2008.
- Fraboulet D., *Quand les patrons s'organisent. Stratégies et pratiques de l'Union des industries métallurgiques et minières 1901-1950*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2007.
- Franklin M. Van der Eijk C., Marsch M., « Referendum Outcomes and Trust in Government: Public Support For Europe in the Wake of Maastricht », *West European Politics*, 18(3), 1995, p. 101-117.
- Franklin M., Marsch M. et McLaren L., « Uncorking the Bottle: Popular Opposition to European Unification in the Wake of Maastricht », *Journal Of Common Market Studies*, 32(4), 1994, p. 469-470.
- Gabel M., « Market Liberalization, Economic Interests, and Public Support for European Integration », in Gabel M., *Interests and Integration. Market Liberalization, Public Opinion and European Union*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1998, p. 37-55.
- Gabel M., Palmer H. D., « Understanding variation in public support for European integration », *European Journal of Political Research*, 27, 1995, p. 3-19.
- Gaïti B., *De Gaulle prophète de la Cinquième République. 1946-1962*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1998.
- Gamson W., *Talking politics*, Cambridge, Cambridge University Press 1992.
- Garcia D., Le Torrec V., dir., *L'Union européenne et les médias : regards croisés sur l'information européenne*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- Garraud P., *Profession : homme politique. La carrière politique des maires urbains*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques Politiques », 1984.
- Garrigou A., « Le secret de l'isoloir », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 71/72, 1988.
- Garrigou A., *Le vote et la vertu, Comment les français sont devenus électeurs*, Paris, PFNSP, 1992.

- Garrigou A., *Les Élités contre la République. Sciences Po et l'ENA*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2001.
- Garrigues J., *Les patrons et la politique. De Schneider à Seillière*, Paris, Perrin, 2002.
- Gaxie D., « Appréhensions du politique et mobilisations des expériences sociales », *Revue française de science politique*, 52(2-3), 2002, p. 145-178.
- Gaxie D., « Au-delà des apparences... Sur quelques problèmes de mesures des opinions », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 81-82, 1990, p. 97-112.
- Gaxie D., « Cognitions, auto-habilitation et pouvoirs des "citoyens" », *Revue française de science politique*, 57(6), 2007, p. 737-757.
- Gaxie D., « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 27(1), 1977, p. 123-154.
- Gaxie D., « Les types d'attitudes à l'égard de l'Europe », in Gaxie D., Hubé N., de Lassalle M., Rowell J., dir., *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe*, Paris, Economica, 2010, p. 69-96.
- Gaxie D., Hubé N., de Lassalle M., Rowell J., Hg., *Das Europa der Europäer – Über die Wahrnehmungen eines politischen Raums*, Transcript, 2011.
- Gaxie D., Hubé N., Rowell J., eds, *Perceptions of Europe – A comparative sociology of european attitudes*, ECPR Press, 2011.
- Gaxie D., *La Démocratie représentative*, Paris, Clés-Montchrestien, 3e édition, 2000.
- Gaxie D., *Le Cens caché*, Paris, Seuil, coll. « Sociologie politique », 1978.
- Gaxie D., Lehingue P., *Enjeux municipaux, la constitution des enjeux politique dans une élection municipale*, Paris, PUF-CURRAP, 1984.
- Gaxie D., Rowell J., « La méthodologie d'une enquête qualitative comparative », in Gaxie D., Hubé N., de Lassalle M., Rowell J., dir., *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe*, Paris, Economica, 2010, p. 48-68.
- Georgakakis D., « La sociologie historique et politique de l'Union européenne : un point de vue d'ensemble et quelques contre points », *Politique européenne*, 25, 2008, p. 53-85.
- Georgakakis D., « Les réalités d'un mythe : figure de l'eurocrate et institutionnalisation de l'Europe politique », in Dulong D., Dubois V., dir., *La question technocratique*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1999.
- Georgakakis D., *La République contre la propagande. Aux origines perdues de la communication d'État en France (1917-1940)*, Paris, Economica, 2004.
- Georgakakis D., Lassalle M. de, « L'européanisation des carrières politico administratives. Une analyse comparée des trajectoires professionnelles des directeurs généraux de la Commission », in Pasquier R., Baisnée O., dirs., *L'Europe telle qu'elle se fait. Européanisation et sociétés politiques nationales*, Paris, Presses du CNRS, 2007.

- Georgakakis D., Lassalle M. de, « Les Directeurs Généraux de la Commission européenne. Premiers éléments d'une enquête prosopographique », *Regards sociologiques*, « Sur l'Europe », 27-28, 2005.
- Georgakakis D., Lassalle M. de, « Les très hauts fonctionnaires de la Commission européenne : Genèse et structure d'un capital institutionnel européen », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 166-167, 2007, p. 38-53.
- Georgakakis D., Lassalle M. de, « Making Top Civil Servants: Europeanness as an Identity and a Resource », in Mangenot M., Rowell J., eds., *A political Sociology of the European Union. Reassessing constructivism*, Manchester, Manchester University Press, 2010.
- Georgakakis D., Lassalle M. de, « Where have all the Lawyers Gone? Structure and Transformations of the Top European Commission Officials' Legal Training », in Vauchez A., de Witt B., eds, *Lawyering Europe: European Law as a Social Field*, Hart Publishing Ltd., 2013.
- Georgakakis D., Lassalle M. de, *La « nouvelle gouvernance européenne ». Genèses et usages politiques d'un livre blanc*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, coll. « sociologie politique européenne », 2007.
- Georgakakis D., Lassalle M. de, *The Political Uses of Governance – Studying an EU White Paper*, Barbara Budrich Publishers, 2012.
- Georgakakis D., *Le champ de l'eurocratie*, Paris, Economica, 2012.
- Gerber A. et al., « Social Pressure and Voter Turnout : Evidence from a Large-Scale Field Experiment », *American Political Science Review*, 102(1), 2008, p. 33-48)
- Gervais J., « Les sommets très privés de l'État. Le "Club des acteurs de la modernisation" et l'hybridation des élites », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 194, 2012, p. 4-21.
- Gervais J., *La réforme des cadres de l'action publique ou la fabrique d'un « nouveau » corps des Ponts et Chaussées. Impératifs managériaux, logiques administratives et stratégies corporatistes (fin du XXe siècle)*, thèse de doctorat de science politique, Lyon, université Lumière Lyon 2, 2007.
- Goffman E., *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, 1991.
- Goffman E., *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 1973, 2 vol.
- Gombin J., Mayence P., « Tous conservateurs ? Analyse écologique du vote de la population agricole lors de l'élection présidentielle de 2007 », in Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J., dir., *Les Mondes agricoles en politique : de la fin des paysans au retour de la question agricole*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p. 193-216.
- Goulet V., *Médias et Classes Populaires. Les usages ordinaires des informations*, Paris, INA édition, 2010.
- Goux D., Maurin E., « Origine sociale et destinée scolaire. L'inégalité des chances devant l'enseignement à travers les enquêtes FQP 1970, 1977, 1985 et 1993 », *Revue française de sociologie*, 36(1), 1995, p. 81-121.

- Granovetter M., « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, 78(6), 1973, p. 1360-1380.
- Grignon C., Passeron J. -C., *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Hautes-Études-Gallimard-Seuil, 1989.
- Grundy S., Jamieson L., « European Identities: From Absent-Minded Citizens to Passionate Europeans », *Sociology*, 41(4), 2007, p. 663-680.
- Guiraudon V., « L'espace sociopolitique européen, un champ en friche ? », *Cultures et Conflits*, 38-39, *Sociologie de l'Europe*, 2000.
- Habermas J., *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1988.
- Haegel F. « National Frames: Reaction to a Multi-Level World », in Duchesne S., Frazer E., Haegel F., Van Ingelgom V., *Citizens' Reactions to European Integration compared. Overlooking Europe*, London, Palgrave Macmillan, 2013, p. 34-64.
- Haegel F., Lavabre M.-C., *Destins ordinaires*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2010.
- Hamidi C., « Éléments pour une approche interactionniste de la politisation. Engagement associatif et rapport au politique dans des associations locales issues de l'immigration », *Revue Française de Science Politique*, 56(1), 2006, p. 5-25.
- Hamman P., « Patrons et milieux d'affaires français dans l'arène politique et électorale : quelle historiographie ? », *Politix*, 84, 2008, p. 35-59.
- Handley D., « Public Opinion and European Integration: The Crisis of the 1970s », *European Journal of Political Research*, 9, 1981, p. 345-347.
- Hartmann M., « Internationalisation et spécificités nationales des élites économiques », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 190, 2011, p. 10-23.
- Hauray B., *L'Europe du médicament. Politique, expertise, intérêts privés*, Paris Presse de Sciences-Po, 2006.
- Henry O., Pierru F., « La construction d'un monde à part. Processus de socialisation dans les grands cabinets de conseil », *Politix*, 39, 1997, p. 155-177.
- Henry O., *Un savoir en pratique. Les professionnels de l'expertise et du conseil*, Thèse de doctorat de sociologie, Paris, EHESS, 1993.
- Héran F., « L'institution démotivée. De Fustel de Coulanges à Durkheim et au-delà », *Revue française de sociologie*, 28(1), 1987, p. 67-97.
- Héran F., « La sociabilité, une pratique culturelle », *Économie et statistique*, 216, décembre 1988, p. 3-22.
- Herrmann R. K., Risse-Kappen T., Brewer M. B., eds, *Transnational identities: Becoming European in the EU*, Rowman & Littlefield, 2004.
- Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J., dir., *Les Mondes agricoles en politique : de la fin des paysans au retour de la question agricole*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.
- Heurtin J.-Ph., « Les formes de l'entretien en sciences sociales », in Marc X., dir., *Les méthodes des sciences sociales*, Grenoble, PUG, 2007.

- Hoggart R., *La culture du pauvre*, Paris, Minuit, 1970.
- Hooghe L. & Marks G., « A Post Functionalist Theory of European Integration: from Permissive Consensus to Constraining Dissensus », *British Journal of Political Science*, 39, 2008, p. 1-23.
- Hooghe L., « What Drives Euroscepticism? Party-Public Cuing, Ideology and Strategic Opportunity », *Europe Union of Politics*, 8(1), p. 5-12.
- Hooghe L., Marx G., « Calculation, Community and Cues », *European Union Politics*, 6(4), 2005, p. 419-443.
- Hooghe L., Marx G., « Does Identity or Economic Rationality Drive Public Opinion on European Integration ? », *PS: Political Science and Politics*, 37(3), 2004, p. 415-420.
- Hubé N., Dakowska D., « Le public européen ne se divise pas en deux catégories. Ambivalences des attitudes et diversités des points de vue », in Gaxie D., Hubé N., de Lassalle M., Rowell J., dir., *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe*, Paris, Economica, 2010.
- Hubé N., *Décrocher la « Une ». Le choix des titres de première page de la presse quotidienne en France et en Allemagne (1945-2005)*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, collection sociologie politique européenne, 2008.
- Huckfeldt R., Sprague J., « Discussants effects on Vote Choice : Intimacy, Structure and Interdependence », *Journal of Politics*, 53, 1991.
- Hugrée C., « Les classes populaires et l'université : la licence... et après ? », *Revue Française de Pédagogie*, 167, 2009, p. 47-58.
- Ihl O., « Socialisation et événements politiques », *Revue française de science politique*, 52(2), 2002, p. 125-144.
- Ihl O., *Le mérite et la République. Essai sur la société des émules*, Paris, Gallimard, 2007.
- Inglehart R., « Changing value priorities and European Integration », *Journal Of Common Market Studies*, 10(1), 1971, p. 13.
- Inglehart R., Rabier J.- R., « Europe Elects a Parliament : Cognitive Mobilization, Political Mobilization and pro-european Attitudes as Influences on Voter Turnout », *Government and Opposition*, 14(4), 1979, p. 479-507.
- Joignant A., « La socialisation politique. Stratégies d'analyse, enjeux théoriques et nouveaux agendas de recherche », *Revue française de science politique*, 5, 1997, p. 535-559.
- Jollivet M., dir., *Sociétés paysannes ou luttes des classes au village. Problèmes méthodologiques et théoriques de l'étude locale en sociologie rurale*, Paris, Armand Colin, 1974.
- Joly H., *Patrons d'Allemagne*, Paris, Presses de la Fondation en France,
- Jones C. A., *International Business in the Nineteenth Century. The Rise and Fall of a Cosmopolitan Bourgeoisie*, Brighton, Wheatsheaf Books, 1987.
- Juhem Ph., « Alternances politiques et transformations du champ de l'information en France après 1981 », *Politix*, 56, 2001, p. 185-208.

- Juhem Ph., « Effets de génération », Fillieule O., Mathieu L., Péchu C., dir., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2009, p. 188-197.
- Juhem Ph., *SOS-Racisme, histoire d'une mobilisation « apolitique ». Contribution à une analyse des transformations des représentations politiques après 1981*, Thèse de science politique, Université Paris X-Nanterre, 2001.
- Juncos A., Pomorka K., « Playing the Brussels Game: Strategic Socialisation in the CFSP Council Working Groups », *EIOLP*, 10, 2006.
- Katz E., Lazarsfeld P., *Personal Influence*, New York, Free Press, 1955 (Traduction française par D. Céfaï, *Influence personnelle. Ce que les gens font des medias*, Paris, Armand Colin, 2009).
- Keeler J.T.S., « Mapping EU Studies: The Evolution from Boutique to Boom Field (1960-2000) », *Journal of Common Market Studies*, 43(3), 2005.
- Klatzmann J., « Comportement électoral et classe sociale. Etude du vote communiste et du vote socialiste à Paris et dans la Seine », in Duverger M., Goguel F., Touchard J., dir., *Les élections du 2 janvier 1956*, Paris, A. Colin, 1957, p. 254-285.
- Koebel M., *Le Pouvoir local ou la démocratie improbable*, Bellecombe-en-Bauge, Éditions du Croquant, 2006.
- Koselleck R., *Le règne de la critique*, Paris, Minuit, 1979.
- Kriesi H.P., Grande E., Lachat R., Dolezal M., Bomschier S., Frey T., *West European Politics in the Age of Globalization*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.
- Lacroix B., « Ordre politique et Ordre social. Objectivisme, objectivation et analyse politique », in Grawitz M., Leca J., *Traité de science politique*, Paris, PUF, tome 3, 1985.
- Lafarge G., Marchetti M., « Les portes fermées du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 189, 2011, p. 72-99.
- Lagrange R. -M., « Le marteau contre la faucille », *Études rurales*, 171-172, 2004, p. 9-25.
- Lagroye J., « Les processus de politisation », in Lagroye J., dir., *La Politisation*, Paris, Belin, 2003, p. 359-372.
- Lagroye J., *Appartenir à une institution. Catholiques en France aujourd'hui*, Paris, Economica, 2010.
- Lahire B., *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998.
- Lahire B., *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 2012.
- Lambert B. et Matonti F., « Un théâtre de contrebande. Quelques hypothèses sur Vitez et le communisme », *Sociétés & Représentations*, 11, 2001, p. 379-406.
- Lambert B., *Le Paysan dans la lutte des classes*, Paris, Seuil, 1970.
- Lamont M., *La morale et l'Argent. Les valeurs des cadres, en France et aux États-Unis*, Paris, Métailié, 1995.
- Lassalle M. de, « Champ des pouvoirs et usages de la gouvernance en France », in Georgakakis D., Lassalle M. de, dir., *La « nouvelle gouvernance européenne ». Genèses et*

- usages politiques d'un livre blanc*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, coll. « sociologie politique européenne », 2007
- Lassalle M. de, « Fields of Power and the Reception of Governance in France », in Georgakakis D., Lassalle M. de, eds, *The Political Uses of Governance – Studying an EU White Paper*, Barbara Budrich Publishers, 2012.
- Lassalle M. de, « La “nouvelle” politique de lecture (1981-1986). Les conditions de possibilité de l'innovation culturelle », *Politix*, 24, 1993.
- Lassalle M. de, « Les Mondes de l'Europe. », in Gaxie D., Hubé N., de Lassalle M., Rowell J., dir., *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe*, Paris, Economica, 2010, p. 211-233.
- Lassalle M. de, « Les paradoxes du succès des bibliothèques publiques », *Bulletin des bibliothèques de France*, avril 1997.
- Lassalle M. de, « Multilevel Governance in Practice: Actors and Institutional Competition Shaping EU Regional Policy in France », *French Politics*, 8(3), 2010, p. 226-247.
- Lassalle M. de, « The emergence of “European” careers in sub-national French administrations », in Mangenot M., Rowell J., eds., *A political Sociology of the European Union. Reassessing constructivism*, Manchester, Manchester University Press, 2010.
- Lassalle M. de, « Un équilibre complexe. Le rapport local-national dans les politiques de lecture publique », in Dubois V., Poirrier Ph., dir., *Éléments pour une sociologie historique des politiques culturelles locales*, Paris, Édition du Comité d'histoire du ministère de la Culture – La Documentation Française, 1998.
- Lassalle M. de, *L'impuissance publique. La politique de la lecture publique en France 1945-1993*, Thèse Université Paris I, sous la direction de D. Gaxie, 1996.
- Laurens S., « Make it EU Friendly. Les entreprises du patronat européen face aux logiques de la concurrence économique », *Société contemporaine*, 89, 2013.
- Laurens S., Michel H., « Les organisations patronales au niveau européen : développement et institutionnalisation d'une forme de représentation des intérêts patronaux (années 1950 – 1980) », in Fraboulet D., Vernus P., *Genèse des organisations patronales en Europe (XIXe-XXe siècles)*, PUR, 2012, p. et
- Leca J., « Le repérage du politique », *Projet*, 71(1), janvier 1973.
- Lefébure P., « Les rapports ordinaires à la politique », in Cohen A., Lacroix B., Riutort P., dir., *Nouveau manuel de science politique*, Paris, La Découverte, 2009, p. 374-388.
- Lehingue P., « Faut-il des compétences spécifiques pour parler d'Europe ? », in Gaxie D., Hubé N., de Lassalle M., Rowell J., dir., *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe*, Paris, Economica, 2010, p 175-188.
- Lehingue P., « L'éclipse de la *loyalty* dans la trilogie conceptuelle d'A.O. Hirschman », in Laroche J., *La loyauté dans les relations internationales*, Paris, L' Harmattan, 2001.
- Lehingue P., « Le Non français au traité constitutionnel européen (mai 2005) – Sur deux lectures “polaires” du scrutin », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 166-167, 2007, p. 123-139.

- Lehingue P., *Le vote. Approche sociologique de l'institution et des comportements électoraux*, Paris, La Découverte, coll. « Grands Repères », 2011.
- Lehingue P., *Subunda. Coups de sonde dans l'océan des sondages*, Bellecombe-en-Bauges, Editions du Croquant, 2007.
- Lemaître C., Poullaouec T., « Retour sur la seconde explosion scolaire », *Revue française de pédagogie*, 2009, p. 5-11.
- Lemieux C., *Le devoir et la grâce*, Paris, Économica, coll. « Études sociologiques », 2009.
- Lequesne Ch., *L'Europe bleue*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001.
- Lindberg L. N., Scheingold S. A., *Europe's Would be Polity*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 1970.
- Lindberg L.N., Scheingold S.A., eds, *Regional Integration: Theory and Research*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1970.
- Lobet D., « La logique du don dans la transmission des entreprises familiales », *Sociétés contemporaines*, 62, 2006, p. 27-47.
- Lordon F., *La Politique du capital*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- Marchand C., Weill P. -E., « Les milieux populaires : des “silent citizens” qui en disent long », in Gaxie D., Hubé N., de Lassalle M., Rowell J., dir., *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe*, Paris, Economica, 2010, p. 234-252.
- Marchetti D., Contribution à une sociologie des transformations du champ journalistique dans les années 80 et 90. À propos « d'événements sida » et du « scandale du sang contaminé », Thèse de sociologie, Paris, EHESS, 1997.
- Marijnen A., « Entrée en politique et professionnalisation d'appareil. Les écoles centrales de cadres du Parti communiste italien (1945-1950) », *Politix*, 1996, 35, p. 69-88, p.
- Mariot N., « L'habitus du dehors. Questions sans réponse et présence des institutions », *Politix*, 100, 2013, p. 189-200.
- Mariot N., « Pourquoi il n'existe pas d'ethnographie de la citoyenneté », *Politix*, 92, 2010, p. 165-194.
- Martin C., « Les formations à l'administration et à la gestion de la culture : bilan et perspectives », *Culture études*, 2, 2008, p. 1-12.
- Masclat O., *La gauche et les cités : enquête sur un rendez-vous manqué*, Paris, La Dispute, 2003.
- Matonti F., *Intellectuels communistes. Une sociologie de l'obéissance politique. La Nouvelle Critique, 1966-1980*, Paris, La Découverte, 2005.
- Matonti F., Poupeau F., « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 155, 2004, p. 4-11.
- Mauger G., « Bourdieu et les classes populaires. L'ambivalence des cultures dominées », in Coulangéon Ph, Duval J., dir., *Trente ans après la distinction de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, 2013.
- Mauger G., « Enquêter en milieu populaire », *Genèses*, 6, 1991, p. 125-143.

- Mauger G., *Les bandes, le milieu et la bohème populaire. Étude de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975-2005)*, Paris, Belin, 2006.
- Mauss M., « L'internationalisme et les nations » (1920), in *Œuvres*, Paris, Minuit, t. III, 1969.
- Mayer N., *La Boutique contre la gauche*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986
- Mayer N., *Sociologie des comportements politiques*, Paris, A. Colin, 2010.
- Mazeaud A., Talpin J., « Participer pour quoi faire ? », *Sociologie*, 1(3), 2010.
- Mazoyer H., *Les calculs de la puissance, Socio-histoire d'une science de gouvernement : l'économie des transports (1960-1982)*, Thèse Science Politique, IEP de Lyon, 2011
- Medrano J. D., « Unpacking European identity », *Politique européenne*, 30, 2010, p. 45-66.
- Medrano J. D., Gutiérrez P., « Nested identities: national and European identity in Spain », *Ethnic and racial studies*, 24(5), 2001, p. 753-778.
- Medrano J.D., *Framing Europe. Attitudes to European Integration in Germany, Spain and the United Kingdom*, Princeton/Oxford, Princeton University Press, 2003.
- Mendras H., *La fin des paysans*, Paris, SEDEIS, 1967 (réédition, Arles, Actes Sud, coll. « Babel », 1992).
- Menger P.-M., *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*, Paris, Gallimard-Seuil-« Hautes études », 2009.
- Merle (P.), « Le concept de démocratisation de l'institution scolaire : une typologie et sa mise à l'épreuve », *Population*, 55(1), 2000.
- Michel H., « La "société civile" dans la "gouvernance européenne", Éléments pour une sociologie d'une catégorie politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 166-167, 2007.
- Michel H., « Les groupes d'intérêts et la consultation sur le Livre Blanc : objectivation et institutionnalisation de la société civile », in Georgakakis D., Lassalle M. de, dir., *La « nouvelle gouvernance européenne ». Genèses et usages politiques d'un livre blanc*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, coll. « sociologie politique européenne », 2007,
- Michel Mathien, dir., *Conflits et médias*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- Michelat G., Simon M., *Classe, religion et comportements politique*, Paris, PFNSP-Éditions sociales, 1977.
- Michelat G., Simon M., *Les ouvriers et la politique. Permanence, ruptures, réalignements*, Presses de Sciences Po, 2004.
- Michon S., *Études et politique : les effets de la carrière étudiante sur la socialisation politique*, Thèse de sociologie, Université Marc Bloch, 2006.
- Michon S., Hubé N., Méon J.-M., « Quand l'Europe mobilise », in Gaxie D., Hubé N., de Lassalle M., Rowell J., dir., *L'Europe des Européens. Enquête comparative sur les perceptions de l'Europe*, Paris, Economica, 2010, p. 253-278.

- Mischi J., « Observer la politisation des ruraux sous l'angle des sociabilités : enjeux et perspectives », in Antoine A., Mischi J., dir., *Sociabilité et politique en milieu rural*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008.
- Mischi J., Rehany N., « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix*, 83, 2008, p. 9-21.
- Moutet A., *Les logiques de l'entreprise, la rationalisation de l'industrie française dans l'entre deux guerres*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1997.
- Muller P., *Le technocrate et le paysan. Essai sur la modernisation de l'agriculture, de 1945 à nos jours*, Paris, Édition de l'Atelier-Éditions ouvrières, 1984.
- Naudet J., « "Se sentir proche quand on est loin" », *Sociétés contemporaines*, 88, 2012, p. 125-153.
- Neveu É. « De l'art (et du coût) d'éviter la politique. La démocratie du talk-show version française (Ardisson, Drucker, Fogiel) », *Réseaux*, 118, 2003.
- Neveu É., *Une nouvelle société de communication*, Paris, Montchrestien, coll. « Clefs », 2006.
- Octobre, S., « Les 6-14 ans et les medias audiovisuels », *Réseaux*, 119, 2003, p. 95-120.
- Offerlé M., *Sociologie des groupes d'intérêts*, Paris, Clés-Montchrestien, 1998.
- Offerlé M., *Sociologie des organisations patronales*, Paris, La Découverte, 2011.
- Offerlé M., *Un homme, une voix. Histoire du suffrage universel*, Paris, Gallimard, 1993.
- Orange S., « Le choix du BTS », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 183, 2010, p. 32-47.
- Ostrower F., « The Arts as Cultural Capital Among Elites: Bourdieu's Theory Reconsidered », *Poetics*, 26 (1), 1998, p. 43-53
- Ozouf M., *L'École, l'Église et la République, 1871-1914*. Paris, Armand Colin, 1982 ;
- Pagis J., « Engagements soixante-huitards sous le regard croisé des statistiques et des récits de vie », *Politix*, 93, 2011, p. 93-114.
- Pagis J., « Incidences biographiques du militantisme en Mai 68 », *Sociétés Contemporaines*, 84, 2011, p. 25-51.
- Pagis J., « La politisation d'engagements religieux. Retour sur une matrice de l'engagement en Mai 68 », *Revue française de science politique*, 60(1), 2010, p. 61-89.
- Pagis J., « Repenser la formation de générations politiques sous l'angle du genre. Le cas de Mai-Juin 68 », *Clio*, 29, 2009, p. 97-118.
- Pasquier D., *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement, 2005.
- Passeron J. -C., *Le raisonnement sociologique. L'espace non poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991.
- Passeron J.-C., dir., *Richard Hoggart en France*, Paris, Bibliothèque Publique d'Information, 1999.

- Patriat C., « Le ministère de la Culture au fourneau des réformes », in Poirrier Ph., dir., *Politiques et pratiques de la culture*, Paris, La Documentation française, 2010, p. 23-34
- Paugam S., *Le lien social*, Paris, PUF, 2008.
- Peneff J., *Écoles publiques, écoles privées dans l'Ouest, 1880-1950*, Paris, L'Harmattan, 1987.
- Pennetier C., Pudal B., « La certification scolaire communiste dans les années trente », *Politix*, 1996, 35, p. 69-88.
- Percheron A., « Les Français et l'Europe. Acquiescement de façade ou adhésion véritable ? », *Revue Française de Science Politique*, 41(3), 1991, p. 382-406.
- Petitfils A-S., « L'institution partisane à l'épreuve du management », 79, *Politix*, 2007, p. 53-76.
- Peugny C., *Le déclassé*, Paris, Grasset, 2009.
- Pierru F., *Hippocrate malade de ses réformes*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, coll. « Savoir/Agir », 2007.
- Pinçon M., Pinçon-Charlot M., *Grandes fortunes, dynasties familiales et formes de richesse en France*, Paris, Payot, 1998.
- Pinçon M., Pinçon-Charlot M., *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, 2003.
- Poirrier Ph., dir., *Politiques et pratiques de la culture*, Paris, La Documentation française, 2010.
- Polanyi K., *La Grande Transformation*, Paris, Gallimard, 1983.
- Pollack M., *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 1990.
- Poullaouec T., *Le diplôme, arme des faibles. Les familles ouvrières et l'école*, Paris, La Dispute, coll. « L'enjeu scolaire », 2010.
- Poullaouec T., Lemêtre C., « Retours sur la seconde explosion scolaire », *Revue française de pédagogie*, 167, 2009, p. 5-11.
- Power M., *La Société de l'audit. L'obsession du contrôle*, Paris, la Découverte, coll. « Entreprise et société », 2005.
- Pudal B., « Les dirigeants communistes. Du fils du peuple à l'instituteur des masses », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 71-72, 1988, p. 46-70.
- Pudal B., *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989.
- Pudal B., *Un monde défait. Les communistes français de 1956 à nos jours*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2009.
- Pudal R., « La politique à la caserne, approche ethnographique des rapports à la politique en milieu pompier », *Politix*, 5, 2011, p. 917-944.
- Purseigle F., « L'éclatement des représentations et des modes d'action », in Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J., dir., *Les Mondes agricoles en politique : de la*

- fin des paysans au retour de la question agricole*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p. 133-143.
- Purseigle F., « La coordination rurale : un nouvel acteur sur l'échiquier syndical », in Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J., dir., *Les Mondes agricoles en politique : de la fin des paysans au retour de la question agricole*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p. 241-272.
- Purseigle F., *Les sillons de l'engagement, jeunes agriculteurs et action collective*, Paris, l'Harmattan, 2004.
- Rabatel A., « Le point de vue, une catégorie transversale », *Le français aujourd'hui*, 151, 2005, p. 57-68.
- Rehany N., *Les gars du coin, enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La découverte, 2010.
- Rémy J., « Introduction à un métier en transformations », in Hervieu B., Mayer N., Muller P., Purseigle F., Rémy J., dir., *Les Mondes agricoles en politique : de la fin des paysans au retour de la question agricole*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p. 45-46.
- Retière J. -N., *Identités ouvrières, Histoires sociales d'un fief ouvrier en Bretagne. 1909-1990*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- Revel J., Passeron J. -C., « Penser par cas. Raisonner à partir de singularités », in Revel J., Passeron J. -C., dir., « Penser par cas », *Enquête*, Paris, Editions de l'EHESS, 2005, p. 9-44.
- Risse T., « The Euro between national and European Identity », *Journal of European Public Policy*, 10(4), 2003, p. 487-503.
- Robert C., « L'impossible modèle social européen », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 166-167, 2007.
- Robert C., Vauchez A., « Savoirs, experts et savants dans le gouvernement de l'Europe », *Politix*, 89, 2010, p. 9-34.
- Rosenstone S. J., Hansen J. M., *Mobilization, Participation, and Democracy in America*, Macmillan Publishing Company, New York, 1993.
- Rouban L., « Les élites de la réforme », *Revue française d'administration publique*, 136, 2010.
- Rouban L., « Les énarques en cabinets : 1984-1996 », *Les Cahiers du CEVIPOF*, 17, 1997.
- Rouban L., *La Fin des technocrates ?*, Paris, Presses de Sciences-po, 1998.
- Rowell J., « Savoirs experts et biens d'équipement cognitifs dans l'émergence d'une politique européenne du handicap », communication au congrès de l'Association française de science politique, session thématique *L'académie européenne : experts, savoirs et savants dans le gouvernement de l'Union européenne*, Grenoble, septembre 2009.
- Rozenberg O., « L'influence du Parlement européen et l'indifférence de ses électeurs : une corrélation fallacieuse ? », *Politique Européenne*, 28, 2009.
- Rozier S., « La culture à l'encan », in Bonelli L., Pelletier W., dir., *L'État démantelé*, Paris, La Découverte, 2010, p. 274-283.

- Rozier S., « Mécènes et pouvoirs publics : des relations ambivalentes », in Poirrier Ph., dir., *Politiques et pratiques de la culture*, Paris, La Documentation française, 2010, p. 55-63.
- Rozier S., *L'Entreprise providence. Mécénat des entreprises et transformations de l'action publique dans la France des années 1960-2000*, Thèse Université Paris I, 2001.
- Sainsaulieu I., Surdez M., *Sens politiques du travail*, Paris, Armand Colin, 2012.
- Sainsaulieu R., « Les employés à la recherche de leur identité », in Darras, *Le partage des bénéfices. Expansion et inégalités en France*, Paris, Minuit, 1966.
- Saint Martin D., « Le consulting et l'État : une analyse comparée de l'offre et de la demande », *Revue française d'administration publique*, 120, 2006, p. 743-756.
- Saint-Jacques D., Viala A., « À propos du champ littéraire. Histoire, Géographie, Histoire Littéraire », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 49(2), 1994. p. 395-406.
- Sauviat C., « Deux professions dans la tourmente. L'audit et l'analyse financière », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 146-147, 2003, p. 21-41.
- Sawicki F., « Les politistes et le microscope », in Bachir M., dir., *Les méthodes au concret*, Paris, PUF-CURRAP, 2000.
- Sawicki F., « Pour une sociologie des problématisations politiques de l'École », *Politix*, 98, 2012, p. 7-33.
- Sawicki F., Lefèvre R., *La société des socialistes. Le PS aujourd'hui*, Bellcombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, coll. « Savoir/Agir », 2006.
- Scharpf F., *Gouverner l'Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, 2000.
- Schmidt V., « Trapped by Their Ideas : French Elites' Discourses of European Integration and Globalization », *Journal of European Public Policy*, 14 (7), 2007.
- Schmitt V., *Democracy in Europe: The EU and National Politics*, Oxford, Oxford University Press, 2007.
- Schwartz O., *La notion de « classes populaires »*, Habilitation à diriger des recherches, Université de Saint-Quentin en Yvelines, 1998.
- Schwartz O., *Le monde privé des ouvriers*, Paris, PUF, 1989.
- Serres D., « Le capital culturel dans tous ses états », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 191-192, 2012, p. 4-13.
- Siblot Y., *Faire valoir ses droits au quotidien. Les services publics dans les quartiers populaires*, Presses de Sciences Po, 2006.
- Siroux J. -L., *La fabrication des élites. Langage et socialisation scolaire*, Louvain-La-Neuve, Academia, coll. « Thélème », 2011.
- Sniderman P., « Les nouvelles perspectives de la recherche sur l'opinion publique », *Politix*, 1998, 41, p. 123-175.
- Sniderman P., Brody R., Tetlock P., *Reasoning and Choice: Explorations in Political Psychology*, New York, Cambridge University Press, 1991.

- Solard J., « Les très hauts revenus : des différences de plus en plus marquées entre 2004 et 2007 », in INSEE, *Les revenus et le patrimoine des ménages*, mars 2010, p. 45-65.
- Spire A., « La domestication de l'impôt par les classes dominantes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 190, 2011, p. 58-71.
- Strudel S., « Citoyennetés », in Belot C., Magnette P. et Saurugger S., dir., *Science politique de l'Union européenne*, Paris, Economica, 2008, p. 175-195.
- Tavernier Y., Gervais M., Servolin C., dir., *L'univers politique des paysans dans la France contemporaine*, Paris, Presses de la FNSP, 1972.
- Terrail J.-P., « Familles ouvrière, écoles, destin social (1880-1980) », *Revue française de sociologie*, 25(3), 1984, p. 421-436.
- Terrail J.-P., *La scolarisation de la France*, Paris, La Dispute, 1997.
- Thine S., Les consultants et les systèmes d'information. La déformation de l'espace du conseil français sous l'effet des nouvelles technologies (1990-2005), Thèse de doctorat de sociologie, Paris, EHESS, 2008.
- Thoening J.-C., *L'administration en miettes*, Paris, Fayard, 1985.
- Tilly C., « Les origines du répertoire d'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 4, octobre 1984, p. 89-108.
- Tissot S., *L'État et les quartiers. Genèse d'une catégorie d'action publique*, Paris, Seuil, 2007.
- Trom D. « De la réfutation de l'effet NIMBY considérée comme une pratique militante. Notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative », *Revue française de science politique*, 1, 1999, p. 31-50.
- Vauchez A., « Une élite d'intermédiaires », *Actes de la recherche en sciences sociales* 1/2007 (166-167), p. 54-65.
- Wagner A.-C., *Vers une Europe syndicale : une enquête sur la Confédération Européenne des Syndicats*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, 2005.
- Wagner A.-C., *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2007.
- Wagner A.-C., « La place du voyage dans la formation des élites », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 170, 2007, p. 58-65.
- Wagner A.-C., « Les élites managériales de la mondialisation : angles d'approche et catégories d'analyse », *Entreprises et histoire*, 41, 2005, p. 15-23.
- Wagner A.-C., *Les nouvelles élites de la mondialisation. Une immigration dorée en France*, Paris, PUF, 1998.
- Weber F., « Pour penser la parenté contemporaine », in Debordeaux D., Strobel P., dir., *Les solidarités familiales en questions. Entraide et transmission*, Paris, LGDJ (coll. « Droit et Société »), 2002, p. 73-106.
- Weber M., *Economie et Société*, Paris, Plon, 1971
- Weenink D., « Les stratégies éducatives des classes supérieures néerlandaises », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 191-192, 2012, p. 28-39.

- Weisbein J., « Des mobilisations sous (inter) dépendance. Une approche configurationnelle du militantisme fédéraliste en Europe », in Cohen A., Lacroix B., Riutort P., dir., *Les formes de l'activité politique. Éléments d'analyse sociologique (18e-20e siècles)*, Paris, PUF, 2006.
- Weisbein J., « Instituer la société civile européenne : La contribution des mouvements fédéralistes. L'expérience du forum permanent de la société civile », in Georgakakis D., Lassalle M. de, *La « nouvelle gouvernance européenne ». Genèses et usages politiques d'un livre blanc*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, coll. « sociologie politique européenne », 2007.
- White J., « Europe in the Political Imagination », *Journal of Common Market Studies*, 48(4), 2010, p. 1015-1038.